



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



W. Lohmeyer



840.6
M558

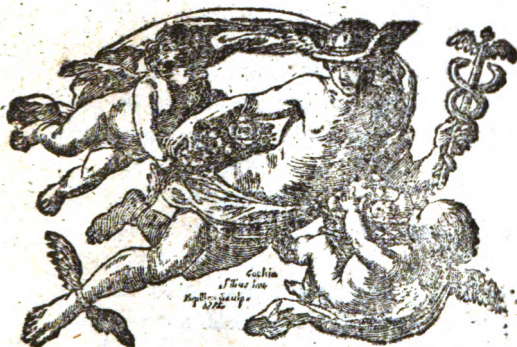
MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1767.

PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

71

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

AVRIL 1767.

ARTICLE PREMIER. PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPIQUE d'un bon Père à sa Fille.

JE veux bien , ma chère petite ,
Un peu raisonner avec toi ;
Et tu décideras ensuite
Si tu dois te plaindre de moi.

Si , pour un instant , tu contemples
Lés belles que leurs agrémens
Ont rendu les tristes exemples
Des plus honteux déréglemens ,
A iij

6 MERCURE DE FRANCE

Tu verras que dès le principe,
Faisant d'insensibles progrès,
Un jeune cœur qui s'émancipe
Arrive aux plus affreux excès :
Tel est un fleuve dont la source
De l'herbe entretient la fraîcheur,
Et qui, grossissant dans sa course,
Entraîne tout avec fureur.

Un tendron sortant de l'enfance,
Pour se montrer, se fait un plan
De mener sa bonne maman
De complaisance en complaisance.
De la promenade & du bal,
Elle fait d'abord ses délices ;
La mère a-t-elle un petit mal,
Serviteur à ses exercices.
Dans ce cas que ne fait-on point
Pour n'en pas être la victime !
Une voisine s'offre à point.
La refuser seroit un crime.

Alors ces plaisirs innocens,
Sous des yeux qu'elle ne craint guère,
Lui paroissent plus séduisans
Que sous les ailes d'une mère.
Ce goût pris, on ne songe plus,
S'il se présente quelque fête,
Qu'à chercher un prétexte honnête
Pour s'y trouver sans cet *Argus*.

Si, par hasard, la bonne Dame
Oppose un prévoyant refus ;
Dès l'instant « on ne l'aime plus ,
» On se plaît d'affliger son âme.
» Une telle y va bien : pourquoi
» Être avec elle plus sévère ?
» Que craint-on ? & quelle est la loi
» Qui veut qu'à son âge on s'enterre » ?
La mère, de ces beaux propos ,
S'irrite au lieu d'être attendrie.
Il faut changer de batterie ,
Voilà les pleurs & les sanglots.

Avec de si puissantes armes ,
On combat rarement en vain :
Un frein qu'on arrose de larmes
Echappe bientôt de la main.
Il faut consoler la dolente ,
Et rien ne la consolera ,
Que de courir , sans surveillante ,
Par-tout où bon lui semblera.

Voilà donc ce vase fragile
Entouré de périls flateurs ;
Les démêler parmi les fleurs ,
Est un ouvrage difficile.
La sage , s'il en est , les fuit ,
Craignant l'hameçon sous l'amorce ;
La folle ne voit que l'écorce ,
S'approche, badine & périt.

A iv

MERCURE DE FRANCE.

Tout rend des rêts à l'innocence ;
Tout veut séduire un jeune cœur :
Prématurer l'indépendance,
C'est la conduire au deshonneur.

De-là tant de femmes perdues ,
Qui , pour le malheur des maris ,
Les forcent d'aller vers *Thémis* ,
Qui les rend encor plus connues ;
Que peut-être un sage pouvoir ,
Quand elles commençoient à plaire ,
Se servant d'un frein salutaire ,
Auroit pu soumettre au devoir.

Une belle qui se figure
De tous les pièges se jouer ,
Ne se maintient jamais si pure
Que celle qui craint d'échouer.
Lorsqu'une fille aimable & chère
Est sur le point de s'exposer ,
Est-ce donc agir en bon père
Que de ne s'y pas opposer ?



*VERS à Mde la Comtesse DE TURPIN,
en lui envoyant l'Opéra de ZÉLINDOR.*

QUAND les noms de *Zirphé*, d'*Ismène* & de
Zélie,

Dans nos champs amoureux si souvent sont vantés,
Ne vous y trompez plus, belle *Levendalie*,
C'est vous que nous chantons sous ces noms em-
pruntés.

Quelqu'éloge qu'en nous la beauté fasse naître
De *Vénus* peint-on le pouvoir,
On se dit en secret, dès qu'on peut vous connoître
Je la chantois sans le savoir.

MONCRIF.

*TRADUCTION libre d'une Romance Lan-
guedocienne, intitulée : les Regrets de
CLIMENE.*

AU lever de l'aurore,
Près d'un bosquet de fleurs
Que l'amour fit éclore,
Climène toute en pleurs,

A v

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Assise sur l'herbette,
A l'ombre d'un cyprès,
Entretenoit seulette
L'écho de ses regrets.

Tircis est mort, dit-elle,
Oiseaux, pleurez-le tous ;
Vous des fleurs la plus belle
Rose, ternissez-vous !
Plaintive tourterelle,
Musettes, chalumeaux,
Et vous, écho fidelle,
Parlez tous de mes maux.

Tircis, le vrai modèle
Des plus tendres bergers,
Qu'en vain mon cœur appelle,
N'est plus dans ces vergers ;
Tircis de violettes
Ne pare plus mon sein,
N'orne plus mes houlettes
De rubans de sa main.

Le rossignol sauvage
Venoit du fond des bois
Et cessoit son ramage
Pour entendre la voix ;
De l'onde fugitive
Le cours étoit plus lent
Quand le soir sur la rive
S'arrêtoit mon amant.

Allez à l'aventure,
 Pauvres petits moutons,
 Chercher votre pâture
 Dans les prés, les vallons;
 Sans moi, sur la fougère,
 Allez, chiens & troupeau,
 Rien ne peut plus me plaire,
 Tircis est au tombeau.

*Par M. COLLET, Chevalier de l'Ordre de
 Saint Michel, & Secrétaire des Com-
 mandemens de feuë Madame Infante.*

RÉPONSE de M. COLLÉ, auteur de la
 Partie de Chasse de HENRY IV, à
 M. TOURNAIRE DE LA TOUR.

Monsieur,

Je suis charmé que la représentation,
 faite à Bruxelles, de ma comédie, ait été
 l'occasion de la démonstration publique
 que les Flamands ont donnée à S. A. S. Mgr
 le Prince *Charles de Lorraine* de leurs
 sentimens d'amour & de respect.

Vous, Monsieur, qui êtes un des abon-
 nés du *Mercur* François, vous avez
 sûrement lu dans celui de décembre 1766,

A vj.

12 MERCURE DE FRANCE.

que ma pièce avoit déjà produit cet effet touchant sur les cœurs françois, qui y ont reconnu LOUIS LE BIEN-AIMÉ dans plusieurs endroits, & notamment dans celui où le bon *Michau*, parlant à son fils *Richard*, dit :

« Que c'est quand un Roi est bien malade qu'on
» connoît jusqu'à quel point il est aimé de ses
» sujets ».

« Une émotion vive (dit l'auteur de
» la lettre de Lyon), nous a tracé, dans
» l'instant, l'époque fatale où, tremblans
» pour les jours du meilleur & du plus
» aimé de nos Rois, nous offrions au
» Ciel nos larmes & les vœux les plus
» ardens pour sa conservation. Les applau-
» dissemens ne finissoient point, & mille
» cris de joie se sont élevés, à la santé
» de Henry IV & de ses descendans ».

Vous avez dû remarquer, Monsieur, que dans la légère esquisse que j'ai tenté de donner du caractère de mon héros, j'ai dû nécessairement, pour crayonner *Henry IV*, avoir en vue la bonté domestique, la familiarité & la bienfaisance de notre auguste Monarque, qui m'a servi de modèle, ainsi que le Prince auquel j'ai l'honneur d'être attaché.

Quant aux éloges que vous faites de ma comédie, Monsieur, je les dois plutôt

A V R I L 1767.

13

au bonheur de mon sujet qu'à mon peu
de talent ; le nom de *Henry IV* a fait lui
seul tout mon succès. J'ai l'honneur, &c.

A Mlle M. . . .

QUE le Roi de la fève est un bien pauvre Sire !
Il règne pendant un repas.

La nape ôtée, adieu tout son empire :

C'étoit *César*, ce n'est plus que *Lucas*.

Belle *Manon*, quand votre main mignonne
M'offrant une part de gâteau,

Dans ce mystérieux cadeau

Sut me donner une couronne,

Amour, dont l'âme est si friponne,

Joignit sa chaîne à l'auguste bandeau.

L'un n'est plus sur mon front ; mais mon cœur
porte l'autre :

Un instant j'ai joui de mon règne nouveau ;

Vous, *Manon*, pour toujours vous conservez la
vôtre.

A ce souper plein de gaité

La fève me fit Roi, mon cœur vous nomma Reine :

Du trône où je me vis monté,

Je descends aujourd'hui devant ma souveraine.

Mais traitez votre esclave avec quelque bonté ;

Et je préférerai ma chaîne

Au bandeau de la royauté.

Par M. MUGNEROT.

*VERS pour mettre au bas du portrait de
Mde P. . .*

A la plus aimable figure
P. fait réunir les charmes de l'esprit.
 Qui la voit, de ses traits, amour, sent la blessure ;
 Qui l'entend, jamais n'en guérit.

Par M. BRUNET DE L'E. d. G.

*LETTRE de feuë Mlle GUICHARD, connue
 par les charmes de la figure & les grâces
 de son esprit, à M. le Docteur BOYER,
 qui lui avoit envoyé pour étrennes du
 papier & de la cire d'Espagne.*

J'AI rêvé toute la nuit, Monsieur mon
 cher Docteur, au beau présent que vous
 me fîtes hier, & je ne comprends point
 encore comment vous m'en avez crue
 digne. Il faudroit être ou Mde de Sévigné
 ou Mde Deshouillieres pour mériter de
 mettre ses pensées sur d'aussi beau papier,
 & l'on ne devoit se servir de votre cire
 que pour sceller les arrêts les plus favora-

bles du destin. Si j'étois *Madame de Sévigné*, j'aurois de quoi vous faire un remerciement en six volumes , & pourvu que je scusse imiter les grâces, la naïveté, la délicatesse de son style , j'emploierois aisément tout votre présent, quelque considérable qu'il soit, à l'expression de ma seule reconnoissance. J'ai appris d'elle qu'un sentiment unique dont notre âme est bien pénétrée, ne s'épuise point , & qu'on peut le varier à l'infini. Je serois peut-être plus embarrassée si je voulois me mettre à la place de *Mde Deshoullières* : je tâcherois pourtant d'en sortir par un madrigal , & je vous dirois . . .

MON cher Docteur, à quel usage
Destines-tu le don que tu me fais ?
Si c'est pour l'employer en galant badinage,
En billets doux, tendres poullets,
Ce sera bien perdu, franchement c'est dommage.
Mais ce n'est pas non plus, je gage ;
Pour enregistrer tes bienfaits ,
Car il en faisoit davantage.

Mde Deshoullières ne s'en feroit assurément pas tirée à si bon marché que moi , mais aussi ne suis-je pas *Mde Deshoullières*. Ce n'est pas tout, vraiment ; je vous ai parlé de votre cire , j'en ai voulu tirer

16 MERCURE DE FRANCE.

parti, & je me suis embarrassée avec les arrêts du destin que j'ai été vous citer-là mal à propos. Il faut cependant bien que j'en sorte, quand votre cire ne devrait servir à sceller aujourd'hui que les moins importans de tous les décrets de cette inflexible divinité en votre faveur.

Toi, qui des jours d'*Adelaïde*,
Par ton art tout divin, as conservé le cours !
Le destin ordonne & décide
Que, docile à ta voix, sensible à tes secours,
Son jeune cœur qui prit toujours
La reconnoissance pour guide,
D'un sentiment si pur marquera tous les jours.

ADELAÏDE.

*VERS à M. DE BEAUMARCHAIS, sur
sa pièce d'EUGÉNIE.*

EN VAIN la cabale & l'envie
Se liguent contre ton génie,
Beaumarchais, ton drame est charman
Intéressés différemment,
Chacun pleure avec *Eugénie*,
Les gens sensés par sentiment,
Et les autres par jalouse,

LA BEAUTÉ MALHEUREUSE*,

NOUVELLE ESPAGNOLE.

*Traduction libre de l'anglois de Miss ELISA
HAYWOOD.*

DON *Basilio*, Grand d'Espagne, fut marié fort jeune à une très-belle femme qui avoit beaucoup de bien. Elle mourut bientôt & le laissa veuf dans cet âge où l'on aime encore : il fit bientôt un second choix. *Dona Mariana* avoit dans le caractère toute la hauteur qui se trouve dans les grands, & elle ne consentit à épouser *Basilio* qu'au cas qu'il lui promît de faire élever hors de chez lui son fils, le seul gage de son premier mariage. L'amour fit accepter cette condition ; mais *Basilio* eut bientôt sujet de s'en repentir. Indépendamment de sa fierté, *Mariana* ne gardoit aucune mesure dans ses dépenses. Son amusement favori étoit le jeu ; & elle s'y livroit de façon à se mettre souvent dans le cas de perdre beaucoup.

* On verra combien ce titre est faux ; mais on n'a pas cru devoir le changer.

18 MERCURE DE FRANCE.

Cette conduite inquiéta *Basilio* ; mais l'ascendant que sa femme avoit pris sur lui l'empêchoit de la contredire , & il se vit bientôt obligé de retrancher de ses propres dépenses pour que les profusions de sa femme ne nuisissent point à sa fortune. Son fils , qu'il avoit envoyé à l'âge de dix-neuf ans faire son tour d'Europe , n'avoit pour tout cortège qu'un gouverneur & un laquais. Don *Basilio* , voyant que chaque jour ajoutoit aux excès de *Mariana* , ne trouva d'autre moyen d'y mettre fin qu'en l'engageant à se retirer avec lui dans un château qu'il avoit près de Sierra Morena ; & *Mariana* qui , dans un moment d'humeur contre le jeu , crut y trouver des plaisirs plus réels , y consentit facilement.

A leur arrivée , *Basilio* invita chez lui les seigneurs du voisinage , & procura à son épouse tous les amusemens les plus capables de la distraire , sans même en excepter les jeux , c'est-à-dire , ceux qu'on appelle de commerce.

Un soir que son épouse y étoit occupée , *Basilio* , qui se promenoit dans son parc , se trouva insensiblement entraîné par ses réflexions jusque dans un bois qui en étoit voisin , & se vit tout-à-coup arrêté par la voix d'une femme dont les sons le surpri-

rent & l'enchantèrent. Il s'approcha avec précaution & vit, à la lueur de la lune, une jeune personne couchée sur le gazon, avec un enfant dans ses bras. Le peu de bruit qu'il avoit fait avoit pourtant suffi pour alarmer l'inconnue, qui, voyant un homme si près d'elle, se jeta tout-à-coup à ses pieds, en le suppliant d'avoir pitié de sa situation.

Mon intention n'est pas de vous nuire (lui dit-il), je ne prétends que savoir qui vous êtes, & par quelle aventure vous vous trouvez à cette heure & avec cet enfant dans un lieu si désert? Hélas! Seigneur, lui dit l'inconnue, mon histoire est trop douloureuse, elle vous amuseroit peu. Apprenez seulement que mon seul crime est d'être pauvre, & qu'on m'a refusé par-tout l'asyle que je demandois pour y passer la nuit. Le ton avec lequel elle avoit prononcé ces mots, sa physionomie intéressante, & les sanglots qui lui coupoient la voix, avoient ému *Basilio* qui, après un moment de silence, la pria de se rassurer & de le suivre.

Arrivés chez son jardinier, dont la maison étoit au bout du parc attenant au bois, il lui ordonna d'avoir soin d'elle, de son enfant, de leur procurer abondamment tous leurs besoins, & promit à l'incon-

Cette conduite inquiéta *Basilio* ; mais l'ascendant que sa femme avoit pris sur lui l'empêchoit de la contredire, & il se vit bientôt obligé de retrancher de ses propres dépenses pour que les profusions de sa femme ne nuisissent point à sa fortune. Son fils, qu'il avoit envoyé à l'âge de dix-neuf ans faire son tour d'Europe, n'avoit pour tout cortège qu'un gouverneur & un laquais. Don *Basilio*, voyant que chaque jour ajoutoit aux excès de *Mariana*, ne trouva d'autre moyen d'y mettre fin qu'en l'engageant à se retirer avec lui dans un château qu'il avoit près de Sierra Morena ; & *Mariana* qui, dans un moment d'humeur contre le jeu, crut y trouver des plaisirs plus réels, y consentit facilement.

A leur arrivée, *Basilio* invita chez lui les seigneurs du voisinage, & procura à son épouse tous les amusemens les plus capables de la distraire, sans même en excepter les jeux, c'est-à-dire, ceux qu'on appelle *de commerce*.

Un soir que son épouse y étoit occupée, *Basilio*, qui se promenoit dans son parc, se trouva insensiblement entraîné par ses réflexions jusque dans un bois qui en étoit voisin, & se vit tout-à-coup arrêté par la voix d'une femme dont les sons le surpri-

rent & l'enchantèrent. Il s'approcha avec précaution & vit, à la lueur de la lune, une jeune personne couchée sur le gazon, avec un enfant dans ses bras. Le peu de bruit qu'il avoit fait avoit pourtant suffi pour alarmer l'inconnue, qui, voyant un homme si près d'elle, se jeta tout-à-coup à ses pieds, en le suppliant d'avoir pitié de sa situation.

Mon intention n'est pas de vous nuire (lui dit-il), je ne prétends que savoir qui vous êtes, & par quelle aventure vous vous trouvez à cette heure & avec cet enfant dans un lieu si désert? Hélas! Seigneur, lui dit l'inconnue, mon histoire est trop douloureuse, elle vous amuseroit peu. Apprenez seulement que mon seul crime est d'être pauvre, & qu'on m'a refusé par-tout l'asyle que je demandois pour y passer la nuit. Le ton avec lequel elle avoit prononcé ces mots, sa physionomie intéressante, & les sanglots qui lui coupoient la voix, avoient ému *Basilio* qui, après un moment de silence, la pria de se rassurer & de le suivre.

Arrivés chez son jardinier, dont la maison étoit au bout du parc attenant au bois, il lui ordonna d'avoir soin d'elle, de son enfant, de leur procurer abondamment tous leurs besoins, & promit à l'incon-

nue de revenir le lendemain savoir de ses nouvelles.

Basilio, à son retour au château, ne dit rien de son aventure, & le lendemain n'eut rien de plus pressé que d'aller chez son jardinier pour apprendre l'histoire de l'inconnue. Sa beauté, quoiqu'obscurcie par les larmes, lui parut on ne peut plus touchante, & l'air avec lequel elle reçut ses politesses lui donna lieu de croire que la naissance de cette femme étoit au moins honnête.

Je vous dois trop, lui dit-elle, Monsieur, pour vous laisser plus long-temps ignorer quel est l'objet de vos bontés.

Je suis née à * * *. Mon père étoit au service du Signor *Gornici*, l'un des plus opulens seigneurs de ce pays. Je fus élevée avec sa fille, & mes malheurs n'ont commencé que dans l'instant où l'on voulut me marier avec l'Intendant de la maison. Je ne vous dirai point les maux où m'exposa mon éloignement pour ce mariage. Il n'étoit que trop fondé, puisque j'étois déjà unie secrètement à un jeune homme que le hasard avoit conduit dans notre province, & qui ne m'avoit quittée qu'en m'assurant qu'il ne tarderoit pas à revenir, mais dont je n'avois plus oui parler. Je me trouvois cependant dans un état qui me faisoit tout craindre de mes parens ;

& cette crainte, trop fondée, me fit prendre le parti de tromper la vigilance de mes gardes & d'aller dans l'Andalousie, où le cruel *Eldomar* (c'est le nom de mon séducteur) m'avoit dit que demeurait son père. Mais mes recherches furent vaines : le nom même d'*Eldomar* n'y étoit point connu. Je revins à Torville, où je louai un appartement ; bientôt après on m'en chassa faute de paiement. Cet enfant vit alors le jour, & je vis redoubler mon infortune. Elle étoit au comble, en un mot, lorsque le Ciel vous conduisit, sans doute, dans ce bois où vous daignâtes, avec tant de bonté, me recueillir.

L'air de candeur & l'ingénuité de l'inconnue, ne pouvoit qu'ajouter à la pitié & aux autres sentimens que *Basilio* avoit déjà conçus pour elle. Il ne la quitta qu'après avoir promis de lui en continuer les preuves, & après avoir ordonné à son jardinier de la faire passer pour une nièce qu'un paysan des environs, mort depuis peu, venoit de laisser à sa charge.

Basilio, à quelques jours de-là, saisit l'occasion de la faire passer sous ce titre, & sous le nom de *Leitia*, au service de son épouse qui, enchantée de l'adresse & de l'attachement de sa nouvelle suivante,

ne tarda pas à lui accorder toute sa confiance.

Le calme dont *Latitia* commençoit à jouir rendit bientôt à sa beauté tout son éclat ; & *Basilio* , qui chaque jour en voyoit les progrès, s'y trouva bientôt assez sensible pour ne plus être maître de lui cacher toute l'impression qu'elle faisoit sur lui.

Ah , Seigneur ! (s'écria-t-elle , en frémissant) mon destin ne peut s'adoucir. Vous connoissez & mes malheurs & l'état de mon âme. Malgré la trahison de mon époux , je vous ai dit combien je l'aime encore. J'avois compté trouver un bienfaiteur (que dis - je , hélas) ! un autre père en vous ; & j'apperçois. . . Pardon , Seigneur ! permettez - moi de retourner avec mon malheureux enfant dans les bois où vous m'avez pris , ou daignez m'épargner à l'avenir des propos qui m'alarment & dégradent les qualités que j'admirois en vous !

Cette réponse , loin de calmer l'ardeur de *Basilio* , ne fit que l'irriter encore ; mais la fermeté de *Latitia* l'empêcha de poursuivre. Il crut même devoir la calmer , en l'assurant que jamais elle n'auroit lieu de rien redouter de sa part. L'amitié que

Dona Mariana avoit pour elle facilité à *Basilio* les occasions de la rencontrer souvent seule. Mais, par malheur, *Mariana* fut emportée quelques jours après par une maladie subite, & *Latitia* en fut d'autant plus affligée, qu'elle regardoit la vie de sa maîtresse comme une sauvegarde contre les empressements de *Basilio*. Ce Seigneur, malgré les chagrins que sa femme lui avoit causés, n'étoit pas moins affligé de sa mort, & fut long-temps sans appeler *Latitia*, qui, de son côté, évita très-soigneusement les occasions de le voir. Mais le temps, après avoir calmé sa douleur, lui rendit sa *Latitia* beaucoup plus chère encore, & le força de la faire appeler, sous prétexte de recevoir ses ordres pour le nouveau gouvernement de la maison. *Latitia* sentit quel étoit le véritable objet du message. Il fallut pourtant obéir, & sa terreur augmenta d'autant plus, qu'en traversant les différens appartemens du château, elle apperçut qu'il s'étoit retiré dans le plus éloigné de tous. Approchez, lui dit-il, en congédiant les valets, j'ai à vous parler sans témoins. *Latitia*, à demi-morte de frayeur, faisoit déjà quelques pas pour sortir. Arrêtez, s'écria-t-il, en se mettant entre la porte & elle. Suis-je redoutable

24 MERCURE DE FRANCE.

pour vous ? Pouvez-vous m'insulter au point de rien craindre des sentimens que je vous ai marqués ? . . . Rassurez-vous, chère *Latitia*, je suis plus votre esclave que jamais. Vous ne verrez point un maître en moi ; &, pour vous le prouver, pour vous prouver que votre bonheur seul sera toujours l'objet de tous mes vœux, recevez cet écrain, en attendant que mes affaires arrangées me mettent en état de fonder plus solidement votre fortune & celle d'un enfant que je regarde maintenant avec des yeux de père.

Alors *Latitia*, en se précipitant à ses genoux : ne croyez pas (dit-elle), en jetant les diamans sur une table, ne croyez pas que de si dangereux présens puissent avoir quelques attraits pour moi. Ce que vous aviez d'abord fait pour mon enfant & pour sa mère vous avoit acquis de ma part tout ce que la reconnoissance a de plus tendre & de plus digne d'un cœur tel que le vôtre ; & de nouveaux bienfaits, sur-tout de cette espèce, ne pourroient que les altérer. Ah, Seigneur ! permettez qu'ils restent gravés (& dans toute leur pureté) dans le cœur de votre obligée, dans celui de mon fils ; qui n'apprendra jamais à s'exprimer intelligiblement qu'après avoir long-temps béguayé vos louanges

ges

ges & ressenti, plus que connu, tout ce qu'il doit au généreux *Basilio* ! Que vous êtes ingénieuse (s'écria-t-il) à trouver des moyens de me tout refuser ! .. Quoi, l'indigne *Eldomar* vous a trahie, vous a laissée à la merci de vos parens, vous a réduite à la plus affreuse indigence , & vous l'aimez encore ? & vous n'avez que du mépris pour moi ? .. Savez vous cependant que vous êtes en mon pouvoir ? & que l'amour trop long-temps irrité... Non ! (interrompit t-elle , avec transports , & en voulant se sauver) non , Seigneur ; dès que je ne crains point la mort , je ne puis rien craindre de vous. Eh bien (dit-il , en affectant la plus sombre froideur) ; je ne vois en vous qu'une ingrate. Allez porter ailleurs cette vertu dont votre orgueil ose ici se parer pour m'entraîner sans doute par degrés dans l'avilissement où vous voudriez me conduire. Allez , Madame , allez chercher un autre bienfaiteur pour vous , pour votre fils ; allez vous rendre son esclave , & , cédant bientôt aux besoins , accordez à sa lâcheté ce que vous refusez à qui n'eût jamais respiré que pour vous rendre heureuse... Sortez , vous dis-je , & laissez-moi.

J'obéirai , Seigneur , (s'écria-t-elle , toute en larmes) & ne survivrai point

Vol. I.

B

sans doute au malheur de vous avoir déplû. . . . Mais que va devenir mon fils ? Cet innocent vous a-t-il offensé ? — Il aura l'âme de sa mère , & je hais les ingrats.

Latitia , après l'avoir perdu de vue , frappée comme d'un coup de foudre , ne pouvoit supporter l'idée d'être si indignement chassée par *Basilio*. Elle avoit pour lui tous les sentimens qu'on doit au père le plus tendre , & ne pouvoit imaginer que l'amour eût si promptement changé l'âme d'un bienfaiteur qu'elle avoit jusques-là trouvé si noble.

Après avoir , durant quelques instans , donné un libre cours à ses larmes , elle aima pourtant mieux souffrir tous les maux qu'elle prévoyoit en quittant le château , que de s'exposer plus long-temps aux dangers qu'elle redoutoit. Son fils , qu'elle cherchoit , qui s'amusoit à des jeux de son âge , accourut alors dans ses bras ; & *Latitia* fondonoit en larmes , lorsque *Basilio* , passant par-là : Madame , lui dit-il , pourquoi vous vois-je encore ici ? Faut-il , pour me faire obéir que j'appelle ? . . . Non ! (interrompit-elle , en sanglotant) il n'en est pas besoin ; vous allez être obéi !

Latitia , après avoir été prendre ses anciens

habits chez le jardinier , sortit par la porte du parc. *Basilio* , qui la suivoit de près , la vit, sans en être apperçu, se mettre à genoux dans le bois, & adresser au Ciel une prière dans laquelle elle lui rendoit grace de lui avoir donné assez de forces pour résister à tout ce qu'elle venoit d'éprouver, & finissoit par le supplier d'avoir soin de son fils.

Cet enfant, qui n'étoit pas accoutumé à veiller si tard, pria alors sa mère de le mener coucher. Mes bras seront ton berceau , lui dit-elle : éloignons-nous d'une maison, où je voudrois n'être jamais entrée!... *Basilio* , le cœur brisé, ne put plus long-temps se contraindre. Reviens, chère *Latitia* ! s'écria-t-il, reviens, merveille de ton sexe ! Je ne voulois qu'éprouver ta vertu ; elle est inébranlable , & je ne puis que t'admirer ! Reviens, encore un coup , tout est prêt pour te recevoir, & pardonne à ton tyran, qui désormais ne veut être que ton ami.

Au moment où ils rentroient dans le château , un domestique vint remettre à *Basilio* des lettres de *Don Henriquez* , son fils, à qui il avoit ordonné de revenir de ses voyages. Il lisoit l'une de ces lettres, lorsque *Latitia*, ayant porté les yeux sur l'adresse, fit un cri douloureux & s'éva-

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

nouit. Qu'avez-vous donc ? (lui dit *Basilio*) après qu'on l'eut fait revenir. Quelle terreur subite a pu vous procurer cet accident ? — Pardon, Seigneur ! mais de grace, dites-moi de qui est cette lettre ? — De mon fils. — De votre fils ? — Oui, Madame, de mon fils que j'attends, & qui me mande qu'il arrive. — Ah, juste Ciel ! ... Ce fils est mon époux ! C'est ce même *Eldomar* que j'accusois de trahison, & dont j'ai si long-temps pleuré la perte. — Qu'entends-je ! il seroit votre époux ? — Il l'est, Seigneur ! il l'est ; je vous en ai montré la preuve : il est le père de mon fils Et c'est lui que j'aimois en vous ! Mais, hélas ! à travers mon ravissement, quelle terreur vient tout à-coup glacer mon âme ? Moi l'épouse de votre fils ? Ah ! Seigneur, que je crains pour lui, comme pour moi, tout l'excès de votre courroux ! — Mais l'écriture auroit pu vous tromper ? — Non ! Seigneur, non ! ses traits sont trop bien gravés dans mon cœur. D'ailleurs, la lettre que voici, celle qu'il m'écrivit lorsqu'il m'abandonna, ne peut vous laisser aucun doute.

Basilio, après avoir confronté les deux lettres, ne douta presque plus qu'*Eldomar* ne fût en effet *Henriquez*, & se trouvoit dans l'embarras de savoir comment agir

en cette occasion , lorsqu'il entendit crier dans le château que son fils arrivoit.

Après avoir ordonné à *Latitia* de passer dans un cabinet voisin , & de ne paroître dans l'appartement que lorsqu'elle y seroit appelée , il alla recevoir son fils.

Dès qu'il eut reçu ses embrassemens : pourquoi (lui dit-il , d'un air sévère) avez-vous quitté Naples, pour revenir en Espagne, & même à Ségovie, sans m'en avoir fait part? . . . Vous vous troublez, *Henriquez* ? Ne déguisez rien ; je fais tout.

Henriquez lui avoua qu'après s'être vu forcé de se battre avec le neveu du Vice-roi de Naples, qu'il avoit blessé à mort, il s'étoit sauvé avec son gouverneur dans l'intention de faire voile pour l'Angleterre; mais qu'ayant été accueillis par une tempête qui les avoit jettés sur les côtes d'Espagne, il avoit changé de nom à Ségovie, d'où il avoit passé en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, & d'où il étoit revenu pour embrasser le meilleur des pères.

Je suis charmé de ton retour, lui dit *Basilio*, & d'autant plus que j'ai trouvé pour toi une épouse aussi charmante que riche. Prépare-toi à l'épouser avant qu'il soit huit jours. . . Tu pâlis! . . . Qu'as-tu donc, mon fils ? La proposition te déplait-elle ? *Mon*

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

père, (lui dit-il, en essayant de se remettre) des raisons que je vous dirai... me forcent de vous supplier!... Je vous entends (interrompt *Basilio*) quelque affaire de cœur, quelque amourlette, & peut-être!... Mais non, car si je le croyois... — Ah, mon père, ne croyez pas (à supposer que je fusse engagé) que votre fils eût oublié ce qu'il doit à son sang, au rang que vous tenez...

Non! (s'écria *Latitia*, en volant dans ses bras) Non! cher époux, non Seigneur *Basilio*, ma maison, & vous l'avouez, vaut la vôtre, puisque vous voyez en moi la fille unique du *Signor Garnici*, dont l'opulence & le nom sont également connus.

O ma chère *Antonia*! (dit *Henriquez* en l'embrassant) combien de temps ton père & moi ne t'avons-nous point cherchée dans toutes les Espagnes, d'où je ne suis presque point parti? Que de larmes tu m'as coutées, ainsi qu'à ton malheureux père! Hélas! nous ne comptons plus te revoir!... Et c'est ici, c'est chez mon père même où je retrouve une épouse, que je n'avois quittée, pendant quelques mois, que pour sauver ma tête d'un ennemi puissant!... Ah, Seigneur! Ah, mon père! Pardonnez-nous à tous les deux, & per-

mettez que nous allions rendre la vie à celui de ma chère & digne épouse!... *Basilio*, aussi attendri qu'enchanté, après s'être livré à leurs embrassemens, s'y arracha, en leur disant qu'il alloit revenir.

Il reparut, en effet, l'instant après, avec son petit-fils dans ses bras. Tiens (dit-il) mon cher *Henriquez*, voici, avec mes vœux pour votre bonheur mutuel, ainsi qu'avec mes biens, ce que je t'offre encore... Embrasse ton enfant.

Les transports, les explications, les aveux mutuels, tant de la part des deux époux que de celle de *Basilio* même, se peuvent aisément présumer.

Il nous reste uniquement à dire que tous les trois partirent dès le lendemain pour *** où le *Signor Garnici*, qui croyoit sa fille à jamais perdue pour lui, ressentit & partagea les mêmes transports, & que nos deux époux, après avoir été de nouveau mariés dans sa chapelle, ont longtemps joui de leur bonheur, & laissé des héritiers dignes d'eux.

Par M. DE GOUVE, de Vitry.



SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

CHANSON de PASSERAT.

VIENS, belle, viens te pourmener
Dans ce bocage ;

Entend les oiseaux jargonner,
De leur ramage.

Mais écoute, comme sur tous,
Le rossignol est le plus doux,
Sans qu'il se lasse.

Oublions tout deuil, tout ennui,
Pour nous réjouir comme lui ;
Le temps se passe.

Laiçons, laiçons regret & pleur
A la vieilleſſe ;

Jeunes, il faut cueillir la fleur
De la jeuneſſe.

En ce tant gentil mois de mai,
Ors que le Ciel est le plus gai,
Aimons, Mignone,

Ne combattons point le deſir ;

En ce monde n'a de plaisir,
Qui ne s'en donne.

Jean Passerat fut un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, poète très-eſtimé en poéſie françoïſe & latine, & auſſi célèbre du moins, par l'eſprit de galanterie qui règnoit dans ſon commerce. Il étoit né en 1529.

CHANSON de BERTHAUD.

QUAND je revis ce que j'ay tant aimé ,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé ,
Ne fît l'amour dans mon âme renaître ,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblât l'esclave fugitif
A qui le sort fait rencontrer son maître.

Que de discours mon âme séduisans ,
Que de penfers l'un l'autre détruisans ,
Sentis-je alors agiter mon courage !
Que mon esprit de ses lacs échappé ,
Se repentit de s'être détrompé !
Qu'il me déplût d'être devenu sage !

Berthaud étoit Aumônier de *Catherine de Médicis* , & Evêque de Séez. La poésie a été cultivée long-temps par les personnes élevées aux plus grandes dignités. Les vers les plus tendres ne faisoient point soupçonner les mœurs du poète : l'usage étoit d'avoir une *Iris* imaginaire qu'on chantoit , à l'imitation des poètes de l'antiquité. Il faut avouer que la mode a bien changé ; les gens du monde sont dans l'habitude d'avoir des *Iris* réelles ; mais ils ne sentent ni n'écrivent rien de tendre pour elles.

Un autre poète illustre a traité depuis *Berthaud* le même sujet de la chanson qu'on vient de lire , & à laquelle le caractère de vérité & de simplicité

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

qui y règne donne un prix infini : on sera étonné de la différence.

CHANSON DE DESPRÉAUX.

*Voici les lieux charmans où mon âme ravie
Passoit à contempler Silvie ,
Ces tranquilles momens si doucement perdus.
Que je l'aimois alors ! Que je la trouvois belle !
Mon cœur , vous soupirez au nom de l'infidelle :
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?*

On conviendra que ces jours de contemplation si doucement perdus , & ce tour précieux , mon cœur , avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ? sont bien loin de la manière de sentir & d'écrire de *Berthaud*. Ne peut-on pas dire que si *Despréaux* avoit pû juger sa chanson aussi médiocre qu'elle l'est , il auroit désiré que *Quinault* , l'immortel *Quinault* , l'eût faite ?

CHANSON D'ANDRÉ DE LA VIGNE.

Secret d'ANNE DE BRETAGNE.

DE trop aimer c'est grand'folie ,
Quelque chose que l'on m'en die :
De trop aimer c'est grand'folie ,
Je le fais bien quant à ma part.
De trop aimer c'est grand'folie :
Qui sage est , bientôt s'en départ.

André de la Vigne , ainsi que plusieurs autres poètes , a peint l'amour en beau & en laid. *Antoine Heroët* , auteur du poème intitulé : *la Parfaite*

Amie, qui est la vertu, a donné le mot de cette espèce d'énigme dans des vers très-aimables que voici.

POURTRAIT DE L'AMOUR.

*J'ai vu Amour pourtrait en divers lieux ;
L'un le peint vieil , cruel & furieux ;
L'autre , plus doux , enfant , aveugle , nud ;
Chacun le tient pour tel qu'il l'a connu ,
Par ses bienfaits , ou par sa forfaiture.
Pour mieux au vrai définir sa nature ,
C'est que chacun varie en son cerveau
Un Dieu d'amour , pour lui propre & nouveau ;
Et qu'il y a , si le dire est permis ,
D'aimer autant de sortes que d'amis.*

CHANSON de BERTHAUD.

AU bord d'une fontaine ,
Tircis brûlant d'amour ,
Contoit ainsi sa peine ,
Aux échos d'alentour :
Félicité passée ,
Qui ne peut revenir ,
Tourment de ma pensée ,
Félicité passée ,
Que n'ai-je , en te perdant ,
Perdu le souvenir !

Cette chanson , entre toutes les poésies de *Berthaud* , a eu un succès bien distingué. Messieurs de Port-Royal , dans leur *Commentaire sur Job* , la citent comme une des meilleures qu'on ait faites.

B vj

PORTRAIT d'ADELAÏDE.

SANS le savoir vous êtes belle ,
Vous nous charmez sans le vouloir ;
L'amour rit dans votre prunelle ,
Qui de votre âme est le miroir.
Adelaïde , à son pouvoir ,
Serez-vous donc toujours rebelle ?
Faudra-t-il vous voir , à jamais ,
Mépriser les loix d'un empire
Que vous savez si bien prescrire ,
Et qui vous doit tant de sujets ?

L'ETOURNEAU.

*HOMMAGE A L'AMOUR.**ROMANCE.*

J'AI vu couler ma jeunesse ,
Et l'aurore de mes jours ,
Sans sourire à la tendresse ,
Sans caresser les amours.
Si , dès mon adolescence ,
Je n'ai point traîné leur char ,
C'est qu'on a plus de constance
Quand on aime un peu plus tard.

Je touche à cet heureux âge
Qui rend fidelle un amant ;
Je vais bientôt rendre hommage
A l'amour , au sentiment.
Va , mon cœur , rends-toi propices
Ces deux êtres immortels ;
Offre à l'un des sacrifices ,
Dresse à l'autre des autels.

Déjà *Lise* est ma maîtresse ,
J'arbore , amour , ton drapeau ;
Mets dans mon cœur ta tendresse
Et dans mes mains ton flambeau.
Tu peux l'y laisser sans craindre
De le voir un jour finir ,
Il ne doit jamais s'éteindre
Que par mon dernier soupir.

LETTRE à l'Auteur du *Mercury*.

A Dunkerque , le 20 février 1767.

J'AI l'honneur de vous faire part , Monsieur , d'une mascarade galante qui s'est faite dimanche dernier au bal public qui se donne dans cette ville. Deux Officiers de la garnison , dont l'un étoit caché dans la caisse d'un oranger imité , & l'autre

38 MERCURE DE FRANCE.

sous l'habit d'un jardinier, se sont arrêtés
vis-à-vis Mde de F***, femme char-
mante à tous égards. L'arbre étoit chargé
d'oranges & d'une seule pomme au milieu,
que l'Officier jardinier a cueillie & présen-
tée, avec les vers suivans, à Mde de F***.

PARMI les fruits charmans que cet arbre procure,
Une pomme aujourd'hui s'est offerte à mes yeux.
En osant vous l'offrir que je me trouve heureux !
Je n'ai point de *Pâris* emprunté la figure,
Mais je suis bien certain de juger encor mieux.
Sans craindre de *Junon* la fureur implacable,
Ou sa colère ou ses mépris,
Je fais donner la pomme à la plus agréable,
Et je trouve dans vous & *Minerve* & *Cypis*.

Le même Officier avoit joué le même
jour le rôle de *Zamore* dans une représen-
tation d'*Alzire*, que MM. de la garnison
ont rendue avec assez de succès ; il fit, le
matin, l'envoi des vers suivans à Milles
V. jeunes personnes connues par
leurs belles qualités & leur figure intéres-
sante : elles sont trois sœurs.

Présidez à nos jeux, venez, *trio* des Grâces,
De l'amoureux *Zamore* écouter les malheurs ;
Peut-être que, sensible à toutes ses disgraces,
Et le cœur attendri, vous verserez des pleurs.

Si , dans le fond des bois de son pays sauvage ,
 A ses yeux étonnés vous vous fussiez offert ,
 Il eût été François au milieu d'un désert ,
 Il oublioit *Alzire* & vous rendoit hommage.

D. L. M.

ÉPÎTRE à M. CARON DE BEAUMAR-
 CHAIS, sur son drame intitulé *Eugénie* ;
 par une Muse Jouaillière. A Paris, ce
 15 Février 1767.

F A V O R I des neuf Sœurs, de *Plutus* & des Grâces,
 Toi , qui crée aisément & jamais ne te laisses ;
 Qui du sein des plaisirs délicats & brillants ,
 Soutenu du mérite & du Dieu des talens ,
 A travers le cahos d'un monde atrabilaire (1) ,
 As su te faire jour , nous étonner , nous plaire ;
 Pour les pleurs qu'*Eugénie* arracha de mes yeux ,
 Accepte mon hommage : il n'est pas précieux ,
 Je le fais : dans les mains d'un malheureux profane ,
 La plus brillante fleur dépérit ou se fane ,
 Et le zèle épuré, sans l'éclat d'un grand nom ,
 Trouve aussi peu d'égards que n'en trouva *Timon* (2).

(1) La cabale.

(2) C'est *Timon*, dit le *Misanthrope*.

Parmi ces hommes faux dont il vantoit les charmes,
 Et qui furent depuis le sujet de ses larmes.
 Mais qu'ai-je à redouter, aimable *Beaumarchais* ?
 Je parle au sentiment ; & certain du succès ,
 Je ne suis que l'écho d'un juge respectable ,
 De ce sexe enchanteur à tes vœux favorable :
 Mon cœur dicte ; il s'est joint à cette autorité ,
 Et me sert d'*Apollon* dans ma témérité :
 A ses ordres pressans je ne saurois me taire.
 Mais , pour vanter ta Muse , il faudroit un *Voltaire* :
 C'est alors qu'avec goût j'essaierois un précis
 De l'effet que ton drame a fait sur mes esprits ,
 Sur . . . non ; ces soins divers sont dûs à la nature.
 Je craindrois d'obscurcir sa céleste parure ,
 Dont l'éclat fait ta gloire & brille en tes héros.
 J'ai vu de vains frélons s'exhaler en propos ,
 Frémir de la pitié qu'inspiroit *Eugénie*
 Sur tous les spectateurs frappés de ton génie.
 Jadis dès ton aurore (1) , avec rapidité ,
 Te frayant un sentier à l'immortalité ,
 Tu sus prouver à l'homme engourdi dans la masse,
 Que par de beaux travaux on peut franchir l'espace
 Qui sépare les cerfs des mortels demi-dieux ,
 Le pédantesque orgueil du savoir glorieux ,
 L'ignorance à rabat du Magistrat fidèle ,
 Et l'indolent *Crésus* du héros plein de zèle.

(1) Les gens de lettres , comme les artistes ,
 savent que M. *Caron de Beaumarchais* s'est signalé
 dans divers genres utiles & agréables.

Quand ta Muse, féconde en ressorts merveilleux,
 Mettoit en action les charmes périlleux,
 Du feu qui nous consume & qui nous vivifie,
 Elle prit dans un cœur que le Ciel gratifie,
 Des attraits séduisans le vertueux essain;
 Et c'est à *Doligni* (2) qu'elle fit ce larcin,
 Sans la rendre moins riche & moins intéressante
 Aux yeux d'un public juste épris de cette amante:
 Tout, jusqu'à son silence & ses treffaillemens,
 Aux pieds d'un père intègre & plein de sentimens,
 Prouve qu'en s'exerçant d'après de tels modèles,
 Ton pinceau peut atteindre à ceux de nos *Apelles*.
 Déjà dans ce fier groupe où le sang & l'honneur,
 D'un fourbe audacieux préparent le bonheur,
 Où le cœur le plus dur, l'âme la plus féroce,
 Semblent se révolter du stratagème atroce
 De ce Lord *Clarandon*, politique inhumain;
 On sent que la Vertu t'avoit guidé la main,
 Tandis que de concert *Minerve* & la *Prudence*
 T'inspiroient les moyens de venger l'innocence,
 En plaçant dans le cœur d'un fougueux scélérat
 Les remords, dignes prix de son lâche attentat.
 Dès qu'on enfante une hydre, étant sûr de l'abattre,
 Qu'il est beau de sortir des règles du théâtre!
 « Il n'est point de serpent ni de monstre odieux,
 » Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux ».

(2) Nous croyons ne rien dire de trop de cette jeune Actrice, qui a su joindre supérieurement le jeu du sentiment à celui du pathétique.

42 MERCURE DE FRANCE.

Voilà ce que nous dit un sévère critique ;
Le phâre des auteurs dans son *Art Poétique*.
Mais, *Caron*, de ces mots ne va point mésuser.
Thalie, en instruisant, veut toujours amuser :
Et son talent divin, sans être triviale ,
Est de nous faire rire en glissant sa morale :
La nature est son guide : unie en ses atours ,
Dans le cœur des humains elle prend ses secours :
Des roses de Cythère elle embellit la scène ,
Et doit laisser le glaïve au moins à *Melpomène*.

P. S. Nous prions M. de la Place d'avoir quelque indulgence pour ce foible essai de *la Muse Jouaillière* ; de ne pas l'oublier, & de faire de sa part des excuses à l'aimable auteur d'*Eugénie*, sur la liberté qu'elle prend de joindre le précepte à l'éloge : elle l'a cru nécessaire pour ramener le goût du *bon comique*.



LETTRE à M. DE LA PLACE , en faveur
du prétendu préjugé qui note d'infamie
les parens des suppliciés.

J'ENTENDS tous les jours, Monsieur, de très-honnêtes gens se récrier avec amertume contre le préjugé qui note d'infamie les parens des personnes suppliciées. On nous envoie à l'école chez nos voisins qui, dit-on, admettent indistinctement & sans répugnance à leur table l'exécuteur & le père du supplicié. « Mon oncle, disent-ils, » se fait fustiger, pendre, scier, rouer ou » empaler ; dois-je perdre pour cela la » réputation d'honnête homme, d'homme » de bien ? La probité seroit bien à plaindre, si elle dépendoit de celle de nos » proches. Le préjugé ridicule, ajoutent-ils, l'Anglois raisonnable le foule aux » pieds, le François imbécille le respecte » encore, & il n'y a qu'un très-petit nombre de personnes sensées & équitables » qui refusent d'adorer l'idôle ».

Je ne fais, Monsieur, si je suis dans l'erreur ; mais ce qu'on appelle préjugé & injuste & ridicule, je l'ai toujours regardé comme une sage institution que tout bon

gouvernement devroit adopter. Il me semble que , dans un Etat où ce préjugé seroit dominant , il y auroit moins de forfaits & plus de vertus , parce qu'il imposeroit à chaque famille l'obligation de veiller sur tous les membres qui la composent.

On m'objectera que les fautes sont personnelles ; je répondrai qu'elles le sont quant à la peine & non quant à l'ignominie ; & en voici la raison. Chaque membre d'une famille est un dépôt sacré que l'Etat , toujours attentif au bon ordre , confie aux soins vigilans de cette même famille ; de sorte qu'elle en doit répondre à la société : elle est donc comptable à la société du crime de ses membres ; par conséquent elle doit partager , sinon la peine , du moins l'infamie attachée au crime & au supplice. *Mutius* pleure , gémit & porte sur son front flétri toute l'empreinte du désespoir : le glaive redoutable de *Thémis* vient d'arracher à sa tendresse un fils unique , adoré , mais coupable. Moi , simple particulier , témoin de sa vive douleur , je mêlerai mes larmes avec celles de ce père inconsolable , je dois le faire : l'humanité me l'ordonne. Mon cœur se déchire au spectacle qu'il me présente.

Mais qu'importe au législateur qui ne voit les choses qu'en grand , qui ne doit

porter ses regards que sur le bien général de la patrie ; que lui importe , dis-je , qu'un père verse des pleurs de sang sur le tombeau d'un fils criminel ? Que lui importe à ce législateur que toute une famille traîne à sa suite les chaînes accablantes de l'infamie , si le supplice d'un mauvais sujet & l'ignominie de ses proches peuvent contenir dans le devoir mille & mille familles ? D'ailleurs un père partage la gloire de son fils : l'opprobre de celui ci doit donc rejaillir sur celui-là.

Ainsi *Mutius* a tort de se livrer au désespoir , & il a raison. Il a tort , si l'amour du bien public ne fait point taire en lui la voix de la nature. Il a raison , si les larmes , qui baignent ses jouës , partent du remord secret d'avoir négligé totalement l'éducation de son fils , ou de n'avoir pas veillé avec assez d'attention sur sa conduite.

« Mais, s'écriera-t-on, vous assujettissez un père à une vigilance bien gênante » ?

Est-ce moi qui lui impose ce joug à ce père ? N'est-ce pas l'intérêt commun , ou plutôt , n'est-ce pas lui-même qui s'est jetté volontairement dans ce prétendu esclavage ? Il a voulu être père : il a donc contracté avec la nature , la religion & l'Etat , des obligations qu'il ne doit jamais

LE mot de la première énigme du Mercure de mars est les *mines*. Celui de la seconde est le *carême*. Celui du premier logogryphe est *logogryphe* lui-même ; on y trouve *Eloi* , *Roi* , *gloire* , *plie* , *orge* , *poire* , *loi* , *lyre* , *épi* , *horloge*. Et celui du second est *impolitesse* ; dans lequel on trouve *pistole* , *pitié* , *estime* , *peste* , *impôt* , *temps* , *Selim* , *imposte* , *miel* , *mois* , *toile* , *Isis* , *pet* , *sel* , *pelisse* , *liesse* , *missel* , *Sem* , *optimè* & *pessimè*.

E N I G M E S.

Air : Réveillez-vous , belle endormie , &c.

JE suis une étrangère en France ,
 Mais on m'y nomme très-souvent ;
 Pour la dette , ou pour la créance ,
 Je suis une , deux , trois , dix , cent.

A mon nom seul on est sensible ,
 Jugez donc de mon possesseur !
Harpagon me rend peu visible ,
 Il craint toujours un ravisseur.

Je

Je me fais voir seule en Espagne.
 En France a-t-on besoin de moi ?
 Un nombre d'êtres m'accompagne,
 Pour m'acquitter de mon emploi.

A tout mortel j'ai droit de plaire ;
 On me voit peu parmi les gueux.
 Vainement je prétendrois faire
 Commerce durable avec eux.

Par M. B.A. . . à Montdidier.

A U T R E.

Air : Ton humeur est , Catherine , &c.

MON être , fort respectable ,
 Donne un libre essor aux sens ;
 Je vois , d'un œil favorable ,
 Pauvres comme riches gens.
 Adieu de moi fit usage ,
 Et les enfans comme lui.
 Qui me néglige , ou m'outrage ,
 Du Ciel n'aura point l'appui.

Je déteste l'artifice ,
 Je ne veux point qu'avec moi
 Jamais paroisse le vice ,
 Je suis franc , de bon aloi.

Vol. I.

C

LE mot de la première énigme du Mercure de mars est les *mines*. Celui de la seconde est le *carême*. Celui du premier logogryphe est *logogryphe* lui-même ; on y trouve *Eloi* , *Roi* , *gloire* , *plie* , *orge* , *poire* , *loi* , *tyre* , *épi* , *horloge*. Et celui du second est *impolitesse* ; dans lequel on trouve *pistole* , *pitié* , *estime* , *peste* , *impôt* , *temps* , *Selim* , *imposte* , *miel* , *mois* , *toile* , *Isis* , *pet* , *sel* , *pelisse* , *liesse* , *missel* , *Sem* , *optimè* & *pessimè*.

E N I G M E S.

Air : *Réveillez-vous , belle endormie , &c.*

JE suis une étrangère en France ,
 Mais on m'y nomme très-souvent ;
 Pour la dette , ou pour la créance ,
 Je suis une , deux , trois , dix , cent.

A mon nom seul on est sensible ,
 Jugez donc de mon possesseur !
Harpagon me rend peu visible ,
 Il craint toujours un ravisseur.

Je

Je me fais voir seule en Espagne.
 En France a-t-on besoin de moi ?
 Un nombre d'êtres m'accompagne,
 Pour m'acquitter de mon emploi.

A tout mortel j'ai droit de plaire ;
 On me voit peu parmi les gueux.
 Vainement je prétendrais faire
 Commerce durable avec eux.

Par M. B.A. . . à Montdidier.

A U T R E.

Air : Ton humeur est , Catherine , &c.

MON être , fort respectable ,
 Donne un libre essor aux sens ;
 Je vois , d'un œil favorable ,
 Pauvres comme riches gens.
 Adieu de moi fit usage ,
 Et ses enfans comme lui.
 Qui me néglige , ou m'outrage ,
 Du Ciel n'aura point l'appui.

Je déteste l'artifice ,
 Je ne veux point qu'avec moi
 Jamais paroisse le vice ,
 Je suis franc , de bon aloi.

Vol. I.

C

Qui suit ma loi , vraiment sage ,
 En éprouve la douceur ;
 A qui met son cœur pour gage ,
 Je procure le bonheur.

Par le même.

LOGOGRAPHES.

Air : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

Deux êtres , l'un dans l'autre entrans ,
 Composent ma nature.
 J'en impose aux petits , aux grands ,
 Par ma seule figure.

Je paroïs un puissant seigneur ,
 En m'ôtant queue & tête ;
 Et de lui plaire le bonheur
 Doit être un jour de fête.

Par le même.

AUTRE.

JE suis un être hermaphrodite ,
 Mais moins mâle que féminin ;
 Par conséquent un peu malin.
 Dans ma queue est tout mon mérite.

Je suis un vrai poison , je suis un vrai ragoût ,
Quand un peu de sel m'affaisonne.

Je fais rire & pleurer : méchante , je suis bonne.

Les dévots , les prudes sur-tout ,

Savent mieux goûter que personne ,

Dans le mal que je fais le plaisir que je donne.

Mais , lecteur , avançons , & suis-moi jusqu'au bout.

Je marche sur neuf pieds ; si tu me décomposes ,

Tu vas trouver en moi bien des mots , bien des
choses.

Je t'offre sur le champ la mère de *Jésus* ;

Les auteurs de ton être ; un Duché d'Italie ;

Cet Etat florissant qui vit régner *Pyrrhus* ;

Une ville en Bohême ; une autre en Livonie ;

Trois en France ; une place où l'on bat le froment ;

Un fort flottant sur l'eau de nouvelle fabrique ;

Un réservoir utile ; un terrible élément ;

Un autre très-subtil ; un terme de musique ;

Un nom de magistrat ; un titre encor plus grand ;

Un noble serviteur , espiégle d'ordinaire ;

Un oiseau babillard ; un pontife Romain ;

Des trésors de *Cérès* l'heureux dépositaire ;

Le chapelet du Dieu du vin ;

Certain point sur lequel le sexe est peu sincère ;

Un mal contagieux ; un office divin ;

Le nom de ces trois Rois que révère l'église ;

Un instrument qui pulvérise ;

Un autre utile à tout marin ;

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Un être très-commun & dans le fond très-rare ;
Ce qu'à son créancier demande un débiteur ;
Ce que crie un cocher au passant qui le barre ;
Ce qui souvent arrête un versificateur ;
Un esclave souvent sous le titre de maître ;
Ce qui te fait mouvoir , & penser , & sentir ;
Enfin , un autre toi. Lecteur , je vais finir ;
Je t'en ai dit assez pour me faire connoître.

C H A N S O N.

AU sein des lys & des roses ,
Belle *Eglé* , pris-tu le jour ?
Sur tes lèvres demi-closes
On voit reposer l'amour.
Ce Dieu te prête ses armes ;
Tu fais briller son flambeau :
Conserve à jamais ses charmes ,
Mais écarte son bandeau.

Par M. Tv. à Castres.



Tendrem^t.



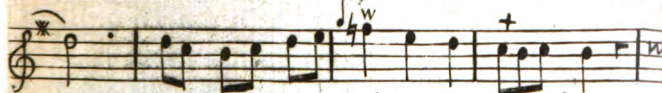
Au sein des lys et des ro - - ses, Belle *Æ*



= glé, pris-tu le jour? Sur tes lè-vres demi



clo - - ses, On voit re po - - ser L'a - - mour!



mour! Ce Dieu te prête ses ar - - mes,



Tu fais bril ler - - - - - son flam beau ;



Conserve à jamais ses char-mes, Mais é -



= car - - te son ban - - - deau .

A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANECDOTES Françaises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XV. A Paris, chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin; 1767 : un volume in-8° d'environ 600 pages.

C E livre, qui n'a été qu'annoncé dans le Mercure du mois dernier, mérite l'accueil que le public semble déjà lui faire. On doit le considérer sous deux points de vue différens, mais qui se rapportent au même but, qui est d'en rendre la lecture également agréable & instructive. Le premier objet est rempli par une suite d'anecdotes bien choisies, & placées suivant l'ordre chronologique, ce qui leur donne beaucoup de variété. A une action hardie, à une bataille mémorable succède un trait plaisant ou sérieux, une pensée ingénieuse, un bon mot, ou un événement remarqua-

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

ble. Nos Rois, nos héros, nos grands hommes, tous ceux que nous avons le plus d'intérêt de connoître, viennent, pour ainsi dire, s'y peindre eux-mêmes, & se montrer tels qu'ils étoient. Cette partie est la plus amusante, comme la plus considérable de ce recueil. L'autre consiste dans un grand nombre de notes & de courtes dissertations, où l'on développe, avec autant de netteté que de précision, tout ce que l'on peut remarquer sur la Nation Françoisse depuis le premier instant qu'elle a commencé de paroître dans l'histoire, jusqu'au temps où elle est devenue telle que nous la voyons. On y trouve l'origine, le caractère & le génie propre des anciens Francs ; leur religion, leurs loix, leurs coutumes, & leurs établissemens dans les Gaules : l'origine des proverbes, des usages, des noms & des titres qui se sont conservés jusqu'à nous : l'origine des arts & des sciences, leurs progrès, leur décadence, & leur chute : les jeux & les spectacles sont présentés successivement depuis les premiers combats d'animaux, jusqu'au temps de *Corneille*, de *Racine*, de *Moliere* : les monnoies, les habits, les usages de la vie commune, en un mot, ce que l'on entend par les mœurs de la Nation Françoisse, tout y est développé

autant que l'exigeoit chaque objet en particulier ; & l'on peut dire que ce livre amusant , instructif , est un des plus agréables que nous ayons en ce genre. Il sera aisé d'en juger par quelques traits que nous allons citer.

La bravoure & la noblesse des sentimens faisoient le fond du caractère des Francs. Les Romains les accusoient d'être menteurs & perfides , parce qu'ils les trouvoient toujours prêts à reprendre les armes pour les intérêts d'une liberté que Rome vouloit opprimer , & que les Francs défendoient en bravant tous les dangers. D'ailleurs , les Romains eux-mêmes rendoient justice au respect infini que ces fiers ennemis avoient pour les droits de l'hospitalité ; & les Grecs avoient ce proverbe : « ayez le François pour ami ; ne » l'ayez pas pour voisin ». Tous les reproches odieux cessèrent avec la nécessité des moyens propres à former un établissement solide ; & l'on donna le nom de *franchise* à un caractère ouvert , plein de droiture & de sincérité.

510.

Clovis donna des bracelets & des baudriers de faux or à des traîtres qui lui avoient livré *Ranataire* , Roi de Cambrai.

C iv

Ceux-ci se plaignant de la tromperie :
 « allez , leur dit-il , vous êtes des infâmes
 » dont la trahison ne mériterait que des
 » supplices ».

553.

Théodebalde ou *Thibaut* , Roi d'Austrasie (Metz en étoit la capitale) , adressa cet apologue à un homme qui s'étoit fort enrichi à ses dépens : « un serpent se glissa
 » dans une bouteille remplie de vin , &
 » en but tant qu'il s'enfla au point de ne
 » pouvoir plus sortir : le maître de la bouteille arrive & dit au serpent : rends ce
 » que tu as pris , & tu sortiras aussi aisément que tu es entré ».

En parlant des épreuves , on rapporte que vers le treizième siècle un homme refusoit de subir celle du fer chaud , & disoit , pour autoriser son refus , qu'il n'étoit pas un charlatan. Le Juge lui faisant quelque instance pour l'engager à se soumettre à la loi : « je prendrai volontiers
 » le fer ardent , répondit-il , pourvu que
 » je le reçoive de votre main ». Le Juge décida qu'il ne falloit pas tenter Dieu.

1119.

Les François battus à la journée de Brenneville , fuyoient devant le Duc de

Normandie. Un Anglois saisit la bride du cheval de *Louis-le-Gros*, en criant : « le » Roi est pris ! Le Roi répondit en riant : « ne fais-tu pas que même, au jeu des » échecs, on ne prend jamais le Roi ? » En parlant ainsi il portoit à ce soldat un coup de sa masse d'armes, & l'abattoit mort à ses pieds.

1386.

Un chef de brigands, nommé *Aymenrigot-tête-noire*, avoit amassé des sommes immenses. Peu de jours auparavant sa mort il assembla sa troupe, se choisit un successeur, & fit son testament en ces termes : tout premièrement, je laisse à la chapelle Saint Georges, pour les réparations, mille & cinq cents livres. *Item*, à ma mie, qui loyaument m'a servi ; & le surplus, leur dit-il, en montrant son coffre fort, vous êtes compagnons, & devez être frères : partagez entre vous tout bellement ; & , si vous ne pouvez être d'accord, & que le Diable se mette entre vous, vous voyez-là une hache bonne, forte & bien tranchante, rompez l'arche (le coffre), & puis en ait qui en avoir en pourra. Le Diable se mit entre ces compagnons qui devoient être frères ; & la loi du plus fort régla la part que chacun eut au trésor du testateur.

L C v

1405.

Le Duc *d'Orléans*, frère du Roi *Charles VI*, descendoit avec la Reine la montagne de Saint-Germain. On ne pouvoit plus retenir les chevaux, & il couroit risque d'être précipité dans la Seine, sans un écuyer qui eut la présence d'esprit de couper les traits. Le Prince, effrayé du danger auquel il venoit d'échapper, fait publier qu'il payera ses dettes au plutôt. Huit cents créanciers se présentent au jour indiqué. Le Duc avoit changé d'avis, & ses Officiers donnèrent cette réponse au lieu d'argent. « Le Prince vous fait beau-
» coup d'honneur de vous devoir, & vous
» aurez tout lieu d'être flattés qu'il daigne
» penser à vous quelquefois ».

1463.

Louis XI descendit un soir dans les cuisines de son château du Plessis-lès-Tours, & y trouva un enfant de quatorze à quinze ans qui tournoit la broche. Le Roi, frappé de la figure de cet enfant, lui demande : « d'où es-tu ? quel est ton
» nom ? combien gagnes-tu ici ? . . . Je
» suis de Berry ; je m'appelle *Etienne*,
» marmiton de mon métier, & je gagne
» autant que le Roi. . . . Que gagne le

» Roi ? lui dit *Louis*. . . . Ses dépens &
 » moi les miens, répondit *Etienne* ». Cette
 réponse plut au Prince : il tira le marmiton
 des cuisines, en fit son valet de chambre,
 & le combla de bienfaits.

1471.

Un Astrologue prédit la mort d'une
 femme que le Roi aimoit ; & le hasard
 ayant justifié la prédiction, le Prince fit
 venir l'Astrologue : « toi qui prévois tout,
 » lui dit-il, quand mourras-tu ? . . Trois
 » jours avant Votre Majesté, répondit cet
 » homme », en soupçonnant que le Roi
 lui tendoit un piège.

1505.

Quelques soldats vantoient leurs blessures
 en présence de *Louis XII* ; il leur demanda :
 « qui vous les a faites ? . . Ce
 » sont les ennemis de Votre Majesté. . . .
 » Ils étoient dont plus braves que vous ?
 » dit le Roi. Non, Sire, répond l'un d'eux,
 » ils n'ont fait que nous blesser, & nous
 » les avons tués ».

1512.

Louis XII, obligé de soutenir la guerre
 contre une ligue puissante, cherchoit tous
 les moyens de fournir à cette dépense sans

C yj

augmenter les impôts sur le peuple : « ah !
 » nous travaillons en vain , dit-il un jour ,
 » ce gros garçon gâtera tout » ! Il parloit
 de *François I* , dont il prévoyoit que le
 luxe causeroit beaucoup de dissipation dans
 les finances.

1562.

Le Baron *des Adrets* prend le fort de
 Montbrison dans le Forez , & fait couper
 la tête aux chefs des catholiques qui dé-
 fendoient la place. Il ordonne aux autres
 de monter sur une tour fort élevée d'où
 on les force de se précipiter eux-mêmes.
 Un de ces malheureux s'avance deux fois
 pour sauter & s'arrête aussi-tôt ; le Baron
 lui dit qu'il fait perdre trop de temps avec
 toutes ces façons : « Monsieur, reprend
 » l'autre, je vous le donne en dix à faire
 » un pareil saut ». Cette plaisanterie lui
 sauva la vie.

1584.

Armand de Gontaut de Biron, obligé
 de produire ses titres de noblesse , pour
 recevoir l'Ordre du Saint Esprit , n'en
 présenta que cinq ou six fort anciens, &
 dit au Roi : « Sire, voilà ma noblesse ici
 » comprise... mais la voici encore mieux »,
 ajouta-t-il, en montrant son épée.

1589.

Henry IV, après avoir défait les ligueurs, à la journée d'Arques, écrivit à son cher *Crillon* : « pends-toi, brave *Crillon* ! nous » avons combattu à Arques, & tu n'y étois » pas. Adieu, brave *Crillon*, je t'aime à » tort & à travers ».

1590.

A la journée d'Ivry, *Henry IV* dit à ses soldats, au moment de marcher à l'ennemi : « mes enfans, vous êtes François ; » je suis votre Roi ; voilà l'ennemi ».

Pendant le combat il paya de sa personne comme un simple soldat, & disoit à chaque coup qu'il portoit : « le Roi te touche, » Dieu te guérisse ».

1600.

Marie de Médicis donna un ballet dans lequel dansoient quinze des plus belles femmes de la Cour. Le Roi avoit fait placer à ses côtés le Nonce du Pape ; il lui dit : « Monsieur le Nonce, je n'ai » jamais vu de plus bel escadron ni de » plus périlleux que celui-là ».

1612.

Sébastien Zamet marioit une de ses

61 MERCURE DE FRANCE.

filles ; le Notaire lui demanda les qualités qu'il vouloit prendre dans le contrat de mariage. *Zamet* lui répondit : « vous n'a-
» vez qu'à me nommer seigneur de dix-
» sept cents mille écus ».

1624.

Malherbe dînoit un jour chez l'Archevêque de Rouen. Il étoit à peine sorti de table qu'il s'endormit. Le Prélat, qui devoit prêcher, l'éveille & l'invite au sermon : « Monseigneur, dit *Malherbe*,
» dispensez-m'en, s'il vous plaît ; je dor-
» mirai bien sans cela ».

• 1632.

Le Cardinal de *Richelieu* venoit d'assister à une cérémonie où un Cordelier avoit prêché. Surpris de n'en avoir point assez imposé au prédicateur pour l'intimider un peu, il lui demande comment il a pu parler avec tant d'assurance ? « Ah ! Mon-
» seigneur, répond le Cordelier, c'est que
» j'ai appris mon sermon devant un carré
» de choux, au milieu du quel il y en avoit
» un rouge ; & cela m'a accoutumé à par-
» ler devant vous ».

1637.

Un étranger, arrivant à Paris, n'eut

rien de plus pressé que de s'informer de tout ce qui regardoit *Pierre Corneille* ; sa surprise fut extrême quand il apprit que ce Poëte n'étoit pas Ministre d'État.

1691.

A la première représentation de l'opéra d'*Astrée*, M. de la Fontaine étoit placé derrière plusieurs Dames qui ne le connoissoient pas, & qui s'ennuyant de l'entendre répéter sans cesse : « cela est détestable . . . détestable . . . du dernier détestable », lui dirent : « mais, Monsieur, cela n'est pas si mauvais ; l'auteur est un homme d'esprit : c'est M. de la Fontaine. . . Hé ! Mesdames, reprit-il, la pièce ne vaut rien ; la Fontaine, dont vous parlez, est un stupide, & c'est lui qui vous parle ».

Nous n'avons fait aucun choix en citant ces divers traits ; ils se sont ainsi présentés à nous à l'ouverture du livre. Si quelques-unes de ces anecdotes sont connues, il y en a plusieurs que la plupart de nos lecteurs verront pour la première fois ; & tous conviendront que ce recueil ne pouvoit gueres être fait avec plus de discernement & de goût.

ODES nouvelles & autres poésies, précédées d'un discours sur l'ode, & suivies de quelques morceaux de prose ; par M. SABATIER. A Paris, chez JORRY, rue de la Comédie Française ; & DELALAIN, rue Saint Jacques, vol. in-12.

SECONDE EXTRAIT.

LORSQUE nous rendîmes compte des odes de M. Sabatier, nous nous proposâmes de faire connoître aussi ses épîtres. Le plaisir qu'ont fait à nos lecteurs les morceaux liriques que nous avons cités de cet auteur, nous engage nécessairement à en faire de même par rapport à ses autres pieces. Nous commencerons par l'épître sur le travail, qui est adressée à M. le Pelletier de Morfontaine ; nous en transcrivons quelques vers. L'auteur, après avoir parlé des biens que procure la terre, ajoute :

Il faut fendre son sein qui retient les largesses ;
 Oui, mortels, ce travail est le Dieu des richesses.
 L'Espagnol n'a point vu, malgré tous ses trésors,
 La solide opulence arriver dans ses ports.
 Qu'il cultive ses champs sauvages & stériles ;
 Un sol qui semble aride ; a des veines fertiles :

Tels ces monts sablonneux de ronces hérissés,
Cachent des monceaux d'or dans leurs flancs
entassés.

Avides d'un métal dont la soif nous dévore,
De nos soins assidus nous le verrons éclore.
L'homme laborieux enchaîne le hasard,
Arrête la fortune & monte sur son char.

Ces vers sont assurément très-beaux ;
nous citerons ceux-ci :

Entouré des plaisirs, dont le choix le tourmente,
Ce *Crésus* enrichi des malheurs qu'il augmente,
Voit les vrais citoyens comme ces animaux
Que, pour traîner son faste, il condamne aux
travaux.

Est-il homme lui-même en son repos stérile ?
Il est au rang des morts dès qu'il n'est pas utile :
Ces mortels méprisés sont pourtant plus heureux.
La pompe est pour le riche, & le plaisir pour eux,
Le plaisir est enfant du besoin qui l'appelle ;
Au souffle du désir son feu se renouvelle.

Le travail nous prépare à sentir ses douceurs ;
Et c'est pour le travail qu'il prodigue ses fleurs.
De l'oïse mollesse il ne fond point la glace ;
Et, lorsqu'elle jouit, c'est l'ennui qu'elle embrasse.

Après la peinture des travaux auxquels
sont soumis les habitans des campagnes,
M. *Sabatier* fait cette réflexion judicieuse.

66 MERCURE DE FRANCE.

L'homme doit , en dépit de l'orgueil qui le brave ,
Travailler en sujet , & non pas en esclave.

Dans une autre épître l'auteur fait la
description d'un château qu'avoit habité
François Premier avec une de ses maîtresses.
Nous lisons ces vers ci :

Pour le rendre objet qui l'attire ,
Quand le cœur d'un héros est une fois épris ,
Sur son front la terreur expire ,
Mars auprès de *Vénus* a les yeux d'*Adonis*.

Nous remarquons le portrait de la Dame
à qui appartient à présent ce château.

Elle n'a point l'air apprêté
De toutes ces femmes hautaines ,
Qui , dans un vieux château , minucieuses Reines ;
En vantent toujours la beauté ;
Qui , nous applaudissant d'habiter leurs demeures ,
Tracent de nos plaisirs l'espace limité ,
Comme l'airain sonnant règle le cours des heures ,
Et , mariant nos jeux avec leur vanité ,
De leurs amis font des esclaves ,
Et nous préparent des entraves
En nous prêchant la liberté.

Dans une épître adressée à M. le Mar-
quis de *Peruffis* , M. *Sabatier* peint le cli-

mat & la fécondité du sol de Cavaillon ,
qui est le lieu de sa naissance.

Je renaiss près de toi dans ces lieux où *Pomone*
De l'amoureux *Vertumne* apaisant les ardeurs ,
Produit , en l'embrassant , les trésors qu'elle donne ;
Où , fixant sur ses pas le printemps & l'automne ,
L'hiver tient dans ses mains & des fruits & des
fleurs ,

Dont l'amour même se couronne.

Nous transcrirons la description de la
Durance , rivière très-rapide & que l'au-
teur compare au génie des Provençaux.
Cette rivière fait de grands ravages dans
ses inondations :

Et qui bientôt après , aux effets de sa rage
Mesurant son pouvoir , jaloux de s'agrandir ,
Est comme un conquérant dont la fureur ravage
Les terres qu'il veut envahir.

Elle étend chaque jour sa puissance effrayante ,
Et va , plus terrible aujourd'hui ,

Précipitant ses flots dans sa route bruyante ,
Epouvanter le Rhône en s'unissant à lui.

Ainsi que ces vassaux , fiers tyrans de la terre ,
Qui , forcés par le frein des loix ,

Portoient moins aux pieds de leurs Rois
Les marques d'un tribut , que celles de la guerre ,

68 MERCURE DE FRANCE.

Ce morceau est d'une très-grande force ; mais il seroit peut-être mieux placé dans une des odes de l'auteur ; nous avons lu avec plaisir une épître adressée à M^{de} de B. . .

Chez vous l'hymen n'est plus l'échange
De l'ennui pour la liberté ,
Où souvent la beauté se venge
Des jours de la captivité ;
Quand une belle infortunée
Du Dieu d'Hymen grossit la cour ,
Du temple où ce Dieu l'a traînée
Elle examine le contour ,
Et , près de l'autel d'hyménée ,
Sa vue errante & détournée
Remarque un autel pour l'amour.
Mais vous fuyez ces femmes vaines ,
Fières d'attacher à leurs chaînes
Ces agréables importans ,
Dont le regard est un outrage ,
Et de qui l'orgueilleux hommage
N'est que la loi des conquérans ;
Ces imaginaires Sultans
Qui , sur des tablettes traîtresses ,
Multipliant leurs faux plaisirs ,
Se vantent d'avoir des maîtresses
Et n'ont pas même des desirs.

Laure, loin de ce précipice,
 Vous marcherez en sûreté ;
 Sachez que l'hommage du vice
 Ne peut que flétrir la beauté.

.
 Vous voyez dans votre opulence,
 Non l'éclat d'un luxe orgueilleux ;
 Mais l'art d'enchaîner l'indigence
 Et de servir les malheureux.
 Le crime souille les largesses
 Que prodigue un luxe effrené ;
 Mais secourir l'infortunée ,
 C'est diviniser les richesses.

L'épître à M. l'Abbé *de Crillon* se fait remarquer par les richesses de la poésie & par des peintures vives & brillantes du climat de la Provence, & sur-tout des habitans du Comtat d'Avignon. M. *Sabazier* dit, en parlant de la fortune :

Et j'oubliois qu'elle étoit femme,
 Pour ne point briguer ses faveurs ;
 Peut-on désirer ce qu'on blâme ?
 Vers ce qui me flatte emporté,
 Je n'encense que la beauté ;
 C'est la déité qui m'enflamme ,
 C'est l'astre de ces lieux où nous vîmes le jour ;
 Contrée où le Dieu de l'amour ,

70 MERCURE DE FRANCE.

D'un manteau de rubis enveloppant l'aurore ;
 La place sur un char que guide le plaisir ,
 Qui , de son souffle , fait éclore
 Et les fruits de l'automne & les présens de *Flora* ,
 Couronnant ses ardeurs sous l'aile du zéphir
 Qu'excite la voix du desir.
 Il parle , aussi-tôt d'allégresse ,
 On voit la terre tressaillir ,
 Et la nature rajeunir.
 Les êtres , animés du feu de la tendresse ,
 Courent , s'empressent de s'unir :
 Le Rhône , partageant leur amoureuse ivresse ,
 Baïse ses bords fleuris , &c. , jaloux de jouir ,
 Appelle sa Naiade , ouvre ses flots , l'embrasse ,
 De ses joues échauffe la glace ,
 Et prononce ces mots qu'accompagne un soupir :
 C'est ici que l'amour écale sa puissance ;
 D'un seul de ses regards il peut nous enflammer ;
 Les rayons que le soleil lance ,
 Sont les traits ravissans du Dieu qui fait aimer.

.

Les belles , à leurs traits charmans ,
 Joignent ce goût qui les varie ,
 Cet esprit qui les multiplie ,
 Cette pétillante gaieté ,
 Du sentiment promptes faillies :
 Tendres avec vivacité ,

Elles n'ont jamais la manie
De plaire par illusion ;
Dans des cœurs où l'amour est une passion ,
Il n'est point de coquetterie.

Nous croyons que ce portrait peint bien
les Provençales.

Les hommes , toujours animés ,
Pour le plaisir semblent formés ,
En sont les sectateurs fidèles :
Le génie est dans leurs regards ;
Leurs cœurs qui de son feu dardent les étincelles ;
A tous les sentimens s'ouvrent de toutes parts
Amis des talens & des belles ,
Des roses de l'amour ils couronnent les arts.

Nous ajouterons ce portrait du brave
Crillon , qui nous a paru très-bien fait :

Qui réunit , guerrier sublime ,
La valeur de *César* , la vertu de *Caton*.
Dans des jours souillés par le crime ,
De la seule justice il fut le partisan ,
Et l'ami de son Roi sans être courtoisan.

Nous voudrions pouvoir faire connoître
l'épître à M. l'Abbé de *Sade* sur *Pétrarque* ,
ainsi que celles à MM. *Dorat* & *F.* . où
nous avons remarqué ces vers-ci ;

Le dépit des jaloux est l'encens du génie.

S'il est dur de souffrir , qu'il est doux d'être aimé !

L'ami qui nous console est plus qu'une maîtresse.

Nous finirons par ce morceau de prose dans lequel l'auteur attaque les descriptions brillantes & détaillées qu'on fait faire à des personnages amoureux.

Pourquoi donc ces ruisseaux qui coulent avec un doux murmure & se jouent dans les prairies ? Pourquoi ces zéphirs qui folâtroient à travers les feuillages parfumés ? Renversez-moi ce trône de verdure , il ne doit être élevé que pour les amans heureux. Mais celui qui gémit des rigueurs de l'absence ; celui que déchirent les tourmens que fait éprouver une infidélité , n'aime que les sombres forêts, S'il rappelle son ancien bonheur, ce n'est qu'un instant de lumière qui , en éclairant l'âbîme dans lequel il est plongé , en redouble l'horreur.

Tous ces ouvrages ajoutent à la réputation que *M. Sabatier* s'est faite par ses odes,



EXAMEN

EXAMEN des faits qui servent de fondement à la Religion Chrétienne , précédée d'un court traité contre les athées , les matérialistes & les fatalistes ; par M. l'Abbé FRANÇOIS. A Paris , chez LACOMBE , Libraire : quai de Conti ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12 reliés. Prix 7 liv. 10 sols.

CET ouvrage est nécessaire à un chrétien qui veut s'affermir dans les vrais principes de la religion , qui veut se prémunir contre les attaques de l'impiété , & s'armer pour combattre l'incrédulité.

M. l'Abbé *François* a rempli avec succès le plan d'un traité complet de la religion. Il commence par exposer les preuves les plus simples & les plus faciles de l'existence de Dieu. Il fait ensuite des réflexions sur les attributs essentiels de la Divinité. Il défend la liberté de l'homme contre les chicanes des fatalistes , de même que l'immortalité de l'âme contre les doutes des matérialistes. L'auteur fait ensuite sentir la

Vol. I. D

nécessité d'une religion révélée. Il indique les caractères de cette religion , les preuves dont elle doit être appuyée , la certitude que doivent avoir ces preuves , les moyens pour les esprits capables de réflexions , de parvenir à cette certitude ; puis il expose en général les preuves de la religion chrétienne : mais , comme la plupart de ces preuves sont des faits consignés dans les livres sacrés des Juifs & des Chrétiens , M. l'Abbé *François* s'est attaché d'abord à démontrer l'authenticité & l'inspiration de ces livres. Les preuves se présentent alors d'elles-mêmes. Jésus-Christ promis au premier homme après sa chute , comme libérateur du genre humain , figuré par la loi donnée au peuple Juif , annoncé par les prophètes de la même nation , ses miracles , ses prophéties , ou plutôt ses promesses touchant les Juifs & les Gentils , les miracles de ses apôtres & de ses disciples , les lumières & la sagesse qu'il a répandues sur la terre , les moyens qu'il a établis pour les simples & pour les savants de s'instruire & de se sanctifier. Ces preuves forment un tout si lié , si convaincant , que l'esprit le plus rebelle à la vérité , ne peut s'y refuser.

M. l'Abbé *François* ne s'est pas dissimulé les objections les plus fortes & les plus

nombreuses des incrédules contre les faits qui servent de fondement à la religion chrétienne , persuadés que ces faits ne peuvent paroître dans tout leur jour que par cette voie ; & c'est la raison du titre donné à cet ouvrage.

M. l'Abbé *François* répond avec avantage aux difficultés que M. *Jean-Jacques Rousseau* a proposées dans son *Emile* ; au *Cathéchisme de l'honnête homme* , à la critique des preuves employées par les apologistes de la religion chrétienne , à la lettre de *Trafibule* à *Leucippe*, à l'auteur du *Despotisme Oriental* , &c. &c. Il ne dissimule aucunes des objections qui lui ont été connues ; & il les réfute d'une manière claire , précise , lumineuse , & avec les preuves que la religion fournit elle-même. Il fait voir que c'est faute de l'avoir étudiée & de la connoître , que l'on peut se laisser surprendre par les pièges de l'incrédulité.

Nous nous promettons de donner dès extraits particuliers de cet excellent traité , bien capable d'affurer & d'étendre le triomphe de la vérité & de la religion chrétienne.



*NOUVELLE traduction des Métamorphoses
d'OVIDE ; par M. FONTANELLE. A
Paris, chez PANCKOUCKE, Libraire,
rue & à côté de la Comédie Française ;
2 vol. in-8°.*

Nous nous empressons de rendre un compte plus détaillé de cet ouvrage que nous avons annoncé le mois dernier. Nous ne pouvons nous empêcher, en commençant, de faire cette réflexion. La plupart des écrivains de nos jours n'attachent pas une grande importance aux traductions ; seroit-ce parce qu'ils croiroient que rien n'est plus aisé ? Mais alors pourquoi en avons-nous si peu de bonnes ? S'ils vouloient faire quelque attention au travail qu'elles exigent, ils ne raisonneroient pas ainsi. C'est un pénible ouvrage que de faire passer dans notre langue les beautés, les grâces, les images, &c. d'une langue étrangère. On ne peut que savoir gré à M. Fontanelle de s'être mis au-dessus des préjugés, & d'avoir senti qu'un bon traducteur méritoit l'estime du public. Sans cela nous n'aurions pas l'excellente traduction des Métamorphoses d'Ovide que nous lui devons. Il y a long-temps qu'on desi-

roit d'avoir ce poëme, qui avoit presque toujours été défiguré. Il falloit, pour le bien rendre, posséder parfaitement la langue dans laquelle il est écrit, & toutes les fines-
 ses de la nôtre, avoir le goût assez délicat pour choisir les expressions propres aux images, pour suppléer à celles que le fran-
 çois ne supporte pas, & pour en présenter l'équivalent qui empêchât de regretter celles de l'original qu'on est souvent forcé d'adoucir. On ne peut refuser ce mérite à M. *Fontanelle*. Ceux qui voudront juger de son travail, des difficultés qu'il a vain-
 cues, & connoître le véritable esprit d'une traduction, liront avec plaisir & avec fruit la préface qu'il a mise à la tête de la
 sienne. On y trouve des réflexions solides sur ce genre de production & sur d'autres
 objets qui annoncent des connoissances profondes ; on voit qu'il est en état de
 travailler d'après lui. C'est avec beaucoup de modestie, qu'il parle de ceux qui l'ont
 précédé dans la carrière où il vient d'en-
 trer ; il apprécie avec sagesse les autres traducteurs d'*Ovide* ; en relevant quelques-
 uns de leurs défauts, il rend justice à leurs beautés ; il dit même qu'il en est
 qu'il auroit souhaité pouvoir s'approprier ; personne ne fera le même vœu ; &, s'il
 oublie combien il est supérieur à toutes

78 MERCURE DE FRANCE.

celles qu'on a publiées jusqu'ici, le public s'en souviendra pour lui. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en citant quelques morceaux de cette traduction. Nous nous arrêterons d'abord au commencement de la description du déluge universel : c'est ainsi qu'on peint le vent du midi ; nous rapporterons auparavant le texte latin.

*Protinus Æolius aquilonem claudit in antris ,
Et quæcumque fugant inductas flamine nubes :
Emittitque Notum. Madidis Notus evolat alis ,
Terribilem piccâ testus caligine vultum.
Barba gravis nimbis : canis fluit unda capillis :
Fronte sedent nebula : rorant pennaque , sinusque .
Utque manu latè pendentia nubila preffit ,
Fit fragor , & densi funduntur ab æthere nimbi.
Nuntia Junonis , varios induta colores ,
Concipit Iris aquas , alimenta que nubibus affert.
Sternuntur segetes , & deplorata coloni
Vota jacent , longique perit labor irritus anni.*

*Jamque mare & tellus nullum discrimen habebant .
Omnia pontus erant , deerant quoque littora ponto .*

« Aussi-tôt il (Jupiter) enferme dans
» les antres d'Eole l'aquilon & les autres
» vents dont le souffle écarte les nuages ;
» il ne laisse en liberté que celui du midi.

» Ce vent s'élève sur ses aîles humides ;
 » l'obscurité qui l'environne se répand
 » par-tout autour de lui. Sa barbe est char-
 » gée de brouillards ; l'onde coule le long
 » de ses cheveux blancs ; les nuées épaisses
 » sont assises sur son front ; des torrens
 » tombent de son sein & de ses aîles. Il
 » ramasse les nues suspendues au loin &
 » les presse entre ses mains. Soudain un
 » horrible fracas se fait entendre ; des
 » pluies affreuses descendent du ciel avec
 » impétuosité. La messagère de *Junon* ,
 » vêtue de plusieurs couleurs différentes ,
 » *Iris* puise des eaux dans la mer dont
 » elle va grossir les nuages. Les moissons
 » sont renversées, l'espérance du labou-
 » reur détruite, & le travail pénible d'une
 » année tombe & périt en un instant....
 » Déjà l'océan & la terre n'avoient plus
 » rien qui les distinguât ; on ne voyoit
 » par-tout qu'une mer vaste & sans riva-
 » ges ».

Il n'est guères possible de rendre mieux
 ce morceau ; quelle précision ! quelle
 noblesse ! quelles images ! Il y a des en-
 droits qui demandent beaucoup de déli-
 cateffe : nous rapporterons la fin de cette
 fable où *Sémèle* , abusée par *Junon* , fuit
 des conseils qui doivent causer sa perte.

D iv

86 MERCURE DE FRANCE.

*Talibus ignaram Juno Cadmeïda dictis
 Formarat. Rogat illa Jovem sine nomine munus.
 Cui Deus, elige, ait : nullam patiêre repulsam.
 Quoque magis credas : stygii quoque conscia sunt
 Numina torrentis, timor & Deus ille deorum.
 Lata malo, nimiumque potens, perituraque amanti
 Obsequio Semele : qualem Saturnia dixit,
 Te solet amplecti, Veneris cum fœdus initis,
 Da mihi te talem. Voluit Deus ora loquentis
 Opprimere ; exierat jam vox properata sub auras.
 Ingemuit : neque enim non hac optasse, neque ille
 Non jurasse potest. Ergo mœstissimus altum
 Æthera conscendit, nutuque sequentia traxit
 Nubila : quâs nimbos immixtaque fulgura ventis
 Addidit, & tonitrus & inevitabile fulmen.
 Quâ tamen usque potest, vires sibi demere tentat.
 Nec, quo centimanum dejecerat igne Typhœa,
 Nunc armatur eo ; nimium feritatis in illo.
 Est aliud levius fulmen, cui dextra Cyclopi
 Savitia, flammaque minùs, minùs addidit ira :
 Tela secunda vocant superi. Capit illa, domumque
 Intrat Agenoream. Corpus mortale tumultus
 Non tulit æthereos, donisque jugalibus arsit.*

« La Déesse (Junon) persuada par ces
 » mots l'innocente fille de Cadmus. Elle
 » demanda à Jupiter une faveur sans la
 » nommer. Choisissez, dit le Dieu, rien
 » ne vous fera refusé ; j'en atteste le fleuve

» des enfers, Dieu lui-même & la terreur
 » des Dieux. *Sémèle*, enchantée de ce
 » consentement funeste, trop puissante sous
 » son amant, & prête à périr sous ses coups :
 » montrez-vous à moi, lui dit-elle, tel
 » que vous êtes, lorsque, époux de *Junon*,
 » vous recevez & vous lui rendez ses em-
 » brassemens. Le Dieu vouloit l'interrom-
 » pre, mais ces mots précipités avoient
 » déjà frappé les airs. Il gémit, il ne peut
 » plus empêcher qu'elle ait souhaité ni
 » qu'il ait juré. Accablé de tristesse,
 » il remonte dans le ciel, entraîne les
 » nuées qui suivent son mouvement ; il
 » y ajoute la pluie, les vents, les éclairs,
 » le tonnerre, la foudre inévitable. Il
 » essaye cependant d'en diminuer la force
 » autant que cela lui est permis. De ces
 » feux avec lesquels il foudroie *Typhon*
 » aux cent bras, il les trouve trop cruels ;
 » il en est de plus légers dans lesquels le
 » Cyclope qui les forge a mis moins de
 » fureur & de flamme : les Dieux les ap-
 » pellent des demi-foudres. Il prend ceux-
 » ci, & redescend dans le palais de la
 » petite-fille d'*Agenor*. Son corps mortel
 » ne peut résister aux transports embrasés
 » du Maître des cieux ; elle brûle, se con-
 » fume & se réduit en cendres dans les
 » bras mêmes de son amant ».

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Nos lecteurs seront bien aises sans doute de voir comme M. l'Abbé *Vanier* a rendu ce morceau, nous joindrons ici sa traduction. « La fille de *Cadmus*, persuadée par » ce discours dont elle ne pénétrait pas la » malignité, demanda à *Jupiter* une grace » sans la lui spécifier. Vous pouvez demander, dit ce Dieu, tout ce que vous voudrez, vous ne serez point refusée, & , » afin que vous n'en doutiez pas, j'en » jure par le Styx, Dieu si redoutable aux » autres Dieux, dont il est le souverain. » *Sémèle*, au comble de sa joie, ne savoit » pas combien sa demande lui seroit fatale. » Quand vous viendrez me voir, lui dit-elle, paroissez avec toute la majesté dont vous êtes revêtu, lorsqu'en qualité d'époux, vous approchez de *Junon*. *Jupiter* voulut lui fermer la bouche & l'empêcher d'achever sa demande, mais il n'en étoit plus temps. Tout puissant qu'est *Jupiter*, il n'étoit pas en son pouvoir de faire que *Sémèle* n'eût point souhaité cette faveur, ou qu'il n'eût point juré de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit. Enfin, accablé de douleur & de tristesse, & poussant un profond soupir, il remonta au ciel, où il rassembla les nuages, la pluie, le tonnerre, les éclairs & sa foudre, dont les coups sont toujours

» assurés. Il tâcha, autant qu'il put, de
 » diminuer la force de cette redoutable
 » foudre ; il n'eut garde de prendre celle
 » dont il avoit foudroyé *Typhée* ; elle lui
 » parut trop terrible ; il en est d'une autre
 » espèce auxquelles les Cyclopes, qui les
 » forgent, donnent moins d'ardeur, moins
 » de feu, moins de vivacité ; ce sont celles
 » que les Dieux nomment *foudres de la*
 » *seconde espèce*. Il en prit une de celles-ci
 » & descendit, avec toute sa majesté, dans
 » le palais de *Sémèle*. Une simple mor-
 » telle pouvoit-elle résister à tout cet éclat ?
 » Aussi *Sémèle* fut-elle réduite en cendres ».

Quelle différence il y a entre ses deux
 morceaux ! Que ce dernier est lâche ; traî-
 nant, diffus ! Combien les grâces de l'ori-
 ginal y sont estropiées ! Avec quelle déli-
 cateffe, avec quelle chaleur, au contraire,
 ne sont-elles pas rendues dans le premier !
 Un lecteur qui a du goût peut-il soutenir
 ce parallèle ? Est-ce à M. *Fontanelle* à
 regretter les beautés des autres traductions,
 après nous avoir donné celle-ci ? Nous
 transcrirons encore l'endroit où le poète
 peint *Biblis*, résolue d'écrire à son frère
 qu'elle l'aime.

Hæc placet, hæc dubiam vincit sententia mentem.

In latus erigitur, cubitoque innixa sinistro,

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Viderit : insanos , inquit , fateamur amores.

Hei mihi ! quò labor ? quem mens mea concipit ignem ?

Et meditata manu componit verba trementi.

Dextra tenet ferrum ; vacuam tenet altera ceram.

Incipit , & dubitat ; scribit , damnatque tabellos :

Et notat , & delet ; culpat , mutatque , probatque :

Inque vicem sumptas ponit , positasque resumit.

Quid velit ignorat : quid quid factura videtur

Displicet ; in vultu est audacia mixta pudori.

Scripta soror fueras : visum est delere sororem ,

Verbaque correctis incidere talia ceris.

« Ce dessein la satisfait ; il fixe son
 „ esprit flottant dans le doute. Elle se
 „ lève sur le côté, s'appuie sur son bras
 „ gauche. Avouons, dit-elle, ces amours
 „ insensées. Hélas ! que vais-je entrepren-
 „ dre ! Quel feu s'allume dans mon âme !
 „ Elle trace ensuite d'une main tremblante
 „ les mots qu'elle médite ; de l'une elle
 „ tient son stilet, & de l'autre la cire pré-
 „ parée. Elle commence, elle hésite ; elle
 „ écrit & condamne ses pensées ; elle
 „ trace, efface, change, approuve, dé-
 „ s'approuve ; elle prend & rejette tour à
 „ tour ses tablettes. Elle ignore ce qu'elle
 „ veut ; elle est mécontente de ce qu'elle
 „ va faire. La résolution & la honte se
 „ mêlent ensemble sur son visage. Elle
 „ avoit écrit le nom de sœur ; elle l'efface

» après l'avoir vu ; & ces mots restèrent
 » corrigés sur la cire ».

Nous nous bornerons à ces morceaux ; ils suffisent pour justifier le jugement que nous avons porté de cet ouvrage ; tout y est également soutenu ; on n'y trouve aucun endroit négligé. Ce qui fait le plus de plaisir, c'est que M. *Fontanelle*, en s'astreignant à l'exactitude la plus rigoureuse, a rendu son auteur avec toute l'élégance & la précision possible ; il en a conservé toutes les grâces, toutes les beautés. Il a dépouillé ce poëme des divisions par fables avec lesquelles on l'avoit toujours présenté ; il l'offre de suite & fait sentir la liaison qu'*Ovide* a mise entre toutes les parties qui le composent. Nous ne parlerons pas des autres versions du même ouvrage ; il n'en est point qui puisse être comparée à celle-ci ; le mérite de celle de M. l'Abbé *Banier* se réduit aux notes dont elle est accompagnée. La traduction de M. *Fontanelle* peut être placée à côté des meilleurs que nous avons en notre langue de quelque ouvrage que ce soit. La beauté de l'impression, du papier, du format, du caractère ne laisse rien à désirer ; les estampes ont été dessinées & gravées en Italie ; elles n'ont pas la délicatesse & le fini du burin françois : on regrette qu'elles ne

86 MERCURE DE FRANCE.

répondent pas à cet excellente production ; mais elle est assez bonne par elle même , pour n'avoir pas besoin de ces agrémens étrangers.

ANNONCES DE LIVRES.

OBSERVATIONS sur la description de l'Art du Charbonnier , donnée par l'Académie des Sciences , avec un avertissement de l'éditeur & des réflexions sur l'avertissement placé par MM. de l'Académie des Sciences à la tête de la description des arts ; avec cette épigraphe :

Non fumum ex fulgore , sed ex fumo dare lucem.
Horat.

in-folio , grand papier , de 28 pages. On en trouve quelques exemplaires à Paris , chez Cellot , rue Dauphine ; 1767 : prix 24 sols.

Ces observations , qui ne peuvent être qu'agréables à M M. de l'Académie des Sciences , puisqu'elles concourent à l'exécution de leur objet , c'est-à-dire , à la perfection des arts , paroissent être l'ouvrage d'un homme instruit par la théorie & par la pratique. On est persuadé que ceux qui s'intéressent à ce genre de connoissances , & sur-tout ceux qui auront

lu l'ouvrage de M. *Duhamel*, liront cette critique avec plaisir. Il seroit à désirer que les descriptions qui seront données par l'Académie fussent toutes examinées & discutées avec autant de soin que celle-ci l'a été. Nous ne pouvons approuver cependant le ton d'ironie que l'auteur des observations a employé quelquefois ; & si l'éditeur n'avoit rendu lui-même un juste hommage aux talens de M. *Duhamel*, nous ne nous serions pas permis de faire connoître cet ouvrage. Il n'est pas de la nature de ceux dont on peut faire des extraits.

FANNI ou l'Heureux Repentir ; in-12.

Cette brochure paroît enfin avec tous les ornemens qu'elle méritoit. L'auteur, à qui l'on pourroit reprocher d'avoir négligé ce roman charmant, en abandonnant à d'autres le soin de le faire imprimer, vient de seconder l'empressement du public, qui en desiroit une édition à laquelle il eût veillé. Nous ne nous arrêterons pas à cet excellent ouvrage. Qui n'a pas versé des larmes en le lisant ? Il y a long-temps qu'il est jugé ; c'est le cadre le plus intéressant & le mieux fait ; on sera bien aise de le comparer avec la pièce d'*Eugénie* jouée à la Comédie Française. On

88 MERCURE DE FRANCE.

verra comment deux auteurs se rencontrent quelquefois dans les sujets qu'ils traitent *. M. *Darnaud* fait imprimer plusieurs autres productions dans ce genre; l'auteur de *Fanni* doit s'attendre à l'impatience du public; & c'est à lui à se hâter de la satisfaire.

Les avantages de la paix, discours qui a remporté le second prix, au jugement de l'Académie françoise; par M. *Gaillard*: à Paris, chez *Regnard*, Imprimeur de l'Académie Françoise, grande Salle du Palais, à la Providence, & rue basse des Ursins; 1767: in-8°.

Un anonyme avoit fait remettre à l'Académie Françoise, au mois de Mars 1766, les fonds nécessaires pour une médaille d'or, destinée à celui qui, au jugement de cette Académie, auroit le mieux traité le sujet suivant : *Exposer les avantages de la paix; inspirer de l'horreur pour les ravages, & inviter toutes les nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale.* Ce prix a été adjugé au discours de M. de la Harpe. Parmi les autres pièces qui ont concouru, il s'en est trouvé une qui a fait regretter à l'Académie de n'a-

* Il y a déjà eu plusieurs éditions de *Fanni*; la première a paru il y a environ cinq ans.

voir pas de second prix à lui donner. Un nouvel anonyme a fait remettre à l'Académie les fonds nécessaires pour un autre médaille, qui a été donnée à M. Gaillard, dont nous anonçons le discours, qui mérite beaucoup d'éloges.

PRINCIPES généraux & particuliers de la langue françoise; confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréables & tirés des bons auteurs; avec des remarques sur les lettres, la prononciation, la prosodie, les accens, la ponctuation, l'orthographe, & un abrégé de la versification françoise; par M. de Vailly, quatrième édition, revue, & considérablement augmentée; avec cette épigraphe:

Sur-tout qu'en vos écrits la langue réverée;
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée:
Boileau.

A Paris, chez J. Barbou, rue des Mathurins; 1766: in-12.

Nous avons déjà rendu compte plusieurs fois de cette excellente grammaire de M. de Vailly, dont les fréquentes éditions prouvent le mérite; & chaque édition nouvelle lui donne un degré de perfection, qui la rend supérieure aux précédentes.

ABRÉGÉ de la Grammaire Françoise;

90 MERCURE DE FRANCE.

par M. de *Wailly* : quatrième édition , revue & augmentée. A Paris, chez *Barbou*, Libraire-Imprimeur, rue des Mathurins : 1767 : vol. in-12.

Ce que nous venons de dire de la Grammaire de M. de *Wailly* doit se rapporter également à cet abrégé.

COLLECTION de tous les anciens auteurs qui ont travaillé sur l'Histoire Romaine ; imprimée à Heilderberg en 1743, 1748, par les soins de M. *Haurisius*, Professeur en Histoire : enrichie de notes & réduite en un corps, par M. G. H. de *Klettenberg* & *Wildeck* ; c'est à feu M. le Baron de *Hallberg* qu'on en est redevable ; elle forme trois tomes in folio.

Le premier tome contient les Œuvres de *Tite-Live*, ou ses décades sur l'Histoire Romaine. Les auteurs suivans forment le second tome ; *Corvinus*, *Flore*, *Velleius Paterculus*, *Aurelius Victor*, de l'origine de la nation Romaine, des hommes illustres, son histoire des Césars, & son abrégé de la vie & des mœurs des Empereurs ; *Sextus Rufius* des faits du peuple romain ; *Eutropius*, *Paulus*, *Diaconus*, *Aurelius Cassiodorus*, *Sornandes*, *Spartianus*, *Capitolinus*, *Lampridius*, *Gallicanus*, *Treb. Pollio*, *Vopiscus*, ainsi que *Ammianus*

Marcellinus, Justin & Saluste. Dans le tome troisième, qui n'a pas encore paru dans le public, on trouve *Sanctore, Tacite, Jules César, Pomp. Latus, J. Bapt. Egnatius, And. Alciatus, Pub. Victor* : des Etats de Rome, & un auteur anonyme qui a écrit un traité de l'origine de la même ville. Le texte de tous ces auteurs a été collationné sur les meilleures éditions, & sur les manuscrits de la manière la plus exacte; les notes sont de la plus grande utilité : chaque tome se trouve enrichi d'une préface savante, dans laquelle on développe, on éclaircit & on corrige un grand nombre de choses qui ont trait à l'histoire, à la chronologie & à la géographie; on y donne la vie de chaque auteur, & on s'est fait un devoir d'indiquer les meilleures éditions qui en ont été faites. Tout ce recueil consiste en 2517 pages, sans compter les préfaces & les titres. A la fin du tome troisième se trouve un indice général & très-étendu de tout l'ouvrage : il contient 305 pages; il a été fait avec toute l'attention possible. L'ouvrage entier est orné de figures, de statues, de médailles, de vignettes, de lettres grises, le tout en tailles-douces, au nombre de 1750, & gravé sur cuivre par les plus habiles maîtres : il est imprimé sur du

92 MERCURE DE FRANCE.

papier royal fin, les caractères en sont choisis, il a été vendu pour le prix de 45 & ensuite pour celui de 60 florins, qui font 131 livres argent de France. Il est inutile de vouloir démontrer l'utilité & le grand avantage de cette immense collection, nous ne ferions que répéter ce qui a été déjà dit mille fois : nous nous contenterons d'ajouter qu'elle l'emporte sur tout ce qui a jamais existé en ce genre ; peut-être même ne sera-t-elle jamais réimprimée ; en un mot, nous ne craignons point de nous trop avancer, lorsque nous soutenons qu'elle est digne d'occuper une place dans toutes les bibliothèques, même dans celles des Rois ; nous ne doutons pas que tous les amateurs de l'Histoire Romaine ne se fassent un plaisir de se procurer un ouvrage si digne de leur attention ; & afin de leur en faciliter l'acquisition, nous le leur offrons broché à 90 livres argent de France. Il sera exposé en vente, & on pourra souscrire pour tel nombre d'exemplaires qu'on jugera à propos chez *Guillyn*, rue du Hurepoix, au lys d'or, *Despilly*, rue Saint Jacques, à la croix d'or, & *Desaint*, rue du Foin.

PENSIERI di *Pascal* sopra al religione, ed alcuni altri Soggetti, colla vita del mede-

l'imo ; prima traduzione dal francese di *Carlo-Francesco Badini* ; aggiuntavi la Lettera del Sig. Abate *Gauchat* , contro la critica del Sig. *Voltaire* intorno à suddetti Pensieri , come anche il Pregio de' Pensieri di *Pascal* fatto dal Sig. Abate *Hecutteville* , dell'Accademia Francese. Tomi due in-12. In Torino 1767 : appresso li fratelli *Reycends* e *Guibert* , Libraj sul cantone di Strada nuova. Con permissione.

Nous ne savons point encore chez quel Libraire François cet ouvrage se distribue. Lorsque nous aurons pu nous en procurer un exemplaire, nous nous proposons d'en rendre compte.

ŒUVRES galantes & amoureuses d'*Ovide* , contenant l'art d'aimer , le remède d'amour , les épîtres & les élégies amoureuses ; traduction nouvelle en vers françois. On y a ajouté un dictionnaire mythologique. A Cythère, aux dépens du loisir ; 1767 : un vol. in-12.

Il y a des exemplaires de cet ouvrage chez *Vincent* , Libraire , rue Saint Severin. Quoiqu'en général aucune traduction n'atteigne à la perfection de l'original , nous osons assurer qu'on sera satisfait de celle-ci. C'est en effet la meilleure qui ait été faite ; & c'est ce qui a engagé l'éditeur

94 MERCURE DE FRANCE.

à lui donner la préférence sur toutes les autres.

Du Bonheur ; par M. de Serres de la Tour ; avec cette épigraphe :

Vox clamantis in deserto.

A Londres, & se trouve à Patis, chez Dufour, Libraire, quai de Gèvres, au bon Pasteur, la quatrième boutique à gauche en entrant par le Pont Notre-Dame ; 1767 : in-12. Prix 2 liv. 8 sols broché ; 3 liv. relié.

L'auteur recherche tout ce qui peut faire le bonheur de l'homme, & indique, autant qu'il est possible, les moyens d'y parvenir.

PRINCIPES & Observations économiques ; avec cette épigraphe :

Est modus in rebus, &c.

par M. de Forbonnais. A Amsterdam, chez Marc-Michel Reix ; 1767 : 2 vol. in-12 ; & à Paris, chez Hérissant, fils, Libraire, rue Saint Jacques.

Les connoissances étendues & profondes de M. de Forbonnais sur la partie du gouvernement, qui a pour objet le commerce & les finances, sont un sûr garant de l'excellence de cet ouvrage. Ce que nous en

avons lu , nous a paru répondre à la réputation de son auteur.

JOURNAL de Bruxelles, ou le Penseur ; dédié à S. A. R. Mgr le Duc *Charles de Lorraine & de Bar*, &c. par M. de *Bastide*, auteur du nouveau Spectateur. A Bruxelles, de l'Imprimerie Royale ; 1766 : in-12.

Cet ouvrage se distribue par cahiers ; & nous en avons vu six cahiers jusqu'à présent. L'objet que se propose M. de *Bastide* est de mettre ses lecteurs en état de connoître les hommes, d'approfondir les choses, de régler leur conduite & leurs mœurs sur l'impression des faits prudemment présentés & analysés ; de discerner le vrai & le faux esprit, les vrais & les faux talens, les vraies & les fausses vertus ; de prononcer sans erreur sur l'état actuel de la société ; de rendre justice aux différens esprits & aux différentes nations ; de considérer sans préjugé les sciences, les lettres, les beaux arts par rapport à l'effet moral ; de voir la scène entière de la nature sans illusion & sans humeur. Nous ne pouvons trop conseiller la lecture d'un livre qui doit être si utile à la société. On en trouve des exemplaires à Paris , chez *Delalain*, Libraire, rue Saint Jacques.

NUOVA raccolta d'Autori, che trattano

96 **MERCURE DE FRANCE.**

del moto Dell'acque. In Parma; 1766: per Filippo Carmignani. Con licenza de' superiori : vol. in-4°.

On trouve des exemplaires de cet ouvrage chez *Mollini*, Libraire, quai des Augustins. On y vend aussi des livres italiens & anglois, les plus rares & les plus nouveaux. Celui que nous annonçons est un recueil des divers auteurs qui ont traité du mouvement de l'eau, de son équilibre, de son poids, de sa mesure, en un mot, de différentes parties de l'hydrostatique.

Essais historiques sur les régimens d'infanterie, de cavalerie & dragons ; par M. de Roussel. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or ; 1767.

C'est ici la suite d'un ouvrage que nous avons déjà annoncé plusieurs fois. Le volume, qui paroît nouvellement, contient quatre régimens, savoir, *la Marine, Flandres, Dauphiné & Medoc*. On y trouvera des choses curieuses touchant leur origine ignorée, & même contredite jusqu'à ce jour ; & des faits intéressans qui caractérisent autant la nation que l'esprit de ces Corps.

Le Chrétien par sentiment ; par le Père
Fidèle,

Fidèle de Pau, Capucin : chez *Gogué*, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, à Saint Hilaire; 1764 : trois vol. in-12.

La manière dont le Père *Fidèle de Pau* annonce lui-même l'objet de son livre, répond parfaitement à l'idée que le public s'est formée de ses écrits. Voici donc comme il expose le sujet de cette dernière production de son zèle. « Ce » sont les trésors de lumière & de félicité » que je vais étaler dans cet ouvrage, où » je ramène les preuves de la religion » chrétienne, à l'impression qu'elle fait » dans l'âme par la conviction intime » que son histoire laisse dans l'esprit, & » principalement par les douceurs ineffa- » bles dont ses attraits pénètrent le cœur. » Le sentiment de l'esprit est produit par » les preuves de la religion collectivement » prises. Le sentiment du cœur naît du » spectacle de ses beautés. Le premier est » le témoignage que l'âme rend nécessai- » rement à l'évidence de la vérité ; le » second est le goût délicieux de la vérité, » qui passe jusqu'au profond de l'âme. » L'un est éclairé d'une lumière au dessus » de ce qu'on appelle *effor du génie* ; l'autre » est accompagné d'un plaisir infiniment » supérieur à toutes les délices de la

Vol. I. E

98 MERCURE DE FRANCE.

„ terre. . . . En deux mots, cet ouvrage
„ n'est, pour ainsi parler, que le victo-
„ rieux transport du chrétien, dont l'âme
„ est le plus délicieusement opprimée par
„ l'éclat & le plaisir de la vérité ».

Le même Libraire, *Gogué*, ayant un certain nombre d'exemplaires des livres ci-après énoncés, pour en faciliter l'acquisition au public, les propose, d'ici au mois de Mai prochain, aux prix suivans :

LA Coutume de Vitry-le-François, par *Durand*, in-fol. à 6 liv. en feuilles, & 9 liv. relié, au lieu de 15 liv.

HISTOIRE de la Ville d'Amiens, 2 vol. in-4°, ornés de beaucoup & de belles figures, à 6 liv. en feuilles, & 9 liv. reliés, au lieu de 15 liv.

DESCRIPTION de la haute Normandie, par Dom *Dupleffis*, 2 vol. in-4°, à 5 l. en feuilles, & 8 liv. reliés, au lieu de 15 liv.

HISTOIRE de l'Eglise de Meaux, 2 vol. in-4°, à 4 liv. en feuilles, & 7 liv. reliés, au lieu de 10 liv.

Passé lequel temps il les vendra à leur prix ordinaire, sans aucune espérance de rabais.

MÉMOIRES de *James Graham*, Marquis de *Montrose* ; contenant l'histoire de la rebellion de son temps : traduits de l'anglois, par M. . . A Paris, chez *Prault*, le jeune, Libraire, quai de Conty, vis-à-vis la descente du pont-neuf, à la charité ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi : 2 vol. in-12.

Sur un fond purement historique, l'auteur anglois a composé un roman intéressant, dans lequel on apprend plusieurs traits concernant ce qui s'est passé en Angleterre durant les troubles du règne de *Charles I.*

LA Réduction Economique, ou l'Amélioration des terres par économie ; par M... A Paris, chez *G. B. G. Musnier*, fils, Libraire, quai des Augustins ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12.

Le dessein principal de cet ouvrage, après avoir rapporté les inconvéniens d'une culture trop étendue, est 1°. de démontrer qu'il seroit plus avantageux au laboureur de réduire sa culture à une partie de ses terres, bien labourées & bien fumées, que de l'étendre au préjudice du labour & des engrais. 2°. De proposer quelques règles fixes, à l'aide desquelles le cultivateur

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

puisse connoître le surcroît d'amélioration qu'exige son champ , pour le mettre dans toute sa valeur.

LE Nécrologe des hommes célèbres de France ; par une Société de Gens de Lettres. A Paris, de l'Imprimerie de *Moreau*, rue Galande ; 1767 ; avec privilège du Roi ; 2 parties in-12.

Nous entrerons bientôt dans quelques détails au sujet de cet ouvrage , qui devient d'année en année, toujours plus intéressant. Les vies que renferme le recueil de cette année, sont celles du Roi *Stanislas*, du Comte de *Caylus*, de MM. de *Villaret*, de *Julienne*, *Aved*, *Doulcet*, de *Méhégan*, *Servandoni*, *Hardion*, *Ladvocat*, *Astruc*, *Hellot*, du Père de la Tour, Jésuite, & de M. *Armand*, Comédien,

VOYAGES de *Robertson* aux Terres Australes ; traduit sur le manuscrit anglois. A Amsterdam ; 1767 : vol. in-12.

C'est ici un tissu d'aventures fabuleuses, un ouvrage de pure fiction, dans lequel on tâche d'établir des principes de politique & de morale.

LES Scythes , Tragédie nouvelle , par M. de *Voltaire*, corrigée & augmentée

fur l'imprimé de Genève ; se vend à Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty : avec approbation & privilège du Roi ; 1767 : in-8°.

Nous reviendrons sur cette pièce, nouveau fruit du génie inépuisable de M. de *Voltaire*. Cette tragédie est précédée d'une épître dédicatoire pleine d'esprit, de goût, de gaieté ; & d'une préface intéressante & instructive. L'auteur se plaint dans un avis au lecteur, des éditions fautives & altérées, que l'on a souvent faites, sans son aveu, de ses pièces de théâtre.

ÉPÎTRE à Filou, petit chien du Roi ; par l'Abbé *De Luy* ; s'il se vend, ce n'est pas chez lui : brochure in-8° de 24 pages.

Chacun connoît la valeur de ces épîtres à des chiens ou à des chats. On a fait contre M^{de} *Deshoullières* des épigrammes très-piquantes, pour s'être exercée sur de pareils sujets. Nous croyons que l'épître que nous annonçons, ne contribuera pas à en rappeler la mode & le goût.

NOUVEAU Calendrier historique de *Jean-Augustin Diophante*, inventeur de l'algèbre ; pour l'année 1767. A Bruxelles : 1767 ; in-12.

On ne voit pas trop quel rapport a le
E iij.

102 MERCURE DE FRANCE.

titre de cet almanach avec les choses qu'il présente. C'est une espèce de martyrologe dans lequel on a inséré des historiettes, & mille autres détails qui n'ont entre eux aucun rapport.

LE Château d'Otrante, histoire gothique ; par M. *Horace Walpole* : traduite sur la seconde édition angloise, par M. E. . . A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Prault*, le jeune, quai de Conty, à la charité ; 1767 : in-12.

C'est le titre d'un roman traduit de l'anglois, qui nous a paru propre à faire passer agréablement quelques heures de loisir.

TRAITÉ sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris ; par M. *Geoffroy*, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine, A Paris, chez *G. B. G. Musier*, fils, Libraire, quai des Augustins, à Saint Etienne ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12 de 140 pages.

L'auteur de cet écrit ayant publié il y a quelques années l'histoire des insectes qui sont aux environs de la Capitale, donne aujourd'hui celle des coquilles. Il

paroit que son dessein est de traiter ainsi tous les animaux.

MÉMOIRE historique de la naissance & de la fortune de *Jean - Pierre Marion*, fils naturel de sieur feu *Jean-Denis Marion*, Seigneur de Saint-Cyr, de Salin, & de Dlle *Anne-Françoise Coste*, de Besançon, ci-devant appellant au Parlement du Comté de Bourgogne, d'une sentence du Bailliage de sa ville Capitale, rendue contre lui le 12 du mois d'avril 1764; comme l'ayant déclaré faussement non-recevable à être reconnu & pensionné de ses parens; & présentement se pourvoyant au grand Conseil, contre un arrêt dudit Parlement, comme ayant confirmé ladite sentence le 6 février 1766; malgré que l'appellant se trouve pourvu de titres suffisans, pour être reconnu & pensionné de ses parens, eu égard à son défaut d'état & de santé, pour se procurer une subsistance. A Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue Saint Jacques, près Saint Yves; 2 vol. in-4°.

Il y a des choses bien singulières dans ce grand Mémoire; & nous ne pouvons trop en recommander la lecture, vû l'utilité que le débit de cet ouvrage procurera à un homme qui est dans le cas du plus pressant besoin.

E iv

HISTOIRE naturelle des fraisièrs, contenant les vues d'économie réunies à la botanique ; & suivie de remarques particulières sur plusieurs points qui ont rapport à l'histoire naturelle générale ; par *M. Duchesne*, fils : prix 2. liv. 8 sols broché. A Paris, chez *Didot*, le jeune, rue du Hurepoix ; *C. J. Panckoucke*, rue de la Comédie Française ; 1766 : 2 vol. in-12.

Les jardiniers & ceux qui ont du goût pour la culture des plantes, sçauront gré à *M. Duchesne* d'avoir enrichi notre botanique, de plusieurs recherches qui regardent non-seulement les fraisièrs dont il est principalement question dans ce livre, mais encore diverses sortes d'arbres & de plantes que l'on cultive dans la plupart de nos jardins.

MÉMOIRES sur la manière d'élever les vers à soie, & sur la culture du mûrier blanc, lus à la Société Royale d'Agriculture de Lyon ; par *M. T. . .* de la même Société. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, au palais, sur le perron de la Sainte Chapelle ; 1767 : vol. in-12.

On a cru rendre service au public en joignant à l'instruction des vers à soie celle de la culture des mûriers. Celle-ci étant

le principe de la récolte des soies qu'on a en vue, il est absolument nécessaire de la connoître ; & il convenoit que ces deux parties fussent réunies pour la commodité des lecteurs.

CATALOGUE de livres rares & curieux du cabinet de feu M. A. . . qui seront vendus à l'amiable, depuis le 6 avril jusqu'au dernier jour du même mois. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, Libraire, sur le perron de la Sainte Chapelle, au palais. L'on trouve chez lui le catalogue ; 1767 : brochure in-8°.

La vente des livres indiqués dans ce catalogue commencera le 6 du mois d'avril de cette année, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures après-midi. Elle continuera tous les jours ouvrables aux mêmes heures, jusqu'à la fin du mois.

ÉPÎTRE à Mgr de Talleyran, Archevêque de Trajanople, Coadjuteur de l'Archevêché de Reims ; par M. de Saulx, Chancelier de l'Université de Reims : in-4° : 1667.

Il y a dans cette épître des vers dignes de l'illustre Prélat à qui elle est adressée, & de M. de Saulx, si connu par mille

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

petits ouvrages de ce genre, faits pour la ville & les habitans de Reims.

ÉPÎTRE à Monsieur. . . . dans laquelle l'auteur essaie de prouver que si le séjour de Paris a ses inconvéniens, il a aussi des avantages qui le rendent préférable pour les gens de lettres, au séjour des petites villes : feuille *in-12* ; chez *Debure*, père, quai des Augustins.

Il nous a paru que l'auteur avoit prouvé, par de bons vers, la proposition avancée dans le titre de cette pièce.

Le bon Jardinier, almanach pour l'année 1767 ; contenant une idée générale des quatre sortes de jardins ; les règles pour les cultiver, la manière de les planter, & celle d'élever les plus belles fleurs : nouvelle édition, considérablement augmentée, & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement refondue par un amateur ; prix 36 sols relié. A Paris, chez *Guillyn*, quai des Augustins, du côté du pont Saint Michel, au lys d'or ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; *in-18*.

L'accueil que le public a fait à cet ouvrage a engagé l'auteur à profiter des observations des connoisseurs en cette ma-

rière, tant pour le fond que pour la forme. Afin de le rendre plus utile & plus agréable, on a fait 1°. des augmentations qui lui ont donné une toute autre étendue que celle qu'il avoit. 2°. On s'est arrêté particulièrement sur la connoissance & la culture des plus belles fleurs.

MÉMOIRES sur quelques fossiles d'Artois, pour servir à l'histoire naturelle de cette province; par un Membre de la Société Littéraire d'Arras; 1765; brochure in-12 de 120 pages.

Les amateurs de l'histoire naturelle trouveront dans cette brochure plusieurs choses très-curieuses, qui tendent à multiplier & à perfectionner de plus en plus leurs connoissances en ce genre.

RÉFLEXIONS intéressantes sur la maladie nommée *folie*, ou extrait du Journal Economique; par M. Chevalier, Chevalier de l'Ordre Militaire de l'Eperon d'Or, Conseiller, Médecin Ordinaire du Roi, & des Cent Suisses de la garde ordinaire du corps de Sa Majesté, premier Médecin du corps de S. A. R. & E. Madame l'Electrice de Bavière; feuille in-12.

On a imprimé séparément ce morceau,

E vj

103. MERCURE DE FRANCE.

qui se trouve dans le Journal Economique. Plusieurs Médecins, qui n'ont pas ce Journal, seront charmés de se procurer cet écrit, dans lequel il nous paroît qu'il y a des choses importantes relatives à leur art.

OBSERVATIONS sur le Commerce & sur les Arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, & même des Indes orientales ; par *Jean-Claude Flachat*, Directeur des établissemens levantins, de la manufacture royale de Saint-Chamond, Associé de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon ; avec cette épigraphe :

Omnia quæ à nobis geruntur, non ad nostram utilitatem & commodum, sed ad patriæ salutem conferre debemus. Cic. in Vatin.

A Lyon ; chez *Jacquenod*, père, & *Rusend*, Libraires, grande rue Mercière, au soleil ; 1756 : avec approbation & privilège du Roi ; deux vol. in-12 ; & se trouve à Paris, chez *de Hanfy*, rue Saint Jacques & au pont-au-change.

Un homme qui quitte sa patrie dans le dessein de puiser chez d'autres nations, de nouvelles connoissances, & qui revient ensuite l'enrichir des sciences & des arts que l'on cultive dans les autres pays : voilà

en général ce que présente cet ouvrage utile, curieux, intéressant, & où règne à chaque page un esprit vraiment patriotique. L'auteur est parti de Saint-Chamond, ville du Lyonnais, connue par ses fabriques & son commerce, & a voyagé pendant dix-huit ans, toujours animé du même zèle, toujours guidé par les mêmes motifs. A son retour il a fait part à sa nation de ses découvertes, utiles aux arts & au commerce. Ce qu'il a vu, ce qu'il a appris est décrit d'une manière claire, précise & méthodique ; & , pour en faciliter de plus en plus l'intelligence, il a fait graver tout ce qui exige une attention particulière. Un coup-d'œil sur les métiers & sur les machines dont il donne des plans exacts, suffira pour en démontrer les avantages. Il indique aux négocians François les branches de commerce qu'ils peuvent revendiquer, ou faire en concurrence avec les autres commerçans de l'Europe, en Turquie, & sur-tout à Constantinople, sur les côtes d'Afrique & d'Italie, dans quelques Etats du Nord & de l'Allemagne, & même dans une partie des Indes. Au reste l'ouvrage de M. *Flachat* ne doit pas être recherché seulement par les fabriquans & les négocians ; tout homme curieux de connoître les mœurs, les loix, les usages des peuples

110 MERCURE DE FRANCE.

chez lesquels l'auteur a demeuré, trouvera, dans ce livre, des détails très-instructifs sur tous ces objets. L'auteur a voyagé en artiste & en philosophe, & a fait un ouvrage utile & agréable.

MANUEL d'Agriculture pour le laboureur, pour le propriétaire, & pour le gouvernement : contenant les vrais & seuls moyens de faire prospérer l'agriculture, tant en France que dans tous les autres Etats où l'on cultive ; avec la réfutation de la nouvelle méthode de M. *Thull* par M. *de la Salle de l'Etang*, Seigneur de Muyr, Tinquex, &c. ancien Député de la ville de Reims à Paris : nouvelle édition. A Paris, chez *Dessuin junior*, Libraire, quai des Augustins, à la bonne foi, près la rue Gît-le-cœur ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol in-8°.

On se propose, dans cet ouvrage, de faire connoître les vrais moyens, & même les seuls qu'on puisse mettre en œuvre pour parvenir à rendre, dans toute l'étendue du Royaume, l'agriculture florissante. Ce livre est divisé en trois parties. La première contient des préceptes pour le laboureur, la seconde pour le propriétaire, la troisième pour le gouvernement. Elles sont précédées de quelques articles préliminaires, & sui-

A V R I L 1767. 111

vies de la réfutation de la nouvelle méthode de M. *Thull*. Autant que nous sommes en état de juger de ces matières, il nous a paru, qu'après la lecture de ce livre, le laboureur sera à portée ou de rectifier ses pratiques, ou d'apprendre les vrais principes qui résident dans sa pratique locale. L'auteur a écrit tout ce qu'on pouvoit dire de l'examen des terres, de l'expérience, de la façon de l'acquérir, & de ses effets; enfin des différentes manières d'exécuter les opérations de l'agriculture, relativement à toutes les sortes de qualités de terrains.

L'ECOLE des pères & des mères, ou les trois Infortunées. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *H. C. de Hanfy*, Libraire, rue Saint Jacques; 1767 : deux parties in-12.

Le but de l'auteur, dans ce roman, a été de parler au cœur & de l'instruire. Il s'est proposé de fournir aux pères, aux mères & aux enfans, des exemples capables d'arrêter les tristes effets des passions qui les conduisent, & de prévenir les malheurs qui en sont la suite. L'ouvrage est d'un jeune homme, qui a du talent pour écrire, qui promet beaucoup, & qu'il faut encourager.

N^o 12 MERCURE DE FRANCE.

DICIONNAIRE Géographique portatif, ou Description des royaumes, provinces, villes, patriarchats, évêchés, duchés, comtés, marquisats, villes impériales & anseatiques, ports, forteresses, citadelles, & autres lieux considérables des quatre parties du monde : dans lequel on indique en quels royaumes, provinces & contrées ces lieux se trouvent ; les Princes dont ils dépendent ; les rivières, baies, mers, montagnes, &c. sur lesquels ils sont situés ; leur distance en lieues françoises des places remarquables des environs, avec leur longitude & leur latitude, selon les meilleures cartes ; les sièges que les villes ont soutenus, les grands hommes qu'elles ont produits, les lieux où se sont données les principales batailles : ouvrage très-utile pour l'intelligence de l'histoire moderne & des affaires présentes. Traduit de l'anglois sur la treizième édition de *Laurent Echard*, avec des additions & des corrections considérables par M. *Vosgien*, Chanoine de Vaucouleurs : nouvelle édition, revue, augmentée & corrigée. A Paris, chez les Libraires associés ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-8^o.

On a fait plusieurs éditions de cet ouvrage connu & estimé ; & à chaque édi-

tion nouvelle, on y a fait des additions & des corrections qui laissent peu de choses à désirer pour sa perfection. Ce livre peut actuellement aller de pair avec l'excellent abrégé du grand Dictionnaire de la Martinière, le meilleur ouvrage qui ait été fait sur la géographie.

MARIANNE, ou la Paysanne de la forêt d'Ardenne ; histoire mise en dialogues. A Liège, & se trouve à Paris, chez *H. C. de Hanfy*, Libraire, rue Saint Jacques ; 1767 : vol. in-12.

L'héroïne de ce roman étant une paysanne, on a cru devoir choisir le genre du dialogue, comme le plus propre à conserver cette simplicité, cette naïveté si convenable au genre rustique.

LES Intérêts des Nations de l'Europe, développés relativement au commerce. A Paris, chez *Desaint*, Libraire ; 1767 : avec privilège ; quatre vol. in-12.

La politique, le commerce, l'agriculture, les finances dans les différens Etats de l'Europe, sont les grands objets que présentent ces quatre volumes, qui paroissent venir d'un homme très-instruit de ces matières.

114 MERCURE DE FRANCE.

DESCRIPTION abrégée des plantes usuelles, avec leurs vertus, leurs usages & leurs propriétés ; par l'auteur du *Manuel des Dames de Charité*, & pour servir de suite au même ouvrage : vol. in-12, 2 liv. 10 s. relié. A Paris, chez *Debure* père, quai des Augustins, à l'image Saint Paul ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi.

Le Manuel des Dames de Charité a été si bien reçu du public, & l'utilité en a été si généralement reconnue, qu'on a jugé à propos de l'étendre encore davantage. On a pensé pour cet effet, que si l'on donnoit une description abrégée des plantes dont on y fait usage, avec une explication succincte de leurs principales propriétés, les personnes qui suivent ce livre dans leur pratique, & qui préparent les médicamens qui y sont contenus, seroient bien aises de trouver elles-mêmes à la campagne, les plantes dont elles ont besoin, sans avoir recours aux herboristes, qui sont assez rares, même dans les plus grandes villes.

Avis au peuple sur sa santé, par M. *Tissot*, Docteur & Professeur en médecine, de la Société royale de Londres, de l'académie médico-physique de Basle, de la Société économique de Berne; troi-

sième édition originale ; augmentée par l'auteur ; à Paris , chez *P. F. Didot le jeune* , quai des Augustins , près du pont S. Michel , à S. Augustin ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi , 2 vol. in-12. prix 2 liv. 10 sols brochés , & 3 liv. reliés en un volume.

L'accueil favorable que les gens de l'art ont fait à cet ouvrage , l'empressement du public à demander une nouvelle édition qui manquoit à Paris depuis six mois ; plus de vingt éditions faites de ce livre , soit contrefaites dans différentes villes , soit traduites dans différentes langues , en font suffisamment l'éloge , & nous dispensent d'en prouver l'utilité.

TESTAMENT politique du Chevalier *Walpoole* , Comte d'Orfort , & Ministre d'Angleterre ; par *M. Maubert*. A Amsterdam , chez *Arkstée & Merkus* ; & se trouve à Paris , chez *H. C. de Hansy* , rue S. Jacques ; 1767 : 2 vol. in-12.

M. Maubert , déjà fort connu par plusieurs testamens politiques , prétend dans sa préface , que celui-ci est bien le véritable ouvrage de *M. Walpoole*. Mais de quelle main que parte cet écrit , on ne peut nier qu'il ne contienne d'excellentes maximes de politique. Ce qui rend ce re-

116 MERCURE DE FRANCE.

Recueil encore plus précieux, ce sont plusieurs lettres des principaux ministres de l'Europe, écrites à celui d'Angleterre.

CANTIQUES spirituels, sur les points principaux de la religion & de la morale chrétienne, à l'usage des catéchistes de la paroisse de S. Sulpice; prix 12 sols broché; à Paris, chez *Crapart*, Libraire, rue de Vaugirard, près la place S. Michel; 1766: in-12.

Les cantiques que renferme cette brochure, sont de différentes mains, & ne sont pas tous également nouveaux. Mais comme ce recueil a été fait principalement pour les enfans, on s'est plus attaché à toucher le cœur, qu'à plaire à l'esprit, dans le choix des morceaux qui le composent. Il a fallu se mettre à la portée de leur âge; l'instruction étant le principal but qu'on a eu en vue.

TRAITÉ des contrats aléatoires, selon les règles, tant du for de la conscience, que du for extérieur; par l'auteur du *Traité des obligations*. A Paris, chez *Debure l'aîné*, quai des Augustins, à l'image Saint Paul; à Orléans, chez *J. Reuzeau Montaut*, Imprimeur du Roi, de la Ville, & de l'Université; 1767: avec approbation & privilège du Roi; in-12.

Ce livre est dans le même genre qu'un autre que nous avons annoncé dans le *Mercur* précédent ; & l'on peut-y rapporter ce que nous avons dit en parlant du *Traité des contrats de bienfaisance*.

HISTOIRE de Hesse, par M. Mallet. A Paris, chez les Libraires associés ; 1767 : brochure in-8° de 260 pages.

L'auteur ne donne aujourd'hui que la première partie de cette histoire, qui nous a paru intéressante ; nous attendrons que l'ouvrage soit fini pour en rendre compte plus amplement.

ELOGE du vrai sage, pour le jour de l'anniversaire de feu Mgr le Dauphin ; par M. l'Abbé d'Elfaud ; à Paris, chez Bauche, quai des Augustins ; 1766 ; in-8°. de 120 pages.

L'Auteur a envisagé & traité d'une manière neuve un sujet usé ; il s'attache particulièrement à peindre avec des couleurs empruntées des livres de la Sagesse, le caractère de M. le Dauphin ; il le représente dans les deux parties de son éloge, comme un Prince également sage selon le monde & aux yeux de Dieu. Il regne beaucoup de naturel, de sentiment, de pathétique & d'imagination dans cet écrit, qu'il est difficile de lire sans émotion & sans attendris-

218 MERCURE DE FRANCE.

sément. Le style en est simple, mais noble en même temps & oratoire. On y lira avec le plus grand intérêt l'éloge de la bonté & de tous les sentimens qu'elle inspire, la peinture de la misère des campagnes, les funestes effets de l'ignorance dans les siècles de barbarie, l'étendue des connoissances de *M. le Dauphin*, son intelligence pour les affaires, son talent pour la guerre au sentiment de quiconque juge des hommes moins par leurs actions, que par la trempe de leur ame; le tableau historique de la religion, le caractère de la piété de *M. le Dauphin*; le parallele de ce Prince & du feu *Duc de Bourgogne*, son grand père; sa fermeté héroïque à la vue de la mort; la désolation & les prières de la France, l'invitation aux peuples de rendre par leur concours son tombeau célèbre.

CATALOGUE hebdomadaire, ou Liste alphabétique des livres, tant nationaux qu'étrangers; des arrêts du Conseil & des Parlemens, déclarations & édits du Roi, extraits du Conseil & des registres des Parlemens, lettres-patentes du Roi, ordonnances, sentences, &c. cartes géographiques, musique & estampes qui sont mis en vente chaque semaine, avec l'indication des auteurs, du nombre & du format

des volumes, & les adresses des Libraires & autres qui les vendent ; année 1767. A Paris, chez *Despilly*, Libraire, rue Saint Jacques, à la croix d'or ; 1767.

Les recueils de ce catalogue peuvent se relier ou se brocher. On paie pendant l'année pour recevoir chaque semaine ces feuilles, compris la table, par la poste, & franc de port, la somme de 6 liv. 12 s. Il faut affranchir les ports de lettres & de l'envoi de l'argent. On s'adresse à *Despilly*, Libraire, rue Saint Jacques, à la croix d'or. On trouve chez ledit Libraire des recueils complets de ce catalogue pour 1763, 1764, 1765 & 1766. Chaque recueil se vend, sçavoir : les recueils reliés 7 liv. 12 sols ; brochés, envoyés par la poste, 7 liv. 12 sols ; les tables séparées 12 s. Ce Libraire avertit le public qu'il se charge de procurer les livres étrangers qui ne se trouvent pas à Paris, & dont l'entrée est permise en France ; les personnes qui les désireront, sont priées de lui en remettre les notes & un à-compte : chaque quinzaine il fait la demande de ces livres ; & , ayant l'adresse des amateurs, il leur fait part de l'arrivée.



*AVIS du sieur PANCKOUCKE, Libraire,
concernant l'Histoire Naturelle de MM.
DE BUFFON & DAUBENTON, en 15
vol. in-4°. & en trente-deux vol. in-12.*

LE public a toujours désiré avec impatience la suite d'un ouvrage qui fait tant d'honneur aux lettres & à la nation ; & c'est pour répondre à ses empressements, qu'on a publié depuis quelques années, plusieurs volumes *in-4°.* & 14 volumes *in-12.* pour mettre cette édition de pair avec l'*in-4°.* On publie aujourd'hui le tome 15^e. *in-4°.* & les tomes 24, 25, 26, 27, *in-12.* qui répondent aux tomes 12 & 13 *in-4°.*

Le tome quinzième comprend la suite de l'histoire des Singes & une table générale & raisonnée, faite par M. de Buffon ; table traitée avec tant de soin qu'on peut la regarder comme un abrégé supérieurement fait de tout l'ouvrage. Ce Volume termine l'histoire générale & particulière de tous les animaux quadrupèdes. Les autres volumes qui suivront formeront un ouvrage à part, & commenceront tome 1, 2, 3, &c. On a cru que, dans une entreprise d'une aussi vaste étendue, le public

verroit

verroit avec plaisir que chaque partie, quoique dépendante du plan général de l'ouvrage, formât autant d'ouvrages particuliers, qu'on aura la liberté d'acquérir séparément ; la partie de l'histoire naturelle qui renferme l'histoire & la description de tous les animaux quadrupèdes, n'a même été traitée avec tant d'étendue, que parce qu'elle est une des plus importantes, & qu'on y a joint la plus grande & la plus belle suite d'anatomie comparée qui ait jamais été faite.

Prix de l'ouvrage complet en 15 volumes
in-4°. relié, 155 l.

Chaque volume *in-4°*. relié, 17 l.

Broché, 15 l. 12 f.

L'ouvrage en 28 volumes
in-12. reliés, 92 l. 8 f.

L'ouvrage complet en 32 vol.
in-12. reliés, 106 l. 16 f.

Chaque vol. *in-12*. relié, 3 l. 12 f.

Broché, 3 l. 3 f.

Les tomes 28, 29, 30, 31 de l'*in-12*. qui répondent aux tomes 14 & 15 *in-4°*. sont sous presse à l'Imprimerie-Royale, & paroîtront dans tout le courant de cette année.

Livres nouveaux, chez le même Libraire.

Recueil de planches enluminées, par
Vol. I. F

122 MERCURE DE FRANCE.

MM. de Buffon & d'Aubenton, septième & huitième Cahiers.

Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide, 2 vol. *in-8°*. par M. de Fontanelle, *figures*.

Elémens de la science de la réalité, 2 vol. *in-12*.

La nouvelle Ordonnance de Cavalerie du premier Juin 1766, *in-4°*.

—De l'Infanterie, *in-4°*.

—De Marine, *in-4°*. & *in-12*.

La Connoissance des Temps pour 1768; 1 vol. *in-8°*.

Mémoires sur les poids & mesures, par M. du Tillet.

L'année 1760 des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, *in-4°*.

Histoire de Mis Indiana Dauby, Roman en 2 volumes.

Essais sur cette question, quand & comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes & d'animaux, 5. vol. *in-12*. broché.

Idem, *in-4°*.

L'Horace de Jean Bond, édition magnifique.

Avis touchant le Traité général des Elémens du Chant.

M. l'Abbé Lacassagne, Auteur du *Traité*

général des Elémens du Chant, dédié à *Mgr le Dauphin*, se trouve obligé d'avertir le public, qu'on a répandu mal-à-propos que son ouvrage ne pouvoit servir qu'au moyen d'un instrument qu'il propose pour apprendre les *Intonations*. Cette fausseté devenant trop accréditée ne peut que nuire à la vente de ce livre que nous croyons le meilleur dans le genre élémentaire & qui n'exige d'autre secours que celui de l'usage qu'on a toujours pratiqué.

L'instrument en question n'est qu'un moyen de plus pour faciliter l'étude de la Musique. Ceux-mêmes qui auroient un maître bien dépouillé de ses préjugés d'habitude & ami des progrès, pourroient en tirer le plus grand parti.

Il sera aisé de se convaincre de cette vérité, à la vue de l'instrument & de l'instruction qui le suivra. On en trouvera incessamment chez le sieur *Richard*, Facteur d'orgues à Paris au vieux Louvre. Si le premier modèle que cet habile Mécanicien tâche de perfectionner, paroît trop cher, il en construira de plus simples qui coûteront moins, en produisant l'unique effet annoncé pour la nouvelle méthode qu'on voudroit discréditer.

L'ouvrage dont nous venons de prendre une juste défense, se vendra toujours bro-

ché aux adresses ordinaires. Mais si indépendamment des exemplaires brochés, l'on en veut des reliés ou en feuilles, il faut s'adresser directement à Paris, chez l'Auteur à l'ancien Collège de Justice, rue de la Harpe; chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti; chez tous les *Libraires* de Paris & de Province qui l'indiqueront dans leurs catalogues, & chez *Fournier*, à Versailles aux Galleries du Château. Le prix de l'ouvrage en grand in-8°. de 200 pages gravées est 11 liv. broché & 12 liv. relié. Ce prix est modique, eu égard aux articles nouveaux que l'ouvrage contient, & aux dépenses qu'il a fallu faire pour l'édition, qui est d'une exécution parfaite,

ON imprime actuellement un supplément que M. de *Chennevieres*, Commissaire-Ordonnateur & premier Commis de la Guerre, a fait à son livre des *détails militaires*; il contient tous les changemens qui ont été faits depuis que les 4 premiers tomes ont paru: il sera fort utile à MM. les Officiers, tant généraux que particuliers, & sur-tout à ceux de l'Etat-Major, MM. les Commissaires des Guerres y trouveront tous les détails dont ils sont chargés.

& toutes les instructions utiles à leurs fonctions : il sera en deux tomes & se vendra à Paris , chez M. *Jombert* , rue Dauphine , à l'image Notre-Dame ; & à Versailles , chez M. *Fournier* , rue Saraury , près les quatre bornes.

Les quatre premiers tomes deviendroient inutiles sans ce supplément , parce qu'ils induiroient à erreur ceux qui les ont.

Le prix des deux tomes sera de 6 liv.

L'impression de ce supplément a été approuvée par le Ministre de la Guerre.

*EXTRAIT d'une Lettre de Madrid , le 21
Janvier 1767.*

SA MAJESTÉ CATHOLIQUE , qui n'a rien de plus à cœur que la gloire de son Royaume , & le bonheur de ses sujets , ne paroît pas avoir moins de zèle pour ce qui regarde la littérature , & peut contribuer à l'aggrandissement des arts & des sciences dans ses états.

Elle vient d'en donner de nouvelles preuves , en ordonnant que l'on dressât un catalogue raisonné des manuscrits qui font partie de la bibliothèque de l'*Escorial* , parmi lesquels ils'en trouve un grand nom-

F iiij

bre qui n'ont jamais vu le jour. La première partie de ce catalogue, qui doit renfermer les manuscrits Arabes, est déjà imprimée, & la seconde qui ne tardera pas à être publiée sera suivie d'autres volumes qui contiendront les manuscrits Grecs & Latins.

Pour encourager encore les gens de lettres & se les attacher plus particulièrement, le Roi vient de donner tout récemment une marque bien évidente de l'estime qu'il a pour eux, dans la personne du sieur *Gregoire Mayans & Siscar*. Ce Savant a été autrefois Professeur en droit à Valence; mais le desir de se rendre plus utile au public en se consacrant entièrement à l'étude, lui fit abandonner ensuite cette place. Il s'est rendu célèbre depuis longtemps par différens ouvrages achevés qu'il a produits en divers genres de sciences; mais cette célébrité lui ayant attiré la haine de ses compatriotes, il eut souvent le malheur de se voir traversé dans ses desseins. Cependant, comme le vrai mérite ne peut jamais être totalement obscurci, sa réputation ayant percé jusqu'aux oreilles du Roi, Sa Majesté, juste appréciateur des talens, vient d'accorder audit sieur *Gregoire Mayans & Siscar*, parmi d'autres marques de son estime, la dignité

de Baillif de la Cour (*Alcalde de casa i corte*) à Valence avec une pension de deux mille ducats, & lui a témoigné en même temps la satisfaction qu'elle auroit de voir tous ses ouvrages imprimés. Sa Majesté, non satisfaite encore de cette maniere généreuse de récompenser le mérite dans les gens de lettres, a ensuite accordé au fils de ce savant, *Joseph Mayans & Pascual*, une pension annuelle, affectée sur le comptoir des revenus ecclésiastiques.

On a lieu d'espérer ici que sous la direction de cet homme célèbre, qui s'est acquis la confiance du Roi & de ses Ministres, l'on verra bientôt une réforme utile dans les études, & nécessaire également tant dans les Colléges destinés à l'éducation de la jeunesse, que dans les Académies d'Espagne.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur la patrie de feu M. DE CRÉBILLON.

PLUSIEURS Villes de Grèce, Monsieur, prétendirent à l'honneur d'avoir vu naître *Homère*.

La célébrité de *Crébillon* est bien capable d'exciter la même émulation parmi les Villes de notre Province.

Dans le second volume des nouvelles recherches sur la France, imprimées chez *Hérissant*, l'année dernière, on trouve un Mémoire sur la ville de Nuits, dans lequel on lit :

« *Prosper Joliot de Crébillon*, célèbre
» poète tragique, mort à Paris le 18 Juin
» 1762, étoit fils d'un Procureur & No-
» taire à Nuits ».

On pourroit induire de ce passage que *Crébillon* est né à Nuits. L'Auteur du Mémoire d'où il est tiré, a peut-être eu l'intention de faire prendre cette idée; mais quoiqu'il en soit, l'Académie, qui veut conserver à Dijon l'honneur d'avoir été le berceau de ce grand homme, vous prie, Monsieur, de faire sçavoir :

Que *Prosper Joliot de Crébillon*, poète tragique, est né à Dijon, le 15 Février 1674, ainsi qu'il paroît par les registres de Baptême de la paroisse *Saint Philibert*, & que son père, qui étoit domicilié en cette Ville, y est mort Greffier en chef de la Chambre des Comptes.

Je suis, &c.

MARET, Secrétaire perpétuel
de l'Académie.

A Dijon, ce 3 janvier 1767.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A C A D É M I E S.

SUITE de l'extrait de la séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de ROUEN, tenue à l'Hôtel de Ville, le 6 Août 1766, inséré dans le Mercure de Février 1767.

M. l'Abbé Yart, Académicien Titulaire, lut une ode intitulée: *Jeanne d'Arc*, héroïne de la France.

M. du Boullay, en lut une autre adressée à l'amour de la patrie, & que voici.

ODE à l'Amour de la Patrie,

DIEU des héros, puissant génie
Qu'adorent les cœurs vertueux,
Amour sacré de la Patrie,
Reçois mon encens & mes vœux.
Daignes, d'un rayon de ta flamme,
Epurer, embrâser mon âme.

F x

130 MERCURE DE FRANCE.

Que ta voix tonne dans mes vers.
Luxe effréné , basse avarice ,
Mollesse , arrogance , injustice ,
Fuyez , plongez-vous aux enfers.

Et vous , Citoyens , dont l'histoire
Consacre les noms révévés ;
Vous dont , au temple de la gloire ,
Il guida les pas assurés :
Revenez honorer la terre ;
Que votre exemple nous éclaire
Et nous inspire vos vertus :
Ces vertus qu'admira la Grèce ,
Et par qui Rome fut maîtresse
Des Rois sous ses pieds abattus.

François , peuple brave & fidèle ,
Vos *Montmorencys* , vos *Bayards* ,
Brillent d'une gloire immortelle
Acquise sous ses étendarts.
Oui , c'est l'amour de la patrie ,
Dont la voix puissante & chérie
Vous rend dociles à vos loix ;
Protecteur des lys de la France ,
Il a fixé votre inconstance
Et vous fait adorer vos Rois.

Dieu bienfaisant , par ta présence ,
Quel séjour n'est point embelli !
Lorsque ta main le récompense ,
Quel travail n'est point ennobli !

Il n'est qu'un sort digne d'envie ,
Celui de consacrer sa vie
A tes respectables autels.
Par l'importance des services ,
Et par le prix des sacrifices ,
Tu règles le rang des mortels.

Citoyens courageux & sages ,
Qu'il éclaira de son flambeau ,
Vous , dont il dicta les ouvrages ,
Thomas , de Belloi , Mirabeau ,
Placés près du Dieu dans son temple ,
Il vous propose pour exemple
Aux écrivains de tous les temps :
La gloire , qu'il dispense , est pure ,
Sa voix , chez la race future ,
Assigne la place aux talens.

D'un culte antique & vénérable ,
Vous , Ministres & défenseurs ,
Dont le courage infatigable
Veille sur le dépôt des mœurs ;
Qu'il vous échauffe & vous inspire ;
Du sacerdoce & de l'empire
Qu'il serre le sacré lien ;
Par vos leçons & votre exemple
Que le peuple , qui vous contemple ,
Soit vertueux & citoyen.

Vous , Magistrats , dont la sagesse
Soutient la balance des loix.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Entre la force & la foiblesse ,
Entre les peuples & les Rois ;
Son bras , à nos maux secourable ;
Comme une digue inébranlable ,
Oppose votre fermeté :
Vous réprimez l'indépendance ,
Vous résistez avec prudence
Aux abus de l'autorité.

C'est votre Dieu , brave noblesse ;
Victime illustre de l'honneur ,
Dont la vertu fait la richesse ,
Dont l'héritage est la valeur ;
C'est le père du vrai courage :
Il est jaloux de votre hommage ;
Qu'il règne sur vous sans rivaux ,
Qu'il vous conduise à la victoire ;
Lui seul peut payer , par la gloire ,
Et votre sang & vos travaux.

Rois , il soutient votre couronne ;
Nos biens & nos cœurs sont ses dons :
C'est lui qui , sur votre personne ,
Répand l'éclat de ses rayons :
Gardez-vous , par l'ingratitude ,
L'oppression , la servitude ,
D'enchaîner son activité :
L'inflexible honneur est son père ;
Et ses traits sont ceux de sa mère ,
La généreuse liberté.

Henry, c'est la flamme sacrée
 Qui te fit braver le trépas,
 Quand, par ses enfans déchirée,
 Ta patrie imploroit ton bras.
 Etouffer la ligue orgueilleuse,
 Forcer la France d'être heureuse,
 C'étoit triompher de l'oubli;
 Mais il restoit à ton courage
 Un dernier & plus grand ouvrage:
 Tu choisis & soutins *Sully*.

Sully, digne ami d'un tel maître;
 L'effroi de ces vautours cruels,
 Toujours ardens à se repaître
 Des pleurs & du sang des mortels:
Sully, dont l'âme plus qu'humaine,
 Des courtisans bravant la haine,
 Arracha le peuple à leurs fers;
 Et, restaurateur de la France,
 Dans le repos & l'abondance,
 Lui fit oublier ses revers.

Le Ciel avoit uni vos trames,
 Grand Roi ! Le plus noir des forfaits
 Pouvoit seul séparer vos âmes,
 Et mettre un terme à tes bienfaits.
 Que vois-je ! ô crime, ô parricide,
 Des monstres la haine, perfide
 Du fanatisme arme les mains :
 Grand Dieu, leur rage est assouvie,

C'est donc au péril de sa vie
Qu'on fait le bonheur des humains !

Oui, c'est à ce prix que la gloire
Couronne l'auguste vertu.
Lâches, pour vous point de victoire,
Fuyez sans avoir combattu.
Redoutable vengeur du crime,
Tu hais le cœur pusillanime
Qu'effraye un généreux effort ;
Et tu puniras la foiblesse,
Qui, dans les bras de la mollesse,
Brave la honte & craint la mort.

M. l'Abbé des *Houffayes*, Académicien Adjoint, lut ensuite un discours sur l'amitié entre les gens de lettres, dans lequel il entreprit de prouver « qu'ils sont » plus propres que les autres hommes à » être les favoris de l'amitié ; qu'elle trouve » parmi eux moins d'obstacles & en même » temps plus de ressources & de conso- » lations ».

M. des *Houffayes* termina ainsi le portrait de l'amitié, par lequel il étoit entré en matière. « Les passions, dit-il, n'ont » point de prise sur l'amitié. Quelquefois, » il est vrai, elle paroît en emprunter la » chaleur & la véhémence ; mais elle n'est » jamais si respectable que dans ces heu-

» reux instans. Ce sont ceux de son hé-
 » roïsme. Ce qu'elle aime, ce qu'elle es-
 » time, est-il dans la douleur & dans l'af-
 » fliction ? Souffre-t-il, dans sa fortune,
 » dans sa réputation, dans sa santé ? Ce
 » n'est plus cette tourterelle qui ne fait
 » qu'aimer & gémir : c'est un aigle au-
 » dacieux qui fend les airs pour porter à
 » ses petits la nourriture. Elle ne calcule
 » point ses forces. Les obstacles l'irritent,
 » le danger l'enhardit ; biens, grandeurs,
 » santé, vie même, tout est sacrifié, elle
 » ne se réserve que l'honneur & la religion.
 » Ah divine amitié ! je te reconnois encore
 » dans ces instans où tu paroïs te con-
 » fondre avec la passion. Oui, tu es la
 » vertu même : tes intérêts sont les siens,
 » & les monstres, qui la combattent, sont
 » aussi tes ennemis déclarés.

» L'intérêt & l'envie, l'ambition & la
 » volupté : voilà les principaux obstacles
 » à l'amitié comme à la vertu.... La vertu
 » & l'amitié sont l'usage sensé & raisonna-
 » ble de l'amour de nous-mêmes... Les
 » passions en sont au contraire l'abus le
 » plus déraisonnable & le plus cruel...

» Les passions des véritables gens de
 » lettres sont douces & honnêtes : & le
 » le titre de philosophe ne peut être mé-

136 MERCURE DE FRANCE.

» rité que par les suffrages réunis de *Mi-*
» *nerve* & des Muses ».

Pour distinguer ceux qui méritent véritablement le titre respectable d'hommes de lettres de ceux qui s'en parent, sans le mériter, M. des *Houffayes* fait observer qu'il est une marque infailible, à laquelle il est facile de les reconnoître. La seule passion des vrais gens de lettres est le desir de s'instruire & de perfectionner leurs talens : au lieu que ceux qui en usurpent le nom, font servir & leurs talens & leurs connoissances d'instrument à d'autres passions qui tiennent le premier rang dans leur cœur. Ces derniers, bien loin d'être propres à l'amitié & à la vertu, en sont certainement plus éloignés que tous les autres hommes. Les vrais gens de lettres, au contraire, maîtrisés par un penchant noble par lui-même, & très-capable de remplir toute la capacité d'un cœur, donnent très-peu de prise à tous les autres desirs qui irritent sans cesse la cupidité humaine, sans jamais la rassasier. « Et leur état leur rend » l'amitié indispensablement nécessaire ; » c'est un délassement, c'est un repos également utile & agréable dans une suite » de travaux que la foiblesse de l'homme » ne permet pas de rendre continuels ».

La liberté, le nécessaire le plus simple, des livres & des amis, voilà de quoi composer le bonheur de quiconque a nourri & fortifié son âme par l'étude & la réflexion.

Il n'est point d'hommes, parmi lesquels l'amitié trouve plus de ressources & de douceurs que parmi les vrais gens de lettres. L'amitié a des ressources de deux espèces ; les unes extraordinaires, que M. des *Houffayes* a déjà appelées l'héroïsme de l'amitié ; les autres habituelles & journalières. Quant à la première espèce, il démontre, par le raisonnement & par l'expérience, qu'aucune classe d'homme n'en a pu donner, & n'en a effectivement donné plus d'exemples que les vrais gens de lettres. « Qui sera capable, dit-il, des » sacrifices héroïques qu'exige quelque- » fois l'amitié, si ce n'est celui qui, for- » tement occupé par goût & par état, ne » permettra aux passions aucune prise sur » son âme ? Ce sera celui à qui l'ennui & » le désœuvrement ne causeront point, » à chaque instant, des besoins superflus. » Et cet homme est le vrai savant ; l'é- » tude & l'amitié, voilà ses passions : faut- » il s'étonner si dans la médiocrité même, » il lui reste toujours de quoi soulager » son ami ? »

Quant aux exemples , ils sont nombreux.

« *Horace & Virgile*, s'écrie M. des Houffayes , *Plinie & Tacite* , *Montagne & Charron* , *Balzac & Voiture* , *Sarrazin & Pellisson* , *Pierre & Thomas Corneille* , *Racine & Despreaux* , *Molière & la Fontaine* , *Palaprat & Brueys* , &c. noms également chers aux muses & à l'amitié , vivez éternellement dans nos cœurs ; que vos sentimens nous servent de modèle , & qu'ils nous apprennent que s'il est encore des héros en amitié , c'est parmi les gens de lettres qu'il les faut chercher » !

Les ressources ordinaires de l'amitié , sont les charmes de la conversation , l'intimité de la confiance , la sagesse des conseils.

M. des Houffayes oppose la conversation des gens du monde à celle des gens de lettres. Il décrit aussi les agrémens du commerce épistolaire entre des amis éloignés , mais réunis par les mêmes goûts , & il fait voir combien l'étude des lettres en étend les objets nécessairement très-bornés parmi les autres hommes. A l'égard de l'intimité , personne n'en est plus capable que des hommes à qui leur conduite , leurs penchans , leurs occupations ne

donnent aucun sujet de rougir, ni aucun intérêt de se cacher. Enfin, pour ce qui regarde les conseils, s'il est certain qu'ils sont indispensablement nécessaires aux gens de lettres, soit pour perfectionner leurs ouvrages, soit pour s'exciter mutuellement à marcher d'un pas ferme dans la carrière de la vertu; il est également évident qu'ils n'en peuvent jamais trouver de plus sûrs & de plus éclairés que parmi leurs semblables.

M. des Houffayes termina son discours par l'examen de l'objection qu'on peut tirer des querelles littéraires, dont on a même pris la peine de faire une histoire particulière qui a eu quelque réputation. « Que résulte-t-il, ajoute M. des Houffayes, de ces disputes que la malignité » & l'envie se plaisent à peindre des couleurs les plus odieuses, sinon que tous » ceux qui se parent du titre d'hommes de » lettres, ne sont pas également propres » à l'amitié? (Vérité humiliante, que je » n'ai pas moi-même dissimulée!)... Je » ne garantis ni les abus ni les exceptions: » je n'établis que la loi générale ».

M. des Houffayes termina son discours par une apostrophe aux jeunes élèves, qui venoient de recevoir des couronnes. Il les exhorta à marcher d'un pas égal dans la

carrière des arts & dans celle de la vertu, seul moyen de se rendre dignes de trouver des amis qui leur fassent goûter à la fois & les plaisirs de l'esprit & ceux du cœur.

Ce discours est suivi de notes qui n'ont pu être lues à la séance publique, mais qui contiennent ou des anecdotes intéressantes, ou des réflexions détachées, qui en auroient interrompu le fil, mais qui se feront lire avec plaisir lorsque l'ouvrage sera imprimé.

M. Breant, Associé Adjoint, demeurant à Bernay, lut plusieurs fragments d'un poëme en quatre chants sur l'art de peindre.

Ce poëme avoit été commencé longtemps avant que celui de M. Vatelet, sur le même sujet, parût dans le public. M. Breant ne s'étoit d'abord proposé que de traduire les charmans poëmes latins de du Fresnoi & de Marfi. Des occupations sérieuses, très-peu analogues à la poésie, l'ont empêché pendant plusieurs années d'y mettre la dernière main. Cependant, lorsqu'il pouvoit jouir de quelques instans de loisir & de liberté, il reprenoit son ouvrage; & les idées de ses originaux lui en faisant naître d'autres, il abandonna le projet d'une traduction, pour se livrer à celui d'un poëme nouveau, dans

lequel cependant il ne feroit aucune difficulté de traduire & de citer les plus beaux morceaux des deux poëmes qui lui avoient donné l'idée du sien. Les choses étant dans cet état, le poëme de M. *Vatelet* parut, & son succès mérité auroit dégoûté M. *Breant* de son entreprise, s'il ne s'étoit appercu que la matière étoit si abondante & si riche, qu'il ne s'étoit rencontré avec M. *Vatelet* que dans très-peu d'endroits, & qu'il pouvoit encore espérer de plaire, en suivant une autre route. Ces réflexions & les encouragemens des gens de lettres, ses amis, le déterminèrent à porter son entreprise à sa perfection, &, avant de donner son poëme au public, de le présenter à l'Académie pour lui demander ses conseils. En conséquence, non-seulement la Compagnie s'en est occupée dans ses séances, avec le plus grand intérêt; mais elle a nommé des Commissaires pour rédiger ses observations sur tout ce qui pouvoit contribuer à perfectionner son ouvrage.

L'auteur charmé de pressentir en même-temps le goût du public, en a lu à l'assemblée plusieurs morceaux choisis en différens genres, qui ont été reçus de manière à faire présumer favorablement du succès, lorsqu'il se déterminera à le publier; en voici quelques-uns,...

SECOND CHANT.

Dibutadis un jour , ou plutôt une nuit ,
 Seule avec *Polémon* , dans un secret réduit ,
 Recevoit les adieux de cet amant fidèle ,
 Qui , pour huit jours entiers alloit s'éloigner
 d'elle.

L'art de la propreté , qui plaît tant à l'amour ,
 Avoit seul embelli ce modeste séjour :
 L'albâtre de ses murs y sert de reverbère
 A la douce lueur de l'huile qui l'éclaire.
 Dans leur simplicité ces lieux aux deux amans ,
 En des temps plus heureux auroient paru char-
 mans.

Mais tous deux ont le cœur flétri par les alarmes.
 Leurs yeux , leurs tristes yeux , pleins d'amour &
 de larmes ,

Dans ces affreux momens ne sauroient s'occuper
 Que des objets chéris qui vont leur échapper ,
 Eh quoi ! pendant huit jours , disoit la tendre
 amante ,

Je languirai sans voir cette tête charmante !
 O ! mon cher *Polémon* , n'est-il point de secrets
 Qui puissent à mes yeux en conserver les traits ?
 Hélas ! il n'en est point : ce n'est que dans mon
 âme

Que vont rester empreints ces objets de ma flâme.
 Pour te voir il faudra descendre dans mon cœur :
 Ah , que j'irai souvent y chercher mon vainqueur !

Mais que vois-je ? c'est toi ! c'est *Polémon* lui-même !

Sur la blancheur du mur l'ombre a peint ce que j'aime.

Je pourrai voir au moins l'ombre de mon amant :
Loin de lui c'est beaucoup. D'un charbon à l'instant,
Suivant tous les contours de cette ombre volage ,
Elle attache à la pierre une si chère image.
Peintres , ce fut ainsi que votre art vit le jour ,
Heureux fruit du hasard que fut cueillir l'amour !

TROISIEME CHANT.

Vernet est-il *Neptune* , *Eole* ou *Jupiter* ?

Roi des cieux , Roi des vents , des airs & de la mer ,
Lui seul décide entr'eux & la paix & la guerre.
Là , son pinceau magique a lancé le tonnerre ,
Il soulève les mers , ouvre aux vents leurs cachots.
Ce vaisseau monte au ciel sur la cime des flots ,
Cet antre s'engloutit dans le fond des abîmes.
Quel horrible fracas ! que j'en plains les victimes !
Ici , tout est paisible. Un jour pur & serein
Me découvre l'asur d'un immense lointain ;
D'aucun vent orageux ces mers ne sont troublées ,
Du souffle des zéphirs ces voiles sont enflées ;
Je ressens le bonheur de ces heureux vaisseaux
Que je crois voir glisser sur le marbre des eaux.
O *Vernet* ! de ton art j'admire l'excellence !
Tu peins le mouvement , le bruit & le silence.

QUATRIÈME CHANT.

Quel bonheur qu'un sujet offre à représenter
 Diverses passions qu'on y voit contraster !
 Dans un même tableau j'aime leur voisinage,
 Et l'admire encore plus sur le même visage.
 On vante ce chef-d'œuvre, où *Médée* en fureur,
 Sur ses fils lève un bras qui fait frémir d'horreur ;
 Tandis qu'en ses enfans la nature trompée,
 Exempte des frayeurs dont mon âme est frappée ;
 D'une mère en courroux ne craint aucun danger,
 Et sourit au poignard qui va les égorger.
 Mais peindre dans les yeux de cette horrible mère
 Un reste de pitié qui combat la colère,
 Qui fait trembler son bras, qui suspend le poignard ;
 C'est le dernier effort du génie & de l'art.
 Ainsi, lorsque *Rubens* nous a peint la naissance
 D'un enfant que le Ciel donne aux vœux de la
 France ;

Quand ce *Dauphin* paroît à tes yeux, *Médicis* ;
 Quel contraste est empreint sur ton front indécis !
 A travers la douleur qui l'obscurcit encore,
 Du plaisir qui s'y lève on apperçoit l'aurore ;
 Et les premiers rayons sont un gage certain
 De la fin de l'orage & d'un calme soudain.



MÉDECINE.

M É D E C I N E.

*LETTRE à l'auteur du Mercure sur les
maladies de poitrine.*

S'IL n'y a point de maladie pour laquelle on doive admettre un seul remède, un même traitement, & pour laquelle on ne doive avoir égard à des circonstances intéressantes qui varient le degré & la nature de la maladie, telles que l'âge, le sexe, le tempérament, la saison, le climat, & sur-tout les différentes causes tant naturelles que non naturelles qui l'ont produite; il n'y en a point aussi qui exige plus de conspéction & plus de différence dans la cure que les affections de poitrine. En effet, pour peu que l'on connoisse les maux auquel le pōumon est exposé, on saura premièrement que ce viscère est plus souvent sympathiquement affecté, c'est-à-dire, que le mal est occasionné par le reflux d'une humeur viciée dans une autre partie; de façon que c'est souvent en vain que l'on attaque ce mal dans l'endroit où il paroît faire le plus de ravage; tandis qu'il faudroit l'attaquer dans son principe. Secondement, que dans

Vol. I. G

le cas où ce parenchyme est idiopathiquement troublé, les causes qui produisent les maladies de ce viscère sont si dissemblables, qu'elles exigent un traitement totalement opposé ; on peut même se convaincre que les remèdes les mieux indiqués réussissent plus sûrement dans cette maladie en les variant : il suivra donc de-là que ceux qui prônent tel ou tel remède comme spécifique dans la phtisie, en imposent & peuvent rarement parvenir à procurer le soulagement qu'ils promettent.

Plusieurs Médecins ont proposé, dans la circonstance où la poitrine est ulcérée par une cause qui agit premièrement sur la propre substance du poumon, de faire parvenir les remèdes par la respiration ; & c'est, sans contredit, la voie la plus courte : mais on ne peut pas se dissimuler, & l'expérience journalière confirme que ce secours est souvent infructueux. En connoissant donc l'insuffisance de tous les remèdes & de toutes les méthodes que l'on a employés jusqu'ici dans cette maladie, on doit être bien éloigné d'en annoncer un comme devant procurer dans tous les cas des effets bien salutaires. Mais, comme cette maladie est fort difficile à guérir, on ne doit négliger aucuns des moyens possibles pour attaquer cet ennemi. Il est donc

très-intéressant de faire mention de ceux qui , dans certains cas , ont produit de bons effets lorsqu'ils ne sont pas généralement connus & qu'ils sont un peu trop négligés.

Le lait de brebis est dans cette classe ; c'est certainement un des meilleurs restaurans : il a des qualités essentielles qui doivent le faire distinguer. Il caille très-difficilement , parce qu'il a moins de parties séreuses ; il a un sucre ou sel de lait très-doux & balsamique : il contient beaucoup de crème. Il est particulièrement indiqué dans l'amaigrissement , la consomption & l'appauvrissement des liqueurs , en fournissant en abondance des sucs nutritifs. Loin de procurer le dévoyement comme les laits de vache , d'ânesse & de jument , il les guérit très-efficacement , il rétablit les digestions , en ranimant les fibres de l'estomac ; & l'on sait que ce viscère est le principe de la plus grande partie des maladies. Alors l'on sent qu'il est essentiel d'employer des alimens médicamenteux qui , sans donner beaucoup de travail à l'estomac , & sans causer la moindre altération , puissent fournir une grande quantité de sucs pour réparer les pertes de la nutrition. Enfin , dans les cas où le lait de chèvre est indiqué , celui de brebis est

considérablement plus efficace , & il est aisé d'évaluer , par l'analyse , à quel degré il mérite la préférence. Il a en outre cet avantage qu'il peut être employé dans une saison rigoureuse dans laquelle les autres pourroient être contraires.

- M. *Malouin* , dans sa Chymie Médicinale , en parle avec avantage. Plusieurs auteurs l'ont conseillé dans différentes maladies. Dans les provinces méridionales on se sert de son beurre & on en fait de bons fromages. Dans ces cantons où les brebis donnent très-peu de lait, la difficulté des'en procurer l'a fait oublier & y substituer le lait de chèvre qui en approche le plus. Ce que l'on peut dire en faveur du lait de brebis ne consiste point en raisonnemens vagues ou en vaine spéculation. C'est un fait que l'analyse démontre & que plusieurs expériences ont appuyé. J'ai cru , Monsieur , ces observations assez importantes pour être conservées dans votre Journal ; vous en ferez tel usage que vous jugerez convenable.

Je suis, &c.

*PAJON DE MONETS, Docteur-Régent
de la Faculté de Paris.*



AVIS INTÉRESSANT.

EN conséquence de plusieurs guérisons de femmes attaquées de *fleurs blanches*, le sieur de la Richardrie vient de mériter un privilège du Roi & de la Commission Royale de Médecine pour la vente & administration d'un remède dont il est l'auteur. Il prouve, dans un petit ouvrage qu'il donne avec lui, l'erreur des personnes qui se persuadent qu'il y a quelques risques attachés à la guérison de cette fâcheuse maladie ; les raisons qu'il en donne sont si bien érayées qu'on ne peut lui refuser sa confiance. Il dit donc, conjointement avec ceux de qui il a mérité le privilège, qu'il est impossible que les effets de ce remède ne soient très-salutaires pour toutes les maladies en question, même à tous les tempéramens. Après en avoir bien examiné la composition & les effets, ils assurent que, loin de retenir dans la masse du sang les humeurs qui forment les fleurs-blanches, il les en chasse par des routes qui leur sont bien plus naturelles, & dont elles s'étoient éloignées : qu'il rectifie celles de ces humeurs nécessaires à la machine, au point que plusieurs femmes en qui cette

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

maladie sembloit avoir détruit la faculté d'engendrer , ont joui de cet avantage après leur guérison.

Il y parvient 1°. en établissant de bonnes digestions ; 2°. en ôtant tous les obstacles qui peuvent s'opposer à la circulation de toutes les liqueurs ; 3°. en rétablissant la transpiration , &c.

Dans ce même petit ouvrage est contenu la manière d'user de son remède , de sorte qu'on se guérit seule & fort aisément , étant agréable à prendre.

Il demeure rue Quincampoix, la portecochère à côté de la rue de Venise à Paris.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

RÉFLEXIONS sur un article du Dictionnaire de Chirurgie, avec une méthode de réduire les luxations de la cuisse ; par M. DUPOUY, Maître en Chirurgie de Paris.

RIEN ne prouve mieux la difficulté de faire un bon Dictionnaire de Chirurgie que celui qui vient de paroître. On a de la peine à démêler si c'est à des personnes de l'art que nous devons cette production ; car, outre quantité de fautes & d'omissions dont cet ouvrage fourmille, on y trouve une théorie & une pratique surannées qui ne sentent plus la bonne Chirurgie. D'ailleurs les éloges outrés que ces Auteurs prodiguent, souvent sans raison, à des objets de peu de mérite, font suspecter un.

G iv

défaut de connoissances, ou leur partialité.

Ils auroient dû, sans doute, pour rendre cet ouvrage plus utile, faire choix de quelqu'un qui eût été un peu plus initié dans la science de la Chirurgie, & qui eût mieux possédé l'ensemble des connoissances qu'elle exige. L'Académie de Chirurgie est, sans contredit, le centre de ces connoissances. C'est-là que les différens faits sont discutés, toujours épuisés autant qu'il est possible, & réduits à leur juste valeur. Nous allons voir que ce n'est pas sans sujet que je reproche à ces auteurs de n'être pas suffisamment instruits des choses dont ils parlent; j'en citerai un seul exemple, parce qu'il me concerne.

J'ai lu, à l'Académie de Chirurgie, un Mémoire sur les moyens de réduire les fractures & les luxations. J'ai pros crit de leur traitement toutes sortes de machines, & tous les moyens violens dont on étoit dans l'usage de se servir jusqu'alors, soit pour faire leur réduction, soit pour maintenir pendant le cours du traitement, les parties dans l'état où on les avoit mises. Si ces Auteurs avoient voulu, ils auroient rendu tout cet ensemble, & je me serois fait un vrai plaisir de les en instruire.

J'ai donné un plan général pour le traitement des fractures & des luxations; mais

j'ai proposé une méthode particulière , pour réduire la luxation de la cuisse. Nos Auteurs n'ont parlé de cette méthode, que vaguement dans trois endroits différens ; ils n'en disent rien à l'endroit de la luxation de la cuisse : ce n'est qu'à celle du bras, qu'ils en parlent plus particulièrement , en disant que , si les différentes manœuvres qu'on a employées pour la réduction n'ont pas réussi , il faut mettre en usage la méthode de MM. *Fabre & Dupouy*, tandis que je n'ai point donné de méthode particulière pour cette luxation. J'y ai seulement ajouté.

Je ne sçais pourquoi , dans cette circonstance-ci , on donne le pas à M. *Fabre* : il n'a aucune part à mon Mémoire ni à ma méthode ; je n'ai copié personne : l'un & l'autre m'appartiennent sans partage. M. *Fabre* n'en a raisonné que d'après moi ; & , s'il m'est permis de le dire , ce n'a été que pour les approuver. Il est vraisemblable que l'erreur des Auteurs ne vient que ce qu'on les a mal instruits , & aussi de ce que cette méthode n'a pas encore été rendue publique ; ce qui fait que le plus souvent on l'oublie dans les circonstances où on eût pu la mettre en usage : j'en trouve des preuves tous les jours dans plusieurs de mes confrères, quoiqu'ils aient entendu la lecture de

154 MERCURE DE FRANCE.

mon Mémoire. Je vais simplement la remettre sous les yeux , en attendant l'usage que l'Académie jugera à propos d'en faire par la suite.

On n'ignore pas la difficulté qu'on a toujours trouvée à réduire la luxation de la cuisse , ainsi que la quantité de forces qu'on y appliquoit , pour y parvenir , le plus souvent sans succès. Je puis dire que je l'ai simplifiée au point que j'ai rendu cette réduction plus prompte & plus facile que celle de la luxation du bras ; voici cette méthode.

Je n'emploie point de lacs ; je ne fais pas non plus de contre-extension , je me suis contenté jusqu'à présent de la seule résistance du corps. Je place le malade horizontalement sur son dos ; j'étends également la partie malade , & je la pose contre la saine ; je fais presser fortement le genou , par la main d'un aide , afin de tenir cette partie dans l'extension la plus exacte dans laquelle les muscles se trouvent posés aussi parallèlement qu'il est possible. J'embrasse d'une main le cou du pied , & de l'autre main le talon ; sans lever la partie en aucune façon , je la tire très-médiocrement ; & dans l'instant les muscles obéissent , s'étendent & remettent seuls la tête dans la cavité.

C'est par ce nouveau procédé que j'ai réduit quatre de ces luxations en présence de quelques uns de mes confrères, ce qui s'est toujours exécuté avec la plus grande promptitude.

SUR le Forceps.

LES Auteurs d'un dictionnaire de Chirurgie, qui paroît depuis peu, ont avancé que *le forceps* a paru bien plus de mise qu'il ne l'est en effet, & qu'il est très-aisé de lui substituer l'adresse des mains: ils ont même voulu insinuer que cet instrument est meurtrier. M. *Piet*, maître en Chirurgie à Paris & Accoucheur, a prouvé dans une lettre insérée au Journal de Médecine d'Avril, qu'il se présente souvent, dans la pratique des accouchemens, des cas où cet instrument est absolument nécessaire; que c'est le moyen le plus facile, le plus doux & le plus sûr de parer aux dangers qui menacent la mère & l'enfant; que non-seulement il est impossible de lui substituer l'adresse des mains; mais qu'il seroit même téméraire de le tenter quand il est véritablement indiqué; & enfin que bien loin que cet instrument soit meurtrier, il ne résulte jamais de son usage rien de fâcheux ni même de

G vj

désagréable : toutes les preuves sont tirées de l'expérience.

Il a cru devoir cet avertissement au public , pour empêcher l'effet que pourroient faire sur les esprits, ces allégations dénuées de fondement ; & pour rassurer les femmes qui seroient dans le cas d'avoir besoin de ce secours.

SUITE de l'état des malades qui ont été traités des maladies vénériennes sous les yeux & par la méthode de M. DE KEYSER, depuis le 30 Mai 1765 jusqu'au premier de Septembre 1766.

Compagnies. Noms des Soldats. Dates des entrées. Dates des sorties.

1765.

Poudenx,	Meugnot,	4 sept. 9 octo.
Pronleroy,	Boudard,	5 sept. 25 sept.
Dépôt,	Benard,	5 sept. 17 octo.
Razilly,	Mouzon.,	6 sept. 23 octo.
D'Offranville,	Duflos,	10 sept. 2 octo.
Poudenx,	Colmare,	11 sept. 2 octo.
Roche gude,	La Guayette,	16 sept. 23 octo.
Vizé,	Bedel,	14 sept. 23 octo.
Mithon,	L'Ecouvé,	18 sept. 23 octo.
Dépôt,	Philippe,	19 sept. 29 nov.
La Sône,	Brotthon,	21 sept.
D'Obsonville,	Gobert,	22 sept.
Poudenx,	Beaulieu,	28 sept. 13 nov.

Compagnies. Noms des Soldats. Dates des entrées. Dates des sorties.

Latour ,	Bellay ,	24 sept.28 octo.
Poudenx ,	Bienaimé ,	28 sept.23 octo.
D'Anterroche ,	La Pierre ,	30 sept.17 octo.
Guergorlay ,	Verdun ,	30 sept.
Manay ,	Mimeurs ,	1 octo.20 nov.
Le Camus ,	Olanier ,	27 sept.
Marfay ,	Fabre ,	1 octo.
Marfay ,	Daumont ,	1 octo.
Guergorlay ,	Augustin ,	5 octo.20 nov.
Poudenx ,	Crozet ,	3 octo.29 octo.
Guergorlay ,	Latournelle ,	6 octo.20 nov.
Dudreuneuc ,	Bouroux ,	6 octo.20 nov.
Dudreuneuc ,	Hurbin ,	6 octo.23 octo.
Dudreuneuc ,	Champagne ,	9 octo.20 nov.
Dépôt ,	Veguer ,	9 octo.
Despiés ,	Dubois ,	17 octo.
Chevalier ,	Gendarme ,	11 octo.14 déc.
Mithon ,	Dubault ,	11 octo.20 nov.
Suisse, D'Erlach,	Roufe ,	12 octo.18 déc.
Suif. D'Erlach ,	Rosbach ,	12 octo.
Suif. Besenval ,	Botrger ,	12 octo.
Suif. D'Erlach ,	Panût ,	12 octo.
Suif. D'Erlach ,	Charriere ,	12 octo.
Suif. Surbeck ,	Meyer ,	17 octo.18 déc.
Dampierre ,	Moineur ,	17 octo.11 déc.
Guergorlay ,	Mailler ,	12 octo. 4 déc.
Suif. Besenval ,	Bloch ,	21 octo.18 déc.
Suif. Besenval ,	Zahu ,	21 octo.18 déc.
Suif. Castelas ,	Cler ,	21 octo.11 déc.
Bombelles ,	Le Belle ,	22 octo. 4 déc.
D'obsonville ,	Le Gros ,	22 octo.
Suif. D'Erlach ,	Roman ,	23 octo.
Latour ,	Gauthier ,	25 octo.
Baudouin ,	L'huillier ,	25 octo.

158 MERCURE DE FRANCE.

<i>Compagnies.</i>	<i>Noms des Soldats.</i>	<i>Dates des Dates de entrées. sorties.</i>
D'Offronville,	Fautras,	26 octo. 11 déc.
De Grasse,	Plumet,	26 octo. 11 déc.
Dépôt,	Tupigny,	27 octo. 11 déc.
Chatulé,	Lamory,	29 octo. 11 déc.
Le Camus,	Berillon,	29 octo. 11 déc.
Coëtterieu,	Mulaire,	30 octo. 11 déc.
Suis. Besenval,	Valdre,	31 octo. 18 déc.
Suis. Besenval,	Thomas,	4 nov. 11 déc.
Suis. Besenval,	Meyer,	4 nov. 18 déc.
Defours,	Gabriel,	4 nov. 11 déc.
Beaudouin,	Gallache,	3 nov. 4 déc.
Dépôt,	Godin,	8 nov. 25 déc.
Suis. Besenval,	Schenebly,	9 déc.
Rochegude,	Rençon,	11 nov.
Dudreuneuc,	Bouilliet,	6 nov. 18 déc.
Dudreuneuc,	Sertroville,	12 nov.
Suis. Zurlauben,	Sevenerich,	14 nov. 25 déc.
Suis. Zurlauben,	Le Clerc,	14 nov. 25 déc.
Suis. D'Affry,	Suchel,	13 nov.
Tourville,	La Lane,	13 nov.
D'Anterroche,	Longuemard,	13 nov.
De Grasse,	Boudrouel,	14 nov.
Dampierre,	Hourlier,	15 nov.
La Sône,	Courteville,	16 nov.
Dudreuneuc,	Martin,	16 nov.
Suis. D'Erlach,	Bourlimant,	16 nov.
Suis. D'Erlach,	Lemoine,	16 nov.
Suis. Bezenval,	Winviller,	17 nov.
Dépôt,	Juillet,	8 nov.
La Sône,	Langand,	17 nov.
Viennay,	Duvaudouin,	17 nov.
Chatulé,	Charras,	18 nov.
Maillardor,	Monnod,	20 nov.
Dépôt,	Navelle,	20 nov.

Compagnies. Noms des Soldats. Dates des entrées. Dates des sorties.

D'Offranville,	Pouvenol,	20 nov.
D'Offranville,	Boyer,	20 nov.
D'Obsonville,	Thomas,	21 nov.
La Sône,	Delorme,	21 nov.
Suif. Surbeck,	L'Eupold,	22 nov.
D'Offranville,	Duflos,	23 nov.
Dépôt,	Molet,	23 nov.
Suif. D'Erlach,	Tattebot,	24 nov.
Mithon,	Blin,	24 nov.
Suif. Besenval,	Mahrer,	25 nov.
Suif. Besenval,	Treyer,	25 nov.
Chatulé,	Laporte,	23 nov.
Chatulé,	Le Beaux,	25 nov.
Rochegude,	Belhumeur,	26 nov.
Chevalier,	Gannier,	27 nov.
Anterroche,	Lefueur,	27 nov.
Suif. Colonelle,	Planta,	28 nov.
Suif. Colonelle,	Stockly,	28 nov.
Suif. Colonelle,	Durand,	28 nov.
Suif. Colonelle,	Gigon,	28 nov.
Suif. Castellás,	Chamartin,	29 nov.
Suif. Besenval,	Borer,	29 nov.
D'Offranville,	Verray,	1 déc.
Latour,	Barthelemy,	1 déc.
Bouville,	Le Landois,	5 déc.
Suif. Colonelle,	Flemmeslé,	6 déc.
Suif. Colonelle,	Stockly,	6 déc.
Colonelle,	Goulot,	6 déc.
Chatulé,	Menant,	6 déc.
Pronleroy,	Rozat,	7 déc.
Dudreuneuc,	Caillet,	9 déc.
Rochegude,	Le Duc,	11 déc.
Poudenx,	Palette,	11 déc.
D'Aldart,	Chardin,	12 déc.

160 MERCURE DE FRANCE.

S. Theſterman,	Endler,	12 déc.
Defours,	Boudin,	12 déc.
Defours,	Cardot,	12 déc.
Suiſ. Beſenval,	Kich,	13 déc.
Suiſ. Beſenval,	Egly,	13 déc.
Deſpiés,	Haupin,	14 déc.
D'Obſonville,	Beauville,	15 déc.
Le Camus,	Madeleine,	18 déc.
Bouville,	Jobs,	18 déc.
Colonelle,	Barbau,	18 déc.
Dépôt,	Humblar,	22 déc.
Poudenx,	Colmare,	22 déc.
Deſpiés,	Benard,	25 déc.
Pontleroy,	Le Brun,	26 déc.
La Sône,	L'Entredeux,	26 déc.
Suiſ. D'Erlach,	Lachenal,	26 déc.

AVIS aux amateurs de la Sculpture.

LE ſieur *Hubert*, Sculpteur de l'Académie, avertit le public qu'il a trouvé le moyen de modéler en cuivre les plus grands & les plus beaux morceaux de bas relief, pour deſſus de portes, de façon que ſix pieds de longueur, ſur deux pieds & demi de hauteur ou environ de ces ouvrages, pour leſquels on employoit autre-fois 500 l. peſant de bronze, qui à raiſon de quarante ſols la livre tout fondus, montoient à la ſomme de 1000 liv. ne peſeront déſormais que 15 liv. & coûteront trente francs, ce.

qui fera une épargne de 970 liv. livré; ne chargera pas les bâtimens d'un poids inutile & préjudiciable. Il modèle aussi en cuivre les bordures pour décorer les glaces de cheminées, panneaux & autres ornemens servant à la décoration des appartemens.

Il demeure quai d'Orléans, isle Saint Louis, au fond de la Cour ou au premier au-dessus dans une porte cochère, attenant la terrasse de l'Hôtel Chenesot.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

LIVRES d'Architecture d'Italie, utiles aux amateurs & aux architectes.

STUDIO d'Architettura civile sopra gli ornamenti di porte e finestre tratti da alcune fabbriche insigni di Roma, con le misure piante, modini & profili: opera de piu celebri architetti de' nostri tempi, pubblicata sotto gl'auspici della Sta Din. S. Papa *Clemente XI*, da *Dominico de Rossi* erede di *Gio. Giac. de Rossi*, in Roma, alla pace; l'anno 1702. Parte prima.

STUDIO d'Architettura civile sopra vary

162 MERCURE DE FRANCE.

ornamanti di capelle & diversi sepolcri tratti da piu chiese di Roma colle loro facciate, flanchi, piante e misure: opera de piu celebri architetti de nostri tempi data in luce e dedicata all'eminentiss. & reverendiss. principe il Sig. Cardinal *Francesco Acquaviva d'Aragona de Domenico*; in Roma, alla pace, l'anno 1711. Parte seconda.

STUDIO d'Architettura civile sopra varie chiese, capelle di Roma e Palazzo di Capralola ed altre fabbriche con le loro facciate spaccanti, piante e misure de piu celebri architetti de nostri tempi, data in luce e dedicata all'eminentiss. e reverendiss. Principe il Sig. Cardinal *Bernardino Scotti*, Prefetto della signatura de Genistitia da *Domenico de Rossi*, erede di *Gio. Giacomo*; in Roma alla pace, l'anno 1721. Con privileg. del sommo Pont. e licenza de superiori. Parte terza.

Les trois parties contiennent 288 feuilles.

Se trouvent à vendre chez *Joullain*, Marchand de tableaux & d'estampes, quai de la Mégisserie, à la ville de Rome à Paris.

LES sieurs *Varin* viennent de donner au public quatre vues différentes de l'église métropolitaine de Reims. Elles sont dédiées

à Nosseigneurs de la Roche-Aymont, Archevêque Duc de Reims, Grand Aumônier de France, & de *Talleyrand*, Coadjuteur dudit Archevêché, à MM. du Chapitre de cette métropole, & au Conseil de la Ville de Reims. On ne peut ignorer que ce monument (ouvrage gothique), par son élégance & par la richesse de ses figures, ne soit le plus recommandable & le plus beau qu'on voie en France, & peut-être même en Europe. Les planches, oubliées & mutilées par le temps, tombèrent entre les mains des sieurs *Varin*, qui, en connoissant le mérite, employèrent leur burin, déjà célèbre, pour donner au public ces précieux vestiges sous un nouveau lustre. On trouvera cette suite à Reims, chez les sieurs *Varin*, rue de Vesle, à l'ancienne douane ; à Paris, chez la veuve *Chéreau*, au deux pilliers d'or, rue Saint Jacques ; chez M. *Jombert*, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame ; & chez le sieur *Croisé*, rue Saint André des Arts, portecochère vis-à-vis la rue Gît-le-cœur.

Le portrait de feu M. *Languet de Gergy*, Curé de Saint Sulpice, dessiné & gravé par M. de *Saint-Aubin*, d'après le buste fait en 1748 par M. *Caffiery*, Sculpteur du Roi, vient de paroître & se vend chez :

164 MERCURE DE FRANCE.

l'auteur, rue des Mathurins, au petit hôtel de Clugny.

M. de *Saint-Aubin* a cru faire d'autant plus de plaisir au public, en donnant le portrait de cet homme célèbre que, de tous ceux qui ont déjà paru, aucun n'a été trouvé ressemblant, & que le buste de M. *Caffiery*, fait d'après nature, & d'après lequel ce portrait est gravé, est généralement reconnu pour tel.

CARTE de la Babilonie, nommée aujourd'hui *Hierac-Arab*, avec les noms, tant anciens que modernes, & les routes des expéditions de *Cyrus* & de *Julien l'Apostat*, aussi bien que celles de *Texeira*, *Benjamin*, & autres voyageurs modernes; ouvrage posthume de *Guillaume de Lisle*, publié en août 1766, par *Joseph-Nicolas de Lisle*, premier Astronôme-Géographe de la Marine, Doyen de l'Académie Royale des Sciences, & des Lecteurs & Professeurs Royaux, &c. sous les auspices de Mgr le Duc de *Praslin*, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Marine, &c. &c. &c. Se vend à Paris, chez *Latré*, rue Saint Jacques, à la ville de Bordeaux, près la fontaine Saint Severin.

On trouve chez le même la carte de la retraite des dix mille, conformément

A V R I L 1767. 165
aux observations de l'Académie, par le
même auteur.

M U S I Q U E.

SIX sonates pour le basson ou violoncelle, avec la basse continue, dédiées à M. du Vaucel, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Paris & Île de France, &c. &c. &c. Par M. Dard, Ordinaire de la Musique du Roi, & de l'Académie Royale de Musique. Œuvre II. Prix 6 livres. Chez l'auteur, rue Saint Honoré; la porte-cochère vis-à-vis la rue du Four, & aux adresses ordinaires.

La seconde édition de cet ouvrage, estimé des connoisseurs, étoit d'autant plus nécessaire, que la première étoit extrêmement fautive; & que l'auteur en a profité pour y faire des changemens qu'il a cru très-utiles.

On trouve aux mêmes adresses une jolie ariette du même auteur, intitulée *la coquette*, avec grand accompagnement. Prix 1 liv. 4 sols.

HOMMAGE de l'Amour, romance en symphonie, composée par M. Lasceux,

166 MERCURE DE FRANCE.

Organiste & Maître de Clavecin. Prix
1 liv. 4 sols.

Six ariettes italiennes , avec accompagnement séparé , auxquelles on a ajouté des paroles françoises , composées par les sieurs *Galuppi, Sarti, Jommelli, & Rinaldo.*
Œuvre I. Prix 9 liv. Chez M. *Huberty* , rue des deux Ecus , au pigeon blanc , où l'on trouve un grand magasin de musique moderne.

SEI sinfonie o sia quartetti per due violini , alto , e violoncello obbligati , dedicate a veti Dilettanti e Conoscitori di Musica , composte da *Luigi Boccherini.*
Opera prima. Nuovamente stampata a spese di *G. B. Venier.* Prix 9 liv. A Paris , chez M. *Venier* , éditeur de plusieurs ouvrages de musique , à l'entrée de la rue Saint Thomas du Louvre , vis-à-vis le château d'eau ; à Lyon , chez M. *Castau* , place de la Comédie.



A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S D E P A R I S.

O P É R A.

LE dimanche, premier mars, on a repris l'opéra de *Thésée* ; le lundi & mardi de la dernière semaine de carnaval, *la Reine de Golconde*, que l'on a continué les jeudis.

Thésée a toujours attiré le plus grand nombre de spectateurs. Mlle DUPLAN, dans le rôle de *Médée*, a eu la gloire d'avoir contribué en partie à cette continuité d'affluence. Mlle BEAUMESNIL, dont nous avons parlé dans tous nos précédens Mercurès, a chanté, avec succès, le rôle d'*Eglé* jusqu'à la fin des représentations de cet opéra. Mlle DUBOIS a repris celui de *Médée* dans les représentations du carême. M. LE GROS avoit déjà repris celui de *Thésée*. M. DURAND a continué le rôle d'*Egée*. Ce même acteur a chanté aussi le rôle de *Saint-Phar* dans *la Reine de Golconde* avec applaudissement & d'une manière satisfaisante ; circonstance flatteuse

168 MERCURE DE FRANCE.

par l'extrême plaisir qu'y fait M. LARRIVÉE, en l'absence duquel il chantoit. M. CASSAIGNADE a chanté aussi le rôle d'*Egée* dans *Thésée*, M. DURAND s'étant trouvé indisposé, le public a paru content du zèle & des progrès de ce sujet.

Le 9 mars, conformément aux ordres du Roi, tous les théâtres de Paris ont été fermés pendant les trois jours de prières publiques à l'occasion de l'extrémité où se trouvoit Madame LA DAUPHINE. Ils furent rouverts le 12 & refermés le 14, à cause de la mort de cette Princesse *, décédée à Versailles la veille au soir.

Le mardi 24 les spectacles ont recommencé. Ce même jour l'Académie Royale de Musique a donné la première représentation d'*Hippolite & Aricie*, tragédie-opéra, poëme de PELLEGRIN, musique de RAMEAU.

Cet opéra fut représenté pour la première fois en 1733, après en 1742, & en 1757.

On rendra compte ici de la première représentation de cette dernière remise & dans le volume prochain des suivantes. Il y avoit autant de monde qu'il est possible

* MARIE-JOSEPHE DE SAXE, Dauphine de France, mariée le 9 février 1747, à feu Louis, DAUPHIN DE FRANCE,

qu'en

qu'en contienne la salle , & la recette de ce jour a été une des plus fortes de ce spectacle. Les beautés réelles & sublimes de l'ouvrage & la juste réputation de son célèbre auteur méritoient cet empressement. L'exécution y a répondu , en bien des parties ; singulièrement celle de l'orchestre , qui a été admirable dans les airs de symphonie & d'accompagnement. Dans le chant Mlle LARRIVÉE a fait le plus grand plaisir , en faisant valoir les airs charmans qui se trouvent aux divertissemens , & à la fin , par celui de *rossignols amoureux* , qu'il est difficile d'entendre jamais chanter plus parfaitement ; elle a reçu des applaudissemens d'enthousiasme. Mlle DUBOIS chante le rôle de *Phedre*. Mlle BEAUMESNIL celui d'*Aricie*. Mlle DUPLAN le rôle de *Diane* , peu considérable , mais dans lequel le public , dès qu'elle a paru , lui a payé , par des applaudissemens , le tribut de reconnoissance du plaisir qu'elle avoit fait dans le rôle de *Médée*. M. LE GROS celui d'*Hippolite* ; & M. GELIN celui de *Thésée* ; M. DURAND *la furie* ; M. LARRIVÉE le rôle de *Pluton* ; MM. CAVALLIER , DURAND , & CASSAGNADE chantent les *Parques*. M. MUGUET *Mercur*e , &c. Tous les acteurs principaux ont

Vol. I. H

anérité des éloges à cette première représentation. Ils ont paru chacun avoir bien saisi l'esprit de leur rôle ; mais le public, en général, a désiré beaucoup plus de débit dans les scènes & moins de lenteur dans tous les morceaux de chant, spécialement dans les monologues, que la conduite du poëme a nécessairement rendus un peu nombreux. Nous ne doutons pas que dans les représentations suivantes, par quelques abréviations & par la réforme du défaut qu'on a remarqué, on ne satisfasse au vœu des spectateurs, & que cet opéra n'ait un grand succès. M. LE GROS a parfaitement chanté l'ariette du cinquième acte, & y a reçu les plus grands applaudissemens.

Tous les ballets de cet opéra sont agréables ; celui des esprits infernaux du second acte est assez bien dans le genre.

Dans le premier acte Mlle GUIMARD y fait applaudir l'art & les grâces que l'on lui connoît, & qui ne cessent point d'être agréables au public. Mlles GAUDOT & GRANDI sont aussi fort bien placées dans ce ballet. M. LAVAL doit voir avec satisfaction, dans le ballet des esprits infernaux du second acte, rendre justice à la vigueur de sa danse. Il est secondé par MM. ROGIER, LÉGER,

RIVIERE, GRANIER. On peut juger, dans celui du troisième acte, quel plaisir font au spectateur **Mlle ALLARD & M. DAUBERVAL** en matelots. **MM. MALTER, BEAT, Mlles VERNIER & le LE ROI** dansent dans le même acte. **M. LANI, Mlle ALLARD, M. DAUBERVAL & Mlle PESLIN** ajoutent encore au brillant & à l'agrément des airs de la chasse dans le divertissement du quatrième acte. **M. GARDEL & Mlle GUIMARD**, en bergers, terminent, avec beaucoup d'applaudissemens, dans le cinquième acte, les ballets de cet opéra.

On doit donner, pour les acteurs, trois représentations de *Titon & l'Aurore*, entre les jours ordinaires de l'opéra, jusqu'à la clôture de ce Théâtre. On en parlera dans le prochain Mercure.

MM. REBEL & FRANCŒUR, Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Surintendans de la musique de Sa Majesté, Directeurs de l'Académie Royale depuis 1757, précédemment Inspecteurs, nommés & constitués par le Roi, sur tout ce qui concerne la partie des talens & l'exécution des spectacles de cette Académie, pendant les directions de **MM. THURET & BERGER** pendant la régie dont ils étoient chargés en partie, pendant la direction du sieur **TRA-**

H ij

172. MERCURE DE FRANCE.

FONTAINE & compagnie ; continués dans cette fonction ; perdant l'administration de la ville lorsqu'elle a eu le privilège de l'opéra , se sont trouvés obligés , par cette longue suite d'années , de travaux & de soins , joints à leur service pour la musique & spectacles du Roi , de desirer quelque repos. Ils viennent , en conséquence , de solliciter & d'obtenir la résiliation de l'engagement de 30 années , qu'ils avoient contracté avec le bureau de la ville pour la concession de l'exploitation du privilège de l'opéra , avec 15000 liv. de pension viagère sur ledit opéra , répartie entr'eux deux , y compris les 10000 livres qu'ils avoient déjà sur ce privilège , pour leurs services antérieurs à la direction.

M. BERTON , Maître de musique de l'Académie Royale , & M. TRIAL , Compositeur & Directeur de la musique de S. A. S. Mgr le Prince DE CONTI , ayant été agréés pour prendre le même bail de 30 années , aux charges & conditions énoncées dans la concession à eux faite par la ville , homologuée par arrêt du Conseil , entrent en jouissance du privilège & exercice de cette direction , le premier du présent mois d'Avril.

On ne peut se dispenser de constater

A V R I L 1767. 173

ici la justice que rend le public à la précédente direction. Nés dans le sein de l'opéra & de la musique du Roi, de parens célèbres dans l'art, MM. REBEL & FRANCOEUR avoient puisé, presque à la source, la connoissance & le sentiment du vrai genre de ce spectacle & ce goût d'instinct, si l'on peut le dire, pour sa meilleure exécution ; ils peuvent donc en être regardés comme les plus sûrs dépositaires. Ils ont été de bonne heure en état d'embellir encore ce dépôt précieux. Portés, comme on le sçait, dès leur enfance, par des talens accueillis & fort brillans alors, dans les meilleures sociétés du temps, ils y avoient sans doute acquis ces lumières fines & délicates, analogues aux arts & aux talens, qui ne les constituent pas, à la vérité, mais qui les perfectionnent & qui en assurent le succès par la justesse du goût & par le charme des grâces. Ils ont au moins donné lieu de le croire ainsi, par les ouvrages qu'ils ont donnés au théâtre ; ils sont trop connus pour les citer ; quelques-uns, comme l'opéra de *Pirame*, sont encore sûrs d'attirer & de plaire. Quand on n'auroit connu & applaudi d'eux, que *Zelindor*, cette seule production prouveroit ce que nous venons d'avancer & en même-temps

H iij

que l'on ne parvient point à cette délicatesse de goût, aux traits ingénieux qui regnent dans cet ouvrage, en restant concentré dans le *technique* des arts. Ils ont justifié le choix que l'on avoit fait d'eux pour l'administration de ce spectacle. Privés des grands moyens que fournissoient les anciens sujets, dont quelques-uns survivent à l'exercice de leurs talens comme la Demoiselle LE MAURE, MM. DECHASSÉ & GELIOTE, ils ont formé & perfectionné les talens naissans qu'ils ont trouvés. En mesurant les spectacles, qu'ils ont donnés dans les commencemens de leur direction, sur ce qu'il leur manquoit en sujets, ils en ont couvert le défaut : successivement, ils s'en sont procurés assez pour remplir le vuide qu'avoient laissé les anciens. M. LEGROS en est un exemple, & Mademoiselle BEAUMESNIL, un plus récent encore. Ayant eu à combattre un goût introduit depuis quelques années, & trop accrédité sur un autre théâtre, que l'on peut nommer une fantaisie publique, ils ont sçu néanmoins conserver le fond respectable de QUINAULT & LULLI. Par les ornemens, sagement adaptés à ces précieux chef-d'œuvres, ils ont attiré & retenu le public, malgré les fausses maximes dont une grande partie

étoit prévenue. Par des soins éclairés dans l'exécution, ils ont donné un nouveau lustre, un nouvel attrait au grand RAMEAU; nous rappelons à ce sujet le succès sans exemple, de *Castor & Pollux*; succès interrompu plutôt que fini, & qui se renouvellera dès qu'on fera reparoître cet opéra. Sans altérer habituellement le véritable goût de ce spectacle, ils ont cédé quelquefois à celui de la nouveauté, pour mettre le public en état de juger auquel il devoit la préférence, & par ces sortes de comparaisons ils ont affermi le genre essentiellement & exclusivement propre à notre opéra. Enfin, malgré les dernières années d'une longue guerre, malgré les fréquentes cessations de ce théâtre occasionnées par l'incendie d'une salle, par les pertes de personnes augustes & chères à l'état; malgré des temps de deuils & de douleurs publiques, & sur-tout malgré la modicité des moyens, dans une affaire nécessairement fort dispendieuse de soi-même, & de laquelle on pouvoit démontrer, par les administrations précédentes, que les charges étoient toujours de beaucoup supérieures au produit; en risquant à propos des dépenses nouvelles, en montrant la splendeur de ce spectacle à un degré qui le rendroit aujourd'hui méconnoissable à ses anciens spectateurs; ils ont assez

habilement appliqué ces dépenses, ils ont dirigé avec une telle conduite, qu'ils viennent de remettre, après dix années, cette administration, sans bénéfice à la vérité, mais au moins sans perte & sans dettes. Nous n'aurions avancé aucun des faits que nous venons de rapporter, si nous avions à craindre d'être démentis sur un seul.

Nous sommes fondés à croire que rien n'étoit plus propre à maintenir & même à perfectionner la situation favorable dans laquelle les derniers Directeurs laissent l'opéra, que le choix qu'on a fait pour leur succéder de MM. BERTON & TRIAL.

Jeunes encore tous les deux, il y a déjà long temps que leurs talens & leurs productions leur avoient acquis à chacun en particulier une réputation brillante dans leur art. Elle vient de se confirmer d'une façon très-flatteuse pour eux par le succès de *Silvie*, opéra pour lequel ils s'étoient unis. Ce premier fruit de l'alliance de leur génie, doit naturellement en faire prévoir beaucoup d'autres. A l'égard des talens propres à la direction de ce grand spectacle, les présomptions les plus favorables se présentent pour eux. D'un côté, la manière dont M. BERTON a conduit l'orchestre de l'opéra, fonction qui comme l'on sçait est le principal mobile de l'exécution

musical, celle dont il a coopéré, de concert avec les Directeurs, souvent & toujours avec succès, par des productions estimables de sa part, aux changemens, & aux embellissemens qu'on a cru devoir faire à plusieurs opéras anciens, l'ont mis à portée, plus qu'aucun autre, de se pénétrer de l'esprit & du meilleur goût propre à ce spectacle. On ne pouvoit être mieux placé pour prendre toutes les diverses connoissances indispensables à une administration aussi compliquée & remplie de tant de détails. D'un autre côté M. TRIAL s'est trouvé dans des positions aussi officieuses. La musique de S. A. S. Mgr le Prince DE CONTI est trop distinguée aujourd'hui, ainsi que la célébrité des sujets qui la composent, pour ne pas répondre du mérite de celui qui la conduit. On sçait d'ailleurs que cette musique, pour l'amusement du Prince, est fréquemment employée à former des spectacles combinés dont étoit chargé M. TRIAL; & que ces spectacles même, exécutés par des sujets célèbres, ont souvent le plus brillant succès & les suffrages sincères de la meilleure compagnie & de la plus distinguée, à tous égards, que le Prince admet à en partager le plaisir. Le génie, la sagacité & le goût de M. TRIAL, ont eu par-là

H. v

occasion de s'exercer & de se faire connaître. N'est-il pas raisonnable de croire qu'en appliquant à l'administration de l'opéra des dispositions si heureuses, le public y trouvera de plus en plus de nouveaux sujets de satisfaction ?

Ce qui prouve plus que tout encore , le mérite des nouveaux Directeurs , pour l'administration dont ils sont chargés , c'est la modestie qui les fait douter eux-mêmes de leur capacité actuelle , & qui doit en persuader les autres. Ils ont fait les plus vives instances , ils ont même employé les protections les plus puissantes pour que les anciens Directeurs leur servissent de guides , de conseils & de maîtres. Le local de l'hôtel de l'académie , à Paris , étant à peine suffisant pour les loger eux-mêmes , ils ont obtenu cependant que l'on conserveroit au moins à l'un des deux anciens un logement , afin d'être plus en état de le consulter souvent ; des arrangemens particuliers ont permis à M. REBEL de rester dans le sien.

Nous croyons que le public applaudira à l'avis suivant que nous avons été priés d'insérer dans ce Mercure ; qu'il prouve la justesse des vues de MM. BERTON & TRIAL sur le spectacle dont ils sont chargés & le desir qu'ils ont d'en enrichir le fond.

*AVIS aux auteurs qui travailleront pour
le spectacle de l'Académie Royale de
Musique en poëme & en musique.*

LES nouveaux Directeurs, sentant bien que les honoraires ou rétributions attribuées par les anciens réglemens aux auteurs des opéras, quoique toujours les mêmes pécuniairement, ne produisent plus depuis long-temps le même bénéfice, par la différence des temps & de la valeur de routes choses : ils déclarent que pour se conformer à l'esprit plutôt qu'à la lettre de ces anciens réglemens, ils ajouteront aux honoraires fixés, pour les ouvrages nouveaux, proportionnellement au succès & aux suffrages unanimes du public.

Il y a lieu d'espérer que cet avis excitera l'émulation de tous ceux qui se sentiront le talent nécessaire pour ce théâtre, soit en poésie, soit en musique.



COMÉDIE FRANÇOISE.

N. B. Les remarques sur *Eugénie*, qui n'ont pu être placées à la fin de l'extrait de ce drame, ne pouvant entrer encore dans ce volume, trop surchargé de matières, on remet à les faire paroître lorsqu'on redonnera cette pièce au théâtre.

Les pièces représentées depuis la fin de Février ont été, en tragédies : *le Comte d'Essex*, de THOMAS CORNEILLE. *Phedre*, de RACINE. *Mérope*, de M. DE VOLTAIRE. En comédies : *les Femmes sçavantes*, de MOLIERE. *Le Misanthrope*, du même. *Le Malade imaginaire*, du même. *L'Avare*, du même. *L'Ecole des meres*, de LACHAUSSEE. *Le menteur*, de P. CORNEILLE. *Le Glorieux*, de NERICAULT DESTOUCHES. *Le Légataire*, de REGNARD. *Démocrite*, du même.

Le 28 Février, à la représentation du *Misanthrope*, le parterre demanda à l'acteur qui annonçoit, des nouvelles de la santé de M. PREVILLE, & il marqua sa satisfaction par des applaudissemens lorsqu'on vint dire qu'il étoit beaucoup mieux. Il n'est pas surprenant qu'on ait marqué cet intérêt.

pour un des meilleurs acteurs comiques qui ait paru sur notre théâtre, & qui personnellement s'est acquis l'amitié générale du public. Il nous est agréable d'avoir à informer nos lecteurs que la santé de cet acteur est rétablie.

Le 26 Mars, on a donné la première représentation des *Scithes*, tragédie nouvelle de M. DE VOLTAIRE. Nous ne sommes point encore en état d'en publier un jugement assuré. L'affluence des spectateurs étoit prodigieuse ; &, comme il arrive toujours, cette foule de spectateurs n'a point été tranquille & a fait perdre une partie de la pièce. Il nous a paru en général qu'on a admiré beaucoup d'endroits, qui ont la fraîcheur & la force du grand homme qui en est l'auteur ; que d'autres endroits ont été jugés un peu foibles & languissans ; mais il sera facile de les corriger. On a critiqué les entrées & les sorties des acteurs qui ne sont pas motivées dans quelques scènes. Le rôle principal, (celui du Roi) est subordonné à celui d'*Indatir*, jeune Scithe ; c'est encore un défaut que l'on a reproché. Plusieurs scènes sont trop longues & refroidissent l'action, qui, d'elle-même, n'a pas tout l'intérêt qu'on attendoit ; mais on n'a pu en juger que très-superficiellement parmi

182 MERCURE DE FRANCE.

le tumulte du parterre. Nous rendrons un compte plus détaillé de la pièce & de son succès dans les Mercures suivans.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE jeudi, 3 mars, on donna la première représentation de l'*Aveugle de Palmire*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes.

Le premier jour le succès de cette pièce a souffert des contradictions ; mais les représentations suivantes ont été suivies & applaudies : il n'y en a eu encore que peu, à cause de l'interruption des théâtres. Nous en reparlerons dans les Mercures suivans.

CONCERTS SPIRITUELS.

Du 2. Février, jour de la Purification.

La commencé par une symphonie de STAMITZ, d'un fort bel effet.

Cette symphonie a été suivie du motet à grand chœur : *Confitebor tibi Domine*, &c. de M. GIBERT, dont nous avons dernièrement rendu compte.

Ensuite Mlle DESCOINS a chanté *Paratum cor meum*, nouveau motet à voix seule, de M. DOLÉ, dont l'exécution & le genre ont fait plaisir.

M. BALASTRE a exécuté un concerto d'orgues de sa composition, & a reçu tous les applaudissemens dont ses talens lui ont si bien assuré la possession.

Mlle BEAUMESNIE a chanté le motet à voix seule de LEFEVRE, *Conserva me*, &c. Malgré la plus forte émotion, elle s'en est acquittée à la satisfaction générale, & tout le monde s'est réuni pour dire qu'il seroit très-difficile de chanter, sur-tout le second morceau, avec plus de précision, d'agrément & de charme dans l'organe.

M. CAPRON, dont la touche est si sûre, a exécuté un concerto de violon, mêlé d'airs connus, dont le genre, l'arrangement & l'exécution lui ont, de nouveau, mérité les suffrages de toute l'assemblée, qui étoit nombreuse & brillante.

Ce concert a été terminé par *Deus noster refugium*, &c. nouveau motet à grand chœur de M. l'Abbé d'HAUDIMONT, dont le mérite, déjà si bien établi, a été confirmé par cette nouvelle production, vivement applaudie, & dans laquelle l'auteur a fait preuve qu'on peut allier, & très-heureusement, dans un même ouvrage la force & l'harmonie aux grâces & à la simplicité du chant.

Le sieur DESNOYERS, de l'académie royale de musique, qu'on n'avoit point encore entendu au concert, y a chanté, avec une belle voix, le récit de basse-taille du nouveau motet de M. d'HAUDIMONT. On en a conçu beaucoup d'espérance, & le public l'a accueilli de manière à l'encourager & à exciter son émulation.



Du 25 Mars , fête de l'Annonciation.

Le Concert Spirituel du jour de l'Annonciation a commencé par une symphonie del signor TOESKI, d'un bel effet.

Cette symphonie a été suivie d'*Exaltabo te, &c.* motet à grand chœur de LALANDE , dans lequel M. VANDEUIL , de la Musique du Roi , a débuté par le récit de haute-contre, *Magnus Dominus, &c.* qu'il a rendu avec le pathétique convenable aux paroles. On lui a trouvé la voix égale , sensible & très-agréable ; des cadences naturelles , du même volume de la voix & bien faites ; une prononciation nette & pure , & une très-bonne manière de chant. Le public lui a fait un accueil flatteur & très-propre à lui donner la confiance nécessaire pour déployer de plus en plus ses talens & exciter son émulation.

M. BALBASTRE a ensuite exécuté sur l'orgue un concerto de sa composition , qui avoit déjà été entendu avec beaucoup de satisfaction , & qui , cette fois-ci , a été encore plus senti & plus applaudi par l'assemblée , qui étoit fort nombreuse.

M. DURAND & Mlle DESCOINS ont chanté *Confitebor tibi Domine* , nouveau motet à deux voix , terminé par un duo , de la composition de M. TORLÈS. Ce motet , d'un genre & d'un chant très-agréables , a été bien exécuté & a fait un véritable plaisir.

M. CAPRON a exécuté un concerto de sa composition. Dès long-temps les difficultés de l'art n'en sont point pour M. CAPRON , aux talens duquel on applaudit toujours avec une nouvelle satisfaction.

Mlle BEAUMESNIL a chanté le joli motet à

voix seule , *Conserve me , &c.* de LEBRE. Déjà en possession de plaire au public , Mlle BEAUMESNIL pouvoit se flatter de réunir les suffrages ; mais dans le Concert dont nous rendons compte , elle a porté la précision & les grâces du chant beaucoup plus loin qu'elle n'avoit encore fait ; aussi a-t-elle été applaudie avec une vivacité bien satisfaisante pour elle , & qui doit l'animer à faire , par rapport à ses talens , tous les efforts que le public a droit d'attendre d'elle.

Ce Concert a été terminé par *Deus noster refugium , &c.* Motet à grand chœur de M. l'Abbé d'HAUDIMONT. Nous ne répéterons point les justes éloges que nous en avons faits à l'article du précédent Concert ; nous dirons seulement qu'il a été très-bien exécuté , & qu'on l'a entendu avec un nouveau plaisir.

SPECTACLES DES PROVINCES.

A M. DE LA GARDE , auteur du Mercure pour la partie du théâtre.

M O N S I E U R ,

DANS plusieurs de vos Mercurès vous invitez les personnes qui voient le spectacle en province de vous en faire passer quelques particularités. Je vais contenter votre louable curiosité , & vous verrez , j'ose dire avec quelque plaisir , que le bon goût

& les talens ne sont pas entièrement fixés dans la Capitale. Depuis quelque temps j'ai quitté Paris pour des affaires qui me retiennent à Rennes en Bretagne ; je vous avoue ingénument que je ne croyois pas goûter le plaisir de la comédie dans ce pays , persuadé que , hors de Paris , il n'y a plus ni comédiens ni spectateurs. Je fus trompé bien agréablement. Le sieur *Bernaut* , Directeur de la troupe qui est en cette ville , homme actif & intelligent , vient de faire exécuter *la Fée Urgèle* au grand contentement de tous les honnêtes gens. J'ai vu jouer cette pièce à Paris ; j'ose vous assurer , Monsieur , qu'elle n'a rien perdu de ses beautés sur le théâtre de Rennes. Les acteurs , sans avoir des talens décidés , ont joué avec toute la décence possible. La musique , l'élégance & la légèreté du dialogue , la finesse des pensées , ont été senties du parterre avec une vivacité , un goût dont je ne l'aurois jamais soupçonné. Pour se conformer à la première intention de l'auteur , le sieur *Bernaut* a fait jouer *Marton* , *la vieille* , & *la Fée* par une même personne. On a beaucoup applaudi l'idée du Directeur. Je crois , Monsieur , que vous serez facilement de l'avis de nos bonnes têtes Bretonnes. Vous conviendrez , avec nous , que ces rôles ,

qui n'en font qu'un, intéressent beaucoup plus, joués par une seule actrice. Ce changement subit de caractère, dans la même personne, ajoute encore à la beauté du rôle de la fée, & ménage, pour les spectateurs, un plaisir d'autant plus vif, une surprise d'autant plus satisfaisante, que le coup de théâtre paroît plus naturellement l'ouvrage d'une Fée, qui a fait tant de prodiges pendant la pièce, & qui a eu le pouvoir de se métamorphoser trois fois. Ce rôle, joué par deux personnes, est le seul défaut que j'aie trouvé dans la représentation de cette pièce à Paris. Les entr'actes ont été remplis, sur le théâtre de Rennes, par des ballets très-agréables. Les changemens de décoration s'y sont faits à propos & avec une promptitude à laquelle on ne devoit pas s'attendre sur un théâtre aussi petit, aussi resserré que celui de Rennes. Les danseurs, en habits très-convenables à la fête, exécutèrent la chaconne de *le Breton* dans le palais de la Fée, & terminèrent le spectacle sous les yeux de la maîtresse de *Robert*, qui étoit assise sur son trône. Quoique ma lettre soit déjà fort longue, je ne veux pourtant pas finir sans vous parler de *la Chasse de HENRY IV*, que j'ai vu jouer par la même troupe. Il est impossible de vous exprimer

188 MERCURE DE FRANCE.

le plaisir qu'elle a fait à tous nos Bretons. La belle scène d'*Henry* & de *Sully* a fait verser bien des pleurs ; & cela n'est pas surprenant. Toutes les fois qu'on représentera HENRY LE GRAND, soit dans les conseils, soit dans les armées, soit dans son domestique, on est toujours sûr de fixer l'attention & le cœur des François. J'ai souhaité plus d'une fois l'auteur de cette pièce à la scène de la table. Quelle satisfaction c'eût été pour lui de voir tous les spectateurs partager la situation touchante d'HENRY, le prouver par leurs larmes, & dans le même instant, par des ris immodérés, exprimer le plaisir qu'ils avoient à voir le bon homme *Michault* faire les honneurs de sa maison. Voilà ce que j'avois à vous apprendre de notre spectacle. Si mes petites réflexions ne vous ont point ennuyé, je continuerai à vous les communiquer. Je saisirai toujours avec plaisir l'occasion, &c.



SUPP. A L'ART. DES SPECTACLES.

Nous avons annoncé, dans le précédent Mercure, l'impression du *Galant Escroc*, comédie en un acte & en prose, faisant partie du théâtre de société.

Tout ce qui paroît de l'auteur de ce théâtre * intéresse trop le public pour ne pas entrer dans cet article. Dans la crainte d'effleurer le plaisir que l'on trouvera à la lecture de cette nouvelle pièce, nous n'en donnerons point d'extrait étendu, nous nous contenterons de faire part de nos réflexions sur l'exactitude & sur l'art avec lesquels les règles du dramatique y sont observées, & contribuent à l'effet comique qui en résulte.

Le Prologue, dont la scène est au bas du Parnasse, est une plaisanterie qui instruit des motifs & du projet de l'auteur de la comédie. Les personnages sont LA PARADE, personnifiée grotesquement. L'AUTEUR. LA FAUSSE DÉCENCE. Le célèbre LA FONTAINE, & ce qu'on appelle la GRAVELURE, personnifiée.

LA PARADE, dans le ton qui convient au caractère de ce personnage, poursuit un auteur qui l'abandonne; il s'en débarrasse en lui disant enfin avec humeur :

* M. COLLÉ.

. « Tout ce qui reste à faire ,
 » Lorsque l'on commence à déplaire ,
 » C'est de ne reparoître plus ».

Il cherche la Muse qui jadis inspiroit **BOCACE** :
 Il apperçoit une femme , un masque à la main ,
 il la prend pour **THALIE** ; ce n'est point elle ! c'est
 la **FAUSSE DÉCENCE** qui l'arrête pour lui donner
 des conseils , qu'il rejette. Elle lui en fait des
 reproches ; ses leçons de morale l'excèdent : il les
 paie par un bon avis. C'est de régler sa conduite
 plutôt que ses discours.

« L'on ne connoissoit point , dans notre ancien
 » langage ,
 » Cette **DÉCENCE** , triste & pédante & sauvage ,
 » Que le défaut de mœurs , en ce siècle perdu ,
 » Met en place de la vertu ;
 » Mais aussi , dans cet heureux âge ,
 » En revanche , on voyoit plus d'une femme sage ;
 » Au lieu que de notre temps

La **FAUSSE DÉCENCE** l'interrompt , ne pouvant
 tenir à cet outrage , & se retire indignée. Arrive
 le bon **LA FONTAINE** , habillé comme les person-
 nages à manteau de **MOLIERE** , ayant sur son
 manteau des rubans de satin jaune , où sont écrits ,
 en lettres noires , les titres de plusieurs de ses
 contes. Il se fait connoître à l'auteur en lui mon-
 trant tous ses rubans :

« Regardez . . . (dit-il) mais je suis , pour vous
 » tirer de peine ,
 » Le bon homme **JEAN LA FONTAINE** ».

Il vient pour engager cet auteur à mettre sur
 la scène un de ses contes. Celui-ci marque des

crain tes sur cette entreprise, sur les reproches qu'on lui a faits de son ton libre. LA FONTAINE le rassure & l'encourage ; il veut néanmoins l'embarrasser un moment : il lui propose , en le persifflant , un des contes dont l'action est impossible à présenter honnêtement. L'auteur s'apperçoit que LA FONTAINE a voulu s'amuser. Ce bon & célèbre poète, en parcourant plusieurs autres de ses contes, lui nomme *à femme avare galant escroc*. L'auteur saisit celui-ci. J'en ai (*dit-il*) le plan tout fait. . . mais il est bien gaillard.

« Tant mieux ! répond LA FONTAINE ,
» Mais mettez beaucoup d'art à farder les détails ».

Il apperçoit venir la gentille GRAVELURE. Elle est voilée d'une gaze très-fine. Toute cette scène roule sur la nécessité de mettre toujours de la modestie & de l'honnêteté dans les mots , si l'on veut ne pas tomber dans le plus mauvais goût.

« Voyez ce voile (*dit la GRAVELURE*) , il faut en
» couvrir tout ».

.
.

« Souver le mot c'est sauver tout ».

Pour en donner un exemple elle chante un vaudeville qui finit agréablement ce prologue.

Nous n'hésitons point à dire qu'il règne dans toutes les scènes de cette petite bouffonnerie , sous le masque de la gayeré , peut-être plus de finesse de pensées , de

délicatesse de goût, & même de sagesse de morale, que dans beaucoup d'ouvrages où l'on affecte n'avoir que cela pour objet.

Les personnages de la comédie sont M. *GASPARIN*, *Financier*. Mde *GASPARIN*, *sa femme & tante de SOPHIE*, *amoureuse du CHEVALIER*. Le *CHEVALIER*. Le *Comte de GULPHAR*, *parent du CHEVALIER*. La scène est dans une salle commune aux appartemens de M. & de Mde *GASPARIN*.

Le *COMTE*, dans un court monologue, paroissant parler à une lettre qu'il lit tout bas, & que l'on connoît être de Mde *GASPARIN*, parce qu'il lui adresse la parole, expose, d'une manière vive & sans récit tout ce qu'il est nécessaire de savoir. Il s'aperçoit que toutes les agaceries qu'il a reçues depuis un mois ne tendoient qu'à lui emprunter deux cents louis, sous prétexte d'une perte au jeu, dont le *COMTE* ne croit rien. Le *CHEVALIER* paroît. Il peut s'en éclaircir avec lui, parce qu'il ne quitte point la maison de M. *GASPARIN*. Ce jeune parent proteste au *COMTE*, qu'il n'a point entendu parler de cette perte. Il en est d'autant plus certain, dit-il, qu'il a été de toutes ses parties de jeu depuis dix jours; &, en rappelant au *Comte* tout l'amour dont il fait qu'il brûle pour *SOPHIE*, il se plaint du malheur d'avoir fait toujours la partie de Mde *GASPARIN*, au lieu de faire celle de sa nièce. Par ce peu de discours, l'exposition de tout le sujet se trouve faite & tout naturellement, sans même en laisser appercevoir l'intention. L'intrigue commence à se former dans cette même scène, où le *COMTE* plaisantant le *CHEVALIER* sur ses amours, avec le meilleur ton, celui-ci se défendant

pendant sérieusement avec les sentimens & la sagesse d'un jeune homme honnête, vivement & constamment affecté du desir d'éprouver SOPHIE qu'il adore ; on apperçoit qu'il voit dans la tête du COMTE l'idée de se servir des vues de Mde GASPARIIN, & même de son avarice, pour la faire consentir au mariage de sa nièce avec le CHEVALIER, lequel n'est pas assez riche pour que la tante y consente jamais librement. Le COMTE se confirme en secret dans cette idée, il en rit tout haut. LE CHEVALIER, qui ne fait pas ce dont il s'agit, s'inquiète. Le COMTE, sans l'instruire davantage, lui promet positivement le succès de ses bons offices, & lui dit de le laisser seul avec GASPARIIN qu'il voit entrer.

Le COMTE, indépendamment de ses motifs de vengeance contre Mde GASPARIIN, en a un autre contre son mari, parce que celui-ci, a force d'argent, lui a enlevé une fille d'opéra.

Il faut lire la pièce pour bien sentir toute l'adresse des scènes suivantes. Le COMTE, en ne faisant que taire seulement le nom de la femme, confie à M. GASPARIIN son aventure & lui emprunte les deux cents louis, sans qu'il puisse s'en défendre. Sur ce que le COMTE fait entendre qu'il espère avoir cette femme pour rien & lui remettre aussitôt les deux cents louis, GASPARIIN l'y exhorte vivement. Le COMTE, à la fin de cette scène, veut engager GASPARIIN à terminer le mariage de la nièce & du CHEVALIER ; il ne demanderoit pas mieux : mais SOPHIE, dont il fait l'éloge, & dont il vante le bien, dépend entièrement de Mde GASPARIIN. Il invite le COMTE à se servir de l'ascendant qu'il a sur sa femme pour la déterminer à ce mariage ; celui-ci se

le promet bien depuis qu'il a l'argent du mari. C'est une finesse de l'art dramatique de ne pas laisser perdre de vue long-temps l'intérêt qui sert de véhicule à l'action principale du drame , & de tenir ainsi toujours liées , toujours inséparables , dans la marche , l'intrigue secondaire & l'intrigue première.

Arrive Mde GASPARI. On prévoit combien doit être intéressante cette entrevue avec le Comte. Nous ne ferons point au lecteur le tort de le trop prévenir sur cette scène , qui est touchée avec une vérité & un art qu'on ne peut avoir , sans une connoissance très-fine du monde. La GASPARI, en usant de toutes les grimaces de la prudence , convient avoir écrit la lettre dans un premier moment de trouble , mais feint de s'en repentir & de rejeter l'offre du Comte : cependant elle se laisse persuader. Le CHEVALIER & SOPHIE entrent. Le Comte profite de ces deux témoins , & dit tout haut , en remettant la bourse à Mde GASPARI. *Tenez , Madame , voilà deux cents louis que vous aurez la bonté de remettre à Monsieur votre mari.* Rien ne doit paroître plus naturel , plus honnête que ce détour. Elle propose au Comte de passer avec elle dans son cabinet pour lui donner une reconnoissance de cette somme : moyen simple , & qui semble nécessaire pour mieux donner le change aux deux témoins sur l'emploi des deux cents louis. Nous pensons que tous ceux qui pratiquent l'art , ou même qui l'ont seulement tant soit peu étudié , admireront avec nous ce trait , d'autant plus ingénieux , qu'il se présente simplement pour sauver aux critiques de la plus sévère honnêteté l'action essentielle du Comte , qui fait le sujet de cette comédie , sans

néanmoins le soustraire & sans même l'écluser. Il est assez naturel que les jeunes amans , restés seuls , se parlent de leur intérêt commun. Le Chevalier apprend à sa jeune maîtresse les promesses du Comte en faveur de leur mariage. Il se forme entre eux une scène de sentiment que l'on ne pourroit extraire sans l'altérer. On connoît beaucoup de scènes de ce genre qui ne sont pas sans mérite, mais qui sont intérieures à celle ci; on croit en connoître peu qui lui soient supérieures, sur-tout en délicatesse , en expressions vraies & sensibles de la nature , & en liaison du dialogue.

M. GASPARIIN surprend le CHEVALIER aux genoux de SOPHIE. Le jeune homme implore sa médiation. Le bon Financier ne la refuse pas ; il convient même que , par ce qu'il vient de voir , ce mariage presse ; mais Mde GASPARIIN peut seule décider. Elle sort du cabinet avec le COMTE. A son air riant le CHEVALIER espère beaucoup ; mais il faut qu'il se retire ainsi que SOPHIE , parce qu'il ne convient pas de traiter de leur mariage en leur présence.

M. GASPARIIN , surpris que le Comte soit de retour si promptement , présume que son rendez-vous a manqué. Le COMTE l'assure que l'affaire est consommée. M. GASPARIIN raconte à sa femme sa propre histoire. Le COMTE assure qu'il est très-content de sa conquête & qu'il en est devenu amoureux , parce que la femme s'est passionnée pour lui. Il fait un portrait de la sensibilité de cette femme , que M. GASPARIIN trouve différer beaucoup de celui de la sienne. M. GASPARIIN se mocque de la confiance du COMTE sur la tendresse d'une femme qui a pris les deux cents louis ; mais le COMTE le délabuse , en lui disant qu'elle

n'en a point voulu ; & , pour preuve , il lui déclare qu'il vient de les remettre à Mde GASPARIIN dans la même bourse afin de les lui rendre. Celle-ci fait connoître toute sa fureur , par de courts *à parte* , & par quelques mots qu'elle dit bas au COMTE , cependant elle ne peut disconvenir ; & il faut qu'elle aille les chercher dans son cabinet pour les restituer à son mari. Dans ce petit intervalle le COMTE presse M. GASPARIIN pour terminer le mariage des jeunes gens dès que sa femme sera rentrée , & il se passe entre eux une fin de scène sur le merveilleux que trouve M. GASPARIIN dans l'action de la femme qui a rendu l'argent , laquelle , ainsi que toute la pièce , est d'un comique très agréable. La scène qui suit , dans laquelle Mde GASPARIIN rapporte & remet à son mari , avec beaucoup d'humeur , les deux cents louis , en présence du COMTE , ne l'est pas moins.

Le COMTE , ose proposer à Mde Gasparin , dans cette circonstance , le mariage qu'il desire pour son parent , à quoi elle répond d'un ton fort sec. Le bon GASPARIIN se joint au COMTE pour faire entendre raison à sa femme. Ce dernier s'en charge seul & envoie M. GASPARIIN chercher les jeunes gens pour venir se jeter aux pieds de la Dame , & il reste seul avec elle. On présume quelle doit être cette explication ; il faut la lire toute entière. Le COMTE , en conservant toujours beaucoup de sang froid & en protestant qu'il est incapable de mauvais procédés , parvient néanmoins à inspirer tant de crainte à Mde GASPARIIN que l'on s'aperçoit qu'elle va , malgré elle , céder à ses volontés. Il donne sa parole d'honneur , de ne jamais conter son histoire , même sous des noms supposés , & de rendre la lettre qu'il a d'elle , si elle consent au mariage. M. GASPARIIN revient avec les jeunes

gens qui se précipitent aux genoux de sa femme. Le COMTE, d'un ton impolant & de maître, lui dit : « Allons, Madame, un tableau aussi touchant » & les raisons que je viens de vous donner, ne » vous permettent plus de balancer un moment ». A quoi Mde GASPARIIN, d'un air contraint, répond : « Eh bien, je me rends donc, puisque ce » mariage fait votre bonheur.... & qu'il m'acquiert un ami dans M. le Comte ». Et elle redemande tout bas cette cruelle lettre ; il la lui rend, en disant tout haut, qu'il lui est acquis pour sa vie ; & à part : » elle me craint plus qu'elle ne m'aime.

Les jeunes gens remercient Mde GASPARIIN de tout leur cœur. M. GASPARIIN félicite le COMTE & admire par quel art il fait des femmes ce qu'il veut. Dans son transport, il tire de sa poche les deux cents louis & les donne à Sophie pour son présent de noces ; celle-ci, en le remerciant, lui demande la permission, ainsi qu'à sa tante, de ne leur marquer sa sensibilité que sur le bonheur dont ils la comblent, en lui faisant épouser le Chevalier.

Autant que nous l'avons pu, nous avons mis les lecteurs en état de juger par eux-mêmes de la marche générale de l'action, dans cette comédie, du fil heureux & adroit de l'intrigue, & de la liaison des scènes. Ils pourront connoître, par la lecture de la pièce même, la vérité des éloges que nous avons donnés au stile. * Nous sommes très-

* Voyez le Mercure de mars, à l'article de l'annonce des livres.

fâchés que les bornes de ce Journal nous interdisent le plaisir d'en suivre & d'en faire remarquer , avec plus de détail , tout le mérite , du côté des règles & de la finesse de l'art dramatique. Elle a cela de commun avec tous les ouvrages de ce genre qui composent le *Théâtre de Société* de cet auteur que nous ne craignons point de proposer pour modèle à tous ceux qui croient encore à la nécessité de bien connoître & de pratiquer les règles du dramatique pour faire de bonnes comédies.

Cette pièce se trouve à Paris , chez GUEFFIER fils , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Saint Severin , à la Liberté.

On promet de compléter ce théâtre , l'année prochaine , par un second volume de pièces qui se trouveront aussi chez le même Libraire.



A R T I C L E V I.

N O U V E L L E S P O L I T I Q U E S.

*SUITE des nouvelles politiques insérées
dans le Mercure de Février 1767.*

LE Chevalier d'Amfreville , Brigadier des Armées du Roi , ayant donné sa démission de la place de Lieutenant des Gardes du Corps , Compagnie de Noailles , Sa Majesté a nommé à cette Lieutenance le Marquis de la Billarderie , Brigadier des Armées du Roi & premier Enseigne de la même Compagnie , qui a été remplacé par le Chevalier Mun de Sarlabous , ci-devant Capitaine à la suite du Régiment de Noailles , cavalerie.

Dom Pierre-François Boudier , nouvellement élu Supérieur général des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur , a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité le 6 de ce mois.

Du 17.

La Marquise de Vaubecourt a été présentée le 14 de ce mois à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le même jour l'Académie Royale des Sciences a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale le volume de ses Mémoires pour 1760.

I iv

200 MERCURE DE FRANCE.

C'est le dernier de ceux dont les sieurs le Roi, de la Lande, Tillet & Bezout avoient été chargés de composer l'histoire & de présenter la publication. La même Académie a présenté aussi au Roi l'*Art du Maroquinier* & celui de l'*Hongroyeur*, par le sieur de la Lande ; & l'*Art du Chauffournier*, par le sieur de Fourcroy. Le sieur de la Lande, de cette Académie, chargé par le Roi de calculer chaque année la connoissance des temps pour l'utilité des Astronomes & des Navigateurs, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le volume de cet ouvrage, destiné pour 1768, & accompagné d'un grand nombre d'observations & de tables nouvelles pour l'usage de l'Astronomie.

Les sieurs Camus & de Montigny, de l'Académie Royale des Sciences, ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le même jour les soixante-dix-neuf & quatre-vingtième feuilles de la grande Carte de France.

Du 20.

Le Roi ayant mandé à son Parlement de se rendre ici le 17 de ce mois, auprès de sa personne, cette Compagnie est arrivée en corps de Cour à dix heures du matin : Elle a été présentée à Sa Majesté, dans sa chambre, par le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduite par le Marquis de Dreux, Grand-Maitre des Cérémonies. Le Roi, étant assis dans son fauteuil, a reçu cette Compagnie qui, après avoir écouté ce que Sa Majesté avoit à lui dire, est sortie dans le même ordre qu'elle avoit observé en arrivant.

Le Duc de la Trémoille prit congé du Roi & de la Famille Royale le 14 de ce mois pour aller aux Etats de Bretagne, où il doit présider l'Ordre de la

Noblesse. La Duchesse d'Aiguillon a pris aussi congé de Sa Majesté le 18 pour se rendre en Bretagne.

Du 24.

Le Roi s'est rendu le 22 en son Conseil d'Etat Privé pour entendre le rapport du procès des accusés de Bretagne, dont Sa Majesté s'étoit réservé la connoissance par l'Arrêt du 22 novembre dernier ; & , après avoir entendu le rapport qui lui a été fait par le sieur le Noir , Maître des Requêtes , Sa Majesté a dit qu'Elle étoit très-contente du zèle avec lequel l'instruction du procès avoit été faite ; que le compte qui venoit de lui en être rendu achevoit de la déterminer au parti qu'Elle avoit en vue ; qu'Elle n'avoit pas besoin d'en savoir davantage , & qu'Elle ne vouloit pas qu'il intervînt de jugement.

Sa Majesté a ensuite ordonné au sieur de Maupeou , Vice-Chancelier & Garde des Sceaux , de faire expédier les Lettres nécessaires pour éteindre tout délit & toute accusation à cet égard , & de les faire publier le sceau tenant.

Voici la teneur desdites Lettres , expédiées en conséquence des ordres de Sa Majesté.

« LOUIS , par la grace de Dieu , Roi de
 » France & de Navarre. A tous ceux qui ces pré-
 » sentes Lettres verront , SALUT : Les troubles
 » qui s'étoient élevés dans notre Province de Bre-
 » tagne nous ayant paru mériter la plus sérieuse
 » attention , nous aurions ordonné , dès le mois
 » de juillet 1765 , qu'il en seroit informé : la
 » même fermentation ayant augmenté , nous
 » nous déterminâmes au mois de novembre de
 » la même année de faire arrêter différens Parti-
 » culiers , entr'autres , quelques Officiers de notre

L v

» Cour de Parlement de Rennes qui étoient soup-
 » çonnés d'y avoir eu le plus de part , & à ren-
 » voyer l'instruction de leur procès à notre Parle-
 » ment de Rennes , auquel la connoissance devoit
 » en appartenir ; mais , comme les Officiers de
 » notredite Cour auroient persisté , malgré cette
 » marque de notre confiance , dans les démissions
 » qu'ils nous avoient données de leurs Offices ,
 » l'instruction dudit procès fut commencée par
 » les Membres de notre Conseil que nous avions
 » députés pour tenir notredit Parlement de Ren-
 » nes. Bientôt après ayant permis à plusieurs des
 » anciens Officiers dudit Parlement de reprendre
 » leurs fonctions , nous leur aurions en même
 » temps laissé la suite de cette instruction ; mais
 » lesdits Officiers s'en étant excusés à raison de
 » différentes causes de récusation , nous avons pris
 » le parti de faire continuer la procédure en notre
 » Ville de Saint-Malo jusqu'à ce que nous pus-
 » sions en renvoyer la connoissance en notredite
 » Cour de Parlement , ainsi que nous l'avons fait
 » par nos Lettres du 14 février dernier. Les dé-
 » marches des accusés , soit pour récusar la plû-
 » part de nosdits Officiers , soit pour obtenir leur
 » renvoi en un autre Tribunal , ayant engagé
 » notre Parlement de Bretagne de nous supplier
 » d'y pourvoir : nous avons enfin retenu la con-
 » noissance de ce procès à Nous en notre Conseil.

» C'est dans ces circonstances que l'instruction
 » ayant été entièrement parachevée sous nos yeux ,
 » nous avons résolu d'expliquer définitivement
 » nos intentions sur le tout , & de prévenir , par
 » la plénitude de notre puissance , un jugement
 » qui ne pourroit que rappeler à notre souvenir
 » & à celui de nos Sujets une suite de faits ,
 » d'accusations & de procédures que nous vou-
 » lons ensevelir dans l'oubli le plus profond.

» Cette résolution, si digne de la Majesté
 » Royale & si conforme aux vues de sagesse, de
 » modération & de bonté qui nous animent,
 » nous a paru d'autant plus convenable, qu'une
 » grande partie des faits qui ont donné lieu à
 » ladite instruction ne peuvent être regardés que
 » comme l'effet de ces maximes pernicieuses &
 » de ces dangereux systèmes que nous avons suffi-
 » samment proscrits par notre réponse du 3 mars
 » dernier, & qu'à l'égard des faits particuliers
 » qui ont été compris dans la même instruction,
 » & dont l'offense pourroit porter jusqu'à nous,
 » à nos Ministres & aux Magistrats demeurés
 » fidèles à leurs devoirs, nous nous sommes
 » plutôt proposé d'arrêter le cours d'une licence si
 » effrénée que d'en découvrir les auteurs.

» C'est par ces différentes considérations que
 » nous avons embrassé une voie par laquelle nous
 » éteignons & assoupissons pour toujours le souve-
 » nir du passé par un acte de notre pouvoir suprême,
 » nous aurons la satisfaction de ne point trouver
 » de coupables, & il ne nous restera plus qu'à
 » prendre les mesures qui nous paroîtront les
 » plus propres à rétablir entièrement & à main-
 » tenir le calme dans une province de laquelle
 » nous avons eu, en tant d'occasions, des preuves
 » de zèle pour notre service.

» A CES CAUSES, &c. . . . voulons & nous plaît
 » que toutes poursuites & procédures intentées en
 » vertu de nos Lettres-patentes des 18 juillet &
 » 16 novembre 1765, 20 janvier & 14 février
 » 1766, & de notre Arrêt du 22 novembre der-
 » nier, soient & demeurent éteintes & assoupies,
 » comme nous les éteignons & assoupissons à per-
 » pétuité & à toujours par nos présentes Lettres,
 » & que tous les faits & délits mentionnés esdites

» procédures demeurent dans l'oubli , imposant à
 » cet effet , & sur le tout , un silence absolu à
 » nos Procureurs généraux & à tous autres.

» Si donnons en mandement , &c ».

Le même jour , lundi , Sa Majesté a donné audience à son Parlement de Paris qu'Elle avoit mandé la veille. Le Parlement a été présenté à Sa Majesté par le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , & conduit par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies.

Dimanche dernier l'Archevêque de Reims , Grand Aumônier de France , a administré à Monseigneur le Dauphin , dans la chapelle du Château , le Sacrement de Confirmation en présence de Leurs Majestés & de la Famille Royale. Aujourd'hui ce Prince , accompagné du Duc d'Orléans , du Duc de Chartres & du Duc de Villequier , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance du Duc d'Aumont son père , s'est rendu , vers les neuf heures du matin , à l'Eglise Royale & Paroissiale de Notre-Dame , où il a fait sa première Communion , qu'il a reçue des mains de l'Archevêque de Reims , Grand Aumônier de France. Le Duc d'Orléans & le Duc de Chartres soutenoient la nappe , dont les coins étoient tenus par l'Evêque de Senlis , Premier Aumônier du Roi , & l'Abbé de Sainte Aldegonde , Aumônier Ordinaire de Sa Majesté.

Du 31.

Le 28 de ce mois , Leurs Majestés ont admis , pour la première fois , Monseigneur le Dauphin à leur grand couvert.

Le 25 Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Marquis de Mari-

gny, Commandeur des Ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur général de ses Bâtimens, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, avec Demoiselle Filleul.

Le Roi a accordé une place de Commandeur, avec la pension de trois mille livres, dans l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, au Baron de Zuckmantel, Maréchal de Camp & Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Dresde.

Sa Majesté a donné l'Abbaye régulière de Grosbois, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Angoulême, à Dom François Coupedelance, Religieux du même Ordre; & celle de Notre-Dame-des-Anges, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Constances, à la Dame Houel de la Roche-Bernard, Religieuse du même Ordre & Prieure perpétuelle du Monastère de Champbenoît de Provins.

Du 3 janvier 1767.

Le premier de ce mois les Princes & Princesses, ainsi que les Seigneurs & Dames de la Cour, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps de Ville de Paris eut le même honneur. Les Hautbois de la Chambre exécutèrent différens morceaux de musique pendant le lever de Sa Majesté.

Les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre & nomma Chevalier de ses Ordres Monseigneur le Dauphin. Le Comte d'Estaing fut ensuite introduit dans le Cabinet, où il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Michel; après quoi le Roi sortit de son apparte-

ment & se rendit à la chapelle précédé du Duc de Chartres, du Prince de Condé, du Prince de Conry, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, du Prince de Lamballe, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Comte d'Estaing, en habit de novice, marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi, devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs massés, étoit revêtu du manteau, ayant par-dessus le Collier de l'Ordre & celui de la Toison d'Or. Lorsqu'on eut chanté l'hymne *Veni Creator*, Sa Majesté monta sur son trône & reçut Chevalier le Comte d'Estaing. L'Evêque de Langres, Prélat-Commandeur, célébra la grand'messe, qui fut chantée par la Musique du Roi, & à laquelle la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise assistèrent dans la tribune. La quête fut faite par la Duchesse de Mazarin. Après la messe le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée. Le même jour Leurs Majestés soupèrent à leur grand couvert : pendant le repas les Musiciens du Roi exécutèrent plusieurs symphonies sous la conduite du sieur de Bury, Surintendant de la Musique en survivance du sieur Rebel.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre à l'Archevêque de Cambray.

Mesdames Victoire & Sophie ont assisté le 29 du mois dernier à la bénédiction de la Dame de Pardailhan d'Antin, Abbessé de Fontevault, à qui cette bénédiction a été donnée, dans l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, par l'Evêque de Chartres, premier Aumônier de la Reine. La nouvelle Abbessé a eu pour assistantes à cette cérémonie les Abbesses de Saint-Cyr & de Montmartre.

Du 7.

Le Roi a donné au Marquis de Saint-Chamans , Lieutenant-Général de ses Armées , le Gouvernement de Saint-Venant , vacant par la mort du Marquis de Balincourt. Sa Majesté a disposé en même temps de sa Lieutenance à l'Hôtel des Invalides , vacante par la mort du Comte de la Marck , en faveur du sieur Daston , Brigadier d'Infanterie , ci-devant Lieutenant de Roi à Brest.

Sa Majesté a permis au Marquis de Gesvres de prendre le titre de Duc : il avoit déjà obtenu les honneurs du Louvre au mois de décembre 1759.

Le Roi a donné l'Abbaye de Beaulieu , Ordre de Saint Benoît , Congrégation de Saint Maur , Diocèse de Tours , à l'Abbé de Chazal , Prêtre du Diocèse de Vienne ; & celle de Sainte Marie de Chastres , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Périgueux , à l'Abbé de Raymond , Prêtre du Diocèse d'Agen.

Du 14.

Le 7 de ce mois le Roi a déclaré le mariage du Prince de Lamballe avec Marie-Thérèse-Louise , Princesse de Carignan , quatrième fille de Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie , Prince de Carignan , & de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfels.

Le Marquis le Camus s'étant démis , quelque temps avant sa mort , de la Compagnie qu'il avoit dans le Régiment des Gardes Françaises , le Roi vient d'en disposer en faveur du Marquis de Sommery , premier Lieutenant dans le même Régiment.

Le 13 l'Évêque de Cahors prêta serment entre les mains de Sa Majesté.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Montauban ;
le 19 novembre 1766.*

- On est ici dans la p'us grande consternation.
- La rivière du Tarn a débordé si considérablement que , depuis trois jours elle environne trois faux-bourgs de cette ville , & les eaux , minant les fondemens de toutes les maisons qui y sont situées , en ont déjà fait écrouler trente : elles ont tellement pénétré les terrains où elles se sont répandues , que la grande rue du principal de ces faux-bourgs , qui est le quartier le plus riche de la ville , s'est affaissée en plusieurs endroits. Plus de deux cents familles , qui habitoient les maisons inondées , ont été obligées de sauver avec précipitation leurs effets les plus précieux & d'abandonner le reste , ainsi que les moissons même , à la merci des eaux. L'Intendant de la Province a passé près de deux jours & deux nuits à donner , sur les lieux de l'inondation , les ordres nécessaires , soit pour érayer les maisons qui menaçoient ruine , & en faire sortir les particuliers qui exposoient leur vie afin de sauver leurs effets , soit pour faire transporter en lieux de sûreté leurs effets qu'on a eu le temps de retirer des maisons. On fait distribuer , dans les places publiques , du pain aux gens du peuple qui se trouvent sans ressource & sans asyle , & , le soir , ces malheureux se retirèrent dans les églises. La perte que cette espèce de déluge a occasionnée & les suites qu'on a lieu d'en redouter ne pourront être réparées de plus de treize ans. Depuis ce matin l'eau a baissé de trois pieds , & il y a apparence que ses ravages se ter-

mineront par la chute de plusieurs maisons lorsqu'elle viendra à se retirer entièrement. On ne parle jusqu'à présent que d'un seul homme qui ait péri.

De Cette , le 13 novembre 1766.

Le 14 de ce mois , à 9 heures du soir , on a essuyé ici une tempête affreuse qui a duré deux jours & deux nuits consécutifs , & qui étoit accompagnée d'un vent impétueux de Sud-Est. Le samedi la pluie & le tonnerre furent presque continuel , & , vers le soir , les eaux de la mer s'élevèrent au point que tous les magaûns qui sont le long du port furent entièrement inondés. Le dimanche au matin le tonnerre & la pluie , qui n'avoient pas discontinué pendant la nuit , parurent redoubler : une partie du peuple étoit accourue à la première messe de la paroisse , & une autre partie à la messe de la Communauté des Pénitens. Le tonnerre tomba pendant la célébration de la messe sur la première église , mais heureusement il ne blessa personne. Dans le même temps l'église des Pénitens , qui étoit pleine de monde , s'ouvrit en deux parties ; le bruit que ce mouvement occasionna avertit les assistans du danger qui les menaçoit , ils s'empressèrent de sortir de l'église , & à peine en étoient-ils dehors , que le mur de la façade & la moitié de la couverture s'écroulèrent. On attribue cet accident aux eaux souterraines qui avoient creusé & sapé les fondemens de l'édifice. Les ravages que l'inondation a faits dans les différens quartiers de la ville sont très-considérables. Il a péri un navire Napolitain sur la côte.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Cambray, le
18 novembre 1766.*

Notre Archevêque a fait son entrée publique le 14 de ce mois en qualité de Seigneur de cette Ville. Tout le Corps de l'Ecole d'Equitation des Dragons & le sieur de la Porterie, Maréchal de Camp, Commandant de cette Ville, accompagné des Officiers de Dragons qui n'étoient pas de service, allèrent à la rencontre de ce Prélat & l'accompagnèrent jusqu'à son palais. Il entra dans la ville au bruit du canon des remparts, & la Garnison étant sous les armes. Le Magistrat en Corps lui présenta les vins, &, le soir, on tira le feu d'artifice sur la place de l'hôtel de ville, où l'Archevêque s'étoit rendu. Le 17 les Etats du Cambresis tinrent leur assemblée, à laquelle ce Prélat présida : le sieur de Nicolai, Commandant, & le sieur Taboureau, Intendant de la Province, y assistèrent en qualité de Commissaires du Roi, & a dressèrent l'un & l'autre un discours à l'assemblée ; l'Archevêque en prononça un aussi en sa qualité de Président, &, après la séance, il donna un repas splendide aux Etats.

M O R T S.

Le 28. 1766 est morte, dans sa terre de Saint-Urain, Damoiselle Marie Anne Chardon, âgée de quatre vingt-huit ans. Elle étoit troisième fille de Jean Chardon, Capitaine au Régiment de Picardie, & de Catherine le Pelletier. De ce mariage sont sortis, avant elle, un fils mort jeune, destiné à la magistrature, & Catherine Chardon, morte en 1741, veuve dès 1701, de

Messire Pierre Leir , Comte du Lude , Baron de Nehou , Chevalier , Seigneur d'Arveville , du Manoir , de Bouilli , exc Mousquetaire de la première Compagnie , mort âgé de 27 ans , laissant deux fils ; l'aîné a épousé en 1734 Mlle Bachelier , dont sont sortis trois enfans , & le second est mort Abbé.

La Maison du Lude , connue en Normandie dès le treizième siècle , a possédé pendant plus de 200 ans le Marquisat du Quesnoy , & elle l'avoit encore en 1460 lorsqu'elle acquit la terre du Lude , qu'elle a possédée , sans interruption , depuis ce temps-là , & dont elle porte le nom. En 1523 un Seigneur du Lude , sorti de Susanne de Briqueville Coulombière , épousa Demoiselle de Grimouville l'Archan , illustre Maison de la province. Avant & depuis ces mariages ils ne se sont alliés qu'aux Maisons les plus qualifiées de Normandie. Voyez les différentes recherches , & l'Armorial général de France par M. d'Hozier , où leur généalogie est rapportée.

Jean Chardon , père de celle qui donne lieu à cet article , avoit deux frères ; de l'aîné est sorti Daniel Chardon , Capitaine aux Gardes-Françoises , tué à la bataille de Malplaquet en 1709. Mde de Coulon , Gouvernante de Bayeux , & la Comtesse de Courtomer , morte en 1725 , mère du Comte de Courtomer , Gouverneur de Thionville , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , ci-devant Lieutenant-Colonel des Gardes-Françoises. Du second frère de Jean-Chardon est sorti Ch. Daniel Chardon , Conseiller de la Cour des Aydes , mort en 1744 , laissant pour fils unique Daniel-Marc-Antoine Chardon , successivement Gentilhomme Ordinaire chez le Roi.

212 MERCURE DE FRANCE.

Trésorier général de la Marine , Lieutenant Particulier du Châtelet , Intendant de Sainte-Lucie , qualité en laquelle il a eu l'honneur d'être présenté au Roi , Conseiller au Parlement & aujourd'hui Maître des Requêtes ; veuf en 1762 de Ther. Nicole Dufresne , dont il a eu deux filles , & remarié en 1766 à N. Maupassant.

La famille de Chardon est originaire de Tours.

Jean Chardon , père de celle qui donne lieu à cet article , & de la Comtesse du Lude , étant mort en 1678 , Cath. le Pellerier , sa veuve , se remaria au Comte de Jaucour des Faveras , branche de l'illustre Maison de Jaucour , qui a donné tant de grands hommes à la patrie en tout genre , dont plusieurs sont encore Officiers généraux. C'est à ce nom que la république des lettres est redevable de compter parmi un de ses membres les plus distingués M. le Chevalier de Jaucour , si connu par différens articles du Dictionnaire Encyclopédique.

De ce second mariage de Catherine le Pelletier avec le Comte de Jaucour est sortie une fille morte en février 1766 , & un fils mort en 1752 , laissant 10. François , Marquis de Jaucour des Faveras , né le 26 novembre 1713 , ancien Capitaine au Régiment d'Anjou , ci-devant Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Maillebois , Chevalier de Saint Louis , marié sans enfans en 1753 , à Mlle de la Place.

20. Mlle. de Jaucour , non mariée. Et 30. François Lancelot , Abbé de Jaucour , Chanoine de Saint Gatien de Tours.

A V I S.

CHAUMONT , Perruquier , pour imiter parfaitement la nature dans toutes les perruques , notamment celle en bourse , vient de trouver le secret.

de travailler les cheveux avec plus d'avantage qu'on n'a fait jusqu'à présent. Il supprime en partie l'usage de la tresse, de manière que tout le bord du front & les tempes sont si artistement parsemés de cheveux naissans, qu'ils semblent sortir de la peau avec la plus grande régularité & délicatesse d'ouvrage que l'on puisse désirer dans cette partie, n'y ayant sur le front aucune épaisseur, autre qu'un ruban de soie des plus fin, sur lequel est tissé l'arrangement naturel des cheveux. On voit chez lui nombre de les ouvrages, ainsi que ses desseins en plusieurs genres d'accommodages & variés suivant les goûts les plus nouveaux; il les exécute ensuite au choix & à la satisfaction des personnes qui les lui demandent.

Il demeure rue Saint Nicaise, au Mont-Vesuve à Paris.

Le sieur Besou, Maître Pâtissier, bréveré de M. Senac, Premier Médecin de Sa Majesté, & approuvé par la Commission Royale de Médecine, le premier Octobre 1761, avertit le public qu'il vend & distribue une nouvelle pâte de guimauve en forme de pastilles ou tablettes, plus légère & plus agréable que la pâte de guimauve ordinaire; elle est très-bonne pour adoucir & calmer la toux dans les rhumes. Cette pâte se vend douze sols la tablette, rue de la Monnoye, à la descente du Pont-neuf, à la renommée des pâtés de Perdrix.

É R R A T A.

DANS la dissertation sur la génération des plantes; pag. 201, lig. 6 & 8, artère, *faut lire*, anthère.

Pag. 202, lig. 9, le pistille que Linnæus appelle le calice, *lisez*, la partie que Linnæus appelle le calice.

214 MERCURE DE FRANCE.

Même pag. lig. 16 , en particules , *lisez* entièrement.

Pag. 205 , lig. 9 , Chapalonne , *lisez* Chupalonne. Lig. 11 , *longè flora* , *lisez* *longi flora*. Lig. 15 , courvance , *lisez* couronne.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le premier volume du *Mercur* du mois d'avril 1767 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce premier avril 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

E PIÎTRE d'un bon père à sa fille.	Page 5
VERS à Mde la Comtesse de Turpin.	9
TRADUCTION libre d'une romance Languedocienne.	<i>Ibid.</i>
RÉPONSE de M. COLLÉ , auteur de <i>La Partie de Chasse de HENRY IV</i> , à M. Tournaire de la Tour ,	11
A Mlle M. . . .	13
VERS pour mettre au bas du portrait de Mde P..	14
LETTRE de feu Mlle Guichard , &c.	<i>Ibid.</i>
VERS à M. de Beaumarchais , sur sa pièce d' <i>Eugénie</i> .	<i>Ibid.</i>

LA Beauté Malheureuse, nouvelle Espagnole.	17
SUITE des chansons anciennes.	32
PORTRAIT d' <i>Adelaïde</i> .	36
HOMMAGE à l'Amour, romance.	<i>Ibid.</i>
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> .	37
ÉPÎTRE à M. <i>Caron de Beaumarchais</i> , sur son drame intitulé <i>Eugénie</i> .	39
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , en faveur du pré- tendu préjugé qui note d'infamie les parens des suppliciés.	43
ÉPITAPHE de Madame la <i>Dauphine</i> .	47
ÉNIGMES.	48
LOGOGRYPHES.	50
CHANSON.	52

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANECDOTES françoises, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XV.	53
ODES nouvelles & autres poésies, précédées d'un discours sur l'ode, & suivies de quelques mor- ceaux de prose.	64
EXAMEN des faits qui servent de fondement à la Religion Chrétienne, précédée d'un court arrêté contre les athées, les matérialistes, les fata- listes.	73
NOUVELLE traduction des <i>Métamorphoses</i> d'O- <i>vide</i> .	76
ANNONCES de Livres.	86
AVIS du Libraire <i>Panckoucke</i> , concernant l'His- toire Naturelle de MM. de <i>Buffon</i> & <i>Dau-</i> <i>benton</i> .	120
EXTRAIT d'une Lettre de Madrid.	125
LETTRE à M. de la <i>Place</i> , sur la patrie de feu M. de <i>Crébillon</i> .	127

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

SUITE de l'extrait de la séance publique de l'Aca-

16 MERCURE DE FRANCE.

Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres &
Arts de Rouen.

129

MÉDECINE.

LETTRÉ à l'auteur du *Mercuré* sur les maladies
de poitrine.

145

AVIS intéressant.

149

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

CHIRURGIE.

RÉFLEXIONS sur un article du *Didac-*
Chirurgie.

SUR le *forceps.*

SUITE de l'état des malades qui ont été traités des
maladies vénériennes sous les yeux de
méthode de M. de Keyser.

AVIS aux amateurs de la Science.

ARTS AGRÉS.

GRAVURE.

MUSIQUE.

ARTS.

OPÉRA.

COMÉDIE.

COMÉDIE.

CONCERTS.

SPECTACLES.

SUPPLÉMENT.

18.

19.

SUIT

M.

De l'Imprimerie de Louis C. Lot, rue Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
AVRIL 1767.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
Chez } DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





M E R C U R E D E F R A N C E.

A V R I L 1767.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE en faveur du prétendu préjugé
qui note d'infamie les parens des sup-
pliciés.*

Les préjugés , ami , sont les rois du vulgaire.
Volt.

Pour entreprendre de détruire un pré-
jugé en général , il faut être ou un grand
homme , ou un grand fou. L'insensé veut
les ruiner tous ; le grand homme , au
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

contraire, ne s'attache qu'à ceux qui sont ou peuvent être dangereux. C'est dans ce point de vue que l'auteur de la lettre insérée dans le Mercure du mois de décembre 1766, page 29, contre le préjugé qui note d'infamie les parens des personnes suppliciées, paroît vouloir établir son système. Le projet de détruire un préjugé est bien délicat ; & si celui qui attaque un préjugé n'a pas en sa faveur des préventions plus accréditées que ce préjugé même, il succombe dans son entreprise. L'auteur de cette lettre, quoique son intention soit fort louable, pourroit éprouver cette disgrâce.

Pour attaquer un préjugé en général, il faudroit connoître la raison de son établissement & le suivre dans ses effets, pour examiner ensuite s'il a fait plus de bien que de mal. Si, d'après un mûr examen fait sans partialité, on est pleinement convaincu que son établissement ou ses effets sont mauvais, point de difficulté, il doit être extirpé, encore faudroit-il examiner s'il n'étaye pas quelque chose de bien. Mais si les effets de ce préjugé ne partent que d'un bon principe, & qu'ils soient bons eux-mêmes, le préjugé doit être conservé.

Pour examiner la raison de l'établisse-

ment du prétendu préjugé que combat l'auteur , remontons aux temps les plus éloignés & faisons l'histoire de ce même préjugé.

La société, dans son origine , eut d'abord des loix presque générales & très-simples pour se conformer à la simplicité des premiers hommes. Les crimes qui lui firent le plus d'impression , par l'horreur qu'ils excitèrent, furent sans doute ceux qui partent d'une âme lâche & méchante. Ils furent punis dans la dernière rigueur, & les loix s'armèrent de toute leur sévérité dans les supplices qu'ils établirent pour les coupables. Les parens de celui qui fut puni le premier pour un tel crime ne purent s'empêcher d'en rougir & d'en demander, pour ainsi dire, une espèce de pardon à la société par l'humiliation où ils se réduisirent eux-mêmes. Comme la société avoit été plus offensée par le crime que vengée par l'espèce de satisfaction que sembloient lui donner les parens du supplicié, il est croyable qu'elle n'aura pas pensé à les relever de cet état d'humiliation où leur conscience les avoit mis. Voilà, ce me semble, l'origine de ce préjugé, qui est fondé dans la nature, puisqu'il a pour principe le respect & l'amour qu'on doit à la société.

8 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur prétend attaquer dans ses fondemens le prétendu préjugé qu'il combat, en disant que l'orgueil & la jalousie sont ses seuls soutiens.

Si l'on attaque un préjugé, parce qu'il est fondé sur l'orgueil & la jalousie, on ne trouvera presque plus rien que l'on puisse laisser subsister ; car la plupart des actions de la vie humaine n'ont pas d'autre principe.

Mais, suivant l'auteur, le droit commun veut que les fautes soient personnelles ; &, pour le prouver, il ajoute que le droit romain & nos légistes françois ont fixé les bornes de l'infamie, & qu'elle ne s'étend qu'à ceux qui ont commis le crime & qui en sont punis ; excepté seulement dans le crime de lèse-majesté, où la loi prononce l'infamie contre la postérité du coupable.

Il y auroit un danger trop évident pour la société à rendre personnels les vertus & les vices, & à croire que ces deux habitudes de l'âme si différentes sont entièrement indépendantes de ceux de qui nous recevons l'être & des personnes avec qui nous vivons. Cette maxime que toutes fautes & toutes bonnes actions doivent être personnelles n'est bonne tout au plus que dans la spéculation ; car, quand il s'agit de juger sérieusement un homme pour le

placer dans quelque poste important, on ne sauroit trop l'examiner, non-seulement sur ce qu'il paroît être, mais encore sur ce qu'il a eu lieu de devenir, par les parens dont il est né, par l'éducation qu'il en a reçue, par les circonstances où il s'est trouvé, en un mot, par le genre de vie qu'il a mené. Or, si cet examen est nécessaire, par les avantages qui en résultent pour la société, il ne faut donc pas rejeter les inductions qu'on peut tirer des vertus & des vices de ceux à qui nous avons appartenu.

Tous les crimes des citoyens n'ont que deux espèces de punition. L'une est la peine légale ou que la loi prononce & *qua nullius arbitrio permessa est* ; & l'autre espèce de peine émane d'un tribunal invisible, c'est de celui de l'honneur. Quoique cette peine, qui n'est autre chose que le préjugé dont il s'agit, n'ait point la sanction de loi, elle n'en est pas moins réelle, & on n'en doit pas moins respecter le principe, parce que, dans tout état, il seroit impossible que, sans cette espèce de peine, il y eût de l'honneur & de la vertu. En effet, que deviendrait l'éducation, qui n'a pour bête que l'amour de la vertu & l'horreur du vice, si l'honneur des familles ne dépendoit pas de la conduite de leurs membres ? Elle

A v

seroit totalement abandonnée. Mais les loix du monde, quelques légères qu'elles soient par elles-mêmes, ont prévu les dangereux effets qu'éprouveroit la société, si elles ne chargeoient pas les parens de cette caution : & à cet égard elles sont liées aux loix divines ; car il est dit au livre de l'ecclésiastique, ch. 22, v. 3, *confusio patris est de filio indisciplinato* : le fils mal instruit est la honte du père ; & au livre des proverbes, ch. 29, v. 17, *erudit filium tuum & dabit delicias anime tue* : élevez bien votre enfant, il deviendra les délices de votre âme. D'ailleurs, s'il y a un moyen favorable pour transmettre aux enfans les vertus de leurs pères, (en effet ceux-ci ne sont-ils pas les maîtres de leur donner leurs connoissances, & l'exemple des vertus n'est-il pas un puissant moyen pour les leur faire imiter ?) pourquoi la société ne les puniroit-elle pas de les avoir négligés ? De plus, que résulteroit-il en secouant le joug de l'infamie impersonnelle, sinon de trouver plus de facilité à secouer celui de la vertu ? En effet les pères, comme je viens de le dire, laisseroient à la nature le soin de former le cœur & l'esprit de leurs enfans : je laisse à penser que deviendroient nos mœurs, nos loix, nos arts, notre gouvernement,

notre religion même. Dès le berceau le vice entreroit dans l'homme , trop foible encore pour pouvoir par lui-même se soustraire au joug qui le séduit ; les passions croîtroient dans son cœur avec autant de rapidité que ses années , & bientôt le crime , qui n'auroit point connu de frein , le porteroit aux excès les plus affreux. Le système de l'impersonnalité des fautes prévient & réprime tous ces funestes inconvéniens , puisqu'il est un des principes de notre éducation , & que l'éducation ne sert qu'à établir & maintenir l'empire de la vertu. Or , si les effets de ce système sont si utiles à la société , cette même société ne doit donc pas chercher à le détruire , elle doit au contraire faire tous ses efforts pour le conserver.

Si la loi a prononcé précisément sur le crime de lèse-majesté pour l'infamie impersonnelle , c'est que le cas est de la première importance , & ce n'a été que d'après les principes que nous avons allégués ; & , bien loin que cette exception confirme la règle générale de l'auteur , qui veut que les fautes soient personnelles , elle semble prouver au contraire que , dans les autres cas , la loi laisse à la censure publique le droit d'animadversion sur la postérité du coupable.

A. vj,

Une des preuves du ridicule & de l'injustice de ce préjugé, avance l'auteur, est qu'il est muet, humble & fort vis-à-vis des personnes opulentes.

Je conviens avec lui de la vérité de ce qu'il dit au sujet des riches, à qui l'on pardonne la honte de leurs parens en faveur de l'éclat de leurs richesses ou de leur crédit ; mais cela ne prouve que la foiblesse de nos mœurs, qui a altéré la vigueur de la censure publique, & ne détruit point le système des fautes impersonnelles, quoique l'auteur prétende qu'il soit né du caprice, n'étant particulier qu'à une seule nation. Pour qu'il semblât que le caprice lui eût donné naissance, il faudroit ne pouvoir trouver aucune bonne raison de son établissement ni retirer aucun avantage de ses effets.

Mais l'effet de ce préjugé n'est pas général, continue l'auteur, car il est plus d'un corps militaire où il suffit, pour entrer, de l'agrément du Roi & d'avoir les moyens suffisans pour s'y soutenir avec honneur, &c.

Ce raisonnement paroît très-spécieux, il est malheureux que l'expérience le renverse & le détruise. Un homme dans la famille duquel il y auroit eu un membre supplicié, ou atteint de quelques actions deshonorantes, auroit-il la témérité de se

présenter pour obtenir du Roi cet agrément ? Le Ministre qui est chargé de la présentation du récipiendaire est instruit de sa naissance, de son éducation, de sa famille & de ses mœurs par les informations exactes qu'il en doit faire. Je sais qu'il n'est point de loi expresse qui interdise la profession des armes aux parens d'un criminel supplicié, mais le Roi laisse à la prudence de ses Ministres de n'en présenter aucun qui ne soit exempt de semblables taches dans sa famille, & ce feroit manquer à la confiance dont Sa Majesté les honore, si la faveur seule les décide dans leur choix : d'ailleurs le nombre des postulans se multipliant à l'infini de jour en jour, & le choix étant libre, ils ne doivent pas balancer, je crois, à donner la préférence à ceux dont la famille n'a jamais essuyé de deshonneur. Mais supposons pour un instant qu'on soit venu à bout d'obtenir cet agrément si nécessaire. Qu'arrive-t-il ? Tôt ou tard un membre du corps où le nouvel officier est entré, plus curieux que les autres de savoir qui il est, va fouiller dans les secrets les plus cachés de sa famille, & parvient à découvrir qu'un de ses parens a péri par la main d'un bourreau. Il en instruit son corps ; on s'assure de la vérité de ce fait, & on

14 MERCURE DE FRANCE.

l'oblige à se retirer, quelque brave & quelque incapable de bassesse qu'il puisse être par lui-même.

L'auteur prétend que pour détruire le préjugé qu'il combat, le moyen le plus sûr & le plus efficace seroit d'établir une loi générale par laquelle, en recommandant expressément la punition des crimes, on diroit, comme on l'a fait à l'égard des soldats déserteurs, que, de la punition du coupable, il n'en rejailliroit aucune honte sur sa postérité.

Je crois qu'il y auroit un parti plus raisonnable à prendre : ce seroit d'établir en France un tribunal pour les mœurs, & alors on pourroit, d'après un mûr examen de la conduite des parens des suppliciés, les réhabiliter après trois ou quatre générations. Voilà, je pense, tout ce qu'il y auroit à faire pour ne pas désespérer d'honnêtes gens qui auroient eu le malheur de descendre d'un supplicié : espèce de consolation qui ne dérogeroit en rien à la sévérité de la censure publique ; au lieu que la loi prétendue révolteroit, par un saut trop rapide & trop évident, la délicatesse des principes sur lesquels cette même censure est établie.

Quant à la loi qui empêche que le supplice des déserteurs imprime aucune honte

à leur famille, elle ne donne aucune autorité aux idées de l'auteur ; car, si je ne me trompe, voici l'esprit qui l'a fait établir. Les jeunes gens qui s'enrôlent n'étant plus censé être sous la conduite de leurs parens, il y auroit une sorte d'injustice à les rendre responsables d'actions sur lesquelles leur conseil & leur autorité ne peuvent plus influer. Le déserteur n'est point un criminel dans le sens des autres suppliciés. Le sort le plus souvent a décidé l'état qu'il embrasse & l'a arraché à celui qui lui auroit été propre. Aussi la loi, toujours sage, a pesé ces motifs, & excepté sa famille de l'opprobre attaché à celle des autres suppliciés. D'ailleurs, il seroit inutile que la loi se fût rendue favorable à la postérité du déserteur, s'il étoit un principe certain que les fautes doivent être personnelles.

Si, comme en Angleterre, on secouoit ce préjugé vulgaire, continue l'auteur, l'Etat en retireroit les plus grands avantages.

Les préjugés en général servent à faire connoître l'esprit d'une nation & à l'entretenir. Or, pour détruire le préjugé d'une nation en particulier, il ne faut pas alléguer le préjugé contraire d'une autre nation ; car tout Etat a ses préjugés.

16 MERCURE DE FRANCE.

qui naissent de sa constitution & de ses mœurs, & qui affermissent l'un & l'autre.

Ce qui paroît le plus singulier à l'auteur, c'est que ce préjugé n'a aucun empire sur les nobles.

On peut dire, au sujet des nobles, qu'ils sont au moins aussi susceptibles de la honte que les roturiers; car, s'ils ont le pouvoir de se mettre au-dessus de cette honte, en bravant les loix qui punissent les crimes lâches, c'est l'abus de leurs privilèges, & non leur noblesse, qui les en met à couvert. D'ailleurs, dans les cas où leur pouvoir ne peut leur faire éviter la punition due à leurs crimes, ils sont d'autant plus susceptibles de la honte qui en rejaillit sur leur famille, que l'honneur est plus délicat parmi eux que parmi les roturiers. Cela se prouve par les efforts qu'ils font pour arracher à la conviction du crime leurs parens atteints de quelque soupçon un peu fondé. L'exemple du grand Prince que l'auteur cite ne fait rien pour son système. Ce Prince n'avoit point d'égaux & par conséquent ne craignoit point de reproches.

Enfin, on peut répondre à ce que dit l'auteur, contre le préjugé du deshonneur, par la considération des bons effets qui en résultent pour l'Etat en général & les familles en particulier. En effet, on ne sauroit

trop resserrer les liens différens qui attachent les individus les uns aux autres ; le lien de l'honneur n'est pas le moins fort. Par le systême de la personnalité des fautes l'auteur rompt ce lien, & dans les familles on ne tiendra plus que fort peu l'un à l'autre ; car tel homme qui n'auroit pas donné un sol à son parent dans la nécessité la plus urgente, sacrifiera la moitié de sa fortune pour sauver son nom , porté par ce même parent , de l'infamie du supplice. Je ne vois pas en outre quel avantage pourroit résulter de la loi que demande l'auteur ; car la plus douce qu'un souverain puisse établir dans ses Etats est celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainsi le plus de crimes.

En un mot, si nous considérons attentivement tous les usages qui se sont succédés depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours, nous serons forcés de convenir que ce sont autant de préjugés qu'un siècle a adoptés & qu'un autre a détruits. Laissons donc aller le monde comme il va & n'entreprenons point de le réformer. Il est, je crois, plus raisonnable de vivre avec les préjugés de sa patrie que de vouloir la refondre ; car, pour qu'il n'y eût point de préjugés, il faudroit que la façon de penser fût la même chez tous les hommes, & que les

18 MERCURE DE FRANCE.

loix fussent uniformes. Concluons donc que tant qu'il y aura des hommes il y aura des préjugés bons & mauvais, & disons, avec *M. de Voltaire* :

Le vrai nous vient du Ciel, l'etreux vient de la terre.

*Par M. THIERRY DE MAUGRAS fils,
Lieut. Général de Police à Fontainebleau.*

SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

*CHANSON de GILLES DURAND. Elle
peut se chanter sur l'air Languedocien :
Allebat de l'aurore.*

ROSINE, si ton âme
Se sent or allumer,
De cette douce flamme
Qui nous force d'aimer ;
Allons sur la verdure,
Amans gais & constans,
Allons, tandis que dure
Notre jeune printemps.

Avant que la journée
De notre âge qui fuit,
Se trouve environnée
Des ombres de la nuit.

De vivre notre vie,
Prenons le doux loisir,
Et malheur à l'envie
Qu'offense le plaisir !

Venez , ma tant aimée ,
Çà , trompons le destin ,
Qui clôt notre journée
Souvent dès le matin.
Allons sur la verdure ,
Amans gais & constans ,
Allons , tandis que dure
Notre jeune printemps.

Gilles Durand vivoit en 1559. Il ne se donne , dans le recueil de ses poésies , que pour imitateur de *Jean Bonnesons*. On peut dire qu'il s'approprie les sujets qu'il emploie ; il a de la galanterie , du sentiment & de la clarté. Ces deux vers auroient mérité d'être proverbe :

Et malheur à l'envie
Qu'offense le plaisir.

CHANSON DE BERTHAUD.

D I A L O G U E.

Damon.

DE quoi vous sert tant de fierté ,
Belle & cruelle *Panopée* ?

20 MERCURE DE FRANCE.

Panopée.

A conserver ma liberté
Et m'empêcher d'être trompée.

Damon.

Il ne faut point avoir de peur ;
J'aime trop le nœud qui m'engage.

Panopée.

Il ne fut jamais de trompeur ,
Qui ne tint ce même l'angage.

Damon.

Votre beauté vous garantit
Du sort d'*Ariane* abusée.

Panopée.

Votre jeunesse m'avertit
De l'inconstance de *Thésée*.

Damon.

Ah ! fière & cruelle beauté ,
Qu'inhumaine est votre rudesse !

Panopée.

Ce que vous nommez cruauté ,
D'autres l'appelleront sagesse.

Damon.

Est-on sage pour maltraiter
L'amour d'un fidèle courage ?

Panopée.

Est-on cruel pour éviter
Le péril de faire naufrage ?

Il y a à la fois dans ce dialogue un art & une simplicité qui méritent d'être remarqués.

CHANSON de BERTHAUD.

Tous les soucis humains sont pure vanité ;
D'erreur, de vain savoir toute la terre abonde :
Mais aimer constamment une rare beauté ,
C'est la plus douce erreur des vanités du monde.

Non , non , n'écartons point un si plaisant souci ;
Rien n'est doux sans amour dans cette vie humaine :
Ceux qui cessent d'aimer , cessent de vivre aussi ,
Ou vivent sans plaisir comme ils vivent sans peine.

Cette chanson , qui a été long-temps en vogue ,
a donné lieu aux quatre vers suivans , qu'on attribue à la Comtesse de Murat.

*Pour le Prélat cette chanson m'alarme ,
Son art a bien pu le trahir :
De la plus douce erreur il peint si bien le charme...
Hélas ! quel moyen de la fuir !*

La Comtesse de Murat ne peignoit le charme des passions que d'après ses expériences. Elle ne s'en rapportoit pas seulement à son imagination. Ainsi, on pourroit penser que ce madrigal est un ouvrage de sentiment , & ne prouve rien contre le Prélat.

CHANSON de DAVID DU PERRON.

SORTEZ de mon esprit , penfers pleins de délices,
Cher & doux entretien dont l'état est changé ,
Qu'un injuste mépris convertit en supplices ;
Vous m'avez trop séduit , je vous donne congé.

Avec vos mots flatteurs & vos feintes idoles
De constance & de foi , Dêités sans pouvoir ,
Dont le son déguisoit si souvent les paroles ,
Quel amant n'eût été facile à décevoir !

Me jurer que son cœur , dont les flammes sont
mortes ,

Embrâsé d'un beau feu , soupiroit nuit & jour ,
Et de myrthe enchaîné de mille & mille sortes ,
Brûloit avec le mien sur l'autel de l'Amour.

A moi, qui ne vivois que pour lui rendre hommage,
Et n'aimois mon esprit , enclin à l'adorer ,
Que pour le seul respect des traits de son visage ,
Que l'amour de sa main y fut si bien tirer.

Adieu. Mais qu'ai-je dit ! quelle erreur me trans-
porte !

Qui moi , de tes beaux yeux vouloir rompre la loi ?
Et briser tant de nœuds dont la chaîne est si forte ?
Comme si mon vouloir étoit encore à moi !

Jacques David du Perron, grand Aumônier de France, nâquit sous *Charles IX*; fut Lecteur d'*Henry III*, & fut chargé de la réconciliation d'*Henry IV* avec le S. Siège. Il y avoit dans ses poésies une élévation naturelle, & beaucoup de sentiment. Aussi rapporte-t-on qu'il aimoit beaucoup la vie. Nous avons connu dans ce siècle-ci un parent de ce Cardinal, qui avoit hérité de toute sa sensibilité pour les choses d'esprit qui tiennent au sentiment. Nous parlons de feu l'Abbé d'*Amfreville*. Peu de gens ont eu un caractère aussi liant, une conversation plus agréable, & plus de talent pour ce qu'on appelle *conter*. On peut dire encore qu'il écrivoit, on ne sauroit mieux, dans le genre épistolaire; & que c'étoit le meilleur lecteur de son siècle, prose & vers. Il avoit beaucoup contribué, par ses conseils, à perfectionner la célèbre *Lecouvreur*. Il a fait quelques chansons aimables; voici la seule que nous ayons pu retrouver :

*Pour écarter l'indifférence ,
Il est tant de secrets charmans ;
Faut-il que contre l'inconstance
L'amour n'ait point de talismans !*

CHANSON de BUSSY D'AMBOISE.

OH ! qu'heureuse est ma fortune !
Oh ! combien est grand mon heur !
D'être seul retenu d'une,
Pour fidèle serviteur !

24 MERCURE DE FRANCE.

Par sus toutes elle est vue
Pleine de grâce & beauté,
Et suis sûr qu'elle est pourvue
Béaucoup plus de loyauté.

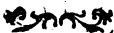
Comparer est impossible
Sa grande perfection ;
Fors qu'a mon heur indicible
Et à mon affection.

Mait tous deux procèdent d'elle,
Et de moi seul je n'ai rien
Qu'un cœur loyal & fidèle,
Encore n'est-il pas mien.

O vous qui ne l'avez vue,
Voyez-la pour votre bien ;
Puis jugez , l'ayant connue,
L'heur que ce m'est d'être sien.

Mais , la voyant si parfaite,
Gardez-vous bien un chacun ,
Car pour blesser elle est faite,
Et de tous n'en guérit qu'un.

*Heur pour bonheur. Par sus pour par dessus.
Fors pour hors. Indicible pour inexprimable.*



Les

LES VRAIS PLAISIRS.

I D Y L L E.

LISANDRE avoit, dès ses plus tendres années, consacré ses jours à la patrie. Sa bravoure, son mérite l'avoient rendu cher à son Roi. Héros au milieu des armes, habile négociateur au sein de la paix, on le vit dans les régions brûlantes, dans les climats glacés, donner par-tout ces preuves qui annoncent le génie supérieur.

Lisandre avoit connu les hommes. Le brillant, le tourbillon l'excédoient. Il goûtoit, loin de la Cour, ces plaisirs vifs qu'un bon cœur seul a l'avantage de sentir.

Polixène, son épouse, étoit l'image du bonheur; sa belle âme sourioit à l'indigence, sa présence dissipoit la tristesse. A la figure de *Vénus* elle joignoit les vertus de *Minerve*.

Lisandre adouciſſoit la misère de ses vassaux, embellissoit ses campagnes. Tantôt une plantation régulière, tantôt des promenades délicieuses prenoient la place de lieux hérissés de tous temps de hailliers. Le ruisseau le plus pur, la vallée la plus riante devoient leurs avantages à *Lisandre*, lui-même avoit dirigé leurs ornemens.

Vol. II.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Il aimoit les arts, favorisoit l'agriculture. Souvent on le voyoit sacrifier à *Cérès* au milieu des laboureurs. C'étoit le plus ferme appui, le protecteur des travaux de *Palémon*.

Palémon étoit né avec un cœur honnête ; dès son enfance il invoqua *Apollon* au milieu des campagnes. Les Dieux le favorisèrent, il trouva l'art de couvrir les montagnes arides, de prairies abondantes : il montra aux laboureurs une culture supérieure. La terre ouvrit à son soc le sein le plus fertile ; il parcourut différentes régions. La renommée lui fit connoître *Lisandre* ; il chercha à lui être utile dans ses domaines. La noire envie, la basse calomnie essayèrent en vain de l'attaquer ; le génie bien-faisant de *Lisandre* foudroya, anéantit ces monstres. Ses regards dissipèrent ce nuage, & la vérité parut.

Les noirs frimats étoient passés ; le terrible aquilon gardoit le silence : un tendre zéphir, un air doux invitoient à la promenade. *Lisandre* admiroit en silence les merveilles de la nature, lorsqu'une voix perçante frappa ses oreilles. Il apperçoit une jeune bergère en pleurs, plus loin un loup chargé d'une grasse brebis.

Philis, la plus belle des bergères du canton, affectionnoit ces lieux ; c'étoit-là

qu'elle avoit connu la vieille *Eudémie*, celle qui lui inspira l'amour des Dieux. Occupée de son troupeau, elle méprisoit l'hommage des plus beaux bergers ; en vain *Amyntas* tiroit de sa flûte les accens les plus doux, elle restoit insensible.

Eudémie, accablée d'infirmités, devoit sa subsistance à sa pitié, les belles mains de la bergère travailloient sans cesse pour elle. *Philis* lui destinoit un agneau & la mère. Mais, pendant que le fidèle *Mélampe* joue autour d'elle, un loup perfide surprend, emporte ce qu'elle réservait à *Eudémie*.

Lisandre, traîné dans un char, fondit sur le ravisseur ; ses coursiers égaloient en vitesse ceux de *Diomède*. Un chien fameux par cent exploits devança bientôt *Lisandre*. Dans l'instant tout annonça le carnage. Le loup battu, terrassé, trop heureux de fuir, abandonna sa proie. *Philis* arrive ; elle se jette en pleurs sur sa chère brebis : les horreurs de la mort agitoient encore les membres de cette bête infortunée. Ah ! s'écria *Philis*, ah ! chère *Eudémie*, j'espérois soulager ta pauvreté ; je te destinois cette brebis & son agneau. Cher agneau, qui te nourrira ? Qui peut, comme ta malheureuse mère, faire couler dans ton sein un lait plus doux que le miel ? Tu mourras,

B ij

23 MERCURE DE FRANCE.

& avec toi l'espérance d'adoucir la misère d'*Eudémie*. *Lisandre* lui dit : *Philis*, vous craignez les Dieux, ce sont eux qui ont permis ce malheur. Ils vous ont fait belle, ils vous ont donné un cœur honnête, compatissant ; offrez-leur votre douleur, & ne les irritez point par votre peu de fermeté. Prenez cet or, il réparera votre perte, *Philis* leva les yeux, sa modestie n'en souffrit pas, l'homme de bien n'offre rien que de vertueux. Fassent les Dieux, dit la bergère, en soupirant, que des jours aussi précieux soient éternels, & que *Lisandre* n'éprouve jamais les maux attachés à l'humanité !

Lisandre revint chez lui le cœur pénétré de cette joie qu'éprouve l'homme bien-faisant ; les larmes de la reconnoissance inondèrent le visage d'*Eudémie*, & les Dieux répandirent sur *Lisandre* toutes les graces qui font le vrai bonheur.

Par M. DES P.



O D E P H I L O S O P H I Q U E.

O jeunesse ! ô fleur de mes ans !
Superbe printemps de ma vie ,
Mais triste victime des temps ,
Hélas ! que vous êtes flétrie !
Que dis-je ? vous n'existez plus ;
Je n'ai qu'un souvenir confus
De votre éclat & de vos grâces :
Trop semblable aux brillans éclairs ,
Qui percent un instant les airs ,
Vous n'avez point laissé de traces.

Je respirois encor pour vous ,
En agneau qui bondit de joie ,
Quand la fortune en son courroux
Me marqua pour être sa proie.
Depuis ce temps l'adversité ,
Passant de vous à mon été ,
M'a poursuivi dans mon automne ,
Et ne me laisse plus qu'un pas
Pour être saisi du trépas ,
Qui me cherche & qui m'environne.

Que m'importe , il faut tous mourir ;
Et, lors de cette heure dernière ,
Je serai l'égal du Vizir
Dont on encensera la bière.

B iij

Tous deux , moissonnés par la mort ,
 Nous subirons le même sort
 Qu'éprouva le grand *Alexandre* :
 Par une irrévocable loi
 Il sera , tout ainsi que moi ,
 Un peu de fumier & de cendre.

Est-ce tout ? Non : tremble , Vizir ,
 Il est un Dieu vengeur du crime :
 Crains d'avoir bien plus à souffrir
 Que ceux que ta puissance opprime.
 Vois l'Eternel armér sa main
 Pour venger sur toi l'orphelin
 Que tu rendis si misérable ,
 La veuve que tu fis gémir ,
 L'innocent que tu fis périr ,
 Les horreurs dont tu fus coupable.

Pour moi , que la nuit des tombeaux
 Verra sans honneurs funéraires ,
 Qui n'ai point machiné les maux
 Dont furent tourmentés mes frères ,
 Pourquoi craindrois-je de mourir ?
 Lorsque je ne puis acquérir
 Que le bien le plus désirable ,
 Et dans le sein de l'Eternel ,
 Libre de ce qui fut mortel ,
 Goûter un bonheur ineffable.

SUR la mort de Mde LA DAUPHINE.

JOSEPHE n'a pu, comme *Alceste*,
Garantir son époux du funèbre ciseau ;
Après cette perte funeste,
Elle a du moins voulu le rejoindre au tombeau.

Par LA MUSE LIMONADIÈRE.

*PORTRAIT de l'enfant de M. MATHIEU
DE LÉPIDOR, par son ami NOGARET.*

AH qu'il est beau, l'enfant de mon ami !
Les yeux charmans ! ce sont ceux de sa mère.
Déjà son front porte un doux caractère,
C'est un amour qu'on élève à Bailly (1).

Dès qu'il vous voit, le fripon vous agace,
Vous montre au doigt, veut vous voir de plus
près.

Sent-il du mal, il pleure sans grimace,
La douleur passe, il rit l'instant après.

Ses petits bras caressent sa nourrice ;
Dirai-je tout ? Lorsqu'il veut le téton,

(1) Bailly, village près Versailles.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Sa blanche main, secondant sa malice,
Pour le trouver, ne vas pas à tâton (2).

Qu'avec plaisir sur l'une & l'autre joué
Je l'ai baissé, ce petit coquin-là !
Je suis bien gueux, toutefois je l'avoue,
J'en voudrois un semblable à celui-là.

ÉPITAPHE de Madame LA DAUPHINE.

P RÈS d'un *Dauphin* pleuré sans cesse,
Ci gît une sage Princesse.
Les Parques, malgré nos vœux,
Dans le midi de leur vie,
Ont frappé ce couple heureux.
Mais cette épouse chérie
A peu redouté leurs coups ;
Et n'a senti, comme la rendre *Arrie* ;
Que celui qui trancha les jours de son époux.

Par Mlle COSSON DE LA CRESSONNIÈRE,
auteur de la Lamentation sur la mort de
Monseigneur le *Dauphin*.

(2) Pour le trouver, ne vas pas à tâton. Ceci est un badinage. Le fait n'a pas paru dans la nature ; mais, à l'observation qui m'en a été faite, j'ai répondu que je pouvois bien faire l'enfant malin puisque je le comparois à l'amour. Alors on n'a plus rien dit.

IL EST DES LOIX DANGEREUSES.*ANECDOTE HISTORIQUE ET MORALE.*

ON se plaint toujours des ingrats, & personne ne prétend l'être. Il est pourtant des cas, des circonstances singulières où l'âme la plus généreuse peut quelquefois, même sans s'en douter, être soupçonnée de ce vice ; d'autres, où, sans en être soupçonné, on peut en être effectivement coupable.

Un ancien Roi de Crète (aujourd'hui Candie) détestoit l'ingratitude au point qu'il fit publier un édit par lequel il condamnoit à la mort quiconque à l'avenir s'en trouveroit convaincu, & s'interdisoit à lui-même la faculté de faire grace à l'accusé à moins que l'accusateur ne la demandât expressément.

Cet édit n'avoit point encore eu d'exécution lorsque le Monarque, en mourant, laissa le sceptre à son fils, jeune encore, sous l'autorité du Sénat.

Une guerre cruelle qui duroit depuis long-temps entre les Crétois & les Lesbien, ne pouvoit se terminer qu'au désa-

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

vantage des premiers , si la valeur & l'expérience de *Tyron* ; leur Général , n'eût pas arrêté les progrès de leurs ennemis.

Les divers exploits de ce grand homme feroient trop longs à raconter ; nous dirons seulement qu'après avoir long-temps joui de sa gloire , ainsi que de la reconnoissance des Crétois , il ne trouva dans leur esprit d'autre compétiteur qu'*Amyntas* , son propre fils , jeune guerrier que lui-même avoit élevé dans son camp & dont les victoires répétées commençoient à faire oublier celles qu'avoit remportées son père.

Ce père , tout grand homme qu'il étoit , avoit le foible de la plupart des personnes âgées : accoutumé à vaincre , sans jamais avoir eu de rivaux dans la carrière de la gloire , il ne voyoit qu'avec une secrète envie combien celle de son fils éclipsoit insensiblement la sienne , lorsqu'un dernier exploit de ce jeune héros acheva d'aigrir contre lui le vieux Général.

Les Lesbiens , pour mettre fin à cette guerre , avoient rassemblé une armée formidable ; le fils de leur Souverain même en avoit le commandement ; & le Sénat , très-inquiet de l'issue de cette campagne , avec d'autant plus de raison que leur île étoit attaquée par deux endroits différens , eut devoir partager également ses forces

& en confier la conduite à ses deux Généraux, c'est-à-dire, au père & au fils.

Leurs succès furent différens. Le fils, après avoir détruit totalement l'armée qui l'attaquoit & fait prisonnier le Prince de *Lesbos*, courut au secours de son père, presque abandonné par ses troupes, & acheva la défaite des *Lesbiens*, au point de les forcer de regagner précipitamment leurs vaisseaux.

Les transports & les acclamations du peuple, au retour de leurs braves libérateurs, furent égaux à leurs succès. Mais l'éclat de leur triomphe se vit bientôt obscurci par un événement aussi cruel qu'inattendu.

Par une des plus sages & des plus anciennes loix de la Crète, celui qui dans une bataille avoit acquis le plus de gloire à son pays avoit droit d'obtenir du Sénat ce qu'il demanderoit pour récompense ; & les deux Généraux, (au grand étonnement des spectateurs) le même jour, au même instant, se présentèrent au Sénat pour exiger ce prix de leur valeur.

Je le demande à double titre (s'écria le père), vous le devez à mes anciens exploits ; vous le devez au père du guerrier que j'ai formé, dont la victoire est mon ouvrage, & dont vous recueillez les

36 MERCURE DE FRANCE.

fruits. Ce qui m'étonne, en cet instant, c'est qu'*Amyntas*, oubliant le peu qu'il feroit s'il ne m'avoit pas eu pour père, ait osé concevoir l'idée de me disputer un prix que j'aurois obtenu depuis longtemps si j'eusse été aussi peu modeste que lui.

C'est justement pourquoi je le demande (interrompt avec chaleur le fils) ; c'est parce que mon père eut droit nombre de fois de l'obtenir & qu'il ne l'a point exigé, que ce prix devient inutile à sa gloire. Cessez donc, ô mon père ! cessez de ne voir en moi qu'un ingrat, & n'y voyez qu'un fils digne de vous. N'y voyez qu'un jeune guerrier que votre expérience & votre valeur ont formé, qui bénit chaque jour les Dieux d'être né d'un si glorieux père, qui confesse vous devoir tout, & se croiroit bien moins digne de vous s'il n'exigeoit pas du Sénat un prix qui, dans votre fils, jeune encore, ne peut servir que d'aiguillon à son courage ; qui, pour tout dire enfin, au lieu d'un libérateur de la Crète, au lieu d'un héros respecté & couronné par le Sénat, en donne deux à la patrie.

Amyntas, en prononçant ces mots, étoit aux pieds de son père & les baignoit de larmes.

Le vieux *Tyron*, qui se croyoit offensé, n'en étoit que plus inflexible ; & , après avoir vu le Sénat accorder le prix à son fils , se retiroit , le poignard dans le cœur , lorsqu' *Amyntas* , en courant après lui : arrêtez ! (s'écria-t-il) arrêtez , mon père ! sachez du moins quel est le but de mon ambition ; quel est enfin l'objet de ma demande & que j'ai cru devoir vous disputer. Crétois , (s'écria-t-il , en leur montrant *Tyron*) voici votre libérateur ! voici le vrai , le seul héros de la patrie ! j'exige , pour tout prix de vous avoir servi sous lui , que l'on élève à vos dépens , & même , s'il le faut , aux miens (le Prince de Lesbos est dans mes fers & m'offre une riche rançon) que l'on élève , dis-je , ici , dans le Sénat , une statue d'or à mon père.

Qu'on juge de la surprise & des cris d'applaudissement , de la part du Sénat & du peuple , enchantés de la noblesse du procédé d' *Amyntas*.

Mais ces mouvemens d'admiration & d'attendrissement universels ne firent qu'ajouter à la secrète jalousie du vieux *Tyron*.

Mon fils , (dit-il en sortant du Sénat , à l'un de ses anciens amis ,) mon fils est le héros du jour , mes services sont oubliés : ce peuple ingrat n'a plus d'yeux que pour

38 MERCURE DE FRANCE.

lui ; & l'ambitieux *Amyntas* , en feignant de n'avoir agi que pour ma gloire, m'accable d'autant plus, qu'en l'emportant sur moi, il ajoute encore à la sienne. Ami, fuyons une patrie indigne de m'intéresser plus long-temps. Si tout ce que j'ai fait pour toi me rend encore cher à tes yeux ; si l'injustice que j'éprouve a droit de t'indigner autant que moi, viens & suis ton ami dans sa retraite. Allons, s'il se peut, oublier combien j'eus tort de compter sur les hommes.

Cette idée, quoique injuste, parloit du caractère de *Tyron* , & s'imprima si profondément dans son âme, qu'en se retirant dès le jour même à la campagne, il fit défendre à son fils de le revoir jamais.

Le jeune Général, vivement pénétré de la retraite, ainsi que du courroux de son père, après avoir en vain tout employé pour le calmer & se justifier dans son esprit, bien convaincu que ses soumissions l'irritoient d'autant plus encore, tomba bientôt dans une mélancolie assez profonde pour devenir insensible aux honneurs dont on l'accabloit chaque jour.

L'éclat dont brilloit *Amyntas* avoit cependant agi assez fortement sur l'âme de la Princesse, sœur du défunt Roi de Crète, pour la disposer en sa faveur jus-

qu'au point de lui faire offrir ses trésors & sa main. Mais le jeune héros, toujours occupé de son père, & qui venoit d'apprendre que les biens de ce même père, dès long-temps engagés pour les dépenses de la guerre, alloient être vendus, ne fut d'abord touché que très-faiblement de ses offres. Il consentit pourtant enfin à cet hymen, pourvu que la Princesse commençât par lui permettre d'envoyer au vieux Général, comme de sa part à elle-même & sans qu'*Amyntas* fût censé le savoir, tout ce qu'il falloit pour libérer ses biens, & promît de garder sur cette convention un secret inviolable.

Ces dons furent reçus avec plaisir comme venant de la Princesse, qu'*Amyntas* alors épousa ; mais, quelque temps après, furent envisagés avec horreur lorsque *Tyron* vint à savoir qu'il ne les devoit qu'à son fils. Dans un cœur ulcéré une injustice entraîne mille autres. *Tyron*, prévenu contre le mauvais cœur d'*Amyntas*, ne vit dans ce nouveau bienfait qu'une nouvelle insulte plus humiliante encore que la première ; &, sans rien écouter que sa haine, l'implacable vieillard arrive dans la Capitale, se présente au Sénat, y fait appeller son fils, & demande qu'il soit puni conformément à la loi que le dernier

40 MERCURE DE FRANCE.

Souverain leur avoit fait jurer d'exécuter dans toute sa rigueur.

Sourd aux cris du Sénat , de ses amis , de la nature même : il faut m'entendre , (s'écrie-t-il) ou vous rendre parjures ! ce n'est point mon fils , c'est votre idôle , c'est votre héros , que j'accuse. Il fut mon fils , tant que docile à mes leçons , vous l'avez vu faire , sous mes drapeaux , l'apprentissage de la guerre ; il fut mon fils , lorsque dans les combats j'opposai tant de fois mon corps aux coups qu'on lui portoit ; lorsque criblé de coups moi-même , il m'a vu se jeter entre la mort & lui ; il fut encore mon fils , tant que mes leçons le pouvoient mettre en état de s'en passer à l'avenir , pour écarter son père & le remplacer même de son vivant. Je n'exagère & ne suppose rien , Sénat ! vous l'avez vu , dès son premier exploit , dès la première fois que vous avez permis qu'il commandât une partie de votre armée ; vous l'avez vu , lorsque je m'en doutois le moins , venir me disputer , m'enlever à vos yeux le prix de plus de quarante ans de travaux , de succès de mon sang répandu pour vous !.... & n'allez point penser , qu'il ne prétende point , l'ingrat , que son seul but , en m'arrachant ce prix qui m'étoit dû , fût en effet d'en faire rejaillir sur moi l'hommage. Le

traître, en l'emportant sur moi, avoit enfin senti la honte de son procédé ; & la demande qu'il vous fit, cette statue qu'il exigea de vous, ne fut sans doute à vos yeux, comme aux miens, qu'un voile spécieux pour couvrir toute l'atrocité de son ingratitude. Si le titre de père enfin (quoique dès cet instant il ait cessé d'être mon fils,) si ce titre sacré sembloit encore devoir vous rendre sourds à ma demande, celui de votre Général, d'un Général à qui cet auguste Sénat fit toujours gloire de sentir tout ce que lui doit la patrie ; le seul titre de Citoyen me donne droit d'exiger aujourd'hui l'exécution d'une loi que vos sermens ont rendue authentique, & qui ne peut s'interpréter qu'en ma faveur.

Amyntas, pénétré d'horreur & dès longtemps fatigué d'une vie que l'aveugle injustice de son père achevoit de lui rendre odieuse, se couvroit des mains le visage, & se soumit sans daigner se défendre à l'arrêt que les Sénateurs gémissans voulurent vainement se dispenser de porter contre lui.

A peine étoit-il prononcé, que la Princesse, toute en larmes, entrant dans le Sénat, employa tout ce que l'éloquence du cœur a de plus pathétique pour réveiller dans celui de *Tyron* les sentimens de la

42 MERCURE DE FRANCE.

nature. Mais convaincue enfin que rien ne pouvoit l'ébranler : eh bien, rigre ! (s'écria-t-elle) ton fils mourra puisque son sang peut seul assouvir ta rage ; mais c'est à tu tien à me venger , ainsi que ton fils innocent. Sénat , j'accuse à mon tour ce cruel de la plus noire ingratitude. Sans moi, les biens seroient vendus , *Tyron* seroit dans la misère , c'est à mes seuls bienfaits qu'il doit le rétablissement de sa fortune ; & le lâche aujourd'hui veut me priver de mon époux , veut m'arracher ce que j'ai de plus cher !... Le crime est évident ; Sénateurs , prononcez.

Le jeune Général , que sa propre condamnation avoit trouvé inébranlable , ne put entendre , sans frémir , l'arrêt porté contre son père.

Après avoir réfléchi quelques instans sur les moyens de le sauver : Madame (dit-il , en s'adressant à la Princesse) tout le respect que je vous dois ne peut maintenant m'empêcher de remplir des devoirs dont rien ne peut me dispenser. Pardonnez donc à la nécessité où vous me réduisez , de vous reprocher en ces lieux les sentimens dont vous daignâtes m'honorer. J'y résistai longtemps , vous le savez : le désespoir où me plongeait le ressentiment de mon père , pouvoit seul m'y rendre insensible. Je ne

cédai enfin qu'autant que j'entrevis l'espoir, en m'unissant à vous, de parvenir un jour à me réunir avec lui. Vous avez fait ce qu'il falloit pour nourrir cet espoir : les bienfaits de l'épouse auroient pu, par degré, rendre l'époux moins odieux à mon père : vous approuvâtes mon dessein ; vous me jurâtes, sur ce point, un silence éternel. . . . & cette main, dont (disiez-vous), dépendoit votre vie, est à peine unie à la vôtre, que ce fatal secret est révélé ; & que mon père, en partant de ses soupçons affreux contre un fils qu'il croyoit déjà trop coupable, arrive, demande ma mort, & vous fait demander la sienne. . . . Ah ! Madame, n'est-ce pas vous qui nous avez perdu tous deux ? Et puis-je vous le pardonner ?

Tu as raison ! (s'écria la tendre Princesse) cher époux ! tu m'ouvres les yeux : mon indiscretion cause la mort & du père & du fils, & me rend coupable envers toi de la plus punissable ingratitude. . . . Sénateurs, la loi n'excepte personne : je m'y soumetts, si je perds *Amyntas*. Heureuse, au moins, si *Tyron* ne peut pardonner, de ne point survivre au supplice affreux d'avoir causé la mort de mon époux !

Tyron, tandis qu'elle parloit, avoit les yeux fixés sur elle, & sans paroître s'atten-

44 MERCURE DE FRANCE.

drir, la vit se précipiter à ses pieds. Toute l'assemblée attentive à ce touchant spectacle, étoit aussi muette qu'immobile, & frémissait de se voir bientôt obligée de condamner la Princesse même à la mort; lorsqu'un grand bruit, qui parloit du dehors, annonça tout-à-coup quelque nouvel événement.

C'étoit *Nyris*, grande Prêtresse de la Crète, qui suivie de douze compagnes, s'écria, en entrant dans la salle : arrêtez, Sénateurs ! mon temple touche à ce palais : ainsi de tous les temps l'ont voulu nos bons Rois, (la justice & la religion ne sauroient être trop voisines) & vous savez tout l'intérêt que je dois prendre à ce qui se passe en ces lieux. Votre Général est mon père ; *Amyntas* voit en moi sa sœur ; & son épouse, indépendamment de son rang, a droit de m'être chère. Je sais la loi qui paroît vous forcer de les envoyer à la mort.... Mais (au nom des Dieux) répondez. Vous croyez-vous réellement assujettis à l'accomplir à la rigueur ? Vous croiriez-vous vraiment coupables, & sur-tout dans le cas présent, d'y chercher quelque exception ?

Oui, Madame, nous le ferions (lui dit en soupirant celui qui présidoit à l'assemblée). Eh bien (s'écria la Prêtresse) vous devez tout à vos deux Généraux ;

vous devez tout au sang illustre de vos Rois. . . . Et sans les bienfaits de cette Princesse , celui qui depuis quarante ans vous a sauvé des fers qu'on vous préparoit à Lesbos , se trouvoit aujourd'hui dans la misère. . . . Ingrats ! préparez-vous donc à la mort : c'est moi qui vous accuse , & vous mêmes , en me répondant , venez de vous juger.

Jamais consternation ne fut égale à celle qui régna dans l'assemblée. Chacun se regardoit sans pouvoir prononcer un mot , & tous intérieurement ne pouvoient se dissimuler que leur sentence ne fût juste. Tu l'emportes , ma fille ! (s'écria tout à coup le vieux Général , en tombant dans les bras de la Prêtresse). Tu l'emportes , chère Nyris ! C'est à toi que le ciel avoit réservé ce miracle : je sens enfin jusqu'où l'amour-propre blessé peut nous conduire , & toutes les horreurs dont il m'alloit rendre coupable ! Mon fils , je te pardonne , & te demande mon pardon : ce sera de nouveau sauver notre patrie , que mon fatal ressentiment alloit priver de ses plus sûrs , de ses plus respectables appuis. Pardonne également à ton épouse , & qu'à son tour ma fille fasse grâce aux Sénateurs. Qu'ils sentent cependant tout ce qu'une loi peu réfléchie peut occasionner de maux.

246 MERCURE DE FRANCE.

Les intentions du législateur étoient pures , & le but de la loi prouve la beauté de son âme. Mais si ce ne sont pas toujours les châtimens qui rendent les hommes meilleurs , ce n'est pas non plus aux malheureux qu'il faut toujours s'en rapporter lorsqu'il s'agit d'ingratitude ; & si ce Monarque vivoit , sans doute qu'après cet exemple il auroit abrogé la loi.

Tyron achevoit à peine ces mots , que les cris du peuple & des grands applaudirent à son discours , & que la loi fut unanimement & solennellement supprimée.

D. L. P.

L A V E R T U .

O D E .

L O I N de moi ce flatteur vulgaire ,
Dont les mains prodigues d'encens ,
Rendent un culte mercenaire
A des phantômes impuissans ,
Je vois l'erreur qui les adore ,
Placer des monstres que j'abhorre
Au rang même des immortels ,
Et faire , dans ses sacrifices ,
L'apothéose de leurs vices ,
Et la honte de ses autels .

A. V. R. I. L. 1767. 47.

Que m'importe l'éclat frivole
Qui suit leur superbe splendeur ?
Faut-il que la raison s'immole
Au prestige de la grandeur ?
C'est au vertueux , au yrai sage ;
Que je consacre ton langage :
Soutiens mes chants ambitieux ,
O toi , Muse , qui dans mon âme
Allume l'ardeur qui l'enflamme
Pour les héros & pour les Dieux !

Mahomet , du sein des alarmes ,
Reçoit l'encens de ses sujets ;
Son éloquence est dans ses armes ;
Ses miracles sont ses succès ;
Sa crainte enfante leurs hommages ;
L'époux redoute ses outrages
Pour une épouse qu'il chérir ,
Et bientôt , tremblant pour lui-même ,
Met aux pieds de son Dieu suprême
Le transfuge qu'il a pros crit.

Ouvrons les fastes de mémoire ;
J'y vois cent monstres furieux ,
De leurs tombeaux couverts de gloire ,
Elevés ainsi jusqu'aux cieux.
Mais si , par un culte frivole ,
Rome , au Prince qui la désole ,
Accorde un rang parmi les Dieux ,
La postérité plus sévère ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Brise de Claude & de Tiltère

Les simulacres odieux.

Souvent, dans son humeur légère,
Ce peuple détruit en un jour
La grandeur fautive & passagère
Qu'on ne doit point à son amour.
Triste jouet de la puissance,
La crainte le tient en silence,
Il rampe devant les tyrans;
Mais son malheur enfin l'irrite,
Et bientôt il les précipite
Du haut du trône aux derniers rangs.

La vertu seule, plus heureuse,
Se rit de ces troubles divers;
Du sort, maîtresse impérieuse,
Elle triomphe dans les fers.
En vain, dans sa rage impuissante,
La haine que l'envie enfante
Contre elle ose élever sa voix;
Elle brave sa violence,
Et n'oppose que sa constance,
Sûre de conserver ses droits.

Heureux cet homme inestimable,
Qu'on voit par la sagesse instruit,
Marcher, d'un pas invariable,
Dans le sentier qui l'y conduit!

De

De son égide impénétrable
Elle arme son bras redoutable
Contre les plus dangereux traits ;
Et sa vertu solide & pure ,
Des ténèbres de l'impôture ,
Sort brillante de plus d'attraits.

Mais quel est cet homme si rare
Dont la véritable grandeur
N'est point un composé bisarre
Et de bassesse & de hauteur ?
Dont la vertu , toujours égale ,
Des rivaux & de la cabale
Dédaigne les transports jaloux ,
Et qui plus héros qu'*Alexandre* ,
N'a point à pleurer sur la cendre
D'un ami frappé de ses coups ?

Quel est ce philosophe aimable ,
Qui , né sensible & généreux ,
Présente une main secourable
Aux disgraces des malheureux ?
De qui la bonté toujours sûre
Ne fait se venger d'un injure
Que par de signalés bienfaits ,
Et dont la fortune inconstante
Ne rend point l'âme dépendante
Des biens ou des maux qu'elle a faits ?

C'est ce héros seul que j'appelle
Un homme vraiment vertueux.
Vol. II. C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

Que font à sa gloire immortelle
Des titres vains & fastueux ?
Louis , conquérant de la Flandre ,
Fut moins flatté de nous entendre
Célébrer ses sanglans succès ,
Que lorsque la France en alarmes
Conjuroit le Ciel par ses larmes
De rendre un père à ses sujets.

Què vois-je & quels nouveaux spectacles
Vont encore frapper mes yeux ?
Est-ce des sacrés tabernacles
La vertu qui vient en ces lieux ?
Sur ses pas marche la vengeance ,
La sombre frayeur la devance ,
La paix à son aspect s'enfuit ;
J'entends l'affreux bruit du tonnerre :
Coupons les enfans de la terre ,
Tremblez , la flamme vous poursuit !

A cet objet épouvantable
Mon sang est glacé de terreur. . . .
Mais non , d'un tigre impitoyable
La vertu n'a point la fureur.
Vierge innocente que j'adore !
Je ne te connois point encore
Au noir appareil qui te suit ,
Ah , je vois mon ardeur extrême !
De ton zèle le vice même
Prend le masque qui nous séduit.

Oui, c'est ce monstre inexorable,
C'est le fanatisme odieux,
Qui, pour te rendre détestable,
Emprunte tes traits à nos yeux;
Ivre de sang & de carnage,
C'est lui qui des Dieux qu'il outrage
Ensanglante les saints autels,
Et dont l'austérité perfide
N'est que l'assemblage homicide
De tous les vices des mortels.

Cependant, malgré l'imposture
Des passions & des erreurs,
Tu sors d'une source trop pure
Pour méconnoître tes auteurs;
Comme eux douce, compatissante,
Fidèle, attentive, indulgente,
Dans toi je reconnois les Dieux;
Vertu, don sacré que j'adore,
C'est sous ces noms que je t'implore;
Reçois mon offrande & mes vœux!

*D'Angers, par l'auteur de l'épître à
Mlle de la G. . . . insérée dans le
Mercure du mois de juin dernier.*



LE mot de la première énigme du premier volume du *Mercur*e du mois d'avril est *pistole*. Celui de la seconde est le *mariage*. Celui du premier logogryphe est *croix*. Et celui du second est *épigramme* ; dans lequel on trouve *Marie*, père, mère, *Parme*, épître, *Egra*, *Riga*, *Aire* en *Artois*, *Aire* en *Gascogne*, *Gap*, *aire*, *pramme*, *mare*, *mer*, *air*, *gamme*, *Maire*, *Pair*, *Page*, *pie* oiseau, *Pie* Pape, *épi*, *grace*, *âge*, *rage*, *prime*, *Mag*e, *rape*, *rame*, *ami*, *répi*, *gare*, *Reine*, *Mari*, *âme*, *image*.

E N I G M E S.

JE suis enfant de l'art, & non de la nature ;
 Je m'étends sur les mers, sur la terre & les cieux.
 Admirez de mon corps la bisarre structure !
 J'ai deux jambes sans pieds, une tête & deux
 yeux.

Si l'on veut que je marche, il faut que l'on me
 mène ;

Car avec mes deux yeux je suis aveugle né.
 De mes jambes toujours (en chemin détourné)
 L'une reste en repos quand l'autre se promène.

Dans les doctes travaux on me fait opérer ;
Chez le simple artisan je trouve aussi ma place ,
Et fort souvent je sers à borner un espace
Que tout l'esprit humain ne sauroit mesurer.

DE BIÈVRE fils.

A U T R E.

JE dois mon être à la nature ,
Je crois avec ou sans culture ,
Il est deux sens auxquels je plais ,
Il en est un qui doit me craindre ,
Lorsqu'il m'approche de trop près.
Lecteurs , si vous voulez m'atteindre
Gardez-vous sur-tout de mes traits ,
Et , pour m'avoir , usez d'adresse.
Qui me chérit souvent me fait périr
Sans nul égard pour ma jeunesse ;
Souvent aussi je viens mourir
Où tout amant , chez sa maîtresse ,
Voudroit contenter un desir.

Mais si , par aventure ,
Rien n'interrompt le cours de mon destin ,
Bientôt , rebut du genre humain ,
Je quitte tout , forme , parure ,
Je perds mon nom & deviens une injure.

Par M. RAOUL , abonné au Mercure.

C iij

L O G O G R Y P H E S.

JE suis un arbrisseau ; je m'embellis de fleurs ;
Je crois au champ comme à la ville.
De moi faites deux parts , lecteur :
La première offre un animal utile
Qui nourrit le plus grand des Dieux
Et que depuis il plaça dans les cieux ;
L'autre , cette part de mon être ,
Que l'automne flétrit , que le printemps voit naître.

Par le même.



A U T R E.

JE suis un être imaginaire
Du genre dénominatif.
Renversé, c'est une autre affaire,
Je suis du genre possessif.

Par le même.

P A S T O R A L E

A mettre en chant.

HÉLAS couché sur la fougère,
Disoit, pensant à son amour,
Je tremble, hélas ! que ma bergère
Ne me soit infidèle un jour.

J'ai vu le nom de ma *Susette*
Autour de ces ormeaux tracé ;
Je l'avois mis sur ma musette,
Par-tout je le trouve effacé.

Il reste encor dans ma mémoire
Ce nom, le seul cher à mon cœur.
Mais quel soupçon ! qu'osai-je croire ?
Quel soupçon trouble mon bonheur ?

C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Des fleurs que lui donne *Clytandre*
Sufette pare ses cheveux :
Hélas ! si plus foible que rendre ?
Hélas ! que je suis malheureux.

Tircis, témoin de ses alarmes,
Lui dit : *Hilas*, sèche tes pleurs ;
Sufette vengeroit ses charmes
Trop outragés par tes douleurs.

Il faut aimer sans jalousie,
Quand on veut vivre sans tourment ;
La crainte empoisonne la vie,
Les soupçons perdent les amans.

L'avis de *Tircis* étoit sage ;
Mais, *Hilas* ne l'écouta pas.
Ce bois nous cache un pâturage,
J'y vais, dit-il, porter mes pas.

Dans ce lieu *Sufette* & *Clytandre*
Ont peut-être uni leurs troupeaux ;
Peut-être vais-je les surprendre,
Ce moment finira mes maux.

Il s'avance, il entend *Sufette*,
Elle étoit derrière un buisson.
Rarement on parle seulette. . . .
Il sent redoubler son soupçon.

Enfin , croyant l'avoir surprise ,
Hilas ne ménage plus rien.
Il paroit : il voit sa méprise....
Susette caressoit son chien.

D'un vain soupçon qui vous allège
Sachez , amans , prévoir les coups.
Susette attendoit à ce piège
Hilas qu'elle sçavoit jaloux.

Berger trop ingrat , lui dit-elle ,
Je ne soupinois que pour toi.
Vas , qui m'a pu croire infidèle
Devient indigne de ma foi.

*NOGARET le jeune , Commis de M. le
Comte DE SAINT-FLORENTIN.*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*EXTRAIT des ORPHELINS, conte moral
mis en action *, &c. Par M. D. C***.*

AZÉLIDE, riche veuve, élevoit son fils auprès d'elle, mais sous un nom étranger & comme un orphelin sans fortune, par respect pour les dernières volontés de son mari, qui avoit voulu qu'on instruisît son fils à estimer les vertus plutôt que les richesses; & dans le même temps elle élevoit comme sa fille, celle d'une de ses amies qui la lui avoit remise en mourant. *Ariste*, pere de cette jeune fille, nommée *Emilie*, étoit un négociant d'une probité reconnue, mais d'un esprit entreprenant; une suite d'affaires malheureuses consuma son bien, celui de son épouse & celui de deux pupilles qu'il avoit. Dans son désespoir il prit congé d'*Azélide*, la supplia de laisser à jamais ignorer à sa fille ses malheurs, & de continuer à s'en dire la mère; après cet adieu, il partit, quitta son nom & fut

* A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conty.

chercher au fond de l'Amérique les moyens de rétablir sa fortune & de rendre à ses malheureux pupilles le bien qu'il leur avoit fait perdre.

Nerville, fils d'*Azélide*, ignorant sa naissance, croyant qu'il doit tout à l'amitié d'*Azélide*, repoussoit, combattoit, étouffoit avec soin l'amour qu'il sentoit pour cette *Emilie* qu'il regardoit & comme la fille de sa bienfaitrice & comme trop au-dessus de lui par ses richesses pour être jamais son épouse. Il parcourt les principales villes de l'Europe, il rentre en France par la Rochelle, il y fait connoissance avec un étranger, un voyageur, un homme malheureux, qui, jouet du sort, en attendant un vaisseau qui lui apportoit des richesses immenses, languissoit dans une misère profonde. *Nerville*, frappé de ses infortunes & de son caractère, l'engage à le suivre à Paris. Il revoit *Emilie*, il en est plus épris que jamais ; il trouve *Azélide* triste & inquiète, il en est allarmé. *Azélide*, voyant les temps s'écouler & n'entendant plus parler d'*Ariste*, forme le projet d'instruire *Emilie* de sa naissance, & de lui assurer quelque bien. *Emilie*, en apprenant son sort, tombe dans la plus profonde douleur ; *Nerville* est dans la joie, il laisse éclater sa passion, il prie *Azélide* de la lui

C vj

donner pour femme. *Azélide*, qui ne peut consentir que son fils épouse la fille d'un homme dont l'infortune peut faire suspecter la probité, s'oppose formellement à ce mariage. *Nerville*, pour avoir des nouvelles d'*Ariste*, va chercher ce *Darimant* qu'il a amené de la Rochelle. Il le trouve au désespoir ; il vient d'apprendre que le vaisseau qui portoit ses richesses a échoué sur les côtes de Bretagne. Il veut retourner dans les Isles ; *Nerville* le présente malgré lui à *Emilie*, qui lui demande des nouvelles de son père. Ce *Darimant* est *Ariste* ; il reconnoît sa fille, il lui apprend ses nouveaux malheurs & ses nouveaux projets ; elle veut partir avec lui. *Nerville* attendri, transporté, veut les accompagner & joindre son destin au leur. *Azélide*, pour l'arrêter, lui révèle qu'il est son fils, le conjure d'attendre le retour d'*Ariste* ; mais le vaisseau échoué n'avoit pas péri entièrement : on sauve une partie de ses richesses, & *Ariste* les livre à ceux dont ses calamités avoient dissipé les biens. Il reste pauvre ; & *Azélide*, touchée de ses vertus, de la tendresse d'*Emilie*, de la passion de son fils, termine les malheurs de tous les trois par le mariage de ces deux amans.

On trouve dans cette pièce des situations intéressantes.

TRAITÉ des extrêmes ; ou élémens de la science de la réalité ; par M. CHANGÉUX ; avec cette épigraphe :

Inter utrumque tene , medio tutissimus ibis.

A Amsterdam , chez ARKSTÉE & MERKUS ; se trouve à Paris , chez PANCOUCKE , rue & à côté de la Comédie Françoisé.

P R E M I E R E X T R A I T .

ON distingue dans cet ouvrage, la réalité de la vérité ; & l'on prouve que rigoureusement parlant , c'est à celle-là qu'appartient la *certitude* , comme c'est à celle-ci qu'appartient l'*évidence*.

Le milieu entre les extrêmes ; voilà ce qui fait , suivant M. Changeux , le caractère de la réalité. C'est une remarque digne sans doute de l'attention de nos plus grands philosophes , que la réalité ne soit qu'un *medium* ; & ce principe doit d'autant plus attirer leurs regards , qu'il est plus général.

La réalité , si l'on prend ce mot dans le sens le plus étendu , est une propriété qui convient à toutes les manières dont l'homme peut être affecté & dont il s'affecte lui-

62 MERCURE DE FRANCE.

même, c'est-à-dire, que le principe qui fait la base du traité dont on se propose de donner ici une idée, est applicable à toutes les sensations & à toutes les idées : il comprend donc le vaste champ des sciences & des arts.

L'ouvrage de M. *Changeux* est divisé en dix livres, qui sont sous-divisés avec le plus grand soin en chapitres, conséquences & remarques.

Livre I. *Définition & propriétés des extrêmes.* Les extrêmes sont toutes les choses ou toutes les qualités des choses lorsqu'on les étend ou qu'on les diminue autant que l'imagination le permet, c'est-à-dire, qu'on leur donne, autant qu'elles en sont susceptibles, le caractère d'infini qui leur convient.

Les contraires seuls, & jamais les contradictoires ne peuvent devenir des extrêmes.

Les extrêmes se touchent. « Les philosophes, dit M. *Changeux*, nous ont montré jusqu'à présent, qu'il nous seroit toujours impossible de connoître ici bas autre chose que des effets, & qu'il ne falloit pas se flatter que, quelque effort que fît l'esprit humain, il pût découvrir les causes premières ou l'essence des choses. Les raisons qu'ils en donnent, sont toutes fondées sur ce que nous ne connoissons

» pas les choses immédiatement ; mais par
 » le moyen des organes des sens , lesquels
 » ne peuvent nous apprendre que ce que
 » nous éprouvons à l'occasion des autres
 » êtres , & non point ce que ces êtres sont
 » en eux-mêmes.

» Voilà , ajoute-t-il , ce que nous ont
 » rendu évident les anciens , & les moder-
 » nes encore mieux que les anciens ; voilà
 » ce qu'ils nous répètent depuis long-
 » temps : mais ce n'est pas tout ; & les bor-
 » nes des connoissances humaines sont en-
 » core plus étroites qu'ils ne l'ont dit.

» Nous ne sommes pas seulement forcés
 » de nous en tenir aux effets dans l'étude
 » de la nature & de nous-mêmes , il faut
 » encore que nous ne donnions point trop
 » de petitesse ou trop d'étendue à ces effets ,
 » pour que nous les puissions saisir & dis-
 » tinguer. Toutes les choses ne peuvent
 » être vues par l'esprit , de même que par
 » les yeux du corps , que sous certains an-
 » gles , qui , s'ils sont trop aigus ou trop
 » obtus , font que ce que nous considérons
 » le plus attentivement nous échappe. Et
 » de même que les angles très-aigus & les
 » angles très-obtus , quoique deux extrê-
 » mes , se rapprochent infiniment de la
 » ligne droite , de même dans les sciences ,
 » toutes les choses supposées extrêmes , se

64 MERCURE DE FRANCE.

» rapprochent & semblent se confondre
» entièrement dès que nous tâchons de les
» distinguer en nous éloignant du juste
» milieu où la nature nous a placés ».

Mais si les extrêmes se touchent, nous sentons que cela se fait par notre foiblesse. Ils ne se confondent donc point.

Le milieu est en général un point également distant entre deux ou plusieurs extrêmes. C'est ce milieu qui constitue le plus haut degré de la réalité. On le prouve invinciblement.

Cette réalité, comme on le voit, est purement hypothétique, c'est-à-dire, qu'elle n'est que la manière de sentir & de juger
» qui résulte de la conformation de nos
» organes. Elle changeroit avec une organisation meilleure ou pire. Il y a tel état
» où peut-être il n'y auroit plus d'extrêmes pour nous & où nous verrions les
» choses en elles-mêmes; & cet état est
» celui où dégagés des liens de la matière,
» nous ne connoîtrions plus par le moyen
» des organes des sens, mais immédiatement & sans le secours de ces organes ».

La vérité est bien différente de la réalité; la vérité n'est que le rapport des idées. Les idées sont-elles bien déterminées? Il en naît des rapports qui peuvent être évidens; mais comme il peut exister de tels

rapports entre des idées purement imaginaires, ou même fausses, l'évidence n'est point le caractère de la réalité; & en effet, une science peut être très-évidente, sans que les principes sur lesquels elle repose, aient un seul degré de réalité. Telle est la Science Mathématique.

Il semble que l'auteur de cet ouvrage ait prévu les difficultés qu'on trouve à admettre la distinction de la réalité & de la vérité, puisqu'il a consacré plusieurs chapitres à établir cette distinction. Dans l'un, il définit la réalité; dans l'autre, il définit la vérité; dans un troisième, il fait voir en quoi consiste leur différence; enfin le caractère de l'un & de l'autre est mis dans le plus grand jour dans les deux qui suivent.

M. *Changeux* prouve que les Logiciens ont ignoré le caractère de la réalité, & ont confondu la certitude avec l'évidence. Il fait voir que dans aucun système on ne donne le moyen de reconnoître la réalité, en remarquant avec lui que les Eclectiques n'ont pas même évité de tomber dans l'erreur, faute de connoître le principe de la réalité; on avouera avec l'auteur que rien ne seroit plus important que de reconnoître un point commun de réunion, dont tous les savans puissent convenir dans leurs recherches; sur-tout si l'on fait attention que

c'est aussi de ce même point, que doivent partir tous ceux qui cultivent les belles-lettres & les beaux-arts, pour établir leurs principes ou produire des chefs-d'œuvres.

La science de la réalité n'est nécessaire qu'à l'homme qui raisonne & qui s'est éloigné de la nature; c'est ce qui est prouvé dans le chapitre 16.

Dans le dernier chapitre M. *Changeux* montre que l'art de connoître la réalité, est aussi l'art de se rendre heureux. « Celui-
 » là seul est heureux, dit-il, qui connoît
 » le prix des choses; il distingue ce qu'elles
 » ont de réel & de vrai, & ne se laisse
 » point éblouir par l'éclat & la vaine appa-
 » rence; il ne desire que celles qui sont so-
 » lides & en sa puissance; il n'est point
 » tourmenté par le désespoir, & fait se con-
 » soler des événemens les plus tristes; les
 » accidens inattendus n'ont presque rien
 » qui l'étonne ou qu'il l'ébranle; l'a-
 » veugle superstition, le fanatisme bar-
 » bare n'ont aucun pouvoir sur son ame;
 » la terreur qui agite les hommes ignorans
 » & qui leur fait voir par-tout des phan-
 » tômes, ne trouble point la douce séré-
 » nité de son esprit; il consent à ignorer
 » ce qu'il ne peut découvrir dans la con-
 » dition où il se trouve, & sçait tout ce
 » qu'il peut sçavoir, ou l'apprend tous les

» jours par le moyen des principes sûrs &
 » évidens qu'il possède ; il a assez apprécié
 » les choses pour en connoître la vanité , &
 » pour être persuadé que la bienfaisance ,
 » l'humanité, les vertus sont les vrais plai-
 » sirs , les seuls qui peuvent satisfaire un
 » cœur bien né. Tel est l'homme qui con-
 » noît la réalité, & qui ne s'en tenant point
 » à une vaine spéculation , s'est fait une
 » habitude du bien ; lui seul ici-bas peut
 » mériter le nom d'heureux ».

Le premier livre finit ici ; il est court & ne contient que les principes. Les neuf autres livres sont une application curieuse de ces principes à tous les genres de connoissance. Comme les principes n'ont jamais été connus , les conséquences ne sont pas moins nouvelles.

Dans le Livre II. on ne fait point encore d'application particulière ; on considère *les extrêmes dans le spectacle général de la nature & dans l'étude qu'en font les hommes.*

L'étendue immense & les bornes étroites des connoissances humaines , sont ce qui frappe d'abord & ce qu'on examine. Il n'y a aucune science qui , envisagée d'une manière grande , ne présente une foule d'objets à considérer , & ne paroisse inépuisable ; étrange étendue cependant , dit l'au-

68 MERCURE DE FRANCE.

teur, qui se démontre par ses bornes mêmes, & par la foiblesse de l'esprit humain ! c'est, parce que nous ne sçaurions voir les choses en elles-mêmes, mais par le moyen des sens, & par une longue suite de raisonnemens, & par une foule de comparaisons entre leurs qualités, que nous sommes si ignorans & que les sciences sont si vastes : pour un pur esprit les sciences se réduiroient peut-être à une simple perception, si toutefois il y avoit lieu pour un être aussi parfait à une opération telle que la plus simple de toutes les opérations de l'entendement humain.... &c.

Les instrumens & les obstacles dans les connoissances humaines. On fait voir dans ce chapitre que si les organes sont les instrumens de nos connoissances, ils en sont aussi les plus grands obstacles.

Les faits particuliers ou les sensations simples & les principes généraux dans les sciences. Les principes les plus généraux ne sont que des collections de faits particuliers, & ne diffèrent de ceux-ci qu'en apparence. On tire de ces chapitres des conséquences : 1°. sur la nature des sciences ; 2°. sur l'art des sçavans, sur l'édifice des sciences ; 3°. sur l'ontologie ; 4°. sur l'égalité des connoissances réelles parmi les hommes.

La légèreté d'esprit & la stupidité. Une

trop grande rapidité dans la succession de nos idées quand nous voulons les comparer, équivalant à une lenteur extrême dans cette même succession. C'est ce que l'on explique dans ce chapitre, où on verra des choses curieuses; suit une conséquence sur *la perfection de l'esprit*, où l'on recherche la cause de la supériorité de l'homme sur les animaux, lesquels sont tous ou d'une légèreté ou d'une stupidité extrême.

L'ignorance parfaite & la science parfaite. L'homme parfaitement ignorant & l'homme parfaitement sçavant ne seroient jamais trompés & ne tromperoient jamais les autres; ils ne jugeroient que d'après leurs sensations simples. L'auteur montre dans le chapitre suivant où il oppose entre eux *la raison la plus éclairée & le sentiment aveugle*, que si l'homme parfaitement sauvage étoit réduit uniquement à sentir, il arriveroit aussi à l'homme parfaitement sçavant de se réduire volontairement à cet état: celui-ci n'auroit plus l'aiguillon puissant de la curiosité; il auroit fait toutes les combinaisons possibles. Il n'éprouveroit d'ailleurs aucune difficulté, & conséquemment soit de la part des objets des sciences, soit de la part de son esprit, rien ne pourroit l'engager à donner quelque prix aux sciences; il ne daigneroit pas même

s'en amuser un seul instant : il se trouveroit donc réduit au même état de l'homme brut qui n'a presque point de mémoire , qui n'use jamais du pouvoir qu'il a de réfléchir , & qui toute sa vie est borné aux simples perceptions ; celui-là s'y réduiroit , l'homme brut y est réduit ; mais dans le vrai ils seroient tous deux précisément au même point , &c.

« Il n'y a point de science parfaite , dit » *M. Changeux* , il n'y a point d'ignorance. » parfaite : c'est pour cela que les hommes » sont trompés , sont trompeurs , & proba- » blement seront toujours dupes les uns » des autres & dupes d'eux-mêmes , vains » & fripons ».

Il est impossible d'extraire tous les chapitres & d'indiquer les conséquences & les remarques. Tous ces articles sont si nombreux & si abrégés eux-mêmes , qu'ils ne sont pas susceptibles d'extrait. On compare encore & on oppose dans ce second livre , *le dogmatisme & le pirrhonisme , l'analyse & la synthèse , l'exercice immodéré des facultés de l'homme , & le défaut de cet exercice* ; l'on tire de tout cela beaucoup de conséquences sur la recherche de la vérité & sur l'éducation.

Livre III. *Les extrêmes dans la Méthaphisique. Chap. premier , les essences les plus*

excellentes & les plus vicieuses. Les êtres les plus excellens sont aussi les plus vicieux, l'Être suprême seul excepté. La bonté & le vice des essences finies découlent du même principe & du fond même de leur être. « Plus les créatures ont reçu de dons » du Créateur, plus ils lui ressemblent ; » mais l'intelligence & la liberté qui font » cette ressemblance glorieuse & par lesquelles ils deviennent les maîtres de » leurs actions, font aussi qu'ils sont moins » immédiatement dirigés par l'intelligence & par le bras de l'Être suprême, & » qu'ils deviennent plus sujets à s'égarer ; » plus Dieu leur donne, plus il semble les » abandonner ».

On ne peut mieux sentir les abus de termes, qui se commettent dans la Méthaphisique, que dans ce livre. Il n'est pas étonnant, qu'à force d'exalter leurs idées, les Méthaphisiciens embrouillent tout, puisque *l'être & le néant, l'éternité & le moment* peuvent avoir une analogie infinie. On compare encore *le passé & l'avenir* ; & l'on déduit ce qu'il y a de réel dans l'idée abstraite du temps ou de la durée. On résout la grande question de *l'éternité du monde*, on montre que dans la vie il n'y a de réel que les sensations simples, que naturellement elle n'est ni longue ni

72. MERCURE DE FRANCE.

court; que la longueur ou la brièveté dont nous nous plaignons, sont notre ouvrage, &c. *La grandeur & la petitesse physique, les infiniment grands & les infiniment petits des Mathématiciens comparés, font connoître ce qu'il y a de réel dans l'idée abstraite de l'espace; ce que l'on doit penser des disputes des Philosophes sur l'immensité de Dieu, l'union du corps & de l'ame, la divisibilité de la matière à l'infini.*

Livre IV. *Des extrêmes dans la Théologie. Chap. premier, la superstition & l'athéisme.* L'athée nie l'existence de Dieu; le superstitieux se forme l'idée d'un Dieu dont les attributs sont contradictoires, c'est-à-dire, qui ne peut exister. Le superstitieux est un athée qui ne croit pas l'être. La conséquence sur le caractère de la religion nous montre que cette vertu sublime fuit tous les excès. Le *Platonisme & le Spinosisme* ne sont, à le bien prendre, qu'un seul & même système. L'on voit dans la conséquence qui suit ce chapitre, que tous les systèmes en théologie sont ou faux ou dangereux. *L'amour pur & l'amour très-intéressé.* Dans l'amour très-intéressé on rapporte tout à soi, on n'aime donc point; dans l'amour pur, poussé à l'excès, on tombe dans l'apathie des Molinosistes; les horreurs de ces amateurs fanatiques de Dieu font
trembler

trembler & ont été proscrites avec raison ; à peine croit-on que cette erreur ait pu avoir lieu , & que l'amour de Dieu , poussé trop loin , ait pu produire les mêmes excès que le mépris de toute religion & le libertinage le plus décidé.

Livre V. *Des extrêmes dans la Physique.*

Livre VI. *Suite des extrêmes dans la Physique.* Cette source a fourni à M. Changeux tant de choses curieuses , qu'elle remplit plus de la moitié du premier volume.

LA Cacomonade. A Londres , & se trouve à Paris , chez L. CELLOT , Imprimeur , rue Dauphine ; seconde édition : in-12.

LE succès de cette plaisanterie ingénieuse justifie le jugement que nous avons cru devoir en porter. Nous ne pouvons que le confirmer de nouveau , en annonçant cette seconde édition. On y a ajouté quelques morceaux qui relèvent le mérite de l'ouvrage , quoiqu'ils soient dans un genre un peu plus sérieux. On trouve sur-tout à la fin une lettre écrite avec autant de vigueur qu'il y a de légèreté & de finesse dans ce qui précède. L'auteur prouve que cette terrible Sœur de la petite Vérole , qu'il dési-

Vol. II.

D

gne sous le nom de *Cacomonade*, pénètre jusques dans les campagnes, au grand préjudice de notre espèce, qui n'a pour ainsi dire plus d'autre ressource contre l'abatardissement où elle tombe dans nos villes. Il y a trois raisons qui l'exposent à dépérir de même dans les villages, des suites de la *Cacomonade*.

« La première, c'est un prodigieux nombre d'enfants, qui sortent tous les jours des grandes villes pour se répandre à plusieurs lieues à la ronde. Ils y vont demander, à des nourrices mercénaires, des secours que leur refusent les parens dont ils tiennent le jour. C'est souvent un bonheur pour eux ; ils perdroient bientôt la vie qu'ils viennent de recevoir, si on ne les écartoit promptement du sein cangréné où ils l'ont puisée : mais le bonheur devient bien funeste au sein compatissant qui daigne les accueillir.

« A la place du lait qu'ils en tirent, ils y font passer le venin dont leur innocence ne les a pas garantis. Dès ce moment la tendresse conjugale devient un piège où le mari ne tarde pas à se prendre. Il s'infecte à loisir d'une peste dont il ne peut redouter l'existence, puisqu'elle se reproduit pour lui dans les bras même de la sagesse & de la fécondité. Quand

» les preuves en viennent à paroître , la
 » honte empêche quelquefois qu'on ne les
 » déclare ; & presque toujours l'indigence
 » ne permet pas qu'on y remédie. La néces-
 » sité d'un travail pénible en augmente , en
 » aggrave les symptômes. La foiblesse que
 » les uns amènent , empêche que les fruits
 » de l'autre ne soient suffisans. Les besoins
 » se multiplient à mesure que les forces se
 » multiplient. La déplorable famille va
 » enfin s'anéantir dans un hôpital , après
 » avoir languï quelque temps dans la mi-
 » sère & le désespoir.

» 2°. *La Caccmonade* fait encore servir
 » à ses vues ces poupées parfumées , ces
 » vieillards de 25 ans , qu'une destinée
 » cruelle a rendu de bonne heure riches
 » & Seigneurs de Paroisses. Ils vont quel-
 » quefois promener dans leurs terres l'ennui
 » qui les dévore , l'insipidité qui les acca-
 » ble. De peur d'être à eux-mêmes dans ce
 » nouveau séjour , ils ont soin d'y traîner
 » tout cet appareil de luxe qui les tue dans
 » les villes d'où ils s'enfuient.

» Un cortège nombreux , un équipage
 » magnifique les investit jusqu'au milieu
 » de la simplicité champêtre. Ils se plaisent
 » à voir briller les laquais insolens & ga-
 » lonnés qui les servent mal au milieu des
 » paysans soumis & couverts de haillons ,

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

» qui n'osent les envisager que de loin. Ils
 » aiment à compter dans les appartemens
 » de leurs châteaux, plus de fainéans inu-
 » tiles, qu'ils n'ont de vassaux laborieux
 » dans la campagne.

» Ce faste ridicule, cet orgueil imper-
 » tinent seroit un mal médiocre, s'il ne
 » servoit qu'à nourrir la petitesse du maî-
 » tre. Ce qui le rend vraiment affreux, c'est
 » qu'il favorise le libertinage des valets, &
 » qu'il en multiplie les suites à l'infini. La
 » *Cacomonade* en fait de nouveaux Prome-
 » thées, qu'elle arme de son flambeau. Ils
 » vont par ses ordres, animer les statues dont
 » les villages sont remplis, avec une flamme
 » funeste qu'ils n'ont point dérobée aux
 » rayons du soleil.

» Les trois quarts des hommes qui se
 » dévouent chez nous à la servitude, sont
 » oisifs par état, & célibataires par nécessité.
 » Une indépendance absolue est la pre-
 » mière condition que le luxe exige pour
 » les admettre aux honneurs de sa livrée;
 » & il ne l'exige que pour s'en offrir à lui-
 » même le sacrifice. Il ne veut partager avec
 » personne son domaine & ses objets. Il
 » prétend commander à des esclaves qui
 » n'ayent d'autre maître que lui. Il croit
 » par-là s'épargner des inquiétudes. Il
 » s' imagine s'assurer d'un service plus
 » prompt, d'une fidélité plus exacte.

» Je ne sçais s'il y réussit : mais ce qu'il
 » y a de sûr, c'est que cette foule de laquais
 » défœuvrés, isolés, cherche du plaisir &
 » de la compagnie par-tout où elle en peut
 » trouver. Leur tempérament les pousse
 » à des plaisirs vifs; & leur habit les ré-
 » duit à des compagnies où on leur en
 » offre de faciles. Privés par celui-ci des
 » douceurs du mariage, & appelés par
 » l'autre à en remplir les fonctions, ils se
 » livrent à un commercé qui en a les agré-
 » mens sans en présenter les embarras. Dans
 » cet abus infâme des ressources de la na-
 » ture, ils suivent les intentions de leur
 » maître & souvent leur exemple.

» Le besoin présent les étourdit sur les
 » suites de l'avenir; on sçait ce qu'il y a
 » à attendre de l'espèce de femmes à la-
 » quelle ils sont bornés; & ils ne tardent pas
 » à s'en appercevoir. Ils deviennent alors
 » plus hardis, comme un homme dont
 » l'habit est une fois mouillé, s'expose avec
 » moins de répugnance à la pluie; la force
 » de l'âge les soutient quelque temps.
 » L'obligation de se présenter, ou même
 » le défaut de moyen les détourne de pen-
 » ser à la guérison. Il faut suivre le maître
 » par tout où son caprice lui ordonne de
 » se montrer; & on le suit dans quelque
 » état que l'on soit. Tel est pourtant l'es-

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

» corte avec laquelle un homme riche s'ap-
 » plaudit d'arriver sur son domaine, quand
 » il daigne l'honorer de sa présence.

» Une fois arrivé au village, ses laquais
 » souvent mieux mis que lui, sont des hom-
 » mes importants. Le galon bigarré qui
 » les flétrit y devient une marque d'hon-
 » neur ; ils y tiennent, sans contredit, le
 » premier rang & fixent tous les regards.
 » La propreté de leur ajustement, leur
 » taille, la supériorité qu'ils affectent sur
 » les payfans, subjugué les payannes qui
 » prennent garde à tout. Malheur alors à la
 » vertu armée d'un peu de fraîcheur &
 » d'agrément ; malheur à l'innocence parée
 » de la jeunesse & affoiblie plutôt que dé-
 » fendue par les graces de cet âge. Elle est
 » bientôt séduite & empoisonnée. Il ne
 » reste à celle qui en jouissoit, que des regrets
 » ineffaçables & des douleurs honteuses.
 » Elle finit par porter à l'himen, quelque-
 » fois même sans le sçavoir, des fleurs qui
 » ne devroient point naître sur son terrain &
 » qui en bannissent à jamais l'amour. Heu-
 » reux encore quand elle ne cède pas à la
 » tentation de venir à la ville trafiquer des
 » charmes qui l'ont perdue, & faire par-
 » tager au public les suites de sa foiblesse ».

La troisième espèce d'hommes dont la
Cacomonade fait les instrumens & les vic-

times de ses ravages , ce sont les soldars. A cet égard il n'y a rien de si vrai , de si connu & de si bien présenté que ce que dit l'auteur ; il n'y a personne , qui après l'avoir lu , ne fasse les mêmes souhaits que lui , pour que le gouvernement songe enfin à mettre des bornes à une maladie qui semble n'en avoir d'autres que celles de l'humanité.

« De tous les objets de réforme , dit-il ,
 » dont on s'occupe dans ce siècle philoso-
 » phe , c'est peut-être le seul auquel on ne
 » pense pas , & c'est cependant à coup sûr
 » le plus essentiel. Les autres n'intéressent
 » que le bien-être moral des hommes. Ce-
 » lui-ci touche à leur existence physique.
 » Les abus dans les finances , dans l'admi-
 » nistration politique , sont sûrement exa-
 » gérés ; les maux qu'ils produisent sont
 » peut-être douteux , ou du moins les cor-
 » rections pourroient fort bien devenir
 » encore plus fâcheuses. Il n'en est pas de
 » même ici : le mal est certain ; la néces-
 » sité du remède est pressante ; & son appli-
 » cation seroit sans contredit le plus utile
 » service que l'on puisse rendre au genre
 » humain ».



CHOIX de poésies allemandes ; par M.
HUBERT. A Paris , chez HUMBLLOT ,
rue Saint Jacques , près Saint Yves ;
avec approbation & privilège du Roi :
4 vol. in-12.

Nous avons rendu compte du premier volume de cette agréable collection, bien propre à persuader que les Allemands ont fait dans la poésie & dans les lettres, des progrès dont un injuste préjugé les croyoit peu capables. Nous en sommes actuellement au second volume, & nous passerons successivement aux suivans. Celui-ci est composé des meilleures pièces lyriques des plus célèbres poètes allemands. Les odes qui ont pour objet des sujets sacrés tiennent, avec raison, le premier rang. Celle qui est intitulée, *Dieu dans l'orage*, est du célèbre M. Klopstock, de la ville de Quedlimbourg, dans la principauté de Halberstadt.

„ Vents qui soufflez autour de moi ,
„ qui versez la fraîcheur sur mon visage
„ embrasé , vents merveilleux , c'est le
„ Seigneur qui vous envoie ! C'est l'Infini !

„ Mais voilà les vents qui se calment,
 „ à peine respirent-ils encore ! Le soleil
 „ du matin s'offusque ! de sombres nuages
 „ se roulent en avant ! c'est visiblement
 „ l'Eternel qui vient ! Cependant les vents
 „ déchaînés forment des tourbillons sur la
 „ terre & sifflent dans les airs ! comme la
 „ forêt tremblante s'incline : comme le
 „ fleuve agité se soulève ! Tu es visible
 „ aux mortels, autant que tu peux l'être ;
 „ oui, tu es visible, Être infini.

„ La forêt baisse ses cimes ; le fleuve pré-
 „ cipite ses flots ! & moi je ne me prosterne
 „ point le front contre terre ! Seigneur !
 „ Seigneur ! Dieu miséricordieux, tu t'ap-
 „ proches, aye pitié de moi !

„ Seigneur, es-tu courroucé lorsque la
 „ nuit forme ton vêtement ? Mais cette
 „ nuit porte dans son sein la bénédiction
 „ de la terre ! Non, mon père, tu n'es
 „ point courroucé ! Elle vient répandre le
 „ rafraîchissement sur l'épis doré, sur la
 „ grappe riante. O mon père, tu n'es
 „ point courroucé !

„ Tout est calme à ton approche ! tout
 „ est dans le silence ! même cet insecte
 „ doré paroît attentif. Peut-être n'est-il
 „ pas privé d'une âme ! peut-être est-il
 „ immortel !

„ Ah ! que ne puis je t'exalter, ô Sei-

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» gneur, selon mes desirs ! Toujours tu te
» manifestes avec plus de majesté ! La
» nuit qui t'environne, ô Seigneur ! de-
» vient toujours plus sombre & plus fé-
» conde en bénédictions.

» Voyez - vous le témoignage de la
» Divinité qui paroît. Voyez-vous l'éclair
» qui serpente dans les airs. Entendez-
» vous le tonnerre de *Jehova*. Entendez-
» vous, entendez-vous le tonnerre terri-
» ble de l'Eternel !

» Seigneur, Seigneur ! Dieu miséricor-
» dieux, que ton nom soit adoré, soit
» exalté !

» Et les vents orageux, ils accourent,
» ils apportent le tonnerre ! comme ils
» sifflent ! comme ils mugissent encore ! . .
» Les nuages s'avancent avec plus de
» majesté.

» Voyez-vous ce nouveau témoignage
» du Seigneur qui paroît ! Voyez-vous
» l'éclair qui serpente dans les airs ! enten-
» dez-vous au haut des nuages le tonnerre
» du Seigneur ! D'une voix terrible il dit :
» *Jehova ! Jehova !* & la forêt, frappée
» de la foudre, fume. . . .

» Mais non pas notre demeure ! notre
» père a ordonné à son destructeur de passer
» devant notre demeure.

» Ah, déjà le ciel & la terre frémissent

» de la pluie bienfaisante ! la voilà rafraî-
 » chie , la terre : qu'elle étoit altérée ! &
 » le ciel se trouve foulagé du superflu de
 » ses bénédictions !

» Voyez , voilà que *Jehova* ne vient
 » plus dans l'orage. *Jehova* vient dans
 » le frémissement des vents doux ! & sous
 » lui s'incline l'arc de la paix ».

Ce n'est ici qu'un échantillon des belles odes sacrées que renferme ce volume , & dont le nombre nous embarrasseroit pour le choix. Il en est peu qui ne présentent de grandes images , & qui ne donnent les plus nobles , les plus magnifiques idées de la divinité. Celles qui ont pour titres , *le mystère de la rédemption , la résurrection , la confiance en Dieu , la mort de Jésus , la présence de Dieu ,* & plusieurs autres de ce genre , sont des morceaux de la plus grande force & de la plus grande beauté.

Les odes héroïques succèdent aux odes sacrées ; en voici une de M. *Utz* , intitulée *l'Allemagne désolée*. « Jusques à quand la
 » Germanie déchirera-t-elle de sa propre
 » main ses entrailles ? Jusques à quand une
 » nation indomptable , se subjuguant de
 » ses propres armes , préparera-t-elle des
 » triomphes à ses ennemis jaloux ?

» Les rives du rapide Danube , les cam-
 » pagnes où l'Elbe & le Mein roulent plus

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» lentement leurs flots argentés , retentif-
 » sent par tout de cris terribles & lugubres.
 » Et toi , dont les ondes chéries se mêlent
 » aux sources de ton nectar , ô Rhin ! tes
 » côteaux , chargés de pampre , sont souil-
 » lés par le meurtre & le carnage.

» Chaque plaine , chaque rivage porte
 » l'empreinte de nos fureurs. Où le sang
 » allemand n'a-t-il pas coulé à grand flot !
 » Hélas ! ce n'est pas pour la gloire de
 » l'Allemagne que ce sang a coulé !

» O Allemagne ! de qui n'es-tu pas
 » devenue l'esclave ? Des armées innom-
 » brables sont nourries dans ton sein : la
 » destruction trace leurs sentiers , & le
 » luxe insolent achève de consumer ce qui
 » reste à l'indigence.

» A l'aspect des farouches guerriers les
 » plaisirs prennent la fuite : & ces bocages
 » fleuris , où jadis le berger , couché sur le
 » sein de sa bergère , soupiroit des airs
 » amoureux , hélas ! ils sont devenus l'asyle
 » du crime & de la fureur.

» L'aigle demeure spectateur oisif ! Dé-
 » farmé , apprivoisé par de perfides caresses ,
 » il se livre à un lâche repos ; son courage
 » ne s'enflamme point aux cris de tant de
 » provinces désolées.

» O ignominie ! sommes-nous donc vos
 » descendants ! O Germains de ce temps

» plus heureux où nos ancêtres, nourris
 » dans le sein de la liberté, craignoient
 » moins la mort que les fers pesans de la
 » servitude!

» Affoiblis par le poison des mœurs
 » efféminées, énervés par les plaisirs dis-
 » solus, nous voulons être les descendans
 » de ces hommes respectables qui, bar-
 » bares, mais libres, combattoient en héros
 » pour d'arides forêts.

» Pour ces forêts où leur renommée
 » vole encore autour des chênes couverts
 » d'une mousse antique, de ces chênes,
 » témoins de leurs victoires, lorsque leurs
 » bras d'airain triomphoient de l'impé-
 » rieux, de l'orgueilleux Romain.

» Nous dormons, tandis que la discorde
 » veille & qu'elle secoue son funeste flam-
 » beau : environnée de furies, elle se traîne
 » sans cesse sur les pas de *Bellone* qu'elle
 » a conduite dans nos contrées.

» La perfide ! pour envenimer nos cœurs
 » fait siffler à nos oreilles ses affreux ser-
 » pens ; & , s'il ne paroît point d'*Armi-
 » nius* pour s'opposer à ses fureurs, elle
 » érigeria un monument honteux dans la
 » patrie même d'*Arminius*.

» Mais à quels dangers vais-je m'expo-
 » ser ! O Muse ! dans ces temps de servi-
 » tude, garde-toi d'entonner les airs bel-

86 MERCURE DE FRANCE.

» liqueux d'*Alcée*, le fléau des tyrans :
 » monte la lyre sur un mode plus doux ;
 » & ne chante que les jeux & les ris ».

Les chants de guerre Prussiens sur les campagnes de 1756 & 1757, par un Grenadier, occupent une partie considérable de ce volume ; & ce n'est pas celle où il y a le moins de force, de sentiment, d'images & de poésie. De-là on passe aux élégies & aux chansons. Le nombre en est fort considérable ; & il y en a de tendres, de gracieuses, de délicates, de satyriques, &c. Nous ne citerons que celle-ci : *la Beauté muette*.

« Quand je vis la jeune *Clitie*, aussi
 » belle, aussi fraîche que la reine des
 » fleurs, je m'écriai : quel minois ravissant ! ah ! c'est bien dommage que
 » *Clitie* ne parle pas !

» La belle parla : je fus tout oreille
 » pour l'entendre ; mais à peine eut-elle
 » parlé un moment que je m'écriai : ah !
 » c'est bien dommage que *Clitie* parle ! »

Les poètes qui ont fourni les pièces qui composent ce second volume sont MM. *Cramer*, *Klopstock*, *Vieland*, *Ramler*, *Utz*, *Kleist*, de *Gerstenbend*, *Glein*, de *Hagedorn*, *Lessing*, *Zacharie*, *Veisse*, le Baron de *Cronegk*, & quelques autres encore. On trouve des particularités inté-

ressantes sur chacun de ces auteurs & sur leurs ouvrages.

Anne - Louise Karsch tient un rang distingué parmi les poètes qu'on vient de nommer. Cette femme célèbre est déjà connue en France par plusieurs morceaux répandus dans les Journaux de l'Europe. Nous croyons que nos lecteurs verront avec plaisir quelques détails concernant cette illustre Allemande. Elle est née sur les frontières de la Basse-Silésie, dans un hameau où son père vendoit de la bière. « A l'âge de sept ans, peu de temps
 » avant la mort de son père, son grand
 » oncle l'emmena en Pologne, & lui ap-
 » prit à lire & à écrire. Il y a dans son
 » recueil une très-belle ode qu'elle com-
 » posa en reconnaissance des soins que cet
 » oncle prit de son enfance. Ses malheurs
 » commencèrent à sa dixième année, &
 » s'accrurent de jour en jour jusqu'à son
 » huitième lustre. Son oncle mourut,
 » & elle revint chez sa mère. D'abord on
 » lui confia le soin des enfans de son frère
 » uterin, & bientôt après celui des trois
 » vaches qui composoient tout le troupeau
 » de ses parens. Ce fut vers ce temps-là
 » que parurent les premiers signes de son
 » talent pour la poésie ; car dès-lors elle
 » trouva un plaisir extraordinaire à chan-

88 MERCURE DE FRANCE.

» ter : elle savoit par cœur plusieurs can-
» riques spirituels , & elle en composa un
» elle-même sur le matin.

» Dans sa vie pastorale il s'offrit encore
» une circonstance qui concourut au déve-
» loppement de son génie. Elle fit con-
» noissance avec un pâtre qui lui apporta
» quelques livres : ces livres étoient les
» romans de *Robinson* , de *Banise* , & des
» *Mille & une nuits*. Notre jeune bergère
» lisoit ou plutôt dévorait ces ouvrages ;
» & cette lecture lui rendoit son état pas-
» toral très-agréable.

» Mais ce bonheur ne dura qu'un inf-
» tant ; bientôt après elle fut forcée d'aban-
» donner son petit troupeau & de devenir ,
» pour la seconde fois , gouvernante d'en-
» fants ; parvenue à l'âge de dix-sept ans ,
» elle vit , si l'on peut s'exprimer ainsi ,
» s'ouvrir pour elle un nouvel ordre de
» peines ; sa mère lui fit épouser un ouvrier
» en laine. Obligée de préparer la matière
» qu'employoit son mari , & chargée en
» même temps de tous les détails du mé-
» nage , elle n'eut , pour écrire les chansons
» qu'elle composoit pendant ses travaux ,
» que quelques heures des dimanches.

» Après neuf ans de mariage elle re-
» couvra la liberté ; mais elle n'en jouit
» pas long-temps. Presque d'abord après la

» mort de son mari, sa mère la contraignit
 » d'en épouser un autre; & dans ce nouvel
 » engagement, elle supporta tout ce que le
 » mariage le plus malheureux, & l'indi-
 » gence la plus extrême, ont d'accablant &
 » d'affreux. Mais alors même la nature
 » montra ses forces dans la personne de
 » notre femme poëte. Quelques vers du
 » fameux prédicateur *Schœnemann* lui étant
 » tombés entre les mains, ces vers, quoi-
 » qu'ils portaient la plupart les marques
 » d'une imagination blessée, plutôt que
 » l'empreinte du véritable enthousiasme,
 » ne laissèrent pas d'enflammer extraordi-
 » nairement le génie de notre poëte, & de
 » lui faire désirer plus fortement que jamais
 » de se livrer à son instinct; mais le temps
 » & l'occasion lui manquoient toujours.

» Cependant elle composa quelques
 » ouvrages qu'elle communiqua à plusieurs
 » de ses amis à Fraustadt en Pologne, où
 » elle demouroit alors; mais ce n'étoient
 » encore là que des étincelles du feu sacré
 » que les Muses avoient allumé dans son
 » sein. Dès l'année 1755, elle étoit venue
 » avec son mari & quatre enfans s'établir à
 » Groslogau. Elle s'introduisit dans une
 » boutique de Libraire, où elle lut avec
 » beaucoup d'avidité, mais sans ordre
 » & sans dessein, plusieurs ouvrages en

60 MERCURE DE FRANCE.

» vers & en prose. Toutes ses poésies mon-
 » trent avec quel succès elle a sçu profiter
 » d'une lecture rapide ; on lui croiroit de
 » l'érudition , si l'on ne savoit qu'elle n'a
 » lu qu'un très-petit nombre de livres &
 » même d'une manière fort légère.

» Les victoires du Roi de Prusse brisè-
 » rent enfin tous les obstacles qui jusqu'alors
 » avoient empêché son génie de s'élancer ;
 » le chant de victoire qu'elle composa
 » d'abord après la bataille de Lobositz est
 » rempli de grandes beautés : ce fut dans
 » ce temps-là qu'elle eut occasion de lire
 » les chants de guerre de M. *Gleim*, les
 » odes de M. *Ramler*, & les chansons
 » de M^{de} *Unzer*, qui eurent pour elle un
 » puissant charme, & qui formèrent son
 » goût. Dans les odes qu'elle fit depuis sur
 » les triomphes de *Frédéric*, son talent se
 » montra dans toute sa force.

» Cependant notre poëte demeurait
 » toujours en proie à toutes les horreurs
 » de la misère, lorsqu'enfin un hasard fa-
 » vorable vint l'arracher à cette cruelle
 » situation. Le Baron de *Cottvitz*, Gentil-
 » homme Silésien, qui, depuis plusieurs
 » années, s'est fait connoître par des qua-
 » lités qui le font aimer & estimer, eut
 » occasion de la voir à Groslogau. Ses ta-
 » lens l'étonnèrent & son malheur le tou-

„ cha ; il l'amena à Berlin. Arrivée dans
 „ cette capitale, elle fit l'admiration de la
 „ Ville & de la Cour. Bientôt elle se fit
 „ des amis parmi les gens de lettres, qui
 „ l'assistèrent de tout leur pouvoir, & qui
 „ songèrent à tirer de l'extrême indigence,
 „ une personne qui avoit des talens si mar-
 „ qués. M. *Sulzer* & M. *Gleim* embrassè-
 „ rent ses intérêts avec une ardeur qui fait
 „ honneur à leur cœur : ils proposèrent
 „ ses ouvrages par souscription ; & le pu-
 „ blic s'empressa de seconder leur géné-
 „ reuse intention ; du produit de cette sous-
 „ cription, elle s'est assurée une petite for-
 „ tune. Elle vit aujourd'hui à Berlin avec
 „ deux de ses enfans, un fils & une fille,
 „ dont quelques personnes de considéra-
 „ tion ont pris soin.

„ Du reste, *Anne-Louise Karsch* justifie
 „ beaucoup plus qu'aucun des improvi-
 „ sateurs modernes, tout ce que les an-
 „ ciens, & principalement Platon, ont dit
 „ de l'enthousiasme ou la fureur poétique.
 „ La nature n'agit en elle que par inspi-
 „ ration. Les pièces où elle réussit le
 „ mieux, sont celles qu'elle produit dans
 „ la chaleur de l'imagination : la con-
 „ trainte & l'éloignement de la Muse se
 „ font presque toujours remarquer dans les
 „ morceaux qu'elle compose à dessein &

92 MERCURE DE FRANCE.

„ avec réflexion. Quand un objet l'affecte
 „ vivement, soit au milieu de la société,
 „ soit dans la solitude, son esprit s'échauffe
 „ tout-à-coup, elle n'est plus maîtresse
 „ d'elle-même, tous les ressorts de son
 „ ame sont mis en mouvement, elle ne
 „ peut résister au penchant qui la porte à
 „ faire des vers. Semblable à une pendule,
 „ qui, dès que les ressorts sont montés;
 „ suit sa marche sans autre secours, *Louise*
 „ *Karsch*, dès que l'enthousiasme pénètre
 „ & remue son ame, chante sans savoir
 „ comment les pensées lui viennent. Elle
 „ n'a, comme elle le dit elle même, qu'à
 „ prendre le ton & saisir le mètre: à l'in-
 „ stant tout le poëme coule sans peine,
 „ sans effort; & les pensées, ainsi que
 „ les expressions les plus heureuses, nais-
 „ sent sous sa plume, comme si elle écri-
 „ voit sous la dictée des Muses.

„ Ce qui prouve incontestablement que
 „ cette femme ne tient son talent que de
 „ la nature seule, ce sont les détails de
 „ sa vie. On n'y rencontre aucune circonf-
 „ tance qui conduise à penser que dans
 „ ses compositions l'étude des règles ait
 „ pu suppléer le génie. Elle est née dans
 „ l'état le plus bas; son éducation, les
 „ occupations de son enfance & de sa pre-
 „ mière jeunesse ont été conformes à l'in-

„ feriorité de sa naissance. Parvenue à un
 „ âge plus mûr, elle a éprouvé des malheurs
 „ & des obstacles qui nécessairement au-
 „ roient accablé son esprit, si la nature
 „ n'eût été plus forte que tous les obstacles
 „ & tous les malheurs. Pour donner une
 „ idée de cette femme extraordinaire,
 „ il n'y a qu'à lire, dans le recueil que
 „ nous annonçons, la traduction de quel-
 „ ques-unes de ses odes „

C'est ainsi que M. *Huber* sçait mêler l'historique aux ouvrages d'imagination qu'il a transmis dans notre langue. Il ne traduit pas une pièce qu'il n'en fasse connoître l'auteur ; & il n'est personne qui, après avoir lu ce recueil, ne soit, pour ainsi dire, aussi familier avec les écrivains Allemands, que s'ils avoient habité parmi nous ; je ne parle pas des trésors infinis dont cette traduction enrichira notre littérature. Quelle foule d'idées neuves & de nouveaux tours nos poètes François vont puiser dans cette source, qui, jusqu'à présent, nous avoit été inconnue !



ANNONCES DE LIVRES.

L'ESPRIT de la Ligue, ou histoire politique des troubles de France, pendant les seizième & dix-septième siècles. A Paris, chez *Jean T. H. Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; 3 vol. in-12.

Nous avons plusieurs histoires de ces troubles fameux, si connus en France sous le nom de *la Ligue*; mais nous n'en avons aucune qui réunisse sous un même point de vue, & comme dans un seul tableau, le commencement, les progrès & la fin de ces événemens si célèbres & si malheureux. Telle est l'idée qu'on a eue en composant le livre que nous annonçons; & l'auteur a choisi les faits qui ont le plus contribué à la marche & au dénouement de l'intrigue; ceux principalement qui en montrent les ressorts secrets; & il a intitulé son ouvrage *l'Esprit de la Ligue*, parce qu'à proprement parler, ce n'est que le développement des causes de cette fameuse faction.

HISTOIRE de France, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au règne de

Louis XV. Tome dix-septième, commencé par M. *Villaret*, & achevé par M. *Garnier*, Professeur Royal, & de l'Académie Royale des inscriptions & belles-lettres. Le prix, 3 liv. relié. A Paris, chez *Sailant*, rue Saint Jean de Beauvais; *Desaint*, rue du Foin, la première porte cochère à droite en entrant par la rue Saint Jacques; 1767: avec approbation & privilège du Roi.

Le public n'a point encore décidé lequel des deux, de MM. *Velly* & *Villaret*, étoit supérieur dans le genre d'écrire qui a occupé les dernières années de leur vie; M. *Garnier*, en succédant à ces deux écrivains, a-t-il exactement suivi le plan, l'ordre, la manière que lui ont prescrits ses prédécesseurs? C'est encore sur quoi nous attendons le jugement du public, avant que de porter le nôtre sur le volume qu'il nous offre aujourd'hui. Ce volume est le dix-huitième tome de l'ouvrage dont il est le continuateur. Il a eu part aussi au dix-septième, dont son prédécesseur avoit laissé plus des deux tiers en mourant. Ces deux tomes comprennent & ne finissent pas le règne de *Louis XI*, dont le célèbre M. *Duclos* & Mlle *de Luffan* nous avoient déjà donné des vies particulières.

Le Coche, traduit de l'Anglois, par

96 MERCURE DE FRANCE.

M. de la Grange. A la Haye; 1757 : & à Paris, chez Piffot; 2 vol. in-12.

Il nous a paru qu'il y avoit dans ce roman des caractères bien frappés & bien soutenus, des incidens bien amenés, des situations heureuses, souvent du plaisant, quelquefois de l'intérêt. Le principal héros est un homme qui voyage par le coche; & c'est de là que l'ouvrage tire son titre.

VARIÉTÉS d'un philosophe provincial, par M. Ch.... le jeune. A Bruxelles chez la veuve Vasse; à Paris, chez H. C. de Hanst, Libraire, rue Saint Jacques; 1767: in-12.

Un écrit qui renferme des réflexions morales, des observations critiques, des portraits des caractères, des allégories, des fables, &c. a bien droit, sans doute, au titre bannal de *variétés*. L'importance des sujets qu'on traite dans cet écrit, tels que la religion, la morale, la philosophie du jour, l'éducation, la noblesse, le fanatisme du point d'honneur, &c. prouvera de plus qu'il est l'ouvrage d'un philosophe. Enfin, l'on a cru devoir ajouter le titre modeste de *provincial*.

LETTRE d'un Citoyen de Lyon à M. Roaux, Docteur, Régent & Professeur de pharmacie

pharmacie de la faculté de Médecine dans l'Université de Paris; avec des observations sur les effets d'un remède contre les maladies cancéreuses : & la copie des procès-verbaux & des certificats déposés chez M^c Bioche, Notaire à Paris. A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, Libraire, sur le perron de la Sainte Chapelle du Palais; 1767 : in-8°. de 30 pages, prix 12 sols.

Ce n'est ici qu'un recueil de faits authentiques, dont la connoissance appartient à la société, parce qu'elle l'intéresse. M. jamez, auteur d'un remède contre les maladies cancéreuses, incurables par les remèdes connus, prétend que le sien les guérit; & comme en effet il en a guéri plusieurs, on a recueilli un grand nombre d'observations & de certificats, qui prouvent l'efficacité de son spécifique. Ce sont ces certificats qui composent cette brochure.

PORTRAIT historique de *Stanislas le Bienfaisant*, par M. le Comte de *Tressan*, Grand Officier de sa maison. A Nancy, chez la veuve de *Claude le Fevre*, Imprimeur ordinaire du Roi; 1767 : avec permission; in-8°. de 40 pages.

Les grands traits qui forment ce tableau, annonceroient qu'ils partent de la main d'un grand maître, & qu'ils représentent

Vol. II.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

un grand homme, quand même on ne connoîtroit ni *Stanislas*, ni *M. de Tressan*.

LETTRE de *Valcourt* à son père, pour servir de suite & de fin au roman de *Zéila*, précédée d'une apologie de l'héroïde, en réponse à la lettre d'un anonyme; à *M. Diderot*. A Paris, de l'Imprimerie de *Sebastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes; 1767 : in-8°. de 36 pages.

C'est ici le dernier ouvrage de *M. Dorat* dans ce genre. Les héroïdes de cet auteur forment actuellement un volume qui est terminé par cette nouvelle production. Cette collection précieuse, moins encore par les richesses & les ornemens de la typographie & du burin, que par le mérite des pensées, des sentimens & de l'expression, doit tenir place dans le cabinet de tous les amateurs de la belle poésie & de la jolie gravure.

SUITE du *Virgile travesti*. A la Haye, & à Paris, chez *Despilly*, Libraire, rue Saint Jacques, à la Croix d'or : prix 2 liv. relié & 1 liv. 10 sols broché; 1767 : vol. in-12. petit format.

Les amateurs de l'ancien burlesque, genre dont on ne soutient pas une lecture suivie, trouveront à se satisfaire dans cette continuation.

DE l'éducation philosophique de la jeunesse, ou l'art de l'élever dans les sciences humaines ; précédé de réflexions sur les études & la discipline des collèges. A Amsterdam, & à Paris chez *Cailleau*, Libraire, rue du Foin Saint Jacques, à Saint André, 1767 : 2 vol. in-12. petit format.

L'éducation & l'inoculation sont les matières sur lesquelles on a le plus écrit dans les derniers temps. Il seroit difficile de dire quelque chose de neuf sur l'éducation ; cependant nous croyons que ce dernier ouvrage présente des vues utiles.

MÉTHODE pour simplifier les Loix ; avec deux traités par principes, l'un des lods & ventes, l'autre du rachapt, pour servir d'exemples ; par *M^e Valentin-Jean Renoul* ; se vend à Paris, chez *Durand*, neveu, Libraire, rue Saint Jacques ; & à Rennes, chez *Julien Vatar*, père, au coin de la place du Palais & de la rue de Bourbon ; *Jul. Char. Vatar*, fils, au coin de la place Royale & de la rue de l'Hermine, au Parnasse ; 1767 : avec approbation & permission, brochure in-12. de 120 pages.

Les moyens que propose *M. Renoul*, pour simplifier les loix, sont du ressort des Jurisconsultes & des Magistrats ; c'est à eux à prononcer sur un ouvrage de cette nature.

E ij

re, & nous à attendre leur jugement, dont nous pourrons, dans la suite, faire part au public.

HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de Montreuil & de la ville d'Abbeville, sa capitale : avec la notice de leurs hommes dignes de mémoire. A Londres, & se vend à Abbeville, chez *de Vérité* fils, Libraire, rue Saint Gilles, près la place Saint Georges ; 1767 ; & à Paris, chez *Desaint*, rue du Foin Saint Jacques, & *Panckoucke*, rue de la Comédie Française, 2 vol. in-12.

Quoique ce ne soit ici qu'une histoire d'un pays particulier, elle est tellement liée à celle de toute la nation, qu'on ne peut guère bien savoir l'histoire de France, si on néglige de connoître plusieurs détails curieux & intéressans que ce nouvel ouvrage présente aux lecteurs.

Le même Libraire, *Charles Panckoucke*, a mis en vente le neuvième cahier des planches enluminées sur les oiseaux, par MM. *de Buffon* & *Daubenton*, & le premier cahier enluminé sur les fleurs : le dixième cahier sur les oiseaux & le deuxième sur les fleurs paroîtront incessamment.

LA certitude des preuves du Christia-

nisme , ou réfutation de l'*examen critique des apologistes de la religion chrétienne* ; par M. *Bergier* , Docteur en Théologie , Principal du collège de Besançon , associé à l'académie des sciences, belles-lettres & arts de la même ville. A Paris, chez *Humblot* , Libraire , rue Saint Jacques , entre la rue du Plâtre & celle des Noyers , près Saint Yves ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in-12.

La réfutation de M. J. J. *Rouffseau* , intitulée *le déisme réfuté par lui même* , a été si généralement bien accueillie , qu'on ne peut que tirer un augure très-avantageux , en faveur de cette nouvelle production du même auteur. L'ouvrage qu'il combat étoit connu en manuscrit depuis long-temps ; & peu d'écrits étoient plus capables de séduire les lecteurs. L'honneur & le bien de la religion exigeoit qu'un livre si dangereux ne demeurât pas long-temps sans réponse. Celle de M. *Bergier* a tous les caractères propres pour opérer une entière & parfaite conviction.

DICTIONNAIRE d'anecdotes , de traits singuliers & caractéristiques , historiettes , bons mots , naïvetés , saillies , reparties ingénieuses , &c. nouvelle édition augmentée. A Paris , chez *la Combe* , Libraire ,

E iij

quai de Conti ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. in 8°.

Le prompt débit de cet agréable dictionnaire en a procuré une nouvelle édition, dans laquelle on a ajouté différens traits que nous ferons connoître dans l'extrait que nous comptons donner incessamment de cet ouvrage instructif & amusant.

LETTRE au Docteur *Maty*, Secrétaire de la Société Royale de Londres, sur les géans Patagons. A Bruxelles ; 1767 : brochure in-12. de 140 pages.

L'existence des géans a toujours été regardée comme fabuleuse ; l'auteur de cette brochure a l'air de vouloir en prouver la réalité ; mais tout lecteur judicieux doit prendre cet écrit comme une plaisanterie & une critique ingénieuse, qui se fait lire avec plaisir. On aime sur-tout à voir les mœurs supposées qu'il attribue aux géans, leur police, leurs loix, leur morale.

L'HEUREUX divorce, comédie en prose en deux actes, tirée des Contes Moraux de M. *Marmontel*, par M. de *Relly*, représentée pour la première fois au théâtre de la Haye, le 19 Décembre 1766. A la Haye, aux dépens de l'auteur, & se vend chez C. le Fevre, Libraire ; 1767 : in-8°.

Cette Comédie a été jouée en Hollande avec succès ; nous ne doutons pas qu'elle n'ait pu également soutenir les regards & mériter les applaudissemens des spectateurs François, sur le théâtre de la capitale.

L'AVEUGLE de Palmire, Comédie pastorale, en deux actes, en vers, mêlée d'ariettes ; représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le jeudi 5 mars 1767. Par M. Desfontaines ; la musique de M. Rodolphe, Musicien de S. A. S. Mgr le Prince de Conti : le prix est de 24 sols avec la musique. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la fontaine Saint Benoît, au Temple du Goût ; 1767 : avec approbation & permission ; in 8°.

L'article des spectacles dans notre Mercure, est spécialement destiné à faire connoître les détails des ouvrages donnés avec succès sur nos différens théâtres ; & cette pièce est dans le cas d'y avoir place ; nous annonçons seulement ici, qu'elle est imprimée nouvellement.

LES lettres du Colonel Talbert, par Mde Benoît, 4 parties in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Durand,

E iv

Libraire, rue Saint Jacques, à la Sagesse ;
prix 7 liv. 4 sols brochées ; 1767.

Le plan de cet ouvrage est simple & bien conduit ; il y règne, si on peut parler ainsi, une nécessité d'événemens, qui fait croire qu'il n'est point le fruit de l'imagination, mais celui d'un concours de circonstances réelles. La morale y est presque toujours en action & rarement en maximes ; on y trouve des idées ingénieuses, des situations intéressantes, & plusieurs qui sont d'un vrai comique ; la nature est saisie avec tant de vérité, qu'on croit voir & entendre les personnages ; les caractères sont bien soutenus & bien dessinés ; les ames vertueuses & sensibles trouveront des tableaux délicieux pour leur cœur ; & l'ouvrage plaira à ceux qui ne lisent que pour s'amuser ; les personnes de tous les états y verront des portraits de leurs passions, de leurs défauts & de leurs vertus ; le stile en est aisé, facile & naturel.

LETTRE d'*Ovide* à *Julie*, précédée d'une lettre en prose à M. *Diderot*. Chez *Jorry*, Libraire, rue & vis-à-vis la Comédie Française ; 1767 : in-8°. en beau papier, belle impression, belles estampes & belles vignettes.

L'auteur de cette nouvelle héroïde a

suivi l'usage établi depuis quelques années, qui veut, 1°. que l'on n'imprime plus de vers, sans les accompagner de tous les ornemens de la typographie & du burin ; 2°. que l'on ne fasse plus d'ouvrage en poésie, sans une dissertation en prose sur le genre que l'on traite : c'est cette dissertation qui fait ici le sujet de la lettre adressée à M. *Diderot*, dans laquelle il y a des idées sur les héroïdes, qui prouvent que l'auteur a approfondi cette matière. A l'égard des vers où il fait parler *Ovide*, il y en a sans doute, que le poëte Latin pourroit bien ne pas désavouer.

AMILKA ou *Pierre le Grand*, tragédie précédée d'un discours, où se trouvent des fragmens d'un *Czarowitz*, par le Chevalier de *Vatan*, & suivie d'un extrait de la tragédie d'*Alceste*, & d'un discours du *Scythe* à *Alexandre*. A Paris, de l'Imprimerie de *Sebastien Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française ; 1767 : avec approbation ; in-8°.

En attendant que nous rendions un compte plus détaillé de cette tragédie de M. *Dorat*, dans l'article des spectacles, nous prévenons nos lecteurs, que cette pièce termine la collection avec estampes, des poésies de cet auteur. On y trouve,

E v

comme dans toutes les productions imprimées de M. *Dorat*, les ornemens du burin, joints au mérite littéraire ; & ses ouvrages satisfont également les yeux, l'esprit & le cœur de ses lecteurs.

PENSÉES philosophiques, morales, critiques, littéraires & politiques de M. *Hume*. A Londres, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchefne*, au temple du Goût, rue Saint Jacques ; 1767 : vol. in-12 ; prix 2 liv. 8 sols broché, trois liv. relié.

Ce recueil de pensées, selon l'usage établi depuis quelque temps, & suivant la dénomination devenue à la mode, est ce qu'on peut appeller *l'esprit de M. Hume*. Ce sont des réflexions tirées de ses écrits, & mises dans un ordre qui semble leur donner un air de nouveauté. Ce choix est fait avec goût, avec intelligence, & prouve, dans le rédacteur, de l'esprit, de la précision & de la méthode.



SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DESCRIPTION d'une machine à feu construite pour les Salines de Castiglione en Toscane, avec les détails sur les machines de cette espèce les plus connues, & sur quelques autres machines hydrauliques ; suivie d'un mémoire sur la construction des Salines, & sur la qualité des sels, &c. avec des observations claires, & des calculs simples & précis pour la partie chimique, & le résultat arithmétique : dédiée à S. A. R. PIERRE LEOPOLD, Grand Duc de Toscane, &c. par LOUIS GUILLAUME DE CAMBRAY, Ecuyer, sieur DE DIGNY, Directeur de l'Épargne de S. A. R. à Florence, Membre de l'Académie des Sciences de Sienne. Imprimée à Parme, par CARMIGNANI ; 1766 : vol. in-4^o, avec dix planches. Il s'en trouvera des exemplaires à Paris, chez MOLLINI, Libraire, quai des Augustins.

CETTE machine fournit 273 mille pieds cubes d'eau, en 24 heures, à la hauteur de 28 pieds : produit dont aucune des plus grandes machines connues jusqu'à ce jour

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

n'est capable ; & la description est très-intéressante pour les curieux & les gens d'art.

Le Journal encyclopédique , & celui des sçavans , ont donné de ce livre des extraits étendus , & fait une mention très-honorable ; mais comme cette machine à feu ne peut être trop connue , nous croyons devoir , du moins , l'annoncer ici , sauf à y revenir par la suite.

Nota. Les 273 mille pieds cubes font 34125 muids , ou 474 pouces d'eau. La machine de Marly n'en rend que 200 en 24 heures. Le cercle d'un pouce donne 72 muids de 8 cubes chacun.



A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

A Pau, le 10 février 1767.

M O N S I E U R ,

L'ACADÉMIE des Sciences & Beaux-Arts établie à Pau en Béarn tint sa séance publique le 5 de ce mois pour la distribution des prix qui avoient été proposés l'année dernière. Elle déclara, par *M. de Pons*, son Directeur, que quelque desir qu'elle eût eu de couronner quelques ouvrages de ceux qui lui ont été adressés, particulièrement un en poésie sur le vers à soie, dont elle avoit paru assez satisfaite, elle n'avoit pu s'y déterminer, parce qu'elle avoit trouvé, dans cet ouvrage, outre quelques négligences, trop de licence dans l'expression de la mort de cet insecte devenu papillon.

M. Dagnos y prononça un discours sur le progrès des lettres, qui fut applaudi de

l'assemblée, qui étoit nombreuse, auquel M. de Pons répliqua avec autant d'ingénuité que de délicatesse.

Elle proposa, dans la même séance, les sujets annoncés dans l'imprimé ci-dessous pour trois prix, dont le premier aura une double valeur, pour l'année 1768.

En l'absence de M. de Crouseille, Secrétaire, je me suis chargé de vous instruire de ce qui s'est passé & vous prier de l'annoncer dans votre premier Mercure.

Je suis, &c.

*BOURDIER DE BEAUREGARD,
Académicien.*

SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à PAU, pour trois Prix, qui seront distribués le premier jeudi du mois de février 1768.

L'ACADÉMIE ayant réservé les trois Prix qu'elle avoit à distribuer cette année, en donnera trois en 1768 : le premier, qui aura double valeur, à un ouvrage de prose qui aura pour sujet :

Précis historique des troubles de la religion en Béarn dans le seizième siècle.

A V R I L 1767. III

Le second à un ouvrage de poésie, ode ou poëme, au choix des auteurs, sur ce sujet :

Les plaisirs de l'esprit.

Le troisième à un second ouvrage de prose, qui aura pour sujet :

*L'éloge de PIERRE DE MONTESQUIOU
D'ARTAGNAN, Maréchal de France.*

Les ouvrages de poésie seront au plus de cent vers, & ceux de prose d'une demi-heure de lecture ; il en sera adressé deux exemplaires à M. de Crouseille, Secrétaire de l'Académie : on n'en recevra aucun après le mois de novembre, & si ils ne sont affranchis des frais du port.

Chaque auteur mettra à la fin de son ouvrage une sentence, il la répétera au-dessus d'un billet cacheté dans lequel il écrira son nom.

PRIX donné par l'Académie Française.

UN anonyme a fait remettre à l'Académie Française, au mois de Novembre dernier, une médaille d'or de la valeur de deux cens livres, destinée à celui qui, au

jugement de cette compagnie, auroit fait le meilleur discours *sur l'utilité de l'établissement des écoles gratuites de dessein, en faveur des métiers*. L'Académie a adjugé le prix à M. DESCAMPS, Peintre du Roi, membre de l'Académie Royale de peinture, de celles des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, Professeur de l'école gratuite de dessein de la même Ville.

M É D E C I N E.

Remède contre la Rage.

MONSIEUR,

AYANT lu dans le Mercure du mois d'octobre 1766, au second volume, des remarques sur la rage ou l'hydrophobie, j'ai cru faire plaisir au public si je lui donnois part d'un remède dont on se sert dans nos contrées pour se préserver d'une maladie si funeste, quand on a le malheur d'être mordu d'un chien enragé.

Je puis nommer ce remède infailible parce qu'on n'a pas d'exemple encore jusqu'à ce jour qu'un homme ou animal quelconque ait eu la rage après s'être servi comme il faut de ce remède, & c'est ce

qui m'a engagé de vous l'envoyer, Monsieur, & de vous prier de vouloir l'insérer dans votre Mercure si vous le jugez à propos. Comme je ne suis ni Médecin, ni rien d'approchant, & que les ingrédiens dont ce remède est composé ne me sont connus qu'en allemand, j'ai fait transcrire la recette en latin, afin qu'il soit d'autant plus aisé de pouvoir se procurer ce remède par-tout. Je serois charmé d'apprendre qu'il ait dans d'autres pays le même succès qu'il a chez nous. Le voici :

R. Nitri depurati, unciam unam.

Myrrha rubra electa, unciam semi.

Herba verbenæ flore cœruleo, manipulum unum.

Dentium cervi, uncias duas.

Salis communis, drachmas duas.

Herba anagillidis terrestris cum flore ad maturitatem seminis ferè accedenti; nempè justo tempore mensis junii collecta; ad pondus omnium, vel uncias quatuor & drachmas duas.

Misce ut fiat pulvis dex. ad scatulam munitam.

Manière de s'en servir :

Si un homme est mordu d'un chien ou d'une bête enragée, on lui donne de cette poudre la moitié d'une dragme; on ré-

père cela trois fois en vingt-quatre heures, & on le fait jeûner chaque fois, après l'avoir pris, pendant une heure. Si c'est un animal qui a été mordu, il faut lui donner un dragme chaque fois, & pareillement trois fois en vingt-quatre heures. La blessure doit être bien lavée & nettoyée avec de l'eau de fontaine, & il faut prendre garde qu'elle ne se ferme pas trop tôt, afin que le venin en puisse d'autant mieux sortir. Si vous voulez être assuré que le venin soit bien sorti de la blessure, prenez une mie de pain, trempez-la dans la blessure afin qu'elle en devienne humide, faites-la avaler tout de suite par une poule ou un pigeon, s'il en meurt, on n'ose pas permettre encore que la blessure se ferme, sinon, on peut la laisser se fermer. Si la blessure a été bien forte, il faudra alors la faire r'ouvrir, à l'aide du scarificateur, un an après précisément, au même temps que l'homme a été mordu, & lui faire prendre de cette poudre, comme on l'a dit ci-devant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

En Franconie, au mois de janvier 1767.



A G R I C U L T U R E.

LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur
du *Mercur*e de France , sur un moyen
assuré de détruire les courtilières.

Vous savez , Monsieur , qu'il est peu d'insectes aussi redoutés des jardiniers que la courtilière. Cet animal est d'autant plus nuisible qu'on ne s'apperçoit bien souvent de ses ravages que lorsqu'il n'est plus temps de les prévenir. Vivant ordinairement sous terre , il y creuse des galeries au moyen desquelles il porte la destruction de toutes parts. Malheur au jardinier qui l'a laissé multiplier dans ses couches. Peu de jours suffisent pour anéantir ses plus belles espérances.

On ne connoissoit point jusqu'ici de moyen de détruire cet insecte redoutable. Sur la fin de l'année 1764 un artisan Lorrain , nommé *Augustin Pillant* , fut présenté à M. le Marquis de Marigny comme possédant ce secret utile. Les ordres furent donnés d'en faire l'épreuve dans les potagers du Roi à Fontainebleau , & dans ceux de plusieurs autres maisons royales qu

étoient particulièrement incommodés de cet insecte.

L'artisan Lorrain réussit par-tout si heureusement que M. le Marquis *de Marigny* crut devoir proposer au Roi d'acheter son secret; & Sa Majesté, dont le principal objet est toujours le bien de ses peuples, lui ordonna d'en faire l'acquisition pour le rendre public.

La *courtille* ou *courtilière* porte différens noms, suivant les différentes provinces du Royaume. Dans les environs de Paris les jardiniers la connoissent sous le nom que nous venons de lui donner. Dans quelques parties de la Normandie on la nomme *taupette*. Les naturalistes lui ont donné celui de *taupe-grillon* ou *grillon taupe* (*grillo talpa*), parce qu'elle a de la ressemblance avec le grillon domestique, & qu'elle fouit la terre comme la taupe. Mais, afin de rendre cette instruction utile dans toutes les parties du Royaume, & à ceux qui n'auroient aucune connoissance de l'histoire naturelle, M. le Marquis *de Marigny* a voulu que, non-seulement on fit la description de cet insecte, mais qu'on le gravât au naturel & sous différens aspects, en sorte qu'on pût le reconnoître au premier coup-d'œil.

Le corps de la courtilière, comme celui

de la plupart des insectes ailés, est composé de trois parties ; la tête ; la partie du milieu , appelée par les naturalistes *le corcelet* ; & *le ventre*. La tête est petite , écaillée , surmontée de deux antennes mobiles déliées comme des fils. Derrière ces antennes sont placés deux yeux , écaillés & ronds ; & entre deux sont , sur la même ligne , trois petits tubercules lisses qui sont aussi probablement la fonction d'yeux. La bouche , aux côtés de laquelle se trouvent quatre petits barbillons mobiles , est armée de fortes dents.

Cette tête sort comme de dessous une autre partie écaillée , beaucoup plus grande , de forme presque demi-cylindrique , un peu renflée dans son milieu. C'est la partie supérieure du corcelet ; au-dessous sont attachées la première & la seconde paire des pattes de l'insecte.

Le ventre est composé de huit anneaux , dont le premier donne naissance à la troisième & dernière paire des pattes , & le dernier à deux espèces de cornes ou filets divergens qui se prolongent en arrière. En-dessus on apperçoit d'abord les fourreaux des aîles , qui ne sont pas durs & écaillés comme dans la plupart des autres insectes à fourreaux , mais nombreux. Ils ne descendent guères au-delà de la moitié

du ventre. Sous ces fourreaux se trouvent les véritables aîles, qui sont membraneuses, transparentes, & terminées par deux pointes assez longues pour déborder, non-seulement les fourreaux, mais encore le ventre.

Les deux dernières paires des pattes sont fort ressemblantes à celles des autres insectes à fourreaux, mais les pattes antérieures en diffèrent beaucoup; & c'est par leur moyen que l'insecte est capable de causer tant de ravages: elles sont revêtues d'une écaille très-dure, & terminées par une espèce de main, composée de cinq doigts, & tranchans. On distingue à la partie intérieure une espèce de pince qui s'ouvre & se ferme comme une branche de ciseau, & en fait vraisemblablement l'office. Tout l'animal est enfin d'une couleur brune & couvert de poils, à l'exception du corcelet & des fourreaux, ce qui lui donne une forme hideuse & le rend un des plus désagréables insectes comme il est un des plus incommodes.

Les trous où les courtilières se retirent pendant le jour sont ordinairement très-profonds. Elles semblent choisir de préférence le terrain le plus solide pour les faire; car c'est principalement dans les allées qu'on les trouve. On les reconnoît au sou-

èvement de la terre, qui ne forme quelquefois qu'une espèce de tubercule comme une noisette. En l'ôtant on apperçoit sans peine l'ouverture de la retraite de l'insecte.

Divers naturalistes rapportent qu'il a un cri semblable à celui du grillon ; qu'il saute comme les sauterelles, & qu'il vole sur les arbres. Peut-être jouit-il de ces facultés dans des pays plus chauds que celui-ci. Mais nous pouvons assurer avoir conservé des courtilières pendant dix à douze jours, dans des petits sceaux de verre, sans leur donner à manger, ni les couvrir ; & nous ne leur avons jamais entendu pousser aucun cri : nous en avons mis sur le parquet sans qu'elles aient fait aucun saut ; enfin, aucune de celles que nous avons tenues dans des sceaux découverts ne s'est échappée, soit en sautant, soit en volant.

On vient de voir que cet insecte vit aisément pendant dix à douze jours sans aucune nourriture. On a plusieurs fois éprouvé qu'il vit aussi assez long-temps dans l'eau, quoiqu'il paroisse la redouter.

Pour vérifier une expérience de *Goe-daert* *, on a pris une courtilière, on lui a séparé le corcelet du reste du corps, ce qui n'a pu être fait qu'avec quelque peine.

* Naturaliste Hollandois.

Le tronc supérieur vécut encore vingt-quatre heures , & la partie inférieure pendant vingt-deux. Pourroit-on se persuader qu'un insecte , qui a la vie si tenace , reçût inmanquablement la mort de quelques gouttes d'huile de chenevis ? C'est néanmoins en quoi consiste le secret ; voici la manière de l'employer :

On commence par découvrir les retraites des courtilières ; ce que tous les jardiniers savent faire aisément. A mesure qu'on trouve ces trous on les remplit d'eau & l'on y verse trois ou quatre gouttes d'huile de chenevis. Si l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'insecte paroisse , on remplit une seconde fois les trous d'eau sans y ajouter de nouvelle huile ; bientôt les courtilières fuient de leurs trous , font quelques pas lentement , noircissent & meurent.

Tel est le procédé que l'artisan Lorrain a constamment observé dans les jardins du Roi , à Versailles , à Compiègne , à Fontainebleau , aux Thuilleries ; dans ceux de M^{de} la Princesse de Conty , de M^{gr} le Prince de Conty , de M. le Comte de Saint-Florentin , de M. le Comte de Noailles , de MM. les Ducs d'Ayen , de Chevreuse , d'Harcourt , de Sully , & de quantité de personnes de tout rang. Il

suivit

suivit le même procédé dans le jardin des fleurs aux Thuilleries, en présence de MM. *Soufflot & Billaudel*, Officiers des bâtimens du Roi.

Il est encore une autre manière d'employer l'huile pour la destruction de ces insectes : c'est d'en mêler deux ou trois petites mesures, comme celle d'un verre à boire, dans un arrosoir plein d'eau, & de se servir de cette eau pour arroser une planche & ses environs à la manière ordinaire. Ce moyen proposé par M. *Hazon*, Intendant des bâtimens du Roi, eut à Vincennes tout le succès possible. On vit bientôt une foule de courtilières, tant grandes que petites, sortir de terre, s'agiter, périr. Il y a dans ce procédé l'avantage de ne laisser échapper aucun de ces insectes, au lieu qu'en employant le premier, il peut fort bien se faire, quelque soin qu'on prenne, qu'il échappe quelques-uns des trous qui indiquent leur présence. La dépense peut, à la vérité, être quelque peu plus considérable ; mais ce surcroît de dépense mérite peu d'attention & est plus que compensé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces insectes nuisibles, sans qu'il en échappe aucun de ceux qui se trouvoient dans l'espace arrosé de cette manière.

On se tromperoit au reste, si l'on se per

Vol. II.

F

suadoit que l'huile de chenevis eût une propriété particulière. M. *Hazon*, cité plus haut, a varié l'expérience avec des huiles différentes, comme celle de lin, de noix, d'olive, & elle a réussi à peu près de même. On sçait en effet que toutes les huiles sont mortelles pour les insectes, parce qu'embarrassant les organes de leur respiration, qui sont pour l'ordinaire placés sur les côtés du corcelet, elles leur causent la suffocation. Telle est aussi probablement la manière dont agit l'huile versée dans les trous des courtillières. Elle surnage l'eau qu'on y a d'abord versée, & elle forme sur sa surface une couche d'huile que l'insecte est obligé de traverser en fuyant l'eau; mais il ne peut la traverser sans qu'il en reste sur tout son corps, ce qui lui intercepte sur le champ la respiration & lui cause la mort.

Connoissant, Monsieur, votre goût pour tout ce qui peut contribuer à l'utilité publique, je suis persuadé que vous seconderez avec plaisir les vues de M. le Marquis de *Marigny*, en insérant incessamment dans votre Journal un secret éprouvé avec autant de succès dans les jardins du Roi.

J'ai l'honneur, &c.

P H É N O M È N E.

*LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur du
Mercure.*

LA nature, Monsieur, toute soumise qu'elle paroît être aux loix qui lui sont prescrites pour ses opérations, ne laisse pourtant pas quelquefois de s'en écarter comme par caprice, & de nous étonner par la singularité de ses productions. Un paysan du village de Monimes, paroisse de Saint Christophe, à deux lieues d'ici, fut témoin le 14 de ce mois, d'un événement auquel il n'auroit jamais cru devoir s'attendre; une truie venoit de lui mettre bas une dizaine de petits cochons (& il étoit satisfait du présent) lorsque peu de temps après lui voyant faire de nouveaux efforts, il s'imagina aussi-tôt qu'elle alloit ajouter à sa fécondité. Mais quelle fut sa surprise, lorsqu'au lieu de trouver d'autres petits de l'espèce de la mère, il vit une oie parfaitement conformée sur quatre pieds de cochon? Je sçais qu'il y en a qui se plaisent au merveilleux, & qui souvent prennent pour des monstruosités, ce qui n'est que vice

F ij

de conformation ; mais dans le fait dont il s'agit, les yeux ne se sont point mépris, l'on a vu véritablement une oie : aîles, col, tête, bec, &c. tout étoit de l'espèce volatile, excepté les quatre pieds qui étoient du cochon. Un naturaliste de cette ville, informé du prodige mais trop tard, n'eut rien de plus pressé que d'envoyer chercher l'animal, & il l'auroit aujourd'hui en sa possession, si le maître de la truie, regardant cette production comme un effet du sortilège, ne l'eût abandonnée aux bêtes voraces.

Je me contente, Monsieur, de vous annoncer ce fait comme certain : il est notoire sur les lieux & aux environs. Je ne dirai rien de l'opinion de ceux qui prétendent qu'il ne sauroit se faire de génération entre les animaux d'une nature disparate : mais si vous jugez à propos de leur faire part de ma lettre, je souhaite qu'ils trouvent le moyen de concilier avec leur système, le phénomène que j'ai cru ne devoir point vous laisser ignorer.

J'ai l'honneur, &c.

DAREAU, Av. au Pr.

A Gué et dans la Marche, le 26 mars 1767.

LETTRE * à M. DE LA PLACE, auteur
du *Mercur* de France.

A Hirsingen en haute Alsace, le 12 janvier 1767.

LE froid que nous éprouvons ici depuis quelques jours, m'engage, Monsieur, à vous renouveler mes instances de vouloir insérer dans le *Mercur* de France, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 5 du mois.

Nos moulins ne tournent pas; les pommes de terre, qui tiennent lieu de pain à une grande partie des habitans du *Sungau*, voisin de la Suisse, sont presque par-tout gelées: si ce temps dure, nous avons la plus grande misère à craindre.

J'ai l'honneur de vous offrir mes observations sur les thermomètres que j'ai devant mes fenêtres exposées au Sud-est.

Thermomètre de RÉAUMUR au Mercure.

	Janvier. Heures.	Degré de congélation.	
Jours du mois de janvier.	le 8, à 10 h. du soir, 18	Degrés au- dessous de la glace.	}
	le 9, à 5 h. du matin, 10		
	le 10, à 6 h. du matin, 15		
	le 11, à 10 h. du soir, 18		
	le 12, à 4 h. du matin, 19 à 7 h. du matin, 20		

* Cette lettre avoit été égarée dans l'imprimerie.

F iiij

126 MERCURE DE FRANCE.

Le vingtième degré dudit thermomètre, est de 16 lignes, mesure de Roi, au-dessus de la boule, & de 14 lignes & demie au-dessous du terme de la glace; de 3 lig. au-dessus du froid de 1709, & de 2 lignes & demie plus bas que le froid par moi observé & marqué sur le même thermomètre & à la même exposition le 10 Février 1766.

Le thermomètre de MICHEL à l'esprit-de-vin.

La liqueur est descendue ce matin à 7 heures, à 2 pouces 6 lignes & demie, mesure de Roi, au-dessous du point de la congélation, & il ne s'est manqué que d'une ligne qu'elle seroit toute entrée dans la boule.

Celui de *Fernad*, au mercure, a été à la même heure à 25 degrés, ce qui fait 11 lignes au-dessus de la fiole.

Pendant tout ce froid les baromètres étoient un peu au-dessus du variable, & le mercure baissoit un peu pendant la nuit & remontoit pendant le jour.

Comme il y a lieu d'espérer que ces observations & sur-tout la triste situation des pauvres habitans de la campagne, qui pour la plupart n'ont point de caves, engageront le dépositaire du secret d'empê-

cher que les fruits gelés ne soient gâtés, de hâter les éclaircissemens qui lui sont demandés par ma précédente lettre ; je vous supplie, Monsieur, d'insérer pareillement celle-ci dans le prochain Mercure.

J'ai l'honneur, &c.

*HELL, Bailly du Comté de Montjoye ;
abonné au Mercure de France.*

SUPP. A L'ARTICLE DES SCIENCES.

M É D E C I N E.

IL paroît important d'avertir le public des propriétés & des bons effets des remèdes particuliers pour la guérison de plusieurs maladies. Celles qui proviennent de laits répandus sont fort fréquentes, peu de chose peut les occasionner ; l'air trop froid, l'eau froide touchée trop tôt par les femmes nouvellement accouchées peuvent coaguler le lait, le fixer aux mammelles, ou ailleurs, y causer des abcès, des douleurs qu'on regarde souvent comme rhumatismes, &c. Quelles que soient enfin ces maladies cau-

F iv

féés par le lait répandu, nouvelles ou anciennes, même les plus rebelles, & qu'on regarde comme incurables, elles sont radicalement guéries par la poudre que vend, par privilège du Roi & de la Commission royale de Médecine, M. *Bernard*, logé rue du Bouloy, maison de M. *Duhamel*, attendant le jeu de paume, vis-à-vis l'hôtel Notre-Dame, depuis 9 heures jusqu'à midi, & depuis trois heures jusqu'à 6 heures du soir. Cette poudre n'est pas difficile à prendre & ne demande pas un grand régime.

Le nombre de prises ne sauroit être déterminé à cause du plus ou du moins d'ancienneté de la maladie & des accidens qu'elle a produits; c'est pourquoi on a fait, pour la facilité du public, des paquets de six prises, qu'on vend 12 livres, des paquets de quatre prises 8 livres, & des paquets de trois prises 6 livres. Chaque paquet contient un imprimé qui indique la manière d'en faire usage. On prie d'affranchir les lettres.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

G É O G R A P H I E.

G R A V U R E.

PROSPECTUS d'une nouvelle Carte de l'EUROPE en quinze feuilles, papier grand aigle, qui, collées ensemble, forment un tableau d'environ douze pieds de long sur neuf de haut, dédiées à S. A. S. Mgr le Prince DE CONDÉ ; par Mlle DELASTRE.

PARMI les différentes cartes de l'Europe qui ont paru jusqu'à ce jour, il s'en trouve plusieurs qui sont très-bonnes & très-exactes ; mais quelques talens que les auteurs aient eus, la netteté du tout & la richesse des détails, deux avantages précieux dont la réunion seule peut flatter les vrais connoisseurs, sont absolument incompatibles dans un petit espace ; il semble donc que

F v

rien ne seroit plus avantageux que d'étendre cette carte sur une échelle assez grande pour placer sans confusion une multitude d'objets essentiels que l'on cherche en vain dans les autres ; & pour y faire distinguer d'un coup d'œil les possessions respectives de chaque Souverain dans cette partie du monde, & les bornes de leurs états tracées avec une parfaite exactitude, en vain auroit-on recours pour cela aux cartes particulières ; chacune d'elles montrera son objet ; mais ce rapport, cette liaison, cet ensemble qu'il est nécessaire de saisir, on ne le trouvera ni dans des cartes particulières, ni dans une carte générale d'une étendue médiocre. Celles-là sont trop détachées ; celle-ci est trop confuse : au contraire l'esprit se forme aisément une idée claire & distincte de ce qu'on lui présente dans une image en grand : tout concourt alors à le fixer, la précision des traits, la justesse des rapports ; & il en résulte pour l'ame une impression beaucoup plus durable. Ces motifs faisoient desirer depuis long-temps de voir paroître une carte de l'Europe digne par sa grandeur & par sa beauté, de la première des quatre parties du monde : c'est ce que Mlle. *Delaisire* vient d'exécuter sur une très-belle carte de quinze feuilles qui, collées ensemble sur une toile, donnent à

peu près une longueur de douze pieds sur une hauteur de huit à neuf.

Cet ouvrage est le fruit de plusieurs années de travail de Mlle *Delaisire* qui , née avec un goût décidé pour la Géographie , a cultivé ses talens sous les yeux d'un père qui a acquis des connoissances en ce genre , n'a rien obmis pour porter cette carte à toute la perfection dont elle est susceptible. Livres , mémoires , observations , cartes , voyages itinéraires militaires , elle a fait usage de tous ces secours pour en extraire les connoissances relatives à son ouvrage ; & la beauté de l'exécution ne laissera rien à desirer du côté de la gravure & de ses ornemens. S. A. S. Mgr le Prince de Condé , qui a vu cet ouvrage , a daigné l'approuver & veut bien en accepter l'hommage. Il a été vu aussi par plusieurs personnes de la première distinction ; toutes ont eu la bonté de lui donner des éloges & ont marqué le plus grand desir de le voir paroître au jour. Plusieurs de ceux que le ministère a chargés du soin de former la jeunesse , ont montré de l'empressement pour l'exécution de cette carte , & se proposent d'en placer un exemplaire dans chacune des classes de leurs collèges. On peut assurer en effet que rien n'est plus propre à éclairer l'esprit sans contention & sans

effort , & que la grandeur de l'image présente sous le point de vue le plus agréable , tout l'éclat de l'ensemble & toute la précision des détails.

Ce mérite , tout important qu'il est , n'est pas le seul de cette production. On a placé sur cette carte des objets utiles qui manquent aux autres. Tel est , par exemple , le fameux canal que *Fierre le Grand* vouloit ouvrir autour de l'Europe ; telles sont les routes militaires qui mènent d'un Empire à un autre ; le départ des paquebots d'Angleterre pour les différens Royaumes , les caractères qui désignent les fortifications des villes , &c. Tous ces objets & une infinité d'autres qu'il est inutile de rapporter , sont pour cette carte un avantage réel aux yeux des militaires , des négocians , des voyageurs , enfin des amateurs & des gens éclairés. Quoique la seule inspection de cet ouvrage suffise pour instruire par l'ordre & la netteté des choses , *Mlle Delaistre* a cru devoir y ajouter une instruction particulière qui formera une brochure séparée de la carte , & où elle explique tout le développement , de la manière la plus claire & la plus facile. Heureuse , si ce premier ouvrage qu'elle présente au public , peut en être reçu favorablement , & l'encourager à consacrer tou-

jours ses travaux au progrès de la Géographie !

Le prix de cette carte en feuilles est de 30 livres pour les souscripteurs, dont on payera 18 livres en souscrivant, & le reste en retirant la carte entière au premier Septembre 1768. Ceux qui ne souscriront pas la payeront 45 livres.

La souscription sera ouverte en France jusqu'à la fin de Juin de l'année 1767, & pour le pays étranger jusqu'au premier Septembre suivant.

On souscrira à Paris, chez l'auteur, rue de Condé, vis-à-vis la rue des fossés de M. le Prince.

NOUVELLE Carte des environs de Paris.

TOUTES les cartes des environs de Paris, publiées jusqu'à ce jour par différens Ingénieurs & Géographes, ont la forme d'un carré ou d'un rectangle. Les noms des villes, bourgs, villages, &c. y sont écrits horizontalement, & on n'y connoît les distances que par le moyen d'une échelle & à l'aide d'un compas ; cette forme est embarrassante lorsque les différentes feuilles dont elles sont composées, étant assem-

134 MERCURE DE FRANCE.

blées, on veut en examiner les parties qui sont au-dessus de la portée de l'œil ; & lorsqu'on les tourne, alors il est difficile de lire les noms qui se trouvent de côté ou renversés.

Toutes ces cartes n'ont pas une égale étendue dans leur cadre, elles en ont ordinairement plus vers l'Est & l'Ouest & vers leurs angles, mais beaucoup moins vers le Nord & le Sud. Les unes offrent beaucoup de détails & peu d'étendue, les autres plus d'étendue, moins de détails ; dans une autre on a négligé de représenter les montagnes, les côteaui, &c. Enfin, il n'en est pas une aujourd'hui où on trouve les changemens & augmentations faits depuis trente ans réunis avec les détails & l'étendue.

Tous ces inconvéniens, & autres qu'on passe sous silence, ont fait imaginer celle qu'on offre aujourd'hui au public.

Cette carte sera composée de neuf feuilles qui, étant assemblées, formeront un cercle de quarante-cinq pouces, huit lignes, ou douze lieues de diamètre, c'est-à-dire, tous les objets remarquables jusqu'à six lieues de distance du Châtelet de Paris, qui en est le centre. Tous les noms de villes, bourgs, villages, &c. y seront écrits suivant les rayons du cercle, en sorte qu'étant collée sur toile & montée sur un châssis

circulaire au centre du quel on ajustera un axe ou un pivot , on pourra en examiner toutes les parties avec facilité en la faisant tourner soit verticalement soit horisontalement.

On y décrira des circonférences concentriques de lieuë en lieuë qui feront connoître , au coup-d'œil , la distance du Châtelet de Paris aux différens lieux de cette carte : on y tracera aussi seize rayons qui , marquant les seize principaux airs de vent , serviront à en orienter les parties.

Toutes les positions en sont établies sur des opérations trigonométriques , & les détails en ont été levés ou vérifiés par un artiste Géomètre , dont les talens en différens genres sont connus dans plusieurs Cours de l'Europe. Ainsi, on peut être assuré qu'elle fera la plus étendue , la plus exacte & la plus conforme à l'état actuel des lieux. L'exécution de la gravure en est aussi confiée aux plus habiles en ce genre.

On a fait la réduction de cette carte en un cercle de neuf pouces deux lignes de diamètre , pour en donner l'idée & lui servir de répertoire.

Les quatre angles que forme le quarré circonscript au cercle que remplit cette Carte seront ornés des armoiries de M. le

136 MERCURE DE FRANCE.

Comte de *Saint-Florentin*, de *M. Bignon*, de *M. de Sauvigny*, & de *M. de Sarrine*, qui ont permis à l'auteur de la publier sous leurs auspices.

La carte de réduction paroîtra le 20 mars, & sera vendue en blanc 2 liv. 8 sols. La seconde carte enluminée & montée en carton 4 liv. La feuille du milieu de la grande carte, formant les environs de Paris jusqu'à deux lieues, paroîtra dans le courant de juin, & sera vendue 4 liv. 16 sols. Les deux feuilles de la partie septentrionale de la grande carte dans le courant du mois d'août, & seront vendues 4 liv. 4 sols. Les deux de la partie orientale dans le courant de septembre 4 liv. 4 sols. Les deux de la partie méridionale dans le courant de novembre 4 liv. 4 sols. Les deux de la partie occidentale dans le courant de décembre 4 liv. 4 sols.

Les personnes qui n'auront pas acquis la carte de réduction & celle des environs à deux lieues de distance, depuis leur publication jusqu'au premier septembre, paieront les dix feuilles ensemble 30 liv. à l'effet de quoi sera délivré aux acquereurs une quittance du prix desdites deux cartes. Par l'auteur, rue des grands degrés, entre la rue de Bievre & celle des Bernardins. Avec approbation & privilège du Roi.

ARTS AGRÉABLES.

P E I N T U R E.

LUNDI, 30 mars, *M. le Barbier*, élève de l'Académie de Peinture, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le *Dauphin* un dessein d'une très-belle composition, dont voici le sujet :

Le fond du tableau représente le temple de l'Immortalité. L'ordonnance d'architecture de cet édifice est celle de l'ordre dorique, consacré aux héros. Aux colonnes de ce temple sont suspendus les médaillons des femmes illustres qui n'ont pu survivre à la perte de leur époux. Parmi ces médaillons la Gloire place celui de *Madame la Dauphine*, avec cette inscription : *tot inter sidera fulget*. Le tombeau de cette Princesse, victime de l'amour conjugal, occupe le devant du tableau. Pour cacher l'horreur de ce monument funèbre, les Amours y répandent des fleurs & le couvrent d'un nuage qui en dérobe la plus grande partie & n'en laisse voir que l'inscription que l'Hymen y a gravée. Cette inscription est la suivante :

... *Te mea si partem anima rapit*
Maturior vis , quid moror altera ? Horat.

La Religion & la Charité, symboles des vertus de la Princesse que nous regrettons, pleurent autour de son mausolée ; & leurs attitudes, heureusement contrastées, servent de liaison & d'enchaînement à toute la composition.

L'idée de l'allégorie de M. *le Barbier* est très-heureuse, & l'exécution a toute la chaleur dont son sujet étoit susceptible. En général on peut dire de cette composition qu'elle est une vraie poésie pour les yeux. Les talens de M. *le Barbier* sont déjà connus. Il a eu l'honneur, l'année dernière, de présenter à Monseigneur *le Dauphin* une allégorie très-ingénieuse sur la perte du Prince que la France regrette encore. Ce Peintre a le talent d'embellir tout ce qu'il touche. S'il fait répandre des fleurs sur les sujets les plus tristes, que ne doit-on pas attendre des charmes de son pinceau lorsqu'il tracera autre chose que nos malheurs ?

Le samedi, 28 février 1767, M^{de} *Terbouch*, de Berlin, Peintre fameuse en histoire, a été agrégée & reçue en même temps à l'Académie Royale de Peinture

de Paris , où elle a présenté , entre autres chefs-d'œuvres , un tableau de nuit dans lequel elle a sçu réunir la force de la composition aux grâces du coloris & à la magie de la peinture.

UN amateur qui possède plusieurs beaux originaux du célèbre *Paul Veronèze* , vient d'en déposer un qui représente *Bélizaire* au moment de son jugement devant l'Empereur *Justinien*. C'est un tableau de cabinet bien conservé. Le possesseur s'en défera s'il en trouve un prix raisonnable.

Il se voit rue Coquillière , chez le portier de l'hôtel des fermes générales.

Ce tableau a été vu & jugé être du bon temps de *Paul Veronèze* par plusieurs Maîtres , entre autres , par *M. Cazenove* , élève de l'Ecole de Venise.

G R A V U R E.

LE paralytique servi par ses enfans , estampe gravée par *M. Flipart* , Graveur du Roi , d'après le célèbre tableau de *M. Greuze* , Peintre de Sa Majesté , dédiée à l'Impératrice *Catherine II* , Souveraine de toutes les Russies , vient de paroître &

de remplir à la fois l'impatience & les vœux des amateurs des arts.

Pour mettre nos lecteurs à portée de juger des talens du graveur, & des soins qu'a dû coûter à cet artiste le desir de retracer aux yeux toutes les beautés d'un tableau dont le souvenir, quoiqu'après quatre années, nous est encore présent, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de rapporter la description qui fut faite de ce même tableau dans notre Mercure de novembre 1763.

« Tout le monde connoît le sujet de
 » l'agréable scène du père de famille dans
 » l'instant où M. *Greuze* nous le montre
 » donnant sa fille, avec la dot, à un hon-
 » nête garçon qu'il instruisoit de ses de-
 » voirs. Dans une autre scène moins riante,
 » mais peut être encore plus morale, il nous
 » représente aujourd'hui les fruits de ses
 » sages exhortations & tout ce qu'elles
 » peuvent faire germer de vertus dans un
 » bon naturel. C'est la *piété filiale* qui fait
 » le sujet des nouveaux succès de ce pein-
 » tre de la nature & du sentiment.

„ Le personnage dominant du tableau
 „ est un vénérable vieillard de quatre-
 „ vingts ans, & paralytique. Un fils aîné,
 „ qui le sert & lui administre la nourri-
 „ ture qu'il ne pourroit prendre lui même,

„ suspend ce respectable office pour écou-
 „ ter les expressions de reconnoissance du
 „ vieillard , qui semble prédire à cet esti-
 „ mable fils qu'il trouvera un jour , dans
 „ ses enfans , la récompense du pieux ser-
 „ vice qu'il lui rend. La *bru* , femme
 „ d'environ vingt-trois ans, cesse sa lecture
 „ pour écouter avec admiration la sagesse
 „ des discours du vénérable vieillard ,
 „ dont on s'apperçoit qu'elle envisage la
 „ fin prochaine avec douleur. La femme
 „ du paralytique , dont l'âge paroît être
 „ au-dessus de soixante ans , a suspendu
 „ son travail par le même motif , & re-
 „ garde avec attendrissement le père & le
 „ fils. Un garçon de dix-huit ans rapproche
 „ sur les jambes de ce vieillard une cou-
 „ verture qui s'étoit dérangée. Un autre
 „ de ses petits-fils , âgé de quinze ans , lui
 „ apporte à boire ; il s'arrête pour écouter ;
 „ il paroît touché de ce qu'il entend. Un
 „ enfant de trois ans vient lui présenter
 „ un oiseau qui se débat dans ses mains ;
 „ il est prêt à témoigner de l'impatience
 „ de ce que son grand-père ne répond pas
 „ à l'amusement qu'il pense lui procurer.
 „ Un autre petit frère , qui est derrière le
 „ fauteuil , fait effort pour passer du côté
 „ de l'oiseau. Une jeune fille de quatorze
 „ à quinze ans soutient la tête du vieillard

142 MERCURE DE FRANCE.

„ avec un air de peine & d'attention ,
 „ mais dans un caractère d'intérêt subor-
 „ donné aux autres : ce qui est naturel à
 „ la légèreté de cet âge , & fort ingénieu-
 „ sement placé , tant pour varier que pour
 „ établir une proportion de sentiment en-
 „ tre les divers personnages d'une scène
 „ si pathétique , &c. „

Nous ajouterons uniquement à ceci que *M. Flipart* , par la sublimité de son burin , par l'entente , par la recherche & le fini de son ouvrage , nous représente le célèbre & touchant tableau de *M. Greuze* avec toute la chaleur , l'intérêt & la vérité dont il est possible que la gravure (quoique poussée au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui) ait pu paroître susceptible aux yeux des vrais connoisseurs.

On la trouve chez *M. Greuze* même , rue de Sorbonne , la première porte-cochère à gauche en entrant par la rue des Mathurins. Prix 16 liv.

L'ORIGINE de la peinture , ou les portraits à la mode , estampe gravée par *M. Ouvrier* , d'après le tableau de *M. Schenau*. Cette estampe charmante , qui servira de pendant à celle de la *Lanterne magique* des mêmes auteurs , & que nous annonçâmes , avec un éloge mérité , dans le *Mercure* d'Octobre

1765, est dédiée à S. A. S. Mgr le Prince Palatin du Rhin, Duc régnant des deux Ponts; & se vend à Paris, chez l'auteur, place Maubert, chez M. *Bellot*, Marchand Bonnetier, au Soleil d'or.

T A B L E A U du prix des monnoies des principales Villes de l'Europe, ou la valeur intrinsèque & le rapport qu'il y a entre les espèces d'or & d'argent d'un État & celles des États étrangers, avec la comparaison faite de leurs poids, titre & valeur, leurs parités & le change des principales places.

La disposition dans laquelle sont rangés les noms des Villes & leurs monnoyes, fait trouver facilement celles dont on a besoin. Les premières colonnes, à droite & à gauche, contiennent les différentes subdivisions & valeur des monnoyes; la seconde & troisième colonnes de chaque côté, sont les noms, valeur, taille, poids, titres & empreinte des principales monnoyes d'or & d'argent, les plus nouvellement fabriquées, avec la date des édits qui les fixent. Les essais du titre desdites espèces ont été faits à l'hôtel des monnoyes de Paris: la vérification de leurs poids & la réduction qui en a été faite en poids de marc de France est la bête de ce tableau. Prix 6 liv. A Paris, chez le sieur *Lattré*, Graveur

144 MERCURE DE FRANCE.

ordinaire de Mgr le *Dauphin*, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, à la ville de Bordeaux.

On trouve chez le même artiste le tableau historique & géographique de la France, qui présente par colonnes & sous un seul point de vue, les Parlemens, les Conseils Souverains, les Chambres des Comptes, les Cours des Aides, les Cours des Monnoyes & les pays d'États; les Généralités, les Elections, les Gouvernemens militaires, les Provinces & leurs principales Villes; les rivières qui les arrosent, la situation astronomique de chaque Ville, & sa distance de Paris; la taxe des lettres simples pour chacune; la quantité de jours que les lettres font en route, le départ & l'arrivée des couriers, les Académies, les Universités, les Duchés, Pairies, les ports de mer, les eaux minérales les plus célèbres, & les principales montagnes. Ce tableau est précédé d'une description historique de la France, & terminé par l'explication des divers objets qu'il contient, proprement gravé sur une feuille d'Atlas; prix 1 l. 4 sols.



MUSIQUE.

M U S I Q U E.

CINQUIÈME recueil de pièces françoises & italiennes, petits airs, brunettes, menues, &c. avec des doubles & variations accommodées pour des flûtes traversières, violons, par-dessus-de-violes, &c. par M. *Taillard* l'aîné : le tout recueilli & mis en ordre, par M***. Prix 6 liv. A Paris, chez M. *Taillard* l'aîné, place du quai de l'Ecole, à côté du vinaigrier du Roi, & aux adresses ordinaires des musiques.

NOUVELLES pièces d'orgue, composées sur différens tons, dédiées à MM. les Doyen, Grand-Chantre & Chanoines de l'Eglise cathédrale d'Angers; par M. *Bainville*, Organiste de ladite cathédrale, & ci-devant à Paris : prix 1 liv. 4 sols chaque ton; à Angers, chez l'auteur; & à Paris, aux adresses ordinaires des musiques. Ces pièces sont au nombre de huit.

Six symphonies à quatre parties, ou à grand orchestre, dédiées à M. de *la Billardrie d'Angivillers*, composées par M
Vol. II. G

Talon, Ordinaire de la chambre & chapelle du Roi ; œuvre 5 : prix 9 liv. A Versailles, chez le sieur *Huguet*, Marchand de musique, rue Saint Pierre ; & à Paris, aux adresses ordinaires des musiques.

LES récréations de la campagne, sixième livre, contenant 6 *duetti* à 2 violons, par-dessus, ou mandoline, *composte da varii autori*. On peut les exécuter sur la flûte en les faisant accompagner d'un violon au deuxième dessus : prix 1 liv. 8 sols. A Paris, aux adresses ordinaires des musiques.

CINQ motets à voix seule, avec symphonie, dédiés à MM. les Chanoines de l'insigne Chapitre de l'Eglise cathédrale de Tournay, par M. *Torlez*, ci-devant Maître de musique des académies de Clermont, Grenoble & Moulins. A Paris, chez l'auteur, rue Hautefeuille, à l'hôtel de Tournaine, chez Mde *Berault*, Marchande de musique, rue & à côté de la Comédie Française, & aux adresses ordinaires. L'un de ces motets se vend 3 livres, les trois autres 2 liv. 8 sols, & le dernier 1 l. 16 sols.

SILVIE, opéra en trois actes, avec un prologue, représenté devant Leurs Majestés, à Fontainebleau, le 17 Octobre

1765, & par l'Académie Royale de musique, le 18 Novembre 1766; dédié à S. A. S. Mgr le Prince *de Conti*, par MM. *Berton & Trial*, Directeurs de l'Académie Royale de musique; les paroles sont de M. *Lanjon*, Secrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr le Comte *de Clermont*: prix 24 livres.

Le juste éloge que nous avons fait de cet ouvrage dans notre article des spectacles, nous laisse seulement à dire qu'il est très-soigneusement gravé & se vend à Paris, chez M. *Trial*, rue Saint Nicaise, à l'Académie Royale de musique; chez M. *de la Chevardiere*, Marchand de musique du Roi, rue du Roule, à la croix d'or & aux adresses ordinaires des musiques.



A R T I C L E V.

SPECTACLES DE PARIS.

O P É R A.

ON a continué *Hippolyte & Aricie*, les jours ordinaires d'opéra, jusqu'à la clôture du théâtre.

Les samedi, 28 mars, mercredi premier avril, & samedi 4, on donna, pour la capitation des acteurs, *Titon & l'Aurore*, avec le Prologue, opéra, qui a fait tant d'honneur à M. MONDONVIL, son auteur, dans sa nouveauté & à sa reprise, & qui vient d'attirer encore dans ces trois représentations une plus grande affluence qu'il n'y en avoit eu depuis très-long-temps à ces sortes de *benefit*.

N. B. On a omis dans le précédent Mercure, par erreur de mémoire, de citer Mlle ARNOULD, à la tête des sujets de distinction que les anciens directeurs de ce spectacle ont procurés au public. C'est

un trésor précieux pour les spectateurs sensibles, que les derniers directeurs laissent à leurs successeurs pour le soutien de ce théâtre.

Errata pour le même article dans le Mercure d'avril, premier volume.

Pag. 172, y compris les 10000 liv. qu'ils avoient déjà, lisez les 5000 liv.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LA tragédie nouvelle de M. DE VOLTAIRE, intitulée *les Scithes*, de la première représentation de laquelle nous avons rendu compte dans le précédent *Mercur*, a été continuée pendant quatre représentations, y compris le mercredi, premier avril. Cette pièce a été écoutée avec beaucoup plus d'attention & d'applaudissemens qu'elle ne l'avoit été la première fois. On y a distingué & admiré plusieurs traits marqués encore au coin du grand homme; entr'autres dans la belle exposition au premier acte; & dans la scène du jeune Scithe, *Indatir*, avec le Seigneur Persan, au quatrième. On ne doit pas inférer delà qu'il n'y ait des beautés que dans ces deux en-

G iij

droits de la pièce, mais nous les faisons remarquer seulement comme les plus frappantes & comme les plus dignes de l'éclatante réputation de leur illustre auteur.

Nous ne donnerons point d'extrait *des Scithes*; 1°. parce que cette pièce imprimée se trouve dans les mains & sous les yeux de tout le monde, ce qui arrive de toutes les productions de ce célèbre auteur. 2°. Parce que nous avons entendu dire assez généralement que le projet de M. DE VOLTAIRE étoit de refondre cet ouvrage, & qu'alors notre extrait ne donneroit qu'une idée infidèle de la forme sous laquelle cette tragédie doit rester au théâtre.

N. B. La nouvelle édition des *Scythes*, tragédie, par M. DE VOLTAIRE, corrigée & augmentée sur celle de Genève, se trouve à Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conty. Prix 30 sols.

La tragédie est précédée d'une épître dédicatoire & d'une préface qui méritent la curiosité & l'attention des lecteurs.

Le samedi 4 on donna, pour la clôture, une représentation d'*Athalie*, tragédie, qui fut parfaitement exécutée par les principaux acteurs & très-applaudié, après laquelle M. FEULLIE, acteur de ce théâtre, entra sur la scène & prononça le compliment suivant:

M E S S I E U R S ,

„ C'est moins pour suivre un usage
 „ consacré par l'habitude , que pour satisf-
 „ faire à nos devoirs, que j'ose vous offrir
 „ le tribut que nous imposent & notre res-
 „ pect & notre connoissance.

„ Accablés sous le poids des événemens,
 „ tous les efforts que nous avons tentés
 „ n'ont pu nous faire réussir. - Une partie
 „ des acteurs qui ont le bonheur de vous
 „ plaire , ont été forcés , par des maladies ,
 „ de suspendre leurs travaux ; nos foibles
 „ talens n'ont pu vous dédommager des
 „ leurs ; ils ont été remplacés par de jeunes
 „ sujets, dont le succès n'a point encore
 „ couronné le zèle. Nous eussions senti
 „ davantage & nos pertes & notre insuffi-
 „ sance, si vous n'aviez daigné nous encou-
 „ rager ; si vous n'aviez pas eu la bonté de
 „ ne point abandonner le théâtre de la na-
 „ tion , pour un instant de langueur , qui
 „ ne peut être reproché à aucun de nous.
 „ Non , Messieurs , rien ne peut égaler
 „ l'envie que nous avons de vous plaire ,
 „ que le chagrin de ne pouvoir vous en
 „ donner les preuves les plus réitérées.
 „ Nous vous supplions tous d'en être aussi
 „ convaincus que des nouveaux efforts que

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

„ nous ferons à l'avenir pour mériter vos
„ bontés & l'honneur de vos suffrages „.

Les pièces représentées sur ce théâtre, depuis le précédent Mercure, ont été en tragédies, *le Comte d'Essex* de TH. CORNEILLE. *Les Scythes* de M. DE VOLTAIRE. Et *Athalie* de RACINE. En comédies, *les Dehors trompeurs* de BOISSI. *Le Méchant* de M. GRESSET. *Le Misanthrope* de MO-
LIERE.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné sur ce théâtre, pour la clôture, le samedi 4 avril, la septième représentation de *l'Aveugle de Palmire*, pièce nouvelle, dont nous avons précédemment parlé, suivie de *Blaise le Savetier* & *d'Isabelle & Gertrude*. Ces pièces ont été accompagnées d'un compliment dialogué, en prose, en vers & en chant, entre les principaux acteurs des comédies à ariettes. Cette espèce de petite pièce, de la composition de M. ANSEAUME, a été très-agréablement exécutée par Mlle LA RUETTE, son mari, M. CLAIRVAL, M. CAILLOT, & les autres acteurs & actrices de ce genre ; & elle a fait le plus grand

A V R I L 1767. 153

plaisir, ce qu'a prouvé l'unanimité des applaudissemens. On trouve ce compliment imprimé à Paris, chez la veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques, au temple du Goût.

CONCERT SPIRITUEL.

Du Dimanche de la Passion, 5 Avril.

LE Concert du dimanche de la Passion a commencé par une symphonie de M. SCHWINDEL. On a donné ensuite *Exultate*, &c. motet à grand chœur de M. l'Abbé DUGUÉ : nous en avons rendu compte dans le temps ; mais nous devons ajouter aujourd'hui que le public a marqué, d'une manière sensible, le plaisir qu'il avoit en l'entendant de nouveau.

M. BALBASTRE a exécuté sur l'orgue une suite de symphonies d'un choix heureux, auxquelles sa brillante manière prête un effet encore plus piquant.

Mlle BEAUMESNIL a chanté *Bonum*, &c. nouveau motet à voix seule, & s'est accompagnée de la guitarre de façon à prouver ce que nous avions eu occasion de dire de ses talens pour cet instrument. Elle a été applaudie à beaucoup de reprises ; mais, soit que la guitarre ne produise pas assez

G V

d'effet dans un local spacieux , soit plutôt qu'on s'attendît à plus qu'on n'auroit dû en présumer , la sensation n'a pas été fort vive , quoique ce motet soit d'un chant agréable , qu'on y reconnoisse la facture d'un habile homme , & que M. BUREAU y ait fait preuve d'une véritable supériorité dans l'accompagnement de hautbois obligé qu'il a exécuté.

M. CAPRON a reçu tous les applaudissemens qu'il mérite dans un concerto de violon , mêlé d'airs connus , qu'il a joué de la manière la plus faillante.

Mlle FEL a chanté un motet à voix seule , très-agréable de soi ; & qui gagne tout ce qu'on peut imaginer à être rendu par elle.

Le Concert a fini par *Miserere mei Deus* , &c. nouveau motet à grand chœur par M. l'Abbé GIROUST, Maître de Musique de l'Eglise d'Orléans. Ce nouvel ouvrage d'un auteur déjà connu fort avantageusement , lui fait d'autant plus d'honneur que , sans donner dans les écarts de génie , rendus fréquens par la mode , en s'assujettissant à la noble simplicité , plus propre aux paroles des psaumes , que les recherches combinées qu'on rencontre dans nombre de productions modernes ; M. l'Abbé GIROUST a fait preuve que l'art lui est familier , & qu'il sait en employer les forces au besoin , sans s'éloigner des grâces , on pourroit peut-être même dire de la naïveté du chant.

Du Vendredi, 10 Avril.

LE Concert du vendredi suivant, 10 Avril, a commencé par une symphonie qui a fait plaisir. Elle a été suivie du motet à grand chœur *Miserere mei*, &c. de M. DAUVERGNE, ouvrage de la plus grande manière, d'un admirable ensemble, que son auteur a traité en maître de l'art, en homme de génie, en homme qui se pénètre de son sujet. Dans ce motet, au mérite duquel l'exécution a parfaitement répondu dans toutes les parties, M. MUGUET, qui avoit été absent du Concert pendant du temps, a chanté le récit de haute-contre : ce récit est incontestablement très-officieux ; mais on doit à M. MUGUET la justice de dire qu'il l'a rendu à ne rien laisser à desirer, & qu'il a vraiment contribué au grand effet de l'ouvrage, plus vivement, beaucoup mieux senti qu'il ne l'avoit jamais été, & par-tout applaudi comme il doit l'être.

Mlle LECHANTRE a, pour la première fois, exécuté sur l'orgue un concerto del Signor VAGAUZ, auquel tous les connoisseurs ont unanimement donné leur approbation. Quant à Mlle LECHANTRE, qu'on se peigne une personne âgée de quinze ans, exécutant de la musique savante sur un instrument tout nouveau pour elle, & dont

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

la touche demande une certaine force , & cela avec une grande précision , une délicatesse singulière & beaucoup de netteté , & on aura une idée juste des talens de la jeune débutante , à qui on a fait tout l'accueil qu'elle mérite.

M. DURAND & Mlle DESCOINS ont chanté le motet à deux voix *Confitebor tibi Domine* , &c. dont nous avons rendu compte en parlant du Concert du 25 mars , & qui a fait un nouveau plaisir.

M. MORIA a exécuté un concerto de violon de la composition de M. GAVINIÉS. Une exécution sûre & très-animée a mérité à M. MORIA des suffrages marqués , & qui ont dû lui donner beaucoup de satisfaction.

Mlle DUPLANT , qu'on n'avoit point encore entendue au Concert , a chanté le motet à voix seule de MOURET , *Usque quo* , &c. si connu , & qui gagne toujours à l'être. L'émotion la plus forte a d'abord privé le public de la plus grande partie de la voix de Mlle DUPLANT ; mais , rassurée par l'accueil flatteur qu'on lui a fait , elle l'a ensuite déployée & a produit l'effet inséparable d'un organe aussi étendu , aussi beau que le sien , & a joint au moëlleux des sons toute la précision qu'on peut attendre dans un début : aussi a-t-elle reçu le prix de cette nouvelle preuve des efforts qu'elle fait journellement pour justifier la bien-

veillance que le public n'a point cessé de lui marquer. Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion de dire à Mlle DUPLANT qu'elle ne peut trop s'appliquer à perfectionner sa prononciation & son articulation. Nous n'ignorons pas que le volume de sa voix peut être un obstacle à ce qu'on desireroit à cet égard, mais Mlle DUPLANT a fait d'ailleurs trop de progrès pour qu'on n'ait pas droit d'attendre de son travail & de son zèle tout ce qui peut donner à ses talens un effet aussi complet qu'elle doit le désirer elle-même.

Ce Concert a été terminé par *Benedic anima mea*, &c. nouveau motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, qui a été fort bien exécuté, & a confirmé de plus en plus tout ce que nous venons de dire en rendant compte du précédent Concert, du mérite d'un auteur auquel nous nous sommes fait un vrai plaisir de rendre justice, & dont les suffrages du public doivent exciter vivement l'émulation.



SUPP. A L'ARTICLE DU THÉÂTRE.

L'AGRÉABLE fécondité de M. DORAT vient d'enrichir encore la magnifique collection de ses œuvres, imprimées chez JORRI, d'un nouveau volume, contenant une tragédie, intitulée *Amilca, ou Pierre le Grand*.

L'auteur ne présente point son héros, dans cette pièce, sous le même aspect que tous ceux qui avoient tenté avant lui de le mettre au théâtre, c'est-à-dire, qu'il n'a pas pris pour sa tragédie le moment où PIERRE LE GRAND sacrifie son fils à ses vues politiques, à la crainte de perdre par son successeur le fruit de tous ses travaux & le progrès de ses grands établissemens. M. DORAT s'est proposé, au contraire, de montrer ce Monarque philosophe, ce créateur d'une nation nouvelle, luttant contre les brigues & contre les conspirations qui s'élevèrent pendant son règne, & combattu par un défenseur des anciennes constitutions & des mœurs barbares de sa patrie.

La modeste défiance de notre auteur lui fait craindre, dit-il, que ce grand ou-

vrage ne se ressent des impressions de la foiblesse naturelle à l'âge où il en jeta les premières idées ; nous croyons qu'il sera démenti sur cette opinion par ses lecteurs, & qu'ils présumeront au contraire, que la représentation pourroit être susceptible d'un vrai succès. Nous aurons occasion, dans la suite, de donner une idée plus étendue de cette nouvelle tragédie. Elle est précédée d'un discours préliminaire, dans lequel l'auteur rapporte différens fragmens des essais que l'on avoit déjà faits pour mettre ce grand homme sur la scène. Le même discours contient des réflexions sur l'art de la tragédie, judicieuses & dictées par une délicatesse de goût & une finesse de vue qui ne se rencontre pas communément dans les poétiques que nous connoissons.

On a enrichi encore cette édition d'un extrait de la tragédie d'*Alceste*, & du discours du *Scythe* à *Alexandre*, productions de M. DORAT, qui étoient déjà connues & estimées de ses amis. Nous pouvons avec confiance recommander la lecture de ce nouveau volume.



SUPP. A L'ARTICLE DES SCIENCES.

A G R I C U L T U R E.

*PROJET de souscriptions en faveur de
l'Agriculture.*

ATTENTIFS à ne laisser échapper aucune occasion d'être utiles à la patrie, les auteurs de la Gazette d'agriculture, commerce, &c. se hâtent de publier la lettre suivante, où l'on trouvera l'annonce d'un établissement également solide, authentique, honorable pour ceux qui y concourront, & avantageux pour la nation qui en ressentira sans doute les heureux effets.

Le premier germe de cet établissement intéressant, fut jetté dès l'année 1763, dans la Gazette du commerce, par le zèle & par les soins de M. *le Rebours*; mais il avoit besoin d'être développé par le concours d'un grand nombre de vrais citoyens, & il ne pouvoit produire aucun fruit sans la protection du Souverain, dont les regards paternels sur les opérations utiles les font éclore & multiplier.

Les auteurs de la Gazette ne peuvent

qu'être flattés de ce que leur ouvrage périodique, par une liaison directe avec tous les travaux utiles, avec toutes les vues patriotiques des citoyens, & particulièrement des sociétés d'agriculture, leur fournit les moyens d'être les premiers à présenter un projet d'établissement aussi important que celui qui se forme aujourd'hui sous les auspices de la Société Royale d'Agriculture de Paris.

LETTRE de M. DE PALERNE, Trésorier général de Mgr le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Paris, à MM. les auteurs de la Gazette & du Journal de l'Agriculture, du Commerce & des Finances.

LA Gazette du commerce annonça dans son origine, comme vous sçavez, Messieurs, les prix proposés à Londres par la société qui s'y est formée pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce. M. le Rebours, qui rédigeoit alors la partie de cet écrit périodique, où les sujets de ces prix étoient exposés, joignit aux

notices qu'il en donnoit , des réflexions
 dont l'objet étoit d'inspirer à ses lecteurs
 la résolution de se soumettre à une légère
 contribution annuelle , pour former des
 fonds destinés à encourager en France l'a-
 griculture , & tout ce qui y a rapport. Son
 zèle pour le bien public , fut applaudi par
 un grand nombre de citoyens qui , par leur
 générosité, ont mis la Société d'agriculture
 à portée d'ajouter aux prix proposés par
 ses membres, deux autres prix assez consi-
 dérables pour exciter l'émulation de ceux
 qui , par leurs travaux , pourroient espérer
 de les obtenir. M. *le Rebours* a depuis
 adressé un mémoire à la Société, où il ex-
 pose que les citoyens qui se sont soumis à
 une contribution annuelle pour l'encoura-
 gement de l'agriculture , & de tout ce qui
 y a rapport, desireroient que la Société se
 rendît elle-même dépositaire de leurs
 fonds, & qu'elle prît des mesures pour les
 mettre à portée d'être instruits directement
 de ses opérations, & de recevoir les obser-
 vations qu'ils croiroient devoir lui com-
 muniquer. La société, Messieurs, s'est
 occupée, avec le zèle dont elle est animée
 pour le bien public, du mémoire de M. *le*
Rebours. Elle m'a chargée de vous mander
 qu'elle ne peut être que très-sensible au
 desir qu'on lui témoigne, de contribuer par

de nouveaux dons à un objet aussi intéressant que l'est celui de l'encouragement de l'agriculture & de tout ce qui y a rapport.

En conséquence, la Société, pour entrer, autant qu'il est en elle, dans des vues si généreuses, veut bien se rendre dépositaire des sommes destinées à donner des récompenses à ceux qui travailleront utilement pour le progrès de l'agriculture. Mais quels que soient les avantages qui puissent résulter de pareils encouragemens, la Société ne se dissimule pas les secours qu'elle peut attendre du zèle & des lumières des souscripteurs, s'ils veulent bien lui communiquer le fruit de leurs expériences & de leurs travaux; c'est pour se mettre en état d'en profiter, qu'elle admettra à ses assemblées six des souscripteurs qui voudront bien se joindre à elle pour juger du mérite des mémoires qui lui seront envoyés, ou des expériences qui auront été faites pour concourir aux prix qu'elle aura proposés.

La Société m'ayant témoigné le desir qu'elle avoit que je me rendisse dépositaire des fonds que les citoyens jugeront à propos de destiner à l'encouragement de l'agriculture, j'y ai consenti, & il a été arrêté dans une assemblée de la société, qu'il seroit donné, à chacun des souscripteurs,

une reconnoissance de sa contribution ; que leurs noms seront inscrits sur un registre dont l'extrait sera imprimé tous les six mois , & que cet imprimé ne contiendra cependant que les noms de ceux qui voudront bien être connus. On n'y observera d'ailleurs d'autre rang que celui de la date des souscriptions.

La Société, pour faire connoître aux souscripteurs les avantages qui auront résulté de ces encouragemens , se propose de tenir chaque année deux assemblées , l'une le premier jeudi d'après la Quasimodo , & l'autre le premier jeudi de décembre.

On fera part dans ces assemblées des travaux qui se seront faits d'une séance à l'autre ; on y indiquera le sujet des prix : & on y distribuera ceux qui auront été mérités. Ce sera dans ces mêmes assemblées que les souscripteurs choisiront parmi eux , & à la pluralité des voix , les six que la Société admettra dans les séances particulières pendant le cours d'une année.

La société invite les Souscripteurs à lui adresser leurs mémoires , & à lui faire part de leurs expériences. Elle n'a différé à faire connoître ses intentions sur le plan d'association qui lui avoit été proposé , que pour avoir le temps d'en rendre compte au Ministre , & obtenir du Roi l'approbation qu'il

A V R I L 1767. 163

a bien voulu donner à des dispositions si conformes à ses vues.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération possible, &c.

Signé, DE PALERNE.

Plusieurs généreux citoyens avoient pris la résolution de donner annuellement une légère somme d'argent pour faire des fonds destinés à encourager l'agriculture & tout ce qui y a rapport, & ils avoient désiré que la Société Royale d'Agriculture de Paris se rendît dépositaire de leurs contributions volontaires; cette Société, animée du zèle le plus vif pour le progrès du bien général, fit aussi-tôt part au Ministre d'un projet si avantageux pour l'État; & S. M. toujours occupée du bonheur de ses sujets, a bien voulu approuver un pareil établissement. Est-il un François, en état par sa fortune d'en sacrifier une légère portion à un objet si intéressant, qui ne se hâte de se mettre sur la liste des bienfaiteurs de la patrie? Les personnes qui n'appercevroient pas encore tous les avantages qui doivent résulter nécessairement de l'établissement que nous annonçons, n'auroient qu'à se procurer l'extrait de la Gazette du commerce, concernant la société des Souscripteurs de Londres, & celle qui se forme à

Paris, pour l'encouragement de l'agriculture, des manufactures & du commerce, que M. le Rebours a fait imprimer en 1764, & dont on trouvera des exemplaires à Paris, chez *Valeyre*, père, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin.

Ceux qui désireront concourir, pourront le faire, à commencer du 10 du présent mois de février.

BAINS & douches du sieur POITEVIN.

LE sieur *Poitevin*, citoyen zélé, travaille de plus en plus à donner à ses bains tous les avantages qui peuvent en résulter au profit de l'humanité.

Il vient d'établir une machine aussi simple qu'ingénieuse, au moyen de laquelle il est parvenu à filtrer, dans un espace de temps infiniment court, toutes les eaux qu'il emploie pour ses douches & pour ses bains.

Les bons effets qu'ont déjà opérés ses douches intéressent trop le public pour ne pas les lui annoncer & animer sa confiance; on les verra détaillés dans le rapport de M M. les Commissaires nommés par la Faculté pour examiner l'effet des douches

du sieur *Poitevin*, & que je transcris ici mot pour mot :

« Dans notre assemblée du 9 août on
 » nous présenta un domestique attaqué
 » d'un rhumatisme très-invétéré, qui avoit
 » son siège dans presque toute l'étendue
 » de l'humerus gauche, mais qui paroissoit
 » affecter plus particulièrement son articu-
 » lation avec l'épaule & son condyle in-
 » terne, où il éprouvoit les douleurs les
 » plus aiguës ; nous étant informés de la
 » date & des causes de sa maladie, il nous
 » dit qu'à la suite d'une campagne qu'il
 » avoit faite, il y avoit dix-huit ans, au
 » service d'un Officier, campagne où
 » il avoit beaucoup souffert, il fut pris
 » d'un rhumatisme très-violent, dont il
 » fut guéri ; mais que depuis six ans ses
 » douleurs étoient revenues & avoient ré-
 » sisté à tous les remèdes qu'il avoit pu
 » faire : elles étoient à la fin devenues si
 » violentes qu'il y avoit plus de trois mois
 » qu'il n'avoit pu fermer l'œil. Quoique
 » la date de sa maladie & la résistance
 » qu'elle avoit opposée jusqu'alors aux
 » remèdes les mieux administrés ne nous
 » laissassent pas de grandes espérances pour
 » sa guérison, nous crûmes cependant que
 » les douches pourroient lui procurer
 » quelques soulagemens : nous jugeâmes

» donc à propos de l'y préparer par quel-
 » ques bains , après lesquels nous les lui
 » fîmes commencer. A peine en eut-il
 » pris quatre ou cinq , que ses douleurs
 » parurent se déplacer & s'adoucir. Le
 » sommeil qu'il avoit perdu , comme nous
 » l'avons dit, depuis trois mois revint un
 » peu ; nous crûmes alors devoir favoriser
 » l'effet des douches par quelques purga-
 » tifs. Nous y joignîmes l'usage de quel-
 » ques légers fondans , ce que nous
 » avons continué pendant près de deux
 » mois, pendant lesquels il a pris environ
 » une vingtaine de douches. Ce traite-
 » ment ne lui a pas à la vérité procuré
 » une guérison radicale , mais il a contri-
 » bué à rendre ses douleurs plus suppor-
 » tables , & le soulagement qu'il en a reçu
 » a paru très-considérable ».

Le 6 septembre , M. *Belletête* nous
 adressa une femme d'environ quarante-cinq
 ans bien réglée. Elle étoit attaquée depuis
 dix-huit mois de maux de reins & de dou-
 leurs dans les jambes qui lui avoient ôté la
 faculté de marcher & même de se baisser.
 Après avoir été préparée par quatre ou cinq
 bains, nous lui fîmes administrer les dou-
 ches pendant quinze jours de suite : elles
 ont eu un effet si surprenant, que sur la fin
 elle se mettoit elle-même dans le bain ,
 marchoit

marchoit dans sa chambre toute senle, & se baïssoit très-aisément. Les froids qui sont survenus nous ont obligés d'interrompre le traitement, mais nous nous proposons de le reprendre au printemps prochain.

Le 5 octobre, le sieur *Bion*, garçon Peruquier, se présenta à nous; il y avoit quelque temps qu'il s'étoit démis le bras, & depuis qu'on le lui avoit remis, il ne lui étoit pas possible de le remuer, sans éprouver les douleurs les plus aiguës : ce qui le mettoit dans l'impossibilité de s'en servir, & l'exposoit au danger d'une anchilose. Il fut mis le 6 dans le bain; trois jours après on commença à lui donner la douche; au bout de huit jours il put faire quelque usage de son bras; bientôt après il put attacher la boucle de son col: il a été parfaitement guéri au bout de vingt jours, & il est retourné dans son pays.

D'après ces observations, nous ne doutons point, Messieurs, que vous ne jugiez, comme nous, que l'établissement des douches, telles que nous vous les avons décrites, ne soit une chose très-utile dans une ville aussi peuplée que Paris. Les grandes difficultés que les Médecins ont éprouvées jusqu'ici à les faire administrer à leurs malades, ont empêché qu'on n'en ait obtenu

tout le fruit qu'on devoit s'en promettre. Cependant vous êtes convaincus, Messieurs, qu'une grande partie des avantages qu'en retirent ceux qui les prennent aux sources des eaux minérales , est dûe à la percussion d'une colonne d'eau d'une température toujours égale , & qui agit avec une force constante , pour le moins autant qu'à la nature des principes de ces eaux , & vous êtes persuadés que dans bien des cas , de l'eau tiède appliquée de la même manière produiroit les mêmes effets. Mais quand les principes des eaux minérales feroient la principale vertu des douches qu'on prend à leur source , rien n'empêche qu'on n'imité ces eaux , en ajoutant aux douches simples les substances qu'on sçait entrer dans leur composition. Ce ne seroit pas la première fois , que l'art auroit imité la nature , & suppléé à ses productions par des compositions artificielles. Par ce moyen , non-seulement MM. les Médecins de cette capitale pourroient prescrire ce remède à des gens auxquels leurs affaires, ou leur peu de fortune ne permettent pas de l'aller chercher si loin , mais encore ils pourroient ne pas perdre de vue leurs malades ; & maîtres de diriger le traitement en entier , ils leur procureroient plus sûrement une guérison

qu'ils vont souvent chercher en vain avec beaucoup de peine & de fatigues, dans des régions si éloignées.

C'est ce qui nous engage à conclure que l'établissement des douches à Paris, ne peut être que très-utile au public, & que par conséquent on ne sçauroit trop louer le zèle du sieur *Poitevin* qui l'a formé, ni l'encourager trop puissamment à le soutenir.
Signé, DIONIS, GUILBERT DE PREVAIL, BERNARD, ROUX.

Auditâ relatione clarissimorum virorum à Facultate prepositorum examini effluviorum D. Poitevin, eorum conclusioni annuit, & sic cum Facultate conclusit. Die sab. 8 nov. 1766. BELLETETE, Decanus.

N. B. Depuis peu, Mlle de *Surgere* a été guérie par la douche. M. le Comte de *Jonfac*, & M. le Marquis de *Flamarin*, qui la prennent depuis huit jours, sont aussi guéris de rhumatismes. Le premier étoit tout courbé, & le siège de son mal étoit dans les reins; le second avoit la même maladie, & de plus, il ne pouvoit faire aucun usage de ses jambes: ils marchent présentement fort droit l'un & l'autre.



SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de M. PANCKOUCKE, Libraire,
à M. DE LA PLACE.

MONSIEUR,

Vous avez annoncé dans votre *Mercur* d'après l'avis que je vous ai envoyé, que le prix de l'*Histoire Naturelle*, in-4°. 15 vol. reliés, étoit de 155 liv. Comme c'est une faute d'impression dans l'avis & que plusieurs personnes y ont été trompées, je vous prie d'annoncer dans le *Mercur* prochain que le prix de cet ouvrage est de 255 liv. ou de 17 liv. le volume relié.

J'ai l'honneur, &c.

PANCKOUCKE.

LETTRE d'*Ovide* à *Julie*, précédée d'une lettre en prose à M. *Diderot*; in-8°. grand papier, avec une estampe, vignettes & cul-de-lampe; se trouve à Paris, chez *Dela-lain*, rue Saint Jacques; prix 1 liv. 16 sols, broché. Cette héroïde est la réponse de celle d'*Ovide* à *Julie*, par M. *Dorat*, qui a paru l'année dernière & que l'on trouve

A V R I L 1767. 173.
aussi chez le même Libraire, avec tous les
autres morceaux dans le même genre.

SUPPLÉMENT A L'ART. DES ARTS UTILES.

*Avis du sieur THILLAYE, Pompier pri-
vilégié du Roi, demeurant à ROUEN.*

LE sieur *Thillaye*, connu pour avoir
porté les pompes à incendies & celles
pour tirer l'eau des puits à leur degré de
perfection dont les suffrages respectables
en différens temps de l'Académie des Scien-
ces de Paris en font la caution auprès du
public, a depuis quelques années simplifié la
pompe pneumatique à deux corps, comme
faisant la partie la plus ingénieuse & la plus
délicate de l'art qu'il exerce depuis vingt-
cinq ans ; en effet, les précédentes machi-
nes pneumatiques étoient un travail pénible
au plus expérimenté : celles, au contraire,
que le sieur *Thillaye* propose au public
peuvent servir d'amusement aux moins
expérimentés, & d'ornement dans un cabi-
nét ou bibliothèque ; & , afin que tout le
monde puisse connoître l'utilité de cette
machine, il vient de faire imprimer une
brochure in-8^o de 78 pages, avec deux

H iij

planches contenant les figures , qui a pour titre : *Manuel nécessaire à ceux qui achètent ladite machine* , dont la première partie contient la manière de la démonter & de l'entretenir toujours en état de servir , la deuxième contient l'usage avec un recueil de soixante-six expériences choisies pour en faire connoître la diversité des effets physiques. Il a joint pour troisième & dernière partie la description d'une nouvelle marmite de *Papin* , ainsi que d'une casserole & d'une caffetière , l'une & l'autre portant leur bain - marie. On peut faire d'excellent bouillon dans ces marmittes & casseroles , & cuire toute sorte de viande à moins d'une heure sans qu'elles puissent sentir le feu ni la fumée. Elles cuisent également avec eau & sans eau , & sans que le jus ni l'eau qu'on y ajoute si l'on veut puissent souffrir aucune diminution. La caffetière fait de même le café & le chocolat , qui conservent leurs qualités & ne s'évaporent point. A la suite est le certificat d'approbation de MM. de l'Académie des Sciences , laquelle renferme en outre la propriété de chacune de ses machines & la manière d'en faire usage.

Le sieur *Thillaye* a toujours son magasin des pompes chez les RR. PP. Feuillans , rue Saint Honoré à Paris , ainsi que de

A V R I L 1767. 175

toutes les autres machines ci-dessus. Il en délivrera gratuitement les figures & les descriptions de chaque espèce à ceux qui affranchissent leur lettre. Le sieur *Barbier* est toujours son commissionnaire à Paris.

On trouve aussi dans le même magasin des sceaux d'osier mastiqué pour le service des pompes, qui sont très-commodes & peu coûteux.

THILLAYE.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

*SUITE des nouvelles politiques du premier
volume du mois d'Avril 1767.*

De Paris , le 24 novembre 1766.

ON est informé par les lettres d'Algerque , le 29 septembre dernier , il est arrivé sur une galiote de cette Régence , un matelot , un moullé , un novice & une pailagère qui étoient à bord de la frégate *la Modeste* , laquelle a péri dernièrement dans la Méditerranée par l'événement funeste dont on a rendu compte dans la Gazette du 27 du mois dernier. Le récit qu'ils ont fait des circonstances de l'embrasement de la Frégate se trouve conforme à la déposition du Capitaine Gayet. Ces quatre personnes ont échappé à la mort par un bonheur aussi-extraordinaire qu'inespéré. Lorsque l'équipage de la Frégate vit qu'il n'étoit plus possible d'arrêter les progrès des flammes qui avoient déjà consumé une partie du bâtiment , on prit le parti de mettre les canots à la mer ; mais le trop grand nombre de ceux qui s'y jetèrent avec précipitation les fit sur le champ couler à fond. Le grand mât & le mât de beaupré , ayant été brûlés par le pied , tombèrent à la mer & servirent de refuge à ceux qui purent s'y atta-

cher. Tandis que le Capitaine avec trente-quatre hommes de l'équipage se jettoient sur le grand mât, quinze autres, du nombre desquels étoient les trois matelors & la passagère qui sont arrivés à Alger, s'attachèrent au mât de beaupré sur lequel ils flottèrent pendant six jours, sans hardes & sans alimens, & ne subsistant que de leur urine & d'un peu d'eau de la mer. Dix de ces malheureux périrent successivement. Le sixième jour les cinq, qui avoient résisté aux horreurs de cette situation, apperçurent une galiote Algérienne qui s'approcha d'eux, & dont le Reis les reçut à bord avec la plus grande humanité. Ce Reis ayant appris d'eux qu'il pouvoit y avoir encore quelques personnes vivantes sur le grand mât ou sur les autres débris de la frégate, s'empressa de parcourir à la rame tous les environs, & à la distance de plus de deux milles, il trouva ce mât, mais il n'y vit personne. Le Reis témoigna beaucoup de regret de n'avoir pu sauver tout l'équipage : malgré les soins qu'il leur fit donner, l'un des cinq mourut au bout de deux jours. Les quatre derniers étant arrivés à Alger, le Reis les présenta au Dey, qui les envoya sur le champ au Consul de France, à qui ils firent le rapport de leur aventure. Le Consul en dressa aussi-tôt un procès-verbal qu'il déposa à la chancellerie du Consulat & dont il envoya une copie à la Cour, & une autre aux Echevins & Députés du Commerce de Marseille. On dit que le matelot & le novice sont hors de danger, mais le mousse & la passagère sont dans un état désespéré. Cette dernière est de Marseille & alloit joindre son mari qui est établi au Cap. Elle emmenoit avec elle une fille âgée de seize ans, qui vraisemblablement est du nombre de ceux qui ont péri.

H. v.

Du premier décembre.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 22 novembre 1766 , par lequel le Roi faisant droit sur les Requête's qui lui ont été présentées au nom de Louis - René de Caradeuc de la Chaloisais , Jacques - Anne Raoult de Caradeuc , Piquet de Montreuil , Louis Charette de la Gacherie , Louis - François Charette de la Coliniere , & Jean - François Euzenon de Kersalaün , tendantes à ce qu'il plaise à Sa Majesté révoquer les Lettres - patentes du 5 juillet 1766 ; Sa Majesté ordonne que le'sdites Lettres - patentes & toutes les procédures qui s'en sont ensuivies demeurent nulles & comme non avenues , & évoque à soi & à son Conseil les accusations intentées & les poursuites & les procédures extraordinaires commencées en exécution des Lettres - patentes des 18 juillet & 16 novembre 1765 , 20 janvier & 14 février 1767 , pour être le'sdites procédures continuées , suivant les derniers errements , à la requête du sieur Esmangart , Maître des Requête's , que Sa Majesté commet pour son Procureur général en cette partie , & au rapport du sieur le Noir , Maître des Requête's , que Sa Majesté commet pareillement à cet effet ; & le procès fait & parfait aux accusés & jugé en sondit Conseil en la forme prescrite par les Ordonnances : à l'effet de quoi , tous ceux qui ont entrée & voix délibérative en sondit Conseil seront assemblés en la manière accoutumée : ordonne Sa Majesté que les pièces servant à conviction , étant au Greffe du Parlement de Bretagne , seront incessamment envoyées au Greffe de son Conseil ; comme aussi que les accusés , prisonniers , seront transférés , sous bonne & sûre garde -

au château de la Bastille , où se fera l'instruction dudit procès.

Les Marchands des six Corps de cette ville ont donné aux deux Ordres de la Rédemption des Captifs une somme de 6000 livres pour contribuer au rachat des François captifs à Maroc.

L'Electeur Palatin a envoyé la clef de Chambellan au Chevalier d'Hozier , Chevalier de l'Ordre Royal de Saint-Maurice de Sardaigne , & fils du sieur d'Hozier , Juge d'Armes de la Noblesse de France.

Du 5.

Le Marquis de Castries , Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi , se rendit le premier de ce mois au Couvent des Cordeliers où , revêtu du manteau & collier de l'Ordre du Saint Esprit , il présida au chapitre des Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel , & assista avec eux à la messe qu'on célèbre tous les ans pour le repos de l'âme des Rois , Princes & Chevaliers de l'Ordre défunts. Avant le service divin le Marquis de Castries reçut Chevalier le sieur d'Arrippe , Secrétaire du Roi , Directeur général de la Monnoie de Pau , chargé de l'exploitation des bois des Pyrenées pour les mâtures des vaisseaux.

On a reçu de nouveaux détails sur les ravages que le débordement du Tarn a faits dans les faux-bourgs de Montauban. L'écroulement des maisons a commencé dans le fauxbourg de Sapiac ; le bruit de leur chute s'est fait entendre dans le fauxbourg voisin , avec les cris de plusieurs personnes qui demandoient de l'assistance ; mais , comme l'eau environnoit entièrement le fauxbourg de Sapiac , il étoit très difficile d'aller au secours de ses malheureux habitans ; la rivière ,

H vj

prodigieusement enflée & rapide , étoit chargée d'une grande quantité d'arbres d'une grosseur énorme , qu'elle avoit déracinés & qu'elle entraînoit avec elle , ce qui joint à l'obscurité , rendoit très-périlleux le passage des bateaux ; ces obstacles n'effrayèrent pas un Marinier qui , malgré les prières & les larmes de la femme & de ses enfans , osa traverser la rivière pour aller prendre sur son bateau & sauver les malheureux qui étoient prêts à périr. Son audace & son courage animèrent plusieurs de ses camarades à l'imiter & à le suivre , & au moyen de leur secours , heureusement il ne périt personne. Les eaux se sont enfin retirées le 23 ; mais tous les moulins ayant été détruits par le débordement , il y auroit eu lieu de craindre que la famine ne succédât à cette calamité , si l'Intendant n'avoit fait ouvrir des magasins de farines destinées pour les Colonies , & ne les avoit fait distribuer au peuple.

On mande d'Albi que le même débordement y a causé aussi beaucoup de ravages. On a été obligé d'abattre les parapets du pont dont l'élévation est de quarante pieds au-dessus du niveau de la rivière , pour donner un libre cours aux vagues qui passaient par-dessus ce pont : les arches ont été fort maltraitées par la grande quantité d'arbres que la rivière entraînoit : tous les moulins de la ville ont été emportés ; il y a eu plusieurs tanneries englouties & beaucoup de maisons très-endommagées : les villages de la Condoumine , de Trebus , de Ville-neuve-du-Tarn & tous ceux qui bordent la rivière dans ces cantons ont été submergés. Les habitans sont sans farines , & ils sont forcés d'envoyer moudre leurs grains à deux ou trois lieues de la ville. Le Cardinal de Bernis , Archevêque de cette Ville , a donné tous

ses soins pour remédier aux suites de ce désastre & procurer des secours à ceux qui en avoient besoin. Le premier Consul étoit sur le point de partir pour assister aux Etats de la Province ; mais le Cardinal l'a engagé à ne pas sortir d'Albi où sa présence a paru nécessaire.

Les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur ont tenu , par ordre du Roi , un chapitre dans l'Abbaye de Saint Germain-des-Près & y ont élu , pour leur Supérieur général , Dom Pierre-François Boudier , & pour les Assistans , Dom René Buisson & Dom Maur-Claude Jourdain.

Du 19.

Le Roi ayant , par son Ordonnance du 5 novembre 1761 , incorporé les compagnies des apprentifs canoniers dans les brigades d'artillerie destinées au service de la marine , & jugeant à propos , pour le bien de son service , de former de nouvelles compagnies d'apprentifs canoniers , Sa Majesté a rendu une nouvelle Ordonnance , en date du 5 novembre dernier , suivant laquelle il sera incessamment rassemblé dans les ports de Brest , Toulon & Rochefort , le nombre de jeunes matelots nécessaires pour former quatre compagnies d'apprentifs canoniers , dont deux à Brest , une à Toulon & une à Rochefort. Les différentes dispositions concernant la composition , les appointemens , la solde & le service de ces quatre compagnies sont contenues dans les trente-sept articles dont cette Ordonnance est composée.

Du 22.

Le Roi , touché des malheurs que le Languedoc a éprouvés dernièrement par les suites des inonda-

tions & des intempéries de l'air , vient de donner à cette Province des marques de sa bonté paternelle pour son peuple. Les Etats de Languedoc étant convenus , dans leur assemblée , de lever le don gratuit & la capitation que le Roi leur avoit fait demander par ses Commissaires , Sa Majesté a bien voulu accorder , en pur don , au Corps de la Province , un secours extraordinaire de douze cents mille livres pour être réparties , après l'examen le plus exact , entre ceux qui auroient fait les plus grandes pertes.

Du 29.

Les Ministres Plénipotentiaires de France , de Zurich & de Berne , qui ont été envoyés à Genève pour travailler à pacifier les dissensions de la République , avoient cherché d'abord à concilier les esprits par la voie de la médiation ; & en conséquence ils avoient arrêté entr'eux un projet de règlement dans lequel , en prenant pour base le règlement de 1738 , ils en avoient éclairci ou modifié quelques dispositions & y en avoient ajouté quelques autres. Ce projet , après avoir été approuvé par les trois Puissances garantes , fut imprimé à Genève & distribué aux Citoyens & Bourgeois. Il fut d'abord accepté unanimement par les Grand & Petit Conseils ; mais le 17 de ce mois il fut porté au Conseil général , où il fut rejeté à la pluralité de mille quatre-vingt-quinze voix contre cinq cents quinze.

Du 5 janvier 1767.

L'Abbé de Talleyran , nouvel Archevêque de Trajanople & Coadjuteur de l'Archevêché de

Reims , a été sacré le 27 du mois dernier dans la chapelle du Séminaire de Saint Sulpice , par l'Archevêque de Reims , qui avoit pour assistans l'Evêque de Senlis & l'Evêque d'Avranches.

La mort du sieur Hardion ayant fait vaquer une place & une pension à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , la pension passe à l'Abbé Barthelemy , Membre de cette Académie & Garde du Cabinet des Médailles , & la place vacante a été donnée au sieur Bouchaud , Docteur Agrégé de la Faculté de Droit.

L'Université vient de faire publier un programme par lequel elle annonce que le prix d'Eloquence latine , fondé pour les Maîtres ès Arts , par le sieur Jean-Baptiste Coignard , Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypothèques , sera adjugé en 1767 au meilleur discours sur ce sujet : *Quàm felicitari se mutuis auxiliis adjuvent poëscos & eloquentia studia*. Les ouvrages qui ont concouru pour le prix de 1766 n'ayant pas rempli les vues de l'Université , ce prix est proposé pour la seconde fois & sera aussi distribué en 1767. Le sujet est : *Hoc esse præcipuum munus eorum qui præclaras artes docent , ut pietatem in Deum , amorem in patriam , discipulorum pectoribus infundant*.

Du 12.

Le Roi ayant reconnu qu'il seroit avantageux à son Etat & à la sûreté des services qui ont été faits jusqu'à présent par le Banquier de Sa Majesté , tant dans l'intérieur du Royaume que dans les pays étrangers , relativement aux affaires de Sa Majesté , d'établir , dans la ville de Paris , une Caisse d'E/compte qui remplisse , au lieu & place de son Banquier , tous les objets dont il a été

chargé , & qui fasse participer le public aux bénéfices de cette Caisse , a ordonné , par un Arrêt de son Conseil d'Etat , du premier Janvier 1767 , qu'il seroit formé , dans la ville de Paris , une Caisse d'Escompte pour dix années , qui finiroient au dernier décembre 1776 , laquelle sera administrée par quinze Directeurs que Sa Majesté a choisis & nommés à cet effet ; savoir , les sieurs Micault d'Harvelay & Savalette de Magnanville , Gardes du Trésor Royal ; Thomas de Pange & de Boullongne , Trésoriers généraux de l'Extraordinaire des Guerres ; de Meulan père , Boutin fils , Richard , Beaujon & Paris de Treffond , Receveurs généraux des Finances ; Roslin , Douet , Gauthier & Magon de la Balue , Fermiers généraux ; Devin , Secrétaire du Roi , & par le sieur de la Borde , Banquier de Sa Majesté. Le Roi a nommé en même temps Caissiers de ladite Caisse les sieurs Dollé & Dufresne. Cette Caisse fera , à commencer du mois d'avril 1767 , l'avance de toutes les sommes que Sa Majesté ordonnera ; en paiement desquelles il sera remis à ladite Caisse la totalité , sans aucune exception , tant des rescriptions qui seront tirées , sur le revenant net au trésor royal , des recettes générales des finances & pays d'Etats , que des assignations qui seront données sur le prix du bail des fermes générales , du bail de la ferme des postes de la régie d'Alaterra , prélèvement fait sur lesdits objets des charges des états du Roi , du fonds des rentes sur l'hôtel de ville de Paris , & autres rentes & charges assignées sur ces revenus ; il sera pareillement remis à ladite Caisse des assignations sur les autres revenus ou fonds extraordinaires que Sa Majesté jugera à propos de lui destiner ; mais dans aucun cas les valeurs ainsi fournies ne pourront excéder le terme

de douze mois , à compter de celui pour le service duquel elles seront données. Les intérêts des sommes qui seront avancées par ladite Caisse sur le montant des valeurs qui y seront remises demeureront fixés à quatre pour cent par an , indépendamment de deux pour cent du montant des avances pour lui tenir lieu de toute indemnité , fonds morts , remise & bénéfice , & elle aura de plus les frais de voiture sur les rescriptions , tels qu'ils se payoient aux Banquiers de Sa Majesté. Les intérêts ci-dessus fixés ne pourront , en temps de guerre , excéder cinq pour cent , sauf à régler l'indemnité des frais suivant les circonstances. Ladite Caisse escomptera au cours de la place , à compter du premier octobre prochain , toutes les rescriptions sur les recettes générales des finances & pays d'états , ainsi que les billets du Caissier des fermes générales unies qui n'auront que trois mois d'échéance ; & recevra , pour comptant , dans les paiemens qui lui seront faits , les mêmes effets payables à Paris qui seront dans le mois de leur échéance. Elle recevra aussi pour comptant , soit dans les paiemens que le public aura à lui faire , soit pour valeur des rescriptions qu'elle sera dans le cas de négocier , tous les coupons d'intérêts payables à la Caisse des arrérages , qui n'auront que deux mois à courir d'après la distribution des numéros indiqués & suivis à la Caisse desdits arrérages. Il sera fait , à la fin de chaque année , une balance pour constater les bénéfices de l'année ; & en outre , à l'expiration des dix années , il sera fait une balance générale pour établir la totalité de ses bénéfices. Il sera créé pour & au nom de ladite Caisse soixante mille actions au porteur , au capital de mille livres chacune , garnies de dix coupons de quarante

livres chacun , pour l'intérêt de quatre pour cent ; lesquels coupons seront payés à ladite Caisse sans aucune diminution du vingtième , deux sols pour livre , dixième d'amortissement , ni de telles autres impositions que ce soit , qui pourroient avoir lieu par la suite , sous quelque dénomination que ce puisse être. Ces actions seront délivrées à ladite Caisse , à compter du 26 du présent mois , par ledit sieur Dollé , l'un des Caissiers , en payant mille livres pour chacune. Les coupons d'intérêt y seront payés , à bureau ouvert , dès le mois d'octobre de chaque année , à commencer au mois d'octobre 1767 , & alors ils seront reçus pour comptant dans les paiemens à faire à ladite Caisse. Il sera de plus réparti annuellement , pendant les dix années , entre les soixante mille actions , la somme de quinze mille livres par la voie du sort , en forme de loterie , suivant la table annexée au même Arrêt ; & cette répartition sera augmentée dans chacune des années 1769 & 1772 d'une somme dont l'objet sera décidé par Sa Majesté d'après les balances présentées par les Directeurs. Le tirage , pour les lots , sera fait dans une salle du château des Tuileries , au mois de décembre de chacune desdites années , à commencer au mois de décembre prochain ; & le paiement des lots se fera à ladite Caisse , à bureau ouvert , aussi-tôt que la liste aura été imprimée , en rapportant la reconnoissance à laquelle le lot sera échu. A l'expiration des dix années & à commencer du premier juillet 1777 , le capital des actions sera remboursé , à raison de cinq cents par jour , suivant l'ordre des numéros ; & il sera , de plus , fait entre les actionnaires la répartition des bénéfices qui se seront accumulés pendant les dix années , déduction faite des intérêts des lots , des

honoraires , des appointemens & des frais ; & les actionnaires auront , à cette époque seulement , la faculté de demander communication , par la voie des Syndics qu'ils nommeront à cet effet au nombre de six , des balances qui auront été arrêtées & signées , & auxquelles ils seront tenus de s'en rapporter. Des soixante mille actions , il en appartiendra vingt mille à Sa Majesté , & il n'en sera fourni au public que quarante mille. Les Directeurs ne seront point garans envers le Roi ni envers les actionnaires d'aucun événement quelconque , soit à raison de leurs signatures dans les diverses négociations en change , correspondances ou autres opérations relatives à leur administration. Ils auront chacun vingt mille livres d'honoraires par année , & la Caisse d'Escompte donnera , chaque année , aux enfans trouvés , une somme de cent cinquante mille livres à prendre sur les bénéfices. Il y aura autant de lots que d'actions, savoir , un de 200,000 l. un de 100,000 livres , un de 50,000 livres , un de 25,000 livres , six de 3000 liv. quarante de 1000 liv. cinquante de 500 liv. trois mille de 50 liv. mille de 40 liv. neuf cents de 30 liv. & cinquante-cinq mille de 15 liv.

Par un autre Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du même jour , Sa Majesté a ordonné qu'il sera établi , à la nouvelle Caisse d'Escompte , un dépôt libre & volontaire pour tous ceux des actionnaires qui voudront y déposer les actions mentionnées dans l'Arrêt ci-dessus , qu'ils auront acquises ; afin de les mettre à l'abri des divers accidens qui peuvent arriver dans les maisons particulières.



Du 16.

Depuis le 3 de ce mois jusqu'au 14 il a gelé constamment ici à toutes les heures du jour. Les plus grands froids ont été observés au Collège Royal de France par le sieur Messier à quatre thermomètres exactement réglés. Le 7, entre onze heures & minuit, la liqueur étoit descendue à treize degrés au-dessous de la première congélation, qui est *zero* suivant M. de Réaumur; le ciel avoit été en partie couvert pendant la journée; le soir il étoit tombé un peu de brouillard; le vent, peu sensible, étoit au nord-est, & le baromètre n'avoit presque pas varié de la journée, sa hauteur étoit de vingt-sept pouces dix lignes & demie. Le 12, à sept heures & demie du matin, le thermomètre marquoit douze degrés trois quarts: le ciel fut serein toute la journée; il faisoit peu de vent, qui étoit entre le sud & le sud-est: le baromètre étoit descendu presque à la grande pluie; sa hauteur étoit de vingt-sept pouces six lignes trois quarts. Ce froid a surpassé de trois degrés celui de 1740, & il ne différoit que de deux degrés & demi de celui de 1709.

Il est né dans cette Capitale, pendant le cours de l'année dernière, 9542 garçons & 9231 filles, & il est mort 10540 hommes & 9154 femmes. Le nombre des enfans trouvés a été 5604, dont 2898 garçons & 2706 filles.

Du 19 janvier 1767.

Le Roi, voulant continuer de donner à l'Université des marques de sa bienveillance, a accordé trois cents livres de gratification à chacun des

A V R I L 1767. 189

Professeurs & Régens des Collèges , confirmés par son Edit du mois de février 1763 , qui ont obtenu des places d'Agregés aux arts , au concours ouvert au mois d'octobre dernier ; & , pour donner à un établissement si utile une marque singulière de sa protection , Sa Majesté a chargé en même temps le Contrôleur général de ses Finances d'instruire l'Université qu'Elle étoit dans l'intention d'accorder une pareille gratification à chacun de ceux desdits Professeurs & Régens qui obtiendront des places d'Agregés au concours , qui sera ouvert au mois d'avril prochain.

Du 2 février.

Le 29 du mois dernier l'Evêque Comte de Noyon , le Duc de Noailles , Capitaine de la Compagnie Ecossoise des Gardes du Corps , le Duc de Fronzac , Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , & le Duc de Villeroy , Capitaine de la première Compagnie Françoisse des Gardes du Corps , furent reçus & prirent séance au Parlement en qualité de Pairs de France. Le Duc d'Orléans , le Duc de Chartres , le Prince de Condé , le Comte de Clermont , le Prince de Conty & le Comte de la Marche , Princes du Sang , & la plupart des Pairs Ecclésiastiques & Séculiers assistèrent à leur réception.

Le Roi avoit fait expédier au mois de mai 1764 des lettres-patentes , par lesquelles Sa Majesté jugeoit à propos de maintenir & conserver les Citoyens & Habitans de la ville d'Aix-la-Chapelle en leurs privilèges & exemptions de droits ; d'user envers eux de la même grâce & faveur dont ils ont joui sous les règnes des Rois ses prédécesseurs depuis *Charles V* , & de leur accorder

190 MERCURE DE FRANCE.

L'exemption du droit d'aubaine , exemption dont les sujets de Sa Majesté jouissent dans ladite ville & territoire d'Aix-la-Chapelle. Mais comme il avoit été omis d'adresser , dans les temps , ces lettres-patentes au Parlement , à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides de Paris , & qu'il s'étoit écoulé plus d'une année depuis leur date , Sa Majesté a fait expédier , le 20 septembre dernier , des lettres de relief de surannation nécessaires pour l'enregistrement desdites lettres-patentes qui viennent d'être publiées ainsi que celles de surannation.

Du 20.

Il paroît des lettres-patentes du Roi , en date du 29 mai 1766 , portant ratification d'une déclaration signée entre Sa Majesté & le Duc de Deux-Ponts , pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine.

On a appris , par une lettre de Florence , en date du 30 du mois dernier , que le Marquis de Barbantane , Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Grand Duc de Toscane , étoit arrivé à Florence le 19 du même mois , & avoit eu le 22 sa première audience de Son Altesse Royale.

Du 23.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 14 de ce mois , qui contient ce qui suit.

Le Roi étant informé qu'il se publie en sa ville de Paris un arrêt rendu par sa Cour de Parlement , les Chambres assemblées , le 13 du présent mois , par lequel , en arrêtant qu'il seroit fait de très-humbles remontrances à Sa Majesté au sujet de différens arrêts de son Conseil , qualifiés avec af-

fection & contre le respect qui leur est dû, du
 simple titre de *Jugemens*; leldits arrêts portant
 cassation de plusieurs arrêts de ladite Cour, avec
 rétention du fond des contestations, & notam-
 ment de ceux des 17 Mai 1762 & 5 Juillet 1764;
 ladite Cour auroit ordonné que sondit arrêt du 17
 Mai 1762, prétendu portant règlement, seroit
 exécuté jusqu'à ce qu'il eût plû à Sa Majesté de
 lui faire connoître ses intentions dans les formes
 ordinaires, & que son présent arrêt seroit impré-
 mée, publié & affiché par-tout où besoin seroit:
 Sa Majesté ne pouvant tolérer que, dans le temps
 que ladite Cour de Parlement reconnoissoit que
 leldits deux arrêts avoient été cassés par arrêt du
 Conseil d'Etat-Privé de Sa Majesté, non-seule-
 ment elle ait ordonné que sondit arrêt du 17 Mai
 1762 seroit exécuté jusqu'à ce que Sa Majesté eût
 déclaré ses intentions en la forme ordinaire, mais
 même elle ait porté l'entreprise jusqu'à ordonner
 que l'arrêt qu'elle rendroit seroit imprimé, publié
 & affiché, comme s'il pouvoit lui appartenir de
 donner exécution à un arrêt cassé par Sa Ma-
 jesté en son Conseil. Et une entreprise si nouvelle
 & d'une conséquence si dangereuse ne pouvant
 être trop tôt réprimée: Oui le rapport, & tout
 considéré; le Roi étant en son Conseil, a cassé
 & annullé, cassé & annulle ledit arrêt de ladite
 Cour de Parlement du 13 du présent mois, en-
 semble tout ce qui s'en seroit suivi ou pourroit
 suivre, comme attentatoire à son autorité & à
 celle de sondit Conseil. Ordonne que leldits arrêts
 de sondit Conseil seront exécutés, comme aupara-
 vant l'arrêt de ladite Cour du 13 du présent mois,
 sauf à elle à se retirer pardevers Sa Majesté, en la
 maniere accoutumée pour les remontrances par
 elle arrêtées; se réservant au surplus sa Majesté,

192 MERCURE DE FRANCE.

en procédant au jugement des contestations retenues à son Conseil ou autrement, ainsi qu'il appartiendra, de pourvoir de tel règlement qu'Elle avisera bon être. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le quatorze février mil sept cent soixante-sept. *Signé*, PHELYPAUX.

Du 26 mars 1767.

Suivant un nouvel arrangement qui a été fait, il n'y a plus dans cette Capitale qu'une seule Académie Royale d'Equitation, dont le sieur Dugard, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, a la direction, sous les ordres du Grand Ecuyer & de la Comtesse de Brionne. Le sieur Bruneau, ancien Brigadier des Gardes du Corps & Chevalier de Saint Louis, veillera, conjointement avec un Sous-Gouverneur, sur la conduite des pensionnaires, lesquels seront logés, nourris & instruits dans les différens exercices, moyennant deux mille sept cents livres par an. Il y aura dans cette Académie un Maître d'Armes, un Maître à voltiger, un Maître de Danse, un Maître de Mathématiques, un Maître de Dessin & un Maître de Langue Allemande. Le Chevalier Dugard demeure rue de Richelieu, & tient son Académie dans la cour du manège au palais des Tuileries.

Du 27.

On a appris de Malte que le Grand-Maître a tenu, le 4 du mois dernier, un conseil dans lequel le Bailli de Fleury a été nommé unanimement pour
remplacer

A V R I L 1767. 193

remplacer le feu sieur Bailli de Froullay en qualité d'Ambassadeur de la Religion de Malte auprès du Roi.

Le Prince Héréditaire de Brunswick est arrivé en cette Capitale le 23 de ce mois.

L O T E R I E S.

Le soixante-onzième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait, le 25 novembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 64635 ; celui de vingt mille livres au numéro 67408 ; & les deux de dix mille livres aux numéros 71463 & 73956.

Le soixante douzième tirage de la même Loterie s'est fait le 24 décembre. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 94098 ; celui de vingt mille livres aux numéros 88913 & 92919.

Le soixante-treizième tirage de la même Loterie s'est fait le 26 janvier. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 4329 ; celui de vingt mille livres au numéro 19279, & les deux de dix mille livres aux numéros 13858 & 18353.

Le soixante-quatorzième tirage de la même Loterie s'est fait le 25 février. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 24036 ; celui de vingt mille livres au numéro 29043, & les deux de dix livres aux numéros 21512 & 27895.

Le soixante-quinzième tirage de la même Loterie s'est fait le 26 mars. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 53933 ; celui de vingt mille livres au numéro 57980, & les deux de dix mille livres aux numéros 42371 & 59214.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 73, 23, 36, 58, 85.

Vol. II.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

On a tiré la même Loterie le 5 janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 14, 53, 10, 58, 89.

Le tirage de la même Loterie s'est fait le 5 février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 37, 17, 8, 52, 20.

Le 5 mars on a tiré la même Loterie. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 59, 12, 4, 48, 82.

N A I S S A N C E.

On a appris de Turin que le 14 février la Baronne de Choiseul, Ambassadrice de France en cette Cour, y étoit accouchée heureusement d'une fille.

M A R I A G E S.

Le mariage du Marquis de Loras avec Demoiselle fille du Baron de Baye, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, a été célébré à Paris le 19 mars, dans l'église paroissiale de Saint Eustache.

Le 23 du même mois on fit à Paris, dans la chapelle de l'hôtel de Charost, la célébration du mariage du Prince d'Henrichemont avec Demoiselle Henriette-Rosalie de Baylens de Poyanne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Archevêque Duc de Reims, premier Pair Ecclésiastique & Grand Aumônier de France.

La célébration du mariage du Comte de Polignac, avec Dlle du Romain, s'est faite à Paris, le même jour, dans l'Abbaye de Saint Germain des Prés; la bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la chapelle du Comte de Clermont, Prince du Sang, par l'Archevêque de Toulouse.

A V R I L 1767. 195

M O R T S.

Dom Louis Huot , Abbé Régulier de l'Abbaye Royale de Grosbos , Ordre de Cîteaux , Docteur de Sorbonne , Vicaire & Visiteur général de son Ordre dans les Provinces d'Angoumois , Poitou , Saintonge & Aunis , est mort le 14 octobre dernier.

Joséph - Toussaints Moreton de Chabillant , Chevalier-Profès de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem & Brigadier des Armées du Roi , est mort à Montelimart en Dauphiné , dans la cinquante-sixième année de son âge.

Le Lord Drumont , Duc de Melford , est mort à Saint-Germain-en-Laye , le 26 décembre , dans la cinquante-huitième année de son âge.

François Testu , Marquis de Balincourt , Lieutenant-Général des Armées du Roi , ancien Lieutenant des Gardes du Corps , Commandeur de l'Ordre de Saint Louis & Gouverneur de Saint-Venant , est mort le 27 décembre , en son château de Nelle , âgé de soixante-dix-neuf ans.

Le Marquis de la Rochefoucault de Rochebaron , Brigadier des Armées du Roi , Commandant en chef dans les Provinces du Lyonnais , Forest & Beaujollois , est mort à Lyon le 26 décembre , âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Antoine-Nicolas le Camus , Marquis de Bligny , Brigadier des Armées du Roi & ancien Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises , est mort à Paris le 7 janvier , âgé de cinquante-neuf ans.

Louis-Joséph des Laurents , Comte d'Ampus , Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint Louis & de Saint Lazare , ci-devant Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue , est

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

mort à Avignon le 28 décembre dernier , dans la soixante-dix-neuvième année de son âge.

Geoffroi-Macé Camus de Pontcarré , Chevalier , Baron de Maffliers & autres lieux , Conseiller du Roi en tous les Conseils , Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel , Conseiller honoraire au Parlement de Paris & ancien Premier Président du Parlement de Normandie , est mort à Paris le 8 janvier , dans la soixante-neuvième année de son âge.

Gabrielle-Anne de Beaudéau de Parabere, veuve de Rodolphe , Comte de Rottembourg , Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir , Major général des troupes de Sa Majesté Prussienne & Lieutenant-Général de ses Armées , est mort à Paris le 26 décembre , âgée de cinquante ans.

Laure-Anne de Fitz-James , Dame du Palais de la Reine , veuve du Marquis de Bouzols , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & Lieutenant-Général pour Sa Majesté de la Basse-Auvergne & pays de Combrailles , est morte à Paris le 5 décembre , âgée d'environ cinquante six ans.

Marie-Odet de Levis-Chateau-Morand, épouse du Marquis de Lignerac , Enseigne de Gendarmerie , Mestre de Camp de Cavalerie , Grand Bailli d'Epée & Lieutenant-Général commandant pour le Roi dans la haute Auvergne , est morte à Paris le 8 décembre , dans la vingt-sixième année de son âge.

Charles-Louis Froullay de Tessé , Evêque du Mans , Abbé de l'Abbaye de la Courure , est mort dans son Diocèse , le 31 janvier , âgé de quatre-vingts ans.

Jean-Joseph Fougasse d'Entrechaux de la Bastie Evêque de Saint-Malo & Abbé de Josaphat , Diocèse de Chartres , est mort à Saint-Malo , le même jour , 31 janvier âgé de soixante-trois ans.

Nicolas de Bouillé, ancien Doyen des Comtes de Lyon, ancien Maître de l'Oratoire du Roi & ci-devant son premier Aumônier, Conseiller d'Etat ordinaire de Sa Majesté, Evêque d'Autun & Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Saint-Nicolas-lès-Angers & d'Hauvilliers, Diocèse de Reims, ordre de Saint Benoît, est mort à Paris, le 22 fevrier, âgé de soixante quatre ans.

Jean-François Dondel, Evêque de Dol, est mort dans son Diocèse, âgé de soixante-treize ans.

Guillaume-Marie, Comte de Sanzay, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Riquier, & Vicaire Général du Diocèse de Chartres, est mort à Paris le premier fevrier, âgé de cinquante-sept ans.

Claude-Pierre Goujet, Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital, auteur de la bibliothèque Françoisise & de plusieurs autres ouvrages sçavans, est mort à Paris, le premier fevrier, dans la soixante-dixième année de son âge.

Louis de Cardevac, Marquis d'Havrincour, Lieutenant Général des armées du Roi, Conseiller d'Etat d'épée, Gouverneur de la ville d'Helldin, Ambassadeur de Sa Majesté auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies & ci-devant revêtu du même caractère à la Cour de Stockolm, est mort à la Haye de la petite vérole, le 15 fevrier, dans la soixantième année de son âge, & généralement regretté des Hollandois.

Louis-Auguste, Comte de Rieux, Lieutenant Général des armées du Roi, est mort le premier mars, dans la soixante seizième année de son âge.

Le sieur Domgermain, Maréchal de Camp, est mort, le 26 janvier, dans sa maison de campagne, auprès de Metz, âgé de soixante-cinq ans.

Le sieur d'Estanol, Maréchal de camp, est

198 MERCURE DE FRANCE.

mort dernièrement à Beziers , en Languedoc , dans la quatre-vingtième année de son âge.

Le Marquis des Barres , Brigadier des armées du Roi & premier Lieutenant de la compagnie Ecoissoise , est mort , le 24 mars , en son château de Rarey , auprès de Senlis , dans la quarante-sixième année de son âge.

Marc-Antoine , Marquis de Levis , Baron de Lugny , Colonel d'Infanterie , est mort en son château de Lugny en Charollois , le 31 janvier , dans la soixante-dixième année de son âge.

Le Chevalier de Brillac , Mestre de camps de cavalerie , est mort à Châtelleraud en Poitou , le 13 mars , âgé de quarante-six ans.

Le Marquis Dalesme , Gouverneur de l'isle d'Oleron , & ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin , est mort à Paris le 23 février.

Jean-Baptiste-François , Comte de Sade , Lieutenant Général de la Bresse , de Bugey , Valromey & pays de Gex , ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur de Cologne , est mort à Montreuil , près Versailles , le 24 janvier , dans la soixante-sixième année de son âge.

Etienne de Silhouette , Ministre d'Etat & ancien Contrôleur général des Finances , est mort dans son château de Bry-sur-Marne , âgé de cinquante-sept ans.

Jacques Bernard Chauvelin , Conseiller d'Etat & Intendant des Finances , est mort à Paris le 14 mars dans la soixante-sixième année de son âge. Il avoit été reçu Conseiller au Parlement le premier août 1725 , Maître des Requêtes le 12 mars 1728 , nommé Intendant d'Amiens en 1731 , pourvu d'une charge d'Intendant des Finances en 1751 , & fait Conseiller d'Etat en mars 1756. Le

ſieur Boutin, ſon gendre & ſon adjoint à l'exercice de la charge d'Intendant des Finances, en réunit toutes les fonctions & reſte ſeul chargé du même département.

Jérôme d'Argouges, Chevalier, Seigneur de Fleury, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes honoraire de ſon hôtel, & ancien Lieutenant Civil de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, eſt mort le 9 février dans la quatre-vingt-cinquième année de ſon âge.

Le ſieur Lalleman de Levignen, Maître des Requêtes honoraire, & ci devant Intendant de la Généralité d'Alençon, eſt mort à Alençon.

François Boiſſier de Sauvages, Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Montpellier, Membre de la plupart des Académies ſavantes de l'Europe, & connu par divers ouvrages, eſt mort le 19 février, à Montpellier, dans la ſoixante-unième année de ſon âge.

Jean-Pierre Tercier, Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Associé des Académies de Nancy & de la Rochelle, & ancien premier Commis des Affaires Etrangères, eſt mort à Paris le 21 janvier, âgé de ſoixante-trois ans. Sa mort ayant fait vaquer une place & une penſion à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, la penſion paſſe au ſieur le Beau, Secrétaire perpétuel de cette Académie, & la place vacante a été donnée au ſieur Gautier de Sibert.

Adelaïde Gabrielle D'huteſort, épouſe du Duc de Fronſac, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, eſt morte à Paris le 3 février, dans la vingt-cinquième année de ſon âge.

Marie-Anne-Antoinette de Meſmes, veuve de Guy de Darſort, Duc de Lorges & de Quintin,

L

200 MERCURE DE FRANCE.

est morte à Paris le 23 mars, dans la soixante-onzième année de son âge.

Marguerite-Genevieve Berault, épouse du Marquis d'Espies, Maréchal de Camp & Commandant de Bataillon du Régiment des Gardes, est morte le 28 janvier, au château d'Omecourt, en Picardie, âgée de soixante-un ans.

Marie-Anne de Montigny, épouse de Louis-Jean Baptiste-Antonin Colbert, Marquis de Seignelay, Baron de Linières, Colonel du Régiment de Champagne, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, est morte à Paris le 9 mars, âgée de dix-neuf ans.

Anne-Victoire de Lamoignon, épouse de René-Charles de Maupeou, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux, est morte à Versailles le 10 mars, dans la soixante-onzième année de son âge.

La Marquise de Beauffet, épouse du Marquis de Beauffet, Ministre Plénipotentiaire de France auprès de l'Impératrice de Russie, est morte à Pétersbourg le 8 janvier universellement regrettée.

CÉRÉMONIES ET POMPES FUNEBRES.

Le samedi 21 Mars, tout étant prêt pour le convoi de Madame la Dauphine, l'Evêque de Verdun, premier Aumônier de cette Princesse, en survivance, fit, à dix heures du matin, la cérémonie de lever le corps qui fut placé dans le char destiné à le porter de Versailles à l'église Métropolitaine de Sens. Le convoi se mit en marche, peu de temps après, dans l'ordre suivant: deux Gardes du Corps; soixante pauvres portant des flambeaux; plusieurs carrosses de personnes qui composoient le deuil; cinquante Mousquetaires de la seconde Compagnie; cinquante

de la premiere ; cinquante Chevaux-Légers ; un premier carrosse du Roi , occupé par le Comte de Berrenger , Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine , & le Marquis de Nesle , son premier Ecuyer ; deux autres carrosses du Roi , occupés par les Dames de Madame la Dauphine ; un quatrieme carrosse du Roi , dans lequel étoient la Comtesse de la Marche , la Duchesse de Brancas , Dame d'Honneur de Madame la Dauphine , la Comtesse de Tessé , la Duchesse de Sully & la Comtesse de Sabran , Dame de Compagnie de la Comtesse de la Marche ; un cinquieme , dans lequel étoient l'Evêque de Verdun , un Aumônier de Madame la Dauphine , son Confesseur & le Curé de l'Eglise Royale & Paroissiale de Notre-Dame de Versailles ; les Pages de Madame la Dauphine ; les Pages de la Reine ; vingt-quatre Pages du Roi & plusieurs Ecuyers de Leurs Majestés ; quatre Trompettes des écuries ; les Hérauts d'Armes ; le Marquis de Dreux , Grand-Maître , & le sieur de Nantouillet , Maître des Cérémonies ; quatre Chevaux-Légers ; ensuite le char funèbre , aux deux côtés duquel marchoient les Cent Suisses de la Garde du Roi , & qui étoit entouré d'un grand nombre de valets de pied de Sa Majesté. Quatre Chapelains de Madame la Dauphine portoient les quatre coins du poele : les Commandans des Gendarmes , des Chevaux-Légers & des Mousquetaires , marchoient près des petites roues. Le Chevalier de Fraguier , Enseigne de la Compagnie Ecolloise , & le Comte de Nadaillac , Exempt de la Compagnie de Beauvau , suivoient le char à la tête du détachement des Gardes du Corps que commandoit le premier de ces Officiers , & qui étoit suivi de cinquante Gendarmes. Toutes les troupes de Sa Majesté , ainsi

que les Pages & les valets de pied , portoient des flambeaux. La marche étoit fermée par des carrosses des personnes qui composoient le deuil. Le corps est arrivé le même jour à Fontainebleau & a été exposé dans la Chapelle du Château pendant la nuit ; le lendemain , vers les sept heures du soir , le convoi arriva à Sens : le Cardinal de Luynes , Archevêque de cette ville , reçut le corps de Madame la Dauphine à la porte de l'église. L'Evêque de Verdun le présenta au Cardinal : le cercueil fut porté dans le chœur. On chanta les prières ordinaires ; après quoi la Comtesse de la Marche & toutes les personnes qui avoient accompagné le convoi se retirèrent. Le corps de Madame la Dauphine a été exposé dans le chœur de l'église pendant la nuit , & le lendemain 23 , on a fait un service solennel qui a été célébré par le Cardinal de Luynes , & auquel la Comtesse de la Marche & toutes les personnes nommées ci-dessus ont assisté. Après le service , le corps de Madame la Dauphine a été inhumé dans le caveau où celui de feu Monseigneur le Dauphin a été déposé le 29 Décembre 1765.

S E R V I C E S.

On célébra le 27 novembre dernier , par ordre du Roi , dans l'église Métropolitaine de Notre-Dame à Paris , un Service solennel pour le repos de l'âme d'Elisabeth Farneze , Reine d'Espagne & des Indes. Le deuil étoit conduit par Madame , Adélaïde & Mesdames Victoire & Sophie , accompagnées de Monseigneur le Dauphin , du Duc de Chartres & du Prince de Condé. L'Archevêque de Paris officia à la grand'messe , qui fut chantée en musique à grande symphonie.

Le sieur Ponce de la Riviere, ancien Evêque de Troyes, devoit faire l'oraison funèbre ; mais s'étant trouvé indisposé au moment où il alloit monter en chaire, il ne put la prononcer. Le Chapitre de l'église de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, l'Université & le Corps de Ville. Toute l'enceinte intérieure de la nef étoit tendue de noir jusqu'à la voûte avec les armes & chiffres de la feue Reine d'Espagne. Le mausolée, qui formoit un quarré long coupé à chacun de ses angles, étoit placé à l'entrée du chœur & orné de deux principales figures représentant l'*Espagne* & l'*Italie* éplorées, & de plusieurs bas-reliefs représentant la *Justice*, la *Prudence*, la *Foi* & l'*Espérance*, avec leurs attributs. L'enceinte du chœur étoit décorée de pilastres d'ordre ionique & ornée de plusieurs figures symboliques en bas-relief, avec les armes de la feue Reine & des écussons aux armes de France. Le sanctuaire étoit séparé par une balustrade élevée sur trois degrés, & l'autel étoit surmonté d'un dais dont les pentes portoient les armes d'*Espagne* & de *Farnese*. Cette pompe funèbre a été ordonnée, de la part de Sa Majesté, par le Duc d'Anjou, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & conduite par le sieur Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur général de l'Argenterie, Menus - Plaisirs & Affaires de Sa Majesté, sur les desseins du sieur Mic. Ange Challe, Peintre Ordinaire du Roi & Dessinateur de la Chambre & de son Cabinet.

On a célébré le 20 décembre, dans l'église de l'Abbaye Royale de Saint-Denis, le service solennel du bout de l'an pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin. Monseigneur le Dau-

phin , le Duc d'Orléans , le Duc de Chartres , le Prince de Condé , le Duc de Bourbon , le Prince de Conty , le Comte de la Marche , le Comte d'Eu , le Duc de Penthièvre & le Prince de Lamballe y ont assisté , ainsi que les Menins du feu Prince & tous les Officiers de la Chambre. L'Archevêque de Reims , Grand Aumônier de France , a officié à la messe qui a été chantée par la Musique du Roi , sous la conduite du sieur Blanchard , Chevalier de l'Ordre de Saint Michel , & Maître de Musique de la Chapelle de Sa Majesté , & du sieur Dauvergne , Surintendant de la Musique du Roi , en survivance du sieur Francœur.

Madame la Dauphine ayant fondé , à l'église paroissiale de Saint Louis , à Versailles , un service solennel pour le repos de l'âme du feu Prince son époux , ce service a été célébré le 20 , pour la première fois ; la Reine , Madame la Dauphine , Monseigneur le Comte de Provence , Monseigneur le Comte d'Artois , Madame Adélaïde , & Mesdames Sophie & Louise y ont assisté. La veille on célébra , dans la chapelle du château , un service solennel pour le même objet , auquel ont assisté la Reine , Madame la Dauphine , Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence , Monseigneur le Comte d'Artois , Madame , fille de Madame la Dauphine , Madame Adélaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise.

Les Curé & Marguilliers de l'Eglise Royale & paroissiale de Notre-Dame de Versailles ont fait célébrer aussi , le même jour , un service solennel pour le même objet.

L'Abbaye Royale de Panthémont , à Paris , a fondé à perpétuité un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin , &

ce service a été célébré , pour la première fois ,
le 20 décembre.

Madame la Dauphine ayant fondé , à la chapelle du château de Fontainebleau , un service solennel , pour le même objet , ce service a été célébré , le 20 décembre , pour la première fois , par les Chanoines Réguliers de l'Ordre de la Sainte Trinité , Chapelains du Château.

Les Abbessé & Dames de l'Abbaye de Saint-Cyr ont fait célébrer , le 23 du même mois , un service solennel pour le même objet. L'Abbé de Sailly , Aumônier de Madame la Dauphine , a officié à cette cérémonie.

Le Régiment Dauphin , Infanterie , fit célébrer à Montpellier , le 21 du même mois , dans l'église des Pénitens bleus , un service solennel pour le même objet.

On a célébré , le 23 du même mois & pour le même objet , dans l'église Métropolitaine d'Alby , un service solennel , fondé à perpétuité par le Cardinal de Bernis , Archevêque de cette Ville , qui y a officié pontificalement. L'église , au milieu de laquelle on avoit élevé un catafalque , étoit tendue de noir. L'oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé Rousseau , Prédicateur du Roi , & Chanoine honoraire de la Métropole d'Alby.

Le 6 décembre on a célébré , dans l'église royale & paroissiale de Notre Dame , à Versailles , un service solennel pour le repos de l'âme de feu Madame Louise-Elisabeth de France , Duchesse de Parme. Mesdames y ont assisté.

Le 2 du même mois les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit assistèrent au service anniversaire qu'on célèbre tous

206 MERCURE DE FRANCE.

les ans à Versailles pour les Chevaliers défunts , Prélats , Commandeurs de l'Ordre.

Le 25 février on a célébré dans l'église royale & paroissiale de Notre-Dame à Versailles un Service solennel & anniversaire pour le repos de l'âme du feu Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar. La Reine y a assisté , ainsi que Madame Adelaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise.

Le 23 du même mois , jour anniversaire de la mort du même Roi , le Chapitre de l'église primatiale de Nancy a célébré un Service solennel pour le repos de l'âme de ce Prince. Le Cardinal de Choiseul , Primat de cette église , a officié pontificalement à cette cérémonie , à laquelle ont assisté la Cour Souveraine , la Chambre des Comptes & les autres juridictions , ainsi que le Régiment du Roi , infanterie , & les différens ordres & Corps de la Ville.

Le 23 mars le Curé & les Prêtres de la Congrégation de la Mission de la paroisse royale de Saint Louis de Fontainebleau ont célébré un Service solennel pour le repos de l'âme de Madame la Dauphine. Le Marquis de Montmorin , Gouverneur de cette Ville , & les Officiers de la Justice ont assisté à cette cérémonie : on avoit placé un carafalque au milieu du chœur & l'église étoit tendue de noir jusqu'à la voûte.

Le 27 du même mois les Religieux Bénédictins de l'Abbaye Saint Germain-des-prés ont célébré un Service solennel pour le même objet , & il en sera célébré un dans tous les Monastères de la Congrégation de Saint Maur , en conséquence d'une lettre circulaire qui leur a été adressée par le Général de l'Ordre.

Le 9 février on a célébré à Versailles , dans l'église royale & paroissiale de Notre-Dame , un

Service solennel pour l'anniversaire de Madame Anne-Henriette de France. La Reine a assisté à cette cérémonie , ainsi que Madame Adelaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise.

A V I S D I V E R S.

Avis sur les deuils de Cour.

LE Public ayant fait l'accueil le plus favorable à l'établissement des annonces des deuils de Cour , on s'est fait un devoir de se conformer à tout ce qu'il a paru desirer pour la perfection dont cet établissement pouvoit être susceptible.

Dans les deuils d'une longue durée on a réitéré les avis de manière que ceux des abonnés qui pouvoient avoir perdu leurs premières annonces , ne pussent ignorer les changemens d'étiquette amenés par les différentes époques. S'il s'étoit glissé quelques erreurs dans les détails , on les a corrigées assez tôt & on a répandu de nouveaux avis en assez grand nombre pour que tout le monde en fût instruit à temps & que personne n'eût à se plaindre d'être négligé. On a fait enfin ce que la modicité du prix des abonnemens ne permettoit pas de croire possible.

Les dates précises de la mort des Princes sont un objet de curiosité pour beaucoup de gens , & de nécessité pour l'histoire. Plusieurs souscripteurs ayant désiré que l'on donnât , à la fin de chaque année , une récapitulation historique de tous les Princes morts pendant le cours de la même année , non-seulement on a eu l'attention de les satisfaire , mais on a entrepris le nécrologe des hommes célèbres de la nation , qui ne méritent pas moins

que les Princes, l'attention de l'histoire & de la postérité.

Ce recueil, consacré à la gloire des lettres & des arts, ne pouvoit manquer d'être accueilli favorablement, même par le Ministère : aussi, sur la simple exposition du projet de cet ouvrage, on a obtenu un privilège du Roi, qui réunit les deux objets des annonces des deuils & du nécrologe, & qui en permet la distribution dans tout le Royaume.

Jusqu'à présent on n'avoit tiré du nécrologe qu'autant d'exemplaires qu'il y avoit de souscripteurs, & le débit en étoit, pour ainsi dire, limité à la Capitale. Mais le nombre des abonnés devenant de jour en jour plus considérable, & plusieurs personnes, dans les principales villes des provinces, ayant demandé de souscrire pour cet ouvrage & pour les annonces, on réunira dorénavant les deux souscriptions en une seule ; l'augmentation des frais ne permettant plus de les diviser.

Une grande partie des souscripteurs ayant paru souhaiter que le nécrologe fût imprimé dans un format qui le rendît plus propre à être placé dans les bibliothèques que celui que l'on avoit adopté, on réimprime actuellement ceux qui ont déjà été donnés, & qui contiennent les éloges historiques & le catalogue des ouvrages de près de vingt, tant artistes que gens de lettres.

Cette réimpression, pour laquelle on n'a rien négligé, sera délivrée gratuitement à ceux qui avoient reçu les précédens nécrologes, & à tous ceux qui s'abonneront ou qui renouvelleront leurs abonnemens pour les annonces des deuils. Celui de cette année paroîtra dans le même format auquel on se conformera toujours pour les collections suivantes. Il contiendra les éloges du Roi

de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, de MM. le Comte de Caylus, de Julienne, de Villaret, de Méhégan, Servandoni, Hardion, Aved, Doucet, l'Advocat, Armand, &c. &c.

On invite les familles intéressées à la gloire des hommes célèbres, dont on se propose de parler, à vouloir bien faire parvenir des mémoires fidèles à M. Jouve & compagnie au bureau royal de la correspondance générale, place des Victoires, où le bureau des souscriptions sera désormais ouvert, à commencer du premier janvier.

On fait la même invitation aux Académies des provinces. On prévient seulement qu'on ne fera aucun usage des écrits qui pourroient être anonymes, & qu'on ne recevra point d'avis qui ne soient francs de port.

Il est presque honteux d'ignorer de quel auteur sont des ouvrages dignes d'être connus, & cependant cette ignorance n'est pas rare, même dans des personnes dont l'état suppose une éducation cultivée. Le catalogue des productions des hommes célèbres, qui sera toujours placé à la fin de leur article, ne laissera plus, à cet égard, personne dans l'incertitude. On indiquera, autant qu'il sera possible, les meilleures éditions des ouvrages de littérature; ce qui sera d'un grand secours pour ceux qui desireront de se former des bibliothèques. Si une pareille collection eût existé plutôt, la connoissance de la bibliographie ne seroit pas une espèce de mystère familier seulement à quelques adeptes, qui peuvent abuser quelquefois de leurs lumières pour tromper les curieux.

Tous les trois ans on donnera une liste, par ordre alphabétique, des morts célèbres dont on aura parlé; cette méthode étant la plus convena-

ble pour faciliter les recherches qui pourroient , à la longue , devenir trop pénibles.

On continuera , pour satisfaire aux desirs de plusieurs personnes , de placer , après la recapitulation historique des Princes morts pendant l'année , l'étiquette des deuils de famille , particulièrement en ce qui concerne l'habillement des femmes , & quelques usages généraux sur les deuils de Cour. Ceux qui rassembleront plusieurs nécrologes pour les faire relier en un volume , détacheront facilement de leurs exemplaires le petit nombre des pages destinées à cet éclaircissement qui sera renouvelé tous les ans.

Le prix des souscriptions sera de six livres seulement pour Paris , & de douze livres pour la province , attendu qu'on recevra , francs de port , le nécrologe & les annonces autant de fois que la Cour prendra le deuil. Ce prix n'augmentera jamais.

L'année d'abonnement se paiera d'avance , & on en délivrera une quittance imprimée. Les lettres d'avis , ainsi que l'argent , seront adressés , francs de port , à M. *Demérolles* , Receveur des souscriptions pour les deuils , au susdit bureau royal de la correspondance générale , place des Victoires.

NB. Les annonces contiendront toujours le nom , l'âge & quelques détails généraux de la vie des Princes dont on devra porter le deuil ; les jours fixés pour le prendre & pour le quitter ; les différences du grand au petit deuil , & les particularités d'étiquette relatives à l'habillement des hommes & des femmes. Le bureau des deuils de Cour , &c. est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure après-midi , & depuis quatre heures jusqu'à sept du soir , excepté les dimanches & fêtes.

ON donne avis au public que la Dame *Oudin*, par privilège du Roi, a seule le droit de vendre & distribuer le Syrop fondant & purgatif dont la principale vertu est de purifier parfaitement la masse du sang : elle distribue aussi le Syrop universel.

Ce remède a la vertu aussi de guérir plusieurs sortes de maladies, comme hydropisie naissante ou formée, pleurésie, fièvres continues, tierces ou quartes, & la jaunisse, maux d'estomac, femmes enceintes, pertes de sang, laits répandus & pour les nourrices ; &c.

Les personnes qui souhaiteront faire usage du remède auront la bonté de venir chez ladite Dame *Oudin*, demeurant rue des Boucheries, fauxbourg Saint Germain, elle donnera des imprimés qui détailleront l'usage que l'on doit faire du remède ainsi que les différentes maladies qu'il peut guérir ; elle prévient aussi que toutes les personnes qui voudront lui faire l'honneur de lui écrire, soit de la province ou de Paris, pour la consulter, auront la bonté d'affranchir leurs lettres ; & , dans le cas où il seroit absolument nécessaire qu'elle se transportât chez elles, de lui fournir des voitures pour aller & venir à leurs dépens.

Son remède est certain & fait tous les jours des cures admirables.

Le sieur *Bonvallet* ci-devant le distribuoit avec tout le succès imaginable.

Le sieur *Valade*, auteur du Béchique souverain ou Syrop pectoral, approuvé par brevet du 24 août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppression, foiblesse de poitrine & asthme humide, étant informé que le public desire depuis long temps le pouvoir con-

212 MERCURE DE FRANCE.

sulter , comme jadis , sur les différens cas où son remède peut lui être utile ; flatté de l'honneur de sa confiance , il tâchera de la mériter de plus en plus en lui parlant avec la même bonne foi qu'on a toujours reconnue en lui, & aura les mêmes égards que jadis pour les personnes qui ne sont pas dans l'opulence. On le trouvera dans son laboratoire au temple , en entrant à gauche , la dernière allée du grand bâtiment neuf , à côté du boulanger , vis-à-vis M. *Bardy* , marchand de soieries à Paris , au premier , & la première porte ; son nom est au-dessus : sçavoir , le lundi , le mercredi & le samedi , depuis huit heures du matin jusqu'à midi , & depuis deux heures jusqu'à cinq ; les dimanches & fêtes , pour les personnes non libres , jusqu'à neuf heures du matin seulement. Son Béchique se débite toujours chez la Dame veuve *Mouton* , Marchande Apoticaire de Paris , rue Saint Denis , vis-à-vis le Roi François. La bouteille est de 6 livres. Il a rapporté de ses voyages d'ouatre mer un Elixir antiapoplectique , stomachique , carminatif , nommé *axot* , mot grec , qui signifie dissolvant universel ; fruit de son travail , agréable au goût , efficace pour prévenir les indigestions , pour la guérison des maux d'estomac , calmer les vapeurs , dissiper les vents & les coliques qui en proviennent : il se débite chez le sieur *Roussel* , Epicier-Droguiste , dans l'Abbaye Saint Germain-des-prés , à côté de la fontaine , vis-à-vis Mde *Duliege* , Marchande Lingère à Paris. La bouteille est de 3 livres. Les personnes qui écriront sont priées d'affranchir leurs lettres.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois d'avril 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 17 avril 1767.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

A R T I C L E P R E M I E R.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L E T T R E en faveur du prétendu préjugé qui note d'infamie les parens des suppliciés. Page 7	
S U I T E des chansons anciennes.	18
L E S v r a i s Plaisirs. Idylle.	19
O D E philosophique.	29
S U R la mort de Mde <i>la Dauphine</i> .	31
P O R T R A I T de l'enfant de M. <i>Mathieu de Lépidor</i> , par son ami <i>Nogaret</i> .	<i>Ibid.</i>
E P I T A P H E de Madame <i>la Dauphine</i> .	32
I l e s t des loix dangereuses. Anecdote historique & morale.	33
L A V e r t u . Ode.	46
E N I G M E S.	52
L O G O G R Y P H E S.	54
P A S T O R A L E.	55

214 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

- EXTRAIT des *Orphelins* , conte moral mis en action , &c. 58
- TRAITÉ des extrêmes , ou élémens de la science de la réalité , &c. 61
- LA Cacomonade. A Londres , & se trouve à Paris , chez *L. Cellot* , Imprimeur , rue Dauphine. 73
- CHOIX de poésies allemandes , par *M. Hubert*. 80
- ANNONCES de Livres. 94
- DESCRIPTION d'une machine à feu construite pour les Salines de Castiglione en Toscane , avec les détails sur les machines , &c. 107

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

- LETTRE à *M. de la Place* , auteur du *Mercur* de France. Académie de Pau. 109
- PRIX donné par l'Académie Française. 111

MÉDECINE.

- REMÈDE contre la rage. 112

AGRICULTURE.

- LETTRE à l'auteur du *Mercur* de France , sur un moyen assuré de détruire les *courtillières*. 115

PHÉNOMÈNE.

- LETTRE à *M. de la Place* , auteur du *Mercur*. 123
- LETTRE à l'auteur du *Mercur* de France. 125
- SUPPLÉMENT à l'article des Sciences. 127

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

- GÉOGRAPHIE. Gravure. Prospectus d'une nouvelle Carte de l'Europe en quinze feuilles. 129
- NOUVELLE Carte des environs de Paris. 133

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.	137
GRAVURE.	139
MUSIQUE.	145

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA.	148
COMÉDIE Française.	149
COMÉDIE Italienne.	152
CONCERT Spirituel.	153
SUPPLÉMENT à l'article du théâtre.	158
SUPPLÉMENT à l'article des Sciences.	160
BAINS & douches du sieur Poitevin.	166
SUPPLÉMENT aux nouvelles littéraires.	172
SUPPLÉMENT à l'article des arts utiles.	173

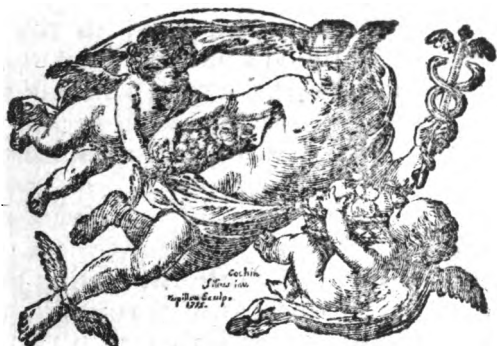
ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

SUITE des nouvelles politiques du premier volume du mois d'avril 1767.	176
AVIS divers.	307.

Del'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. M A I 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez } JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

M A I 1767.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

DISCOURS sur l'âme.

D'ou s'élèvent en moi ces contrariétés
Par qui je sens mes vœux tour à tour emportés ?
Deux pouvoirs opposés me maîtrisent sans cesse ;
L'un doit sa force à ma faiblesse ;
L'abaissement dans l'autre annonce sa grandeur.
Pauvre au milieu des biens , triste au sein du
bonheur,
Je jouis ; mais d'ou vient que je soupire encore ?
Il est donc un bien que j'ignore
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et qui seul peut suffire aux besoins de mon cœur.

Esprit pur , émané de la suprême essence !

Cette terre où je suis n'est pas faite pour toi.

De la destruction je dois subir la loi ;

Mais je dis en moi-même, un jour (jour de
clémence !)

J'irai me réunir à la divinité.

Console-toi, mon âme, & souffre avec constance

L'ennui de ta captivité ;

Bientôt avec ta liberté

Va commencer ta jouissance.

Sous le poids des revers l'honnête homme abattu ,

Adresse à son Auteur une voix gémissante,

Et lui crie , en pleurant : « pourquoi m'as-tu

» déçu ?

» Quel est donc ici bas ce bonheur qu'on me vante ?

» Par des assauts cruels sans cesse combattu ,

» Je n'ai pas même acquis la paix de la vertu.

» O Justice du Ciel que j'ai peine à comprendre !

» Providence du monde ! où sont tes traits ven-
» geurs ?

» Sur le coupable heureux tu tardes à descendre ;

» Cependant il triomphe , & tes adorateurs

» Sont courbés dans la poudre & baignés de leurs
» pleurs !

» Je me plais à penser que pour les cœurs sensibles

» Il est une autre vie après ce court sommeil ;

» Qu'à l'instant où , suivi de son triste appareil ,

» Le Temps nous saisira dans ses bras invincibles ,
 » Nous verrons naître enfin le grand jour du réveil.

O père des humains ! principe de clémence !
 La nature se tait dans cette nuit d'effroi ;
 Autour de ses tombeaux règne un morne silence.
 Quels que soient tes décrets , je m'en fais une loi.
 Mais si , sans altérer ta suprême justice ,
 Tu ne peux nous priver de l'immortalité ;
 Si le prix glorieux attend après la lice ,
 L'athlète qui l'a mérité ,
 Sur des efforts constans jette un regard propice ;
 Pardonne à l'homme foible & sujet à l'erreur ,
 Si parmi d'heureux jours avoués par l'honneur ,
 Il t'en présente un seul que réclame le vice.

Eh , qui de nous , grand Dieu ! ne s'égara
 jamais ?

Qui de nous au méchant ne fut jamais semblable ?
 Le juste est si souvent tenté d'être coupable !
 Nous serions tes égaux si nous étions parfaits.

Les sens livrent à l'âme une éternelle guerre.
 Pour nous ; vivre est combattre ; armons-nous de
 vertu ;

Osons vouloir le bien , & nous avons vaincu :
 Nous n'aurons pas toujours à lutter sur la terre.
 Après avoir marché dans la droite équité ,
 Au repos du tombeau qu'il est doux de se rendre !
 Quel plaisir de trouver un père , un ami tendre
 Dont ce qui nous entoure annonce la bonté !

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

O source de tout bien , toi que mon cœur adore ,
Parmi les réprouvés si j'étois confondu ,

En pleurant de t'avoir perdu ,
Je dirois , permets-moi de t'adorer encore.

Qu'ils pâlisent d'effroi , ces malheureux mortels

Qui méconnoissent ta puissance ,

Et dont l'orgueilleuse démençe

Ose insulter à tes autels ,

Ces artisans de sourdes trames

Qui du fiel de la haine ont abreuvé leurs âmes ,

Et ce peuple d'ingrats , insensible aux bienfaits ,

Et ces lâches amis , dévoués au parjure ,

Et ces hommes d'airain pour qui de la nature

Le livre ne s'ouvrit jamais.

Que l'avenir terrible à leurs yeux se déploie ,

Quand leur tombe est ouverte & d'onde sa proie ,

Quand prêts d'aller répondre au Dieu qui les
attend ,

Au cri du repentir ils cèdent un instant.

O toi que dans la course un noble espoir anime ,

Crains-tu de retourner dans son sein paternel ?

Ah ! les remors d'avance accablent sa victime ,

Et quand on vit en paix on n'est point criminel.

Sois dans ta propre cause un juge inexorable.

N'entendis-tu jamais cette secrète voix

Qui tonne sourdement dans le sein du coupable ?

Respectes-tu le Ciel & l'Etat & les loix ?

De l'honnête & du beau fais-tu goûter les charmes ?

L'indulgente pitié sur le malheur d'autrui
 Fait-elle de ton cœur jaillir de douces larmes ?
 Le foible auprès de toi trouve-t-il un appui ?
 Rends-tu justice à tous ? n'offenses-tu personne ?
 Soutenu de ces droits, ne crains pas de périr ;
 C'est au coupable seul à craindre l'avenir.
 Va , la palme est à toi si la vertu la donne.
 Meurs avec assurance & contemple ta fin ,
 Comme un fils bien-aimé qui d'un brillant matin
 Attend la renaissante aurore
 Pour aller respirer au sein
 Du tendre père qu'il adore.

Dis, « chez moi désormais le Maître peut venir ;
 » Mon front devant le sien n'aura point à rougir :
 » Je suis prêt à voler vers l'asyle suprême.
 » Père de la nature ! ô mon Juge ! ô mon Roi !
 » Être par qui je vis & qui vis par toi-même
 » Que tes cieux s'ouvrent devant moi.
 » Je fixe mon tombeau d'un œil tranquille &
 » ferme ;
 » Mon cœur vers l'avenir constamment emporté,
 » Me dit qu'il fut créé pour l'immortalité ,
 » Et que d'un nouvel être il porte en lui le germe.
 » Que dis-je ? jusqu'ici je n'ai point existé ;
 » La vie est un sommeil & la mort est son terme.
 » Toi qui , par de secrets ressorts ,
 » Animes, reproduis & fais mouvoir mon corps ;
 » O sublime moitié que je ne puis connoître !
 » En brisant tes liens, cours, vole vers ton Maître ;



70 MERCURE DE FRANCE.

- » Tu dois retourner d'où tu fors.
» Cet insensible amas de fange & de matière
» Qui concentre ta flamme & borne les efforts,
» Va , dès que tu fuiras , s'écrouler en poussière
» Et rentrer au séjour des morts.
» Sans doute , en secouant ta dépouille grossière ,
» De ton premier état tu reprends la grandeur ;
» Elance-toi , mon âme , au sein de ton Auteur :
» Il t'attend , il t'appelle , il t'ouvre la barrière.
» O mort ! de tes assauts je brave la fureur ;
» Frappe , romps à ton gré le nœud qui me resserre.
» Cendre indigne de moi ! je te rends à la terre
» Et je cours m'enivrer aux sources du bonheur.

LÉONARD.

CONSEILS de THÉMIRE.

DANS l'âge heureux où la tendresse
Brille sous un éclat trompeur ,
L'amour malin avec adresse
Porte sa flamme en votre cœur ,

En voulant suivre la nature ,
Vous courez après les dangers ;
Sur une mer aussi peu sûre.
Qu'il est à craindre de rochers !

Ne vous laissez jamais surprendre,
Le fils de *Cypris* est flatteur,
Les roses qu'il vous fait attendre
Cachent l'épine sous la fleur.

Pour être heureux, & sans alarmes
Jouer du destin le plus beau,
Suivez l'amour ; mais, de ses armes,
Ne choisissez que son flambeau.

*Par Madame***.*

R É P O N S E.

Est-ce la mortelle que j'aime
Qui vient de me dicter ses loix,
Ou bien la sagesse elle-même
Qui m'a fait entendre sa voix ?

Dieux ! qui me la fîtes connoître
Pour votre plus rare présent,
Pourquoi ne me fîtes-vous naître
Ou plus parfait, ou moins amant ?

Si vous lui donniâtes une âme
Qui s'offense de mes soupirs ;
Quand le respect cache ma flamme,
Pourquoi me laisser des desirs ?

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Son cœur , votre plus bel ouvrage ;
Ne fut point fait pour s'avilir ;
Je me borne au plus pur hommage ,
C'est à vous seuls de l'assortir.

*Par M***.*

É P I G R A M M E.

CHLOÉ , qui de ses agrémens
Ne put tirer que peu de gloire ,
Nous dit qu'elle est dans son printemps
Le moyen de ne pas le croire ?
Elle le dit depuis vingt ans.

Par M. ROMAIN DESERE, de Bordeaux.

M A D R I G A L.

RASSUREZ-VOUS , belle Glycère ;
Et daignez enfin m'écouter.
Votre douleur me désespère ,
L'amour est-il donc fait pour vous épouvanter ?
On vous l'a peint comme un perfide
Qui , sous d'heureux dehors , cache un trait ho-
micide.

M A I 1767.

On se plaît à vous attrister.

Croyez-moi , méprisez ce discours téméraire ;
Vit-on jamais un fils armé contre sa mère ?

Par M. COSSAY GARAT , de Bordeaux.

*VERS sur l'institution de l'Ordre Sainte
ELISABETH , faite par S. A. S. E. Mde
l'ELECTRICE PALATINE.*

LA marque la plus signalée
Va décorer l'illustre Cour
Où règnent les vertus, les talens & l'amour ;
D'où la licence est exilée.
Dans cet agréable séjour ,
Sur le trône on voit la sagesse ;
Les grâces , la délicatesse ,
Tout y respire le bonheur ;
Et l'attribut que donne une illustre Princesse
Est le symbole de son cœur.

*Par M. DE C***.*



Z I M A S E T T H Y M É ,

O U

L E S E P R E U V E S ,

C O N T E A L L É G O R I Q U E .

CHAPITRE PREMIER.

DANS une des Canaries, au temps que ces îles étoient appelées *Fortunées*, règnait la Fée *Dulcine*. Son caractère bienfaisant la faisoit adorer de tous ceux qui vivoient sous ses loix, & elle ne s'occupoit que de leur bonheur. Un printemps continuel règnait sous ce ciel tempéré, & la terre, se fertilisant d'elle-même, épargnoit aux habitans le soin de la cultiver. Des berceaux, couverts d'un épais feuillage & ornés de fleurs, leur servoient de retraites; un lit de gazon les y recevoit pendant la nuit. Le jour, errans dans les bocages, les uns s'y livroient à l'étude des sciences, les autres aux seuls plaisirs de l'amour. La poésie & la musique étoient les arts que l'on y chérissoit le plus. Ceux que leurs talens avoient rendus rivaux se jugeoient entre eux; ils composoient, &

leurs maîtresses chantoient. Le sentiment seul décidait. Toute chanson étoit réputée parfaite, lorsque l'aimable objet qu'elle célébroit l'avoit chantée avec autant d'âme que l'amant avoit voulu s'exprimer.

De tous les avantages dont on jouissoit dans ce séjour enchanté, le plus grand, sans doute, étoit d'y vivre exempt des infirmités de la vieillesse & à l'abri de l'outrage des ans. Passé le temps de l'enfance, on n'y distinguoit plus d'âge. Mais si la Fée étoit maîtresse de préserver ses sujets des maladies qui affligent l'humanité, son pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à détourner d'eux le glaive de la mort. Forcés de subir cette loi, dont elle seule étoit affranchie, au moins les rides du temps & la caducité ne prolongeoient pas à leurs yeux les horreurs du dernier moment ; l'acier homicide les moissonnoit comme un vent impétueux sépare les fleurs de leur tige.

Quoique les nœuds du mariage fussent ignorés sous ce règne à jamais mémorable, il n'étoit pas permis à deux amans de satisfaire pour la première fois à leurs desirs sans avoir été d'abord offrir leur hommage à *Panthée*, qui étoit le soleil, & que l'on adoroit sous ce nom, comme signifiant Dieu de tout. L'île, qui lui étoit consa-

16 MERCURE DE FRANCE.

crée , étoit connue alors sous la même dénomination. On y élevoit les enfans dans un endroit séparé des jardins délicieux où l'amour étoit sans cesse honoré. Dès qu'ils avoient atteint l'âge où le cœur , frappé des premières impressions de l'existence , commence à s'ouvrir aux traits d'une flamme naissante , ils alloient se présenter à la Fée , qui les conduisoit , aux sons de mille instrumens champêtres , à l'autel de *Panthée*. Cet autel étoit élevé au milieu d'un bois sacré ; la figure du Dieu y étoit représentée sous un arc spacieux & soutenu de colonnes de porphyre. L'amant offroit un flambeau ardent & l'amante une couronne de feuilles de vigne-vierge : ils ne juroient point d'être fidèles : ils demandoient simplement la permission de se livrer à leurs feux. L'intérêt & le préjugé , inconnus de ces âmes libres , ne nuisoient point à leur bonheur ; & , quoiqu'ils n'engageassent point leur foi , le penchant qui seul les unissoit , la leur faisoit mieux garder que les sermens les plus redoutables.

CHAPITRE II.

Il n'y avoit pas long-temps que *Zimas* & *Thymé* avoient été offrir leur hommage à *Panthée*. L'enjouement de leur esprit ,

leur gaieté & la douceur de leur caractère les avoient fait chérir particulièrement de *Dulcine* dès leur plus tendre enfance. La conformité d'humeurs & de goûts les ayant unis en naissant, avoit fait germer dans leurs âmes des sentimens que le temps devoit développer. Ils s'aimoient éperduement l'un & l'autre, & il sembloit que rien ne pouvoit troubler leur félicité. Mais la jalousie, qui veille sans cesse autour des amans, ce monstre, ennemi de leur repos, cet éternel corrupteur de leurs plaisirs, répandit tout-à-coup, dans le cœur de *Thymé*, son trouble empoisonneur.

Zimas ayant été se promener seul dans un bocage éloigné de celui qu'il habitoit, y rencontra *Zirphé*, dont l'extrême beauté le ravit d'étonnement. En effet, elle étoit la plus belle personne de l'isle, & l'on pouvoit dire que la nature n'avoit jamais rien formé de plus parfait. Elle s'avança nonchalamment & ayant l'air de ne point s'appercevoir de l'attention marquée avec laquelle il la considéroit ; il se retira précipitamment comme s'il eût fait un crime d'oser la regarder. Il courut sur le champ vers *Thymé* & la pria de venir admirer avec lui le chef-d'œuvre des cieux. Elle ne s'imaginoit pas que ce fût une femme dont il lui parloit ; &, lorsqu'ils l'eurent

18 MERCURE DE FRANCE.

apperçue dans le même endroit où *Zimas* l'avoit rencontrée d'abord , l'amour-propre de *Thymé* ne put digérer l'offense personnelle que son amant lui faisoit. Tandis qu'il ne s'occupoit qu'à vanter les perfections de *Zirphé* , elle ne s'étudioit qu'à lui trouver des défauts. Si tôt qu'elle l'eut vue d'assez près pour bien apprécier le mérite de ses charmes , forcée de convenir que le soleil n'éclairoit rien au monde de plus beau , elle ne permit pas à *Zimas* de rester plus long-temps à la contempler , & elle revint en le boudant.

Thymé n'étoit point belle, mais elle étoit jolie ; ses yeux , quoique petits , étoient tendres , vifs & perçans ; son teint le disputoit à l'éclat du lys & de la rose ; dans sa bouche fraîche & toujours riante brilloit l'émail des dents les mieux rangées , & sa taille élégante ressembloit à celle des Nymphes ; son esprit agréable faisoit les délices de la société. Si sa sincérité lui eût permis d'être plus adroite , elle eût moins fait sentir à *Zimas* le dépit que venoient de lui causer les mouvemens indiscrets de son admiration pour *Zirphé*. Loin d'en montrer de la jalousie , elle eût affecté de la louer elle-même ; & , paroissant moins alarmée , elle se fût épargné des peines que son amant n'avoit pas dessein

de lui faire éprouver. Il eut beau lui parler, elle soupira au lieu de répondre, ensuite elle pleura; il voulut la consoler, elle le rebuta & le renvoya à *Zirphé*: toutes les raisons qu'il épuisa pour se justifier ne la tranquillifèrent point. Non, ma chère *Thymé*, lui dit-il, du ton le plus passionné, toutes les divinités du ciel descendroient sur la terre qu'elles ne me feroient point renoncer au bonheur de t'aimer. Quoi! ne peut-on admirer une belle femme sans outrager celle que l'on adore? Crois que l'aspect de *Zirphé* n'a point fait d'autre impression sur moi que la vue d'une statue parfaite que je me serois occupé à considérer. Si j'avois quelque prétention sur elle, est-ce donc toi que je voudrois choisir pour ma confidente? Elle a étonné mes yeux; mais toi seule es faite pour séduire & fixer mon cœur.

La tendresse dont ses regards étoient animés, & qui confirmoit la vérité de ce qu'il disoit, ne fit qu'aigrir *Thymé* au lieu de l'adoucir; elle étoit vive & aimoit à l'excès. *Zimas*, qui n'avoit pas encore éprouvé sa colère, ne put l'endurer. Tout humilié de sa disgrâce, il s'éloigna d'elle; &, conduit par sa douleur, il s'arrêta auprès de l'arbre merveilleux, que l'on appelloit ainsi parce que, n'y ayant aucune

20 MERCURE DE FRANCE.

source d'eau dans l'isle, la Fée, par le pouvoir de son art, avoit fait sortir des veines de cet arbre * une eau douce & claire qui, après avoir rempli un large canal, se répandoit, par une infinité de petits ruisseaux, dans les différens bocages qu'occupaient les habitans. Ce fut là que *Zimas* se décida à passer la nuit, pendant laquelle il ne put goûter un instant de repos. Il n'avoit jamais fait de chansons; les agrémens de son esprit ne brilloient que dans la conversation: le desir de fléchir sa maîtresse irritée le rendit à la fois poëte & musicien. Il composa, en dépit des difficultés, des vers par lesquels il exprimoit son amour & son repentir. Il y adapta sur le champ un air qui lui vint dans l'idée & qu'il crut parfaitement analogue au sentiment qui l'inspiroit. Il chantoit avec goût, & sa voix étoit harmonieuse & touchante.

Dès que le ramage des oiseaux eut annoncé le retour de l'aurore, il courut vers le bocage où *Thymé* devoit être encore

* Ce prodige de la nature, rapporté par *Plin*, a pu trouver aisément place dans ce conte, où on l'attribue au pouvoir de la fée. Celle des Canaries, où se trouve cet arbre, dont les feuilles sont longues, étroites & toujours vertes, est appelée l'isle de fer.

endormie ; elle avoit coutume de prendre son repos sur un lit de verdure que renfermoit un berceau de fleurs : des voiles de gaze, dont la couleur étoit rose, le tapissoient & en formoient les rideaux : une haie de myrthe l'environnoit. *Zimas* approche sans faire de bruit, & s'étant assis aux pieds des myrthes, il se met à chanter ces vers :

Pardonne-moi, chère *Thymé*,
Si de *Zirphé* je t'ai vanté les charmes ;
L'amour dont tu m'as enflammé
Te défendoit d'en prendre des alarmes.
Heureux de vivre sous ta loi,
Crois qu'à mes yeux rien ne t'égale.
Tu n'auras jamais de rivale,
Si tu n'aimes jamais que moi.

Après avoir ainsi chanté, il écoute avec autant d'inquiétude que d'attention si *Thymé* ne daignera pas lui répondre ; mais c'est en vain qu'il prête l'oreille, il n'entend rien ; il pense que le sommeil ferme encore ces yeux charmans qu'il adore, & il auroit peur de la fâcher en la réveillant trop tôt. Après un assez long intervalle il recommence sa chanson, & *Thymé* n'y répond pas plus qu'à la première fois. Il continue de prendre patience, &

22 MERCURE DE FRANCE.

au bout de quelque temps, il reprend son air en élevant la voix de manière à se faire entendre & au risque de la réveiller malgré elle. Le même silence est toujours le prix des peines qu'il se donne pour l'apaiser. Son impatience & son dépit lui dictent l'autre couplet qu'il compose sur l'air que sa maîtresse aime le mieux.

Tu méprises ton amant ,
Thymé , n'est-ce qu'une feinte ?
Oui , je meurs dans le moment
Si tu ne calmes ma crainte.
Mais amour me dit tout bas :
La crois-tu donc si sévère ?
Ton repentir est sincère ,
Sa colère ne l'est pas.

Etonné que *Thymé* soit toujours muette, il en conçoit les plus vives alarmes, & enfin il préfère de s'exposer à tout son courroux plutôt que de rester davantage dans une incertitude qui l'accable. Il s'avance doucement & lève les voiles qui servent de rideaux, mais il n'aperçoit point *Thymé* ! Qu'est-elle devenue ? La cruelle se seroit-elle empressée de punir son imprudence par une infidélité ? Il parcourt tous les endroits où elle peut être cachée ; il ne la trouve point. Désespéré

& livré aux soupçons les plus affreux , il se résout à attendre son retour pour obtenir sa grace, si elle l'aime encore, ou pour mourir à ses yeux si elle revient infidelle.

C H A P I T R E I I I.

Thymé, dès la pointe du jour, étoit allé confier ses peines à *Dulcine*, dont le palais, situé au milieu de l'isle, étoit le plus délicieux que l'on puisse s'imaginer. On y arrivoit par un sentier formé d'arbres odoriférans, le long desquels règnoit une charmille toujours fleurie. Le jardin, orné de parterres émaillés des plus vives couleurs, étoit embelli d'une infinité de bosquets, de grottes, de vases & de statues des plus rares métaux. Je ne m'arrêterai point à décrire le superbe bâtiment où elle tenoit sa Cour; je dirai seulement qu'il étoit enrichi de tout ce que l'art & la nature peuvent fournir de plus précieux; toutes les pierres en étoient de marbre; on y montoit par cent degrés partagés entre quatre terrasses élevées l'une sur l'autre. Ses vastes appartemens étoient meublés avec autant de goût que de magnificence: sur les plafonds étoient représentés en peinture les événemens qui avoient illustré les Fées bienfaisantes, & les différens prodiges

24 MERCURE DE FRANCE.

que leur pouvoir avoit opérés. Le grand salon étoit tout de glaces, autour desquelles le diamant brilloit de toutes parts au lieu de sculptures ; les corniches, le trône & les lustres étoient de même métal. Rien de plus éclatant que ce salon lorsque les rayons du soleil ou la lumière des bougies l'éclairaient.

La Fée n'occupoit ce palais que dans les jours de cérémonies. Elle faisoit son séjour accoutumé dans un endroit retiré du jardin, où elle avoit épuisé toutes les ressources de l'art pour le rendre agréable. Elle logeoit sous un pavillon carré, dont le faite, de cristal, étoit soutenu de colonnes d'émeraudes. Ce pavillon étoit percé de huit croisées, en face de chacune desquelles étoit un canal bordé de coquillages, & rempli des plus beaux poissons, & qui se terminoit par une cascade, dont une statue, enfermée dans un treillage, formoit la perspective. Par une mécanique singulière, ces huit statues paroissent animées & jouoient chacune d'un instrument différent. Sur les bords des canaux, divers groupes faisoient la même illusion. De distance en distance on voyoit dans les bosquets des figures d'oiseaux de toute espèce, que la Fée avoit aussi organisées & qui, perchées sur les branches des arbres, marioient

marioient leurs accords à ceux des instrumens & entretenoient dans ces beaux lieux une harmonie perpétuelle, dont la douceur achevoit de captiver les sens, déjà ivres de volupté à leur seul aspect.

Ce fut dans cet asyle, si digne d'une Fée, que *Thymé* vint la trouver avant le lever du soleil. Comme *Dulcine* l'appelloit sa fille, elle lui avoit permis aussi de lui donner le doux nom de *maman*. Maman, lui dit-elle donc, en se précipitant dans ses bras avec les transports de la douleur la plus amère, souffrez que votre malheureuse fille implore aujourd'hui votre secours, sans lequel il n'est plus pour elle de repos au monde. La Fée, effrayée de ce début, ne peut s'empêcher de mêler ses larmes aux pleurs qu'elle répand en abondance, & la presse de lui expliquer le sujet de ses chagrins. — Non, maman, je ne parlerai point que vous ne m'ayez promis auparavant de m'accorder la grace que je viens vous demander ; elle n'est point au-dessus de votre pouvoir, elle dépend absolument de votre volonté, & si vous me la refusez, vous n'avez plus de *Thymé*. — Hé bien, ma fille, consolez-vous. S'il est vrai qu'il soit en ma puissance de vous satisfaire, votre volonté réglera la mienne, je vous le jure sur la chevelure de *Panthée*.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

(Ce serment étoit aussi inviolable pour la Fée que celui du Stryx pour les Dieux des anciens). Aussi-tôt la gaîté renaît sur le visage de *Thymé* ; elle presse de ses lèvres les mains de la Fée & s'écrie en même temps : je vais donc être aussi belle que *Zirphé* ! *Dulcine* reste interdite. Ah ! n'allez point trahir votre serment, poursuit *Thymé* avec chaleur ; oui, vous pouvez m'accorder cette faveur, vous le pouvez, je l'exige, & je ne vous quitte point que je ne l'aie obtenue. Vous méritez même que j'ose me plaindre de votre indifférence pour moi. Si vous m'aimiez autant que vous le faites paroître, vous n'auriez pas souffert que *Zirphé* fût plus aimable que moi. Que vous êtes folle, ma chère *Thymé*, lui répond *Dulcine*, croyez-vous que le droit de plaire n'appartienne qu'à la beauté ? Contentez-vous d'être spirituelle & jolie ; quand on est ainsi partagée on ne doit point envier le mérite des belles.

Thymé persiste dans sa demande, & la Fée veut savoir au moins quelles sont les raisons qui l'engagent à cette démarche. Dès qu'elle en est instruite : ah ! ma fille, lui dit-elle, en riant, s'il n'y a que *Zirphé* qui puisse t'enlever le cœur de ton amant, tu es bien sûre de ne le jamais

perdre. Apprends que la nature, en mère prudente & économe, prodigue rarement ses dons ; sa main, qui les partage, compense tout, & c'est dans la juste distribution qu'elle en fait que sa sagesse est plus admirable. Tu regretterois, plutôt que tu ne penses, de ressembler à l'objet qui cause tes inquiétudes. — Quoi ! je pourrois avoir du regret d'être belle ? mais je serois donc bien insensée ! N'importe. Vous m'avez promis de contenter ma fantaisie ; Dussé-je m'en repentir, je veux courir les risques de charmer tous les hommes ; il me semble que c'est un danger fort attrayant, & je me sens assez de courage pour l'affronter d'un œil intrépide. *Dulcine* lui conseille de réfléchir un peu plus mûrement à ce qu'elle exige d'elle ; mais *Thymé* croit que ses avis ne sont qu'un prétexte pour refuser de la satisfaire : elle pleure, elle se désole. La Fée sent bien que, si elle commence à désirer les biens qu'elle n'a pas, elle va se rendre malheureuse à jamais. Pour obvier au malheur qui la menace, loin d'aigrir ses desirs par un refus opiniâtre, elle veut, au contraire, que leur accomplissement serve à en corriger l'inconséquence & à la rendre plus sage à l'avenir. Elle se contente de mettre à la grace qu'elle se dispose à lui accorder,

Bij

28 MERCURE DE FRANCE.

une secrète restriction qui ne pourra manquer d'avoir l'effet qu'elle s'en promet. Vous ferez donc aussi belle que *Zirphé*, lui dit-elle, & même davantage : ce sera là le châtiment de votre imprudente jalousie. Le mot de châtiment effraye *Thymé*. Hé quoi ? maman, répond-elle avec agitation, est-ce qu'étant plus belle, j'aimerai moins *Zimas* ? — Que cette crainte, ma fille, ne vous chagrine point ; vous conserverez pour lui le même amour. — Ah ! que vous me rassurez ! de ce moment, rien ne m'inquiète plus, car je suis bien sûre que, de son côté, il m'aimera mille fois mieux..... il me reste pourtant une petite difficulté. S'il alloit ne me plus reconnoître ; peut-être cela me feroit-il quelque tort dans son esprit. Je n'oublie pas que mes premiers traits ont excité sa première tendresse ; ce souvenir me les rend toujours chers. De grace, ne les changez pas au point que je devienne méconnoissable à ses yeux, ne faites qu'y ajouter ce qui manque à leur perfection.

Elle n'avoit point achevé de parler, lorsqu'ayant jetté les yeux sur un miroir qui étoit suspendu vis-à-vis d'elle, elle fut prête à s'évanouir de joie à l'aspect des nouveaux charmes dont sa figure lui parut embellie. Elle se mire, elle se contemple,

elle s'applaudit. Pressée de jouir de l'étonnement de *Zimas*, elle sort de chez la Fée sans songer seulement à la remercier, & retourne précipitamment au bocage qu'elle habite; l'unique soin qui l'occupe est d'empêcher que le voile dont elle se couvre le visage ne la trahisse; ce n'est que pour son amant qu'elle a voulu devenir belle, & elle craindrait que d'autres yeux ne lui dérobaissent le plaisir de l'admirer le premier.

C H A P I T R E I V.

Zimas attendoit *Thymé* avec toute l'inquiétude d'un amant qui se croit disgracié. Déjà il pense l'apercevoir de loin, une secrète joie la lui annonce; mais la majesté de sa taille lui fait douter que ce soit elle. Son cœur & ses yeux semblent se contredire dans ce moment; plus elle approche, plus son incertitude redouble; elle le joint enfin, & rejetant derrière elle le voile qui déroboit à tous les yeux la vue de ses attraits, elle l'éblouit de leur nouvel éclat. *Zimas* ne sçait plus s'il veille ou si le plaisir de la voir produit en lui ce merveilleux effet. La crainte de se méprendre l'empêche de se jeter à ses pieds; elle juge de son embarras, & la tendresse qu'elle a pour lui ne lui permet pas de le laisser

B iij

long-temps dans cette perplexité. N'ayez plus de doute, lui dit-elle, mon cher *Zimas*, je suis cette même *Thymé* que vous hésitez à reconnoître; le desir que j'ai de fixer votre amour m'a fait obtenir de la Fée la grace d'être aussi belle que *Zirphé*. Il ne s'attendoit pas qu'elle vengeroit de cette manière sa gloire qu'elle avoit cru offensée: il ne peut se lasser de bénir son heureux sort, ni de jurer à sa belle maîtresse qu'elle n'avoit pas besoin de ce nouvel avantage pour être toujours sûre de sa constance.

Leur querelle ainsi terminée, les transports les plus amoureux scellerent leur réunion, & les délices dont ils s'enivrèrent les dédommagèrent avec usure du léger contretemps qu'ils avoient essuyé. Ils passèrent dans un exerce continuels ces premiers jours de réconciliation. Mais la Fée, en accordant à *Thymé* la beauté qu'elle avoit demandée, l'avoit privée d'une qualité bien plus nécessaire pour entretenir la passion de *Zimas*. Cet amant émerveillé du prodige qui venoit d'être opéré en elle, & dont elle pouvoit se passer, ne s'étoit point apperçu d'abord à quel prix elle avoit obtenu cette faveur. Mais lorsque l'habitude d'une possession libre eut tempéré ses feux, il ne retrouva plus dans la société

de *Thymé* ce commerce agréable & flatteur qui l'avoit attaché à elle par des nœuds si puissans. Ce fut en vain qu'il essaya de ranimer en elle cette vivacité d'esprit, cet enjouement, ces graces & cette gaieté qui sans cesse la varioient à ses yeux & renouelloient chaque jour sa flamme & son bonheur. Née tendre & voluptueuse, elle sçavoit user à propos de ces fines agaceries qui empêchent les feux de l'amour de s'assoupir dans notre ame, & elle sembloit plutôt capituler avec le desir que se livrer à ses vives impulsions. Mille fantaisies charmantes, mille aimables folies la rendoient toujours plus amusante. Maintenant ce n'est plus qu'une beauté vaine & languissante, dont l'indolence & l'uniformité détruisent tout l'effet de ses charmes. Idolâtre d'elle-même, son unique conversation est de faire son propre éloge & de décrier le mérite de toutes les femmes. Avec *Thymé* jolie, *Zimas* ne se plaignoit que de la rapidité du temps; aujourd'hui il n'accuse que sa lenteur. Sous prétexte de procurer plus d'amusement à sa maîtresse, il l'invite à rechercher la compagnie & il trouve par-là le moyen de se distraire de l'ennui qui l'environne. *Thymé* éblouit tous les yeux; une foule d'amants s'empresse à lui rendre hommage, chacun la

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

félicite à l'envi du bienfait qu'elle a reçu de son auguste Souveraine ; c'est à qui chantera le mieux & la noblesse de sa taille majestueuse & les traits divins de sa figure céleste ; il n'est point de femme qu'elle ne rende jalouse & qui ne murmure de l'excessive prédilection dont la Fée vient de lui donner une preuve si évidente.

Toutes ces plaintes ne durèrent pas long-temps. *Thymé* ne répondoit aux complimens qu'on lui faisoit qu'avec un air d'orgueil & de stupidité qui congédioit ses adorateurs. Elle sourioit avec dédain aux propos les plus ingénieux. On eût dit qu'elle auroit craint de se compromettre en faisant briller devant tout le monde les agrémens de l'esprit que l'on lui supposoit encore. On prétendoit qu'il falloit être privilégié pour la faire parler. Enfin son triomphe s'éclipsa, ses rivales se tranquilliserent ; on ne la qualifia plus, ainsi que *Zirphé*, que du nom de la belle indolente, & l'on cessa de reprocher à *Zimas* sa trop heureuse destinée. Lui-même languissoit auprès de sa conquête, & il ne lui restoit fidèle que par le ressouvenir de ce qu'elle étoit auparavant.

Cet abandon général où *Thymé* se trouva réduite en peu de temps, lui donna lieu de se convaincre par elle-même que la

beauté ne jouit que d'une gloire momentanée , lorsqu'elle ne réunit point au pouvoir de ses charmes la vivacité , la finesse & la variété. Ce sont-là les compagnes nécessaires que , sous le nom des grâces , la sage antiquité donnoit à *Vénus*. L'indifférence avec laquelle *Zimas* avoit été témoin des hommages qu'elle avoit reçus de mille rivaux , l'humilioit d'autant plus qu'elle sembloit l'avertir de la perte de son cœur. Cependant il s'efforçoit de lui paroître toujours aussi tendre & aussi empressé : il n'osoit se plaindre du changement que *Dulcine* avoit fait en elle ; il se reprocheroit de l'affliger ; il se contentoit de regretter sa première *Thymé* ; elle n'avoit de rivale qu'elle-même. Son malheur étoit plus étrange que funeste. Elle n'avoit pu concevoir que la grace que la Fée lui accordoit dût être le châtimement de sa jalousie : elle a vu l'effet de la menace , & le sentiment de sa honte devient sa plus grande peine.

Un jour que *Zimas* l'avoit laissée seule , elle se mit à réfléchir sur ces paroles de la Fée qui s'étoient gravées dans sa mémoire : *la nature prodigue rarement ses dons , sa main , qui les partage , compense tout*. Hé quoi , se disoit-elle , l'esprit & la beauté sont-ils donc incompatibles ? & la nature

B v

ne permet-elle pas que ces deux qualités se rencontrent dans un même objet ?.... Mais non , *Dulcine* ne m'a tenu ce discours qu'afin de me préparer à la punition qu'elle me réservait pour avoir osé lui surprendre un serment qu'elle n'a rempli que malgré elle. Allons la revoir & qu'un sincère aveu de ma faute en obtienne le pardon. Obtenons que sa bonté me rende l'esprit que j'avois.

CHAPITRE V.

La Fée se promenoit alors auprès d'un bocage voisin de la demeure de *Thymé*, qui l'aborde d'un air timide & contrit. Instruite comme elle-même de ce qui se passoit dans son cœur, elle lui demande si elle est bien satisfaite d'être aussi belle qu'elle l'a désiré. *Thymé* rougit, & sa rougeur peint son dépit. Votre silence, poursuit *Dulcine*, me fait croire que, si vous avez une nouvelle grace à exiger de moi, ce seroit de détruire le changement que j'ai fait en vous & de vous rendre telle que les destins vous avoient fait naître : elle n'ignoroit pas que l'on renonce difficilement aux avantages de la beauté, & l'embarras de *Thymé* la prévint sur sa réponse. Dénuée de cet esprit vif & intéressant qui l'avoit

Fait chérir si tendrement de la Fée, elle ne sçavoit comment la prier de joindre à la conservation du don qu'elle lui avoit accordé la restitution de celui dont elle l'avoit, privée. *Dulcine*, toujours charmée de saisir les occasions de former sa raison par les exemples, lui dit en riant : avouez que je suis d'une méchanceté bien atroce, & que le tour que je vous ai joué est de la dernière perfidie ? Hélas ! maman, répond *Thymé* en soupirant, je n'ai triomphé qu'un moment ; mais que ce moment m'a semblé glorieux ! que mon âme s'est trouvée satisfaite ! Ne dépendroit-il pas de vous de rendre mon bonheur parfait en le rendant plus durable ? Je vous entends, reprend la Fée, vous voulez conserver votre beauté & recouvrer les dons que vous avez perdus ? J'y consens. Il est trop juste que je répare le mal que je vous ai fait. Possédez désormais les charmes de l'esprit au même degré que vous possédez ceux du corps. Je souhaite que ces qualités réunies vous rendent aussi heureuse que vous l'espérez ; dans peu vous m'en direz des nouvelles.

Elle disparoît à l'instant & laisse *Thymé* dans un délire qui l'élève subitement aux plus hautes connoissances ; tous les trésors du ciel lui sont ouverts ; une foule d'idées sublimes se confondent dans sa tête & se

B vj

56 MERCURE DE FRANCE.

développent avec une rapidité incroyable. En attendant le retour de *Zimas*, elle s'amuse à tracer sur de légères écorces des vers pleins de goût, de délicatesse, d'expression & d'harmonie, dont son amour pour lui faisoit le sujet. Il arriva lorsqu'elle achevoit d'écrire; &, s'étant saisi de cette production de son génie, sa surprise augmentoit à mesure qu'il lisoit; il ne pouvoit se persuader que ce fût son ouvrage. Mais les aimables propos qu'elle lui tint dissipèrent tous ses doutes. Il fut au comble de la joie de retrouver dans sa chère *Thymé* ces grâces saillantes & cette précieuse vivacité que la beauté sembloit avoir anéanties en elle. Il se hâta d'aller de bocage en bocage déclamer les vers de sa divine compagne. Chacun, en les écoutant, partageoit son étonnement & son admiration; par-tout ils furent applaudis avec le même transport. Il revint auprès d'elle chargé d'éloges & dans l'enchantement de ne lui rapporter que des suffrages unanimes.

Chaque jour cette Muse nouvelle enfantoit de nouveaux prodiges, & bientôt l'isle ne retentit que du bruit de sa gloire; une réputation si brillante ramena à ses pieds ses adorateurs, & son mérite fixa leurs vœux, ils commencèrent à lui devenir importuns. Obsédée sans cesse, elle ne

pouvoit plus jouir d'aucun repos ; la nuit même , une multitude de soupirans environnoient sa demeure : ils interrompoient son sommeil , on l'empêchoit d'en sacrifier quelques instans au bonheur de son amant. Les uns séchoient de l'ennui de ne pouvoir fléchir ses rigueurs , d'autres menacoient les jours de *Zimas* , enfin elle eut le chagrin d'en voir plusieurs abrégés leur vie par un effet du désespoir où sa fidélité pour son amant les réduisoit tous. Ce n'étoit rien encore ; & si *Thymé* n'eût eu que l'ame d'une coquette , son amour propre satisfait trouvoit assez de raisons pour consoler en elle l'humanité attendrie ; mais ce ne fut pas impunément que son génie l'éleva au dessus de l'un & de l'autre sexe ; sa gloire irrita les serpens de l'envie ; la noire cabale & la maligne critique vinrent mutiler les monumens de son immortalité , & mêler aux roses de ses succès les ronces du dégoût : ses pensées , trop sublimes pour être entendues de tout le monde , furent taxées d'hiperboles & d'extravagances , & l'ignorance saisissoit avec ardeur ces moyens de couvrir sa turpitude. *Thymé* se vit donc en butte aux piquantes injurieuses d'une fourmillière d'infectes littéraires ; on préféroit à ses écrits aussi purs de style que riches d'invention , des

38 MERCURE DE FRANCE.

badinages puériles, des frivolités, des niaiseries, des riens plus propres à corrompre le goût, qu'à en soutenir la délicatesse; tout ce qu'elle faisoit devenoit aussi-tôt la proie de la causticité des faux savans, vautours du vrai mérite, ou ne circuloit dans les brillantes sociétés que pour y jouir un moment des suffrages de convention; en un mot, ces chef-d'œuvres reposoient par-tout dans des places d'honneur, tandis que les prodiges du mauvais goût étoient sans cesse dans toutes les mains. On citoit fréquemment son nom & rarement ses vers. Quelque sensible qu'elle pût être aux fougueux succès des triviales productions de l'esprit à la mode; l'estime & les applaudissemens continuels des connoisseurs étoient bien capables de la dédommager des désagrémens que la bisarrerie du goût lui faisoit essuyer. Mais le coin de terre qu'occupent ces hommes lumineux, a trop peu de surface pour borner les regards d'un œil ambitieux. Elle avoit pourtant la consolation de voir que dès qu'elle paroïssoit dans quelque cercle, sa présence calmoit le bourdonnement des frêlons; elle y jouïssoit de toute la supériorité de ses talens; ces esprits rampans, nourris de la bourbe du Permesse, qui ne fondoient leur réputation que sur les ruines

de la sienne, quittoient devant elle leur ton imposant; interdits & muets, ils ressembloient à des myrmidons effrayés de la vue d'un colosse. Avec un peu de philosophie, *Thymé* n'eût pas honoré de la moindre attention, ni les critiques qui cherchoient à l'humilier, ni leurs stupides partisans. Malheureusement, elle s'étoit imaginé que réunissant le savoir & la beauté, elle ne trouveroit que des admirateurs, & que semblable à la divinité, elle ne respireroit en tous lieux que l'encens & les éloges. Elle reconnoissoit avec dépit l'erreur dont elle s'étoit laissé prévenir, & voyant de combien d'épines les chemins de la gloire sont semés elle eut tous les jours de nouveaux sujets de se reprocher l'aveuglement qui l'y avoit conduite. Mais elle n'avoit pas encore parcouru tous les degrés d'injustice où la cabale & la jalousie s'élèvent contre le mérite qu'elles poursuivent.

Entraînée un soir par la curiosité de connoître ceux des insulaires qui faisoient le plus d'estime de ses talens, elle s'étoit cachée près d'un vallon où l'on avoit coutume de se rassembler lorsque les rayons de la lune remplaçoient la lumière du soleil: elle se promettoit un singulier plaisir à pouvoir entendre parler d'elle-

46 MERCURE DE FRANCE.

même sans être vue. Elle savoit que l'on s'entretenoit toujours dans ces soirées des nouveautés qui avoient fait le plus de bruit, & elle venoit d'en publier une qui n'étoit pas le moindre de ses ouvrages ; en effet, on en parla de manière à lui prouver que son succès n'avoit souffert aucune contradiction. Auroit-elle cru qu'un triomphe si flatteur dût être suivi d'un chagrin plus sensible ? Deux de ses courtisans les plus assidus, sans doute excités par le ressentiment de ses rigueurs, employèrent tous les moyens spécieux de l'éloquence pour démontrer qu'il étoit moralement impossible qu'une femme eût tant d'esprit, & ils réussirent à persuader que les vers qui se publioient sous son nom étoient le prix des faveurs qu'elle accordoit. Cette proposition, quoiqu'humiliante pour les femmes, fut reçue avec acclamation de celles qui étoient présentes ; il suffisoit, pour en être adoptée, qu'elle les vengeât d'une rivale qui les effaçoit toutes. Le mot universel fut que l'on s'en étoit bien douté ; cette opinion prit généralement : plusieurs attribuoient à *Zimas* l'honneur des plus belles productions du génie de sa maîtresse, ce qui ne fut point pour elle un sujet d'affliction ; elle auroit fait sans peine le sacrifice de sa gloire, en faveur de

celui qu'elle aimoit. D'un autre côté, on tira du néant de l'obscurité des êtres insuffisans, qui n'avoient tout au plus que la sève végétale; on leur supposa tous les talens de *Thymé*, & on les décora sans honte des rayons de sa gloire. Rien ne figuroit mieux que ces machines passives le soleil ténébreux dans son centre. Ainsi l'amante de *Zimas* se vit en un moment dépouillée des honneurs qui lui appartenoient. Désespérée de cette cruelle injure, elle s'éloigne avec indignation, & retourne auprès de son amant en s'écriant d'un ton plein de colère: Ah! que les fruits de la gloire sont amers! Elle brise avec rage toutes ses tablettes depositaires de ses pensées immortelles, & fait les plus affreux sermens de renoncer pour jamais à des lauriers qu'empoisonne à toute heure le souffle de l'envie. *Zimas* approuve sa résolution & l'encourage à ne plus vivre désormais que pour eux-mêmes.

CHAPITRE VI & dernier.

Le vain plaisir d'avoir été l'objet de toutes les conversations avoit attaché *Thymé* au prestige de la célébrité, & son ame se trouve anéantie par l'idée de ne plus faire parler d'elle. Elle rêve toute la

41 MERCURE DE FRANCE.

nuit aux moyens de s'acquérir un crédit solide & inébranlable. Le matin elle parut très-apaisée , & pria *Zimas* de l'accompagner jusques chez *Dulcine* , à qui elle vouloit parler. Étant entrée dans le jardin particulier de la Fée, elle la trouva sur le bord d'un canal, qui s'amusoit à pêcher : elle s'approcha d'elle en affectant la plus grande gaîté ; & voulant déguiser le dépit qui l'agitoit , elle débuta par la remercier de la haute réputation qu'elle lui devoit. *Dulcine* feignit d'ignorer les sujets de mortification dont son amour propre avoit droit de se plaindre , & elle lui témoigna beaucoup de joie d'avoir pu assurer sa félicité. *Thymé* essaya adroitement de charger sa reconnoissance du vœu de l'ambition : elle expose à la Fée que l'excès de ses bontés l'a pénétrée au point qu'elle n'a plus d'autre desir que de trouver un moyen d'acquitter tant de bienfaits ; que depuis long-tems elle voit avec un extrême déplaisir que travaillant sans relâche au bien de ses sujets , elle seule est privée du repos que l'on goûte sous ses loix ; que les soins continuels qu'elle se donne pour prévenir tous les vœux , n'empêchent pas qu'elle ne soit obsédée tous les jours d'une foule de gens que leurs fantaisies ou leur humeur rendent insatiables de biens ou

incapables de jouir de ceux qu'ils possèdent ; qu'elle seroit très flattée qu'elle daignât l'honorer d'assez de confiance pour se dégager sur elle d'une partie du fardeau de l'autorité, en la chargeant de l'emploi de recevoir les plaintes ou les prières que l'on viendrait lui adresser, & d'accorder en son nom les graces & la justice ; qu'ainsi elle la délivreroit de l'embarras d'éconduire les importuns, de juger les délits, de punir le mal & de récompenser le bien, & qu'elle seroit trop payée de ses peines par le plaisir de voir sa bienfaitrice respirer à son tour les douceurs de la paix.

Dulcine ne fut point la dupe de ce discours ; elle vit bien que l'ambition gaignoit de plus en plus le cœur de *Thymé*, & que le desir qu'elle montrait de la soulager dans l'administration de son empire, n'étoit qu'un détour ingénieux dont elle se servoit pour parvenir au but qu'elle se proposoit, de devenir après elle la plus considérable de l'isle. Comme c'étoit le dernier degré de gloire où son orgueil pouvoit aspirer, elle étoit sûre de la rendre bientôt sage en l'honorant du pénible emploi qu'elle briguoit. Elle ne fit aucune difficulté de procurer à sa reconnoissance un si beau moyen de s'acquitter, & son ame sembloit ravie de pouvoir revêtir sa

44 MERCURE DE FRANCE.

chère fille d'un titre qui la distinguât du reste de ses sujets. *Thymé* ne finit point de benir *Dulcine*: elle ne doutoit nullement qu'en rendant la plus exacte justice & assaisonnant des paroles les plus obligantes les refus qu'elle feroit forcée de faire, il ne lui fût aisé de s'affervir désormais tous les cœurs, unique bien dont elle étoit jalouse.

Le lendemain étoit précisément un des jours où la Fée tenoit ses assises dans son grand palais. Elle monta sur son trône, & s'étant expliquée sur le dessein qu'elle avoit pris de se délasser quelque temps des fatigues du gouvernement, elle annonça que *Thymé* seroit à l'avenir la dispensatrice de ses bienfaits & le ministre de ses volontés. Chacun, dans l'envie de faire sa cour à la nouvelle dépositaire de l'autorité suprême, applaudit au choix de *Dulcine*, & on ordonna des fêtes en son honneur. Les commencemens de sa grandeur furent très-brillans. On la loua de tout le bien qu'elle n'avoit pas encore fait; on chanta ses grâces & sa beauté, on vanta son esprit, ses talens & ses vertus; rien ne fut oublié pour mériter sa protection, on poussa même la flatterie jusqu'à lui donner une affinité directe avec *Dulcine*, en la faisant descendre du Dieu *Panthée*, ayeul de la

Fée. Elle remplit & passa en peu de tems la haute opinion que l'on avoit eue de sa sagesse & de son équité. *Zimas*, par un reflet de splendeur que l'éclat de sa maîtresse faisoit jaillir sur lui, partageoit les hommages qu'elle recevoit. Né sans ambition, sa philosophie s'accommodoit peu de la nombreuse cour qui l'environnoit ; il souffroit avec impatience que l'on observât par-tout ses pas, & il n'avoit de momens heureux que ceux où il pouvoit se dérober aux empressements des adulateurs, bien différent de *Thymé* qui se croyoit aux cieux de pouvoir trancher de la Fée, & gouverner ses égaux.

Les amertumes de la grandeur ne tardèrent pas à se faire sentir à cette âme amorcée par la douceur de leur illusion ; peut-on ne vouloir que le bien sans irriter ceux qui ne cherchent que le mal ? & croit-on qu'il soit facile en obligeant de ne point faire des ingrats ? Quelques mécontents se plaignirent de *Thymé*, les méchans se liguerent ; peu à peu la haine s'échauffa ; quelque ridicules que fussent les demandes que l'on osoit lui faire, c'étoit assez d'être refusé pour avoir droit de murmurer & de se faire plaindre. La conduite de *Thymé* fut décriée publiquement ; & son amant, quoique très-désinté-

46 MERCURE DE FRANCE.

ressé, ne fut point épargné. Elle crut que cette première effervescence se calmeroit ; & que l'estime qu'elle avoit inspirée d'abord & dont elle étoit toujours digne, reprendroit le dessus ; mais la licence ne garda plus de mesures. On reprochoit tout haut à la Fée son amitié pour une orgueilleuse qui ne savoit qu'abuser du pouvoir qu'elle lui avoit donné. Il étoit devenu du bon ton de censurer tout ce qu'elle faisoit pour l'avantage commun & le maintien des loix ; on aimoit *Dulcine*, on respectoit sa puissance ; *Thymé* ne faisoit rien que par ses ordres & pour sa gloire, & on la déchiroit. Elle reconnut à son grand regret que l'estime & la reconnoissance publique ne sont pas toujours le prix du bien que l'on fait.

La place qu'elle remplissoit la rendoit, pour ainsi dire, inséparable de *Dulcine* ; elle logeoit dans son palais, & tous les jours elle lui rendoit compte de son administration. La Fée vit diminuer insensiblement le grand contentement que *Thymé* éprouvoit dans les commencemens de son élévation ; elle présuma donc que le moment s'approchoit où cette favorite, recouvrant sa raison, alloit renoncer à des biens imaginaires pour rentrer dans la possession de ceux qu'elle avoit quittés.

Ce moment arriva. Le hazard lui ayant permis de rester seule pendant quelques heures avec *Zimas*, ils s'amuserent à parcourir les libellés & les écrits clandestins que l'on ne cessoit de répandre contr'eux. Hélas ! (s'écria la sensible *Thymé*) par quelle aveugle fantaisie suis-je venue me livrer moi-même aux caprices du sort ? Tranquille, avant ce tems, j'étois heureuse, mon cher *Zimas*, de ne songer qu'à faire ton bonheur ; j'avois un amant & des amis, je n'avois point de rivale & je ne l'étois de personne ; je ne faisois point envie mais aussi je n'enviois rien ; contente de te plaire, notre repos faisoit ma félicité. Aujourd'hui, quelle différence ! la paix & les plaisirs m'ont abandonnée, je n'ai plus le loisir d'être à toi ; mille désagrémens sont les fruits des veilles que je consacre au bien public ; tout ce qui devoit me faire aimer ne sert au contraire qu'à me susciter des ennemis secrets ; la médisance me poursuit, l'ingratitude s'arme contre moi de mes propres bienfaits, la haine me déchire & l'envie m'accable. Aide-moi, poursuit-elle, à détruire dans mon cœur le germe d'ambition qui m'a égarée dans des routes frayées par les chagrins & les soucis.

Les discours de *Zimas* ne tendirent plus

28 MERCURE DE FRANCE.

qu'à la déterminer à cet effort de raison : vaincue par sa tendresse & dégoûtée des grandeurs par l'essai qu'elle en avoit fait, elle remit à *Dulcine* l'autorité qu'elle lui avoit confiée. La Fée l'embrassa pour cette fois avec une joie sincère. Si je m'étois opposée durement à tes desirs, lui dit-elle, tu n'aurois cessé de me traiter d'injuste, de cruelle, de méchante mère. En cédant à tout tes caprices, j'ai voulu former ton jugement par l'expérience, & te voilà parvenue au but où il étoit plus aisé de t'amener par des épreuves que par mes conseils. *Thymé* lui demanda, pour dernière grace, de la rendre à son premier état ; persuadée que ni trop d'esprit, ni trop de beauté, ni trop de puissance, sont les qualités moyennes qui mettent à l'abri de la haine & de la calomnie. *Dulcine* n'eut pas de peine à la satisfaire sur cet article. *Thymé* la remercia & prit congé d'elle avec *Zimas*. La Fée les assura toujours de sa protection & de son amitié.

Les deux amans retournèrent à leur bocage, qui leur devint plus cher que jamais. *Thymé* n'eut pas plutôt abdiqué le gouvernement, que chacun sentit la perte qu'il avoit faite. On convint qu'il n'étoit pas possible de remplir avec plus de distinction, de douceur, d'honnêteté, de prudence & d'équité le ministère dont elle
avoit

M A I 1767.

étoit chargé. Elle eut le sort de tant de grands personnages que l'on persécute pendant leur vie, & que l'on divinise après leur mort. De son côté elle ne regretta, ainsi que son amant, que le tems qu'elle avoit perdu à vouloir s'illustrer.

Par M. BRUNET, fils.

*COUPLETS à Mde DE***, sur l'air :*

Vous qui voulez des chansonnettes.

L'ESPRIT & la délicatesse,

L'enjouement & la politesse,

La liberté,

Chez vous savent toujours paroître ;

Et de mes vers ils ont fait naître

La vérité.

L'heureux talent de savoir plaire ;

Talent qui vous est ordinaire,

S'y montre en tout ;

Et l'on y voit la bienfiance

A côté de la douce aisance,

Et du bon goût.

Vous joignez à votre air aimable

Le ton poli, sincère, affable,

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Intéressant ;

Pour moi , qui ne çus jamais feindre ,
En vous voyant , mon cœur doit peindre
Tout ce qu'il sent.

D. L. M.

*A Mlle B * * * , que j'avois prié de me
confier son portrait en miniature , pour
en faire tirer une copie.*

Des traits qui m'ont séduit j'ai désiré l'image.
Insensé ! de quel droit pouvois-je l'obtenir ?
Quand mon cœur amoureux se donneroit pour
gage ,
On le rejetteroit si je l'osois offrir.
J'en cacheois le secret dans un profond silence ;
Ma demande indiscrete a montré mon ardeur :
Je ne m'en défends point , quoique sans espérance ,
Et vos traits , malgré vous , resteront dans mon
cœur.

Par le même,



IDYLLE imitée de BION.

UN jeune enfant , par un beau jour d'automne ,
Avoit tendu des pièges aux oiseaux
Dans un verger que chérissoit *Pomone*.
Ayant bien placé les appeaux ,
Il attendoit , non sans impatience ,
(Défaut qu'on pardonne à l'enfance ,)
Que rossignol , fauvette ou sanfonnet ,
Des siens , entendant le ramage ,
Vînt se prendre à son trébucher.
Au même endroit , sous un épais feuillage ,
L'amour en cet instant caché ,
Dormoit sur la rose couché :
Il avoit ce jour-là dompté quatre cruelles.
Trompé par l'éclat de ses ailes ,
Notre chasseur le prend pour le roi des oiseaux ;
Et , rassemblant tous les gluaux ,
Croit déjà sa conquête sûre.
L'amour se réveille à l'instant ;
Il se dégage . . . & rit des projets de l'enfant.
Honteux de manquer sa capture ,
L'enfant cherche un vieil oïseleur ,
Lui dit , en pleurant , son malheur ,
Et lui fait de l'oiseau la plus belle peinture. —
C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Où donc est-il ce bel oiseau ?

— Ici , près de ce jeune ormeau ;

Au pied de ce tilleul . . . le voilà qui s'envole :

En vit-on jamais de plus beau ?

Hélas ! sa perte me désole ,

Je n'ai rien pris de tout le jour,

Le vieillard reconnut l'amour ,

Et dit , en secouant la tête :

Loin de chercher à l'attraper ,

Puissiez vous toujours l'éviter ,

Cet oiseau dont vous faisiez fête !

C'est un animal dangereux ;

Souvent on se repent de l'avoir mis en cage !

Mon enfant , vous êtes heureux

Qu'il n'en veuille point à votre âge !

Bientôt , loin de fuir vos gluaux ,

Il vous rendra lui-même des panneaux ;

Et , séduit par son doux ramage ,

L'ami , plus d'une fois , je gage ,

Vous tomberez dans ses réseaux.

Par un Officier de la Marine.



V Œ U A G L I C E R E.

Les enfans d'*Apollon*, dans leurs amours factices,

Imitent de ce Dieu les bisarres caprices ;
Jamais un même objet ne les vient animer ;
Son nom dépend du mot auquel il faut rimer.
Font-ils gémir écho d'une amoureuse plainte ?
Je vois au bout du vers la cruelle *Araminte*.

De leur amour payé célèbrent-ils le prix ?
Araminte n'est plus & j'apperçois *Cloris*.
Leur sort, à les entendre, est bien digne d'envie.
Hier c'étoit *Climène*, aujourd'hui c'est *Silvie* ;
Mais leurs cœurs en tout temps plus froids que
leurs discours,
N'éprouvèrent jamais le charnié des amours.

Pour moi qu'un jeune objet, embelli par les
grâces,
Par les plus tendres nœuds enchaîne sur ses traces,
Moi qui fais vœu d'aimer ; dirai-je pour mon bien ?
Pour mon malheur peut-être ! .. hélas ! je n'en
fais rien ;

Qu'importe , je l'adore , & soit que ma bergère
Se montre à mes desirs favorable ou contraire,
Son nom , fait pour voler au bout de l'univers ,
Son nom fera toujours l'ornement de mes vœux.

54 MERCURE DE FRANCE.

Je consacre à *Glycère* & mon cœur & ma lyre.
Les accords sont si doux quand le cœur les inspire !
C'est lui qui fait valoir les prestiges des sens ;
Son feu produit toujours & nourrit les talens.
Si je veux exprimer un objet qui fait plaire,
Je trouve sans effort le beau nom de *Glycère* ;
Et si je peins l'enfant qui nous donne le jour,
Glycère offre à mes yeux tous les traits de l'amour.
Le printemps, dont l'éclat embellit la nature,
De ses jeunes attraits est la vive peinture.
La main qui dans nos champs fait éclore les
fleurs ,

Compose de son tein les brillantes couleurs ;
Le souffle du zéphir répandu dans la plaine ,
Est à mes sens charmés moins pur que son haleine ;
Et du fond des vergers *Philomèle* aux abois ,
Cède , pour la douceur , aux accens de sa voix.
O ! qui célébrera les charmes de *Glycère* ?
Le luth d'*Anacréon* seroit-il à *Cythère* ?
En quels lieux ce mortel a-t-il pu le cacher ?
Amour , *Glycère* & moi courons tous le chercher.
Ma Muse , en la louant , partagera sa gloire ,
Et nous irons ensemble au temple de mémoire.

ENVOI.

Sous un nom supposé c'est à toi que j'adresse
Ce vœu que , pour te plaire , a formé ma tendresse.
Pour orner mes chansons j'en connois un plus doux ;
Je crains , en l'employant , d'éveiller les jaloux.

Mais si , pour mon bonheur , dans des momens
 prospères ,

Tu veux du tendre amour adopter les mystères ,
 Si j'obtiens la faveur d'un secret entretien ,
 J'effacerai ce nom & j'y mettrai le tien.

Par M. LE B. . . D. . .

*LETTRE de Mlle THOMASSIN , d'Arc en
 Barrois , à M. DÉSORMEAUX , pour
 le remercier du présent qu'il lui a fait
 de ses histoires de la Maison DE MONT-
 MORENCY & du Grand CONDÉ.*

J'AI reçu, Monsieur, avec transports, le
 présent inestimable que vous m'avez fait
 de vos ouvrages : je les lis , je les dévore
 avec autant de plaisir que d'avidité. Les
 noms & les faits des hommes fameux , à
 qui ils donnent une nouvelle célébrité ; le
 génie & la politesse de l'auteur généreux
 qui me les offre avec cette bonté, cette
 grâce qui le distingue ; tout concourt à me
 rendre ces fastes de l'héroïsme & du goût
 infiniment précieux. Apprenez-moi donc ,
 Monsieur, comment pourrai-je vous té-

C iv

96 MERCURE DE FRANCE.

moigner dignement ma reconnoissance & mon admiration ?

Je vais, en attendant, m'en acquitter à ma manière ; trop heureuse si je ne vous ennuie pas par ma longueur ! Vous verrez que j'écris au courant de la plume, tout ce qui me vient sans choix, sans ordre, sans sçavoir le polir ni l'abrégé : plaignez-moi ; c'est un vice ordinaire à mon sexe. Que n'ai-je sçu, pour ne point mettre votre complaisance dans le cas de m'excuser, que n'ai-je sçu prendre pour modèle la lettre charmante qui m'annonce le cadeau brillant dont vous m'avez honorée ! qu'elle en relève encore à mes yeux le prix & l'éclat ! mais votre cœur a fait sans doute illusion à votre esprit. Quoi ! Monsieur, vous ne me connoissez que par mon goût pour les belles choses, qui toutefois ne devoit guère mériter votre attention, puisqu'il n'a été cultivé par aucune étude profonde, ni embelli par aucune connoissance agréable ; & vous me donnez les éloges les plus flatteurs ! est-ce bien à moi qu'ils s'adressent ? En m'offrant un si rare hommage, n'avez-vous pas cherché plutôt à flatter mon sexe, qu'à honorer mes talens, qui ne vous paroïtroient plus rien sous un autre point de vue ? Enfin, Monsieur, n'avez-vous pas été plus galant que sin-

cère? N'en rougissez pas..... le siècle le permet.....

Quoi qu'il en soit, ce que vous me dites est si bien tourné, si ingénieux, si honnête, & par-là peut être si persuasif, que ce sera grand miracle s'il ne me fait pas prendre le change sur mon mérite littéraire. Croyez cependant, Monsieur, que je sens trop la différence de vos productions & des miennes, pour me laisser éblouir au point de croire que je puisse jamais mériter vos louanges, ni m'acquitter envers vous. J'orne par fois le front des héros de quelques fleurs éphémères, & vous les couronnez de lauriers immortels. Quelle est pourtant ma gloire! en applaudissant à vos succès, j'ai mérité votre indulgence, qui m'assure de celle de la postérité.

Non, Monsieur, je ne puis vous exprimer combien j'ai été sensible aux traits de grandeur & d'infortune qu'offre à chaque page votre belle histoire de la maison de *Montmorenci*. Que j'ai été touchée sur-tout du sort tragique du plus charmant des hommes (le Duc de *Montmorenci*), qui périt malheureusement à Toulouse, victime des circonstances. Attendrie jusqu'aux larmes, il me sembloit embrasser, avec toute l'Europe, les genoux de *Louis le Juste*, & implor-

rer sa pitié, sa clémence, pour arracher au fer infâme d'un bourreau des jours si glorieux & si chers à la patrie. Que mon cœur se révoltoit de l'inflexibilité du Cardinal, qui, en faisant accorder cette grace, demandée par les sanglots & les cris de tout un peuple accablé de douleur, eût vu tomber les fanatiques aux pieds de son maître & les mécontents aux siens! Si le Ministre n'avoit point assez de magnanimité, il devoit au moins, dans cette occasion, avoir assez de politique pour affecter d'être généreux. Jamais *Auguste* ne parut en effet plus grand qu'en pardonnant à *Cinna*; & ce trait immortel de bienfaisance fut plus fatal à la liberté républicaine que les proscriptions & les triomphes. Au désespoir de ne pouvoir désarmer la rigueur de ce Roi si bon, que je regrettois, dans l'effroi dont j'étois saisi, de ne pas voir en sa place un *Henri le grand*, un *Louis LE-BIEN-AIMÉ*! L'un comme l'autre eût volé pour rompre lui-même les fers de ce brave guerrier, qui sans doute étoit encore plus malheureux que coupable; l'un comme l'autre, en lui tendant les bras, lui eût offert un azyle sacré contre ses ennemis, & eût regardé ce jour, signalé par un tel acte de clémence, la première vertu des Rois,

comme le plus précieux & le plus beau de sa vie. Heureux les Princes que leurs Ministres travaillent à faire plus chérir que redouter ! heureux , non moins heureux , les peuples gouvernés par de tels Ministres !

Je n'ai pas moins été frappée, Monsieur, de l'histoire particulière du *Maréchal de Luxembourg*. J'eusse seulement désiré voir l'image de ses traits à la tête d'un ouvrage, où respire sa grande âme ; j'aurois osé écrire au bas ces vers que m'ont inspirés ses vertus & ses malheurs, qui semblent avoir été héréditaires dans cette illustre famille :

Contre sa gloire en vain l'envie & l'imposture
Tramoient dans leur fureur les plus affreux com-
plots :

Sa tranquille vertu n'en parut que plus pure. . .
Luxembourg pouvoit-il n'être pas un héros ?

Je suis de plus si enchantée, Monsieur, de votre histoire du *Grand Condé*, que je l'ai en main tout le jour, & que je la place la nuit sous mon chevet. Il ne me manque plus que la boîte d'or d'*Alexandre*, pour lui rendre tous les honneurs qu'elle mérite. Si j'ai jamais regretté de n'être pas de votre sexe, c'est sur-tout en lisant la vie de ce sublime conquérant. Il me semble, dans

C vj

mon enthousiasme, le suivre dans ses expéditions militaires, & participer à ses triomphes : il me semble, en admirant ses vertus paisibles, que son âme se communique à mon âme, qu'il m'inspire sa grandeur, son humanité, ses talens; & je dis avec ravissement, en regardant son portrait, que je révère :

Si Condé, par ses faits, étoit semblable aux Dieux,

Ne devoit-il donc pas être immortel comme eux ?

Oui, Monsieur, telle est mon ardeur pour la gloire, & pour les lettres, que je me trouve à plaindre de ne pouvoir, d'un côté ni d'un autre, me livrer à mon penchant. Mais je tâche de m'en dédommager, en quelque façon, en lisant ce que vous avez écrit sur ces héros, & en me faisant conter par mes frères les exploits de nos guerriers modernes, dont ils ont été assez heureux pour être les compagnons. Quelle idée n'avois-je pas déjà conçue, sur ce qu'en avoit publié la renommée, du courage, de la valeur & de la bonté du vainqueur de *Fontenoi*, qu'un de mes frères (1) a consacrées, ainsi que ses autres

(1) M. le Chevalier de Juilly-Thomasfin, Gouverneur pour Sa Majesté des Ville & Château de Nogent-le-Roi, & Membre de plusieurs Académies du Royaume.

vertus, dans des mémoires particuliers !
 c'est d'après lui que j'ai gravé ces mots
 sous le buste de cet auguste Monarque.

Que d'amour son aspect inspire
 A nos cœurs charmés & soumis !
 Dans ces traits quel héros respire ,
 Si ce n'est *Titus & Louis ?*

O que je voudrois être capable de chan-
 ter, comme vous le dites, le digne suc-
 cesseur de *Condé* ! ce jeune vainqueur, que
 la gloire & l'amour se disputent à l'envi ;
 lui qui, presqu'au sortir du berceau, s'est
 vu ceindre par *Minerve* du double laurier
 de la victoire & des beaux arts ! (2) Le re-
 connoîtrez-vous, Monsieur, à ces vers que
 j'ai tracés sous son portrait, qui embellit
 ma petite galerie patriotique ?

C'est ce héros naissant, couronné tour à tour
 Par *Bellonne* & la *Paix*, par *Minerve* & l'*Amour* ;
 Ce héros qui, malgré son ardeur pour la gloire,
 S'honore d'un bien fait plus que d'une victoire.

Que ne puis-je enfin, Monsieur, ré-

(2) Ce jeune Prince, au retour de ses glo-
 rieuses campagnes, se déclara protecteur de l'Aca-
 démie de Dijon, où il présida à la dernière tenue
 des États, & c'est comme *Bourguignone* que sa
 gloire intéresse plus particulièrement *Mlle Tho-*
massin.

62 MERCURE DE FRANCE.

pondre à l'idée trop avantageuse que vous vous êtes faite de moi ? je célébrerois les *d'Estrées*, les *Broglie*, les *Beauvau*, les *Castries* & tant d'autres qui ne respirent que l'occasion de les imiter. Mais j'en conviens, c'est par moi-même, aussi bien que par eux, que je juge que l'amour de nos Rois, de l'honneur & de la patrie, fait le caractère distinctif de la nation ; & je me sens bien moins de talent pour chanter leurs faits éclatans, que je n'aurois d'ardeur pour marcher sur leurs traces glorieuses.

Oui, quoique la crainte, dit-on,
De mon sexe soit l'apanage ;
J'irois, en dépit du canon,
Sous eux faire l'apprentissage
D'un art qui fait un si beau nom ?
Quoi ! la foiblesse est la raison
Sur laquelle est fondé l'usage
Qui nous enchaîne à la maison !
Jeanne d'Arc, avec avantage,
A détruit cette illusion. . .
Avec du zèle & du courage
Le bras n'est-il pas toujours bon ?

M'amuserai-je, Monsieur, à prouver
qu'un sentiment si mâle, si élevé, quoique
si peu conforme à nos mœurs, peut nous

être personnel ? Citerai-je ce peuple d'amazônes , vainqueur de *Thésée* ? Parlerai-je d'une foule d'héroïnes des siècles passés , & que celui-ci , quelque déchu qu'il paroisse , pourroit encore produire ? Non , je dirai seulement , que toute hardie & courageuse que soit ma façon de penser , elle est dans la nature , puisqu'elle est dans mon caractère ; & il n'est pas étonnant , en effet , qu'étant issue d'une maison aussi illustre qu'ancienne (3) , & qui , depuis environ quinze lustres , n'est tombée dans une espèce d'oubli , que par son peu de fortune. Il n'est pas étonnant , dis-je , qu'étant de plus née & nourrie dans le sein d'une famille toute militaire , je sois si ambitieuse , & que la passion de la gloire enflamme si vivement mon cœur.

Mais que fais-je ? je suis si remplie de mon sujet , j'ai tant à vous remercier , à vous féliciter , à vous répondre , que je ne

(3) Cette Maison , originaire du Comté de Bourgogne , & décorée du titre d'*ancien Baron Chrétien de Bourgogne* , a fourni des Chevaliers à l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem dès le temps qu'il étoit à Rhodes & depuis , & des Comtes de Saint-Claude , des Premiers Présidens , des Ambassadeurs , des Conseillers d'Etat , des Grands Ecuyers , des Maîtres d'Hôtel & des Colonels aux Rois d'Espagne , aux Ducs de Savoye & de Lorraine , aux Empereurs & aux Rois de France.

64 MERCURE DE FRANCE.

finirois pas encore si je ne réfléchissois que j'ai passé les bornes d'une lettre. Je finis donc en vous remerciant mille fois, & en vous assurant que votre réponse, aussi spirituelle qu'obligeante, n'a fait qu'ajouter encore à la haute idée que j'avois déjà de vos talens & de votre politesse, & mettre le comble aux sentimens d'estime & de reconnoissance avec lesquels je me fais gloire d'être, &c.

THOMASSIN.

A M. DE VOLTAIRE, sur ce que bien des gens avoient critiqué sa tragédie des Scythes.

MALGRÉ l'effort des envieux,
Personne n'aura, sous les cieux,
De gloire semblable à la vôtre.
Votre hiver nous donne des fleurs
Qui pourroient ici, comme ailleurs;
Embellir le printemps d'un autre.

*Par M. DE C***.*



VERS à THÉMIRE , imités en partie
d'ANACRÉON.

Tous les an l'aimable hyrondelle
Revient , dans la saison nouvelle ,
Nicher autour de nos lambris ;
Et quand , par les froides haleïnes ,
L'aquilon ravage nos plaines ,
Elle vole aux champs de *Memphis*.

Mais l'amour , cet oiseau volage ,
Qui voltige de fleur en fleur ,
Vainqueur des vents & de l'orage ,
Niche sans cesse dans mon cœur.

Les petits qu'il a fait éclore
A peine léqueront encore
Qu'ils veulent avoir des petits.
Las , mon cœur n'y sauroit suffire !
Dois-je les étouffer , *Thémire* ? . . .
Le pourrois-je , ils sont si jolis ! . . .

Tiens , prends-en quelques-uns , ma chère ,
Et tu connoîtras le plaisir
De voir , de loger , de nourrir
Des enfans dont on est la mère.

Par M. D'HERMITTE MAILLANE ,]
d'Aix , en Provence.

SUITE DES CHANSONS ANCIENNES.

*CHANSONS dans le goût des anciens
Poëtes François.*

T A B L E.

LA Comtesse de Murat.	Le Marquis de Roche-
M. de Moncrif.	more.
Petit.	La Faye.
Autreau.	Fuselier.
Le Grand Prieur , Che-	L... Comte de Bernis.
valier d'Orléans.	Mde de Thybergeau.
M. le Duc de la Vallière.	Charleval.
Marmontel.	M. le Comte de Pléla.

CHANSON de la Comtesse DE MURAT,

FAUT-IL être tant volage,
Ai-je dit au doux plaisir ?
Tu nous fuis , las ! quel dommage !
Dès qu'on a pu te saisir.

Ce plaisir tant regrettable
Me répond : rends grâce aux Dieux ;
S'ils m'avoient fait plus durable ,
Ils m'auroient gardé pour eux.

On fait quels succès ont eu les contes de Mde
de Murat ; les fictions qu'elle emploie ne plaisent

pas seulement à l'imagination ; le cœur humain y est si heureusement développé , qu'en supprimant la fécie , il resteroit un fonds & des détails très-satisfaisans : témoin le conte intitulé *le palais de la vengeance*. La Comtesse de Murat faisoit aussi de très-jolis vers. Nous avons recouvré un de ses ouvrages , non encore imprimé , & l'un des plus aimables qu'elle ait composés. Il est adressé à une jolie actrice , qui avoit joué , habillée en homme , *parure que Mde de Murat trouvoit peu piquante*.

On nous fait espérer quelques autres de ses poésies : voici du moins les vers qu'elle adresse à la jeune Comédienne :

E P I T R E A L I S E T T E.

*Muse de tous nos jeux , objet de nos hommages ;
Songez que le dépit se mêle à nos suffrages ,
Lorsque vous empruntez des travestissemens
Trop peu digne de vous , malgré leurs agrémens
D'un naturel heureux l'ascendant est extrême ;
Pour nous plaire toujours , soyez toujours vous-même.*

*Sous des myrthes fleuris , dans des palais charmans ,
Devenez-vous Princesse ou compagne de Flore ,
Vous causez dans les cœurs de doux ravissemens :
Un murmure s'élève , éclate , augmente encore ;
Vous entendez par-tout des applaudissemens.*

*Quels triomphes flatteurs ! c'est un peuple d'amans
Qui couronne ce qu'il adore.*

*Hé bien , croyez-les donc , ces cœurs que vous
troublez ;*

*Sous les vrais ornemens que votre art vous présente :
Vous n'êtes jamais plus charmante
Que lorsque vous vous ressemblez.*



CHANSON de M. DE MONCRIF.

IL est une *Sophie* ,
 Onc il n'en fera d'autre ;
 Ravissant d'un souris
 Mon âme aussi la vôtre.
 Eussiez-vous cent ans ,
 Fussiez-vous cinq cens ,
 Et tout le monde encore ;
 Quand son regard tant doux verrez ;
 Son parler divin entendrez ,
 De bouche & de cœur lui direz :
 Tenez, je vous adore !

Cette chanson a eu le plus grand succès.
 L'auguste nom de *Sophie* en explique la cause.

ROMANCE de PETIT.

Dès que *Robin* eut vu partir *Toinette* ;
 Il quitta là le soin de son troupeau ,
 Il jeta loin panierière & houlette ,
 Et ne garda rien que son chalumeau ,
 Il laménta plus fort qu'un *Jérémie* ;
 Il souhaita mille fois le trépas ,

Et , dans son mal , il n'a d'autre soulas
Que d'entonner sur sa flûte jolie ,
Triste chanson qui finit par hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie,

Ces derniers mots sans cesser il répète ;
Tantôt assis sur le bord d'un ruisseau ,
Tantôt couché dessus la tendre herbe
Tantôt le dos appuyé d'un ormeau :
Onc ne mena berger si triste vie :
Du doux sommeil il ne fait plus de cas ;
Plus qu'un hermite il fait maigre repas ;
Danses & jeux jà ne lui plaisent mie ,
Et dans sa bouche il n'a rien qu'un hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

Il n'est berger qui son mal ne regrette ;
Et près de lui bergères du hameau
Viennent chanter , filant leur quenouillette ;
Pour consoler ce triste pastoureau,
Mais leur doux chant point ne le solacie ,
Tant la douleur le tient dedans ses lacs :
Pour ne rien voir les yeux tient toujours bas ;
Et si leur dit , laissez-moi , je vous prie ;
Puis aussi-tôt revient à son hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

On nous a donné cette chanson sous le nom de
Petit , sans ajouter aucun autre éclaircissement.
Nous aurions désiré recouvrer quelques autres

pièces de cet auteur ; nos recherches ont été inutiles : il ne seroit pas étonnant que cette chanson-ci fût unique. Il y a peu de gens d'esprit qui, dans le cours de leur jeunesse, n'aient fait, ou par esprit de société, ou comme le Marquis *de la Fare*, par un talent qu'ils ne croyoient pas avoir, quelques poésies qui, la plupart, sont restées inconnues.

CHANSON de M. DE MONCRIF.

VIENS m'aider, ô Dieu d'amours,
 A pourtraire celle,
 Celle tant, tant belle,
 Que tant aimerai toujours.
 Elle a bien du gai printemps,
 Gente humeur & fin sourire,
 Blanches perles sont ses dents,
 Roses sa bouche respire,
 Viens, &c.

Son maintien est si très-doux,
 Son parler semble une lyre ;
 Si son regard luit sur vous,
 Votre âme toute il attire.

Son vouloir est votre Roi ;
 Voulut-elle votre vie,
 Ce vous seroit douce loi
 D'accomplir sa fantaisie.

En sa personne rien n'a
Qui de l'aimer ne vous prie;
Et, sans y penser, voilà
Qu'elle se trouve obéie,

Ne lui seriez moins constant;
En servant beauté nouvelle;
Car bien que l'œil soit content,
Le cœur dit : ce n'est pas elle.

Ayant le prix disputé,
Amours ont vu l'aventure;
Vénus eut bien la beauté,
Mais ma mie eut la ceinture,
Viens m'aider, &c.

Dans cette romance le langage de nos anciens poètes est très-heureusement employé ; les idées sont plus abondantes que dans la plupart de leurs chansons, & leur naïveté s'y trouve. Il est vrai que le dernier couplet de cette romance-ci semble pris dans un endroit de *Clément Marot* ; l'auteur s'en est aperçu après coup, & s'est contenté de nous en avertir, sans y rien changer. « Il en est, » nous a-t-il dit, de ces larcins comme de la » coquetterie de certaines femmes de bien, qui » se tranquillisent sur ce qu'elles n'ont pas eu mau- » vaise intention ». Il nous a proposé de plus un doute que lui a fait naître cet endroit ;

*En sa personne rien n'a ,
Qui de l'aimer ne vous prie.*

Il demande si dans ce dernier vers l'expression est heureuse & naïve, ou s'il n'y entre pas ce

72 MERCURE DE FRANCE.

qu'on appelle *du précieux* : chose bien opposée au style de la romance. Nous laissons aux lecteurs à résoudre la question.

Peut-être le soupçon de l'auteur est-il assez fondé ; mais en fait de précieux & de tours obscurs , il pouvoit trouver de meilleurs ex. mples dans des poètes du siècle. Il ne faut pas être exclusif , c'est montrer de la partialité ! Quand nous en serons aux chansons qui peuvent faire autorité en ce genre , nous n'oublierons pas d'en faire la remarque.

LE mot de la première énigme du second volume d'avril est *le compas*. Celui de la seconde est *la rose*. Celui du premier logogryphe est *chèvrefeuille* ; dans lequel on trouve *la chèvre* (Amalthée ,) & *feuille*. Et celui du second est *nom* ; dans lequel on trouve *mon*.

SONNET ÉNIGMATIQUE*.

EN objets comme moi tout l'univers abonde ,
Mais à vivre très-peu je me vois destiné ;
Car je paroiss si vil aux yeux de tout le monde ,
Que l'on me foule aux pieds sitôt que je suis né.

* Ce sonnet renferme quatre énigmes faites sur un même mot. J'ai cru devoir en prévenir le lecteur pour l'intelligence de l'ouvrage.

J'exerce

Exerce mon pouvoir sur la terre & sur l'onde ;
Par plus d'un malheureux je suis souvent prôné ;
Et c'est par mon secours , que la pitié seconde ,
Qu'on fait humaniser un peuple forcené.

Aux foires , aux marchés , à la ville , au village ;
De ma sœur & de moi l'on fait un grand usage ;
Mais je ne puis sans elle exister un instant.
Lecteur , méfiez-vous de ma mine traîtresse.
Mon art est de tromper , ma science est l'adresse ;
Et malheur à celui que ma ruse surprend.

Par M. FABRE.

E N I G M E.

Quoique je sois fils de ma mère ,
C'est à moi qu'elle doit le jour :
Pour mieux t'expliquer ce mystère ,
J'en suis père & fils tour à tour.

Lecteur , regarde de plus proche ,
Et sans crainte d'être assassin ,
Sûr que je te pardonne , approche ;
A ma mere perce le sein.

Mais déjà je la vois sans vie.
Je l'ai souffert , rassure-toi ,

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Je fais grace à ta barbarie. . .

Mon nom fut celui d'un bon Roi.

Par M. le Chevalier DE LA VENTE , Peintre,

L' O G O G R Y P H E.

JE suis un meuble utile , antique , & très-vulgaire ,

De couleur , de forme arbitraire ,

Quand de moi l'on se sert, je dois être d'à-plomb.

Me voilà décélé par quelque militaire ,

Dans ce métier je suis de grand renom ;

Douze pieds composent mon nom ,

J'en renferme une foule d'autres ,

Dans ma dissection vous les trouverez tous,

Cà , curieux , amusez-vous.

Trois de mes pieds font un des patenôtres ,

Un élément , un vâse , un fleuve , un animal ,

Un accident du ciel , un aliment frugal ,

Un Patriarche , un Dieu , ce reste qu'on évite

Dans toutes les liqueurs , ce que la gloire excite ,

Une petite bête , un son qui nous peint tout ,

Ce qui ne meurt jamais & que rien ne dissout ,

Quatre grandes cités en France , en Arménie ,

Dans la Chine , ou dans l'Arabie ;

Ce sein si périlleux ; certains débris du tems ;

De quoi fertiliser les jardins & les champs.

En ajoutez-vous un , je deviens l'enveloppe
De presque tous les corps , le travail du cyclope ,
Un azile , un viscere , un arbre , un triste oiseau ,
Un passage qui n'est ni barque ni radeau ,
Un être malheureux , un grand linge , un esclave ,
Le tribunal , la ville où se tient le conclave ,
Un ouvrage de paille , un bâtiment très-haut ,
Et ce qu'un bon buveur aime mieux qu'un quar-
taut ,

L'outil que le grivois chérît comme sa pipe ,
Celle qui fit frémir Alexandre & Philippe ,
Le nom de tout écrit , agréable , ou fâcheux , ♦

Celle par qui l'on compte ses aïeux ,
L'ami d'Assuerus , un fleuve , une rivière ,
Le principe des tons , la fin de la prière.
Otez-m'en deux , je coule assez loin du Jourdain ;
Ensuite ja deviens un fleuve ultramontain ,
Depuis un très-long tems j'expire pour renaître ;
Puis j'allume & j'éteins à mon gré le salpêtre.
Donnez-m'en cinq en tout , je ne suis plus qu'un
jeu ,

Un petit pâturage , un amas tout en feu ,
Un troupeau belliqueux , le Dieu de la nature ;

Une ville , une couverture ,
Une herbe , une rivière , un appas , une fin ,
Un petit animal , un être tout chagrin ,
Un lugubre habitant du centre de la terre ,
Un mortel qui s'élève au séjour du tonnerre ;

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Un ouvrage sublime , ou risible à l'excès.

Finissons , j'en ai dit assez.

*Par M. DE BOUSSANELLE , Maître
de Camp , Capitaine au régiment
du Commissaire Général.*

A R I E T T E.

QUand près de moi *Colin* soupire ,

Je sens un doux frémissement ;

Quand je vois sa bouche sourire ,

Je vois l'amour dans mon amant,

Mes yeux expriment le délire

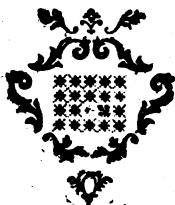
Qu'éprouvent deux cœurs en aimant,

Mais hélas ! ce bonheur charmant ,

Comme le plus léger zéphire ,

Passe , & ne dure qu'un moment.

Par M. A. CASTRES.



Tendrem^t.

Quand près de moi co - lin sou - pi - re, je sens un

doux frémissement; Quand je vois sa bouche sou -

ri re, je vois l'amour dans mon a - mant:

Nos yeux ex - pri - ment le dé - li - re, Qu'éprouvent

deux cœurs en ai - mant; Mais, hélas! ce bon -

heur charmant, Comme le plus lé - ger ze -

phi - re, Dure l'espa - ce d'un mo - ment.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA VIE de LOUIS DE BOURBON, II du nom, Prince de CONDÉ. Par M. TURPIN. 2 Vol. in-12. A Paris, chez KNAPPEN, Libraire, près le pont S. Michel. 1767.

AVANT que de donner un extrait de cette excellente histoire, que nous n'avons fait qu'annoncer, nous croyons devoir justifier l'idée avantageuse que nous en avons donnée, en exposant aux yeux du public le discours éloquent que l'auteur adresse à Mgr le Duc de Bourbon, auquel cette histoire est consacrée.

Ce n'est point un amas informe de lieux communs, ni de maximes triviales : c'est un sage dont la raison épurée & tranquille donne des leçons fières & respectueuses à un jeune Prince assez courageux pour les entendre, & déjà assez heureux pour les pratiquer. Cette dédicace est dans un genre

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

tout nouveau ; c'est un précis succinct de la vie du grand *Condé*, que l'auteur offre pour modèle au Descendant de ce héros.

Les graces du style n'affoiblissent point la noblesse des pensées. On voit par-tout de l'élévation sans enflure, de la force sans écarts, des idées nobles présentées avec le coloris d'une imagination forte & gracieuse. Les traits historiques répandus avec autant de goût que de sobriété, for-tifient la vérité de ses maximes, & les dépouillent de leur sécheresse. Enfin nous pensons que ce discours, frappé au coin du bon goût, peut être comparé à ce que nous avons de plus éloquent. Le public nous sçaura gré sans doute de n'en avoir rien retranché.

« Monseigneur ,

» LA nature donne, aux Rois & aux
» Princes, des sujets ; mais économe dans
» ses dons, elle leur refuse des amis. De
» lâches corrupteurs cherchent à leur plaire
» plutôt par des mensonges agréables, que
» par des vérités utiles. L'histoire moins
» complaisante, peut seule leur donner des
» conseils & des leçons : sa voix fière &
» hardie relève les vertus du héros & dé-
» masque les foiblesses de l'homme. C'est

» elle qui , interrogeant les Rois dans leurs
» tombeaux , les absout ou les flétrit.

» J'ose ; Monseigneur , vous consacrer
» l'histoire d'un de vos ancêtres. L'héritier
» de son nom doit être l'héritier de sa gloire.
» En vous montrant ce qu'il fit , vous ap-
» prendrez ce que vous devez être. J'aurois
» pu saisir cette occasion pour vous louer ; un
» motif plus noble m'anime , je veux m'as-
» socier à l'honneur de vous instruire , dai-
» gnez m'entendre , je vais vous offrir un
» modèle.

» *Condé* , au sortir de l'enfance , n'alla
» point à l'héroïsme par degrés ; entraîné ,
» par un instinct sublime , il trouva tous
» les sentiers de la gloire applanis : enfin ,
» il fait ce qu'il n'avoit jamais appris.

» Le même génie , Monseigneur , vous
» éclaire ; & vous donnez les mêmes espé-
» rances ; mais le champ le plus fécond est
» quelquefois frappé de stérilité. L'élève
» de *Senèque* & de *Burhus* eut une en-
» fance heureuse. Il est l'exécration de la
» postérité. La nature magnifique & libé-
» rale est quelquefois infidèle à ses pro-
» messes. Elle vous a comblé de ses dons ;
» justifiez ses largesses ; c'est par le travail
» que vous pouvez assurer vos hautes des-
» tinées. Interrogez les sages qui président
» à votre éducation. Leur gloire est de

D iv

80. MERCURE DE FRANCE.

» vous instruire , votre devoir est de les
» écouter.

» *Condé* aime la guerre , il la fit en
» héros , & non en barbare. Les provinces
» qu'il subjuga éprouvèrent ses bienfaits
» & jamais ses vengeances ; on cessoit d'être
» son ennemi dès qu'on étoit désarmé.

» Puisqu'il vous a transmis , Monsei-
» gneur , ses inclinations guerrières , il
» vous enseignera l'art d'en régler l'usage.
» C'est à son école que vous apprendrez
» qu'une valeur féroce & brutale suffit pour
» faire un conquérant & jamais un grand
» homme ; qu'*Atilla* , célèbre par ses vic-
» toires , est détesté par ses ravages. Vous fé-
» licitez *Scipion* sur sa continence après
» l'avoir admiré sur les ruines de Carthage.
» *Alexandre* vous paroîtra plus grand au
» milieu de la famille de *Darius* , que dans
» les plaines d'*Arbelle* & d'*Iffus*. Quand
» la patrie chantera vos triomphes , il vous
» sera doux d'entendre le vaincu mêler sa
» voix aux chants de la victoire. Il dira ,
» *Condé* a foudroyé nos murs , mais il a
» respecté nos foyers & nos campagnes.
» Nos femmes & nos filles n'ont point été
» livrées à la brutalité d'une soldatesque
» effrenée. Ses bienfaits sont les chaînes
» qui nous captivent ; & nos cœurs sont sa
» plus noble conquête.

» *Condé* estima les lettres & les arts. Il

recherche *Corneille, Moliere, Racine & Boileau* ».

» Jetez sans cesse, Monseigneur, un
» regard favorable sur ces hommes pri-
» vilégiés, qui veillent pour étendre la
» sphère de l'esprit humain, sur ces nou-
» veaux *Prométhées*, qui dérobent le feu
» des cieux pour échauffer le génie.
» N'appellez auprès de vous que ces âmes
» fières & sublimes, qui entrent dans le
» palais des Rois avec leur liberté, & qui
» en sortent toujours avec elle. La confor-
» mité des penchans doit rapprocher les
» hommes, l'âme se dévoile dans ses affec-
» tions. Le second des *Césars* appella dans
» sa Cour *Virgile, Horace & Varron*. La
» douceur qu'il puisa dans leur commerce
» fit oublier les horreurs du triumvirat.
» *Trajan* admit *Pline* dans sa familiarité.
» *Pline*, reconnoissant, emprunta la voix
» de la vérité pour consacrer les vertus de
» *Trajan*. *Voltaire* fut l'ami de *Frederic*,
» & ce titre embellira l'histoire de ce Roi
» philosophe, législateur & conquérant.
» La postérité apprendra que l'héritière du
» trône de *Pierre le Grand* avoit choisi,
» pour former le cœur de son fils, un
» géometre sublime, un sçavant, un sage;
» qui ne pouvoit pas mieux honorer le
» choix de cette illustre Souveraine, qu'en

D v.

32 MERCURE DE FRANCE.

» résistant à la magnificence de ses pro-
» messes.

» *Condé*, noble & désintéressé, fut dans
» une longue impuissance d'être libéral.
» Plus occupé de sa gloire que de sa for-
» tune, il négligea les moyens d'exercer sa
» bienfaisance naturelle.

» Le désintéressement décèle une âme
» grande & généreuse. Mais s'il est glo-
» rieux de s'élever au dessus des richesses,
» il n'est pas moins beau de sçavoir en user.
» On peut s'avilir par ses propres lar-
» gesses. La générosité même a ses abus.
» Les *Sejans*, les *Tigellinus* eurent des
» bienfaiteurs aussi méprisables qu'eux.

» Vos heureux penchans, Monsei-
» gneur, promettent un appui à la vertu
» infortunée ; mais n'allez pas, trahi par
» votre cœur, rendre une main secourable
» à la perversité hypocrite : sçavoir dis-
» penser ses bienfaits, c'est en assurer la
» durée. Votre premier devoir est d'être
» libéral. Tout ce qui est contraire à cette
» vertu dégrade le Prince. Tous les vices
» peuvent être annoblis. *Cromvel* fut un
» fourbe illustre. *Machiavel*, politique bar-
» bare & sans foi, s'est rendu malheu-
» reusement célèbre. L'ambition, la ven-
» geance ont formé des héros. L'avarice
» n'a fait que des esclaves & des victimes.

» Ce vice bas & rampant courbe l'âme
 » vers la terre ; & ce n'est qu'à la faveur
 » de son obscurité , que l'avare se dérobe
 » à nos mépris.

» *Condé* , après avoir exécuté des choses
 » louables , dédaigna les éloges , satisfait
 » de les avoir mérités.

» N'oubliez jamais , Monseigneur , que
 » les louanges sont les armes du flatteur.
 » *Néron* , & les autres monstres couronnés
 » ont trouvé plus de panégyristes que les
 » *Marc-Aurele* , les *Antonin* & tous les
 » Rois citoyens. La louange est un tribut
 » honorable lorsqu'elle est le prix de la
 » bienfaisance & de l'héroïsme. Mais un
 » encens usurpé avilit & l'idole & son
 » adorateur. L'éloge mercenaire n'immor-
 » talise que la bassesse de celui qui le
 » donne , renversez avec indignation la
 » coupe empoisonnée du flatteur. A l'exem-
 » ple de *Philippe* , ayez auprès de vous
 » une voix qui sans cesse vous rappelle que
 » vous êtes mortel. Quand vous vous sou-
 » viendrez que vous êtes homme , per-
 » sonne n'oubliera que vous êtes Prince.
 » Tant que les Rois d'Egypte étoient
 » assis sur leur trône , une loi juste & sé-
 » vère défendoit de louer ou de blâmer
 » ceux qui pouvoient récompenser ou pu-

84 MERCURE DE FRANCE.

„ nir. Mais aussi-tôt que leurs cendres re-
 „ posoient dans l'ombre des tombeaux, leur
 „ mémoire étoit consacrée ou flétrie par un
 „ tribunal équitable & sévère.

„ Vous applaudissez sans doute, Mon-
 „ seigneur, à la loi d'un peuple si sage ;
 „ vous êtes dans l'âge où l'on apprend à
 „ mériter les éloges. Ayez assez de cou-
 „ rage pour les attendre de la postérité.

„ Je ne déguiserai point les fautes de
 „ celui que je propose pour modèle. Ce
 „ héros étoit homme, il dut avoir des
 „ faiblesses.

„ *Condé*, ardent, impétueux, ne fut
 „ pas toujours assez attentif à réprimer les
 „ faillies d'une imagination dominante.

„ Vous avez droit de vous féliciter,
 „ Monseigneur, d'être né comme lui,
 „ avec cette sensibilité vive qui est le
 „ germe & le présage des grandes vertus.
 „ L'homme calme & tranquille ressem-
 „ ble à ces foibles ruisseaux, qui, retenus
 „ dans leurs lits, ne fertilisent que leurs
 „ bords. Les passions fortes ont une influen-
 „ ce plus heureuse & plus étendue. C'est le
 „ Nil, qui dans ses débordemens porte la
 „ richesse & la fécondité dans les campa-
 „ gnes qu'il inonde. Les grandes passions
 „ ont leurs avantages & leurs abus. Leur

» empire dégénère quelquefois en tyrannie.
» C'est une puissance secrète & irrésistible,
» qui, en faisant prendre un essor trop ra-
» pide, précipite dans des abîmes : c'est
» une impulsion subite & victorieuse, qui
» entraîne vers le sublime, & qui souvent
» en fait passer les limites.

» *Condé*, né trop haut & trop fier pour
» être populaire, mit, dans ses procédés,
» toute la fierté qu'il avoit dans son âme.
» Satisfait d'être admiré, il parut dans sa
» jeunesse indifférent au plaisir d'être aimé :
» s'il eût mieux connu le prix de l'affection
» des peuples, il eût été plus redoutable
» à ses ennemis ; il ne se fût pas vu réduit
» à marcher presque seul à travers les pré-
» cipices.

» La nature, Monseigneur, vous a
» accordé, comme à lui, l'heureux don
» de plaire. Achevez son ouvrage, laissez
» agir vos penchans. Il est facile aux Prin-
» ces d'être aimés. Un regard, un sourire
» sont des graces & des bienfaits. Quicon-
» que en est plaint, se croit soulagé ; quicon-
» que en est bien accueilli, se croit
» assez récompensé. Il faut que votre affa-
» bilité s'étende sur tout ce qui vous en-
» vironne. Le soleil darde également ses
» rayons sur les cabanes & les palais. Le

86 MERCURE DE FRANCE.

„ citoyen le plus obscur , comme le plus
 „ élevé , a des droits sur votre amour. Ce
 „ peuple si avili par le préjugé , est un
 „ assemblage de citoyens utiles. C'est de là
 „ qu'est tiré ce cultivateur infatigable qui
 „ fournit aux premiers besoins, cet artiste
 „ qui rend le luxe tributaire de son in-
 „ dustrie , ce grenadier qui sçait com-
 „ battre & mourir. Ce peuple si dédaigné
 „ est enthousiaste dans son amour ; il s'im-
 „ mole pour celui qu'il aime ; il fait des
 „ dieux de ses bienfaiteurs ; mais furieux,
 „ dans sa haine, il traîne dans la boue l'idole
 „ qu'il encensa la veille.

„ Le midi de la vie de *Condé* fut obf-
 „ curci par un nuage ; ce Prince aima &
 „ respecta sa patrie & son Roi ; mais égaré
 „ par la vengeance , il ébranla le trône en
 „ voulant détruire le ministre.

„ Les fautes des ancêtres sont des leçons
 „ pour la postérité ; les remords de *Condé*
 „ vous rappelleront sans cesse que vous
 „ êtes obligé , Monseigneur , de donner
 „ aux autres sujets l'exemple de l'obéif-
 „ sance ; c'est à ce devoir sacré que votre
 „ gloire & votre grandeur sont attachées ;
 „ l'éclat du trône se répand sur tous ceux
 „ qui sont assis sur ses degrés ; quand la
 „ tige est desséchée , les rameaux sont bien-
 „ tôt flétris.

„ Le plus beau privilège de votre naissance est d'avoir autant de modèles à choisir que vous avez d'ancêtres. *Louis de Condé*, premier du nom, fut un Prince pauvre, magnifique & libéral; il fut craint & aimé de ceux qu'il eut à combattre; son fils moins brillant eut tous les talens du héros & toutes les vertus du sage. *Henri*, second du nom, se rendit recommandable par la justice, par un esprit d'ordre & d'économie, qui mit ses descendans en état de soutenir leur dignité.

„ C'est en marchant sur leurs traces, que l'illustre auteur de vos jours, en vous voyant digne d'eux, vous croira digne de lui; c'est alors qu'il s'applaudira du nom, du tendre nom de père. C'est alors qu'à l'exemple de la mère des *Graques*, il dira, en vous montrant à ses amis, voilà mon fils, voilà mon ornement, voilà ma parure.

„ Je suis avec un profond respect, &c.

La préface qui suit ce morceau de vraie éloquence, est pleine d'idées lumineuses, embellies par la force & la justesse de l'expression. Si ces idées ne sont pas tout à fait neuves, elles ont du moins les graces & l'énergie de la diction; l'extrait que nous

38 MERCURE DE FRANCE.

offrons , montre comment *M. Turpin* voit les choses , & comment il sçait les peindre ; après avoir payé un tribut d'éloges à Messieurs d'*Auvigny* & *Perau* , ses prédécesseurs , il s'étend sur l'utilité de l'histoire.

„ Consacrer , dit-il , la mémoire des
 „ grands hommes , c'est inviter leurs déf-
 „ cendans à leur ressembler , c'est jeter
 „ dans la société ce germe d'émulation
 „ qui assure à la patrie des défenseurs prêts
 „ à se dévouer pour elle , des Magistrats
 „ incorruptibles & des Ministres citoyens ;
 „ les exemples sont les meilleures leçons.
 „ Voulez - vous instruire ? Supprimez le
 „ faste des maximes , offrez des modèles.
 „ *Aristote* , sans doute , répéta souvent à
 „ son élève , qu'il est plus beau de se vaincre
 „ soi-même que vaincre les autres. Les
 „ trophées de *Miltiade* , plus frappans
 „ que les leçons du philosophe , firent
 „ d'*Alexandre* un conquérant ; ne vous
 „ fatiguez donc pas à faire un éloge pom-
 „ peux & stérile de la vertu ; faites lire les
 „ actions des *Trajan* , des *Henri IV.* Op-
 „ posez à ce tableau les excès monstrueux
 „ & dégoûtans d'un *Caligula* , la fureur
 „ imbécille & crapuleuse d'un *Clodius* , la
 „ politique sombre & cruelle d'un *Tibere*.
 „ Étrappés de ce contraste , vos élèves sen-

„ tirent la vertu se placer sans effort dans
 „ leur cœur „

M. *Turpin* voudroit que chaque pays fît mieux connoître les sages qu'il a produits , persuadé que les exemples domestiques sont les plus frappans. Voici comme il s'exprime.

„ Les exemples domestiques doivent
 „ être sur-tout proposés à l'imitation pu-
 „ blique ; mais par un abus difficile à cor-
 „ riger parce qu'il est invétéré , on parle
 „ sans cesse à la jeunesse de l'intégrité des
 „ *Aristide & des Caton* , tandis qu'on lui
 „ laisse ignorer que la France a eu ses
 „ *Mathieu Molé* , ses *Jerome Bignon &*
 „ *ses d'Aguesseau*. Tout retentit dans les
 „ écoles , du bruit des batailles de *Salamine*
 „ & de *Marathon* ; & l'on n'y dit pas un
 „ mot des journées de *Cressi & de Potiers*.
 „ L'entrevue de *Pompée & de Sertorius*
 „ est-elle plus intéressante que la confé-
 „ rence d'*Eugene & de Villars à Rastat* ?
 „ Nos François , étrangers dans leurs pays ,
 „ en ignorent les loix & la constitution ,
 „ bien satisfaits d'en sçavoir les modes „

L'auteur , aussi philosophe qu'historien , nous découvre la source de notre aversion pour notre histoire. “ Ce dégoût , nous dit-il , a sa source dans une éducation vicieuse qui force nos penchans à ad-

90 MERCURE DE FRANCE.

„ mirer les mensonges des Grecs & le fasté
 „ des vertus Romaines. Ce préjugé est en-
 „ core fortifié par l'ennui qu'inspire la
 „ lecture de nos premiers écrivains, qui,
 „ grands compilateurs & mauvais criti-
 „ ques, froids gazetiers & serviles imita-
 „ teurs, ont confondu les vérités : & les fables
 „ insipides annalistes de faits mal digérés,
 „ ils ont rapporté les noms des vainqueurs
 „ sans nous tracer leur caractère ; ils n'ont
 „ qu'une manière de peindre, leur triste
 „ uniformité ne sçait point séparer les
 „ traits. *Cliffon, du Guesclin, Montmo-*
 „ *renci, la Tremouille*, ont tous la même
 „ valeur ; on voit par-tout un mélange
 „ de grandeur & de férocité, par-tout un
 „ zèle brûlant pour étendre les conquêtes
 „ de la foi, par-tout des excès pros crits
 „ par les maximes évangéliques. Leur pin-
 „ ceau grossier ne sçait point tracer ces
 „ nuances fines que saisit l'homme de goût
 „ pour distinguer ce qui semble se con-
 „ fondre ; ils ignorent qu'on peut être pro-
 „ dige par débauche ou par ambition ;
 „ que la cupidité s'allume ou par le desir
 „ de jouir, ou par l'espoir de contempler
 „ paisiblement ses trésors ; que les passions
 „ se tiennent quelquefois long-temps ca-
 „ chées au-dedans parce qu'elles ne trou-

„ vent point d'alimens au-dehors. On me
„ dit que le premier des *Césars* fut modéré
„ dans la victoire ; j'aime à sçavoir si sa
„ modération étoit dans son cœur ou dans
„ sa politique. Les faits ne sont intéressans
„ qu'autant que les agens en sont connus ,
„ & c'est défigurer leurs traits que d'em-
„ ployer des lieux communs qui convien-
„ nent à tout le monde „.

La peinture des mœurs antiques semble ,
avec raison , à M. *Turpin* un moyen assuré
pour intéresser le lecteur. Voici comme
son imagination brûlante vante nos pères
un peu à notre désavantage.

„ Rien ne pique tant la curiosité que le
„ contraste des mœurs antiques avec les
„ nôtres. Dans le berceau de la monarchie ,
„ l'homme de guerre se croyoit assez paré
„ avec son sabre , son casque & sa mous-
„ tache ; un front brûlé & couvert de ci-
„ catrices ne révoltoit point la délicatesse
„ de nos belles assez judicieuses alors pour
„ préférer un Spartiate robuste à un Syba-
„ rite efféminé. Nos pères fortifioient leur
„ tempérament par des exercices pénibles ;
„ leurs descendans , plus agréables & aussi
„ belliqueux , se livrent à des arts plus pro-
„ pres à former des héros de théâtre qu'à
„ endurcir la race d'un peuple conquérant :

21 MERCURE DE FRANCE.

„ au lieu d'occuper notre jeunesse à dompter un cheval indocile & fougueux, ce
„ sont des chevaux tout dressés qui conduisent nos jeunes cavaliers. L'éducation
„ actuelle est l'ouvrage d'un peuple de bacheliers & d'histriens aussi vils que ceux
„ qui les payent. Nos filles formées par de tels instituteurs semblent être destinées
„ à ranimer un jour les organes engourdies d'un Visir dédaigneux ou d'un Sultan
„ stupide „

M. *Turpin* croit que ce n'est point la stérilité des faits qui rend notre histoire ennuyeuse. „ Nous avons, dit-il, dans notre
„ propre fonds des richesses plus abondantes que nous n'en pouvons trouver
„ dans les empires les plus florissans. Rome, sous ses Rois, reçut moins d'accroissemens & de stabilité, que la France sous
„ *Merouée* & ses successeurs. Il faut que l'éloignement des temps embellisse bien
„ les objets pour nous faire admirer l'enlèvement des Sabines, le commerce mystérieux du dévot *Numa* avec la nymphe
„ *Egerie*, l'ambition parricide d'un *Tarquain*, l'assassinat de *Curiace*, la férocité de *Brutus*. Les premières batailles
„ de ce peuple, imbécillement révérent, ne méritent pas plus de considération.

„ que les scandaleuses querelles de nos
„ processions, où nos pères ensanglantoient
„ le pavé de Paris pour l'honneur de leurs
„ bannières „.

M. *Turpin* nous indique les sources où
un historien peut puiser pour avoir les gra-
ces de la nouveauté.

„ Puisque tout ce qui est outré, dit-il ,
„ subjugué notre admiration , peignons les
„ mœurs de nos anciens Chevaliers. Cette
„ profession singulière & ridicule avoit
„ quelque chose de noble & de grand ;
„ c'étoit un fanatisme de générosité ,
„ un extravagant & sublime héroïsme
„ qui exigeoit une valeur personnelle
„ dont l'influence nourrissoit la valeur
„ nationale. Nos pieux Chevaliers ,
„ galans & terribles , généreux & bi-
„ zarres , ne ressembloient qu'à eux-
„ mêmes , à moins qu'on ne trouve
„ leurs modèles dans les *Hercule* , les
„ *Thésée* , les *Philoctète* , & les *Pi-
rythous*.

„ Chaque siècle offre à notre histoire de
„ nouvelles vertus & de nouveaux travers à
„ peindre. Nos mœurs successives sont aussi
„ variées que nos modes. Après le règne
„ merveilleux de la Chevalerie , on voit
„ paroître une autre espèce de redresseurs

94 MERCURE DE FRANCE.

„ de torts. C'est alors que nos ayeux ,
 „ grands dévots & plus grands vauriens ,
 „ braves soldats & mauvais raisonneurs ,
 „ brûlant de zèle & de luxure , quittent
 „ courageusement leurs femmes & leurs
 „ enfans pour aller en Syrie avec leurs
 „ concubines & leurs aumôniers , fabriquer
 „ les mécréans & scandaliser les Grecs aussi
 „ corrompus qu'eux.

„ Il reste encore dans notre histoire un
 „ nouveau champ à défricher , ce sont les
 „ faits héroïques des Normands. Ce peu-
 „ ple belliqueux dès son origine , sort
 „ des bois & des marais de la Norvege , &
 „ par-tout vainqueur , il regarde l'Europe
 „ comme son domaine. Ces héros aven-
 „ turiers ont manqué d'historiens pour cé-
 „ lébrer leurs victoires. Les Moines seuls
 „ cultivoient alors grossièrement le champ
 „ de l'histoire ; ils défigurèrent avec zèle
 „ les traits de ce peuple soldat & conqué-
 „ rant ; ils traitèrent de brigands & de sa-
 „ crilèges des payens qui pilloient leurs
 „ églises & leurs réfectoires ».

L'auteur fait ici un éloge pompeux des Normands ; son enthousiasme pour sa patrie est un sentiment trop noble & trop rare, pour ne pas le féliciter sur son courage.

M. Turpin s'élève contre ceux qui se

plaignent de la fécondité de l'Imprimerie ; cette abondance , selon lui , a du moins l'avantage de remédier au vice d'inconfiance , reproché au François , qui croyant tout sçavoir parce qu'il a tout lu , court d'objets en objets & laisse dans l'oubli ce qu'il n'a fait qu'effleurer. Les livres élémentaires ne peuvent être sur-tout trop multipliés ; il y a des yeux vifs & perçans , il y a des vues courtes & bornées ; ce qui n'est pas apperçu par les uns est saisi par les autres : nulle méthode n'a l'avantage d'une utilité générale ; un seul bon livre dans chaque genre , sera suffisant quand tous les goûts seront réunis & que la façon de voir sera la même.

„ C'est en variant ses formes que l'histoire réunit tous les goûts ; le philosophe la méconnoît , s'il ne la voit marcher accompagnée de la morale & de la politique ; l'homme du monde , qui baille sur le duvet & dans l'abondance , la croit assez instructive lorsqu'elle le tire de son assoupissement stupide ; le peuple imbécille aime à l'entendre raconter des prodiges „.

M. Turpin se déclare contre la prolixité , source en effet de dégoût. „ Tout ce qu'a fait un grand homme , ajoute-

96 MERCURE DE FRANCE.

„ r'il, ne mérite pas de passer à la postérité;
 „ L'histoire d'*Alexandre* par *Quintcurce* est
 „ renfermée dans un petit volume, où la
 „ critique trouve encore bien des lon-
 „ gueurs. Les vies de *Plutarque* sont en-
 „ chassées dans un cadre étroit, mais suffi-
 „ sant pour réunir tous les traits de ses
 „ héros. Le peintre du siècle de *Louis XIV*
 „ a eu le secret d'élaguer le superflu pour
 „ embellir le nécessaire. Ce Monarque
 „ universel de l'empire des lettres a écrit
 „ l'histoire comme tout homme du monde
 „ doit la sçavoir. Ses censeurs lui repro-
 „ chent de ne pas faire de sçavans; il fait
 „ plus, il forme des hommes de goût, il
 „ fait éclore le génie „

L'auteur qui décrit avec tant de feu les
 batailles, invective avec vivacité contre
 ceux qui n'aiment qu'à se repaître du récit
 des combats.

„ Il en est, dit-il, qui n'aiment à
 „ marcher qu'au milieu des tombeaux
 „ & des débris; ils dévorent le journal
 „ des sièges & des batailles : ce goût est
 „ très-noble lorsqu'il est inspiré par le
 „ motif de s'instruire; mais j'ose assurer
 „ que cette curiosité est moins l'effet d'un
 „ naturel ferme & courageux, que le vice
 „ d'un caractère lâche & timide; je les
 „ compare

„ compare à ces hommes qui, par un inf-
 „ rinct féroce, quittent les plaisirs & les
 „ affaires pour assister à ces scènes san-
 „ glantes, où le coupable expire sur l'échaf-
 „ faut ; c'est le plus pusillanime qui a con-
 „ remplé du rivage une mer courroucée &
 „ des vaisseaux battus par la tempête. L'en-
 „ fant susceptible de peur, se plaît à en-
 „ tendre les contes effrayans des sorciers
 „ & des revenans „.

Cette exposition est suffisante pour faire
 connoître-la manière de l'auteur ; c'est la
 touche d'un maître de l'art, qui seul ignore
 ce qu'il vaut. Il seroit à souhaiter qu'il
 eût autant de fortune que de talent, il ne
 seroit par obligé de vendre son esprit &
 sa plume ; il ne consacrerait plus son temps
 à des travaux lourds, qui ne procurent ni
 gloire ni profit.



LETTRE de VALCOUR à son père , pour servir de suite & de fin au roman de ZEILA ; précédée d'une apologie de l'héroïde , en réponse à la lettre d'un anonyme à M. DIDEROT. A Paris , chez SEBASTIEN JORRY , rue de la Comédie Française.

CETTE lettre , que M. Dorat nous annonce comme la dernière qu'il donnera , étoit nécessaire pour compléter l'intérêt répandu dans les deux héroïdes qui sont sur le même sujet. Ces trois lettres en vers , formeront un roman agréable qui se fera lire avec plaisir. On y trouve du sentiment , de la chaleur & souvent de la force. Cette dernière héroïde est peut-être la seule qui se rapproche de genre de la tragédie. *Valcour* entre au ferrail , & découvrant *Zéila* lorsque le grand seigneur la choisit pour sa maîtresse , est un très-beau moment. Celui où il trouve son fils , arrache des larmes.

Rempli d'un morne effroi , souffrant , inanimé ,
D'une lente douleur il mouroit consumé ;
Des traits de *Zéila* je crus , sur son visage ,

Distinguer , entrevoir une confuse image.
 Je sens des pleurs alors s'échapper de mes yeux ,
 Et prends entre mes bras cet enfant malheureux.
 Docile à cet instinct , dont la douceur m'attire ,
 A travers les sanglots où ma parole expire ,
Zéila ! m'écriai-je ! & cet enfant soudain
 Me serre , en souriant , de sa débile main.
 Il ne peut s'arracher de mon sein qu'il carresse ,
 Et m'appelle son pere , en voyant ma tendresse.

Valcour séduit le monstre qui a vendu
Zéila , & obtient à prix d'argent d'entrer
 dans le ferrail.

D'un garde du palais il court gagner la foi ,
 Et l'habit musulman est revêtu par moi.
 Résolu de mourir , quelle eût été ma crainte ?
 Du ferrail , sans trembler , je pénétrois l'enceinte.
 Les horreurs , les périls , dont j'étois entouré ,
 Me sembloient un triomphe à mes vœux préparé.
 Je voulois voir encor mon amante fidelle ,
 Trop heureux que mon sang fût versé devant elle.

Devant moi je découvre un péristille antique ,
 Où différens parfums marioient leurs odeurs
 Aux parfums exhalés de cent vases de fleurs.
 A des balustres d'or s'enlaçoit un feuillage
 Qui tempéroit le jour par son utile ombrage.
 Cent réservoirs d'eau vive , entourés de jasmins ,
 Baignoient , en s'éparchant , l'albâtre des bassins.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

M. *Dorat* fait une description charmante des intrigues, de la coquetterie & de la jalousie des femmes du ferrail. Au moment que le Grand Seigneur va choisir une Sultane, *Zéila* seule fuyoit le concours.

Sur un marbre voisin elle étoit appuyée,
Plaintive, solitaire & pourtant enviée.

Voici de beaux vers:

Le Sultan a paru. Monarque infortuné,
Il lève un front superbe & voit tout prosterné,
Du pouvoir despotique affreuse & triste image:
Vous que la crainte adore & que sert l'esclavage,
Que de tributs honteux & d'encens consumés,
Pour vous dédommager du bonheur d'être aimés!
Sur mille objets rians que sa Cour lui présente,
Il promène au hasard sa vue indifférente.
Morne au sein des grandeurs, sans amour, sans
desirs,
Il paroît accablé de l'ennui des plaisirs.

Valcour s'élance vers le Sultan au moment qu'il choisit *Zéila*, & lui demande sa maîtresse. Le Sultan attendri la lui accorde.

Ne crains rien, un Sultan sait être généreux
Et goûter le plaisir d'avoir fait un heureux.

Valcour vole dans les bras de *Zéila*
& peint son bonheur.

Et mes sens concentrés par l'excès du bonheur ;
S'étoient réfugiés dans le fond de mon cœur.

Ils courent tous les deux vers leur fils.

Nous courons vers mon fils ; cet enfant solitaire ;
Esclave en son berceau , mouroit loin de sa mère.
Il la voit , jette un cri , rien ne peut l'arrêter ,
Il vole dans son sein pour ne la plus quitter.
Son œil me reconnoît & pétille de joie ;
Sur son front enfantin le bonheur se déploie :
Sa mère de ses bras le portoit dans les miens ,
Et mes tendres baisers le disputoient aux siens.
Sur nos lèvres de flamme il respire la vie ,
Pour bégayer mon nom sa langue se délie ;
Il devient moins timide en devenant heureux ,
Et de ses foibles mains nous réunit tous deux.

Tel est à-peu-près le précis de la lettre
que *Valcourt* écrit à son père. Il faut con-
venir qu'elle offre des situations intéres-
santes. Nous ne dirons rien de la prose
qui précède cette lettre. On fait que M.
Dorat écrit d'une manière à faire recher-
cher tout ce qui sort de sa plume. Les
agréments de son style font desirer avec
empressement la collection de ses épîtres.

E iij

L'ART des Armes, ou la manière la plus certaine de se servir utilement de l'épée, soit pour attaquer, soit pour se défendre, simplifiée & démontrée suivant les meilleurs principes de théorie & de pratique adoptés actuellement en France; ouvrage nécessaire à la jeune noblesse, aux militaires & à ceux qui se destinent au service du Roi; aux personnes même qui, par la distinction de leur état, ou par leurs charges, sont obligées de porter l'épée, & à tous ceux qui veulent faire profession des armes. Tome second, contenant la réfutation des critiques & la suite du même traité, actuellement complet: le tout orné de quarante-sept planches en taille douce, & dédié à S. A. S. Mgr le Prince DE CONTY. Prix des deux vol. in-8°, 12 liv. reliés.

L'AUTEUR, M. Danet, Ecuyer, Syndic Garde des ordres de la Compagnie des Maîtres en fait d'armes des Académies du Roi, en la ville & fauxbourgs de Paris,

encouragé d'un côté, par les éloges qu'ont fait de son *Traité* tous les auteurs des ouvrages périodiques, l'année dernière, en annonçant le premier volume; de l'autre, animé contre une censure qui, sous le titre d'observations critiques de M***, Maître d'Armes, au nom de sa compagnie, contre le *Traité de l'Art des Armes*, renferme une critique dont il veut préserver le public; vient de mettre au jour, non seulement une réfutation générale de cette critique, mais encore pour achever, dit-il, de donner aux élémens de son art le corps & la substance qui lui étoient nécessaires, il a ajouté une quatrième partie, non moins intéressante que les précédentes, contenant le forçement, le doublement sur faux relèvement, la différence de la garde du droitier d'avec celle du gaucher, la cavation, l'effacement entier, l'esquivement, un examen critique des préceptes généraux sur l'escrime, inséré dans l'encyclopédie, l'aperçu de quelques-unes de ses fautes dans son premier volume, qui ont échappé à la critique de ses censeurs, la connoissance de l'extension & de la mesure, celle de la botte franche, la distinction de tous les coups de temps, la manière de séparer deux combattans l'épée à la main, & un

petit traité du faux & du vrai point d'honneur ; toutes divisions qui chacune font la matière d'autant de chapitres de ce dernier volume.

» Je me suis bien attendu, dit M. *Danet*,
 » dans son avant-propos, qu'en faisant
 » naître le desir d'observer les abus, de
 » proposer la réforme de certaines habitu-
 » des, d'écarter la stérilité & la routine,
 » de dissiper les incertitudes, d'exciter l'é-
 » mulation, je m'attirerois des critiques ;
 » mais je n'ai point dû attendre une cen-
 » sure entortillée de vaines subtilités,
 » de déguisemens préparés, de méprises
 » affectées, de citations tronquées, d'in-
 » terprétations forcées, d'allégations infi-
 » dieuses, d'erreurs méditées : & puisque
 » mes censeurs s'efforcent de prouver que
 » mon traité renferme des vices, des mi-
 » nuries, des chimères, des détails, des
 » principes nuisibles, dangereux & con-
 » traires à l'honneur des maîtres, à leur
 » intérêt personnel & à celui du public,
 » il doit au moins m'être permis de jus-
 » tifier, non-seulement ces principes qu'ils
 » blâment sans raison, mais de faire voir
 » encore, que ce sont eux qui réellement
 » substituent l'erreur à la vérité ».

En effet avant de reprendre la suite de son traité, l'auteur discute article par article,

les observations critiques de ses censeurs anonymes ; il en rapporte le contenu qu'il réfute avec autant de vigueur que de solidité. Il répond à leurs objections, leur en fait à son tour & fournit les preuves de tout ce qu'il avance, d'après les recherches qu'il a faites , en exposant par les planches 34 , 35 , 36 , 37 , 38 , 39 & 40 , les attitudes des anciens & des étrangers, dont ses censeurs veulent soutenir les principes.

Après les avoir censurés eux-mêmes , il leur reproche de le condamner sans avoir osé entrer en discussion sur le véritable fond des armes , & de n'avoir jamais déclaré, en le critiquant , ce qu'il faudroit dire , changer , substituer à la place de ce qu'ils n'approuvent pas. Il les blâme d'accréditer les abus , de favoriser l'erreur & d'être plus dévoués à combattre l'évidence même qu'à éclairer. Non content de les avoir poussés jusqu'à leurs derniers retranchemens , il propose tout ce qui lui paroît manquer à la perfection de son art , & à l'utilité publique , pour rendre les règles aussi certaines que conséquentes , abréger l'enseignement , distinguer le faux du vrai , le vrai du vraisemblable , le vraisemblable de l'incroyable , & enfin de connoître à fond chaque chose pour ce qu'elle est.

« Ces réformes , dit M. *Danet* , ne

E v

» changent rien à la pratique des meilleurs
 » maîtres; mille raisons les rendent indis-
 » pensables pour fixer les degrés des bortes ,
 » leur fonder des principes certains , les
 » faire distinguer autant par leurs noms
 » propres que par leur degré , les rendre
 » par cette régularité indépendantes des
 » préjugés & du caprice , les faire ensei-
 » gner uniformément & avec certitude ,
 » en démontrer précisément l'exécution
 » dans l'ordre des vrais mouvemens de la
 » nature ».

Ailleurs il dit à ses critiques , qu'il con-
 vient que « chacun s'occupe de perfec-
 » tionner son art, non à le détruire; d'a-
 » bolir les abus, non à les faire renaître ;
 » de relever les erreurs, non à les renou-
 » veller ; de rapprocher les principes, non
 » à les éloigner; de se rendre utile au public,
 » non à lui nuire par le rappel d'anciens
 » préjugés que l'expérience avoit fait aban-
 » donner. ».

Il finit sa réfutation en concluant que
 » les censeurs auroient hazardé sous leurs
 » noms bien des choses vraiment plus blâ-
 » mables que celles qu'ils blâment, si au lieu
 » de présenter ces principes comme des ob-
 » jets tout-à-fait dignes de leur censure, ils
 » eussent proposé tout ce qui est renfermé
 » dans leurs observations critiques pour les

„ plus sûrs élémens de l'art des armes ,
„ dans un livre qu'ils auroient voulu mettre
„ au jour „.

La suite de ces leçons est divisée & subdivisée avec le même ordre & la même clarté que les précédentes ; & ses réponses aux questions de son élève , sont toujours fort instructives. Dans une de ces questions concernant l'imputation qui lui a été faite par M. *Angelot* , autre Maître d'armes , dans les feuilles publiques de Londres , d'avoir copié son livre , il observe que ce traité de l'auteur d'Angleterre , ainsi qu'on peut le vérifier , n'a presque rien d'exact , ni dans ses figures , quoique bien gravées , ni dans ses principes qui ne renferment rien de plus intéressant , rien de plus nouveau , que le rappel des erreurs du sieur *Girard* , reproduites sous le titre du Cours de l'escrime , augmenté toutefois de détails inutiles sur les gardes étrangères & l'exercice du manteau & de la lanterne , qui ne se pratique nulle part depuis long-temps ; qu'enfin le traité de M. *Angelot* ne contient pas le quart des principes détaillés dans l'Art des armes , auquel il ne ressemble en aucun point.

M. *Danet* a relevé les erreurs & réfuté avec tant de force les censures contre son traité , qu'il fait voir que son attention

E vj

se rapporte uniquement à l'utilité publique ; il le prouve du moins par la critique qu'il fait lui-même des principes de ses censeurs , & par l'aveu qu'il nous fait de son errata. La connoissance qu'il donne des *forcemens* , des *esquivemens* , de l'*étendue* & de la *mesure* , la détermination de la *botte franche* , la distinction de douze sortes de *temps* , la manière de *séparer des gens qui se battent l'épée à la main* , sont d'ailleurs des parties très intéressantes que personne avant lui n'avoit traitées dans les armes ; & il ne pouvoit mieux compléter son ouvrage , qu'en le terminant par le faux & le vrai point d'honneur , relativement aux disputes , à la vengeance , aux insultes , à l'attaque & à la défense.

Il nous paroît que l'auteur s'est appliqué à augmenter le fond de son art , à l'étendre en général & à l'abrégé en particulier , à enseigner des choses curieuses & utiles , à indiquer la manière la plus courte & la plus facile pour les apprendre. Il tâche de régler & d'annoblir le cœur de son élève , de le rendre digne d'être estimé & honoré ; & en lui formant un discernement sûr & exquis de son art , il lui apprend à se montrer le plus brave & le plus sage de tous les hommes. L'expérience prouve

que dans l'exercice de l'escrime, ce n'est pas (comme l'avance M. le Chevalier de *Brucourt* dans son essai sur l'éducation de la noblesse) le plus mal-adroit, le plus ignorant, qui a le plus de douceur, de politesse, de circonspection envers les autres dans la société, & qui fait éviter la compagnie de ces gens fougueux, toujours prêts à s'arracher la vie ; mais plutôt celui qui a fréquenté l'Académie assez de temps pour savoir se défendre ; & si celui-ci a offensé quelqu'un, c'est précisément lui qui n'a point cette manière fière & hautaine de se justifier qui fait naître les querelles. Il est certain d'ailleurs, que les exercices convenables à une nation belliqueuse, donnent une force & une adresse qui inspirent la confiance, sont une sorte d'apprentissage militaire, font naître le désir de combattre, & assurent les heureux succès. Ces nobles occupations, utiles à tout âge, le sont plus encore dans la jeunesse, puisqu'elles disposent, développent & fortifient les membres, donnent de la vigueur, de l'agilité, de la grace, une santé robuste & de l'endurcissement au travail. On fixe à présent à une année d'académie seulement tous les exercices ; & il en résulte que les élèves n'ont acquis que l'idée de ce qu'on s'est proposé de leur faire apprendre ; que cette année est

perdue pour eux , & que les suivantes se passent dans l'oïveté , la mollesse & la volupté , qui affoiblissent l'esprit autant qu'elles amollissent le cœur & énervent le corps.

EPOQUES élémentaires principales d'histoire universelle , espèce d'A , B , C historique , en cinquante-huit leçons , dont une pour chaque siècle ; par feu M. MAHAUX , associé de M. VIARD , Maître de pension , rue Mêlée , porte Saint Martin. A Paris , chez PANCROUCKE , Libraire , rue & à côté de la Comédie Française.

CET ouvrage , d'un genre tout nouveau , mais d'autant plus intéressant , qu'il est plus simple , plus clair & plus méthodique qu'aucun autre , fut annoncé très-avantageusement lorsqu'il parut en 1754. La mort de M. Mahaux empêcha qu'il ne fût distribué. Il nous parut cependant alors digne de tout l'accueil qu'on lui a fait ; il consiste en trois grandes feuilles , dont le plan est tel , que du premier coup d'œil , on apperçoit la distribution écono-

mique des cinquante-sept siècles & demi, qui se sont écoulés depuis la création du monde jusqu'à présent ; on y voit sous le même point de vue les divisions chronologiques les plus usitées, le rapport des deux histoires ancienne & moderne, sacrée & profane, les dates, les époques des événemens principaux, la fondation, & la fin de tous les États connus ; l'établissement des religions, leur parallele ; les grands hommes, les caractères des peuples, leurs loix, leurs coutumes, enfin des points d'appui sensibles & des rapports methodiques à l'aide desquels il devient aisé de calculer les distances d'un événement à l'autre, & de se faire un canevas d'histoire universelle, qu'on peut remplir soi-même & qu'on peut orner à sa volonté. Voilà le plan raccourci de cette nouvelle méthode ingénieuse.

Ces tableaux, mis en pratique par le sieur *Viard*, qui a succédé au sieur *Vérardi*, ancien Maître de pension, rue Mêlée près la porte saint-Martin, produisent des effets surprenans par la facilité qu'ils donnent aux enfans, pour apprendre l'histoire & la chronologie, la géographie, les généalogies, &c. Les langues françoise, latine, &c. y sont aussi enseignées avec méthode, d'après les enseignemens des meilleurs methodistes

112 MERCURE DE FRANCE.

rels que MM. *Rollin*, *Pluche* & *Dumarsais*. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dans cette maison, on ne donne aux enfans que des ouvrages proportionnés à leurs dispositions, faits & imprimés pour eux. Tout le monde connoît les principes de la lecture, de l'orthographe & de la prononciation françoise de M. *Viard*, qui se trouve à Paris, chez le même Libraire. C'est à notre gré le meilleur ouvrage que nous connoissions pour apprendre à lire aux enfans & pour leur donner des notions méthodiques d'ortographe, de prononciation & de grammaire françoise.

Les tablettes historiques que nous annonçons & qui ont été faites exprès pour la jeunesse confiée à ses soins, nous paroissent mériter également la considération du public. On ne peut trop en conseiller la lecture aux personnes qui veulent s'instruire promptement & facilement eux-mêmes ou leurs enfans. Cet ouvrage d'ailleurs est fait pour décorer les cabinets & les galleries. Le prix de chaque exemplaire est de 3. livres.



DICIONNAIRE portatif de cuisine , d'office & de distillation ; contenant la manière de préparer toutes sortes de viandes , de volailles , de gibier , de poissons , de légumes , de fruits , &c. La façon de faire toutes sortes de gelées , de pâtes , de pastilles , de gâteaux , de tourtes , de pâtés , vermicel , macaronnis , &c. & de composer toutes sortes de liqueurs , de ratafiats , de syrops , de glaces , d'essences : ouvrage également utile aux chefs d'office & de cuisine les plus habiles , & aux cuisinieres qui ne sont employées que pour les tables bourgeoises. On y a joint des observations médicales qui font connoître la propriété de chaque aliment , relativement à la santé , & qui indiquent les mets les plus convenables à chaque tempérament. *A Paris , chez VINCENT , Libraire , rue Saint Severin ; 1767 : avec approbation & privilege du Roi , vol. in-8°. d'environ 800 pages.*

IL existe plusieurs traités de cuisine , tant ancienne que moderne ; il y en a pour les gens de bonne chère ; il y en a pour la santé. Les uns entraînent à de grandes dépenses , exigent un attirail immense ; les

autres n'ont pour objet que la santé. C'est pour suppléer au défaut des derniers, pour simplifier les autres, pour donner quelque chose à tous les goûts, que le nouveau dictionnaire que nous annonçons a été composé.

Quelque habile que soit un officier de bouche, il est quelquefois embarrassé de trouver ce qu'il lui faut. Si un ouvrage, qui au moyen du nom seul d'un aliment, présente les divers apprêts dont il peut être susceptible, ne peut qu'être d'une très-grande utilité à l'homme même le plus consommé dans son art, parce que la mémoire peut n'être pas toujours assez vive pour se rappeler nettement des procédés qui exigent cependant d'être vus dans le détail le plus circonstancié : combien ne le fera-t-il pas davantage à ceux qui n'en ont pas la moindre notion ?

On s'est attaché, soit pour la cuisine, soit pour l'office, à donner les procédés le plus généralement reçus, & à les présenter de la manière la plus claire. Si ce nouveau dictionnaire ressemble en cela à beaucoup de ceux qu'on a actuellement, il aura le mérite particulier de ne donner aucune sorte de travail pour la recherche des procédés.

Par exemple, au mot *bœuf*, on trouvera la définition de cet animal, l'usage

dont il est en cuisine ; & , aux différentes parties de viande , les préparations diverses dont elles peuvent être susceptibles.

Une longue expérience soutenue par des succès constans , a appris que la cuisine n'est que l'affaire du raisonnement & du goût ; mais il faut mettre un élève sur la voie des procédés par la pratique , avant que de lui faire raisonner son art ; & c'est l'objet qu'on s'est spécialement proposé en donnant ce *Dictionnaire*

La marche en est simple ; c'est celle de tout ouvrage dont l'ordre alphabétique fait toute la méthode. Quant aux différentes manières d'apprêter les substances comestibles , on a cherché à joindre la clarté à la brièveté autant qu'il a été possible , & à simplifier les procédés les plus compliqués , sans en altérer la substance.

On auroit voulu pouvoir donner les doses précises des divers ingrédiens qu'on employe dans l'affaisonnement ; mais comme les goûts sont infiniment variés , il n'a pas été possible de les fixer définitivement , non plus que le degré précis de cuisson des choses qu'on met à la broche ; les uns aimant les viandes plus cuites , les autres moins.

On s'est donc contenté de suivre du plus près qu'on a pu , ce qu'on fait être

du goût le plus général ; & si , dans quelques cas , on semble fixer la quantité de chaque chose qui entre dans l'a composition d'un ragoût , on l'a fait pour donner une mesure d'après laquelle on puisse statuer sur le plus ou le moins , selon la connoissance qu'on aura du goût de ceux pour lesquels on travaille.

Un palais délicat est la règle la plus sûre en fait d'assaisonnement ; & soit qu'on veuille s'instruire à fond de l'art , soit qu'on ne veuille s'en servir que dans les occasions , on doit tenir pour principe , qu'à moins d'avoir une expérience raisonnée , il faut tâter , dans le commencement , & pécher plutôt par défaut que par excès. Nous invitons donc ceux qui feront usage de ce livre , de ménager l'assaisonnement , jusqu'à ce que la pratique leur ait donné ce point précis qu'elle seule peut procurer.

Dans le nombre des préparations que cet ouvrage renferme , on s'est attaché particulièrement à celles qui peuvent le plus flatter le goût , sans nuire à la santé ; mais comme l'intempérance & le régime se choquent sans cesse , à la fin de chaque article on a expliqué la nature de l'aliment , & ce que ses différentes préparations peuvent ajouter à ses bonnes qualités naturelles , ou diminuer des mauvaises : ainsi ceux qui

pourroient blâmer nos procédés, sont à même de juger jusqu'à quel point ils peuvent se permettre l'usage des choses dont on parle.

On a cherché à ménager dans ce dictionnaire le double intérêt de ceux qui veulent une cuisine saine & peu dispendieuse ; & on a donné pour les gens délicats & de bonne chère, des procédés plus recherchés, une cuisine plus saine ; mais pour les uns & pour les autres, on a eu soin de rendre les procédés si clairs, que les personnes les moins au fait pussent opérer d'elles-mêmes, & sans autre secours, que celui du livre qu'elles auront sous les yeux.

Plusieurs articles de ce *dictionnaire* renvoient au *dictionnaire domestique*, soit pour élever, engraisser des volailles ou des bestiaux, soit pour la manière de faire usage, en cuisine, des uns & des autres ; parce que l'on a voulu que ce livre fût peu volumineux, & réunît en soi la substance de tout ce qu'on a fait de mieux jusqu'ici en fait de cuisine. Ceux qui voudront plus de détails, & des idées plus étendues d'une infinité d'objets fort intéressans, sur-tout pour l'œconomie rurale, trouveront abondamment dans ces deux ouvrages de quoi se satisfaire. Le *dictionnaire domestique* se

trouve également chez *Vincent*, rue Saint Severin.

Enfin les gens œconomes verront qu'on peut faire, à peu de frais, de très-bonne choses ; au lieu que souvent on les gâte, faute d'en savoir tirer parti, ou qu'on consomme infiniment plus qu'il ne faudroit pour bien faire.

DE l'éducation des anciens.

DUFOUR, Libraire, quai de Gesvres, au pont Notre-Dame débite un ouvrage en deux parties, que nous avons annoncé dans notre premier Mercure d'avril dernier ; la seconde partie traite de *l'éducation des anciens*. Ce sujet a été vu rapidement, les idées sont pressées, on sent que l'auteur a laissé courir sa plume, & n'a choisi que les traits les plus frappans ; c'est plutôt une esquisse qu'un traité complet ; mais cette esquisse se fait lire avec plaisir. L'abondance des matières ne nous permet pas d'en entreprendre un extrait exact, nous nous bornerons à en citer des passages qui suffiront pour en donner une idée au lecteur.

Dans la naissance du monde « les principes étoient simples comme les obligations : on se livroit sans réserve aux pre-

» miers, parce qu'on n'avoit point encore
» imaginé les moyens d'augmenter les
» seconds, pour avoir des prétextes de se
» dispenser des uns & des autres. La mul-
» titude de nos devoirs est la mesure de
» nos dégoûts; celle-là exagère les diffi-
» cultés à nos yeux, & nous décourage;
» ceux-ci nous affligent & arment nos pen-
» chans contre notre volonté..... D'un
» coup d'œil les hommes appercevoient
» toute l'étendue des préceptes de la loi
» naturelle, leurs rapports & ces liens sen-
» sibles qui n'en font qu'une chaîne indis-
» soluble. Ils n'avoient qu'à ouvrir leur
» âme à ses impressions; elle en étoit aussi-
» tôt pénétrée, subjuguée. C'est ainsi que
» le navigateur, en pleine mer, jette un re-
» gard sur les eaux, & compte, pour ainsi
» dire, les particules fluides qui les com-
» posent, d'un de ses bords à l'autre &
» de sa surface jusqu'à ses profonds abî-
» mes; il est ému à ce spectacle qui l'en-
» traîne & lui fait oublier le soin de son
» gouvernail ».

Après un détail intéressant sur la ma-
nière dont les sens exercèrent leur industrie
pour améliorer la condition humaine, on
lit : « ils firent, pour m'exprimer ainsi,
» main basse sur la nature entière. Tout
» servit de matière à leurs essais, se plia à

110 MERCURE DE FRANCE.

„ leurs vues , & concourut à leur satis-
 „ faction. Les besoins se succédèrent , la
 „ jouissance même en fut une source intar-
 „ rissable; la difficulté de les satisfaire en-
 „ fanta les desirs , l'aisance donna l'idée des
 „ commodités superflues , l'industrie aug-
 „ menta avec elles. Les sens avoient dé-
 „ ployé toute leur énergie.... Les expref-
 „ sions vinrent en foule , l'âme en savoura
 „ les charmes en les épurant , en les pro-
 „ longeant.... Dès qu'il y eut de l'auto-
 „ rité , il y eut un mérite & des distinc-
 „ tions qui en furent la récompense ;
 „ l'homme qui n'avoit pas ce mérite ,
 „ chercha à s'en pourvoir. La domination
 „ étoit douce & les prérogatives flatteuses „.
 - Ce morceau mérite d'être lu tout entier
 dans l'ouvrage même. On attribue avec
 raison à l'altération de la morale la pre-
 mière révolution de l'esprit. “ Jusques-là
 „ l'erreur avoit trouvé dans la simplicité
 „ des mœurs , un culte , & des obligations
 „ réciproques , de grands obstacles à ses
 „ progrès. La reconnoissance , le respect ,
 „ l'admiration qui avoient fait des Dieux ,
 „ des bienfaiteurs de l'humanité , en pouf-
 „ sant trop loin le tribut de leurs louanges ,
 „ la servirent mieux que tous ses efforts.
 „ Elle sçut profiter de cette démarche ,
 „ aveugla les esprits & subjugua les
 cœurs „

„ cœurs „ . . . C'est à tort , selon notre
auteur , qu'on reproche aux Egyptiens de
l'orgueil dans l'invention , & l'usage des
hyéroglyphes. “ Les sciences étoient en
„ honneur & méritoient l'espèce de véné-
„ ration qu'on avoient pour elles. Le pre-
„ mier devoir de ceux qui en étoient dépo-
„ sitaires , étoit de s'appliquer à soutenir les
„ esprits dans ce noble enthousiasme. . . .
„ Pour ôter au commun des hommes tout
„ desir de s'y immiscer , ils les couvrirent
„ d'un voile impénétrable. . . . Il falloit
„ dérober ce dépôt précieux aux yeux des
„ profanes , le renfermer avec soin , en
„ garder jour & nuit les avenues , & en
„ défendre l'approche à tout , hors au
„ génie „.

Les législateurs étant les premiers maîtres du genre humain , on fait un parallèle satisfaisant des loix de *Licurgue* & de *Solon*. Ce morceau est bien traité.

Le chapitre suivant contient une critique modérée d'un passage du livre de l'Esprit , où l'on prétend que les petits Etats s'appliquent plus à former de grands hommes que les vastes Empires. Cette idée est réfutée avec force. Dans ce qui regarde les Romains , l'auteur peint dans le vrai les sentimens héroïques de ces maîtres du monde , leurs causes , ainsi que

F

222 MERCURE DE FRANCE.

celles qui retardèrent l'époque de la belle latinité. Il dit, à l'occasion des loix de *Numa Pompilius* : “ Les soins rustiques
„ sont une espèce de breuvage qui assoupit
„ l'ardeur des combats, la voix de l'injusti-
„ tice, & fait aimer la concorde. La sim-
„ plicité de la vie champêtre, l'habitude
„ d'un travail continuel, en occupant les
„ hommes, les attachent aux productions
„ de la terre, les unit entre eux par les
„ liens de l'égalité, par les charmes d'une
„ frugalité commune, & par l'innocence
„ & la paix d'une bonne foi réciproque...”

On fait ainsi l'éloge de ce sage Prince :
„ La clémence, la justice du Roi porroient
„ leur douce influence jusques sur les peu-
„ ples voisins ; ensorte que l'on compare
„ sa sagesse à un zéphir caressant, dont la
„ douce haleine rafraîchissoit toute la
„ contrée ; à une source pure qui, se
„ partageant en une infinité de ruisseaux,
„ arrosoit & fertilisoit l'Italie entière ».

On a semé cet ouvrage d'anecdotes qui en rendent la lecture aussi amusante qu'utile. Nous ne rapporterons que les deux suivantes. “ *Anaxagore* étoit étroitement lié
„ avec *Périclès*. On raconte qu'on apporta à
„ ce dernier, de sa maison de campagne, un
„ bélier qui n'avoit qu'une corne au milieu
„ du front. Ce phénomène passa pour un

» présage que les uns interprêtoient , pour
» les autres contre *Périclès* Un certain *Lam-*
» *fon* , devin , dit que cette corne annon-
» çoit que , des deux factions de la ville ,
» il n'y auroit bientôt plus que celle de
» *Périclès* chez lequel le bélier étoit né.

» *Anaxagore* fit ouvrir la tête de l'ani-
» mal & montra que le cerveau ne rem-
» plissoit point l'étendue ordinaire ; mais
» que se ramassant au centre , il formoit
» une espèce d'œuf dont la pointe abou-
» tissoit à la racine de la corne ; & que
» c'étoit à cause de ce resserrement qu'il
» n'y en avoit pas poussé deux.

» Cette démonstration satisfait toute l'as-
» semblée ; mais la prédiction du devin
» s'étant accomplie , il eut le plus grand
» crédit auprès de *Périclès* *Anaxagore* fut
» oublié jusqu'à ce que son ami , sachant
» qu'il étoit dans une pauvreté extrême ,
» & résolu , à se laisser mourir , il courut
» lui offrir ses secours. Le philosophe les
» accepta en lui disant : celui qui a besoin
» de la lumière de la lampe , doit y mettre
» de l'huile pour l'entretenir.

» *Caton d'Utique* s'étant chargé de don-
» ner au peuple des jeux au nom de *Favo-*
» *nus* , son ami , & nouvel édile , n'offrit
» point aux musiciens , & autres person-
» nages de ces jeux , des couronnes d'or ,

F ij

» comme c'étoit l'usage, mais de branches
 » d'olivier sauvage. Au lieu des riches
 » présens qu'on faisoit dans ces fêtes aux
 » pauvres, il distribua aux Grecs des her-
 » bes & des fruits, & aux Romains de
 » petits pots de terre, pleins de vin, de
 » la chair de porc, de petits fagots, &c.
 » Le collègue de *Favonius* célébroit en
 » même temps des jeux, sur un autre
 » théâtre, avec la magnificence accoutu-
 » mée, & il ne s'y trouva presque per-
 » sonne. »

En parlant de l'éducation moderne, on
 développe en raccourci les différences qu'il
 y a entre elle & celle des anciens. Ces
 différences sont autant de défauts que nous
 avons à nous reprocher. On ne sera pas
 fâché de trouver ici le portrait des barbares
 qui ont détruit la puissance de Rome. « On
 » ne peut refuser aux Princes qui se sont
 » partagé les dépouilles de l'Empire Ro-
 » main, de l'ambition, de l'intrépidité,
 » des connoissances militaires. Mais le
 » desir des conquêtes, le soin de s'y affer-
 » mir, & les charmes attachés à la posses-
 » sion, absorbèrent toute autre idée. Il en
 » fut des Etats, formés des débris de
 » l'Empire d'Occident, comme de Rome
 » elle-même dans ses premiers accroisse-
 » mens. L'esprit guerrier fut l'unique qu'on

» prit à tâche de cultiver. . . . La gloire
» de vaincre des peuples qui avoient sou-
» mis la terre entière, fut le seul aiguillon
» qui porta la multitude aux combats. Ces
» barbares, qui n'avoient que des bras,
» laissèrent tout l'honneur aux chefs qui
» les conduisoient. Ceux-ci ne récompén-
» sèrent la valeur que par quelques éloges
» particuliers, & poussèrent néanmoins
» leurs conquêtes, parce que les armes
» étoient devenues une manie générale ».

Voici quelques raisonnemens qui prou-
vent ce qu'on doit penser de ce qu'on ap-
pelle *esprit de corps* dans les armées : « ou
» chaque corps a un esprit particulier, ou
» il ne l'a pas. Dans le premier cas, il est
» bien difficile de tourner ces esprits divers
» à un même but ; & ils demandent, de
» la part des chefs, bien des précautions
» que l'importance de leurs fonctions ne
» leur permet pas toujours de prendre.
» Dans le second, si cet esprit est le pa-
» triotisme, est-il tenu de l'inspirer quand
» il en faut faire usage ? Est-on le maître
» de donner de telles impressions à tous les
» âges ? Pour animer le soldat suffit-il de
» lui présenter une vertu qu'il ne con-
» noît pas ? »

La morale a été la bête de l'éducation
primitive, & le berceau des sciences qui

F iij

ne jettent qu'une lumière de réflexion. De nos jours on donne tout à l'esprit & rien au cœur. „ On prodigue des encourage-
 „ mens à la diligence & à l'application,
 „ & rien au caractère ; des éloges à l'é-
 „ rude , & on se tait sur les belles actions ;
 „ des prix aux compositions de l'esprit ,
 „ & je ne fais quelle indifférence aux bon-
 „ nes mœurs „.

On invite nos Universités à changer un système qui a des conséquences si funestes.
 „ Un préjugé louable pourtant, leur dit-on,
 „ a fondé nos collèges pour l'étude des
 „ langues. Un zèle éclairé doit ajouter
 „ une disposition nouvelle à l'esprit des
 „ fondateurs. Appliquons-nous à former
 „ les cœurs de nos élèves , nous accroîtrons
 „ sans peine le nombre de leurs percep-
 „ tions. Les impressions du bien sur l'âme
 „ facilitent celles des objets sur les sens „.

On détaille ici la manière dont la conduite des jeunes Samnites étoit jugée publiquement par des vieillards incorruptibles , & on ajoute que les garçons les plus vertueux avoient le choix des filles les plus recommandables par leur beauté & leur sagesse. Ce trait , déjà connu , ne sauroit être trop répété. Les lumières naturelles n'ont peut-être jamais rien inspiré de plus beau , selon notre auteur.

Il passe ensuite aux moyens de remédier aux inconvéniens de l'éducation. Tels sont ceux qu'il propose : « ce seroit , dit-il, » de recommander le soin des mœurs dans » les écoles grandes & petites , d'y établir » des juges comme ceux des Samnites, & » des prix du genre de la *rose*. Les traits » de sagesse , d'humanité, de candeur, de » bienfaisance seroient notés & comparés » dans une assemblée la plus nombreuse » qu'il seroit possible , & en présence des » premiers Ordres de l'Etat. On y distribueroit les prix suivant le degré des » belles actions. Je désirerois que celles de » la première classe fussent honorées d'une » attention particulière de la part du gouvernement ; & que celle-ci consistât plus » en préférences & en distinctions qu'en » avantages pécuniaires ».

Ce projet est beau & d'une exécution facile. On ne peut trop engager les personnes qui ont autorité sur nos écoles , & celles qui forment la jeunesse , à entrer dans les vues de l'auteur. C'est en inspirant les mœurs qu'on retrouvera des hommes & des citoyens.

Le style de cet ouvrage , noble & facile , est déparé quelquefois par des consonnances qui blessent l'oreille , & des expressions qui reparoissent trop près les unes des autres.

F iv

On desireroit encore que certaines idées fussent plus développées, & les rapports entre elles mieux marqués dans quelques endroits. Malgré ces négligences, ce petit traité mérite d'être accueilli du public.

Le patronnage & la clientèle étoient d'un genre & d'une utilité bien supérieurs chez les Romains & les Grecs.

« Les anciens avoient des patrons du
 » premier mérite, ils s'appliquoient à leur
 » plaire, à se rendre digne de leur protec-
 » tion & de leur estime; c'étoient ces pa-
 » trons qui les portoient par leur faveur
 » aux dignités, aux charges de l'Etat; dans
 » la crainte de les compromettre, leurs
 » cliens n'éparagnoient rien pour profiter
 » de leur prudence, de leurs lumières, &
 » de leurs vues profondes dans le gouver-
 » nement; la bienveillance, soutenue de
 » leurs patrons, étoit une démonstration
 » de leur habileté.

« Nous avons encore négligé cet usage;
 » la puissance protège, mais elle cherche
 » peu à éclairer; elle a l'avancement de
 » ses cliens à cœur, mais ses démarches
 » favorisent souvent la personne, sans
 » égards aux talens. On consent à être pro-
 » tecteur & on ne veut point servir de
 » modèle; le protégé ne voit que les bons

» offices dans le bienfaiteur, il l'honore
 » de loin, ou l'approche sans sçavoir ce
 » qu'il y a à imiter en lui; aussi l'homme
 » en place fait quelques heureux, & peu
 » de sujets distingués : aussi la protection
 » n'est utile qu'aux particuliers & n'offre
 » que la moitié tout au plus des avantages
 » qu'elle produisoit dans l'antiquité ».

Cet ouvrage nous a paru mûrement
 réfléchi, & nous croyons pouvoir en re-
 commander la lecture.

*LETTRE de M. DE ROZOIS, auteur du
 poème sur LES SENS, à M. DE LA
 PLACE, auteur du Mercure de France.*

MONSIEUR,

LES éloges dont vous avez honoré dans
 trois journaux différens, mon *Poème sur
 les sens*, ont été une raison pour moi de
 travailler à le rendre de plus en plus digne
 de vos suffrages & de l'indulgence du pu-
 blic; pour y parvenir, j'ai exposé ou dé-
 taillé, avec plus de netteté, ce qui pou-
 voit laisser un sens obscur; j'ai refait beau-
 coup de vers, j'ai supprimé ce qui m'a
 paru plus foible, ou ce qui nuisoit à la

F v

chaleur de l'action ; car j'ai pensé , qu'en donner une à mon poëme , c'étoit lui ôter tout ce que la poésie didactique a de sec & d'aride , en lui laissant aussi tout ce qu'elle a d'instructif. Cette nouvelle édition sera embellie d'un frontispice convenable au sujet , d'après les desseins de M. *Eisen* , cet artiste connu si universellement par son génie poétique & par les graces de son crayon ; elle paroîtra dans les premiers quinze jours du mois de mai prochain ; le format est le même que celui de la superbe édition des contes de la *Fontaine* ; je ne doute point que ces amateurs respectables , qui aiment à suivre les jeunes candidats dans leurs progrès journaliers , ne s'empressent à favoriser un ouvrage , le premier qui paroisse sur ce sujet dans notre langue. Je me flatte , qu'en votre particulier , Monsieur , vous voudrez bien en rendre compte au public. Ce sont vos éloges qui m'ont enhardi à le croire digne au moins d'un nouveau travail ; après les soins que j'y ai donnés , j'espère que si la première édition a eu un succès favorable , la seconde ne sera pas moins heureuse , puisqu'elle paroîtra sous vos auspices. J'ai l'honneur d'être , &c.

DE ROZOIS.

Ce 16 avril 1767.

*LETTRE à M DUSSAUSOY , sur son livre
du Citoyen Désintéressé.*

JE crois, Monsieur, qu'il n'y a point de bon citoyen qui n'applaudisse aux idées patriotiques que vous venez de publier sur les différens changemens qui procureroient à cette Capitale les embellissemens dont elle est susceptible. Par une suite du zèle qui vous anime, vous tâchez d'en faciliter l'exécution, en indiquant les moyens de finance & d'économie qui pourroient servir à remplir vos vûës. Je n'examine point si les calculs sont justes, & les ressources certaines & suffisantes; je le suppose: mais permettez que je vous demande quelques éclaircissemens sur les articles qui, en parcourant votre livre, ne m'ont pas paru aussi aisés à exécuter que vous l'annoncez.

Je ne conçois point que de l'hôtel actuel de la monnoie vous puissiez faire un percé dont la vue s'étendrait jusqu'à l'étoile. Indépendamment des bâtimens du Louvre & des Tuileries, dont je crois que des portes n'admettroient pas ce point de vue, je ne les crois pas disposées à en faciliter l'exécution. Je me servirois presque même de

F vj

vosre propre plan pour prouver ce que j'avance ; & , quoiqu'à la simple vue il ne me paroisse pas juste, je crois que si on tiroit une ligne droite du milieu du pont tournant , passant par le grand pavillon des Tuileries , & qu'on l'a prolongeât régulièrement , elle iroit couper un des corps en saillie du vieux Louvre , du côté de la rivière , & aboutiroit à la place des Trois - Maries , & non à l'hôtel de la monnoie.

Je ne fais pas non plus si le redressement de la rue de Seine , pour procurer le double aspect du Luxembourg & de la galerie du Louvre , seroit aussi facile que vous l'indiquez. Cette rue & celle de Tournon ne me semblent point d'alignement comme vous l'avancez , & je crois , d'après les plans les plus exacts , qu'il faudroit retrancher dans la première plus de cinq à six toises de large pour le procurer. Vous proposez à cet effet d'abattre les deux pavillons du collège Mazarin. Je suis persuadé que tout le monde applaudiroit à cette destruction , & que l'utilité & la sûreté publique l'exigent , pour rendre plus facile & moins dangereux un passage très-fréquenté. Mais vous dites , *Monsieur* , qu'ils ont été érigés par le mauvais goût en colère : c'eût été une énigme pour moi ,

& peut-être pour d'autres, sans la note que vous avez inférée (page 166). *Tout le monde sait, y dites-vous, que ces deux pavillons n'ont été élevés par le C. M. . . que pour masquer la vue de l'hôtel Guénégaud. Cette Eminence avoit à se plaindre de ce Magistrat.* Je crois, Monsieur, que vous avez été trompé par une tradition populaire, également fautive & injurieuse au Cardinal *Mazarin*, à qui on impute des sentimens & un procédé indignes de ce Ministre & de tout galant homme. Rappelez-vous, je vous prie, 1°. que l'hôtel de Guénégaud, aujourd'hui de Conty, étoit bâti dès 1650, & que dès-lors la vue en étoit bornée par la tour de Nesle. 2°. Le Cardinal *Mazarin* avoit projeté de bâtir un collège, mais il en laissa le soin à ses exécuteurs testamentaires : on voit par son testament qu'il n'y avoit encore rien de fait à ce sujet. Il y déclare que l'établissement de ce collège sera fait sous le bon plaisir du Roi, en la Ville, Cité, ou Université, ou aux fauxbourgs, & il charge ses exécuteurs de l'achat des places. 3°. Ce ne fut qu'un an après sa mort, arrivée le 9 Mars 1661, que ceux qui étoient chargés d'accomplir ses volontés, achetèrent l'emplacement de l'hôtel de Nesle ; & la tour sur le terrain de laquelle

est aujourd'hui construit le premier pavillon, ne fut abattue qu'à la fin de 1662. Je crois, Monsieur, que le Cardinal *Mazarin* étant mort avant qu'on eût acheté le terrain qu'occupe le collège de son nom, ce fait seul suffit pour disculper sa mémoire du reproche odieux que vous perpétuez dans votre note.

Ma curiosité, oserai-je vous l'avouer, Monsieur ? n'est point encore satisfaite par votre *Essai historique sur le Louvre*. Vous m'avez fait plaisir de m'apprendre que le nouveau Louvre étoit ce qu'on appelle le *château des Tuileries*, car sous ce nom j'entendois les ouvrages que *Louis XIV* fit faire pour continuer le vieux Louvre, & qui furent commencés en 1660. La méprise est pardonnable, j'avois pour garans tous ceux qui en ont parlé. Je n'aurois pas imaginé non plus que le mot de *Louvre* vînt de *Lupanar* ou *Loupanar*, & que ce mot signifiât une *louveterie*, ni qu'il fût échappé aux profondes recherches de *du Cange* & de son continuateur. Y auroit-il de l'indiscrétion à vous prier, Monsieur, de citer l'auteur qui vous a fourni cette savante étimologie ? car je n'ai trouvé nulle part ce lieu désigné que par les noms de *lupara*, *luppara*, *lupera*, *pouyrea*, *luyre* & *louyre*. Est-ce le mot

Saxon *leovar* ou *louer* qui signifie château, qu'on a donné par excellence à celui-ci ? Est-ce du nom du territoire où il est situé qu'il a été ainsi appelé ? A qui en doit-on attribuer la fondation ? Est-ce à *Philippe Auguste*, ou s'il n'a fait que le réparer ou l'augmenter ? Quelles sont les erreurs que les historiens ont puisées dans les manuscrits enfantés par la barbarie des siècles antérieurs à *François I* ? Je crois, Monsieur, que cette discussion, loin d'être inutile, devoit naturellement entrer dans un Essai historique sur le Louvre, & je ne puis trop vous engager à faire part au public de vos recherches & de vos lumières à ce sujet.

Je ne suis pas sans doute bien fondé à croire que le Louvre est aujourd'hui plus vaste qu'il n'étoit au treizième siècle, puisque vous avancez que *cet château, d'une forme irrégulière, formoit la même enceinte que celle du Louvre actuel*. Tous nos historiens disent que ce château étoit hors Paris, & que l'enceinte de *Philippe Auguste* passoit à peu près où est le pavillon qui donne sur la rivière. Ils se sont sans doute trompés, puisque vous lui donnez alors une étendue qui faisoit partie de la ville.

Si je ne craignois de vous ennuyer ou au moins de vous importuner, je vous

demanderois encore quelques éclaircissemens sur la galerie du Louvre, qui, selon vous, ne fut poussée sous *Henry IV* que jusqu'au premier guichet, que *Louis XIII* prolongea jusqu'au second, & que *Louis XIV* fit continuer jusqu'au pavillon qu'il avoit fait ajouter aux *Tuilleries*. Toutes mes idées sont dérangées; car, avant que d'avoir lu votre livre, je croyois que *Charles IX* avoit commencé par ce que nous appelons le pavillon de l'Infante; qu'*Henry IV* avoit fait élever le corps du bâtiment & le pavillon qui fait face au pont royal, & ensuite construire la galerie en entier; que *Louis XIV* n'avoit fait que la réparer & l'orner, & qu'il n'a fait qu'exhausser les bâtimens des *Tuilleries* & construire du côté de la rue Saint Honoré le corps de logis & le pavillon symétrique avec ceux du côté de la rivière. Je puis m'être trompé, l'erreur est le partage de l'humanité, & je ne cherche qu'à découvrir la vérité. Ne me refusez donc pas vos lumières, & soyez persuadé de ma docilité à en profiter, ainsi que des sentimens avec lesquels je suis, &c.

* * *



*LETTRE d'une Religieuse de Saint Magloire
à M. DUSSAUSOY.*

IL y a quelques jours, Monsieur, qu'on me sonna pour me rendre au parloir; j'y trouvai un homme de ma famille qui, en m'attendant, lisoit l'ouvrage que vous venez de publier sur les embellissemens de Paris. Vous sçavez que la curiosité est naturelle à mon sexe & sur-tout à une Religieuse: ce motif seul me fit désirer de le lire, & m'engagea à prier mon parent de me le prêter: élevée, dès mon plus bas âge, dans un couvent d'où je ne suis point sortie, je devrois peut-être être indifférente pour tout le reste.

Ce temple est mon pays, je n'en connois point d'autre; je m'intéresse cependant à la gloire & à l'utilité de la capitale qui m'a vu naître. Je le dois en bonne citoyenne, & je n'y suis pas moins obligée comme Religieuse. Mon couvent est ma patrie, & l'amour naturel qu'on a pour elle me fait désirer tout ce qui peut contribuer à sa splendeur & à sa conservation. Jugez, Monsieur, si j'ai pu lire sans frémir la proposition que vous faites de le détruire

138 MERCURE DE FRANCE.

pour y former des halles , & si je n'ai pas cru être autorisée à penser que vos idées n'étoient ni justes ni admissibles , puisque celle-là n'est absolument ni l'un ni l'autre ; cela n'est pas tout-à-fait conséquent , j'en conviens , mais il ne l'est peut-être pas davantage , de vouloir détruire une maison religieuse , sans nécessité , & de répéter à chaque instant qu'on a eu en vue *d'éviter toute dévastation*. Il est aisé de voir que notre monastère & les autres vous sont totalement inconnus , personne ne les reconnoîtra du moins à la peinture brillante que vous en faites. Vous avez voulu sans doute égayer votre imagination & celle de vos lecteurs , en transformant de petites chambres où règne la plus grande simplicité , en *retraites commodcs , agréables & magnifiques , en cellules riantes & d'un goût recherché* ; & notre cloître & notre jardin , en *parterres délicieux & odorans , ombragés par des bosquets & rafraîchis par des eaux jaillissantes*. Non , Monsieur , notre état ne nous permettoit point ces frivoles agrémens , & nos minces revenus n'ont point employé *l'art pour forcer la nature* ; elle n'y produit presque qu'à regret une petite partie des fruits , des légumes & des racines nécessaires à notre subsistance. J'ai trop bonne opinion de vous , pour croire

que vous ayez parlé sérieusement ; je suis même persuadée que si des forêts sombres & des ronces épaisses environnoient encore nos grottes , votre zèle pour embellir Paris , indiqueroit par préférence les moyens de les détruire. Hé quoi ! envierez-vous donc à des filles , qui ne peuvent jamais sortir de leur enclos , ni goûter aucun des plaisirs permis du siècle , la faculté de respirer l'air pendant une heure dans une espace qui n'a pas à beaucoup près l'étendue que vous lui supposez ? Il y auroit de l'inhumanité à leur refuser ce seul agrément si elles n'en jouissoient pas , & de la barbarie à les en priver. Il me semble , Monsieur , que vous ignorez que nous sommes de fondation royale , & qu'à ce titre nous méritons de votre part un peu plus d'égards. *Louis* , Duc d'Orléans , nous donna en 1493 , la moitié de son hôtel de Behaigne ou Bohême , appelé depuis hôtel de Soissons ; *Charles VIII.* se déclara notre fondateur ; *Louis XII.* parvenu à la couronne , confirma ses premiers bienfaits ; nos archives nous apprennent aussi qu'en 1499 , nous achetâmes l'autre partie de cet hôtel moyennant deux mille écus d'or couronnés , somme considérable alors. La Reine *Catherine de Medicis* jeta les yeux sur notre maison pour y bâtir un palais ;

il fallut déférer à ses volontés & obéir à ses ordres, elle nous fit transférer à l'Abbaye de Saint Magloire, rue Saint Denis, en 1572, & par conséquent 114 ans avant l'époque que vous donnez à cette translation, & nous y remplaçâmes non des Religieuses, mais des Bénédictins, qu'on établit alors à Saint Jacques du Haut Pas. On nous donnoit moins que nous n'avions, & nous en fûmes indemnisées. Voilà, Monsieur, notre histoire en raccourci. Laissez-nous donc jouir tranquillement de notre terrain. Dans votre distribution il vous reste deux halles vuides & libres, transférez-y les draps, les cuirs ou tout ce que vous voudrez, mais n'indiquez pas une terre bénie & consacrée, pour servir désormais à des usages profanes. Je ne vous pardonne point cette idée : le terme est un peu fort pour une personne de mon état, mais vous devez excuser mon zèle pour la conservation de mon couvent. Je suis avec estime,

Sœur A. DE S. A.



ANNONCES DE LIVRES.

MÉTHODE générale d'analyse, ou recherche physique sur les moyens de connoître les eaux minérales, traduite de l'Anglois par M. *Coffe*, Chirurgien, Docteur en Médecine, & ancien Médecin du Garde de Sa Majesté le Roi de Prusse. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; vol. in-12.

Il manquoit à la Médecine une méthode générale par laquelle on pût se mettre en état de connoître exactement toutes les eaux qui se présentent à la surface de la terre. M. *Starr* s'est occupé à remplir ici cet objet, & a fourni ce que cette présente méthode d'analyse offre, de tous ses ouvrages, celui qui est le plus, & le seul qui lui ait dû être plus universellement utile aux jeunes Médecins. Plus de la moitié de ce livre est un assemblage d'essais, d'analyses & d'expériences, applicables à la découverte des propriétés & des usages de toutes les eaux, de quelque espèce qu'elles puissent être,

142 MERCURE DE FRANCE.

soit eau de puits, de pompe, de mer, de pluie, de rivière, de fontaine, de source simple ou de sources minérales, sans exception. Cet ouvrage est à la portée de tous ceux qui ont étudié en médecine; il peut les mettre d'abord en état de rendre compte des vertus & des usages de toutes les eaux minérales, dont on se propoiteroit de trouver la connoissance physique & médicinale. Les moyens & les procédés y sont exposés dans le plus grand jour; & la solution d'une telle difficulté deviendra désormais très-facile à tout jeune Médecin qui desirera acquérir une parfaite connoissance des eaux: rien n'est plus important pour la médecine & pour la conservation de quantité de malades. Ce n'étoit pas assez de donner en détail les moyens d'analyser toutes les eaux du monde; M. *Shay* a cru devoir y joindre aussi un exemple-pratique, en rendant un compte exact & curieux, de la façon dont il s'est conduit pour analyser une certaine source, afin que cela pût servir de guide & de modèle à tous ceux qui voudront trouver les propriétés de quelque eau minérale que ce soit.

NOUVEL abrégé de l'Histoire de France,

à l'usage des jeunes gens ; par Mlle *Despinassy* : tome second. A Paris, chez *Sail-
lant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & *Des-
saint*, rue du Foin ; 1767 : avec approba-
tion & privilège du Roi ; in-12.

En attendant que nous donnions l'ana-
lyse de cet ouvrage, auquel on ne sauroit
donner trop d'éloges pour la précision &
l'intérêt qui y règne, nous allons transcrire
ici un avis que l'auteur desire que nous
rendions public.

« Mlle *Despinassy*, auteur de l'*abrégé*
» de l'*Histoire de France*, se fait un devoir
» d'avertir le public qu'il s'est glissé dans
» le premier volume de son ouvrage, pag.
» 468, lig. 14, une faute considérable par
» l'omission d'une phrase.

» Il y est dit que la première branche
» royale des Ducs de Bourgogne finit en
» *Charles le Téméraire* ; c'est la seconde
» dont *Philippe IV*, fils du Roi *Jean*, fut
» la tige : la première finit en 1361, en la
» personne de *Philippe de Rouvre*, mort
» sans postérité au château de Rouvre.
» Cette faute se trouve corrigée dans une
» note au troisième volume, mais elle a
» cru devoir prévenir le public de l'atten-
» tion qu'elle apportera toujours à évi-
» ter de pareilles erreurs ; & quand elles

„ s'y seront glissées, elle sera la première
 „ à les avouer en les corrigeant.

„ C'est à tort que quelques personnes
 „ ont fait répandre le bruit que l'abrégé
 „ de l'Histoire de France par Mlle *Despi-*
 „ *nassy* ne seroit point achevé ; elle n'a
 „ jamais eu intention de le discontinuer ;
 „ il est vrai que quelques circonstances de
 „ maladie & d'événemens de famille ont
 „ retardé l'impression du second volume ;
 „ qu'elle donne aujourd'hui au public,
 „ mais elle réparera ce tort involontaire
 „ par la promptitude avec laquelle succé-
 „ dera le troisième volume, qui est actuel-
 „ lement sous presse : il contient les règnes
 „ depuis *Philippe IV*, dit *le Bel*, jusqu'au
 „ Roi *Jean* inclusivement, ce qui ren-
 „ ferme l'espace de soixante-dix-huit ans ;
 „ l'importance des matières traitées dans
 „ ce volume, l'ont obligée d'y donner
 „ plus d'étendue qu'elle n'eût désiré : elle
 „ n'a rien négligé pour y remplir les vues
 „ qu'elle s'étoit proposées, en y réunis-
 „ sant l'agréable & l'utile à l'exactitude
 „ de l'historien.

„ Le couragement que quelques per-
 „ sonnes de lettres ont daigné lui donner
 „ au commencement de son ouvrage, en
 „ l'approuvant, est pour elle un motif puis-
 „ sant

„fant de faire les plus grands efforts pour
„mériter des suffrages aussi glorieux „.

MÉLANGES de littérature, d'histoire,
& de philosophie. A Amsterdam, chez
Zacharie Chatelain & fils, Imprimeurs-
Libraires; 1767 : in-12.

Ce livre est la suite & forme le cin-
quième tome des *mélanges de littérature*
de *M. d'Alembert*, ouvrage si justement
estimé, & dont la réputation est au-dessus
de tous nos éloges. Sans indiquer aucune
des pièces qui composent ce recueil, nous
dirons en général, qu'il n'y en a aucune
qui démente la juste célébrité de son il-
lustre auteur. Nous nous proposons d'en
donner incessamment un extrait propor-
tionné par son étendue, au mérite de
l'ouvrage. Il se trouve à Paris, chez *Sail-
lant*, rue Saint Jean-de-Beauvais, & chez
plusieurs autres Libraires; & à Lyon, chez
Jean-Marie Bruyzet. Les mêmes Librai-
res débitent aussi la quatrième édition des
quatre premiers volumes des *mélanges*, &
la troisième édition des *éléments de musi-
que* du même auteur.

HISTOIRES édifiantes, pour servir de
lecture aux jeunes personnes de l'un &
de l'autre sexe; nouvelle édition, revue,

G

146 MERCURE DE FRANCE.

mise en ordre, & considérablement augmentée; par M. *Collet*, Prêtre de la Congrégation de la Mission, Docteur en Théologie. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du Goût; 1767: avec approbation & privilège Roi; vol. in-12.

Le choix des histoires qui entrent dans la nouvelle édition de ce recueil, est très-propre à former le cœur & l'esprit des jeunes personnes pour lesquelles il a été composé. L'éditeur y a inséré divers traits qui rendent cette édition supérieure à la précédente. On les doit à M. *Collet*, qui a augmenté le recueil de M. *Duché* de plusieurs vies très-instructives, & très-propres à porter à la pratique de la vertu.

COMMENTAIRE de l'ordonnance de *Louis XV*, sur les substitutions, du mois d'août 1747; par M^c *Furgole*, Avocat au Parlement de Toulouse. A Paris, chez *Hérissant* fils, Libraire, rue Saint Jacques; 1767: avec approbation & privilège du Roi, vol. in-4^o.

L'auteur de cet ouvrage, mort en 1761, étoit fort connu dans le Barreau, & parmi les Jurisconsultes. En 1729, M. d'*Aguesseau*, Chancelier de France, envoya à Toulouse quelques questions sur la ma-

tière des donations pour être éclaircies ; & ce travail fut confié à M. *Furgole*, qui fit imprimer ses observations en 1733. On a de lui plusieurs autres ouvrages sur des matières de jurisprudence ; celui que nous annonçons a été imprimé depuis sa mort par les soins de M. *Joly*, son gendre, Avocat au Parlement de Toulouse. Mais ne pouvant veiller de près à cet édition ; il a chargé de ce travail M. *Poncet de la Grave*, Censeur royal, son ami. Ce dernier, homme de mérite, a accepté avec empressement une fonction aussi conforme à son goût qu'à ses lumières, & a dédié l'ouvrage à M. *de Sartine*. Nous saisissons nous-mêmes avec empressement, l'occasion de consigner dans notre journal l'éloge si juste, si bien mérité de cet illustre & aimable Magistrat. « Ce sera par vous même, » lui dit M. *Poncet de la Grave*, que votre » nom passera glorieusement à la postérité. » On s'y souviendra avec plaisir, de la dignité avec laquelle vous remplîtes les fonctions utiles & pénibles de Lieutenant Criminel de la capitale d'un grand royaume. Votre juste sévérité contre le crime ne prit jamais rien sur la douceur de votre caractère ; & armé du glaive de la justice contre le criminel, vous fûtes sensible au sort du coupable. Vos

„ jugemens étoient constamment propor-
 „ tionnés à la grandeur & à la sublimité de
 „ votre génie , qui toujours guidé par la
 „ sagesse , & subordonné à l'esprit de la
 „ loi , n'a connu pour règle de sa conduire ,
 „ que la volonté du souverain & l'amour
 „ de la patrie. Vous en avez donné des
 „ preuves si éclatantes , avec tant d'agré-
 „ ment , d'applaudissement & de succès ,
 „ que le Châtelet de Paris auroit regardé
 „ comme une perte irréparable , de ne
 „ vous pas voir dans son sein & au nom-
 „ bre de ses membres , s'il n'avoit la sa-
 „ tisfaction de vous voir occuper la place
 „ importante de Lieutenant Général de
 „ Police de la première ville du monde ,
 „ dont vous remplissez les fonctions avec
 „ une sagacité & une pénétration qui
 „ rendront votre sage administration à ja-
 „ mais mémorable ».

TRAITÉ des armes défensives ; par
 M. *Joly de Maizerai* , Lieutenant Colonel
 d'infanterie. A Nancy , chez J. B. *Hya-*
cinte le Clerc , Imprimeur-Libraire ; & se
 trouve à Paris , chez J. *Merlin* , Libraire ,
 rue de la Harpe ; 1767 : in-8°. de 80 pag.

On croit communément que l'inven-
 tion de la poudre , & l'usage des armes à
 feu ont dû faire changer la manière de

combattre & de s'armer. D'où l'on conclut que c'est avec raison, que l'on a abandonné toutes les armes défensives, comme un poids désormais inutile & incommode. Pour combattre ce préjugé, M. de Mairzerot a jugé qu'il étoit nécessaire de rapprocher les divers usages; d'examiner la nature des armes anciennes, & de les comparer aux modernes. C'est aussi ce qu'il a fait avec beaucoup d'ordre, de précision, de netteté & d'érudition. Ce petit traité est une collection raisonnée de quelques idées sur le même sujet, répandues dans le cours théorique, pratique & historique du même auteur.

SUPPLÉMENT à la philosophie de l'histoire de feu M. l'Abbé Bazin, nécessaire à ceux qui veulent lire cet ouvrage avec fruit. A Amsterdam, chez Changuion; 1767: in-8°.

L'auteur d'un livre imprimé depuis deux ans sous le titre de la *Philosophie de l'histoire*, est fort mal traité dans la nouvelle brochure que nous annonçons. Elle a pour but de réfuter les principes condamnés dans l'ouvrage qu'elle attaque; c'est aux théologiens & aux érudits à décider lequel des deux adversaires combat avec le plus de succès. Ce qu'il y a

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

de certain, c'est que l'auteur du supplément paroît avoir de grandes connoissances de l'histoire.

SUR l'utilité des établissemens des écoles gratuites de dessein en faveur des métiers ; discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoisse, par M. G. B. Descamps, Peintre du Roi, membre de l'Académie Royale de peinture & de sculpture ; de l'Académie impériale Franciscienne ; de celle des sciences, belles-lettres & arts de Rouen ; Professeur de l'Ecole gratuite de dessein de la même Ville. A Paris, chez Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoisse, grand'salle du Palais, à la Providence, & rue basse des Ursins ; 1767 : in 8°. de 48 pages.

Un anonyme a fait remettre à l'Académie Françoisse, au mois de Novembre 1766, une médaille d'or, destinée à celui qui, au jugement de l'Académie, auroit le mieux traité le sujet qui fait la matière de ce discours ; l'auteur qui a remporté le prix, en réunissant le mérite du style aux connoissances de son art, a parfaitement rempli l'objet que s'étoit proposé le bienfaiteur anonyme des corps de métiers.

MÉMOIRES géographiques, physiques &

historiques, sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, tirés des lettres édifiantes & des voyages des Missionnaires Jésuites, par l'auteur des mélanges intéressans & curieux. A Paris, chez *Durand*, neveu, Libraire, rue Saint Jacques, à la Sagesse ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; 4 vol. in-12.

La collection des lettres édifiantes, recueillies par les Jésuites, renferme vingt-huit volumes de choses très-curieuses, mais noyées dans des détails de missions qui ne plaisent pas à toutes sortes de lecteurs ; on a cru que le public verroit séparer avec plaisir ces différentes matières, & réunir sous un seul point de vue tout ce qui peut être uniquement un objet de curiosité ; c'est en effet ce que présentent ces quatre volumes, fort utiles aux personnes qui ne sont point en état de se procurer l'entière collection des *lettres édifiantes*.

Essai sur l'éloquence de la chaire, avec le tableau de ses progrès & de sa décadence dans les différens siècles de l'Eglise, accompagné de réflexions : par M. l'Abbé *Gros de Besplas*, Docteur de la maison & société de Sorbonne, Vicaire général des Diocèses de Besançon & de

152 **MERCURE DE FRANCE.**

Frejus , associé de l'académie des sciences de Beziers. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle* , au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi , vol. in-12.

Les personnes , obligées par état d'instruire les peuples , trouveront ici des remarques utiles , relatives à leur ministère ; celles qui ne veulent que s'instruire elles-mêmes par une lecture solide , auront encore de quoi se satisfaire dans l'ouvrage de *M. de Besplas*.

TRAITÉ du gouvernement de l'Eglise , & de la puissance du Pape , par rapport à ce gouvernement ; traduit du latin de *Justin Febronius* , Jurisconsulte , par *L. D. L. S.* membre de l'académie de B. A. Venise , chez *Pietre Remunni* ; 1767 : 3 vol. in-12. dont on trouve des exemplaires à Paris, chez *Merlin* , Libraire , rue de la Harpe.

Deux mots de la préface de cet ouvrage , serviront à en faire connoître l'objet , & les motifs qui l'ont fait entreprendre. « Il se trouvera des gens , dit l'auteur , qui m'accuseront de mépriser l'autorité pontificale ; mais je proteste que je ne rejette aucune autorité qui paroît nécessaire ou utile à l'Eglise pour l'édification du tem-

» ple, je veux dire, pour la réunion des
» membres du corps mystique de Jesus-
» Christ. J'essaye seulement d'affranchir les
» peuples de cette puissance qui cherche à
» établir un empire contraire à l'institution
» de J. C. inconnue dans les siècles les plus
» florissans de l'Eglise, & qui effraye ceux
» de nos frères qui se sont séparés de
» nous ».

HISTOIRE poétique, tirée des poëtes François; on y a joint un dictionnaire poétique, par l'auteur des anecdotes Francoise; nouvelle édition. A Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin; 1767: avec approbation & privilège du Roi; in-12. petit format.

Il y a peu d'ouvrages plus ingénieusement imaginés, que celui que nous annonçons dans cet article; non-seulement on y apprend toute l'histoire poétique, histoire nécessaire pour l'intelligence des tableaux, des statues & des ouvrages de poésies; mais on a encore l'agrément de lire des morceaux exquis, tirés des chefs-d'œuvres de nos meilleurs poëtes. Nous croyons donc que c'est ici le meilleur livre que nous ayons en ce genre; & nous ne sommes pas surpris que la première édition ait été épuisée en si peu de temps.

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

Le même Libraire, le sieur *Vincent*, a acquis depuis peu de temps, un certain nombre d'exemplaires d'un livre nouveau, que nous avons annoncé avec éloge dans notre dernier *Mercur*, sous le titre de *Pensées Philosophiques* de M. *Hume*.

TRAITÉ de la seigneurie féodale universelle, & du franc-alleu naturel ; par Me *Furgole*, Avocat au Parlement de Toulouse. A Paris, chez *Jean - Thomas Hérisant* fils, Libraire, rue Saint-Jacques, 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12 de 250 pages.

Ce traité intéresse également & les Jurisconsultes & les savans qui consacrent leurs travaux à l'étude de nos antiquités. On y trouve, sous une forme nouvelle, l'origine des fiefs, déjà éclaircie par d'habiles écrivains. La réputation de M. *Furgole* est un sûr garant de l'exactitude avec laquelle il a traité ce sujet important.

Essai sur l'art de faire le vin rouge, le vin blanc & le cidre ; avec des vues pour la plantation de la vigne en Normandie & dans quelques autres de nos provinces septentrionales ; par M. *Maupin*. A Paris, chez *Musier* fils, Libraire, quai des Augustins ; 1767 : in-12 de 104 pages.

L'auteur commence par deux observations préliminaires ; l'une sur les défauts du commun de nos vins, & l'autre sur les manières les plus usitées de les faire. Puis, après avoir remarqué l'insuffisance & les préjudices de ces dernières, il propose deux méthodes nouvelles, dont la seconde convient non-seulement au vin rouge, mais encore au vin blanc & au cidre. Tous ces objets, avec des vûes sur l'introduction de la vigne en Normandie, font la matière des quatre chapitres qui composent cet écrit.

Essais sur différens sujets de philosophie ; par M. *Duval*, Professeur de philosophie en l'Université de Paris au collège d'Harcourt. A Paris, chez *Paul-Denis Brocas*, Libraire, rue Saint Jacques, au chef Saint Jean ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

Plusieurs hommes célèbres, tels que MM. *de Buffon*, *d'Alembert*, *J. J. Rousseau*, *Montesquieu*, &c. sont attaqués dans cet ouvrage. On s'élève contre le système sur le développement des sens de M. *de Buffon* ; contre la solution donnée par M. *d'Alembert*, d'un problème proposé par l'Académie de Berlin sur le mouvement & les loix ; contre le sentiment de M.

G vj.

156 MERCURE DE FRANCE.

Roussseau , & de *M. de Montesquieu* sur le suicide. C'est aux philosophes à décider de quel côté est l'avantage.

TRAITÉ des maladies du poumon ; par *M. Coste*, Conseiller, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Gardes de Sa Majesté le Roi de Prusse. A Paris, chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques ; 1767 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-12 de 130 pages.

M. Coste propose la méthode qu'il a suivie dans le traitement de ses maladies. Il expose ce qu'on doit craindre & ce qu'on doit espérer dans chaque malade en particulier ; & indique les secours qui lui ont paru les plus propres à prolonger la vie de ceux qu'il est impossible absolument de guérir.

DISCOURS lus à l'Académie Royale des Sciences ; par *M. Coulon*, Ecrivain-Juré, Vérificateur de l'Académie Royale d'Écriture, sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire, d'en faciliter l'acquisition plus promptement & plus facilement que par l'imitation des lettres, & de rendre les écritures plus lisibles. A Paris, chez l'auteur, à la croix rouge, fauxbourg Saint Germain ; 1767 : avec

approbation & privilège du Roi ; in-4°.

Si ce que promet M. *Coulon* s'exécute réellement dans la pratique , on doit des éloges & à son discours & à sa méthode. C'est aux maîtres de l'art à décider sur cette matière.

CATALOGUE des livres provenans de la bibliothèque de M. L. D. D. L. V. Disposé & mis en ordre , avec une table alphabétique des auteurs ; par *Guill. Franç. Debure*. A Paris , chez *Guill. François Debure* le jeune , Libraire , quai des Augustins ; 1767 : 2 vol. in-8°.

Il est question ici d'une des plus riches bibliothèques de Paris , dont la vente doit se faire en automne. Nous parlerons alors plus amplement des divers objets renfermés dans ce catalogue , qui nous a paru très-bien fait.

L'Auteur du *Mercur* de France prié de faire note de ce qui suit à propos de la vie du Connétable *du Guesclin*.

1°. Dans la préface , page 6 , note première , 1724 , lisez 1524.

2°. *Ibid* , pag. 12 , lisez l'art de l'Imprimerie n'ayant été inventé que dans le siècle suivant.

3°. Dans le cours de l'histoire : *le Basque*

158 MERCURE DE FRANCE.

de Mareuil, lisez le Bascle de Mareuil. C'est le nom d'une Maison noble & ancienne, encore subsistante sous le nom de *le Bascle d'Argenteul* dans la personne du Marquis d'Argenteul, & du Chevalier d'Argenteul son frère, Commandeur de Mauris, Ordre de Malthe. Il y a eu sous Charles VI un parent de *le Bascle de Mareuil*, dit, par sobriquet, *le Moine de Mareuil*, bon guerrier. Voyez *Froissard* & le Père *Daniel*. Leurs armes sont de gueules à trois macles d'argent, sur les quartiers de *Rochechoart*, *Bourbon-ancien* & *Rohan*, avec la devise *sine maculâ macula*.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M É D E C I N E.

QUESTION de médecine , discutée le 10 mars 1767 dans les écoles de la faculté de médecine de Paris, sous la présidence de *Jean-François-Clement Morand* , Ecuyer , ancien Professeur d'anatomie & de l'art des accouchemens , ci-devant Médecin des camps & armées du Roi , Médecin-Adjoint de l'Hôtel Royal des Invalides , de l'Académie Royale des Sciences de Paris , &c.

La saignée du pied , faite immédiatement après l'accouchement , est-elle un préservatif assuré contre les maladies dont sont menacées les mères qui n'allaitent point ?

Cette question tout-à-fait neuve , dont la conclusion affirmative est entièrement contraire aux idées vulgaires , est néanmoins étayée de raisonnemens qui paroissent capables de faire taire les préjugés reçus.

A juger par les mammelles , qui au moment qu'une mère vient d'accoucher , se gonflent & se remplissent de lait , tandis que dans les temps ordinaires de la vie , elles n'annoncent point l'usage auxquelles la nature a principalement destiné cette partie , il n'y a pas de doute que la femme n'ait été créée autant pour produire que pour nourrir des enfans. Le lait est absolument inutile à la mère , il est analogue à l'enfant auquel elle donne le jour ; c'est pour lui que cette substance a été travaillée dans le sein de sa mère. Pourquoi donc , s'écrie le Président , auteur de la thèse , tout est-il préparé avant que l'enfant soit au monde , pour qu'il parte au loin , confié à une femme étrangère , cet enfant qui doit être un jour le soutien & la consolation de la vieillesse des auteurs de son existence ? Ne soyez donc point surprises , femmes , poursuit l'auteur , si vos enfans vous sont ramenés de nourrice avec des inclinations opposées à celles que vous espériez leur trouver & dans lesquelles vous ne vous reconnoissez point , s'ils vous reviennent estropiés , difformes , &c. De tout temps , cet usage contre nature , de donner les enfans à nourrir à d'autres femmes , a été blâmé par les Médecins ; mais les mères , sans s'embarrasser des accidens qui

ne viennent que trop communément de nourrices affectées de différentes passions, & de maladies, aiment encore mieux courir les risques qui les menacent elles-mêmes, en tarissant les sources de lait que la nature leur donne en ce moment, qui sont cependant le trésor de leur santé, comme celui de la vie de leurs enfans.

Puis donc qu'il n'y a plus rien à en attendre, l'auteur de la thèse se détermine à chercher des ressources contre ces dangers, dans la partie de la médecine, qui traite de tous les moyens de préserver des maladies, & qu'on nomme *l'art de conserver la santé*.

L'auteur donne dans le second corollaire un tableau connu de ce qui se passe dans le bas ventre, à l'instant qu'une femme vient de mettre un enfant au monde, pour venir ensuite à établir la première cause des accidens de couches, dans l'engorgement des parois de la matrice, qui toujours existe plus ou moins & dont les tranchées utérines ne sont que des suites.

Mais en même temps que la nature, en dégorgeant la matrice, travaille à rétablir la mère des souffrances qu'elle a essuyées, elle s'occupe d'un autre ouvrage, sçavoir, de porter la nourriture de l'enfant

162 MERCURE DE FRANCE.

dans les mammelles , & de débarrasser la mère , par cette voie , (au moyen de l'allaitement) des humeurs superflues.

Le mécanisme de la confection du lait fait l'objet du troisième corollaire. On sçait que c'est dans l'instant de ce travail , que la mère court de grands risques , sur-tout si elle ne donne point le teton à l'enfant ; ces dangers sont aisément pressentis par un Médecin , & ils peuvent de même être prévenus. Le Médecin doit porter un coup-d'œil réfléchi & attentif , sur la prompte concordance qui existe en tout temps , mais sur-tout dans cet instant , entre la matrice & les mammelles : sympathie démontrée par la naissance de la gorge à l'âge de puberté , par la rapidité avec laquelle le sang , repoussé de la matrice à la gorge , vers le troisième ou quatrième jour , se convertit en lait ; par l'observation qui prouve que lorsque la mère allaite , le lait ne reflue point à la matrice , si ce n'est par accident ; qui apprend qu'il découle du lait de la matrice , en même temps que les mammelles s'en emplissent ; que d'un autre côté , si la matrice en regorge , elle s'en débarrasse sur les mammelles.

C'est dans le dérangement de cette sympathie réciproque & de cette double excré-

tion , que sont renfermées les causes qui peuvent altérer la santé d'une femme nouvellement accouchée ; en temps que la sécrétion & l'excrétion du lait peuvent être gênées , & que par-là l'état d'une femme, nouvellement accouchée , quoique naturel , peut promptement devenir un état maladif , si le lait ne se dégorge point par la voie que la nature a préparée , ou si les lochies ne coulent point dans une quantité suffisante , pour dissiper la fièvre de lait , vu que cette évacuation débarrasse les mammelles du lait surabondant.

De l'engorgement de la matrice , s'ensuit aisément un engorgement de toutes les parties voisines , qui mérite d'autant plus d'attention , qu'il se trouve alors une pléthore particulière laiteuse , jointe à la pléthore sanguine ; complication qui donne naissance à un embarras général : de-là les dépôts , le cancer , des métastases sur toutes les parties , tant internes qu'externes , les éruptions milliaires , laiteuses , &c. accidens plus faciles à prévenir qu'à guérir. Il est donc important de ne pas attendre que les choses en soient venues à ce point , & c'est ce que l'auteur se propose d'empêcher par la saignée du pied. L'indication est simple : les humeurs doivent être évacuées par les endroits qui leur sont

propres, c'est un axiome de l'art. Chercher & déterminer une abondante évacuation des vuidanges, c'est ce que l'on tente par les lavemens & par quantité de moyens, qui suffisent à la vérité dans les cas les plus ordinaires, mais sur lesquels le moyen présenté par l'auteur de la thèse mérite une préférence qui n'est pas autant qu'on l'imagineroit d'abord, dans le cas d'être contestée, puisqu'on est obligé quelquefois d'y recourir, pour remédier à l'inflammation de la matrice & à la suppression des vuidanges ; parti qui alors alarme la malade, le succès n'en étant pas si décidé, lorsqu'on pratique cette saignée dans cette circonstance ; mais dont l'efficacité, dans l'état auquel il l'applique, est assurée par la saignée du bras, qui communément a eu lieu dans les douleurs du travail.

Il est tout naturel de penser avec l'auteur, que puisqu'on parvient par la saignée du pied, dans les occasions où elle est indispensable, à rétablir les lochies supprimées, à dissiper l'inflammation de la matrice & des autres viscères du bas ventre qu'entraîne cette suppression ; l'indication préservative est bien plus certaine en pratiquant la saignée du pied, peu de temps après que la mère est délivrée.

On peut voir dans la thèse même les

avantages de cette méthode, la manière dont cette saignée agit, le temps auquel elle doit se faire, & les circonstances qui peuvent l'exclure.

Le cinquième corollaire est employé, (comme c'est l'usage des thèses de la faculté de médecine de Paris) à résoudre les principales objections que l'on peut opposer à la question avancée : nous nous en tiendrons ici à une seule, qui est la plus forte, & à laquelle ce dernier paragraphe de la thèse satisfait pleinement. En matière aussi délicate, dira-t-on, il ne s'agit pas de raisonner, d'étaler de la théorie ; l'expérience doit être la seule règle, & vous proposez une chose inouïe jusqu'alors. Tel est le murmure qui s'élève de toute part sur cette saignée.

La réplique est positive. L'auteur prouve que ce qu'il propose, n'est pas un moyen de pure spéculation. Plusieurs célèbres accoucheurs de Paris, entr'autres M. *Barbaut*, sont pour cette saignée du pied ; ils ne l'ont pas fait pratiquer, mais M. *Morand* cite la ville de Tours, où cette saignée est en usage ; il cite l'exemple de M. *Puzos*, qui la fit faire à deux de ses filles, sur qui il eut assez d'ascendant pour les y déterminer. Enfin M. *Morand* ne s'est pas contenté d'approuver & de recon-

mander dans ses cours publics sur les accouchemens, cette méthode, sur laquelle deux voyages à Tours lui ont donné occasion de prendre des éclaircissemens; il a eu la fermeté de la mettre en usage, malgré les oppositions que l'on imagine bien qu'il a rencontrées; & dix ans de pratique de cette méthode qui lui a toujours réussi, achèvent d'enlever les suffrages en faveur de la saignée du pied, peu de temps après l'accouchement, dans les femmes qui ne nourrissent pas leurs enfans.

Cette thèse a été soutenue par M. *Vacher de la Feurtie*, Docteur en médecine de l'université de Caën, courant la licence actuelle à la faveur de l'établissement de feu M. *Dieft*, Docteur-Régent de la faculté de médecine de Paris, qui a laissé un fonds, pour recevoir tous les deux ans gratuitement un Docteur, par la voie d'un concours.



B O T A N I Q U E.

COLLECTION des plantes usuelles , curieuses & étrangères, selon les systèmes de MM. *Tournefort* & *Linnaeus*, tirées du jardin du Roi, & de celui de MM. les Apothicaires de Paris; gravées & imprimées en couleur, & en leur forme naturelle, avec leurs fleurs, leurs fruits, leurs graines & leurs racines d'usage. Par M. *Gautier d'Agoty*, botaniste & anatomiste pensionné du Roi. *In-folio*, Paris, 1767, chez l'auteur, place du quai de l'Ecole; & chez *Boudet*, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques.

Nous avons annoncé dans notre journal du mois de février de cette année, la première distribution de ce grand & très-utile ouvrage, au nombre de 12 planches, & l'auteur y promettoit une nouvelle distribution des 12 autres dans le courant de mars.

La distribution que nous annonçons aujourd'hui, au lieu de 12 planches est de 14; ainsi l'auteur ne peut être accusé d'être en retard. Il se propose au contraire de remplir son engagement envers MM. les souf-

cripteurs avec toute l'exactitude dont il est possible que son entreprise puisse être susceptible ; & l'on verra que ces 14 nouvelles planches sont , ainsi que les premières , exécutées avec tout le soin & toute la vérité qu'exigeoit la représentation de la nature même.

*DISSERTATION sur la Sensitive ; par
M. GAUTIER D'AGOTY , Anatomiste
& Botaniste pensionné du Roi.*

Nous avons parlé dans nos précédentes dissertations de l'électricité des plantes & de leur végétation , par la rotation journalière de la terre. La sensitive est de tous les végétaux celui qui peut le plus prouver cette vérité. On peut sur tous les objets trouver matière à réfléchir ; mais ceux qui ont quelque chose de particulier & de distinct dans leur règne , sont ordinairement ceux auxquels on s'attache le plus , & qui sont les plus propres à nous instruire.

Toutes les plantes en général ne perdent rien de leur vie , ni de leur force active , par le simple toucher des corps étrangers ; mais la sensitive , aussi-tôt qu'on la touche , perd sa vie dans la partie attaquée,

quée , par la rencontre du doigt humain , par l'approche de tel animal que ce puisse être & par le toucher de tout corps ; la feuille touchée se replie & se fane , elle ne revient que quelque temps après dans son premier état. Une mouche , un papillon , cause le même effet , lorsqu'il se pose sur cette plante. Un phénomène si singulier a fait accroire à des physiciens , que la plante étoit animée d'une âme qui lui étoit propre & distincte , à laquelle aboutissoit la sensation , comme dans les animaux ; & que ce végétal , moyennant cette vie active & sensitive , retiroit les parties que l'on vouloit toucher comme s'il appréhendoit sa perte , ainsi que font les animaux craintifs sur lesquels on porte les mains. On tiroit de là les plus belles conséquences du monde , & de-là partoient une infinité de chimères. La plante ne se retire du doigt , ou du corps qui la touche , que par l'accident le plus simple & le plus naturel , si l'on admet la force active de la terre & son électrisation végétale.

Il faut , pour démontrer ce fait , prendre les phénomènes électriques de plus loin , & nous servir de l'électricité connue & pratique , & la comparer à l'électricité de la Terre ; distinguer les divers effets de

H

l'électricité & mettre en opposition leurs efforts différens , pour déterminer ensuite de quelle façon une plante fortement électrisée comme la sensitive , peut donner des effets si visibles & si distincts d'un mouvement propre & déterminé.

Toutes les expériences faites dans la physique expérimentale , sont des matériaux avec lesquels la théorie doit être établie ; la physique proprement dite , à quoi aboutissent toutes les expériences , se sert aujourd'hui avec fruit de celles qui ont été préparées par une infinité d'amateurs attachés seulement aux effets.

Les expériences dont je me sers actuellement pour définir le mouvement de la sensitive , sont les plus simples & les plus communes ; ce sont celles de la dés-électrification des corps , par l'attouchement des corps non électrisés.

J'ai exposé mon opinion sur l'électricité continuelle & journalière de la terre , comme la cause active de la végétation des plantes , sans cesse électrisées par cette action ; de sorte que je puis , sans retourner sur mes pas , supposer la sensitive plus électrisée que les autres plantes , au moyen des effets qu'elle produit par le subit flétrissement de ses feuilles , au simple

toucher des corps. Ce qui arrive non dans la plante totale, mais seulement dans la partie touchée.

Un corps électrisé cesse de l'être lorsqu'il perd son électricité. Voyez *page 10, hist. abr. de l'élec. dans les ex. de Franklin, traduction. A Paris, chez Durand.*

1°. Une boule que l'on a électrisée & retirée de la machine électrique, si on la tient à la main par l'axe, non-seulement elle attire une plume, mais elle la repousse ensuite, & ne l'attire plus de nouveau, que la plume n'ait touché quelqu'autre corps: la plume ainsi chassée par le globe, attire tout ce qu'elle rencontre, ou va s'y appliquer, si elle ne peut pas l'attirer vers elle. Mais la flamme d'une chandelle la chasse & la repousse vers le globe.

2°. Si l'on suspend un fil au-dessus du globe de l'électricité, enforte qu'il ne le touche point, & qu'on approche le doigt du bout inférieur de ce fil, on verra le fil s'éloigner du doigt.

Pour comparer ces phénomènes à ceux du mouvement de la sensitive, il faut considérer cette plante comme la plume dans la première expérience électrisée par le globe; elle n'est point repoussée de la terre, parce qu'elle y tient fortement par les racines, & semblable à la plume, elle

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

s'en éloigne dans la tension de ses feuilles & s'en éloigneroit tout-à-fait sans ces liens invincibles : mais par l'atouchement d'un corps, la partie touchée se replie vers la terre, comme on voit dans la partie B de la plante (dans ma collection) : elle est ensuite repoussée, & cette plante est remise dans son état naturel par l'électricité.

Par la deuxième expérience, un fil suspendu au-dessus d'un globe électrique, comme je suppose la terre, est un fil électrisé ; il le seroit de même, & encore plus, s'il pouvoit pénétrer le globe, mais le globe l'entraîneroit, & on ne pourroit pas faire l'expérience. Il s'éloigne du doigt quand on veut le toucher, tout comme s'éloignent les feuilles de la sensitive.

Ces deux expériences suffisent pour faire concevoir les effets électriques de la sensitive attachée au globe terrestre, qui électrise cette plante plus que les autres végétaux, ou qui est plus sujette à perdre son électricité, puisque les autres plantes qui croissent par la même électricité que celle qui pénètre la sensitive, sont plus roides & moins sujettes à perdre la force qui les anime ; aussi la sensitive est-elle d'une construction extrêmement délicate & d'une texture bien fine ; elle meurt & se fane entièrement lorsqu'on la sépare de la terre,

ce qui n'arrive pas dans les autres plantes, que l'on conserve long-temps dans l'eau après les avoir arrachées.

Je crois la définition des effets de la sensitive, par le moyen de l'électricité que j'admets, plus mécanique que cette prétendue vie sensitive, qui n'est appuyée sur rien que sur des idées; au contraire, la vraisemblance existe ici, par la comparaison des causes d'un tel phénomène avec les expériences de notre électricité; & de là, je puis appuyer la cause générale que j'admets de l'électricité continuelle & journalière de la terre.

Les expériences électriques nous démontrent qu'un corps électrisé par la boule en rotation, & isolé, comme un homme monté sur un gâteau de résine, ou un corps animal ou métallique, se remplit d'électricité; & ensuite la force électrique qui lui impulse continuellement les particules du feu, oblige ces particules, de former un passage à travers ses pores, pour se perdre dans l'air; & cette dissipation est insensible, si le corps dont il est question n'est hérissé d'aucune pointe aigue, ni d'aucun conduit qui puisse réunir une certaine quantité des parties du feu pour produire la lumière.

Dans les animaux, par exemple, l'ex-

H iij

périence de la béatification, d'après M. *Bose*, répétée par M. *Delor*, n'a réussi que sur un homme bien velu; M. *Delor* l'ayant mis tout à nu sur un gâteau de résine, ses poils servoient de canal à la matière électrique, c'est-à-dire au feu; & dans l'obscurité, il paroissoit environné de lumière, ce qui n'arrivoit pas à toute autre personne chauve ou rase.

Un conducteur de fer électrique, suspendu avec des cordons de soye; s'il est affilé & aigu par le côté opposé au globe, il s'y forme à l'extrémité une aigrette de lumière fort belle & très-distincte; au lieu que s'il est quarré ou totalement applati par les bouts, on ne voit point de lumière dans l'obscurité, quoique la répulsion soit toujours établie autour du corps électrisé, par la sortie continuelle des parties du feu: voilà le premier axiome que l'on doit tirer de ces effets électriques; c'est-à-dire, *que les corps isolés & électrisés reçoivent & perdent en même temps une impulsion de feu égale, qui forme alentour de leur surface une atmosphère électrique, mais qui ne se manifeste en corps lumineux, que quand cette impulsion peut être réunie en un faisceau, par les parties des corps dirigés en pyramide ou en pointe.*

En second lieu, si un corps électrique, tel que l'un de ceux dont nous venons de

parler , est r  se , ou mou  sse, on applati dans toutes ses surfaces planes ou convexes, comme seroit un boulet de fer   lectris   & isol   sur le gouleau d'une bouteille de verre ; & que l'on approche une pointe de fer ou le doigt, de ce corps   lectris  , toutes les parties de ce feu   lectrique se r  unissent vers le point de l'attouchement ou de l'approche de la pointe m  tallique, que l'on tient    la main ou au doigt, & sortent imp  tueusement de cet endroit pour former une lumi  re, ou une   tincelle avec bruit, par la pr  cipitation du feu qui se fait dans ce moment ; & alors le corps se d  s  lectrise beaucoup & perd la force active de son atmosph  re, ne servant plus que de conducteur de l'  lectricit  . Il est si vrai que l'approche d'un corps capable de recevoir l'  lectricit  , occasionne & ouvre subtilement le passage des parties de feu, dont un corps   lectris   surabonde lorsqu'il est isol  , que non-seulement ces parties forment tout aussi-t  t une lumi  re ou une   tincelle, comme nous venons d'observer ; mais si le corps que l'on approche de celui qui est d  j  a   lectris  , est aussi   lectris  , & que deux corps   lectris  s se rencontrent, il se forme un choc si violent, qu'il est capable de tr  s-grand effet : comme dans l'exp  rience de *Leyde* ou de la commo-

tion. C'est de là que l'on tire le second axiome sur quoi est fondée toute l'électricité : c'est-à-dire *que les corps isolés & électrisés perdent en partie leur force d'électricité par l'attouchement, & l'approche des corps capables de recevoir l'électricité, & non électrisés.*

Ceci n'est point éloigné des causes du mouvement de la sensitive, & on peut par ce fragment d'électricité générale, concevoir aisément que la sensitive peut être d'ésélectrisée par l'attouchement, dans la partie où l'on porte le doigt ou tout autre corps.

Dans les planches en couleur naturelle, que M. *Gautier* a promis au public, & qu'il distribue actuellement au nombre de quatorze, outre celles qui ont déjà paru, on trouve la *Sensitive*, dont il vient de parler, le *café*, la *rubarbe*, la *campanule*, la *valeriane grecque*, la *fleur à crapeau d'Afrique*, la *mauve*, les *pivoines*, le *lys-narcisse*, le *perceneige*, la *jusquiame*, la *per-vanche de java*, les *primes-veres*, avec la dissection de leurs fleurs & leurs feuilles, tiges & racines.



ARTICLE IV.

B E A U X - A R T S.

ARTS AGRÉABLES.

P E I N T U R E.

A l'Auteur du Mercure.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de faire insérer dans le second volume du *Mercur*e d'avril ; page 139, l'annonce du tableau de *Bélizaire*, original de *Paul Véronèse* ; je vous en fais mes très-humbles remerciemens.

Plusieurs personnes de mes amis, qui ont vu cette annonce, m'ont fait sentir que je ferois beaucoup mieux de placer mon tableau chez le sieur *Georget*, le jeune, Receveur des Loteries, place du Louvre, près l'Académie, parce que les curieux, qui suivent la vente des effets & tableaux de *M. de Julienne*, seroient plus à portée de voir mon *Bélizaire*. J'ai déferé à cet avis, & j'ai fait ôter mon tableau de chez le portier des fermes. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien faire insérer

H v

dans le prochain Mercure, la nouvelle habitation de mon tableau.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnoissance que de considération, Monsieur,

Votre très-humble, &c.

GUEHENEUC.

A Paris, le 27 avril 1767.

GRAVURE.

M. DEMARCENAY vient de faire paroître deux nouvelles estampes. Celle des deux qui a été terminée la première représente le portrait d'un Général peint par *Vandick*. Quoique la célébrité de ce Peintre soit à tel degré que de nouveaux éloges ne puissent l'augmenter, il semble néanmoins s'être surpassé dans cet ouvrage, tant par l'attitude imposante, & qui convient si bien à un Général donnant l'ordre, que par l'air martial qui caractérisoit heureusement le guerrier qu'il a peint. Tout enfin a rendu ce morceau si piquant, qu'on peut dire, avec quelque fondement, que

Vandick n'a peut-être jamais peint un tableau aussi merveilleux à tous égards.

L'autre estampe est d'après M. *Vernet*, & représente une vue d'Italie au moment d'un beau soleil couchant. Une rivière qui baigne le premier plan va se perdre dans l'horison à travers des montagnes très éloignées. Sur le premier plan à droite, qui est formé par des rochers qui sont dans l'ombre, on voit trois pêcheurs qui paroissent s'entretenir ensemble de leur pêche & concerter où ils iront le lendemain. Sur la gauche plusieurs femmes s'occupent les unes à laver, d'autres à transporter le linge pour le faire sécher. Derrière ce plan on apperçoit un enfoncement où la rivière forme un coude parmi des rochers couronnés d'arbres qui, dans cet endroit du tableau, se détachent en brun sur un fond d'autres roches, en demi-teinte, sur lesquelles on voit des fabriques que le soleil dore de ses rayons. Les terrasses de droite & de gauche se rapprochent au milieu du tableau & forment une espèce de détroit par où la rivière passe, au pied d'une haute tour qui est située près d'un bois, ce qui fait un effet très-pittoresque & dont M. *Vernet* a tiré le plus grand parti. Ce tableau est une des plus belles productions de M. *Vernet*, qui l'a peint

H vj

pour feu M. de *Villette*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres ; & les éloges qu'il a reçus par les connoisseurs, lorsqu'on a vendu ce cabinet, ne font que renouveler à M. *Vernet* la juste estime du public.

Ces deux estampes se trouvent chez l'auteur, rue d'Anjou-Dauphine, & chez M. *Wille*, Graveur du Roi, quai des grands Augustins.

Ces deux planches, qui étoient commencées depuis long-temps, étant terminées, l'auteur va reprendre le portrait du Maréchal de *Turenne* pour ne le plus interrompre.

NOUVEAU plan de Lyon, ancienne colonie des Romains, qui étoit sous leur empire une des plus célèbres villes des Gaules, à présent la seconde ville du royaume de France, capitale du Lyonnais, Forez & Beaujollois ; il y a un Archevêché qui a six Evêchés suffragans, Mâcon, Châlon sur Saone, Dijon, Langres, Autun & Saint-Claude.

C'est le titre d'une carte qui se vend à Paris, chez le sieur *Desnos*, Ingénieur-Géographe du Roi, rue Saint Jacques, au Globe : prix 1 liv. 4 sols.



M U S I Q U E.

LA Loterie de l'amour , ariette nouvelle pour un dessus ou haute-contre , avec symphonie & basse chiffrée , les parties séparées pour en faciliter l'exécution ; composée par M. *Pouteau* , Organiste de Saint Jacques de la Boucherie , & de Saint Martin des Champs : prix i liv. 16 sols. A Paris , aux adresses ordinaires de musique. La musique & les paroles nous ont paru également agréables.

VI sinfonie per due violini , alto é basso con corni & oboé ad libitum ; dédiée à M. *de la Ferté* , Intendant-Contrôleur général de l'argenterie , menus plaisirs & affaires de la Chambre du Roi ; composée di *Gaudenzio Comi* ; Opera prima , nouvellement mis au jour par M. *Venier* : prix 12 liv. A Paris , chez M. *Venier* , éditeur de plusieurs ouvrages de musique , rue Saint Thomas du Louvre , vis-à-vis le Château d'Eau & aux adresses ordinaires de Musique. A Lyon , chez M. *Castaud* , place de la Comédie : avec privilège du Roi.

182 MERCURE DE FRANCE.

VI sifonie concertanti , o fia quintetti
per due violini , due viole , e basso , com-
poste da *Giuseppe Mislivec* , detto il *Boe-*
mo ; Opera secunda , novamente stampata a
Spece di *G. B. Venier* : prix 9 liv. les par-
ties des altos pourront s'exécuter avec des
bassons ou violoncelles. A Paris , aux
mêmes adresses.



A R T I C L E V.

SPECTACLES DE PARIS.

COMME depuis notre dernier Mercure jusqu'au jour où l'on imprime ce nouveau volume, les théâtres ont été fermés, nous ne pouvons rendre compte que des concerts spirituels, le seul des spectacles qui ait lieu pendant la clôture.

C O N C E R T S P I R I T U E L,

Du Dimanche des Rameaux, 12 avril.

LE dimanche, 12 avril, on a redonné le *Benedic anima mea*, &c. motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, dont nous avons rendu compte dans le dernier Mercure, & qui lui a de nouveau mérité les suffrages les plus satisfaisans. L'autre motet à grand chœur a été le *Deus*

184 MERCURE DE FRANCE.

venerunt, &c. de FANTON, trop connu & trop estimé pour avoir besoin d'éloges.

M. BALBASTRE a exécuté un concerto d'orgue de sa composition, & M. CAPRON un de violon.

Mlle DUPLANT a chanté *Usque quo*, &c. de MOURET.

Mde REICH, de la Musique du Roi, qui n'étoit pas connue au concert, y a chanté ce jour-là *Quemadmodum*, &c. motet à voix seule de MOURET. Un organe étendu & naturel, du timbre, de belles cadences, & du même volume de la voix, telles sont les qualités essentielles qu'on a remarquées & applaudies en Mde REICH, à qui il ne manque que l'habitude du chant pour mettre dans tout leur jour des dons aussi heureux.

Du lundi 13.

Les deux grands motets du lundi 13 ont été *De profundis*, &c. de M. DAUVERGNE, dont le mérite est si bien reconnu, & *Quare fremuerunt*, &c. nouvelle production de M. l'Abbé D'HAUDIMONT, très-bien accueillie.

Mlle DESGOINS a chanté *Paratum*, &c. motet à voix seule de M. DOLLÉ.

Mde REICH a chanté *Quemadmodum*, &c.

M. MORIA a exécuté une sonate de violon.

M. HOCHBRUCKER une sonate de harpe de sa composition.

Du mardi 14.

Le mardi 14 on a donné le beau *Miserere* de M. DAUVERGNE , & *Latus sum in his* , &c. nouveau motet à grand chœur de M. GIBERT , bien fait pour confirmer sa réputation.

M. CAVALLIER , de l'Académie Royale de Musique , a chanté *Benedictus* , &c. motet à voix seule de MOURET.

M. DURAND & Mlle DESCOINS *Cantemus* , &c. du même auteur.

Mlle LECHANTRÉ a exécuté un concerto d'orgue. Un peu moins d'embarras & de timidité l'a mise à portée de faire briller davantage tout le talent qu'elle avoit montré dès la première fois , & auquel nous nous sommes fait un plaisir de rendre justice en l'annonçant.

M. JANNSON , de la Musique de S. A. S. Mgr. le Prince DE CONTY , dont on avoit été privé pendant un grand nombre de concerts par ses voyages , a exécuté une sonate de violoncelle. Cet artiste , déjà célèbre , a reparu avec de nouveaux avantages. Un tact plus sûr , une exécution encore plus précise & plus finie , un son plus moëlleux & plus beau , tout concourt à prouver combien M. JANNSON a travaillé utilement pour atteindre à la perfection.

Du mercredi 15.

Le mercredi 15, M. l'Abbé d'HAUDIMONT a donné de nouvelles preuves de ses talens & de son travail par *De profundis*, motet à grand chœur, qui a été fort bien reçu.

M. BALBASTRE a exécuté un concerto d'orgue de sa composition.

Mlle BRETIN, de la Musique du Roi, a chanté agréablement *Conserva me*, &c. motet à voix seule de LE FEBVRE.

M. MORIA a exécuté une sonate de violon.

Mlle DUBRIEULLE a chanté *Coronate flores*, &c. motet à voix seule de LE FEBVRE ; qui a été suivi du *Stabat mater*, &c. de PERGOLEZE.

Du jeudi 16.

Le jeudi 16 on a donné un nouveau motet à grand chœur de M. TORLÈS, *Dies ira*, &c. d'un genre simple & où il y a de vraies beautés.

M. HOCHBRUCKER a exécuté une sonate de harpe.

M. DURAND & Mlle DESCOINS ont chanté le *Cantemus* de MOURET.

M. JANNSON a exécuté une sonate.

Ce concert a été terminé par le *Stabat*, &c.

Du vendredi 17.

Le vendredi 17 Mde REICH a chanté le

Il a été chanté *Adorate eum*, &c. dans le motet à grand chœur *Dominus regnavit* de LALANDE.

Mlle BEAUMESNIL a chanté *Cantate*, &c. de MOURET.

M. JANNSON a exécuté une sonate.

Mlle DUPLANT a chanté *Venite adoremus*, &c. de MOURET.

M. MORIA a exécuté une sonate de violon.

On a ensuite donné, pour la dernière fois, le *Stabat*. Ce motet, toujours nouveau, écouté avec la plus singulière attention, exécuté supérieurement & toujours applaudi avec transport, a été chanté par Mlle FEL & M. RICHER dans la grande perfection. Pour éviter les répétitions, nous dirons, avec tout le monde, qu'il en a été de même de tout ce que Mlle FEL & M. RICHER ont chanté dans les concerts dont nous rendons compte ; & que le public s'est plu à leur donner les marques les plus flatteuses de sa satisfaction & du plaisir qu'ils ne cessent de procurer.

Du samedi 18.

Le samedi 18 on a donné d'abord *Regna cœli*, &c. motet à grand chœur de M. DAUVERGNE.

Ensuite M. DURAND a chanté *Diligam te*, &c. nouveau motet à voix seule de M. l'Abbé JOLLIER, qui a été fort applaudi.

M. BALBASTRE a exécuté un nouveau concerto d'orgue de sa composition. Le mérite de M. BALBASTRE est trop bien établi pour qu'il soit nécessaire de nous étendre sur ce sujet , ni de répéter toutes les louanges qui lui sont dûes.

Mlle DUPLANT a chanté *Venite , &c.* de MOURET.

M. MORIA a exécuté un concerto de violon. Comme cet Artiste n'a plus été entendu depuis ce jour , nous croyons devoir placer ici ce que la vérité exige de nous par rapport à lui. Non-seulement ce que nous avons dernièrement annoncé a été confirmé depuis ; mais les trois dernières fois le public lui ayant demandé un air connu , après les morceaux savans qu'il avoit exécutés , M. MORIA a fait preuve de tout son talent par les variations heureuses & agréables , par la rapidité & la sûreté de son jeu dans un air su de tout le monde , & dont le chant ne cessoit pas d'être conservé dans les momens les plus travaillés. Aussi fait-il généralement regretter que les circonstances ne lui permettent pas de fixer son séjour dans la Capitale.

Noli amulari , motet de M. l'Abbé du Gué , a terminé ce concert. Ce nouvel ouvrage d'un auteur déjà connu d'une façon très-avantageuse , confirme l'idée qu'on en avoit , & lui a valu des applaudissemens aussi justes que marqués.

Du jour de Pâques 19.

Le concert du jour de Pâques a commencé par *Te Deum laudamus*, &c. de M. DAUVERGNE, motet que désormais nous nous bornons à nommer.

M. BALBASTRE a exécuté le nouveau concerto d'orgue de sa composition.

Mlle BEAUMESNIL a chanté un nouveau motet à voix seule de LE FEBVRE.

M. CAPRON a exécuté un concerto de violon, mêlé d'airs connus, & a dû être fortement convaincu qu'un habile homme ne perd rien à sacrifier les efforts de l'art aux choses d'agrément, sur-tout quand il a fait ses preuves, comme M. CAPRON, & qu'il s'agit de l'amusement du public.

On a terminé ce concert par *Cantate Domino*; motet à grand chœur de LALANDE, dans lequel Mde REICH a chanté le récit *Viderunt*, &c.

Du lundi 20.

Le lundi 20 avril les motets à grand chœur ont été *Domine audi*, &c. de M. DAUVERGNE, & *Deus venerunt*, &c. de FANTON.

M. HOCHBRUCKER a exécuté une sonate de harpe.

Mlle DUPLANT a chanté *Quemadmodum* de MOURET.

M. BARRIERE, élève de M. PAGIN, a exécuté un concerto de violon. La netteté, la justesse, la délicatesse & la sensibilité paroissent être on ne peut pas plus propres à ce jeune artiste, qui a été très-bien accueilli & qui fait déjà beaucoup d'honneur à son maître.

Mlle BEAUMESNIL a chanté le nouveau motet à voix seule de LE FEBVRE.

Du mardi 21.

Les grands motets du mardi 21 ont été *Latus sum in his*, &c. de M. GIBERT, & *Nolite emulari*, &c. de M. DUGUÉ.

M. PAISIBLE, élève de M. GAVINIÉS, a exécuté un concerto de violon de M. TOESKI, d'une très-grande difficulté, qui n'a rien pris sur la justesse du toucher, non plus que sur la vivacité de l'exécution, & qui a réuni beaucoup de suffrages en faveur de M. PAISIBLE, intéressant d'ailleurs par sa jeunesse & même par sa figure.

Les Clarinettes, Cors-de-chasse & Bassons de la Musique de S. A. S. Mgr le Duc d'ORLÉANS ont exécuté plusieurs morceaux de symphonie. Un ensemble heureux & peu commun, un choix d'airs des plus agréables, une exécution sûre, bien entendue & bien ménagée ; voilà ce qui caractérise les artistes que nous annonçons & la musique qu'ils ont exécutée. Aussi ont-ils reçu de vifs applaudissemens, la première récompense des gens à talens.

Mlle ROSALIE, de l'Académie Royale de Musique, a chanté *Paratum, &c.* motet à voix seule de MOURET. Malgré la crainte inséparable d'un début, Mlle ROSALIE a mérité les marques de satisfaction que le public lui a données & qui doivent l'animer à de nouveaux efforts.

Mlle MORIZET, de la Musique du Roi, a chanté *Exaudi Deus, &c.* nouveau motet à voix seule de M. MILANDRE. Ce motet, du genre moderne, fait honneur à M. MILANDRE, & Mlle MORIZET l'a rendu avec beaucoup de précision, une voix suffisante, timbrée, très-agréable, en un mot, très-propre à faire valoir encore le mérite de l'auteur : elle a été fort applaudie & il étoit juste qu'elle le fût.

Les détails que nous venons de mettre sous les yeux du public prouvent à quel point les concerts de cette quinzaine ont été variés, tant par les ouvrages nouveaux, que par les différens sujets qui, en tout genre, ont contribué à diversifier ses amusemens & à rendre ces concerts plus attrayans. Ce seroit être injuste que de ne pas donner aux Directeurs la satisfaction d'applaudir à leurs efforts à cet égard ; d'autant plus louables, qu'il doit nécessairement être difficile de rassembler, dans un si court espace de temps, un nombre de nouveautés aussi considérable, & plus encore, qu'aucunes d'elles ne soient dans le cas d'une censure fondée. Nous ne doutons point que cette espèce de remarque ne leur soit de beaucoup p

plus agréable que les avantages d'intérêt auxquels leurs soins soutenus leur donneroient droit de prétendre , & que nous savons qu'ils sacrifient très-volontiers ces avantages pour procurer au public tout ce qu'ils croient pouvoir lui plaire.

Nous avons cru devoir mettre à la fin de cet article à dire , par rapport à MM. GÉLIN , DURAND , MUGUET , CAPRON & HOCHBRUCKER , à Mesdmes ROZET , BEAUMESNIL , DUPLANT & DESCOINS , que chacun d'eux en particulier & tous en général ont concouru , autant par leur zèle que par leurs talens , à rendre ces différens concerts intéressans , de même qu'au bel ensemble de l'exécution qui , dans toutes les parties , méritoit d'être remarquée , qui l'a été par tous les connoisseurs , & a fait impression sur ceux même qui n'ont pas l'étendue de connoissances nécessaires pour en bien sentir tout le prix.

Il auroit été plus satisfaisant pour nous d'entrer dans le détail de ce que chacune des personnes que nous venons de nommer a reçu de justes applaudissemens ; mais nous avons pensé qu'il étoit plus convenable d'éviter des redites fréquentes , & que même il pouvoit être important de ne pas donner , par des éloges répétés particulièrement , lieu de soupçonner que nous nous laissons entraîner au-delà de la vérité.

On rendra compte des concerts suivans dans le prochain Mercure.

ARTICLE

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 16 janvier 1767.

LE 10 de ce mois , à deux heures & demie après-midi , une des femmes du Grand Seigneur est accouchée d'un Prince qui a été nommé Sultan Mehemer.

De Stockholm , le 6 février 1767.

Les Erats ont accordé à l'Impératrice de Russie le titre de *Majesté Impériale* , qu'ils avoient refusé jusqu'ici aux Souverains de Russie , quoique le Roi l'eût déjà accordé.

De Gotha , le 9 janvier 1767.

On mande de Castruche que , la nuit du 6 au 7 , la Margrave de Bade-Dourlach y est accouchée d'une Princesse , qui a été baptisée sous le nom de Louise-Caroline.

De Rome , le 7 janvier 1767.

Le 4 de ce mois le Cardinal Simonetti , ci-devant Secrétaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers , créé Cardinal dans la dernière promotion , est mort âgé de cinquante-huit ans. Cette mort fait vaquer , dans le Sacré Collège , un

troisième chapeau , en comptant celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

Du 4 février.

Hier le sieur Duclos , Historiographe de France & Secrétaire perpétuel de l'Académie Française , qui est arrivé en cette Capitale le 6 du mois dernier , a eu l'honneur d'être présenté au Pape , qui l'a reçu avec beaucoup de bonté & lui a fait présent d'un très-beau chapelet garni d'une médaille d'or.

De Florence , le 17 janvier 1767.

Le 14 de ce mois la Grande Duchesse est accouchée heureusement d'une Princesse , qui a été baptisée le soir même par l'Archevêque de cette ville : elle a été nommée Marie-Thérèse-Josèphe-Charlotte-Jeanne.

De Livourne , le 14 février 1767.

On a reçu ici des exemplaires du manifeste publié par l'assemblée générale des mécontents de Corse : en voici la traduction.

« *Le Conseil d'Etat Général & suprême du*
 » *Royaume de Corse , à nos peuples , SALUT.*
 » Vous sçavez , chers peuples , qu'en étoit notre
 » guerre avec la république de Gênes vers la fin
 » de l'année 1764. Les mesures que nous avions
 » prises pour bloquer & resserrer de toutes parts
 » les garnisons Génoises , dans la vue de leur rendre la subsistance incommode & difficile ,
 » avoient si heureusement répondu à notre attente
 » que , ces garnisons se trouvant réduites en peu
 » de temps à une disette extrême & générale , la

» république se vit obligée d'y employer des
» sommes excessives que la trésorerie ne pouvoit
» fournir. Epuisée , manquant à la fois de troupes
» & d'argent , se méfiant d'ailleurs de la fidélité
» des habitans , qui commençoient à ouvrir les
» yeux sur leur malheureuse situation , elle vit le
» moment où ils alloient tomber entre nos mains ,
» & où elle-même , ne pouvant les défendre , alloit
» être obligée de les abandonner.

» Dans une situation si critique , la république
» ne trouvant aucun moyen de soutenir ses inté-
» rêts en Corse , recourut aux secours étrangers ;
» & , par un traité conclu à Compiègne , le 6
» août de ladite année 1764 , elle obtint du Roi
» de France un corps de troupes Françaises pour
» garder , pendant quatre ans , les places de gar-
» nison en Corse.

» Sa Majesté Très-Chrétienne , en faisant passer
» ses troupes en Corse , voulut bien nous assurer
» *qu'elles n'étoient point destinées à faire la guerre*
» *à notre nation , ni à troubler la tranquillité inté-*
» *rieure de nos peuples , mais uniquement à garder*
» *les places de garnison qui leur seroient remises en*
» *dépôt pendant ledit espace ; qu'au contraire Sa*
» *Majesté desiroit d'employer ce temps de repos à*
» *traiter au moyen de ses bons offices , d'un accom-*
» *modement solide & durable entre notre nation &*
» *la république , sous sa garantie royale.* Pour
» cet effet , Sa Majesté nous fit aussi requérir for-
» mellement par son Ministre de lui donner un
» projet , au nom de la nation , pour le proposer
» à la république.

» Afin de répondre à un empressement si juste
» & si généreux , nous assemblâmes le Grand
» Conseil au mois de mai dernier ; & , sur l'ex-
» posé de la gracieuse invitation de Sa Majesté

» Très-Chrétienne, il y fut unanimement résolu
 » que, de notre part, il ne pouvoit se faire de pro-
 » position d'accommodement avec la république,
 » qui ne fût conforme au décret solennel, émané de
 » la Consulte Générale de Caspica en 1761, & con-
 » firmé par un serment public, lequel prescrivit, en
 » substance, que jamais la nation Corse n'acquies-
 » cera à aucune proposition de paix avec la répu-
 » blique de Gênes, que cette république ne recon-
 » noisse comme condition préliminaire notre liberté
 » & l'indépendance de notre gouvernement & qu'elle
 » ne lui cède le petit nombre de places qu'elle occupe
 » encore dans le Royaume. Dans le cas où la répu-
 » blique conviendrait de ces préliminaires, la na-
 » tion, conformément audit décret, s'engageoit
 » à adopter les mesures les plus propres & les plus
 » décentes pour mettre à couvert l'honneur & les
 » intérêts de la république de Gênes.

» Le projet requis fut donc dressé en confé-
 » quence de ce décret & envoyé à la Cour de
 » France, conjointement avec un mémoire
 » adressé à Sa Majesté Très-Chrétienne, conte-
 » nant l'expression des sentimens de la plus
 » haute reconnoissance de toute la nation & de son
 » gouvernement pour l'intérêt que Sa Majesté
 » prenoit à la tranquillité & à la paix de nos peu-
 » ples, & dans lequel nous témoignions un desir
 » ardent & sincère d'ouvrir toutes les voies possi-
 » bles à la médiation que Sa Majesté vouloit
 » bien nous offrir pour parvenir à un si digne
 » objet. Pour le même effet, nous indiquâmes &
 » proposâmes dans ce mémoire quelques moyens
 » aussi onéreux à la nation que propres à rendre
 » l'accommodement avantageux & honorable à
 » la république; & afin qu'il ne restât aucun
 » doute sur la sincérité de nos dispositions à la paix,

» sauf notre liberté & notre indépendance , nous
« nous livrâmes sans réserve à la bonté & à l'é-
» quité du haut Médiateur , en laissant entière-
» ment à son arbitrage le choix des moyens
» propres à mettre à couvert l'honneur & l'intérêt
» de la république.

» Nos propositions ne pouvoient qu'être regar-
» dées comme raisonnables & justes ; & le pu-
» blic impartial , pour peu qu'il soit informé &
» des vicissitudes que nous avons eues sous un
» gouvernement étranger & tyrannique qui ne
» vouloit ni ne pouvoit nous bien gouverner , &
» de la présente situation de nos affaires , les ju-
» gera telles , & trouvera même que ce n'étoit
» que sur ces propositions seules qu'on pouvoit es-
» pérer de fonder une réconciliation solide & sin-
» cère entre les deux nations. Cependant la répu-
» blique , à qui le ministère de France les avoit
» envoyées , les a regardées avec indignation &
» rejetées avec mépris , & par-là elle a rendu ,
» encore cette fois , inutile & infructueuse la mé-
» diation de Sa Majesté Très-Chrétienne.

» Nous avons cru , chers peuples , devoir vous
» informer des motifs & de l'issue de cette négo-
» ciation , pour vous faire connoître , & au
« monde entier , nos sincères dispositions à ter-
» miner la guerre , au moyen d'un accommode-
» ment honnête & permanent , conformément
» aux généreuses intentions de Sa Majesté Très-
» Chrétienne , ainsi que l'opiniâtreté constante de
» la république à perpétuer cette guerre , sans au-
» cune espérance d'en sortir , & dans la seule vue
» de répandre le sang humain pour assouvir sa
» haine & sa vengeance. Une longue expérience
» de trente-sept années doit l'avoir persuadée &
» convaincue qu'elle n'a pas de forces suffisantes

178 MERCURE DE FRANCE.

» pour nous faire rentrer sous sa domination &
» que , plus fermes que jamais , nous sommes dé-
» terminés à maintenir à quelque prix que ce soit
» les droits de notre ancienne liberté que nous
» avons recouvrée par l'effusion de tant de sang.

» Peut-être la république oseroit-elle se flatter
» de pouvoir susciter de nouveau l'esprit de dis-
» corde & de sédition parmi nous & dans l'inté-
» rieur de notre Royaume afin de profiter de nos
» divisions ; mais , outre que nous sommes bien
» sûrs du zèle universel de nos peuples , & de leur
» résolution constante à soutenir la cause com-
» mune , nous venons de prendre dans l'assemblée
» actuelle du Grand Conseil les mesures les plus
» efficaces pour prévenir & rendre inutiles ces
» vues pernicieuses de nos ennemis ; & nous fe-
» rons aussi remettre , à ce sujet , les instructions
» les plus précises à tous nos Magistrats , pour
» qu'ils aient à mettre la plus grande attention
» à maintenir la tranquillité & la sûreté intérieu-
» res , & à affermir de plus en plus la bonne in-
» telligence & l'harmonie que nous entretenons
» actuellement avec les troupes Françaises , en
» continuant d'avoir pour elles tous les égards &
» toutes les attentions possibles , afin de démentir
» les bruits également faux & artificieux , ré-
» pandus dernièrement par les émissaires de
» la république , pour faire croire qu'il y au-
» roit une rupture prochaine entre nous & ces
» troupes , chargées , à ce qu'ils disent , d'agir
» hostilement contre nous , au cas que toute espé-
» rance d'accommodement se dissipe ; tandis que
» nous avons au contraire les plus sûres réitérations
» de l'impartialité de Sa Majesté Très-Chrétienne
» & de sa satisfaction royale relativement à l'ou-
» verture que nous avons donnée pour le succès
» de la négociation.

» Afin de faire perdre à nos ennemis la vaine
 » espérance de pouvoir se maintenir dans la sou-
 » veraineté de ce Royaume, & pour les faire re-
 » pentir d'avoir négligé cette ouverture de paix,
 » il est nécessaire de nous mettre d'avance en état
 » de recommencer la guerre, avec plus de clai-
 » leur, au bout des quatre années fixées pour le
 » séjour des troupes Françaises en Corse. Ce sera,
 » chers peuples, le premier & le plus important
 » objet des conférences de la Consulte générale
 » ordinaire au mois de mai prochain. Pour cet
 » effet, nous vous en prévenons dès-à-présent, &
 » vous enjoignons sérieusement d'élire pour vos
 » députés & vos représentans des personnes pleines
 » de zèle & d'amour pour la patrie, afin que,
 » d'un consentement unanime & avec toute l'effi-
 » cacité possible, nous puissions choisir & arrêter
 » les moyens les plus convenables de continuer la
 » guerre avec ardeur, dans la ferme persuasion
 » qu'elle se terminera heureusement par l'expul-
 » sion totale de nos ennemis. Leur foiblesse, la
 » bonne cause que nous soutenons, notre courage
 » animé par l'amour de la patrie, & sur-tout l'as-
 » sistance divine, qui déjà s'est manifestée si sen-
 » siblement en notre faveur, nous assurent de tout
 » bon succès dans nos entreprises.

» *Donné à Corte, le 27 Janvier 1767.*

» *Signé, JOSEPH-MATTHIAS-MASSEI, Grand-
 » Chancelier.*

De Padoue, le 5 février 1767.

Le Cardinal Veronese, Evêque de cette Ville,
 y est mort le 31 du mois dernier, dans la quatre-
 vingt-treizième année de son âge & la huitième
 de son cardinalat. Cette mort fait vaquer, dans

le Sacré Collège , un quatrième chapeau , y compris celui réservé à la nomination du Roi de Portugal.

De Parme, le 14 mars 1767.

L'Abbé de Condiilac , ci-devant Précepteur de l'Infant , est parti d'ici , le 9 de ce mois , pour retourner en France , emportant avec ui les regrets de la Cour & l'estime publique.

De Turin , le 21 janvier 1767.

Le 8 de ce mois le Baron de Choiseul , Ambassadeur de France en cette Cour , eut une audience particulière du Roi , dans laquelle il fit à Sa Majesté la demande de la Princesse Marie-Thérèse-Louise de Carignan pour le Prince de Lamballe ; il remit en même temps au Roi la lettre que Sa Majesté Très-Chrétienne lui a écrite en cette occasion. Le 18 le contrat de mariage fut signé par le Roi & la Famille Royale. Le Baron de Choiseul y signa , comme fondé de procuration par le Duc de Penthièvre , & l'acte fut reçu par le Comte de Saint-Victoire , Ministre d'Etat , faisant les fonctions de Notaire de la Couronne : la bénédiction nuptiale fut ensuite donnée par le Cardinal des Eances , Grand Aumônier du Roi , à la Princesse & au Prince Victor , son frère , chargé de la procuration du Prince de Lamballe. Cette cérémonie se fit dans la chapelle intérieure du palais , en présence des Chevaliers de l'Annonciade , qui avoient signé le contrat comme témoins , & des grands Officiers de la Couronne. En sortant de la chapelle le Roi donna la main à la Princesse de Lamballe & la reconduisit dans la chambre de parade , où Son Altesse Sérénissime reçut , de la part de Sa Majesté & de la Famille Royale , les

témoignages les plus tendres d'intérêt & d'amitié. Ensuite le Roi conduisit encore cette Princesse, & la remit au Duc de Savoie & au Duc de Chablais, qui l'accompagnèrent jusqu'à son carrosse, où elle monta pour se rendre en France.

De Genève, le 7 janvier 1767.

Immédiatement après le départ du Chevalier de Beauteville, Ministre Plénipotentiaire de France, plusieurs Magistrats & des familles entières se sont retirés de cette ville. Cette émigration a déterminé les citoyens & les bourgeois de faire aux Syndics, le 31 du mois dernier, des représentations, par lesquelles ils les prient de faire cesser ces émigrations contraires au bien public, & de rappeler les personnes qui peuvent être nécessaires à la patrie.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles, le 17 janvier 1767.

Le Roi vient d'accorder au Chevalier de Scepeaux, Brigadier de ses armées & Chef de brigade des Gardes du Corps, Compagnie de Ville-roy, le commandement des Provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolois. Sa Majesté a nommé, pour remplir la place vacante dans la compagnie de ses gardes, le Comte de Scepeaux, Brigadier de ses armées & Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthievre cavalerie.

Le Marquis de Fleury, fils du Duc de Fleury, Pair de France, Chev. des ordres du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre, a eu l'honneur d'être présenté à S. M. le 14 de ce mois, & le 15 il a été présenté à la Reine & à la Famille Royale.

I v

Du 21.

Le Marquis de Durfort, Ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a pris congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale, le 18 de ce mois pour se rendre à Vienne : il a été présenté au Roi par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères & de la guerre.

Du 23.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 25 de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de Villeneuve Frans, Colonel du régiment de Royal Roussillon, infanterie, avec Demoiselle Chamillart de la Suze, fille du Comte de la Suze, Lieutenant général des armées du Roi, & grand Maréchal des logis de la Maison de Sa Majesté.

Le même jour, le sieur Thomas eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale, le discours qu'il a prononcé pour sa réception à l'Académie Française.

Du 31.

Le Marquis de Champignelles, Capitaine de cavalerie, vient d'être nommé à la place d'Exempt des Gardes du Corps, dans la compagnie de Villeroy, vacante par la retraite du sieur Denneval.

Le 20 de ce mois, le Comte de la Marmora, Ambassadeur de Sardaigne, eut une audience par premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté ; le Comte de Noailles, Lieutenant général, tuculière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre du Roi de Sardaigne, en réponse à celle que Sa Majesté lui avoit écrite, pour demander la Princesse Marie-Thérèse-Louise de Calignan, en mariage pour le Prince de Lamballe.

Le Prince de Beaufremont-Liftenois, Lieutenant général des armées navales, qui avoit été chargé du commandement de l'escadre que Sa Majesté a envoyée dans différentes échelles du levant, a eu l'honneur d'être présenté au Roi le 29 de ce mois, par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la marine.

Ces jours derniers le Comte de Montforeau, fils du Marquis de Sourches, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat & Grand Prevôt de France, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale.

Du 4 Fevrier.

Le premier de ce mois le sieur Maltor, Recteur de l'Université & Professeur de rhétorique au college de Louis le Grand, eut l'honneur de présenter, selon l'usage, les cierges de la Chandeleur à Leurs Majestés & à la Famille Royale. Les administrateurs en charge de l'Archiconfratrie Royale du Saint Sépulcre de Jérusalem, eurent le même honneur. Le même jour, le Père Jean-Jacques Aubert, Docteur de Sorbonne & Commandeur de l'ordre de Notre-Dame de la Mercy, eut aussi l'honneur de présenter un cierge à la Reine, pour satisfaire à une des conditions imposées à cet Ordre lorsque Marie de Medicis en permit l'établissement à Paris.

Le lendemain, fête de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un Chapitre, & nomma Chevaliers de cet ordre, Mgr le Comte de Provence; le Duc de Duras, Lieutenant général & Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Ma-

jecté ; le Comte de Noailles , Lieutenant Général ,
 Grand d'Espagne de la première classe & Cheva-
 lier de l'ordre de la toison d'or ; le Comte de Pé-
 rigord , maréchal de camp & Grand d'Espagne de
 la première classe ; le Marquis de Brancas , Lieu-
 tenant général & Grand d'Espagne de la pre-
 mière classe ; le Prince de Tingry , Lieutenant
 général & Capitaine d'une compagnie des
 Gardes du Corps ; le Maréchal de Balincourt ; le
 Marquis de Poyanne , Lieutenant général , In-
 specteur de cavalerie & Commandant des Carabi-
 niers ; le Comte de Pons-Saint-Maurice , Lieute-
 nant général & premier Gentilhomme de la
 Chambre du Duc d'Orléans , & le Comte de Se-
 gur , Lieutenant général. Ensuite Mgr le Dau-
 phin , précédé du sieur Bignon , Maître des céré-
 monies & des sieurs Chendrer & de Perseville ,
 Héraut & Huissier de l'ordre , fut introduit dans le
 cabinet où ce Prince fut reçu Chev. de l'ordre de
 S. Michel. Après le Chapitre , le Roi se rendit à la
 Chapelle , précédé du Duc d'Orléans , du Duc de
 Chartres , du Prince de Condé , du Comte de
 Clermont , du Prince de Conty , du Comte de la
 Marche , du Duc de Penthièvre , du Prince de
 Lamballe & des Chevaliers , Commandeurs &
 Officiers de l'ordre ; Mgr le Dauphin , en habit de
 novice , marchoit devant le Roi qui étoit en
 manteau , ayant pardessus le collier de l'ordre &
 celui de la Toison d'or , & devant qui les deux
 Huissiers de la Chambre portoient leurs masses.
 Lorsqu'on eut chanté le *Veni Creator* , Sa Ma-
 jesté monta sur son trône & reçut Chevalier
 Mgr le Dauphin. L'Archevêque de Rheims ,
 grand Aumônier de France & Prélat Comman-
 deur de l'ordre , célébra la Grand'Messe , à la-
 quelle la Reine , Mgr le Comte de Provence ,

Mgr le Comte d'Artois , Madame , Madame Adélaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise , assistèrent dans la tribune ; le Roi fut ensuite reconduit à son appartement en la manière accoutumée.

Le même jour, la Comtesse d'Harville eut l'honneur d'être présentée à la famille Royale par la Marquise de Traisnel.

Du 7

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa chambre au Duc d'Uzès , Pair de France & Maréchal de camp ; au Comte de Balchy , Chevalier de ses ordres , ci-devant son Ambassadeur auprès du Roi de Portugal & ensuite auprès de la république de Venise , & au Marquis de la Salle Lieutenant général.

Du 11.

La Princesse de Lamballe partit de Turin le 17 Janvier dans les carrosses du Prince de Carignan , son père , & elle arriva le 24 au Pont de Beauvoisin , où elle fut complimentée de la part du Duc de Penthièvre & du Prince de Lamballe , par le Chevalier de Lastic , qui présenta à cette Princesse les Dames qui doivent lui être attachées & les Officiers destinés à la servir. Le 25 , la Princesse partit du Pont de Beauvoisin dans les équipages du Prince de Lamballe , & arriva le 30 après midi , à Montereau. Le 31 au matin , à quelque distance de cet endroit , le Comte & la Comtesse de la Marche , le Duc de Penthièvre & le Prince de Lamballe , qui s'étoient rendus à Nangis , Château du Comte de Guerchy , pour y recevoir la Princesse de Lamballe , mirent pied à terre pour aller au-devant de cette Princesse qui étoit

autli descendue de son carrosse. Après s'être em-
brassés , le Prince & la Princesse de Lamballe
montèrent dans le carrosse où étoient le Comte &
la Comtesse de la Marche & le Duc de Penthievre.
Ils arrivèrent vers midi à Nangis , où le Cardinal
de Luynes leur donna la bénédiction nuptiale ; le
Comte & la Comtesse de la Marche , le Duc de
Penthievre & le Prince & la Princesse de Lamballe
séjournèrent le 31 à Nangis d'où ils partirent le
lendemain pour se rendre à Paris. Le 5 de ce mois ,
la Princesse de Lamballe fut présentée par la Com-
tesse de la Marche , à Leurs Majestés & à la Famille
Royale , qui lui rendirent visite le lendemain.

Du 18.

Leurs Majestés & la famille Royale ont signé le
4 de ce mois , le contrat de mariage du Comte-
d'Harcourt & de Demoiselle de Beuvron , & hier ,
celui du Prince d'Henrichemont , fils aîné du Duc
de Sully , Pair de France , avec Demoiselle Hen-
riette-Rosalie de Baylens , fille du Marquis de
Poyanne , Lieutenant Général & Maître de Camp-
Lieutenant des Carabiniers , & celui du Comte de
Polignac , fils du Comte de ce nom , Maréchal
de Camp , avec Demoiselle du Runrain.

Du 25.

Le Roi vient de nommer Dame surnuméraire
du Palais de la Reine , la Marquise de Duras.

Sa Majesté a donné au Marquis d'Aubeterre ,
Chevalier de ses Ordres , Lieutenant Général , &
son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Saint
Siege , la place de Conseiller d'Etat d'Epée ,
vacante par la mort du Marquis d'Havrincour.

Le 22 de ce mois le sieur de Breugnon , Capitaine de Vaisseau , que le Roi a nommé son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi de Maroc , a pris congé de Sa Majesté , à qui il a eu l'honneur d'être présenté par le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la marine. Il va prendre à Brest le commandement du vaisseau qui le transportera à sa destination , ainsi que des frégates qui doivent l'accompagner.

La Marquise de Marigny eut l'honneur d'être présentée , le même jour , à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Comtesse de Baschy.

Du 4 mars 1767.

Le Roi vient d'accorder à l'Evêque de Senlis , son Premier Aumônier , la place de Conseiller d'état ecclésiastique , vacante par la mort de l'Evêque d'Autun.

Le Chevalier de Saint-Priest , Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté Très-Fidelle , est arrivé dernièrement de Lisbonne en cette cour , en conséquence d'un congé qu'il a obtenu de Sa Majesté. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi , le 28 du mois dernier , par le Duc de Choiseul , Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères & de la Guerre , & ensuite à la Reine & à la Famille Royale.

Le premier de ce mois la Marquise d'Harcourt a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Marquise d'Harcourt , sa belle-mère.

Du 11.

Madame la Dauphine ayant été fort agitée la nuit du 7 au 8 de ce mois , & se trouvant plus

208 MERCURE DE FRANCE.

tranquille le matin , sa piété lui a fait desirer de recevoir le saint viatique , qui lui a été administré par le Cardinal de Luynes , son premier Aumônier , en présence du sieur Allart , Curé de la paroisse de Notre Dame. Le Roi a ordonné qu'on fit des prières publiques pour demander au Ciel la conservation des jours de cette Princesse , dont l'état est depuis ce jour là toujours le même.

Hier le Chevalier de Rupierre , Procureur Général & Receveur de l'Ordre de Malte au grand Prieuré de France , & chargé , par *interim* , des affaires de l'ambassade dudit Ordre , a présenté au Roi cinq faucons , de la part du Grand-Maître de Malte , en présence du Duc de la Vallière , Grand Fauconnier de France. Le Chevalier de la Tremblaye , qui étoit chargé de les apporter à Sa Majesté , s'étant trouvé indisposé , il a été représenté par le Chevalier de Bétifi.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le 8 le contrat de mariage du Comte de Rastignac , Enseigne des Gendarmes Dauphin , avec Demoiselle d'Hautefort.

Le Roi a donné l'Abbaye de Notre-Dame , Ordre de Saint Benoît , Diocèse & Ville de Nevers , à la Dame de Saillans , Religieuse de l'Ordre de S. François , au couvent des grandes Cordelières à Paris , & celle de l'Etanche , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Toul , à la Dame de Gondrecourt , Religieuse à l'Abbaye de Herkenrods , pays de Liege.

Le Duc de Frontac , Pair de France , Maréchal de Camp & Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , a pris congé de Leurs Majestés & de la Famille Royale , & vient de partir pour se rendre en Angleterre d'où , après avoir séjourné quelque temps , il se propose de passer en Hollande.

Du 14.

Madame la Dauphine a enfin succombé, malgré tous les secours de la médecine, à la maladie dont elle étoit attaquée depuis près d'un an. Cette Princesse est morte ici, le 13 de ce mois, vers les huit heures du soir, avec toute la résignation qu'inspirent la religion & la vertu. Marie-Josèphe de Saxe étoit née à Dresde le 4 novembre 1731, de Frédéric-Auguste III, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, & de Marie-Josèphe-Bénédictine, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Joseph. Elle fut mariée, le 9 février 1747, à Louis, Dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Il reste de ce mariage Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois & deux Princeses. Les soins pénibles & assidus que Madame la Dauphine avoit donnés à feu Monseigneur le Dauphin, pendant sa dernière maladie, & les larmes qu'elle n'avoit cessé de répandre depuis la mort de ce Prince, sont des preuves bien touchantes de la tendresse qui unissoit ces augustes époux : tendresse d'autant plus forte, que la vertu la plus pure en raffermoit les liens. Les qualités les plus respectables, jointes à la piété la plus solide, avoient acquis à Madame la Dauphine l'estime, la tendresse & la confiance de Leurs Majestés. Son amour pour les Princes & les Princeses ses enfans ; l'attention qu'elle a donnée, jusqu'au dernier moment de sa vie, à toutes les parties de leur éducation, & sur tout son application à les fortifier dans les principes de la religion, & à leur inspirer pour Leurs Majestés, le plus grand respect & la soumission la plus entière ; sa constante amitié pour les

210 MERCURE DE FRANCE.

Princesses , ses belles-sœurs , tout fait maître de justes regrets sur la perte de cette Princesse , que révéroient également la Cour & la nation entière.

Le Roi & la Reine , accompagnés de Madame Adelaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , sont partis hier pour Marly , où Mgr le Dauphin , Mgr le Comte de Provence & Mgr le Comte d'Artois , se sont rendus aujourd'hui. Mesdames , sœurs de Mgr le Dauphin , resteront ici pendant le séjour de la Cour à Marly.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé , le 12 de ce mois , le contrat de mariage du Comte de Coigny avec Demoiselle fille du feu sieur Michel de Roilly , Receveur général des Finances de la généralité de Bordeaux ; & celui du Marquis de Loras , Capitaine dans le Régiment de Bretagne infanterie , avec Demoiselle Berthelot de Baye.

Du 13.

Hier la Cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de Madame la Dauphine. Cette Princesse ayant désiré que son cœur fût porté à l'Abbaye Royale de Saint-Denis , pour y être inhumé , il y a été déposé aujourd'hui , avec les cérémonies ordinaires , par le Cardinal de Luynes , son Premier Aumônier. La Comtesse de la Marche a été nommée par le Roi pour accompagner le cœur à S. Denis. Le corps est resté exposé ici , d'où il sera transporté à Sens le 21.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Montcets, Ordre de Prémontré , Diocèse de Châlons , le sieur Querenet , Religieux du même Ordre.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois d'avril 1767, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 mai 1767.

GUIROY,

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

D	ISCOURS sur l'âme.	Page 5
CONSEILS de <i>Thémire</i> .		10
ÉPIGRAMME.		12
MADRIGAL.		<i>Ibid.</i>
VERS sur l'institution de l'Ordre Ste <i>Elisabeth</i> .		13
ZIMAS & <i>Thymé</i> , ou les Epreuves, conte,		14
COUPLETS à Mde <i>De***</i> .		49
A Mlle <i>B***</i> , &c.		50
IDYLLE imitée de <i>Bion</i> .		51
VŒU à <i>Glycère</i> .		53
LETTRE de Mlle <i>Thomassin</i> , d'Arc en Barrois, à M. <i>Déformaux</i> .		55
A M. de <i>Voltaire</i> , &c.		64
VERS à <i>Thémire</i> , imités en partie d' <i>Anacréon</i> .		65
SUITE des chansons dans le goût des anciens.		66
ÉNIGMES.		72
LOGOGRYPHES.		74
ARIETTE.		76

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA Vie de *Louis de Bourbon*, II du nom, Prince
de *Condé*,

77

212 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE de *Valcour* à son père , pour servir de
suite & de fin au roman de *Zéila*. 90

L'ART des Armes , ou la manière la plus
certaine de se servir utilement de l'épée , &c. 102

ÉPOQUES élémentaires principales d'histoire uni-
verselle , &c. 110

DICTIONNAIRE portatif de cuisine , d'office & de
distillation , &c. 103

De l'éducation des anciens. 118

LETTRE de *M. Rosois* , auteur du poëme sur les
Sens , à *M. de la Place* , auteur du *Mercur*
de France. 129

LETTRE à *M. Dufausoy* , sur son livre du *Citoyen*
Désintéressé. 131

LETTRE d'une Religieuse de Saint Magloire à
M. Dufausoy. 137

ANNONCES de livres. 141

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

MÉDECINE. 159

BOTANIQUE. 167

DISSERTATION sur la Sensitive ; par *M. Gautier*
d'Agoty , Anatomiste & Botaniste pensionné
du Roi. 168

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE. 177

GRAVURE. 178

MUSIQUE. 181

ARTICLE V. SPECTACLES.

CONCERT Spirituel. 183

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , &c. 193

De l'Imprimerie de Louis Celloz, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. J U I N 1767.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti. .
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance; en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit, leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebus.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau , où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE DE FRANCE.

J U I N 1767.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE de M. DE BELLOY à M. DE
VOLTAIRE.*

Vous devez connoître depuis long-tems,
Monsieur, combien tout ce qui vous inté-
resse est en droit de m'affecter vivement.
Je n'ai jamais conçu, même dès ma pre-
mière jeunesse, que l'on pût se croire né
pour les lettres lorsqu'on n'éprouvoit pas,
pour vos ouvrages, le goût le plus passionné :
A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

j'ai toujours regardé ce goût comme le sceau du génie. Peut-être vous appellerez-vous une épître en vers que j'eus l'honneur de vous adresser dans un temps où le public n'avoit pas encore réparé l'indigne accueil qu'il avoit fait à votre tragédie de *Sémiramis* : j'osais penser, sentir & dire alors ce que tout le monde s'est fait gloire de penser, de sentir & de dire deux ans après.

Aujourd'hui ce n'est pas le public entier, ce n'est pas le cri général qui s'élève contre votre nouveau drame. Cependant je n'ai pu voir sans chagrin l'indécence avec laquelle on en a reçu la première représentation. Il est vrai, que dans celles qui l'ont suivie, la voix des connoisseurs & celle des gens honnêtes l'a un peu emporté sur les rumeurs de la cabale & du mauvais goût : mais les propos des beaux esprits & d'une partie du beau monde ont toujours été aussi révoltans. *Ce babil éternel qui dit tout & ne prouve rien* ; cette connoissance superficielle & cette ignorance profonde de l'art dramatique, jointes à la fureur d'en juger sans appel : cette fausse subtilité, qu'on appelle *justesse d'esprit*, qui veut tout disséquer, tout analyser, tout quintessencier, anéantissent goût, sentiment & raison même. On vient à une tragédie bien endurci, bien aguerri contre le beau & le

pathétique : on n'a d'autre objet que de chercher dans les meilleures scènes quelques prétendus défauts, dont la découverte peut faire honneur le soir dans un souper.

Le croirez-vous, Monsieur, on vous a jugé aussi lestement que l'on jugeroit un de ces écoliers qui nous apportent un porte-feuille de tragédies en sortant du collège. Deux ou trois négligences *quas aut incuria fudit aut humana parùm cavit natura*, ont suffi à quelques gens pour leur faire condamner un drame entier, & le drame d'un grand maître, à qui cinquante ans de gloire pouvoient donner des privilèges. On vous a chicanné sur la langue, vous, *Voltaire !...* *Proh pudor !...* & je ne doute pas que plusieurs de nos Journalistes ne vous donnent bientôt de nouvelles leçons de françois. Un d'eux, à ce que l'on m'assure, foutint, il y a quelques mois, que la *Henriade* étoit mal écrite, & s'imagina avoir prouvé qu'il n'y avoit pas un vers passable dans toute la magnifique description du combat de d'*Ailly* contre son fils. Cet homme n'est assurément ni poète ni grammairien.

Je m'apperçois que ces pointilleries minucieuses sur la langue sont aujourd'hui le grand fonds de boutique de nos faiseurs de feuilles. Malheureusement pour eux, c'est aussi le grand fonds de leurs erreurs

A iv

3 MERCURE DE FRANCE.

& de leurs sottises. Les pauvres lecteurs en emportent leur bonne provision. Les gens du monde qui ne savent guères leur langue par principes, sont ordinairement les dupes de ces chicannes absurdes. Chaque cercle de la bonne compagnie a son connoisseur en titre, chaque société bourgeoise a son *puriste* qui décide, qui tranche, qui cite à tout propos les règles qu'il ignore. Il faudroit sans cesse ramener ces docteurs aux premiers élémens ; il faudroit avoir toujours à la main les trôpes de *du Marfais*, & expliquer ce que c'est qu'une *synecdoque*, une *métonymie*.

Grands mots que *Pradon* croit des termes de chymie.

Il faudroit, pour réfuter ces pédans, paroître pédant soi-même. Qu'ils exercent leur critique ridicule sur les ouvrages d'un jeune auteur, ce n'est pas du moins une présomption bien grande : mais, pour vous traiter de la même manière, ils ont besoin de l'ignorance la plus courageuse. Au reste, il y a long-temps que l'on dit que les petits talens trop multipliés étouffent les grands. Tout l'esprit de ce siècle est en monnoie, les pièces d'or ne se trouvent plus.

Je ferois un volume, au lieu d'une lettre, si je voulois compter tous les abus

dont nous avons à gémir. Le plus fâcheux de tous est l'abus de la philosophie : car ce sont les meilleures choses dont l'abus est le plus funeste. J'ai combattu celui ci avec un peu de vivacité dans les vers que je vous envoie. Et en effet, comment voir de sang froid tous les arts désolés par cette fourmillière de petits *philosophans* (*) qui nous assaillent de toutes parts. Mais j'ai eu grand soin, dans ce siècle des équivoques, de bien distinguer la véritable philosophie, la philosophie du génie, la vôtre, Monsieur, celle des *Montesquieu*, des *Buffon*, des *d'Alembert*, d'avec cette philosophie du froid bel esprit, qui est si pauvre, si mesquine, si sèche ; à qui l'on a fait grace en la nommant le squelette de la raison, & qui en est à peine l'ombre. Ceux qui la suivent ne manquent pas, aussi-tôt qu'on les attaque, de se mettre à couvert derrière les grands hommes qu'ils croient imiter, & de feindre qu'ils font cause commune avec eux. Ils ont voulu me jouer ce tour à propos de quelques vers du *Siège de Calais*, sur les *Cosmopolites*. Mais ils n'ont pas réussi. Les vrais philosophes, en prêchant l'amour du genre

*) Ce terme est imité du mot italien *filosofanti*, par lequel on désigne, en cette langue, les singes des philosophes.

10 MERCURE DE FRANCE.

humain , recommandent un amour de préférence pour nos compatriotes , nos amis , & nos parens. Ils n'ont jamais dit qu'un François dût aimer *également* son Roi , son père & un Hottentot. C'est dans leurs écrits que j'ai puisé la morale tenfermée dans ces vers :

Le lien fraternel , qui joint tous les humains ;
Se ferre en chaque Etat par d'autres nœuds plus
saints.

Aussi ces véritables philosophes ne se sont pas crus blessés par un portrait où leurs faux imitateurs ont pu se reconnoître. C'est un petit avis où je n'avois pas mis d'adresse ; tant pis pour ceux qui y ont mis la leur.

Mais je vous distrais trop long - temps, Monsieur ; je finis en vous demandant encore des modèles de la bonne tragédie. Croyez qu'en dépit des cabales , vos élèves trouveront toujours à profiter dans les drames que vous voudrez bien faire pour eux. O mon maître , voyez combien vos leçons & vos exemples nous sont encore nécessaires ! J'ai un titre , sans doute , pour vous en demander ; j'en ai besoin plus que personne.

*VERS sur la première représentation de
la Tragédie des SCYTHES.*

O vous, dont la jeunesse est chère à *Melpomène* ,

Et qui, vous disputant les honneurs de la scène ;
Du *Sophocle* François suivez de loin les pas ;
Contre lui l'ignorance a déchaîné la haine ,
Vous les laissez rugir, & vous ne parlez pas !

Comme le *Sophocle* d'Athènes (1),

Ne va-t-il dans ses fils trouver que des ingrats ?
Osez donc démentir l'injuste renommée ;
C'est à vous d'étouffer l'envie & ses clameurs ,
De montrer tout *Voltaire* à ses persécuteurs ,
Et d'élever pour lui la voix qu'il a formée.

Patrie , ouvre les yeux & venge ton affront.

Vois que ces scandaleux outrages

N'atteignent point *Voltaire* & tombent sur ton
front.

(1) Les fils de *Sophocle* voulurent le faire interdire à l'âge de 90 ans. Pour toute défense il lut à ses Juges quelques morceaux de l'*Œdipe à Colone* , qu'il composoit alors. Les Juges & le peuple le remenèrent chez lui en triomphe.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Défens l'homme immortel qu'ont admiré tes
sages ,

L'homme qu'à notre siècle envîront tous les âges ,
Qui t'élève au-dessus de cent peuples divers ,
L'homme par qui la France éclaira l'univers.
Tel que l'astre de feu , centre éclatant du monde ,
L'âme de la nature & le père des jours ,
Voit autour des torrens de sa flamme profonde ,
Les globes ténébreux qu'il anime & féconde

Lui rendre hommage dans leur cours :
Dans la sphère des arts tel fut toujours *Voltaire* :
Les couvrant tous de sa lumière ,
Les échauffant par ses regards ,

De son feu créateur la puissante influence ,
Cette vaste clarté de son génie immense ,
Les fit , sur nos climats , briller de toutes parts ;
C'est par lui que leur chûte est encor différée ,
C'est lui dont le déclin prolonge leur soirée .

Hélas ! chaque moment affoiblit leur splendeur ;
L'esprit même s'éteint sous la froide manie

Qu'inspire la Philosophie ,
Ou plutôt son vain nom , son phantôme imposteur ,
Tyran de tous les arts , tandis qu'elle est leur sœur.

Comme eux fille de la nature ,
Elle fut dans la Grèce admise en leur berceau ;
Et , par les mains d'*Homère* empruntant leur
parure ,

Elle leur prêta son flambeau .

Avec elle appellés dans les champs d'Aufonie,
 L'art du fier *Démofthène*, & l'art plus séducteur
 Qu'*Hésiode* surprit aux Nymphes d'Aonie,
 Sur elle ont épandu leur éclat enchanteur,
 Sur elle ont établi leur force & leur grandeur.
 Loin d'arrêter l'effor de leur brillante audace;
 Elle se renfermoit dans son juste horizon:
 Et, relâchant pour eux le frein de la Raison,
 Leurs sublimes écarts à ses yeux trouvoient grace.
 On la voyoit sourire aux jeux d'*Anacréon*;
 Ou, se mêlant à ceux d'*Horace*,
 Livrer sa tête altière aux fleurs de *Cicéron*:
Socrate fut former *Euripide* & *Platon*;
Aristote se plut à marcher sur sa trace.
 Ses pas applanissoient les sentiers d'*Hélicon*;
 Ses mains ôtoient l'épine aux roses du Parnasse.

Toi qui, par d'étronnans destins,
 Fais revivre en toi seul tous ces hommes divins:
 Ton âme est le foyer qui concentre les flâmes
 Dont les rayons épars ont embrasé leurs âmes:
 Voi pourtant quelle nuit menace un jour si beau;
 Plains les arts accablés du plus mortel fléau.
 Une raison pédante, armant son bras rigide,
 D'un compas destructeur, d'une règle homicide,
 Les fait languissamment pencher vers leur tom-
 beau.
 L'avare dureté de son régime aride

14 MERCURE DE FRANCE.

Glace, énerve, appauvrit, dessèche l'art des vers :
On contraint le Génie en sa course rapide ;
On lui trace son vol , on lui montre des fers . . .
Arrêtez , insensés : quelle fureur vous guide ?
Ah ! songez qu'on le tue alors qu'on l'intimide.

O *Voltaire* ! du moins ta noble fermeté
Maintenoit de notre art les droits , la liberté ,
Contre le joug pesant d'une fausse sagesse :
Cet arbre mutilé , qu'elle effeuille sans cesse ,
Te voyoit réparer tous ses honneurs détruits ,
Et charger ses rameaux de verdure & de fruits :
Mais elle vient sur toi d'exercer sa rudesse.
Le goût qu'elle asservit , & dont son âpreté
Emousse la délicatesse ,
Comme un luxe insensé condamne ta richesse ,
Et ta sage simplicité
Comme une indigente foiblesse.
A ce goût corrompu tu dois l'indignité
Dont gémitra long-temps mon cœur épouvanté.

François ! quoi , votre *Homère* , en sa mâle vieillesse ,
Epreuve d'un affront la basse cruauté ?
Ah ! quand il seroit vrai que cette loi si dure
De l'aveugle nécessité
Rendît son sang moins vif , & sa marche moins
sûre ;

Si son génie enfin payoit à la nature

Le tribut de l'humanité ;

Ne pourroit-il être homme avec impunité ?

Il faudroit le pleurer , & non lui faire injure.

Que dis-je ?... Il est toujours au-dessus de l'humain.

Animé d'un souffle divin ,

Soixante & treize hivers n'ont pu glacer sa veine ;

Nous voyons chaque jour s'accroître sous sa main

Les trésors de l'histoire & ceux de *Melpomène*.

Lisez ce drame enfin qu'on aime à décrier ;

Lisez & , pour juger son père ,

Cherchez un seul mortel dans l'univers entier

Qui , tant de fois vainqueur en sa longue carrière ,

Puisse montrer encor cette vigueur si fière

Que ce nerveux *Entelle* (2) ose nous déployer.

Ah ! puisqu'il est toujours tel qu'on l'a vu paroître ,

Toujours le premier des humains

Qu'autour de son berceau les Cieux avoient fait

naître ;

Loin d'arracher la palme à ses heureuses mains ;

Quel grand cœur , en secret , n'aspire à ses destins ?

Viens lui rapporter ton hommage ,

Peuple doux & charmant , peut-être un peu volage ,

Mais toujours juste au fond du cœur :

J'aime à te voir sur-tout inconstant pour l'erreur ;

(2) Vieil athlète , célèbre dans *Virgile*.

16 MERCURE DE FRANCE.

Dans les pièges long-temps jamais on ne t'engage.

Le mérite avili , que le caprice outrage ,

S'il appelle à ton âme , est sûr d'être vainqueur.

Eh ! qui doit mieux jouir de ce noble avantage

Qu'un mortel , dont ta gloire est l'immortel
ouvrage ,

Dont nul autre jamais ne ceindra le laurier ,

Qui n'eut point de rival , & n'a point d'héritier ?

Pardonne au moins à mon courage ,

Si ton honneur l'excite à la témérité ;

Si j'ose du reproche imiter le langage :

Je fais quels droits sur moi se donna ta bonté ,

Et les faveurs de ma patrie

Ont doublé les devoirs de mon âme attendrie :

Mais , pour prix d'un bienfait que j'ai peu mérité ,

Mon cœur reconnoissant t'a dû la vérité.

Elle te crie , hélas ! que le siècle où nous sommes

Doit , en voyant sa pauvreté ,

Ménager & chérir le reste des grands hommes :

Aime encor ton *Sophocle* , ainsi qu'en son prin-
temps ;

Lorsqu'on a son génie , on est jeune à cent ans.

DE BELLOY.



LETTRE de M. DE VOLTAIRE à M. DE
BELLOY.

J E suis bien touché, Monsieur, de vos sentimens nobles, de votre lettre & de vos vers. Il n'y a point de pièce de théâtre qui ait excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que certains critiques ne peuvent lui faire de honte. On reconnoît bien en vous le véritable talent. . . Il est plein de bonté & exempt d'envie. . . Il est vrai que nos beaux arts penchent un peu vers leur chute ; mais, ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, & que vous aurez tout le temps de former des auteurs & des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmans. J'ai avec moi M. & Mde de la Harpe, qui en sentent tout le prix aussi bien que ma nièce.

Il y a long-temps que nous aurions joué *le Siège de Calais* sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse ; nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. . . Dès que vous aurez donné votre *Gabrielle de Vergi*, notre petit théâ-

18 MERCURE DE FRANCE.

tre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de la *Partie de Chasse de HENRY IV* de M. Collé. Où est le temps que je n'avois que 70 ans ? Je vous assure que je jouois les vieillards parfaitement. Ma nièce faisoit verser des larmes, & c'est-là le grand point.

Adieu, Monsieur. Vous me faites aimer plus que jamais les arts que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie, je vous aime & je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié.

ÉPIÎTRE à M.le B***.

Vous qui, de l'aimable jeunesse
Savez concilier les jeux

Avec la prudente sagesse,
Le plus beau des présens des Dieux,
Du sein de l'onde & de l'orage,
Où mon destin me tient lié,
Jeune *Eglé*, recevez l'hommage
Que vous présente l'amitié.

Ce sentiment pur & tranquille
Est à l'abri de la légèreté,

Il fuit le langage apprêté :
L'amour, adulateur servile ,
Déguiseroit la vérité.
Je ne dis rien de la beauté ;
C'est une lueur passagère
Dont l'éclat est trop limité.
Mais allier à la beauté
Décence , esprit , bon caractère ,
Finesse , aménité , candeur ;
Cet éloge est bien plus flatteur ,
C'est par-là que vous savez plaire.
Que dirai-je de votre cœur ?
Je le savois tendre , sincère ,
Compatissant & généreux ;
Mais je le connus encor mieux ,
Dans ces momens où la Parque cruelle
Sembloit , d'une nuit éternelle ,
Menacer des jours précieux.
Je fus témoin de vos alarmes ,
Je vis vos yeux noyés de larmes ,
Se refuser aux douceurs du sommeil :
L'image , hélas ! trop effrayante
D'une tendre mère expirante ,
Vous faisoit craindre un funeste réveil.
Aux qualités du cœur vous alliez encore
Les grâces , la légèreté
Qu'on admire dans *Terpsicore*.
De *Polymnie* enfant gâté ,

20 MERCURE DE FRANCE.

Par votre voix agréable & sonore,
Qui vous écoute est enchanté.
N'en doutez point, aimable *Eglé*,
De ces dons l'heureux assemblage
Est préférable à la beauté.
Mais sachez qu'il est pour votre âge
Un écueil qu'avec soin vous devez éviter :
C'est le Dieu qui règne à Cythère....
Mais a-t-il droit d'épouvanter ?
D'un foible enfant que peut-on redouter ?
Tendre, soumis, peut-il ne pas être sincère ? ..
C'est par-là qu'il gagne les cœurs.
Bientôt devenu téméraire ,
Il fait payer ses premières douceurs
Par la plus dure tyrannie.
Tel au milieu de la prairie
Le serpent rampe sous les fleurs.
Fuyez donc ses appas trompeurs ,
Jeune *Eglé* ; contente de plaire,
Puissez-vous ne point l'écouter !
Peut être ce conseil vous paroîtra sévère.
Je me taisois si vous m'étiez moins chère ;
L'amitié ne sauroit flatter.

Par un Officier de la Marine.



L'HEURE du Pêcheur.

L'AUTRE jour un berger ,
Contre un pêcheur rendre & volage ,
Disputoit l'avantage
Des faveurs dont l'amour daignoit le partager.
Un pêcheur , disoit-il , lorsque l'amour le presse ,
Peut , comme un autre , exprimer sa tendresse :
Mais a-t-il l'heure du berger ?
Ah ! lui dit le pêcheur , quelle erreur est la tienne ?
Un berger a son heure , un pêcheur à la sienne.
Amis , quand sur des bords fleuris
Le pêcheur tête à tête entretient son *Iris* ;
Qu'au récit de ses feux la tendresse redouble ,
Et qu'une confuse langueur
Marque l'ivresse de leur cœur ;
C'est alors *qu'on pêche en eau trouble* ;
Et voilà l'heure du pêcheur.

Par M. M. A. CASTRES.

VERS à Mde F.

AVEC les talens les plus doux
F. fait toujours être belle.
C'est faire crier les jaloux ;
D'accord... mais c'est aussi devenir immortelle.
Par le même.

ANECDOTE ANGLOISE.

M. *Quin* (bon Comédien Anglois) étoit d'un caractère dont la singularité a long-temps égayé les conversations de Londres.

M. *Tompson*, Gentilhomme Ecoissois, connu par son beau poëme *des Saisons*, par sa tragédie de *Tancrede & Sigismonde* *, & par d'autres ouvrages estimables, n'étoit rien moins que riche à son arrivée dans cette Capitale, & se trouvoit souvent dans le cas d'être peu sûr de son dîner. Les dettes qu'il se vit alors obligé de contracter, lui furent long-temps onéreuses ; & son poëme *des Saisons* commençoit à peine à faire quelque bruit, qu'un créancier plus âpre que les autres, & qui jugeoit la circonstance favorable pour être payé, fit arrêter son débiteur.

M. *Quin*, qui avoit lu l'ouvrage avec plaisir, quoiqu'il n'en connût pas l'auteur, instruit de l'infortune de *Tompson*, vole à l'instant chez le Baillif, où le Poëte étoit

* Mise au théâtre françois, avec succès, par **M.** *Saurin*, de l'Académie Française, sous le titre de *Blanche & Guiscard*.

gardé en attendant qu'il payât, ou donnât caution solvable, & demande à le voir en particulier.

Mon nom (lui dit-il) vous est peut-être plus connu que mon talent. C'est *Quin* qui a l'honneur de vous parler, qui vous demande celui de souper avec vous, & qui présume assez de vos bontés pour avoir pris la liberté de commander le repas chez le moins mauvais traiteur du quartier.

Le jeune Poëte, enchanté de la politesse, des joyeux propos & du bon cœur de M. *Quin*, accepta sans façon ses offres ; & , après avoir passé gaiement trois heures avec le Comédien, lui demanda par quel endroit un auteur Ecoissois, dont le nom étoit à peine connu dans Londres, avoit pu mériter qu'un homme aussi célèbre & aussi fêté que M. *Quin*, vînt si généreusement le rechercher & le consoler dans sa disgrâce ?

Vous ignorez tout ce que je vous dois (répondit *Quin*). J'étois sur le point de mourir d'une maladie de langueur, lorsque j'ai lu votre poëme *des Saisons* : le plaisir qu'il m'a fait m'a depuis un mois rendu à la vie. Vous étiez sur mon testament pour cent livres sterlin que je vous dois bien légitimement. Mais, réflexion faite, & attendu le cas où vous vous trouvez main-

24 MERCURE DE FRANCE.

tenant, j'ai cru qu'il valoit mieux, de mon vivant, m'acquitter de ce legs, que d'en donner un jour la peine à mon exécuteur testamentaire.

M. *Quin*, après cette explication, embrasse tendrement M. *Tompson*, lui demande son amitié, l'invite à dîner chez lui le lendemain, glisse sur la table un billet de banque de cent livres sterling, & dispaçoit sans laisser au pauvre Poète étonné le temps de lui répondre.

D. L. P.

MADAME SOPHIE de FRANCE envoya chercher M. DE C***. & lui donna les plus flatteuses assurances de ses bontés. Les vers suivans ont été dictés par la vérité & par la reconnoissance.

A MADAME SOPHIE DE FRANCE.

Q U'AVEC plaisir je me rappelle
L'heureux jour où j'eus le bonheur
De voir de près des vertus le modèle
Et l'image de la candeur !
Vous avez, charmante Princesse,
L'esprit, les grâces, la bonté ;
Vous chérifiez l'humanité
Et vous illustrez la sagesse ;

Tout

Tout peint votre sincérité.

L'infortune attendrit votre âme ,

Elle est toujours émue au sort des malheureux ,

Pour les aider tout vous enflamme ,

Vous savez prévenir leurs vœux ,

La douceur fut votre appanage.

Je fais honorer la grandeur

Lorsque je vois les grands en faire un digne usage :

Qu'il est doux de leur rendre hommage

Quand ils ont, comme vous , leurs titres dans le
cœur !

*Par M. DE C***.*

*SUR la pension donnée par le Roi à M.
l'Abbé DE.... en place de son Abbaye.*

A I M A B L E héritier de la lyre

Et du jeu léger de *Chaulieu* ,

Vous qu'à Paris , à la Cour , en tout lieu ,

On aime , on estime , on admire ,

Charmant Abbé , j'applaudis de bon cœur

Au traitement flatteur

Que le Prince vient de vous faire ;

Il vous ôte la femme & vous laisse sa dot.

Le bienfait est complet ; que de gens sur la terre

Seroient contens de la moitié du lot !

Par un Chanoine de Melun.

B

*CONVERSATION singulière , qu'on m'a
certifié être véritable.*

TELS sont du *tien*, du *mien* les effets déplorables:
Notre gain n'est souvent que le produit affreux
De la perte de nos semblables ;
Et, pour faire un seul homme heureux ,
Il faut deux mille misérables *.

Deux ministres de mort , l'un bécoteau-fossoyeur ,
Le second ayant l'exercice
Du glaive dont les loix ont armé la justice ,
De leur destin , un jour , déplorent la rigueur ,
Si le Ciel , disoit l'un , autrement n'en ordonne ,
C'en est fait de mon sort ; il faut , mon cher voisin ,
Me résoudre à mourir de faim :
Nous n'enterrons ici personne.
Hélas ! dit l'autre , mon ami ,
Pour nous le Ciel n'est pas plus tendre ;
Je meurs de misère & d'ennui ,
Personne ici ne se fait pendre.

Par le même.

* C'est dans la physique , comme dans le moral.
Combien ne faut-il pas de milliers d'animaux pour
donner à dîner à un lion ! combien d'êtres décom-
posés & détruits pour faire pommer une laitue !
En toutes choses il semble que l'espèce est faite
pour l'individu , & tout pour un.

LE ROSSIGNOL ET LES CORBEAUX

F A B L E.

PHILOMÈLE , par son ramage ,
De la saison des fleurs célébroit le retour.
Jaloux de ses accens, des corbeaux pleins de rage,
Troubloient de mille cris les échos d'alentour.
Tant fit la troupe furieuse
De ces croasseurs assidus ,
Que , suspendant bientôt sa voix mélodieuse ,
Philomèle ne chanta plus.

J'admire une critique aussi sage que sûre ;
Qui du génie excite & gouverne l'effor ,
Et du clinquant séparant l'or ,
Semble être le creuset où le bon goût s'épure ;
Quant à vous , rivaux impudens ,
Du tartare engeance maudite ,
Qui par vos outrages constans ,
Prompts à rebuter le mérite ,
Etrouffez en autrui le germe des talens ;
Dans un plaisir de moins quel charme peut vous
plaire ?
Vous l'emportez sans doute , ô corbeaux malfai-
sans !

Mais que vous revient-il de vos croassemens ?
Le rossignol chantoit & vous l'avez fait taire.

Par M. COUSTILLIER DU VAL.

B ij

DE LA MÉDIOCRITÉ.

AUREA MÉDIOCRITAS!

SI mes contemporains étoient justes, je ne leur déplairois point en entreprenant l'éloge de la médiocrité : je fais fort bien que l'on s'expose à blesser ceux auxquels on vante des perfections qu'ils n'ont pas; aussi me garderai-je bien de préconiser aujourd'hui l'excellence de l'invention qui multiplie les découvertes utiles, le don du génie qui crée des plaisirs nouveaux, l'enthousiasme de la vertu qui décide le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général, j'offenserois indirectement la génération présente, & je la désespérerois en pure perte, ce qui seroit d'une noirceur impardonnable; mais, convaincu qu'il ne peut exciter dans aucun temps plus d'hommes médiocres que dans celui-ci, je ne puis, je crois, saisir un moment plus favorable pour célébrer la qualité qui les distingue : je ne cherche à en démontrer les avantages que pour flater ceux qui la possèdent. Il seroit bien malheureux, après cela, de ne point obtenir leur suffrage;

Je m'attends cependant à cet excès d'injustice : un amour-propre très-mal entendu résiste à l'aveu de la médiocrité ; on croit paroître au-dessus d'elle en la condamnant, & l'on se persuade que le mépris qu'on en affecte est une exemption qu'on en montre. Je suis cependant forcé d'avertir ceux qui n'auroient que cette preuve, laquelle est très-équivoque, pour ne rien dire de plus, depuis sur-tout qu'il est convenu qu'il ne faut point avoir d'intérêts à démêler avec les gens qui parlent sans cesse de probité ; ni de compassion à attendre de ceux qui exaltent habituellement la bienveillance, étant visible que la seule intention de ces déclamateurs est de faire pratiquer des vertus qui peuvent leur être utiles ; que les vices contre lesquels on s'emporte le plus ne sont pas ceux que l'on aime le moins, & que l'on ne répand la morale en discours que pour se dispenser de la mettre en action. Au reste je déclare, avec les détracteurs de la médiocrité, qu'elle est insupportable dans les arts & dans les lettres : qu'une musique sans expression, qu'un tableau sans vérité, qu'une tragédie sans intérêt sont détestables ; que, dès que l'auteur est foible, il est rebutant ; que, dès qu'il n'a pas le secret de plaire, il a certainement celui d'ennuyer ; que la mé-

30 MERCURE DE FRANCE.

moire, la méthode, la correction ne sont point l'équivalent du génie ; qu'il n'est rien qu'on puisse lui suppléer ; qu'il faut que le poète & le peintre soient animés d'un feu divin ; qu'ils aient été séparés de l'ordre commun par la nature ; qu'elle les ait doués d'autant de sensibilité que d'énergie afin que les objets agissent impérieusement sur eux, & qu'ils réagissent subitement sur les objets. J'avoue encore qu'il est infiniment plus simple de laisser la bonne compagnie s'ennuyer comme bon lui semble, ou à des soupers où l'on ne rit point, ou à des promenades où l'on ne fait point d'exercice, ou à des cafés * où l'on s'endort, que de se charger de l'excéder & de la réunir pour la maltraiter. Je fais qu'il est absurde de travailler nuit & jour pour se faire siffler ; que cela est d'autant plus mal, qu'on rend à la fin l'art responsable de l'imbécillité de l'artiste, &

* Des femmes du bon ton ont mieux aimé tenir des cafés nombreux que de donner de grands soupers : cela est assez égal pour l'ennui, la nouvelle mode est seulement un peu plus embarrassante, parce que les cartes dont on ne peut nier la prodigieuse ressource, sont bannies de ces assemblées où l'on copie si tristement nos insipides cafés publics. J'ai entendu dire que cette forme étoit économique ; cela se peut : mais il est encore plus vrai qu'elle n'est pas gaie.

que j'ai vu des gens ne pas croire qu'il fût possible de pleurer à une tragédie , & jurer même de n'en jamais lire , parce que malheureusement ils n'avoient vu représenter que celles des *Pradon*. Ce n'est donc point à ceux qui aspirent à charmer mon esprit , à remuer mon cœur , à maîtriser mon âme que je desirer de la médiocrité ; mais est-il si difficile à l'homme qui manque de verve de ne point courir après des rimes ? Celui qui est privé de sensibilité ne pourroit-il pas renoncer à combiner des sons dont il ne doit résulter qu'un vain bruit ? Le repos n'a-t-il point de charmes ? & ne devoit-on pas se féliciter d'une heureuse impuissance qui préserve de dégoûts nombreux , de veilles amères , & de ces peines qui assiègent l'artiste , & qui lui font si souvent arroser de larmes la production qui doit faire nos délices ? L'imagination ne vous sollicite pas , un Dieu puissant ne vous aiguillonne point , votre sang est paisible , ne l'enflammez pas par des liqueurs brûlantes , la chaleur factice que vous éprouveriez ne se communiqueroit à qui que ce soit , & seroit bientôt suivie d'un assoupissement mortel : bornez-vous à jouir des compositions sublimes de ces êtres privilégiés sur lesquels la nature a accumulé ses trésors ; si vous leur êtes trop inférieur

pour qu'ils vous transportent, ils vous amuseront, & vous serez, si non aussi illustres, au moins plus fortunés qu'eux. Il y a quelque chose de plus tentant & de plus extraordinaire ; vous serez leurs juges : hors d'état d'écrire la phrase la plus foible de leurs ouvrages, vous ne mettrez pas moins de despotisme dans vos décisions, & l'artiste qui en sera l'objet auroit d'autant plus de tort de les récuser, qu'il aura la puérilité de les craindre. Vous pouvez encore cultiver les sciences, la médiocrité n'y est pas absolument fâcheuse. Un savant qui ne dit pas tout ce qu'on souhaiteroit apprendre sur une matière en fait toujours connaître quelque partie ; d'ailleurs un savant est si peu lu, à moins qu'il ne s'illustre par des *dictionnaires portatifs des Esprits* ou des *Ana*, qu'on s'embarrasse peu que son érudition soit superficielle ou profonde, & qu'il est respecté sur parole. Voulez-vous faire encore mieux ? ne soyez ni curieux, ni amateur, ni juge, ni docte, ni protecteur ; soyez *bon-homme*, livrez-vous sans réserve à cette médiocrité pour laquelle vous êtes si décidemment né, n'en contrariez pas la douce influence, ayez-la dans le cœur, dans la tête, dans toutes les facultés du corps, dans celles de l'âme, j'ajouterois dans le rang & dans la fortune

Et je ne craignois de révolter mon siècle, qui me reprocheroit, avec raison, de ne point connoître les mœurs qui existent, les moyens qui décident l'opinion, les preuves qui constatent le mérite, & qui m'accuseroit d'être un philosophe inepte qui, ayant plus de jugement que de revenu, fait mieux disserter sur la modération & sur la sagesse, qu'il n'entend à estimer le pouvoir & l'argent. J'en crois mon siècle, & pleinement convaincu qu'une satire contre les richesses ne rallentira pas la fureur d'en acquérir, je garderai un silence respectueux sur un article délicat ; j'affirmerai uniquement qu'il n'y a de félicité que pour l'homme médiocre, & que le père, qui ne le fera point, désirera ardemment que son fils le soit, parce que l'expérience lui aura enseigné qu'il faut être tel pour échapper à un grand nombre de maux, & pour obtenir ainsi le seul bonheur auquel il soit permis de prétendre. Voyez-le, ce fils que je me peins ; sa figure ne séduit ni ne repousse, ses yeux sont assez ouverts & son regard n'a point d'expression ; il a des traits réguliers sans physionomie, le sourire est sur ses lèvres & n'indique ni la joie ni la malignité, il annonce simplement l'absence des peines ; sa taille, qui manque d'élégance, n'offre point de dif-

34 MERCURE DE FRANCE.

formité, sa démarche n'est pas agile, elle est ferme, son extérieur ne se fait point remarquer, son teint est reposé, son tempérament robuste; il n'a point de ces nerfs qui s'agacent, & son estomac digère à merveille; son esprit calme n'enfante point de projets qui le tourmentent, une raison bornée ne lui demande pas compte de ce qu'elle ne comprend pas, les effets qu'il rencontre ne le pressent pas de remonter aux causes qu'il chercheroit en vain; il n'établira aucun système, parce qu'il sera privé d'invention; n'ayant pas assez d'orgueil pour s'indigner contre les préjugés, il s'y soumettra sans murmure, sans idolâtrie pour la vérité, & sans passion pour la vertu; il ne leur sacrifiera ni ses recherches ni son bien-être. S'il est vrai, comme un philosophe célèbre l'a si cruellement prononcé, *que l'amour ne soit bon qu'au physique*, l'homme dont il s'agit, qui n'en connoîtra pas le moral, n'aura pas lieu de s'en plaindre; les orages qui s'élèvent entre les amans n'approcheront pas de lui, la fureur du désir ne le tyrannifera pas, il ne pourra pas même soupçonner qu'il soit possible de placer sa félicité dans celle de quelque objet que ce puisse être, sa douleur dans une douleur étrangère, sa vie dans une autre vie, &

qu'on ait la faculté si souvent funeste de doubler ainsi son existence ; il formera de ces liaisons qui n'exigent que de la complaisance , ne cultivera point l'amitié qui demande un cœur chaud, il n'excitera point la haine qui ne poursuit que les grands talens & les rares vertus, il n'aura pas cet amour-propre qui , jugeant toujours par des comparaisons favorables , ne se satisfait jamais qu'aux dépens d'autrui ; il s'estimera comme il estimera tous ceux qui l'environneront , sans examen , sans préférence & sans jalousie. On ne lui fermera pas le palais de la fortune dont on sera certain qu'il ne briguera pas les premières places , n'ayant pas d'élévation , il se fera des protecteurs , il ne remuera pas le destin des empires , mais le sien sera tranquille , il remplira ses obligations de façon à éviter la censure & à ne pas mériter la louange , & il mourra sans former & sans laisser de regrets. Tout ce que j'ajouterois à ce détail ne seroit qu'un commentaire inutile de ces mots admirables qui renferment tout ce qu'il faut savoir & pratiquer pour être heureux : *Facere officium suum taliter qualiter , finire ire tempus ut vult ire , & semper benedicere de Domino priori.* Ces préceptes sont ceux d'un vrai philosophe , de l'illustre ami du grand *Pantagruel* , qui avoit

été captif, amoureux, pourfendeur, qui bûvoit largement, qui-marioit les vieilles, caressoit les jeunes, obtenoit des pardons, savoit dix langues & avoir soixante & trois manières de gagner de l'argent ; comment se refuser à une autorité si grave ? qu'opposer à de telles maximes ? comment les gens médiocres, pour qui elles ont été dictées, peuvent-ils se résoudre à s'en écarter ? par quelle étrange manie veulent-ils être des personnages, de petits intriguans, de froids écrivains, des critiques platement méchants ? Pourquoi cherchent-ils à cabaler, à tracasser, à noircir, à raconter, à compromettre, à ennuyer ? Pourquoi entreprennent-ils de décider, d'éblouir, de dominer ? Pourquoi abandonnent-ils une place commode pour en enlever une autre, où ils sont importuns, ridicules & malheureux ? Pourquoi affligent-ils la société par cette même médiocrité, qui étoit le gage de l'obscurité & de la paix ? Est-ce que pas un de ceux auxquels elle a été accordée ne peut en profiter ? Est-ce qu'elle est constamment accompagnée de tous les défauts dont il paroît qu'elle devrait garantir, & qu'il s'y mêle un levain secret qui en aigrit la douceur ? En ce cas *Panurge* n'a prêché que pour quelques hommes éclairés, ver-

meux & ignorés qui, n'étant point médies, vivent comme s'ils l'étoient, afin de se dérober à la persécution que l'envie excite contre la supériorité en quelque genre qu'elle ait l'audace d'éclater.

*SUR la naissance du fils de M. le Marquis
DE G. . . .*

QUELLE est la fête qu'en ce jour
On va célébrer à Cythère ?
Est-ce que *Cipris* à l'amour
Viént de donner un petit frère ?
Dans un berceau jonché de fleurs
Je vois un enfant odorable,
Brillant des plus belles couleurs,
Nous sourire d'un air affable.
Plutus lui donne un beau hocher,
Flore lui présente un bouquet;
Des Plaisirs la troupe enfantine
L'entoure & cherche à l'amuser,
Et les Grâces, pour le bercer,
Le prennent des bras de *Lucine*.
Mars lui fait don d'un baudrier;
Et, pour attacher cette armure,
Qui présage un galant guerrier,
Vénus détache sa ceinture.

38 MERCURE DE FRANCE.

Je vois , au tour de son berceau ,
 Nombre de Dieux & de Déeses.,
 Qui lui font chacun leur cadeau
 Et qui l'accablent de caresses.
 Chacun , à cet aimable enfant ,
 S'empresse de rendre service ;
Diane regrette , en boudant ,
 De n'en pouvoir être nourrice.
 Pour être un jour son précepteur ,
Apollon déjà se présente ;
Minerve s'offre avec ardeur
 Pour être avant sa gouvernante ,
 Et tous voudroient auprès de lui
 Avoir quelque place aujourd'hui.
 Bon ! c'est en esprit poétique
 Que tu vois toutes ces beautés ;
 Mais , dans ton style allégorique ,
 J'entrevois bien des vérités.
 De cet aimable enfant la mère
 N'est point la Reine de Cythère :
 C'est G. . . . tout uniment ,
 Une Marquise simplement
 Aussi respectable que belle ;
 Et le père un époux charmant ,
 Avec raison enchanté d'elle ,
 Que l'on prendroit pour son amant.
 Tous ces Amours , toutes ces Grâces ,
 Que tu penfes voir sur ses traces ,

Avec les Plaisirs & les Ris,
Sont ses parens & ses amis,
Leur ordinaire compagnie,
Qui viennent, sans cérémonie,
Partager leurs contentemens,
Et qui, sur l'heureuse naissance
D'un fils, leur plus tendre espérance,
Et qu'ils desiroient ardemment,
Viennent lui faire compliment.
Comme toi, j'augure & présume
Que d'une éducation sage
Il profitera sous leurs yeux,
Et qu'aux agrémens de la mère
Joignant le mérite du père,
Un jour il comblera les vœux
Qu'avec toi je forme pour eux.



LES DEUX HERMITES,

O U

LE GUELFE ET LE GIBELIN,

CONTE HISTORIQUE.

UBALDE, jeune Seigneur Milanois, neveu d'*Hubert Crivelli*, qui venoit de passer de l'Archevêché de Milan au Souverain Pontificat, & qui avoit pris le nom d'*Urbain* (1), aussi-tôt après l'exaltation de son oncle, étoit parti de Milan pour aller à Rome épouser la belle *Sophie*, fille du Comte de *Segni*, d'une des premières Maisons de cette Ville, & recevoir du Pape l'investiture de ses terres, que le Pontife avoit érigées, avec l'agrément de l'Empereur, en fief immédiat de l'Eglise, avec le titre de Principauté, & sous le nom de *Crivelli*. Ce jeune homme, que ses vertus & sa modestie rendoient l'exemple de son siècle, & que la beauté de sa figure & la pureté de ses mœurs faisoient comparer à *Spurina* (2), emportoit avec

(1) *Urbain III.*(2) *Spurina* étoit un jeune homme d'une

lui les témoignages les plus sûrs de l'estime de ses concitoyens. Aucun d'eux n'avoit paru jaloux du haut rang où la fortune l'élevoit. On avoit applaudi à son bonheur d'une voix unanime ; ses égaux mêmes sembloient flatés qu'un degré de prééminence le distinguât d'eux à l'avenir : tous faisoient à l'envi des vœux pour son retour. Jamais un triomphe aussi rare n'avoit été si bien mérité. Les hommes ont beau s'accuser d'injustice & de méchanceté, il leur est toujours difficile de refuser leur hommage à la vertu : s'ils la poursuivent quelquefois, ce n'est qu'autant qu'elle peut leur nuire ; celle d'*Ubalde* n'étoit point dans ce cas-là : faite pour être chérie & admirée, elle ne prêtoit à l'envie aucun moyen de l'attaquer. La nouvelle dignité dont il se vit pourvu, loin de changer son caractère, ne servit qu'à le rendre encore plus affable & plus modeste.

Il ne voyageoit point avec l'appareil & le train d'un Prince. Un seul écuyer l'ac-

beauté si extraordinaire, que toutes les femmes en devenoient amoureuses ; mais il portoit la chasteté à un point de rigueur si excessif que, pour se mettre à l'abri de leurs poursuites, il se défigura lui-même, préférant de recouvrer l'estime & l'amitié de ses concitoyens, dont ses conquêtes lui avoient attiré la haine, à la vaine gloire de rendre toutes les femmes infidèles.

42 MERCURE DE FRANCE.

compagnoit , & quelques valets faisoient toute sa suite. Les chemins étant devenus dangereux depuis les différentes factions qui avoient partagé l'Italie, ils étoient tous bien armés , & leur contenance pouvoit en imposer aux brigands qui se seroient rencontrés sur leur passage. Arrivés sur les frontrières des États du Pape, *Ubalde* se trouva dans une belle & vaste forêt , à l'entrée de laquelle il découvrit un hermitage. Comme ces sortes d'habitations étoient fort communes dans ce siècle, il n'y fit qu'une légère attention. Lorsqu'il fut un peu avancé dans le bois, il vit sortir d'entre les arbres un homme d'un âge respectable & dont la barbe lui descendoit sur la poitrine : il étoit vêtu d'une longue robe de couleur brune & armé d'une large épée qu'un ceinturon doré suspendoit à son côté. Cette marque de distinction fit conjecturer à *Ubalde* que c'étoit un homme de qualité qui consacroit à Dieu, dans le repos & l'humilité, les derniers momens de sa vie, car il ne doutoit pas que ce ne fût celui à qui appartenait l'hermitage qu'il venoit de voir ; mais, à mesure qu'il approchoit, son air sombre & pensif lui fit juger qu'il étoit agité de quelques violens remords, & que cet état de pauvreté qu'il avoit embrassé pouvoit bien n'être

qu'une pénitence par laquelle il vouloit racheter les égaremens de sa conduite passée ; il s'arrêta dans le dessein de l'assister & de l'interroger sur ce qu'il soupçonnoit. L'Hermite l'aborde en le saluant profondément ; *Ubalde*, après lui avoir rendu le salut, lui fait quelques présens & lui demande s'il n'est point le maître de la maison qu'il a vue en entrant dans la forêt, Oui, Seigneur, lui répond l'Hermite, en soupirant, & plutôt au Ciel que je n'eusse jamais habité que les déserts ! L'air contrit & pénétré dont il prononce ces paroles excite encore davantage la curiosité d'*Ubalde*, qui le prie de lui dire quel est son nom, sa naissance & sa patrie. Offensé de cette question & ne sachant point que c'est le neveu du Pape qui lui parle, l'Hermite le regarde avec des yeux sévères & lui réplique ainsi : j'ai été, je ne suis plus ; j'ai oublié ce que je fus, ne me considérez que pour ce que je suis. L'humble fierté de cette réponse interdit *Ubalde*. Il s'excusa sur son indiscretion, prit congé de lui & continua sa route.

La fraîcheur que répandoit l'ombre de ce bois délicieux & l'agréable aspect qu'il offroit de tous côtés l'engagèrent à le traverser à petits pas, de manière que l'Hermite, qui avoit coutume de s'y promener

44 MERCURE DE FRANCE.

tous les jours, à cette même heure, jusqu'à une certaine distance, le suivoit d'assez près. Parvenu à l'endroit qu'il s'étoit marqué pour limites, celui-ci commençoit à retourner sur ses pas lorsque les valets d'*Ubalde* apperçurent un lion d'une énorme grosseur qui venoit sur leur flanc, emportant dans sa gueule un faon qu'il avoit tué : ils en furent épouvantés ; leur maître ne fut pas moins effrayé qu'eux. Mais son écuyer, qui étoit plus hardi, eut l'imprudence de lancer au lion un javelot dont il ne put le blesser que légèrement. L'animal furieux lâche sa proie & vient à lui ; les valets prennent la fuite, & le maître, qui ne vouloit point abandonner son écuyer, alloit être avec lui la victime de ce féroce ennemi : aussi-tôt l'Hermite, qui étoit accouru aux cris des personnes effrayées & aux affreux rugissemens du lion, l'attaque &, d'un seul coup d'épée qu'il lui porte entre les dents, il lui enlève toute la partie supérieure de la tête & le fait tomber mort à ses pieds.

Cet effort de vigueur (3) étonne *Ubalde*,

(3) L'idée de ce combat n'a rien de gigantesque. La chronique de Jérusalem nous fournit l'exemple d'une action semblable ; elle nous apprend que sous le règne de *Baudouin III*, cinquième Roi Chrétien, un nommé *Wicher* tua d'un coup d'épée un lion qui vouloit dévorer son cheval.

qui descend de cheval pour embrasser son libérateur, dont il ne peut trop remercier la générosité. Quoi ! lui dit-il, vénérable Frère, vous n'avez point balancé pour sauver, au péril de vos jours, des hommes que vous ne connoissez pas ? J'étois sûr de moi, lui répond l'Hermite victorieux ; ainsi je n'ai rien fait qui doive vous surprendre. Mais, ajouta-t-il, n'imputez qu'à la témérité de l'agresseur de cet animal le danger que vous avez couru. Depuis long-temps je le voyois tous les jours revenir de la chasse & prendre le chemin de cet autre hermitage, que vous pouvez découvrir dans l'épaisseur du bois. Je me suis souvent rencontré sur son passage, & ne l'ayant point offensé, je n'ai jamais été forcé de me défendre contre lui, ce qui m'a fait soupçonner qu'il étoit privé, & que sa chasse servoit à la nourriture de celui qui, comme moi, a fixé sa demeure dans cette forêt. La crainte d'être tenté de lier conversation avec ce solitaire & d'adoucir l'austérité de la vie que j'ai embrassée, par le commerce de sa société, fait que je ne me promène jamais au-delà de cet espace qui sépare la forêt par la moitié. Les mêmes raisons, sans doute, l'empêchent aussi de diriger sa marche de mon côté, car jusqu'ici nous n'avons point

encore franchi ni l'un ni l'autre ces bornes qui nous séparent.

Il finissoit à peine de parler, lorsque le solitaire à qui le lion appartenoit, alarmé de ses rugissemens & du bruit qu'il avoit entendu, arriva assez près du lieu du combat pour s'assurer de la perte qu'il venoit de faire : il portoit un arc & des flèches dans le dessein de le défendre ; mais l'ayant vu couché par terre, & ayant jetté les yeux sur *Ubalde* & son écuyer : nobles étrangers, leur dit-il, d'une voix qui n'annonçoit aucun ressentiment, par quelle fatalité me privez-vous d'un serviteur qui m'étoit si nécessaire ? Ce lion n'a point cherché sûrement à vous faire du mal ; vous vous êtes les premiers déclarés ses ennemis. Il m'épargnoit la honte d'être importun, ayant soin chaque jour de pourvoir à ma nourriture. Vous l'avez tué ; que le Ciel, qui l'a voulu, soit beni ! La modération de ses reproches & la douceur de ses regards attendrirent *Ubalde* & l'intéressèrent en sa faveur. L'autre Hermite vouloit se retirer, mais le jeune Milanois lui fit tant d'instances pour demeurer, qu'il fut obligé d'y consentir. Cher Frère, dit-il au premier en lui tendant la main, n'accusez que l'événement du tort que nous vous avons fait. Je jouis, grace au Ciel,

d'une fortune assez brillante pour être en état de vous dédommager de cette perte. Mais apprenez-moi, je vous prie, par quel prodige singulier vous avez su apprivoiser un animal d'un naturel aussi sauvage,

Seigneur, lui répond le sage Anachorete, plus on étudie la nature, plus on la trouve admirable dans ses effets. Elle donne à tous les animaux un instinct qui fait souvent honte à la raison de l'homme. L'orgueil & l'ingratitude ne sont que des vices de l'humanité; la soumission & la reconnoissance semblent des vertus innées chez les êtres subalternes. Vous avez, sans doute, entendu parler du célèbre *Godefroi de la Tour* (4), qui se comporta si vail-

(4) Cette aventure est rapportée ainsi dans l'histoire des Croisades : *Godefroi de la Tour*, Gentilhomme François, ayant rencontré à la chasse un lion qui combattoit avec un serpent monstrueux, qui lui avoit entouré tout le corps, il coupa le serpent en deux & ne fit point de mal au lion, de quoi l'on dit que cet animal fut si reconnoissant, qu'il ne le voulut jamais quitter. Il le suivoit par-tout comme un chien privé, même dans les combats où il le défendoit contre ses ennemis. Lorsque la guerre fut finie, *Godefroi* voulut s'en retourner; mais les mariniers ayant refusé de prendre le lion dans leur vaisseau, cet animal se jeta à la mer & y nagea jusqu'à ce qu'enfin il s'y noya.

Les généalogies imprimées sont si obscures que

48 MERCURE DE FRANCE.

lamment au siège de Marha , dans la Palestine , sous la conduite du brave *Raimond* , Comte de Toulouse. Vous savez par quel

je ne saurois dire si ce *Godefroi* étoit ancêtre ou collatéral de l'illustre Maison de la Tour en Auvergne. Il n'y a pas de doute qu'il ne fût l'un ou l'autre , puisque les Seigneurs de cette Maison étoient anciennement vassaux des Comtes de Toulouse à cause du Comté d'Auvergne , possédé par ces Princes , & que la ville de Marha , sur les confins de la Palestine , fut prise par l'armée que *Raimond* , Comte de Toulouse , conduisit à la première croisade , laquelle étoit composée de cent mille hommes , & où se trouvoit ce *Godefroi* , qui monta le premier sur la brèche. Je suis étonné que les généalogistes aient oublié ou négligé cette époque. Que l'aventure du lion soit une fable , la prise de Marha est un fait ; & en 1097 que se passa cet événement , on n'étoit qualifié gentilhomme qu'à bon titre. Or c'est la qualité que l'histoire des Croisades donne à *Godefroi de la Tour*. Ainsi , je ne vois point d'inconvénient à croire , comme plusieurs historiens dignes de foi l'ont assuré , tels que *Justel* , *Bazul* , *Rocoles* , *Marfollier* , &c. que la Maison de la Tour d'Auvergne tire son origine des anciens Comtes bénéficiaires de cette province. Ceux qui ne consultent que le Dictionnaire de *Moréri* , sur l'origine des anciennes Maisons , ne sauroient en prendre une connoissance bien parfaite , l'immensité des matières dont son ouvrage abonde ne lui ayant pas permis de faire , sur la plupart de ces articles , des recherches assez exactes pour débrouiller le cahos des archives de l'antiquité.

événement

événement ce généreux Chevalier avoit fû rendre familier un lion qui l'accompagna pendant tout le cours de cette première croisade. Cette aventure fit naître chez la plupart des chefs des croisés l'envie d'emmener avec eux, dans leur patrie, différens monstres de l'Asie ; ce qu'ils effectuèrent. Plusieurs Seigneurs de ces environs, qui s'étoient trouvés à cette guerre sainte, en firent de même.

Quelque temps après que j'eus fixé ma demeure dans cette solitude une lionne qui, vraisemblablement, avoit été élevée dans le voisinage & s'étoit échappée de sa cabane, vint, à peu de distance de mon habitation, déposer deux lionceaux qu'elle portoit dans ses flancs. Au moment qu'elle commençoit à les allaiter, sept loups d'une grosseur demesurée vinrent fondre sur elle & sur ses petits, dont un fut dévoré malgré l'ardeur & l'activité avec lesquelles elle avoit combattu pour le défendre. Les cris de douleur qu'elle poussa en le voyant broyer par la dent cruelle d'un de ces loups, & le sentiment naturel dont elle parut animée pour sauver l'autre, m'inspira de la pitié. J'avois un arc & des flèches ; & , comme elle étoit prête à succomber sous le nombre, quoiqu'elle en eût déjà étranglé quatre, je tirai sur les trois autres, que

C

je tuai chacun du premier coup, & avec assez d'adresse pour ne point blesser la lionne. Reconnoissante du service que je venois de lui rendre, elle s'avança vers moi tenant son petit dans sa gueule, & , baissant la tête, elle sembloit m'inviter à la caresser. Je m'approchai d'elle avec confiance, & l'ayant vu couverte des morsures des loups, je la conduisis à mon hermitage où je pansai ses blessures ; ensuite je lui construisis une cabane où elle nourrit & éleva son lionceau, à qui, à mesure qu'il grandissoit, on eût dit qu'elle apprenoit, par la soumission qu'elle me montrait, à reconnoître en moi son bienfaiteur. Dès qu'il fut assez fort pour la suivre, elle le mena avec elle à la chasse, d'où elle rapportoit chez moi tout ce qu'elle avoit pu tuer. Elle acquitta par ces services continuels celui dont elle m'étoit redevable. Secondée de ce lion, elle m'a défendu cent fois, tantôt contre les brigands qui ont été long-temps communs sur ces routes, & tantôt contre les bêtes féroces qui venoient pour m'attaquer.

Un jour que je me promenois, accompagné de mes deux défenseurs, un cerf parut assez près de moi ; la lionne se mit à le poursuivre : lorsqu'elle étoit sur le point de l'atteindre il se plongea dans une

large & profonde mâre qui est dans cette forêt ; elle s'y jeta en même temps. Mais je ne fais par quel accident elle s'y noya. Je vis le cerf sortir de la mâre, & le lion, qui étoit allé l'attendre du côté opposé à celui par lequel il y étoit entré, l'attrapa & le traîna jusques chez moi. Depuis ce temps c'est lui seul qui m'a toujours nourri & défendu, & je puis dire que l'on n'eut jamais de serviteur plus soumis ni plus fidèle.

Ubalde écouta ce récit avec autant de surprise que d'admiration. Sa générosité se trouva embarrassée entre ces deux solitaires. Il ne savoit comment reconnoître le service du premier, ni par quels moyens réparer le tort qu'il avoit fait au second : il avoit peur d'offenser ce dernier en lui offrant de l'argent. Suivant le discours qu'il lui avoit fait entendre, cette offre pouvoit l'humilier : dans cette incertitude il crut que le parti le plus honnête étoit de se nommer à eux. Il leur dit qui il étoit & les raisons qui le conduisoient à Rome. Ils goûtèrent l'un & l'autre, d'une manière différente, le plaisir de parler à un neveu du Pape. Le premier, en se faisant hermite, avoit pris le nom de Frère *Séraphin* : l'inimitié qu'il avoit conçue pour l'autorité apostolique, l'avoit entraîné dans les plus

52. MERCURE DE FRANCE.

horribles excès ; le second se faisoit appeler Frère *Alexandre* , du nom de l'un des prédécesseurs d'*Urbain III* , au parti duquel il s'étoit ouvertement dévoué contre l'Empereur *Frédéric* dans le temps où les factions des *Guelfes* & des *Gibelins* (5) s'é-

(5) On entend ordinairement par *Guelfes* les partisans du Pape contre l'Empereur , & par *Gibelins* ceux de l'Empereur contre le Pape ; mais comme les différends entre les Papes & les Empereurs n'ont point donné naissance à ces deux factions , je crois qu'il n'est pas inutile d'expliquer ici l'origine de leurs noms. Après la mort de l'Empereur *Lothaire* , son gendre , *Henri* , Duc de Bavière , d'Autriche & de Saxe , prétendoit lui succéder ; mais les Etats , qui ne vouloient point d'un chef si puissant , & à qui son humeur avoit fait donner le surnom de *Superbe* , élurent *Conrard III* Duc de Franconie , que *Henri* refusa de reconnoître , & qui le dépouilla , ce qui causa une guerre entre eux , pendant laquelle *Henri* tomba malade de chagrin & mourut , laissant un fils en bas âge , appelé du même nom. *Conrard* l'ayant exclu de la succession de son père , *Guelfe* , son oncle , qui avoit aussi part au Duché de Bavière , assisté des Saxons & de *Roger* , Roi de Sicile , chassa *Léopold* , à qui l'Empereur avoit donné l'Autriche , & se remit en possession de presque toute la Bavière. Mais il fut battu par *Conrard* à *Winsberg* en Suabe. Cette bataille donna lieu aux *Guelfes* & aux *Gibelins* , parce que dans l'armée de Bavière le mot étoit *Welfe* , que l'on prononce *Gue'fe* , nom du chef qui la commandoit ; & dans celle de *Conrard* *Weiblingen* , que l'on dit *Gibelin* , nom du châ-

toient renouvelées avec tant de chaleur. Quoiqu'il fût exempt de remords, l'état de son cœur n'étoit pas plus tranquille que la situation de l'âme de *Séraphin*, dont le

teau où l'Empereur étoit né. Les Allemands expriment ordinairement le *W* par *Gu*. Depuis ce temps les Empereurs ayant eu des différends avec les Papes, du côté desquels étoient presque toujours les Princes de Bavière, à qui le nom de *Guelfe* étoit devenu commun, ainsi que celui de *Cesar* aux Empereurs, les diverses factions qui se formèrent dans ces troubles, conservèrent leurs premiers noms de *Guelfes* & de *Gibelins* : elles se renouvelèrent & se perpétuèrent l'espace de 200 ans. Voici l'origine fabuleuse que les Allemands donnèrent au nom de *Guelfe*. Une ancienne Duchesse de Bavière, c'est-à-dire, avant que ce pays fut passé dans la Maison d'*Este*, mit au monde six enfans d'une seule couche. Craignant qu'une si prodigieuse fécondité ne la rendit suspecte à son mari, elle ordonna à une de ses filles, de la fidélité de laquelle elle étoit sûre, d'en jeter cinq dans l'eau. Comme cette fille étoit en chemin pour exécuter les ordres de sa maîtresse, elle rencontra le Duc, qui lui demanda ce qu'elle portoit ; elle lui répondit que c'étoient cinq louveteaux ou petits chiens qu'elle alloit jeter dans la rivière ; & le Duc l'ayant obligée de les lui montrer, le mystère fut déclaré. Attendri du sort de ses enfans, il les fit nourrir à l'insçu de la Princesse sa femme, & les fit appeller en langue de son pays *Welfe* ; & , si l'on en croit l'histoire, c'est d'eux qu'est descendue la famille des Ducs de Bavière qui précédèrent ceux de la Maison d'*Este*.

94 MERCURE DE FRANCE.

repentir étoit aussi extrême que l'aveuglement qui l'avoit égaré.

Ils se jettèrent précipitamment aux pieds d'*Ubalde* dans l'espérance de s'en faire un protecteur auprès du Souverain Pontife. *Ubalde*, qui ne se doutoit point de ce qu'ils projettoient dans leur esprit, jugeant, à leur langage, qu'ils n'étoient point de ces hommes en qui l'incapacité justifie l'humilité ou la bassesse des sentimens, méditoit déjà de se les attacher. Malgré son extrême piété, il ne pouvoit approuver que des hommes faits pour être utiles s'adonnassent à l'oisiveté par un faux principe de religion : il croyoit que la plus belle manière d'honorer Dieu étoit d'aider ses frères, de s'occuper au bien, d'empêcher le mal & de sanctifier sa vie par des œuvres salutaires & profitables à l'humanité : il ne pensoit pas qu'il fallût avilir son être pour paroître grand aux yeux du Créateur ; il étoit persuadé, au contraire, que le métier de paresse & de turpitude blessait la justice divine ; qu'étant faits pour nous aimer & nous secourir dans nos besoins, le devoir nous obligeoit à nous chercher & non pas à nous fuir, & qu'il étoit plus louable d'édifier le monde par ses mœurs que de le maudire dans un désert.

C'est sur de tels principes qu'il appuya les instances qu'il leur fit pour les engager à renoncer à la stérilité de leur vie oisive. Quelle gloire, leur dit-il, trouvez-vous à secouer le joug des passions dans un état où rien ne les excite ? Est-ce donc un effort de vertu que de vivre sans crime, lorsque vous vous privez vous-mêmes de toute faculté ? Pensez-vous que l'homme ne soit responsable que du mal qu'il a fait, & qu'il ne doive aucun compte du bien qu'il auroit pu faire & qu'il a négligé ? Quittez une erreur qui dégrade votre raison, & cessez de vous anéantir par un préjugé qu'elle condamne. Ne trouverez-vous pas plus d'honneur à contribuer par vos conseils ou par vos actions au bonheur des hommes que de satisfaction à vivre comme des végétaux ? L'existence est un bienfait du Ciel que vous semblez mépriser ; n'est-ce pas être ingrats que de n'en faire aucun usage ?

Quoique *Séraphin* & *Alexandre* n'eussent pas besoin de la force de ces raisonnemens pour se déterminer à renoncer à une profession qu'ils n'exerçoient, l'un que par confusion de lui-même, & l'autre que par la crainte d'être à charge, ils furent cependant charmés de paroître céder à des vérités si puissantes : ils combattirent d'a-

bord ses assertions en lui disant qu'il parloir en homme du monde, & en lui objectant que la plupart des prophètes vivoient comme eux dans les déserts, & que l'église honoroit la mémoire d'un grand nombre de Saints qui s'étoient distingués par leur mépris pour les grandeurs, leur aversion pour toute société, & leur zèle à fouler aux pieds toutes les passions humaines. Mais *Ubalde*, sans manquer au respect que sa piété lui inspiroit pour ces hommes révéérés, repoussa leurs argumens en leur citant l'exemple de ces illustres personnages qui, non contens d'éclairer les hommes par leurs actions autant que par leurs discours, avoient encore eu le courage de verser leur sang pour le soutien de la foi. Ceux-là, poursuivit-il, tiennent, sans contredit, le premier rang parmi les objets de la vénération des fidèles. Enfin, il leur fit une peinture si vive du bien qu'il les mettroit en état de faire, que, transportés de la même ardeur qu'il montrait à les persuader, ils le bénirent mille fois des bontés qu'il leur témoignoit, acceptèrent ses offres & partirent avec lui : ils montèrent sur les chevaux que la précaution d'*Ubalde* avoit fait conduire à sa suite, en cas d'accident, & ils marchèrent à ses côtés.

Ce fut en vain qu'il essaya de tirer d'eux quelques éclaircissemens sur leurs qualités, leur fortune & leurs aventures ; ils le conjurèrent, comme d'intelligence, de ne les point presser sur cet article, en lui disant que, puisqu'il vouloit bien les honorer de sa protection auprès du Pape, ce n'étoit qu'en présence du Saint Père qu'ils pouvoient l'un & l'autre dévoiler ces mystères. Il n'insista pas davantage sur une question qui devenoit indiscrete, & leur permit de garder leur secret jusqu'à Rome, où ils arrivèrent au bout de quelques jours.

Ubalde, dont le mérite & les vertus étoient connus & respectés de toute l'Italie, fut reçu dans cette Capitale avec des acclamations universelles, tant de la part des grands que de celle du peuple, qui étoient venus en foule au-devant de lui. Les deux personnages dont il étoit accompagné, & qui, par la simplicité de leurs vêtemens & l'air recueilli qu'ils affectoient au milieu d'une Cour si nombreuse, ressembloient aux premiers Chrétiens, donnoient la plus haute idée de sa piété & de son amour pour les gens de bien. Chacun à l'envi publioit ses louanges. Il fut conduit ainsi jusqu'au palais que le Souverain Pontife lui avoit fait préparer. Aussi-tôt qu'il fut descendu de cheval, il envoya son

écuyer pour informer le Pape de son arrivée. Après avoir parcouru les appartemens de son palais, il destina les deux plus commodes au logement des solitaires. Le Pape étant occupé alors aux affaires de l'église, fit prier son neveu de remettre sa première visite au lendemain, ce qui ne fâcha point *Ubalde*, qui étoit bien-aise, ainsi que ses compagnons, de se reposer des fatigues du voyage. La crainte de les scandaliser par trop de magnificence fit qu'il voulut terminer la soirée par un repas simple & frugal.

Le lendemain il se rendit à l'audience particulière du Pape, qui lui fit l'accueil le plus gracieux, & le combla des témoignages de la plus tendre amitié. Ayant ses desseins (6), il lui demanda dans quels sentimens il avoit trouvé à son égard toutes les villes par où il avoit passé,

(6) *Urbain III* ayant voulu renouveler les querelles qui s'étoient élevées entre les deux prédécesseurs *Alexandre III* & *Lucius III*, & l'Empereur *Frédéric I*, dit *Barberousse*, au sujet des droits de l'Eglise sur l'Empire d'Occident, fut surnommé par les Allemands *Turbanus*. Ayant appris que Jérusalem avoit été reprise par *Saladin*, il fit un voyage à Venise pour engager les Princes Chrétiens à se croiser de nouveau ; mais voyant que ses instances n'opéroient rien, il en mourut de chagrin, n'ayant tenu le Siége qu'un an, dix mois & vingt-cinq jours.

& si elles étoient toujours dévouées au parti du Saint Siège comme sous le pontificat d'*Alexandre III* (7), le plus redouté

(7) Ce fut sous le pontificat d'*Alexandre III* & de l'Empereur *Frédéric I* que les factions des *Guelfes* reprirent avec le plus de vigueur. Ce Pape, auparavant nommé *Roland*, étant Légat d'*Adrien IV* à la Diète de Besançon, à laquelle l'Empereur venoit porter ses plaintes sur les prétentions du Pape, qui vouloit que l'Empire relevât de l'Eglise Romaine, comme en étant un fief, soutint avec tant de hardiesse les droits du Saint Siège, qu'il s'en fallut peu qu'*Othon le Grand*, chef de la Maison Palatine, qui, dans cette cérémonie, portoit l'épée de l'Empereur, ne la lui enfonçât dans le corps en présence de toute l'assemblée. *Frédéric*, se doutant que *Roland* seroit élu après la mort d'*Adrien*, fit nommer, dans un faux Concile tenu par trois Cardinaux qui lui étoient dévoués, le Cardinal *Œtavian*, qui étoit sa créature, & qui prit le nom de *Victor*, mais les autres Cardinaux élurent *Roland*, qui se fit nommer depuis *Alexandre*, & qui excommunia l'Empereur. *Frédéric*, étant tout puissant à Rome, y maintint l'anti-Pape, ce qui fut cause qu'*Alexandre III* fut tenir son Siège en France, où il étoit reconnu, ainsi que des autres Puissances de l'Europe. A cet anti-Pape succédèrent *Pascal* & *Jean*, Abbé de Strum, dit *Calixte III*, qui se déposa lui-même. *Frédéric*, las du schisme qu'il entretenoit tout seul, se raccommoda avec *Alexandre*, qui fut enfin reçu à Rome, qui l'avoit toujours regardé comme son légitime Souverain, malgré la résidence des créatures de *Frédéric*.

C vj

de ses prédécesseurs. *Ubalde* répondit à cette question de manière à satisfaire pleinement les intentions de son oncle, qui le retint à dîner & qui, voulant lui donner le temps d'examiner toutes les merveilles de Rome & de faire sa cour à la belle *Sophie* qu'il devoit épouser, fixa au quinzième jour la cérémonie de son investiture de la Principauté de Crivelli & celle de son mariage. Avant que de le quitter il lui présenta deux jeunes Gentilshommes nés dans l'infortune, & le pria d'avoir pitié de leurs malheurs & de se les attacher. *Ubalde*, qui ne prisoit dans les richesses que la puissance de secourir les affligés, les reçut sous sa protection avec tout le plaisir que sentent les âmes généreuses à obliger. Il regardoit, comme un signe de bonheur, que sa première visite au Pape lui eût procuré le moyen de faire du bien. Cette circonstance lui fournit l'occasion de recommander à son tour au Saint Père les deux Hermites qu'il avoit amenés. *Urbain* lui dit qu'il étoit le maître de les lui présenter quand il lui plairoit, & il ajouta à cette politesse la promesse de faire pour eux, en sa faveur, tout ce qui dépendroit de son pouvoir. *Ubalde*, plein de reconnoissance, prit congé de son oncle, & se fit accompagner de ses deux nouveaux

Gentilshommes chez les père & mère de la Demoiselle *de Ségni*, où il se rendit sur le champ. Il en revint très-satisfait des honneurs que lui firent le Comte & la Comtesse, & enchanté de la secrète joie qu'il s'étoit bien apperçu que son premier hommage avoit fait naître dans le cœur de son aimable prétendue, dont la sagesse & l'esprit égaloient les grâces & la beauté.

De retour dans son palais, il n'eut rien de plus intéressant que de porter aux deux Hermites la nouvelle des heureuses dispositions où il avoit laissé le Pape à leur égard, & du libre entretien qu'il leur accordoit. Il trouva *Séraphin* en contemplation devant un livre sur lequel il méditoit : accoutumé à la vie solitaire, il n'étoit point sorti de son appartement & n'avoit mangé des mets que l'on lui avoit servis à dîner que quelques légumes ; l'autre en avoit fait de même, & ainsi ils ne s'étoient point parlé de la journée. *Ubalde*, les ayant rejoints, les fit descendre dans son salon de compagnie, & ils y passèrent tous trois ensemble le reste du jour à s'entretenir sur les grands desseins que le Souverain Pontife sembloit former pour l'honneur du trône ecclésiastique, pour la propagation de la foi & pour maintenir les Chrétiens dans la possession de la Terre Sainte, malgré les efforts que les Turcs

61 MERCURE DE FRANCE.

faisoient pour la reconquérir. Le soupé fut un peu moins frugal que la veille, le Prince de *Crivelli* voulant accoutumer par degré ses hôtes à se moins macérer le corps par le jeûne. Il y fit inviter ses deux Gentilshommes ; Frère *Alexandre* ne put contenir son émotion en les voyant : il crut remarquer en eux des traits qui ne lui étoient que trop familiers , & leur demanda avec agitation qui ils étoient. Son trouble surprit *Ubalde*. *Séraphin* les regarda aussi avec attention , mais il ne parut affecté d'aucun sentiment qui pût faire soupçonner qu'il les connût. Ils répondirent à *Alexandre* , dont les vives questions les inquiétèrent , qu'étant nés fugitifs , ils ne connoissoient point de patrie : que jusqu'ici leur mère leur avoit fait un secret de leur naissance & de leurs malheurs : qu'ils savoient seulement qu'elle s'appelloit *Léontine* , & que leur père se nommoit *Novarro* , & qu'il étoit Gentilhomme : que , pour eux , ils avoient été dès leur plus tendre enfance prisonniers avec leur mère chez l'Empereur de Germanie , qui les avoit fait enfermer dans une forteresse de la ville de Francfort : qu'après huit ans de captivité le Gouverneur de cette forteresse étant devenu amoureux de *Léontine* , elle avoit su profiter de la passion que sa beauté lui avoit inspirée

pour l'engager à briser leurs fers : qu'étant convenu avec lui du jour où ils prendroient la fuite & du lieu où ils iroient l'attendre pour se rejoindre, *Léontine* étant en effet échappée avec eux , avoit pris une autre route pour se dérober à la flamme criminelle d'un libérateur qui ne l'avoit sauvée que pour la deshonorer : qu'après avoir ainsi recouvré leur liberté , se voyant sans ressource & sans amis , ils avoient erré de ville en ville à la merci du sort , leur mere ayant soin de se cacher à tous ceux qui auroient pu la reconnoître : que *Frédéric* , s'étant réconcilié à Venise (8) avec *Ale-*

(8) Le Doge ayant pris *Alexandre III* sous sa protection , *Frédéric* envoya une flotte de quarante & quinze vaisseaux pour prendre la ville. Le Duc *Sébastien Zani* en opposa une aussi forte , avec laquelle il battit celle de l'Empereur & lui prit quarante-huit vaisseaux & le Prince *Othon* , son fils. Pour retirer ce Prince , l'Empereur consentit à faire sa paix avec le Pape. On regarde aujourd'hui comme une fable ce que l'on a raconté au sujet de cette paix : que l'Empereur étant allé trouver le Pape , qui étoit alors dans l'église de Saint Marc , & ayant voulu lui baiser les pieds , le Pontife lui avoit marché sur la tête en faisant chanter , par un diacre , ces paroles : *super aspidem & basilicum ambulabis* , &c. sur quoi l'Empereur irrité lui répondit : c'est à Saint Pierre & non pas à toi que je rends cet hommage , & le Pape lui répliqua : c'est à Saint Pierre & à moi. Ce procédé du Pape

xandre, & ce Pape ayant enfin établi son Siége à Rome, où il étoit tant désiré, ils avoient été, ainsi que *Léontine*, implorer les bontés du Pontife, qui les avoit accueillis avec attendrissement, leur avoit donné quelques portions de terre pour leur subsistance & assigné une modique pension pour leur entretien : que *Lucius*, son successeur, leur avoit confirmé la même donation & continué les mêmes bienfaits, sans que sa retraite à Vérone (9) les eût inter-

n'eût pas manqué d'avoir des suites funestes de la part d'un Prince tel que *Frédéric* ; & , comme la paix s'est conclue de bonne foi & a été observée de même , il y a lieu de croire que cette histoire est fautive. C'est en mémoire de la victoire remportée par le Doge sur la flotte de *Frédéric* , que l'on a établi l'usage qui se pratique encore aujourd'hui à Venise le jour de l'Ascension , où le Doge épouse la mer Adriatique en y jettant un anneau , parce que ce fut en récompense de cette victoire mémorable que le Pape donna à Venise la seigneurie de ce golfe , & qu'il en introduisit la cérémonie avec un anneau.

(9) *Lucius III*, auparavant nommé *Ubalde*, & Evêque d'Ostie, natif de Lucques, élu le premier septembre 1181, & couronné le 6, étoit un homme très-savant ; mais ayant voulu abolir entièrement l'autorité des Sénateurs de Rome, il fut chassé de cette ville & contraint de se retirer à Vérone, où il mourut le 24 novembre 1185. Ce fut lui qui fit réserver aux seuls Cardinaux le droit d'élire les Papes. Il eut aussi quelque différend avec *Frédéric*.

rompus , & qu'actuellement *Urbain* , daignant les honorer d'une bienveillance particulière , venoit de les attacher au service de son illustre neveu , dont ils espéroient fixer à l'avenir l'estime & l'amitié par leur zèle & leur fidélité.

A mesure qu'ils parloient, le cœur d'*Alexandre* étoit plus ému ; des larmes échappèrent de ses yeux. Malgré l'obscurité dont ce récit étoit enveloppé , il trouvoit dans leurs aventures un rapport si frappant avec d'étranges catastrophes qu'il n'osoit encore dévoiler , que son âme fut sur le point de se trahir ; mais la crainte de se tromper suspendit la vivacité des transports qu'il éprouvoit. Il se contraignit donc & s'informa , comme en tremblant , de ce que *Léontine* étoit devenue , & si elle n'avoit point succombé sous le poids de ses afflictions. Non , répartit l'ainé , cette vertueuse & respectable mère , soumise aux décrets de la Providence , a supporté ses malheurs avec un courage digne de sa piété ; mais n'ayant point reçu , depuis près de vingt ans , de nouvelles d'un époux à qui elle avoit consacré sa foi , & pensant bien que la mort avoit brisé les nœuds qui l'unifioient à lui , elle s'est cru libre de vouer au Créateur le reste de ses jours. Le Souverain Pontife s'étant chargé de notre

fort, elle se renferma dans un couvent où elle prononça ses vœux ces jours derniers. *Lucius*, qui s'étoit chargé de payer sa dot, devoit présider à cette cérémonie & lui donner le voile ; mais les circonstances l'ayant forcé de s'éloigner de Rome, & sa mort étant survenue, *Urbain* a bien voulu tenir les engagements de son prédécesseur & assister à une solennité que les événemens n'avoient fait que retarder. Une sœur que nous avons lui sert aujourd'hui de compagne dans sa retraite. Quoi ! vous avez aussi une sœur, reprit *Alexandre* ? — Oui, & nous pouvons dire qu'elle est, par ses charmes & par ses vertus, le vivant portrait de celle qui nous a donné le jour — Mais l'exemple de sa mère l'auroit-il engagée à embrasser le même état d'innocence & de tranquillité ? — Elle s'y seroit sans doute déterminée si le hasard n'eût conduit ici, il y a environ trois ans, un jeune homme de Milan, également recommandable par sa naissance & sa fortune. S'étant épris de la beauté de ma sœur, il ne soupiroit plus qu'après l'heureux moment de s'unir pour jamais avec elle ; mais l'extrême sévérité d'un tuteur, dont il dépend, ayant mis obstacle à ce mariage, vu l'inégalité des fortunes des deux amans, il a été obligé de retourner à Milan sans avoir pu y con-

duire celle qu'il s'est choisie pour compagne : il y attend avec impatience le temps où la loi , le rendant le maître de ses volontés , il pourra tenir la parole qu'il a donnée à sa chère amante. Sans cesse il lui envoie de nouveaux gages de sa fidélité , & nous espérons de voir accomplir dans un an cet hymen si désiré des deux côtés.

Alexandre étoit si peu maître de lui-même qu'il l'interrompoit souvent par ses soupirs & ses sanglots. *Ubalde* , frappé de l'effet qu'avoient produit en lui la vue & les discours de ces Gentilshommes , ne put s'empêcher , malgré le serment qu'il lui avoit fait de ne le plus questionner ni lui ni son confrère sur les particularités de leur vie , de lui demander s'il avoit connu *Novarro & Léontine*. Jamais , lui répliqua l'Hermite , ces noms ne parvinrent à mon oreille ; mais peut-on écouter le récit des peines d'autrui sans être pénétré de la plus tendre compassion ? Cette indifférence ne fait-elle pas la honte des hommes ? d'ailleurs leur âge , leurs traits. . . ils sont deux frères & une sœur. . . ils ignorent le sort de leur père , qu'ils n'ont point revu depuis leur plus bas âge , & leur mère gémissante n'a voué à Dieu que des jours tissus d'amertume. Que ces circonstances me rap-

pellent un cruel souvenir ! Alors le cri de la nature , perçant à travers les efforts qu'il faisoit pour se contraindre : ô mes fils ! ô ma fille ! s'écria-t-il en se cachant le visage , qu'il baignoit de ses larmes , si dans vos malheurs vous aviez pu trouver , comme ces jeunes gens , des protecteurs aussi puissans que généreux & sensibles ! mais dois je m'en flatter ? *Ubalde* , dont le cœur étoit facile à s'émouvoir , ne put le voir dans cet état sans pleurer avec lui. Les deux frères , saisis d'un mouvement qu'ils n'avoient pas encore éprouvé , & qui sembloient agir d'intelligence , se jettèrent au col d'*Alexandre* & s'efforcèrent , par leurs embrassemens & leurs caresses , de le consoler. Hélas ! dit le plus jeune , nous ne sommes donc pas les seuls infortunés qu'une cruelle destinée a séparés de leur père ! Dieu permet donc qu'il existe encore d'autres victimes de sa colère , qui ressentent , comme nous , les rigueurs de cette privation !

Pendant une scène si touchante , *Séraphin* gardoit un morne silence : tantôt il fixoit les yeux sur *Alexandre* , dont il cherchoit à démêler les traits , tantôt il les tenoit attachés sur les deux Gentilshommes , & il paroissoit absorbé dans une profonde rêverie. Revenu un peu à lui , *Alexandre* pressa

Ubalde de hâter l'audience qu'il avoit obtenue pour eux du Souverain Pontife, & il fut convenu qu'on se rendroit chez *Urbain* à l'heure de son lever. Le souper devint presque superflu par l'événement; Personne ne put y faire honneur. Les convives, après une légère réfection, se retirèrent chacun dans son appartement pour y passer la nuit; mais ils ne goûtèrent aucun repos. Le Prince *de Crivelli* étoit impatient de s'éclaircir sur le sort de ses hôtes, *Séraphin* d'obtenir du Pape le pardon de ses crimes & de connoître l'Hermite qui habitoit si près de lui dans la forêt; celui-ci d'instruire *Urbain* des malheurs de sa vie, de se nommer à lui & de le supplier de calmer les inquiétudes qui le déchiroient, en faisant faire de promptes perquisitions sur mille choses qui le tourmentoient. Quant aux deux Gentilshommes, ils s'occupèrent à réfléchir sur le trouble subit dont *Alexandre* avoit été saisi à leur aspect, & sur l'étrange impression que ses discours & ses larmes avoient fait sur eux.

La suite au Mercure prochain.



*VERS de M. RICAUT, à M. SABATIER,
au sujet de ses odes.*

PARMI les fleurs ce qu'est la rose,
Vous l'êtes parmi nous, poète ingénieux;
Du sage de *Samos*, philosophe fameux,
J'adopte la métempicoïse.
Je crois que l'âme de *Rousseau*,
Ce *Pindare* François, si grand & si sublime,
A quitté le sacré côneau,
Et que son feu divin vous guide & vous anime.

ALLÉGORIE.

*Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes !
Gresset.*

AUX cieux vaquoit je ne sai quel emploi,
Vallant je ne sai quelle somme,
Qui consistoit, j'ignore en quoi,
Mais qui faisoit vivre son homme.
La Renommée en sonne le tocsin :
La terre aussi-tôt d'encens fume ;
Il n'est chapelle où ne s'allume
Cierge, chandelle ou lampe ; enfin,
L'Olympe n'a rien de divin

Qui n'ait son oreille assourdie

De l'importune psalmodie

De ses dévots riches, ou gueux ;

(Car le riche, sur-tout, n'eut jamais trop pour
vivre,

Jamais ne fut assez heureux !)

De ce concours *Jupiter* voit s'ensuivre

De toutes parts brigues & factions :

Dieux, demi-Dieux, quart de Dieux, la Déesse

Du premier rang jusqu'à la moindre espèce,

Jusqu'à la *Duégne* enfin des hautes régions,

Tout est en l'air, tout cabale, tout jure

Que nul des protégés n'a les perfections

Qui brillent dans sa *créature*.

Du fort éclat que l'affaire caufoit ;

Jupiter d'abord s'amusoit.

Mais bientôt, lassé du manège

Dont s'occuppoit le céleste collège :

Paix là ! (dit-il) que vos cliens demain ;

Sans encensoir, & titre en main,

Paroissent à mon audience ;

L'œil prévenu voit par-tout l'évidence ;

L'œil sage en veut être certain.

Chacun se tait... le lendemain la troupe

Des candidats, leste, l'espoir en poupe,

Et de ses vœux, croyant tenir le prix,

Arrive en foule au céleste pourpris.

72 MERCURE DE FRANCE.

Le Dieu paroît, les écoute. . . . Tous prônent,
Et, sans rougir, les titres qu'ils se donnent,
Tant vrais que faux, nuls ne sont oubliés.

Titres obscurs ou déjà trop payés,
Titres sans poids, (dit le Dieu du tonnerre.)
Croit-on duper ici comme sur terre ?
En imposer, ainsi qu'à d'autres Dieux,
A l'œil qui toise & la terre & les cieux ? . . .
Si vous pouvez, grimauds, allez mieux faire.

Il dit. . . son souffle a déjà dispersé ;
Déjà comme atomes poussé
Loin de son trône & loin de sa présence,
Tous ces êtres sans consistance.

Un seul reste, & lui semble au parvis attaché.
De sa modeste contenance

Le Dieu des Dieux surpris, touché,
L'appelle : que veux-tu, (dit-il) mortel ? avance.
Quel est ton protecteur ? — Personne. — Pour-
quoi donc ? —

Je suis humble. — *Ergo* pauvre ? — Et sans
intrigue. — Bon !

Travailles-tu ? — Beaucoup. — Réussis-tu ? —
Que fais-je ? . . .

J'aime à bien faire. — Viens, c'est moi qui te
protège.

D. L. P.



LES

LE mot des quatre énigmes du Mercure de mai est *crachat*. La première comprend le mot en entier. Pour la seconde, on n'a qu'à en supprimer la première lettre, & l'on aura *rachat*. Pour la troisième, en ôtant deux lettres, on trouve *achat*. Et pour la quatrième, retranchez trois lettres, il restera *chat*. Celui de la cinquième est *pepin*. Et celui du logogryphe est *portemanteau*; dans lequel on trouve *ave*, *eau*, *pot*, *Var*, rivière qui sépare la France de l'Italie, *âne*, *nué*, *rot*, *Noé*, *Pan*, *mar*, *art*, *rat*, *mot*, *âme*, *Pau*, capitale, *Van*, ville d'Arménie, *Tan*, ville de la Chine, *Ana*, capitale d'Arabie, *mer*, *pan* de mur, *tan* de cuir, *peau*, *arme*, *port*, *rate*, *orme*, *paon*, *pont*, *muet*, *nape*, *More*, *Rote*, juridiction de Rome, *Rome*, *nate*, *tour*, *toné*, *rape*, *mort*, *tome*, *mère*, *Aman*, *Arne*, fleuve d'Italie, *Tarn*, rivière de France, *note*, *amen*, *Aa*, rivière de France, *Pô*, fleuve d'Italie, *an*, *or*, *paume*, *préau*, *émute*, *meute*, *Amour*, *Mante*, ville de l'Isle de France, *mante*, *mente*, *Marna*, rivière de France, *apeau*, *terme*, *marte*, *amant*, *taupe*, *poète*, *poème*.

D

É N I G M E.

Qui peut me regarder sans rire ? ..
 Je suis blanc, rouge, noir, & de toute couleur;
 Je change également & d'esprit & d'humeur;
 Je suis bon, j'aime la satire;
 Je suis véridique & menteur;
 Je fais louer; je fais médire;
 Je suis grave & plaisant; misantrope & flatteur;
 Honnête homme aujourd'hui, & demain grand voleur;
 Je ris dans un instant, dans l'autre je soupire;
 Et quand je gémiss c'est d'un ton,
 A faire éclater un *Caton*.
 Mais c'est de mes talens dire trop peu de choses!
 Lecteur, je suis de tout métier;
 Avocat, Juge, Financier;
 J'ai l'art de devenir, par mes métamorphoses,
 De docteur charlatan, de soldat officier;
 De philosophe maltotier;
 De valet seigneur de village:
 Mais, n'en disons pas davantage;
 Malgré tous mes déguisemens,
 Je suis connu de toi; cependant (je le gage)
 Où tu me vois, dans aucun temps,
 Tu ne m'apperçus le visage.

Par un Officier D... G...

A U T R E.

J.E ne suis ni maison, ni ville, ni village,
 J'ai pourtant nombre d'habitans
 Qui se succèdent d'âge en âge
 Sans qu'il naisse jamais d'enfans,
 On a grand soin de ma parure;
 L'or, les couleurs & la sculpture
 Rendent mes dehors très-brillans;
 Mais en dedans ce n'est la même chose,
 J'ai de petits compartimens
 Où très-rûdement on repose,
 Froidement en hiver, en été chaudement.
 Sans meubles, sans nul agrément,
 Au bonheur chez moi tout s'oppose;
 Maigre cuisine, & travaux fatigans,
 Assaisonnés des plus durs châtimens,
 C'est le lot de ceux que je porte.
 J'ai quantité de pieds, mais ils sont impotans,
 Sans le secours d'une main forte.
 Lecteur, cherche à me deviner,
 Mais garde-toi de m'habiter.



D ij

L O G O G R Y P H E.

A Mlle SYL. . . D'H. . . par M. D. . .

BIEN que je sois d'une pauvre structure,
 Personne encor ne s'est moqué de moi;
 Et, sans avoir tes yeux ni ta figure,
 Aimable *Iris*, j'ai plus d'amis que toi.

Pour deux chansons qu'on fait à ta louange,
 A la mienne il s'en fait, ma foi, plus de deux
 cents.

Neuf membres font mon tout &, lorsqu'on les
 dérange,

On trouve un des cinq de nos sens;
 Un prophète fameux; un illustre saint homme;
 Un remède usité dont *Molière* se rit,
 Et qui ne fut jamais celui du sage *Pomme* *;
 Une saison que *Cérès* embellit;
 Un bien réel de trop peu de durée;
 Un morceau de ton nez; ce qu'à la guerre on a;
 Le féminin de lui; le masculin de la;
 Ce que *Lise* se croit lorsqu'elle est bien parée;
 Un titre qu'au butor on ne peut pas nier;
 Ce qu'à ses postillons un courrier dit sans cesse;
 Le mobile d'un jeu qui n'est pas roturier;
 La figure du monde; une limphe traîtresse;

* Médecin.

Un Dieu qui trop souvent au matelot fait peur ;
 Une très-belle fleur ; un miroir adorable ;
 Ce qu'on cherche à gagner aux dépens de la table.
 C'en est assez , devine-moi , Lecteur.

A U T R E.

JE suis un composé des différentes fleurs
 Dont un berger couronne une aimable bergère
 Quand , mollement couché sur la fougère,
 Il l'entretient de ses vives ardeurs.

Enfant de la simple nature ,

Aux fêtes du hameau ,

De la jeune *Aglæ* j'embellis la parure ,

A ses grâces j'ajoute un ornement nouveau.

Ami lecteur , décomposons mon être ,

Je vous offre d'abord deux pronoms relatifs ;

Un médecin ; & six infinitifs ;

Un pays d'Allemagne ; un arbrisseau champêtre ;

Une bru d'*Isaac* ; un Duché dans l'Anjou ;

Deux élémens ; un port en Angleterre ;

Un fleuve de l'Asie ; en France une rivière ;

Un mal très-incommode ; une ville en Poitou ;

Neuf en France ; trois en Espagne ;

Une en Hongrie ; une autre en Allemagne ;

Ce qu'il faut à l'oiseau pour qu'il puisse voler ;

A l'homme pour parler ;

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

Deux notes de musique ;

Un grand lac en Suede ; un pays d'Amérique ;

L'opposé de petit ; le contraire de doux ;

De plus une fureur qui nous possède tous ;

Cinq isles ; un Royaume ;

Le souverain de l'homme ;

Ce que l'on craint de voir en son tonneau ;

Ce qui ne revient plus ; le contraste de beau ;

La monture du bon *Silene* ;

Le synonyme d'ordre ; un Saint ; un instrument ;

Un légume d'un goût piquant ;

Le premier jour de la semaine * ;

Une monnoie égale à trois deniers ;

Ce dont le pauvre manque en ses greniers ;

L'astre brillant qui nous éclaire

Quand le soleil a fourni sa carrière ;

Ce qui ne vient jamais ; & ce qui vient trop tôt ;

Un poisson de la mer ; une terre stérile ;

De l'oisillon le domicile ;

Ce que forme l'hymen, . . c'est là mon dernier
mot.

* En comptant le dimanche le dernier.

MALSTRAL, étudiant à Quimper.



Amoureusement



Cher Tircis, Recois de Philis Le prix de



ta constan - ce; Dans mes yeux, Lis de mes



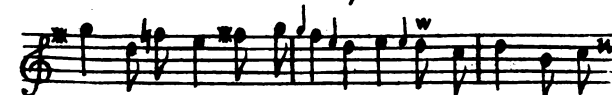
feux L'assu ran - ce, Sois heureux, Venus se -



= conde tous les vœux Des cœurs amoureux :



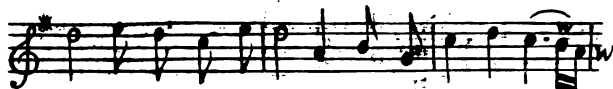
Dans ces beaux lieux Du plus charmant des



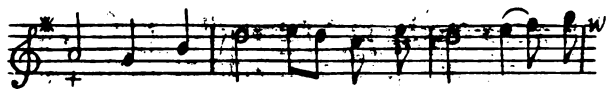
Dieux Célébrons la puis sance, Et vous Zéphirs, Par vos



tendres soupirs. Augmentés nos desirs. Cher Tir-



- cis, Reçois de Philis Le prix de ta constan-



- ce, Dans mes yeux, Lis de mes feux L'assu-



- rance, Sois heureux, Vénus se conde tous les



vœux Des cœurs amoureux.

MUSETTE en rondeau.

CHER *Tircis*,

Reçois de *Philis*

Le prix de ta constance ;

Dans mes yeux ,

Lis de mes feux

L'assurance.

Sois heureux ;

Vénus , seconde tous les vœux .

Des cœurs amoureux.

Dans ces beaux lieux ,

Du plus charmant des Dieux ,

Célébrons la puissance ;

Et vous , zéphirs ,

Par vos tendres soupirs

Augmentez nos desirs.

Cher *Tircis* , &c.

*Musique de M. DARD , Ordinaire de la
Musique du Roi , & de l'Académie
Royale de Musique.*



Div

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de M. DE LA T. . . . P. . . .
de l'Élection de M. . . . à M. FRÉRON ,
sur l'Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit ,
par M. DE SAINT-FOIX.

Vous connoissez trop, Monsieur, combien il est important de respecter les restes de nos mœurs pour ne pas prendre en bonne part ce que je vais avoir l'honneur de vous écrire sur le petit événement dont vous êtes la cause, sans doute innocente. Tout galant homme ne peut pas se targuer d'esprit ; mais au moins doit-il se piquer d'honnêteté, & j'ose me croire dans ce dernier cas.

Voici le fait :

D'après le compte aussi favorable que juste, presque à tous égards, que, dans votre cahier, n^o. 7, lettre 6^e, vous rendez à la nouvelle *Histoire de l'Ordre du Saint Esprit*, j'en ai fait sur le champ

l'emplète ; car , comme Élu , je me connois peu en littérature ; & , sur votre parole , (page 224) *qu'il n'y a point de Gentilhomme* (comme j'ai l'honneur de l'être) *qui ne doive mettre entre les mains de ses enfans ce livre instructif & curieux , en ajoutant , quels exemples ! quelles leçons ! quelle morale , &c. . . .* Sur votre parole , dis-je , Monsieur , j'ai donné sans crainte , & sans l'ouvrir , ce livre , en effet instructif , à un jeune homme de quinze ans , qui dévora bientôt la première partie de cet ouvrage , aussi docte qu'agréable. Il avoit confié pour un moment la seconde partie à sa sœur , âgée de dix-sept ans , & qui , avec beaucoup d'esprit , de talens , de grâces & de beauté , a conservé , quoiqu'en province , cette naïveté & cette candeur que l'on trouve (dit-on) quelquefois encore à Paris dans les personnes de son sexe jusqu'à douze ou treize ans. Elle tomba , par hasard , sur l'article du Comte de *Crusol* , &c. Baron d'*Affier* , (2^e vol. pag. 20.) & le lut tout haut en nombreuse compagnie jusqu'à la sixième ligne de la page 25 , où elle s'arrêta , en demandant à sa mère quelle étoit donc cette *rude punition* qu'il faisoit subir aux jeunes filles . &c.
 Jugez , Monsieur , à cette question , la vue de l'embarras d'une mère respectueuse

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

considérez l'étonnement de l'assemblée, & sur tout ma surprise, ayant imprudemment donné cet ouvrage à lire à un enfant. Je voulais me justifier en avouant mon ignorance à cet égard, & en *exhibant* votre feuille susdite (1). Daignez réfléchir sur cet objet, Monsieur, & voyez quels moyens il faudroit employer, après votre assertion, *qu'on peut livrer cet ouvrage à la jeunesse*, pour réparer (2) ce mal, s'il est possible. Je ne conçois pas que cette réflexion déplacée, pour ne rien dire de trop, ait pu échapper au sévère examen d'un censeur, & sur-tout à votre féconde sagacité, Monsieur, pour relever les écarts, les erreurs, les plagats, & pour trouver des défauts même dans nos meilleurs écrivains. Je conçois encore moins que M. de Saint-Foix ait pu être aussi peu attentif dans cette occasion, lui qui, par décence (page 30, ligne 6, même 2^e vol.) a poussé le scrupule jusqu'à n'oser se servir en françois du mot *crepitus*, qui n'eût tout au plus excité que

(1) J'allois encore envoyer à une autre jeune personne, (d'après la feuille 5, page 98, lignes dernières) *les anecdotes françoises*, mais, avant tout, je vais les lire avec attention.

(2) On pourroit, ce me semble, substituer un carton à ce qui reste d'exemplaires, le donner à ceux qui acheteront la troisième partie, & supprimer ce trait dans la seconde édition.

le rire , & qu'il met en latin en la marge , pour exprimer *l'accident ridicule arrivé au Duc de Mercœur en s'inclinant devant HENRY IV* de regrétable mémoire. J'aurois cru volontiers que cet auteur célèbre , entraîné par la rapidité de son travail , n'a pu s'arrêter assez à temps pour renvoyer son lecteur à *Brantome* , qu'une éducation sévère ne permet pas de mettre entre les mains des jeunes gens ; mais sa note , au bas de cette page 25 , paroît ne pas le rendre trop excusable. Voilà donc , Monsieur , jusqu'où se porte la délicatesse de nos mœurs actuelles ! On n'ose pas même prononcer le mot *pet* (*crepitus*) & l'on trace sans pudeur des images obscènes , que l'on daigne quelquefois couvrir d'une gâse d'autant plus séduisante qu'elle embellit les vices les plus grossiers.

J'ai l'honneur , &c.

Le 22 avril 1767.

N. B. Nous croyons que le lecteur sera surpris de la critique & de la délicatesse extrême de l'auteur de cette lettre. M. de Saint-Foix , obligé de citer un fait rapporté par *Brantome* , a voilé , autant qu'il étoit possible , les expressions trop naturelles de cet écrivain. Un historien ne pourra t-il

D vj

§4 MERCURE DE FRANCE.

plus dire qu'à la prise d'une ville on viola les femmes & les filles , parce qu'une jeune Demoiselle de dix-sept ans pourroit demander à sa mère ce que l'auteur entend par-là.

D'ailleurs lorsque M. Fréron a dit qu'il n'y a point de François qui ne doive mettre cette histoire de l'Ordre du Saint Esprit entre les mains de ses enfans , il est sensé d'imaginer , attendu le genre de l'ouvrage , que c'est entre les mains de ses fils , quoique très-certainement toute jeune Demoiselle puisse le lire sans craindre que sa pudeur & sa modestie en souffrent.

*TALBERT , roman en quatre parties ; par
Mde BENOIST , auteur d'ELISABETH.*

CE roman est une correspondance suivie entre *Talbert* & *Mozinge* , deux amis , dont le contraste dans les mœurs n'altère point la bonne intelligence. *Talbert* , jeune & riche , laisse percer les sentimens d'honneur & de probité qu'on doit attendre d'une illustre naissance. Il unit à des talens agréables un goût décidé pour les plaisirs. Sa fortune & sa figure les lui ont rendu faciles : son âge , le ton de sa société ne lui ont pas permis de réflexion sur le choix. Il a saisi

l'occasion & donné dans les travers trop ordinaires à la jeunesse. Épris de la beauté d'*Helene*, nièce de la Vicomtesse de *Méridone*, il renonce à un goût qui n'étoit rien moins que délicat, pour s'attacher uniquement à ce nouvel objet. Il fait part de sa découverte & de ses projets à *Moxinge*, qu'il invite à venir le rejoindre & à partager sa fortune. Cette invitation commence à développer, d'une manière intéressante, le cœur & la tournure d'esprit de l'amoureux Colonel.

Moxinge est une de ces âmes nées pour le bonheur de l'humanité qu'elles honorent. Il jouit d'une fortune honnête, qui le mettoit en état de figurer dans la Capitale, mais qu'il aime mieux répandre à cent lieues, dans le sein d'une famille dont il est l'appui. Il ne connoît que les plaisirs avoués de la vertu. Il plaint les écarts de son ami, il se flatte qu'ils ne feront que passagers. Il le félicite même sur sa nouvelle passion, qui doit, selon lui, le conduire à un attachement légitime. Le portrait d'*Helene* le confirme dans cette idée séduisante pour son cœur vertueux. Elle est jeune & belle, elle a de la naissance : l'honnêteté forme son caractère, la prudence règle ses démarches; elle réunit les grâces du corps, les talens de l'es-

prit & les qualités du cœur. D'ailleurs la Vicomtesse est un vrai dragon sur le point d'honneur. L'écroulement de l'univers seroit moins sensible pour elle qu'une légère tache répandue sur le sang des *Mérigones*. Elle est d'un caractère à exiger de la dignité jusques dans les poursuites de l'amant de sa nièce. Il est vrai que son engouement pour la peinture & les beaux-arts, dont elle est follement éprise, l'entraîne souvent dans les ateliers des artistes. Des motifs secrets l'empêchent quelquefois d'y mener *Helene* ; mais elle est pour lors confiée aux soins de la *Sacy*, vierge de quarante ans. C'est une dévote d'un caractère simple & crédule, mais dont toutes les actions n'ont pour but que la vertu. Elle a la confiance d'*Helene*, qui lui marque le plus tendre attachement, qui la traite comme son amie, qui la chérit comme sa parente, qualité dont la Vicomtesse se garde bien de l'honorer, parce qu'elle n'est pas assez avantagee du côté de la fortune pour soutenir dignement l'éclat de la famille.

Tel est le fond du caractère des principaux héros sur lesquels roule la contexture de cette fable, très-ingénieusement intriguée. Il y a des acteurs secondaires que les circonstances amènent, que l'intérêt place, que le plaisir adopte.

Talbert, placé dans ces circonstances, ne peut pas se flatter d'un heureux succès si l'honnêteté ne justifie ses vœux. L'amour de la liberté ou le mépris des femmes, dont il a éprouvé le penchant à l'infidélité, lui ont inspiré une aversion invincible pour l'hymen. Il est bien résolu de ne jamais subir un joug onéreux qui l'effraye & qu'il déteste. Il adore cependant la belle *Helene*. Il n'y a de bonheur pour lui que dans la possession de cet objet chéri. Il ne peut vivre s'il n'arrive à ce but. Combien d'obstacles il lui faudra vaincre !

Je prévois, dit-il, que cette conquête va donner un furieux exercice à mon génie inventif. Je suis d'autant plus embarrassé sur le tour que je ferai prendre à mes procédés, que je ne fais pas encore précisément ce que je veux ; ou plutôt ce qui seroit praticable dans cette circonstance, est si opposé à mon système de liberté, & me fait une telle horreur, que j'ignore comment diable je ferai pour me tirer de cette aventure avec succès ; car enfin je ne veux être ni mari ni amant : le premier personnage est trop sot & le second trop gênant, & mon *Helene* est d'une vertu & d'une naissance qui ne laissent guères l'espoir d'un contrat de vingt-quatre heures.

Son premier objet est de s'insinuer dans

88 MERCURE DE FRANCE.

les bonnes grâces de la Vicomtesse, chez laquelle il a été introduit par *Cloucy*, son ami. Une visite lui en fournit bientôt l'occasion. Elle étoit en ville à l'arrivée de *Talbert*. Elle rentra, dit-il, toute hors d'haleine, & tombant sur une chaise longue, comme auroit fait la plus énorme masse... Ah, mon Dieu, que je suis fatiguée!... & me regardant, pardon, Monsieur, je ne vous avois pas apperçu. Oh les belles choses que je viens de voir! L'œil connoisseur ne peut cesser de les admirer. Je suis excédée de lassitude, & cependant je serois encore au palais du Duc * * sans cette frivole Baronne d'*Orneville*, que vous avez vue ici, & qui voulut être initiée dans ces savantes observations. Figurez-vous, Monsieur, que cette femme a si peu d'aptitude à connoître les beautés de la peinture, qu'elle nous a fait les questions les plus absurdes. Elle prenoit un beau ciel pour de l'eau, du feu pour le soleil, un éléphant pour un bœuf, un cerf pour une chèvre. Quant aux sujets tirés de l'histoire sainte ou profane, elle est d'une ignorance affomante. Je serois au désespoir d'être taxée d'une pareille ineptie. Je m'en mettrai à l'abri aux yeux de l'univers, en établissant chez moi une académie de peinture. Savez-vous dessiner? — Pas-

sablement. — Bon, c'est tout ce qu'il en faut : dès ce jour je vous en nomme le directeur.

La conversation continue au grand avantage de la vanité de la Vicomtesse qui, à l'éloge près de *Mde d'Orneville*, qu'elle n'aimoit pas parce qu'elle avoit du talent, fut très-flattée des applaudissemens de l'insidieux *Talbert*. Il loue la distribution de ses utiles occupations, dont elle lui fait le détail ; il admire à outrance son cabinet, qui renferme tout, histoire naturelle, chimie, botanique, antiques, anatomie, collection de tableaux. . . Un rendez-vous est la récompense de sa judicieuse admiration. Il est exact à s'y rendre. Les circonstances heureuses d'un prospectus de sa façon pour la nouvelle académie, & que la Vicomtesse montre en particulier, & comme son propre ouvrage, à *du Bledy*, son parent & son favori, lui ménagent un tête à tête avec *Helene*. Il est de plus en plus enchanté de ses attraits, de ses talens, de son esprit. Il en fait l'éloge à la Vicomtesse, qu'il appelle la plus digne & la plus fortunée des tantes d'avoir une nièce si charmante : le bonheur de lui appartenir & la félicité suprême de devenir l'époux d'*Helene* sont superlativement exaltés. Elle lui apprend qu'*Helene* est sans fortune,

que son père étoit un joueur impitoyable qui a tout dissipé, & que pour elle, ses cabinets lui ont tant coûté, qu'elle ne peut rien faire dans ce moment pour un enfant si chéri.

Bon Dieu ! s'écrie *Talbert*, pouvez-vous bien descendre à des détails aussi superflus qu'humilians pour ceux qui oseroient aspirer à l'honneur de s'allier avec une famille comme la vôtre ? La beauté, les talens, la vertu d'*Helene* sont préférables, selon moi, à la plus riche dot. Est-il satisfaction plus grande que de partager la plus immense fortune avec une personne que l'on adore ?

La Vicomtesse enchantée alloit répliquer. Des visites interrompirent la conversation. *Talbert* fut invité à revenir le lendemain. Il n'y manqua pas. La tante & la nièce étoient sorties. Il ne trouva que la *Sacy*. Il lui importoit de connoître son caractère & de la mettre dans ses intérêts. Il reconnut que c'étoit la bonté personifiée, qu'elle étoit d'une grande naissance, parente de la Vicomtesse, mais née pauvre & réduite, pour subsister, au servile emploi de gouvernante chez une personne altière qui lui faisoit essuyer bien des dégoûts, qu'elle recevoit avec résignation comme des moyens de satisfaction ; qu'elle trouvoit cependant des motifs de la plus douce

consolation dans la tendre amitié d'*Helene*, qui l'appelloit toujours sa chère cousine à l'absence de la Vicomtesse. Il ne laisse pas échapper l'occasion de s'instruire en détail de tout ce qu'il lui étoit utile de savoir, & laisse pénétrer ses vues sur *Helene*, toujours déguisées sous le beau nom de l'hymen. La bonne *Sacy* en est ravie, parce qu'elle découvre dans ses discours un grand fond de piété, ses vœux d'ailleurs ne tendent qu'à n'être jamais séparée de sa chère petite cousine. *Talbert* promet de les combler & la laisse très-satisfaite. De retour chez lui, il trouve un billet d'invitation pour la première séance de l'académie de peinture. Cette séance amène la description plaisante des différens membres qui la composent. Une scène incidente & vraiment théâtrale est celle de la Vicomtesse vis-à-vis d'une M^{de} *Crespin*, femme de commis, qui lui a envoyé un tableau.

Talbert, qui ne perd pas de vue l'exécution de son projet, cherche à s'établir de plus en plus dans l'esprit de la bonne *Sacy*, qu'il prévoit devoir lui être très-utile. Il lui demande un rendez-vous, où pour prévenir, dans les séances académiques, des discours trop libres sur notre sainte religion, il la consulte sur le dessein qu'il a d'y faire associer quelque bon reli-

92 MERCURE DE FRANCE.

gieux. La dévote prend ce dessein pour une inspiration divine. Elle a trouvé ce qu'il faut, le Père *Brifaut*, son confesseur, homme à talent, qui dessine tous les scapulaires des communautés de Paris, qui fait aussi des emblèmes mystiques, qui sont des chef-d'œuvres. Elle se hâte de lui annoncer cette bonne nouvelle.

Pendant qu'elle écrit, *Talbert*, seul avec *Helene*, fait jouer tous les ressorts de la plus adroite passion. Il ne réussit pas selon ses desirs, mais il conserve l'espoir de la victoire. En attendant que l'occasion s'en présente, il installe le Révérend Père, & cette apparition inattendue rend la séance tout-à-fait comique. Elle fut moins longue qu'à l'ordinaire, & on décida, pour l'avenir, l'exclusion de sa Révérence : exclusion fort peu intéressante pour *Talbert*, qui, par son hypocrisie, avoit rempli son objet & envahi toute la confiance de la pieuse *Sacy*.

Un instant peut déranger le plan le mieux concerté. *Talbert* l'éprouva dans la séance suivante, où l'on décida du mérite & de la supériorité des ouvrages de l'assemblée académique. *Du Blexy*, l'un des membres & le toutou de la Vicomtesse, produisit une tête qu'elle avoit faite, & qui enleva tous les suffrages. Cette tête

Étoit l'ouvrage du peintre *Felotte*. *Talbert* avoit eu occasion de le connoître & de s'instruire du manège de la Vicomtesse. Il se fit violence pendant quelque temps; poussé à bout par *du Blezy*, qui vouloit des suffrages décidés, & indigné qu'une injustice si criante dérobat la palme à la belle *Helene*, il dévoila le mystère. La Vicomtesse courroucée tomba dans une syncope d'orgueil & de rage. Il fut congédié & se promit de vider sa querelle à la pointe de l'épée avec *du Blezy*, auteur de sa disgrâce. Tout ce tableau est frappant par la marche graduée des passions qui l'animent. La vérité est si bien saisie qu'elle fait illusion. On croit voir & entendre.

Le projet de l'impétueux *Talbert* effraye sa chère *Helene*. Ses inquiétudes arrachent au timide devoir une lettre destinée à suspendre ou à détourner le coup. Elle emploie tous les motifs qui peuvent faire impression sur une âme sensible & délicate; mais si l'impétuosité ou l'orgueil, dit-elle, rendoient cette tentative infructueuse, je saurois prendre des sentimens conformes à ceux de ma chère tante; & qu'il pût arriver, il me resteroit la consolation de n'avoir pas estimé trop

long-temps un homme qui seroit si peu digne de l'opinion que j'en ai conçue.

La bonne *Sacy* vient à l'appui avec les saintes armes de la dévotion. Lisez, je vous en conjure, lisez, mon cher *Talbert*, un seul chapitre de l'imitation de J. C. Il vous persuadera mieux l'oubli des offenses que toutes les considérations humaines que je pourrois vous présenter. Vous sentirez qu'à l'exemple du Roi des Rois il est doux & méritoire de pardonner à ses ennemis.

Ces lettres arrivent au moment où *Talbert* alloit sortir pour terminer avec *du Blezy*. Elles suspendent sa vengeance, mais n'en éteignent point le desir. Son amour pour *Helene*, son respect pour la *Sacy* leur donne un pouvoir absolu sur tout son être. Aussi une extrême condescendance de sa part n'impose qu'une condition à *du Blezy*; c'est que dans une séance académique il rendra hautement justice à la supériorité d'*Helene*.

Divers incidens amènent cet événement d'une manière très-vraisemblable. C'est une satisfaction commencée pour l'impatient *Talbert*; mais il est toujours exilé de la maison de la Vicomtesse. Il ne peut supporter plus long-temps cette absence mépr-

rière. Il lui faut au moins une illusion pour charmer son ennui. Le portrait d'*Helene* adouciroit ses maux. Il invente un expédient qu'il adopte à la conscience timorée de la bonne *Sacy*, & devient possesseur de ce précieux trésor, auquel il fait bientôt succéder une copie. Quels transports de joie ne fait-il pas éclater ! Il est pour quelques instans le plus heureux de tous les hommes. Mais cet aliment n'est point assez solide pour nourrir long-temps le feu qui le consume. Il brûle d'être réuni à l'original. Il emprunte la médiation de son ami *Cloucy* auprès de la Vicomtesse. Celui-ci lui prête les sentimens les plus soumis avec l'intention de faire demander, par sa famille, la main d'*Helene*. La Vicomtesse prend toutes les mesures nécessaires pour mettre sa dignité à l'abri, & accepte la proposition. On fixa même le jour des visites. *Talbert* y alla avec son oncle le Commandeur, sa tante la Maréchale, & sa cousine l'Ambassadrice. La réception se fit avec décence. Après les complimens les plus exagérés de part & d'autre sur le mutuel honneur de cette alliance, on me vanta, dit *Talbert*, le bonheur dont j'allois jouir dans un état dont j'avois paru si éloigné. Je me mordois la langue & les doigts pour ne pas

éclater de rire. Leur bonne foi & mes secrets desseins me présentoient des idées si plaisantes, que j'avois une peine inouïe à conserver le sérieux que la bienséance me rendoit indispensable,

Après être convenu du jour pour la signature du contrat, on se disposoit à se séparer. La Vicomtesse, dont la manie est de passer pour savante, même à contre-temps, proposa à la compagnie de voir ses médailles, son coquiller & ses tableaux. On s'arrêta à ces derniers. Le Commandeur trouva qu'il y manquoit une victoire de la religieuse caravanne contre les Turcs. La Maréchale en fut enchantée, parce que l'amour d'une gloire destructive qu'inspirent ces peintures sanguinaires ne sert qu'à priver les tendres épouses de la société de leurs maris. L'Ambassadrice parut mécontente à tous égards. En vain elle cherchoit des yeux : elle ne trouva point d'entrée d'Ambassadeur. Un cœur vraiment béatifié fut celui de *Talbert* à la vue d'*Helene* qui entra dans ce moment. Ses yeux, ses lèvres, son âme, tout son être fut embrasé.

Ce bonheur fut souvent répété. Les petits soins que permet la proximité d'un mariage ne laissoient point de scrupule sur une assiduité qui devenoit de bienséance. Il comptoit bien tirer avantage de cette
heureuse

heureuse position. Il eut des aventures qui signalèrent son bon cœur & qui augmentèrent encore l'estime qu'on avoit conçue pour lui ; mais l'occasion la plus désirée ne se présenta point, & le voilà au terme fatal. Déjà ses parens sont assemblés dans la maison de la Vicomtesse. Quel fut leur étonnement de ne trouver ni *Helene* ni sa tante ! Il étoit quatre heures après-midi ; ils attendent inutilement jusques à huit. Ils se croient joués, ils se répandent en propos qui forment une scène singulièrement comique, & partent très-indignés de l'affront fait à la famille. *Talbert* sur-tout paroissoit inconsolable & furieux.

C'étoit cependant lui qui avoit fait indiquer à la Vicomtesse une collection de toutes les raretés de la nature dans un cabinet à quatre lieues de Paris, & qu'on ne pouvoit voir que ce jour-là dans l'année. *Cloucy* l'avoit exhorté à ne pas manquer une occasion unique. Il proposoit même une voiture très-lette & des chevaux très-vites. Calcul fait, on devoit être de retour avant l'heure du rendez-vous. Sur cette assurance elle s'embarque, examine avec extrase & à loisir des curiosités que *Talbert* lui-même avoit achetées à grands frais, pour la faire donner dans le panneau, & reprend la route de Paris. La voiture pou-

E

voit se détraquer à l'aide de certains ressorts secrets pratiqués exprès pour cette perfidie. Elle se brise en effet. Point d'outils pour la réparer, les secours sont éloignés, il faut les aller chercher, tout cela prend du temps, elle n'arrive à Paris qu'à neuf heures du soir.

Elle est au désespoir d'avoir paru manquer si essentiellement à de si illustres personnes. Déjà elle faisoit approcher son Secrétaire pour écrire une lettre d'excuse, lorsqu'à l'instigation de *Cloucy*, qui ne l'avoit point quittée depuis le départ du matin, elle s'informe des propos qu'on a tenus sur son compte. Elle apprend qu'ils sont des plus outrageans, & qu'on a surtout tourné en ridicule sa passion pour les beaux-arts. L'impudence lui paroît extrême, & rompt décidément avec cette impérieuse famille. Elle n'a cependant nul ressentiment contre *Talbert*, puisqu'elle sait qu'il ne s'est point écarté du respect qu'il lui devoit ; mais eut-il une couronne à offrir, jamais, jamais il n'épousera sa nièce.

Talbert, désolé en apparence, est ravi intérieurement du succès de son stratagème. Il conserve l'estime de la Vicomtesse ; *Helene* l'assure qu'elle ne formera jamais d'autres nœuds, la bonne *Sacy* intéresse le Ciel en sa faveur par les vœux.

les plus fervens. Il paroît malheureux, & en effet tout lui rit & succède au gré de ses desirs. Il voit cependant bien que la prudence de son amante ne lui permet plus de compter sur un moment de surprise. Il faut donc changer de batterie.

Un mariage clandestin va devenir l'objet de ses intrigues. Il n'en sera que plus heureux : *Helene* lui immolera sa vertu dans la conviction même d'être vertueuse. C'est pour lui un raffinement de volupté qu'il favoure à longs traits. Mais ô rage ! ô désespoir ! *Helene* a disparu. Elle est perdue pour lui. Perdue ! il la trouvera, fût-elle dans les entrailles de la terre.

Pendant qu'il se livre à tous les accès de la fièvre, il reçoit un billet de la triste *Sacy*, qui lui apprend que la Vicomtesse est sortie avec sa nièce, qu'elle a pris un fiacre, sans domestique, qu'elle est rentrée toute seule & fort tard. Il se rend de bon matin sur la place, il devance l'arrivée des fiacres d'une bonne heure ; le premier qui se présenta étoit précisément celui qui avoit conduit son infante à l'Abbaye de **. Cette découverte exige de nouveaux expédiens. Il roule mille projets dans sa tête. Il en trouve un qui humiliera son amour-propre, mais qui peut faire triompher sa passion. Il s'y arrête. Il ensevelit ses beaux

E ij

cheveux noirs sous une perruque rousse, ronde comme un bonnet. Il prend un habit canelle couvert de taches, une veste de callemandre rouge, une culotte de même étoffe bleue, de gros bas de laine, un vieux chapeau, dont la corne de devant est ridiculement longue, & sous lequel il avoit ajusté de mauvaises besicles, parce qu'il étoit censé très-affligé de la vuë.

Sous cet accoutrement il se présente au parloir & demande à voir *Helene* de la part de sa très-honorée tante M^{de} la Vicomtesse. Elle arrive avec la Mère *Saint-Maur*, qui servoit d'écourtante & qui fut pleinement dupe de son déguisement. Il passa pour un colporteur attaché à la famille, & remit à *Helene* des livres de piété. Elle rougit en les prenant & les parcourut d'une main tremblante. Son visage trahit l'émotion de son cœur. *Philippe*, c'est le nom du nouveau colporteur, avoit été bien tenté de glisser un billet dans le paquet de dévotion, mais il avoit prévu & redouté l'examen. Et en effet, la Mère *Saint-Maur* ne manqua pas de fourer son nez dans les œuvres pies pour voir si le fond répondoit au titre. Précaution assez peu nécessaire, parce que *Philippe* ne vend que des livres de dévotion. Quelqu'indigent qu'il soit, il promet à Dieu de ne jamais entre-

prendre le commerce de ces licencieuses brochures, qui corrompent la jeunesse & entretiennent le goût du vice dans les vieillards. Quoiqu'en vendant ces sortes d'ouvrages il fît plus de profit en un jour qu'il n'en fait dans une année, il a trop de religion pour préférer sa fortune au repos de sa conscience.

La Mère *Saint-Maur*, édifiée de la piété de *Philippe*, prend un commencement de confiance, qu'il a soin d'affermir en promettant de lui fournir des livres, du tabac & du café au plus bas prix. Tout ce dialogue fait le plus grand plaisir, & l'auteur nous paroît avoir merveilleusement saisi la marche de la nature.

Talbert avoit réussi à voir *Helene*. Il avoit lieu de conjecturer qu'elle lui savoit gré de sa métamorphose. Le point essentiel étoit de s'assurer de ses sentimens & de ses dispositions. Ses démarches étoient éclairées de trop près pour qu'il pût se flatter d'un éclaircissement. Il lui falloit l'entremise d'une femme qui, par son état, est plus propre à écarter toute suspicion à bien des égards. La *Sacy* étoit malade depuis la retraite de sa chère cousine : elle guérit enfin, fut rendre graces à Dieu, vit un moment le Père *Brisaut*, & passa chez *Talbert*. Il entreprit de l'engager à

E iij

passer pour sa femme. Combien il fallut vaincre de scrupules ! Il en vint à bout. Elle consent, par de bonnes vues, à se faire colporteuse, on l'habille en conséquence & va porter à la grille, sous le nom de la femme de *Philippe*, un magasin de livres de piété. *Talbert* avoit eu la précaution de les acheter un peu vieux, pour que la *Sacy* crût qu'il les lisoit & que la Mère *Saint-Maur* ne fût point étonnée de la modicité du prix.

Cette visite eut le succès désiré. Il connut les dispositions d'*Helene* ; mais il apprit en même temps que la Vicomtesse vouloit la marier à *Lurzel*. C'étoit un des membres de l'assemblée académique, aussi riche que *Crasus*, aussi avare qu'*Arpagon*, & méprisé d'*Helene*, qui préféreroit le couvent à son alliance. Il s'agissoit de faire perdre à *Lurzel* le goût de l'hyménée. Il étoit à la campagne. *Talbert* l'attira à la ville par un expédient économique que cet âme avare saisit avec avidité. A peine étoit-il entré chez lui qu'il reçoit la visite de *Talbert*. C'est une scène du comique le plus piquant, dont le résultat est un billet de *Lurzel*, par lequel il renonce à la possession d'*Helene*. Il passa bien vite dans ses mains, elle le lut avec indignation & l'envoya à la Vicomtesse. La lettre fut inter-

ceptée par *Talbert*, qui se garda bien de donner connoissance à la tante du procédé de *Lurzel* pour la nièce, convaincu que l'inflexibilité de l'opiniâtre Vicomtesse ne pourroit qu'aigrir le ressentiment d'*Helene* & accélérer l'exécution de son dessein. Ce n'est pas qu'il comptât pour lors sur le succès du mariage clandestin. La proposition avoit révolté son amante, il répugnoit trop à sa vertu & bleissoit encore plus sa fierté.

Il a recours à une tournure assez décente pour lever toute difficulté. Ce ne sont plus des nœuds secrets qu'il propose, mais des nœuds sacrés, formés à la face des autels & avoués de sa famille, qui n'impute point à *Helene* l'affront qu'elle a reçu de la Vicomtesse. *Helene* est d'un âge à se passer de l'agrément de sa tante, qui veut la sacrifier à sa vanité. *Talbert* a pourvu à tout le reste. Il est muni d'une permission de l'Archevêque pour la célébration. Le Père *Brisaut* sera le Ministre : sa Révérence, bien éloignée de soupçonner *Talbert* capable d'une fausseté, va elle-même annoncer à *Helene* qu'elle a vu cette permission par écrit, que M. *Talbert* est dans la résolution de faire une confession générale pour se disposer à la sainteté du sacrement, qu'elle lui offre pour le même objet tous les se-

E iv

cours spirituels qui peuvent dépendre de son saint ministère; qu'elle voudroit reconnoître, par son zèle, la pieuse générosité de *M. Talbert*, qui a fait une abondante aumône au couvent, & lui a donné en particulier une chasuble & une aube magnifiques pour coopérer avec dignité à l'auguste cérémonie qui doit les unir.

La bonne *Sacy*, qui croit voir la connivence du Ciel dans les pieuses démarches de son Directeur, & intimement convaincue de la droiture & de la religion de *Talbert*, ne balance pas à réunir ses plus vives sollicitations auprès de sa chère cousine. *Helene* est ébranlée & cède enfin à tant de circonstances si vraisemblables, qu'elles doivent passer pour la vérité même. Mais comment sortir de sa retraite? Elle voudroit que sa nouvelle famille vînt la recevoir à la porte. D'un autre côté, il est évident que l'Abbesse ne la livrera point entre des mains étrangères. On convient de s'en rapporter à *Talbert* pour l'expédient. La *Sacy* vient l'instruire de l'état des choses. Enchanté d'une si bonne nouvelle, il donne, pour présent de noces, à la dévote messagère, une boîte de buis avec un contrat de deux cents louis de rente. Il lui montre l'appartement qu'il lui a destiné à côté de celui de chère cousine. L'ameublement est ce

chef - d'œuvre d'une imagination dirigée par le goût & très-adroite à saisir l'à-propos jusques dans les plus petits détails.

Après cet acte de reconnoissance , il met le dernier trait à un plan qui va enfin lui procurer le fruit de deux ans de travaux. La bonne *Sacy* , qui est toujours *Mde Philippe* , assure *Helene* qu'elle trouvera la Maréchale & l'Ambassadrice sur ses pas pendant que lui écrit à l'Abbesse au nom de la Vicomtesse. Elle est désespérée qu'une indisposition la prive de l'avantage de la voir & de se féliciter avec elle sur l'efficacité de ses exhortations. Elles ont opéré un miracle qu'elle ne peut attribuer qu'à la sagesse de ses conseils. *Helene* se rend enfin à la juste obéissance qu'elle doit à ses volontés. Elle ne peut se refuser plus long-temps à la douce satisfaction de l'embrasser. La Baronne *d'Imbert* , son intime amie, ira la chercher dès ce soir sur les huit heures. *Mde l'Abbesse* peut la lui confier en toute assurance. Elle connoît ses armes, elle verra son carrosse & sa livrée.

Helene est avertie, par une autre lettre, de l'heure à laquelle elle doit se tenir prête. Elle est priée, sur-tout, de ne pas faire attendre Madame la Baronne. Cette Baronne est la grosse *Binet*, femme de

E v

charge de *Talbert*. Elle est bichonnée ; raponnée , habillée en femme de qualité. Un carrosse aux armes de la Vicomtesse , un domestique à sa livrée sont prêts à l'heure convenue. La Baronne de fraîche date roule avec dignité. La voilà à la porte de l'asyle sacré.

L'Abbesse amène *Helene*, qui fut effrayée de l'air soldatesque de la Baronne ; elle feignit même de se trouver indisposée ; & *Talbert* manquoit sa proie si , par une sage précaution , il n'avoit fait arriver très-à-propos Mde *Philippe* avec des livres de dévotion. La présence de la *Sacy* rassura *Helene*, qui se trouva tout-à-coup en état de suivre la Baronne. Elles rencontrèrent bientôt *Talbert*, qui completa la voiture avec Mde *Philippe*, qui suivit de près.

Helene cherchoit des yeux la Maréchale , qui ne se doutoit sûrement pas de l'entreprise de son neveu. Mais il étoit arrivé un accident qui , en apparence , mortifioit cruellement *Talbert*, qu'il avoit déjà annoncé à la *Sacy*, & qu'il la pria de raconter à *Helene*. L'Ambassadrice, fille de la Maréchale , s'étoit blessée & , qui pis est , étoit accouchée d'un enfant mort , dont la bonne *Sacy* plaignoit amèrement la pauvre âme qui devoit être condamnée

aux limbes. C'étoit une désolation affreuse dans la famille. Il étoit même probable que la Maréchale ne pourroit s'éloigner de quelques jours, & qu'on seroit obligé de partir sans elle. Cette lamentation conduisit jusqu'à l'hôtel de *Talbert*. Il demanda avec empressement où étoit le Père *Brifaut*, s'il y avoit long-temps qu'il attendoit. Il n'étoit pas venu, mais il avoit écrit. La lettre prétendue contenoit l'éloge de la générosité de *Talbert*; & le Père Gardien, dont la permission étoit nécessaire au Père *Brifaut*, demandoit un délai jusqu'au lendemain dix heures du matin. Arrive en même temps un billet supposé de la Maréchale, qui est au désespoir de ne pouvoir embrasser sa chère nièce, qui lui tiendra bientôt lieu de fille, vu le danger de l'Ambassadrice. Elle conseille de partir sur le champ pour la campagne, & de recevoir, en arrivant, la bénédiction nuptiale. Ce parti paroît plus décent que de se marier presque sous les yeux de la Vicomtesse & sans son aveu. C'est aussi l'avis de la bonne *Sacy*, qui pense, avec raison, qu'il faut se mettre à l'abri des recherches de la Vicomtesse, à laquelle son absence ne peut manquer de donner de violens soupçons.

Helene, combattue de différentes pen-

E vj

sées, monte en voiture avec la *Sacy* & *Talbert*. Ils n'avoient que douze lieues à faire & n'arrivèrent que le lendemain au soir. *Talbert* n'avoit pas pris la poste pour éviter les indices sur sa marche ; son postillon, bien instruit de ce qu'il avoit à faire, s'étoit égaré. Après avoir erré tout le jour on arriva enfin. Le voyage avoit été pénible, il ne fut question que de se reposer. *Talbert* promit de veiller pour recevoir le Révérend qui devoit être en route. Il n'arriva point. Plusieurs jours se passèrent dans une attente infructueuse. *Bruno*, valet de chambre affidé, est député vers le Révérend. Il annonça, par une lettre concertée avec son maître, que le Père avoit été attaqué d'une fièvre maligne le jour même fixé pour son départ ; qu'il étoit en convalescence & qu'il ne tarderoit pas à l'amener. Quelque temps après il déterminoit le jour de son arrivée. Point du tout ; le Père *Brifaut* meurt dans une rechûte.

Le coup est accablant pour la bonne *Sacy* & affligeant pour *Helene* ; *Talbert* y apporte tout de suite un lénitif qu'il tenoit tout prêt. Il écrit à son cousin l'Evêque pour le prier de venir leur donner la bénédiction nuptiale. La réponse que *Talbert* fit lui-même fut favorable. Il étoit

allé faire une apparition dans son diocèse, d'où il se rendroit incessamment au lieu indiqué pour la célébration.

Pendant tout ces incidens *Talbert* avoit mis le temps à profit. Il avoit eu le talent de brouiller *Helene* avec la *Sacy*, par le moyen d'une femme de chambre, fille de son concierge, qui lui étoit dévouée. La *Sacy*, pour ne plus voir sa cousine, se mit en retraite & se confina rigoureusement dans son appartement. La femme de chambre tomba ou feignit de tomber malade. *Helene* resta seule. *Talbert* crut l'occasion favorable : il mit tout en œuvre, excepté la violence, pour accomplir ses desseins pervers. L'attaque & la défense durèrent jusqu'à cinq heures du matin. Il se retira confus, désespéré. *Helene* demeura victorieuse. Résolue d'éviter, pour la suite, d'odieuses poursuites, elle s'échappe. Les portes du parc étoient fermées. Elle rencontre une vieille échelle qu'elle applique sur le mur. Elle monte, les derniers échelons se brisent sous ses pieds. Elle tombe en poussant un grand cri. Le concierge l'entend, accourt & la trouve sans connaissance.

Talbert désolé appelle le secours des Médecins. Une fièvre, accompagnée de délire, annonce le danger. Déchiré de

110 MERCURE DE FRANCE.

remords, cet amant jusqu'alors scélérat l'épouse, pour tâcher de la rappeler à la vie. Repentir infructueux, parce qu'il est trop tardif. Le mal est sans remède, elle expire. *Talbert*, en horreur à lui-même, bourreau de l'amante la plus belle & la plus vertueuse, ne peut soutenir l'atrocité de son forfait, & se tue de désespoir.

Cette horrible catastrophe a pour pendant la délicieuse image d'un bonheur tranquille. Le vertueux *Moxinge*, dont *Talbert* a ridiculisé les sages conseils, jouit de la plus pure félicité dans les bras de sa chère *Euphrosine*. La fable de *Moxinge* est aussi très-féconde en incidens, en préceptes de mœurs, en exemples d'humanité, qui ne peuvent manquer d'intéresser les âmes qui aiment la vertu. Ce sont deux actions qui, marchant de front, le vice est l'âme de l'une, & la vertu est l'âme de l'autre. Elles s'entrelacent & ne se confondent point. Elles montrent le mal & le préservatif. Nous ne pouvons qu'applaudir aux vûes honnêtes d'un auteur qui, dans des ouvrages de pur amusement, se propose, pour but, la punition du vice & la récompense de la vertu. C'est nous conduire au bien par un chemin semé de fleurs. Nous ne doutons point que le public n'accueille favorablement cette nouvelle production,

qui nous paroît très-propre à confirmer l'idée avantageuse que Mde Benoit a déjà donnée de son talent à peindre les mœurs, à saisir les ridicules, à montrer le jeu des passions, & à développer les ressorts du cœur humain. La flexibilité de son style se plie à toutes les circonstances, à tous les caractères, à tous les états. Chacun de ses héros semble parler le langage qui lui est propre, & tous nous paroissent dans le ton de la nature.

TRAITÉ des Extrêmes, ou Elémens de la science de la réalité ; par M. CHANGEUX ; avec cette épigraphe :

Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis.

A Amsterdam, chez ARKSTÉE & MERKUS ; & se trouve à Paris, chez PANCROUCKE, rue & à côté de la Comédie Françoisse.

SECOND EXTRAIT.

Nous en sommes restés, dans notre dernier extrait, au commencement du livre V, qui a pour objet les extrêmes dans la physique. M. Changeux avoit dit, liv. 1, chap. v, *conséquence sur la loi du*

rapprochement des extrêmes : « cette loi
 » invariable naît-elle de la constitution
 » des choses ou de notre constitution pré-
 » sente ? Et si notre manière de sentir &
 » la foiblesse de notre jugement nous y
 » assujettissent, ne peut-on pas dire aussi
 » que dans la nature elle n'est pas moins
 » observée ? les loix générales ne s'y rédui-
 » roient-elles pas en dernière analyse ?
 » N'est-ce pas par l'opposition des contrai-
 » res que l'univers subsiste ? Le mouve-
 » ment, le repos & les élémens sans cesse
 » opposés conservant entre eux, si j'ose le
 » dire, une subordination qui les éloigne
 » des extrêmes, ne formeroient-ils pas,
 » en vertu de cette loi simple, l'admira-
 » ble variété qui règne dans le monde ?
 » Dans l'économie animale ne remarque-
 » t-on pas la même chose ? &c. &c. ».

L'auteur, sur tous ces points, ne prend pas l'affirmative. « Sans parler, dit-il, des
 » regards curieux sur l'essence des êtres,
 » l'expérience nous montre, dans le mé-
 » canisme général, quelques effets qui
 » pourroient nous faire soupçonner qu'elle
 » n'a employé qu'une même loi pour l'or-
 » ganisation des corps, l'ordre qui fait
 » subsister l'univers physique & celui qui
 » doit régner dans l'univers moral, le
 » bonheur des êtres animés & la perfec-

» tion des corps bruts. Mais , ajoute-t-il ,
 » pouvons-nous savoir s'il existe en effet
 » des extrêmes hors de nous ? L'univers ,
 » a dit un philosophe , est un cercle im-
 » mense dont le centre est par-tout & la
 » circonférence nulle part. J'ajoute que ,
 » par rapport à nous , l'univers est un cer-
 » cle très-étroit & dont nous sommes le
 » centre » d'après nos sensations nous for-
 » mons des idées que nous généralisons
 » de plus en plus , & nous jugeons d'après
 » ces idées. Nos raisonnemens ont donc
 » pour objet l'univers que nous avons
 » imaginé , celui que nous pouvons em-
 » brasser dans notre vue étroite ; mais les
 » savans auroient grand tort s'ils pensoient
 » que leurs calculs & leurs loix générales
 » regardassent l'univers en lui-même ».

Rien de plus frappant que le spectacle du monde physique considéré sous ce point de vue. Il élève l'imagination en même temps qu'il fait voir à l'esprit sa foiblesse. *M. Changeux* commence par faire remarquer , chap. premier , que les changemens continuels qui s'opèrent dans la nature sont joints à la plus parfaite immutabilité. En effet , les changemens , quelque grands , quelques répétés qu'ils soient , ne sont qu'accidentels ; si les êtres se détruisent , c'est pour se reproduire : les êtres sont dans

un mouvement perpétuel , mais le tout est inaltérable , &c. On voit ce qu'il faut penser du *sentiment* où sont quelques philosophes que le monde est sujet à la *vieillesse* & à une espèce de mort ; c'est ce que l'on examine dans une remarque. *Le principe & la fin dans les opérations de la nature* (chap. 2) sont des extrêmes qui semblent se toucher immédiatement , quelques différences qu'ils présentent au premier coup-d'œil. « Pour un philosophe qui réfléchit » sur cette circulation générale , il n'y a ni » principe ni fin assignable dans les productions même particulières & individuelles de la nature. La source des fleuves » qui traversent la plus grande étendue » de terrein n'est réellement pas différente » de leur embouchure ; c'est toujours la » mer qui , en fournissant les exhalaisons » qui sont pompées par les montagnes , » donne lieu à leur formation : les fontaines forment les ruisseaux , les ruisseaux » forment les rivières , celles-ci forment » les fleuves , & l'assemblage des fleuves » forment les mers , lesquelles se subdivisent ensuite en toutes ces parties , qui » doivent , par une loi nécessaire , se rassembler de nouveau pour se diviser.

» C'est ce que nous présente en petit la circulation du sang dans le corps humain,

„ que l'on a très-bien comparé en plusieurs
 „ points au monde ; le cours semble être
 „ le principe & la fin de la circulation ;
 „ il se divise en grosses artères , qui se
 „ sousdivisent en petites , les petites en
 „ rameaux , les rameaux en ramuscules
 „ capillaires & presque infiniment tenues ;
 „ le sang se répand ainsi jusqu'aux extrê-
 „ mités du corps : ces petites artères s'abou-
 „ chent à des veines aussi petites , qui
 „ s'élargissent & deviennent , en se divi-
 „ sant , des rameaux , des branches , &c.
 „ jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au
 „ cœur , où elles reportent le sang pour
 „ être distribué de nouveau dans les artè-
 „ res ». On rapporte d'autres exemples
 tirés du règne végétal & du système même
 entier du monde. *L'extrême variété &
 l'unité parfaite* sont considérées abstractive-
 ment dans le chap. IV , avant d'examiner
 cette variété & cette unité dans la nature ,
 ce qui fait la matière du chap. V : dans
 l'un on est conduit à une conséquence qui
 fait voir *ce qu'il faut entendre par la beauté
 de rapport*. L'autre conduit à une consé-
 quence *sur ce que l'on doit entendre par la
 fécondité de la nature*. C'est en joignant à
 la loi de *la moindre quantité d'action* dé-
 couverte par M. de Maupertuis , & que
 l'on expose , d'après M. d'Alembert , l'au-

tre loi de la *moindre quantité de matière* dont M. *Changeux* parle le premier, & qu'il dit être aussi constante & plus sensible, & ensuite, en faisant attention à la prodigieuse variété de la nature dans ses productions, que l'on peut se former une idée juste de sa fécondité. *La variété & l'unité dans l'étude de la nature, chap. VI,* fait une des plus belles matières de la philosophie ; elle montre *en quoi consiste la véritable étendue de l'esprit ou le génie.*

« Le génie est, dans l'étude de la nature,
 » ce que la nature elle-même est dans ses
 » productions ; celle-ci tend à l'unité &
 » ramène les effets les plus variés à des
 » loix simples qu'elle seule connoît : le
 » génie rassemble les faits, les lie ensemble,
 » en observe les rapports, les ramène,
 » autant qu'il est possible, à des principes
 » généraux, & fait voir l'unité qui règne
 » dans la foule immense des observations
 » faites par les autres & de celles qu'il fait
 » lui-même ». Elle montre encore *l'union des sciences & des arts* ; c'est ce que l'on prouve dans une *conséquence seconde*, & cette union est rendue sensible par des exemples & des preuves tirés de la représentation des plantes, des fleurs, des fruits, des arbres, des paysages & des animaux. Suit encore une autre conséquence sur la

multiplicité stérile des livres, comparée à l'abondance de la matière qu'offre la nature. *La multiplication infinie & la destruction infinie*, chap VI, sont deux grands pivots sur lesquels roule la nature universelle des choses. Tout subsiste par l'opposition de ces contraires. On voit par-là ce que l'on doit entendre par la cruauté (conséq. 1). C'est à la physique, dit M. *Changex*, qu'il faut recourir quelquefois pour résoudre des difficultés que la politique & la morale même ne sauroient dénouer. Il tire encore deux autres conséquences du chapitre précédent sur la *générosité*, qu'il distingue en *physique & morale*, & sur *l'humanité*. La *génération & la corruption*, la *simplicité & la composition*, la *perfection des êtres & leur ruine dans les trois règnes de la nature*, la *plus grande solidité & la fluidité* sont des choses opposées que la nature fait servir au grand équilibre du monde, & que l'on examine dans autant de chapitres séparés. Suivent des remarques sur *les idées de perfection & d'imperfection*; sur le *bien & le mal physique*, qui semblent partir d'un même principe, c'est-à-dire, de la nature finie des êtres, & qui par-là se réunissent étroitement; enfin sur *la beauté*, matière très-amusante sur laquelle l'auteur s'arrête avec complaisance, comme dans un lieu

118. MERCURE DE FRANCE.

agréable, pour délasser sans doute ses lecteurs de la route rapide qu'il leur fait parcourir.

Livre VI. Suite des extrêmes dans la physique. Ce livre renferme vingt-un chapitres, sans les conséquences & les remarques. On y trouve beaucoup de choses sur la physique particulière, sur les principes de la pathologie, l'igiene, &c. mais qui sont si abrégées, qu'il est impossible d'en faire l'extrait. Ce livre vi termine le premier volume.

Livre VII. Des extrêmes dans la morale. *Les mœurs des peuples qui habitent les climats les plus opposés de la terre ont une analogie très-grande, & qui fait le sujet du chap. 1. Ces peuples sont naturellement & nécessairement sauvages. Mais, parce qu'ils sont sauvages, il n'en faut pas conclure qu'ils soient parfaitement ignorans, ni d'une brutalité semblable à celle des animaux (conséquence 1). C'est ce qu'il sera difficile de refuser après avoir pesé les raisonnemens de l'auteur. Chap. second, que l'homme réunit en lui tous les extrêmes. Ce chapitre est le tableau des contrariétés observées dans la nature de l'homme par Abbadie, Pascal & les autres moralistes, &c. La force morale & les penchans passifs font la matière du chap. III, & l'on comprend,*

« Il semble , très-bien dans la conséquence qui suit la vanité des disputes des écoles sur la liberté de l'immutabilité de Dieu ; & dans une autre conséquence , on conçoit le principe tant cherché de la liberté dans l'homme. *Les vices & les défauts, chap. IV.*

« Les vices sont les vertus elles-mêmes » portées à l'excès. Les défauts sont ces » mêmes vertus auxquelles il manque quelque chose , & le plus souvent sont la » négation des vertus. La pusillanimité , » par exemple , est un défaut , & la témérité est un vice ; celle-ci est l'excès du » courage , l'autre en est la négation ». Tous les exemples , dit l'auteur , rapportés dans ce livre , prouveront que les vices & les défauts sont des extrêmes qui se touchent , & l'on ne peut le prouver que par une pareille induction. Ces exemples sont en très-grand nombre , ils forment trente-neuf chapitres , où la morale est envisagée sous un point de vue très-frappant & curieux.

Livre VIII. Des extrêmes dans la politique. Comme le bien moral , le bien politique occupe le milieu entre les extrêmes , une foule de questions sont résolues par ce principe simple & lumineux. Nous ne citerons que quelques chapitres de ce livre , qui en contient onze. Chapitre I. *Hypothèse sur une République composée de sages*

120 MERCURE DE FRANCE.

& une République composée de scélérats. Ces deux Républiques auroient une forme de gouvernement & des constitutions où l'on appercevroit la plus parfaite analogie. On voit très-bien (conséq. 1.) que rien n'est plus gratuitement supposé qu'une société de sages & une société de scélérats, & l'on en peut conclure, *sur la nature de la politique*, quelque chose de certain. Cette science consiste à faire régner l'ordre parmi les passions contraires & les intérêts les plus opposés. Le chapitre second traite *de la variété dans les différentes formes de gouvernement & de leur unité.* Quelque différence que l'on mette entre ces formes, on ne peut disconvenir qu'elles n'aient beaucoup d'analogie. Si l'on veut se former des idées justes sur la *souveraineté des loix*, sur l'*autorité*, sur la *liberté*, sur ce qu'il y a de réel ou d'arbitraire dans l'*inégalité des conditions* parmi les hommes ; il est nécessaire de commencer par convenir de l'unité & de la variété des gouvernemens. M. *Changeux* s'étend fort au long à ce sujet, & n'en dit pas trop. Ce qu'il dit dans le chap. v., intitulé *de la démocratie & de la tyrannie*, est tiré de *Platon*, & prouve bien le danger où l'on tombe quand on donne trop d'importance à ces formes. Le chap. III & IV sur les *récompenses*

*penſes exceſſives & l'oubli de la vertu , ſur l'extrême ſévérité des loix & l'impunité des crimes , donne des idées fort précises ſur l'adminiſtration de la juſtice & des loix. Le goût des ſciences & la barbarie (chap. VII) ſont fort près l'un de l'autre , ſurtout quand le goût des ſciences eſt ſuppoſé exceſſif. « Lorsque tous les hommes » prétendent au plus grand mérite, nul » n'y atteint ; c'eſt alors que la foule des » petits talens dans les arts , le peuple des » petits eſprits dans les ſciences & la troupe » imbécille des protecteurs , plus petits » encore que leurs protégés , s'élèvent , » cauſent une confuſion générale , étouffent les grands hommes dès leur berceau , » à peu-près comme dans une bonne terre » une immense quantité de plantes parasites empêchent le bon grain de fructifier , &c. ». L'ardeur immodérée des beaux-arts & des ſciences conduit ainſi très-promptement à la barbarie. Leur perfection n'y conduit pas moins ſûrement , quoique d'une manière plus inſenſible. On le prouve , & l'on conclut , dans la conſéquence qui ſuit , en faiſant voir *quel eſt le véritable objet des arts & des ſciences , & dans quel cas ils ſervent à la perfection des mœurs*. Nous ne ſuivrons pas plus loin l'auteur qui , dans ce livre , traite pluſieurs*

autres questions de politique & les résoudre avec le plus grand avantage, à l'aide du seul principe qui fait la base de tout son ouvrage.

Nous passerons encore plus rapidement sur le liv. IX des extrêmes dans la grammaire générale, parce qu'il est très-abrégé, mais un des plus curieux de tout l'ouvrage, & dans lequel on ne sauroit rien retrancher. Nous dirons seulement qu'après avoir montré l'analogie qui se trouve entre les *termes techniques*, (qui sont les dernières ressources des hommes pour simplifier leurs sciences) & les *premiers mots* dans le chap. i; *l'écriture algébrique & les premiers caractères* dans le chap. II; enfin, les *premières langues & la langue philosophique* dans le chap. III, il nous fait connoître, dans les conséquences & remarques qui suivent, la nature de la langue philosophique, & nous donne une manière nouvelle de la concevoir. La remarque sur les tables synoptiques peut fournir le moyen le plus court pour arriver à la possibilité de ce beau projet qui a occupé en vain tant de grands esprits.

Livre X. Des extrêmes dans les belles-lettres & dans les beaux arts. La manière dont on envisage ici les belles-lettres & les beaux-arts forme une rhétorique qui

est appuyée sur un seul principe. Les détails dans lesquels on entre ici font voir l'étendue de ce principe applicable & aux objets des belles-lettres & des beaux-arts, & aux facultés qui leur ont donné naissance. M. *Changeux* examine d'abord les extrêmes dans les belles-lettres & les beaux-arts par rapport aux facultés de l'homme qui leur ont donné naissance, chap. 1. Ces facultés sont l'intelligence & le sentiment; ce sont elles en effet qui l'élèvent bien au-dessus des autres êtres, & qui rendent le spectacle de la nature plein de charmes à ses yeux; sans elles il n'y auroit donc jamais eu lieu aux arts qui la représentent. Or ces deux facultés, comme toutes les autres choses, doivent être soumises à la loi des extrêmes; & ce n'est que par-là que l'on en déduira en quoi elles consistent réellement, & quel est leur plus haut degré d'intensité. On détermine très-bien, dans la conséquence première de ce chapitre, ce que c'est que le goût. « Pour en avoir » une idée nette & précise, on doit sup- » poser que l'intelligence & le sentiment » sont joints ensemble: il faut bien con- » naître & être affecté convenablement, » pour juger sainement & même pour bien » composer. Un mathématicien aura beau » appercevoir la justesse des proportions &

124 MERCURE DE FRANCE.

» saisir tous les rapports qui se trouvent
 » dans un tableau, une statue ou un édi-
 » fice ; s'il ne sent encore l'agrément inex-
 » primable qui résulte de ces proportions
 » & de ces rapports apperçus, nous ne lui
 » donnerons pas le titre d'homme de goût.
 » Il condamnera toujours ces efforts puis-
 » sans du génie qui s'élève au-dessus des
 » règles, & n'en devient quelquefois que
 » plus admirable. Si vous supposez que ce
 » froid calculateur soit artiste, il n'osera
 » jamais prendre un pareil effort & met-
 » tra dans ses compositions une monoto-
 » nie ennuyeuse, qui ne sera jamais rache-
 » tée par le mérite de la justesse.

» Le sentiment sans la connoissance
 » produiroit un vice contraire ; il feroit
 » mépriser à l'artiste les règles les plus
 » essentielles de son art, & ne lui per-
 » mettroit que de se livrer au désordre de
 » son imagination & d'enfanter des monf-
 » tres, &c.

» Quand le sentiment & l'intelligence
 » manquent tous les deux à la fois, la gros-
 » sièreté est à son comble. C'est pour cela
 » que les gens dont l'esprit ni le cœur
 » n'ont été cultivés, manquent absolument
 » de goût : ils admirent les imitations les
 » plus ridicules & méprisent les plus par-
 » faites ; les nuances les plus délicates leur

» échappent ; ils ne cherchent dans les
» images des objets, que les traits princi-
» paux qu'ils ont toujours mal saisis dans
» les originaux : ils ne doivent donc de-
» mander d'exactitude ni dans les propor-
» tions des parties, ni dans l'ensemble ».

On voit dans une conséquence seconde
*ce que c'est que le génie dans les belles-let-
tres & les beaux-arts* d'une manière aussi
convaincante. Le chap. II traite de *la
liberté excessive des gouvernemens & du
défaut de liberté relativement aux beaux-
arts* ; & l'on en conclut que les gouver-
nemens modérés sont leur vraie patrie. Le
chap. III traite *des climats extrêmes par
rapport aux facultés de l'homme* ; & l'on
conclut que le climat le plus favorable au
bon goût est celui qui est tempéré. Si l'on
analyse bien le sublime, dit M. *Changeux*,
à la fin de cette conséquence, & qu'on ne
s'en laisse point imposer par la grandeur
de la poésie orientale, peut-être ne lui
accordera-t-on pas le prix de la supériorité :
le sublime ne doit point être forcé, sans
quoi il touche au ridicule & par conséquent
se détruit. Ce dixième & dernier livre du
traité des extrêmes renferme treize chapi-
tres. On y fait voir l'analogie qu'il y a
entre *les principes de l'architecture chez les
peuples qui habitent les climats les plus op-*

posés de la terre, la manière dont le *magnifique & le burlesque*, le *tragique outré & le ridicule* se touchent, soit dans les belles-lettres, soit dans les beaux-arts ; ce qui sert à déterminer en quoi consiste *réellement le sublime*, le *touchant*, l'*imitation la plus parfaite*, la *nature du plaisir qui en résulte*, &c. On compare encore le *raffinement & la négligence ou rusticité dans le style*, & ce même *raffinement & cette négligence grossière dans les beaux-arts*. L'*extrême longueur & l'extrême brièveté dans les ouvrages d'esprit* est le dernier chapitre, dans lequel l'auteur fait une *récapitulation générale*. Il y rappelle la *distinction* qu'il met entre la *réalité & la vérité*, distinction très-juste, mais difficile à saisir, & qui n'auroit point embarrassé les lecteurs les moins versés dans la métaphysique, si à ce traité des extrêmes on eût joint un autre *traité des analogies* du même auteur. Il en fait une partie à la vérité très-séparée, puisqu'il ne s'agit que de la vérité dans l'ouvrage manuscrit dont nous parlons ; ceux qui ont le traité des extrêmes pourront joindre le second, au cas que l'auteur veuille par la suite le mettre au jour.



TABLEAU précis du globe terrestre pour l'intelligence facile , prompte & durable de la Géographie , à l'usage de la pension de la rue Mêlée ; par M. l'Abbé LE BEAU , Licencié en Droit Canon , Docteur en la Faculté des Arts de l'Université de Paris , & Maître d'Education. Paris, chez G. DESPREZ , Imprimeur du Roi & du Clergé de France , rue Saint Jacques ; 1767 : in - 12 ; prix 1 liv. 16 sols.

VOICI encore un ouvrage nouvellement imprimé , destiné sur-tout à l'usage des pensionnaires de M. Viard , dont nous avons annoncé dans le Mercure de mai, *des Epoques élémentaires d'histoire universelle* ; c'est un tableau précis du globe terrestre , à l'aide du quel on peut s'instruire des divisions du globe & de ses subdivisions particulières. Il n'y a guères de pensions dans Paris , où le maître & ceux qu'il associe à ses travaux , travaillent par eux-mêmes à réduire leurs leçons en principes , à analyser les inconvéniens des

F iv

méthodes d'instruction, à suppléer à leur insuffisance : aussi croyons-nous devoir faire remarquer au public, qu'une maison où l'on s'occupe aussi attentivement des moyens de faciliter l'étude des sciences différentes qu'on y enseigne, mérite toute l'attention de ceux qui peuvent profiter, pour leurs enfans, des secours qu'on y trouve.

M. l'Abbé *le Beau*, associé de M. *Viard* dans cette maison, est l'auteur de ce dernier ouvrage ; il n'a point prétendu donner un traité complet de géographie instructive, ni réunir sous ce premier point de vue tous les détails qu'un pareil travail peut comporter. Il s'est proposé de donner à ses élèves un livre d'élément qui servît d'introduction à une étude plus développée de cette science : rien n'est plus simple, plus clair, plus méthodique que ce précis. Ce n'est, à la vérité, qu'une idée générale & décharnée du globe terrestre, mais à laquelle il faut d'abord se borner si l'on veut se former un plan juste de sa généralité. L'auteur se propose de publier dans la suite les développemens de ses élémens sur la géographie, dont on ne sauroit trop conseiller la lecture aux jeunes personnes qui veulent commencer l'étude de cette partie de cette instruction,

peut-être un peu trop négligée ; c'est un guide à l'aide du quel on peut se conduire, & voir, d'un coup-d'œil, la chaîne des pays, leurs situations respectives & l'ensemble raisonné des parties différentes du globe terrestre.

LUCIE & MÉLANIE, ou les deux Sœurs généreuses, anecdote historique ; par M. D'ARNAUD, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, des Académies, &c. Prix 36 sols.

CETTE histoire est dans le même genre que celle de *Fanni* ; ceux qui ont lu avec attendrissement cette dernière, qui est le chef-d'œuvre du sentiment & du pathétique, doivent s'attendre à verser autant de larmes à la lecture de *Lucie & de Mélanie*. Ce sont deux sœurs unies par la plus vive amitié. *D'Estival*, destiné pour époux à *Lucie*, fixe l'attention de toutes deux, leur inspire les sentimens les plus tendres, & en conçoit lui-même pour *Mélanie*. La rivalité ne défunit point les sœurs, elle les déchire ; elles consentent mutuellement, après bien des combats, à se sacrifier au

F v.

130 MERCURE DE FRANCE.

bonheur l'une de l'autre ; *Mélanie* apprend qu'elle est aimée , mais craint de causer de la peine à *Lucie* ; elle fuit la maison paternelle , se retire dans un couvent , prend toutes les précautions possibles pour empêcher qu'on ne découvre ses traces. *D'Estival* , forcé par son père , donne la main à *Lucie* ; son amour pour *Mélanie* devient chaque jour plus violent ; il écrit à un de ses amis pour lui faire part de ses chagrins ; cette lettre , oubliée par négligence sur une table , tombe entre les mains de *Lucie* & l'instruit ; elle meurt de douleur de n'être pas aimée , plaignant son mari , plaignant sa sœur & sa propre destinée. *D'Estival* , devenu libre , vole auprès de *Mélanie* ; elle refuse de le voir , il y retourne le lendemain & apprend , avec désespoir , que la veille elle a prononcé des vœux qui la séparent de lui pour jamais ; *Mélanie* , accablée elle-même , oppose la religion & le devoir à sa passion , elle fuit son amant , qui termine ses jours après lui avoir écrit une lettre qu'on doit lui remettre avec son cœur. *Mélanie* reçoit ce funeste présent , & ne résiste pas à tant de malheurs qui l'ont frappée coup sur coup , elle expire en prononçant le nom de son amant.

C'est avec regret que nous nous voyons

Forcés de nous borner à une analyse si peu détaillée de cette histoire intéressante ; le fond en est si simple , si bien conduit , les situations si rapides , si vives , si bien amenées , si touchantes & si liées entre elles , qu'on ne peut rien en extraire : il la faut lire toute entière & s'attendrir. Par-tout ce sont des scènes filées avec le plus grand art & traitées avec le naturel & le sentiment que l'on connoît à l'auteur. On fait qu'aucun écrivain , dans quelque genre que ce soit , n'a porté ces parties à un plus haut degré. C'est un drame tout neuf , rempli de l'intérêt le plus fort & le plus séduisant ; à chaque page il déchire le cœur ou le remplit de cette douleur précieuse qui élève l'homme à ses propres yeux & le satisfait en lui faisant découvrir qu'il est sensible : nous rappellerons à cette occasion un roman qui paroît depuis peu sous le titre d'*histoire de Mlle de Valmont* , & dont le fond est à peu-près le même. Nous nous contenterons d'observer que l'ouvrage de M. d'Arnaud a été publié long-temps auparavant dans le *Journal des Dames* en 1762. Nous nous excusons de faire cette remarque pour satisfaire aux jugemens des personnes qui pourroient imaginer que c'est *Mlle de Valmont* qui a fourni l'idée de *Lucie & Mélanie*.

M. d'*Arnaud* ne doit son sujet qu'à lui-même. Le public ne peut manquer d'attendre avec beaucoup d'empressement les autres histoires de cette espèce que l'auteur nous annonce ; elles formeront une collection précieuse pour les âmes honnêtes & sensibles & pour les gens de goût. Ceux qui se destinent à travailler pour le théâtre ne sauroient trop les lire , elles leur apprendront à suivre la marche de la nature , à la saisir & à la présenter telle qu'elle doit être pour produire les plus grands effets.

Nous ajouterons que l'histoire de *Lucie & Mélanide* est enrichie d'estampes de nos meilleurs maîtres , ainsi que *Fanni* , qui se vend chez les mêmes Libraires , *Lescapart* & la veuve *Duchefne*.

VERS sur la FANNI de M. D'ARNAUD.

Avec quel art vous nous peignez d'*Arnaud* ,
 De toutes les vertus la séduisante image !
 L'esprit tout seul n'a point fait cet ouvrage ,
 C'est votre cœur qui forma ce tableau.
 On ne peut trop louer ce bon père qui t'aime ,
 Belle *Fanny* : dans ton aveu charmant ,
 Quel embarras , quel trouble extrême !
 On annoblit le sentiment
 Quand on le fait parler de même.

MÉMOIRE sur le choix & l'état des lieux où le passage de Vénus du 3 juin 1769, pourra être observé avec le plus d'avantage, & principalement sur la véritable position géographique des isles de la mer du Sud ; par M. PINGRÉ, de l'Académie des Sciences, &c. A Paris, chez CAVELIER, rue Saint Jacques : 90 pages in-4° ; 1767.

C E mémoire est divisé en deux parties ; la première, qui est fort courte, est astronomique ; la seconde est purement géographique. Dans la première partie M. Pingré prouve, par des calculs & des raisonnemens astronomiques très-précis, que les lieux les plus avantageux pour l'observation du prochain passage de *Vénus* sont, d'une part, le Nord de la Suede, la Laponie, & le Nord de la Sibérie, de l'autre la partie occidentale du Mexique, & la partie méridionale de la Californie, vers les caps Corientes & de Saint Lucas, & surtout les isles de la mer du Sud, situées au-delà de l'équateur. On présente dans

134 MERCURE DE FRANCE.

des tables, au coup-d'œil du lecteur, les différens effets que la parallaxe opérera dans ces divers lieux, tant sur les instans de l'entrée & de la sortie de Vénus, & sur la durée entière du passage, que sur la moindre distance apparente des centres du Soleil & de Vénus.

La seconde partie est pleine de recherches curieuses, intéressantes & même absolument neuves, sur la position géographique & l'état des lieux où le passage peut être observé dans le Nouveau-Monde, & principalement sur les isles de la mer du Sud. Des auteurs peu exacts consultés, & des auteurs originaux mal traduits ont induit les géographes modernes dans mille erreurs au sujet de la position de ces isles. M. *Pingré* ne puise que dans les sources mêmes, il suit les navigateurs dans leurs découvertes, il donne un précis des voyages de *Magellan*, de *Mendanna*, de *Quiros*, de *Jacques le Maire*, d'*Abel Tasman*, de *Roggeveen*, &c ; il offre même en cette partie des morceaux aussi neufs que curieux, telle est la relation du premier voyage de *Mendanna*, qui n'avoit point encore paru en notre langue, telle est pareillement une assez grande partie du second voyage de ce même Général. Sur ces objets, nouveaux pour nous, M. *Pingré* entre dans

de plus grands détails que sur ceux qui nous étoient déjà d'ailleurs suffisamment connus ; mais sur-tout il s'attache à établir, autant qu'il est possible, la véritable position de chaque isle, son étendue, l'état de la mer qui l'environne, la situation de son port, s'il s'en trouve, la qualité de son terroir & de ses productions, & le caractère des peuples qui l'habitent. Le tout est terminé par une carte géographique de la partie de la mer du Sud, comprise entre l'équateur & le quarante-cinquième parallèle austral, & entre 180 & 305 degrés de longitude.

On sent de quelle utilité ce mémoire peut être, sur-tout pour les astronomes qui seroient destinés à observer le prochain passage de Vénus sur quelques-unes des isles de la mer du Sud. C'est dans cette vue que l'Académie des Sciences, après en avoir entendu la lecture, a jugé qu'il ne falloit pas attendre l'impression des mémoires de cette année pour communiquer celui-ci au public. L'objet qui y est traité, & la manière dont cet objet est rempli, le rendent également digne d'être joint aux excellens mémoires dont cette savante Société enrichit annuellement le public : ceux qui en possèdent la précieuse collection ne paroissent pas pouvoir se dispenser d'y ajouter le mémoire que nous annonçons.

ANNONCES DE LIVRES.

MÉMOIRES pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier ; par feu M. *Jean Aétruc*, Médecin Consultant du Roi, ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Docteur-Régent de celle de Paris, & Professeur Royal : revus & publiés par M. *Lorry*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez *P. G. Cavelier*, Libraire, rue Saint Jacques, au lys d'or, près la fontaine Saint Severin ; 1767 avec approbation & privilège du Roi ; in-4°.

L'histoire d'un Corps qui a été utile à sa patrie pendant une longue suite de siècles, est, sans doute, un monument précieux aux yeux de tous les bons citoyens. Les Médecins trouveront sur-tout de grands avantages dans celle de la Faculté de Médecine de Montpellier. Respectable par son antiquité, par la suite non interrompue des savans qu'il a produits, & par la quantité immense des bons ouvrages qui sont sortis de son sein, ce Corps illustre méritoit bien d'avoir un historien tel que M.

Astruc. Ce Médecin célèbre, que nous avons tous connu & estimé, respectoit l'école de Montpellier comme sa mère, & a toujours conservé pour elle une tendresse & une reconnoissance inviolable. Personne n'étoit plus en état d'en transmettre les fastes à la postérité. L'éditeur, *M. Lorry*, a secondé les vues de son illustre confrère, dans une préface savante qu'il a mise à la tête de cette histoire; & l'éloge historique de *M. Astruc* suit cette préface. L'un & l'autre, ainsi que le livre même, prouvent que les Médecins ne bornent pas leur gloire à bien écrire en latin; on remarque dans ces divers ouvrages toute l'élégance qui distingue les bons auteurs qui ont écrit dans notre langue.

DICTIONNAIRE historique des mœurs, usages & coutumes des François; contenant aussi les établissemens, fondations, époques, anecdotes, progrès dans les sciences & dans les arts, & les faits les plus remarquables & intéressans arrivés depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à nos jours; avec cette épigraphe :

..... *Facta patrum, series longissima rerum,*

..... *Antiquæ ab origine gentis.*

Virg. *Æneid.* lib. 1.

A Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin;

138 MERCURE DE FRANCE.

1767 : avec approbation & privilège du Roi ; trois volumes in-8^o.

Sans parler de l'Histoire de France, commencée par M. l'Abbé *Velly*, continuée par M. *Villaret*, & reprise par M. l'Abbé *Garnier*, qui vient d'en donner les tome XVII & XVIII, nous avons plusieurs autres petits ouvrages, tels que les *Tablettes historiques* des Rois de France, les *Anecdotes* de nos Reines, le *Tableau de la France*, & tout récemment encore les *Anecdotes Françaises* depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à *Louis XV*, que nous avons annoncées dans un de nos derniers *Mercures*.

Celui donc que l'on offre au public contient des faits de nos ancêtres, *facta patrum*, ainsi que le porte l'épigraphe : une longue suite de choses remarquables, intéressantes, curieuses, *series longissima rerum*, recueillies avec toute l'exactitude possible dans les historiens anciens & modernes. De-là tant d'anecdotes transmises à la postérité, tant de faits inconnus aux uns & échappés à la mémoire des autres, qu'on est bien-aise de trouver comme sous sa main, mais sans recherche, sans peine & sans travail.

En étudiant tous les règnes de la Monarchie Française, l'auteur de ce Dictionnaire

a saisi les traits frappans , singuliers & utiles. L'Histoire de France est un *vaste champ*, où il y a toujours à *glaner*, sous quelque aspect qu'on la considère ou qu'on l'étudie.

Des articles séparés qu'il donne , rangés dans l'ordre alphabétique , & où il renvoie encore à ceux avec lesquels ils ont du rapport & de la connexité , les uns regardent les mœurs , les usages & les coutumes de nos ancêtres ; les autres les fondations , établissemens , érections , &c. Ceux-ci traitent de l'origine de la Monarchie , (la plus ancienne , comme la première & la plus florissante de l'Europe) ; ceux-là rappellent quelques actions mémorables des Princes qui ont eu le gouvernement en main ; les guerres qu'ils ont soutenues , les loix qu'ils ont promulguées pour le maintien & le bonheur de leur empire ; & enfin des faits mémorables des grands hommes qui , dans l'église , l'épée & la robe , se sont acquis de la célébrité , & tiennent le second rang dans nos annales françoises , mais le tout , le plus en abrégé qu'il a été possible : les trop longs détails étant de la marche de l'histoire , seroient , en quelque sorte ici déplacés.

Cet ouvrage peut épargner aux savans & aux curieux la peine de parcourir d'immenses volumes pour trouver une époque ,

une anecdote , &c. & donner à la jeunesse du goût pour l'étude de notre histoire. Si, par exemple , elle veut s'instruire de l'origine des sciences & des beaux-arts , elle y verra qu'ayant pris naissance dans les Gaules avant l'arrivée des *Francs* , ils ont , pour ainsi dire , suivi *Charlemagne* au tombeau ; qu'après plusieurs siècles , sous *Charles V* , *Louis XI* & *Louis XII* , ils ont recommencé à percer pour paroître entièrement sous *François I* , qui s'en est rendu le protecteur , & pour faire ensuite (mais après plus d'un siècle écoulé) des progrès rapides sous *Louis XIII* , *Louis XIV* & *Louis XV*. Le luxe de nos ancêtres , borné par les loix somptuaires , qui retenoient un chacun dans l'état où il étoit né , comparé avec celui qu'on étale de nos jours , lui fera encore distinguer nos mœurs d'avec les leurs.

De plus longs détails feroient superflus.

..... *Fasta patrum , series longissima rerum ,*

..... *Antiqua ab origine gentis.*

Cette épigraphe annonce tout le contenu de ce Dictionnaire.

DE l'éloquence du Bareau ; par M. *Gin* , Secrétaire du Roi , Avocat au Parlement ; avec cette épigraphe :

Fungor vice cotis , acutum

Reddere quæ ferrum valet. Horat.

J U I N 1767. 141

A Paris, chez *Hérissant* fils, rue Saint Jacques; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; in-12.

Nous avons cru trouver dans cet ouvrage de bons préceptes, dont les jeunes Avocats pourront tirer quelque avantage. Le principal sera de leur faire connoître qu'il est nécessaire d'apporter dans cette profession plus de préparation & de dispositions littéraires, que la plûpart ne paroissent se l'imaginer,

PENSÉES & Réflexions de *M. de Rancé*, Abbé de la Trappe. A Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la montagne Sainte Geneviève, près les R R. P P. Carmes; 1767 : avec approbation & privilège du Roi; in-12 de cent soixante pages.

Les pensées, qui forment ce petit recueil, sont tirées des lettres spirituelles du fameux *Jean Armand le Bouthillier de Rancé*, Abbé de la Trappe. On sait qu'après avoir passé sa jeunesse à la Cour, & s'y être livré à tout ce que le monde offre d'attraits séducteurs, il fut rappelé à la religion & à la piété; & ce sont ces sentimens qui éclatent dans ses lettres, & dans les pensées qui en sont tirées.

Le Ministre de *Vakefield*, histoire sup-

142. MERCURE DE FRANCE.

posée écrite par lui-même ; avec cette épigraphe :

Spirate miseri , cavete felices.

A Londres, & se trouve à Paris, chez *Pissot*, Libraire, quai de Conti ; *Desaint*, Libraire, rue du Foin ; 1767 : deux vol. in-12.

Voici un roman dont le héros est un Prêtre, un agriculteur & un père de famille, trois qualités respectables dans la société, & qui donnent lieu à l'auteur de répandre beaucoup de maximes utiles.

L'HOMME Sauvage, histoire traduite de
... par M. *Mercier* ; avec cette épigraphe :

Sponte sua sine lege fidem rectumque colebat.

Ovid. méta: l. 1.

A Amsterdam, chez *Zacharie*, Libraire & Imprimeur ; 1767 : in-12 de trois cents huit pages.

Ce roman, où l'on a voulu peindre les mœurs des Sauvages, & débiter de la morale pour les hommes policés, se fait lire avec agrément.

LA nouvelle *Ramécide*, poëme revu, corrigé, presque refondu ; par M. *Rameau*, fils & neveu de deux grands hommes, qu'il ne fera pas revivre. A Amsterdam, & à Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue Saint

Jacques , entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près Saint Yves ; 1766 : in-8°.

Nous avons parlé dans le temps , d'une première *Raméide* , dont M. Rameau , neveu du grand homme de ce nom , étoit bien véritablement l'auteur. Celle que nous annonçons aujourd'hui est d'une autre main , quoiqu'elle porte , comme la première , le nom de M. Rameau. En lui accordant sur l'ancienne le mérite de la versification , nous ne pouvons nous dispenser de condamner cette partie du titre , qui fait de M. Rameau le neveu, l'objet d'une plaisanterie déplacée.

LETTRE de *Dulis* à son ami ; par M. Mercier ; avec cette épigraphe :

Mors stupebit & natura,

A Londres , & se trouve à Paris , chez la veuve *Duchefne* , Libraire , rue Saint Jacques , au temple du goût ; 1767 : in-8°.

Voici encore une de ces poésies estampées dans le goût des *Jorrys*. Ce que cette pièce a de particulier , c'est que les gravures sont des espèces de camayeux rouges , qui font un très-mauvais effet , & dégradent le burin. Il n'y a rien dont on ne s'avise pour attirer l'attention. L'ouvrage de M. Mercier n'avoit pas besoin de ce secours étranger : ses vers , en forme d'hé-

144 MERCURE DE FRANCE.

roïde , ainsi que la prose qui les précède , peuvent figurer avec les autres productions de ce genre , qui ont rendu célèbre l'imprimerie de *Jorry*.

Essai sur l'usage & les effets de l'écorce du garou , vulgairement appelé *sain-bois*, employée extérieurement contre des maladies rebelles & difficiles à guérir : ouvrage à la portée de tout le monde ; par M. A. L * * *, Docteur en médecine , Apothicaire Major des Hôpitaux militaires, & des Camps & Armées du Roi pendant la guerre de 17. . . . avec cette épigraphe :

Non tam moles , quàm virtus.

A Paris , chez P. F. Didot , le jeune , quai des Augustins , près du pont Saint Michel ; *Delalain* , rue Saint Jacques , à Saint Jacques : 1767 ; avec approbation & privilège du Roi : in-12 de cent cinquante pages.

L'auteur n'a divisé son ouvrage ni par articles ni par chapitres ; voici l'ordre qu'il a observé : il fait connoître le garou , fixe des noms à sa manière d'agir , indique les moyens de se le procurer , & la façon de s'en servir. Il le compare dans ses effets avec les cauterisans usuels , employés dans les mêmes vues , & dont il tâche de démontrer les inconvéniens. Il parle ensuite de

de son emploi dans les maladies , contre lesquelles l'expérience a prouvé son efficacité , & des cas où il pouvoit convenir.

MÉMOIRE sur l'observation des longitudes en mer, publié par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale ; 1767 : chez *Panckoucke*, rue & à côté de la Comédie Française ; in-8° de cent douze pages, avec des figures gravées.

On connoît plusieurs moyens propres pour observer la longitude à terre ; mais il y en a bien peu de praticable à la mer. Sans entrer dans le détail de ceux qui ont été proposés jusqu'ici , l'auteur croit pouvoir avancer que le plus certain dépend du mouvement de la lune ; & que la manière qu'il offre aujourd'hui pour observer sur mer le lieu de cette planète, donnera la longitude avec une nouvelle précision. L'accueil que l'Académie des Sciences a fait à ses recherches sur la solution de ce fameux problème, fait croire que les Officiers de marine verront avec intérêt l'ouvrage qui en a été le sujet. Il est divisé en trois parties ; la première est un discours adressé à l'Académie , où l'auteur rend compte de ses idées sur l'état actuel du problème ; la seconde contient une description de l'instrument , qu'il nomme

G

mégamètre. La troisième renferme une exposition des calculs relatifs à la nouvelle méthode des longitudes.

L'HOMME de Cour, comédie en cinq actes en vers ; par M. *Chauveaux* ; avec cette épigraphe :

*Tota licet veteres exornent undique cera ,
Atria nobilitas sola est atque unica virtus.*

Juv. l. VIII.

Le prix est de 30 sols. A Londres, & se vend à Paris, chez *Barbou*, rue des Mathurins ; *Panckoucke*, rue de la Comédie Française ; la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques ; 1767 : in-8°.

Cette pièce n'étoit guère de nature à pouvoir être donnée au théâtre ; il seroit déraisonnable d'en juger comme de la plupart de celles qui n'ont pas été représentées & dont, pour l'ordinaire, on fait fort peu de cas. Celle-ci a des beautés, & sur-tout des scènes de vérité, qui sont peut-être la raison pour laquelle on n'a pas cru devoir la jouer.

RÉFLEXIONS sur les préjugés qui s'opposent aux progrès & à la perfection de l'inoculation ; M. par *Gatti*, Médecin Consultant du Roi, & Professeur en Médecine dans l'Université de Pise. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez *Mufter* fils, Li-

braire, quai des Augustins ; 1764 : brochure *in-12* de deux cents quarante pages.

Le Libraire nous prie d'annoncer encore une fois cette brochure : il en a une certaine quantité d'exemplaires dont il voudroit se défaire, étant persuadé qu'une nouvelle annonce ne pourra nuire au débit de l'ouvrage.

TROISIEME Lettre de M. P. *Adamoli* à M. le Marquis de M***, sur la découverte de la pierre où est gravée l'inscription qui étoit au piedestal de la statue équestre, élevée à l'honneur de *Tiberius Antistius*, & qui répond aux objections contre l'existence de cette statue, & prouve qu'il n'y a jamais eu d'autres temples dans Lyon, dédiés aux *Césars*, que celui construit au confluent de ces rivières : brochure *in-8°*.

Cette lettre suppose qu'il y en a deux autres ; & nous n'en avons jamais eu connoissance, du moins qu'il nous en souviennne. Nous attendrons que nous les ayons trouvées, pour les faire connoître toutes ensemble.

EXPOSITION de la loi naturelle ; par M. l'Abbé B. Prix 12 sols. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti ; 1767 : brochure *in-12* de soixante-dix pages.

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

Tous les principes de la loi naturelle bien exposés, bien éclaircis, & suivis de toutes les conséquences qui en résultent, voilà ce que contient cette brochure, qui marque dans l'auteur un grand fond de philosophie & de raisonnement.

POMPE funèbre de l'inhumation de Madame *la Dauphine*, faite à Sens les 22 & 23 mars 1767 : feuille in-4°.

Le détail de tout ce qui s'est fait à Sens, pour l'inhumation de Madame *la Dauphine*, est une chose très-intéressante, & que tous les François liront avec attendrissement.

ODES sur la mort de Madame *la Dauphine*. A Sens, chez P. Hardouin Tarbé, Libraire-Imprimeur de Son Eminence Mgr l'Archevêque, & de la Ville; 1767. On en trouve des exemplaires à Paris, chez la veuve *Pierres & fils*, Libraires, rue Saint Jacques : feuille in-8°.

On remarque beaucoup de zèle & d'esprit patriotique dans ces odes, dont les unes sont latines & les autres françoises.

GABRIELLE D'ESTRÉES à Henry IV, nouvelle héroïde ornée d'une estampe dessinée par M. GRAVELOT. Par M. Poin-

finet, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, & de celle des Arcades de Rome : prix une liv. 4 sols ; se trouve chez tous les colporteurs qui débitent des nouveautés.

Nous rendrons compte, dans le prochain *Mercur*, de ce poëme, qui nous a paru plein de sentiment, de chaleur & d'idées, & qui ne peut qu'ajouter beaucoup à la réputation que son auteur s'est déjà acquise par ses succès sur deux théâtres.

SERMONS sur différens sujets, prêchés devant le Roi, par le Père *Soanen*, Prêtre de l'Oratoire : prix 6 liv. relié. A Lyon, chez *Benoît Duplain*, rue Mercière, à l'aigle ; 1767 : avec approbation & privilège ; 2 vol. in-12.

Ces sermons furent prêchés dans un temps où le Père *Soanen*, qui fut depuis Evêque de Senez, avoit toute l'estime de *Louis XIV.* Il étoit un des quatre célèbres prédicateurs qui brilloient alors dans la Congrégation de l'Oratoire. Voici les jugemens qui ont été portés par divers connoisseurs sur les sermons de M. *Soanen*. Le Père *Bourdaloue* disoit de lui, « qu'au-
» lieu d'aller chercher les phrases, les
» phrases venoient le chercher ; & que sa

G iiij

150 MERCURE DE FRANCE.

» noble simplicité le mettoit au-dessus de
 » tous les orateurs les plus brillans & les
 » plus pompeux ». *La Bruyere*, en parlant
 du même prédicateur, a dit « qu'il négli-
 » geoit les ornemens étrangers, indignes
 » de servir à l'évangile ; qu'il prêchoit
 » simplement, fortement, chrétiennement.
 » Le Père *Soanen* me plaît d'autant plus,
 » disoit *M. de Fenelon*, qu'il prêche comme
 » chacun croiroit pouvoir prêcher ».

*THOMÆ à Kempis de imitatione CHRIS-
 TI, libri quatuor, versiculis distincti. Pari-
 sis, typis Vincent, viâ Sancti Severini ;
 in-24.*

Cette nouvelle édition latine de *l'Imi-
 tation de Jésus Christ* est très-commode ,
 très-portative , très-bien exécutée , & fera
 plaisir à ceux à qui une pareille lecture
 convient spécialement ; & il seroit à sou-
 haiter que ce livre , presque divin , fût lu
 généralement , & que la morale qu'il con-
 tient fût universellement goûtée & suivie.

LEÇONS de dessein & de lavis ; consistant
 en plusieurs suites de desseins relatifs aux
 élévations géométrales , ou en perspectives ;
 aux paysages , aux plans géométraux & topo-
 graphiques sur toutes sortes de points d'é-

chelle ; aux cartes géographiques de toute espèce ; à la fortification , castramétation , artillerie , tactique & autres parties de l'art militaire : avec des explications qui enseignent à dessiner avec goût , & sans le secours des maîtres , soit au crayon , soit à la plume , soit au pinceau , les études que l'on publie dans ces différens genres , & qui contiendront les détails nécessaires sur les couleurs propres au lavis , & sur la manière de les mêler & de les employer comme il convient : ouvrage entrepris pour l'instruction des Officiers , de la jeune noblesse , de tous ceux qui se destinent au métier de la guerre , ou au génie civil ; par M. de Lancelles. A Paris , chez Jombert , Libraire du Roi , rue Dauphine ; Delalain , Libraire , rue Saint Jacques , près la fontaine Saint Severin ; & chez l'auteur , à l'hôtel de Soubise ; 1767.

MÉMOIRES secrets , tirés des archives des Souverains de l'Europe , depuis le règne de *Henry IV* ; tomes ix & x : chez Saillant , rue Saint Jean - de - Beauvais ; 1767 : in-12.

Cet ouvrage , de M. *Requier* , devient de jour en jour plus connu , & par conséquent plus estimé. Il est difficile de rien lire de plus intéressant & de plus instructif.

G iv

A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

UN de mes amis, Monsieur, qui vient d'avoir vingt ans, & qui jouit d'une fortune considérable, a fait remettre à l'Académie de la Rochelle les fonds nécessaires pour une médaille d'or de la valeur de 600 livres, qui doit être adjugée par l'Académie au meilleur discours, dont le sujet sera *l'éloge de Henry IV.* Cette médaille doit être frappée exprès; elle représentera, d'un côté, le portrait de ce Roi, si cher à la nation Françoisë, qui en fut aussi le père. Le revers sera décoré de cette devise, *le bien bon ami des Rochellois*, paroles que ce grand Prince avoit adoptées, & qui sont autant d'honneur à son cœur qu'elles sont précieuses & sacrées pour les habitans de la Rochelle. On lira dans l'exergue, *prix adjugé par l'Académie Royale de la Rochelle en 1768.* Les étran-

gers feront admis au concours comme les régnicoles. Les Académiciens titulaires & associés font seuls exceptés. Les discours, écrits en françois, feront d'une demi-heure de lecture au moins. L'Académie voulant laiffer un temps fuffifant pour traiter un si beau fujet, ne distribuera le prix qu'en décembre 1768. Elle tiendra dans ce mois une afsemblée publique pour lire l'ouvrage couronné : les paquets doivent être adreffés, francs de port, avant le 15 d'octobre 1768, à M. de la Faille, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Les auteurs qui se feront connoître directement ou indirectement, ne concourront point. Chaque discours portera en tête une devise répétée sur un billet cacheté qui contiendra le nom & la demeure de l'auteur.

Vous êtes trop bon François, Monsieur, & en particulier trop *adornateur d'Henry IV*, pour ne pas vous emprefser de publier un événement si intéressant : je vous tais le nom de mon ami, parce qu'il l'a exigé ; mais il est bien rare à son âge de faire un usage aussi heureux de sa fortune.

Je fuis, &c.

DE FREVAL.



G v

A G R I C U L T U R E.

LETTRE à l'auteur du Mercure.

EN lisant, Monsieur, le second volume du Mercure d'avril dernier, page 125, j'ai vu l'invitation qu'a faite M. *Hell*, Bailli du Comté de Montjoye, par la lettre qu'il a écrite le 2 janvier dernier, au dépositaire du secret pour empêcher les fruits gelés de se gâter ; je n'entreprendrai pas de rendre la vie à un fruit mort par la gelée, mais de l'empêcher de geler.

M. *Hell* ignore apparemment la façon des cultivateurs de cette communauté. Je me fais un vrai plaisir de le lui apprendre, pour qu'il en fasse part aux laboureurs du Comté de Montjoye. Nos laboureurs n'ont pas plus de caves que ceux du Comté de Montjoye ; ils conservent, quelque froid qu'il puisse faire, non-seulement les pommes de terre, mais les navets, les carottes, les choux, & généralement tous les fruits de terre, en les empêchant de geler. Voici leurs méthodes :

Ils creusent une ou plusieurs fosses, appelées vulgairement *ruel grueb*, soit à la campagne, soit dans leurs jardins, soit devant

leurs maisons, en un mot, dans un endroit commode & à leur portée. Cette fosse est de la longueur de huit à dix pieds sur trois à quatre de large & trois de profondeur, au fond de laquelle, ainsi que sur les côtés, ils mettent un peu de paille, ils la remplissent de pommes de terre, de navers, carottes, &c. jusqu'au niveau de la surface de la terre. Cette fosse, ainsi remplie, ils y mettent des bâtons en long & en travers pour servir de poutres. Ils couvrent ces poutres ou bâtons de paille environ six pouces d'épaisseur ; cela fait, ils jettent dessus toute la terre qu'ils ont tirée de la fosse, en forme de cercueil, qu'ils battent avec une pelle pour l'affermir ; & quelque froid qu'il puisse faire, le fruit, ainsi renfermé dans cette fosse, ne peut geler.

Quand nos laboureurs ont besoin des fruits de cette fosse, ils font un trou à un des bouts & retirent ce dont ils ont besoin, après quoi ils referment soigneusement ce même trou pour empêcher la gelée de gâter ce qui y reste ; & ils pratiquent cette manière jusqu'à ce qu'elle soit vuide.

Hirsingue est à six lieues d'ici, par conséquent sur un même degré de longitude & de latitude. A quelques minutes près, Hirsingue approche plus de l'ouest.

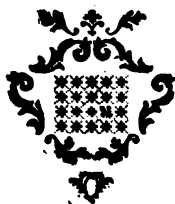
G vj

Nos jardiniers, pour empêcher que les pommes & les poires gelées ne se gâtent, ont soin de ne les point toucher. Ils attendent que le printemps soit arrivé. Alors ce fruit se dégele de lui-même & conserve toute sa bonté, mais il n'a pas le même éclat de beauté. Il y a des fruits que la gelée n'offense point, pourvu, comme je l'ai dit, qu'on n'y touche pas tant qu'ils sont gelés; d'autres sont perdus sans ressources, parce qu'au printemps ils pourrissent; mais, quoique pourris, nos laboureurs en font souvent de bonne eau-de-vie, d'autres les donnent aux pourceaux.

J'ai l'honneur, &c.

PIERRE GAILLARD.

Au village neuf, près d'Huninguele, le 6 mai 1767.



A R T I C L E I V.

B E A U X - A R T S.

A R T S A G R É A B L E S.

G R A V U R E.

ARBRE géographique, contenant les établissemens des Jésuites par toute la terre, & le nombre des sujets qui composent cette société, tiré d'un catalogue envoyé de Rome en 1762. Le gouvernement des Jésuites se divise en cinq assistances, qui comprennent trente-neuf provinces, vingt-quatre maisons professes, six cents soixante-neuf collèges, soixante-un noviciats, cent soixante-seize séminaires, trois cents trente-cinq résidences, deux cents vingt-trois missions, vingt-deux mille sept cents quatre-vingt-sept Jésuites, dont onze mille dix sont prêtres.

Cette carte singulière, en papier grand aigle, & enluminée, se trouve à Paris, chez *Pâquier*, rue Saint Jacques, vis-à-vis le collège de Clermont.

158 MERCURE DE FRANCE.

LES jetteurs de filets, estampe gravée par *Anne Philberte Coulet*, d'après le tableau original de *M. Vernet*, & servant de pendant à celle du commerçant Turc, que nous avons ci-devant annoncé ; se trouve à Paris, chez *Lempereur*, Graveur du Roi, rue & porte Saint Jacques, au-dessus du petit marché.

LE portrait de Messire *Jean-François du Four de Villeneuve*, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, &c. gravé par *G. R. Levillain*, d'après *F. Mauperin*, vient de paroître & d'être mis en vente chez l'auteur, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquet. On lit au bas ces quatre vers, auxquels, ainsi que nous, le public ne pourra manquer d'applaudir :

De la veuve , de l'orphelin ,
De l'opprimé , c'est le refuge.
Sujet , Prêteur , & père , & Juge ,
Son cœur est d'un François , son âme est d'un
Romain.

QUATRE têtes dessinées d'après nature, avec la plume, & gravées dans le même goût, par *A. J. Barbaxxa*, Peintre & Graveur de l'Académie Clémentine de l'Institut de Bologne, en Italie, dédiées,

pour monument éternel de sa reconnoissance, à la mémoire du Prince *Frédéric Colonna*. Se vend chez *Pâquier*, Graveur, rue Saint Jacques, au nom de Marie, vis-à-vis le collège de *Louis le Grand*.

ATLAS historique, géographique & chronologique de la France ancienne & moderne, contenant les événemens de notre histoire, tous les sièges & les batailles, les conquêtes & les révolutions de la Monarchie dans chaque siècle & sous chaque règne, depuis *Clovis* jusqu'à *Louis XV*. Dédié & présenté à M. le Président *Hénault*, pour l'intelligence de son abrégé chronologique de l'histoire de France; par le sieur *Desnos*, Ingénieur-Géographe pour les globes, sphères, & instrumens de mathématiques. A Paris, rue Saint Jacques, au globe.

Nous avons déjà fait connoître avantageusement cet ouvrage, dont l'utilité ainsi que l'exécution font beaucoup d'honneur à leur auteur. Le prix de l'ouvrage, in-4°, relié en carton, est de 18 liv.

Table des cartes qui composent cet atlas.

N°. 1, le frontispice; 2, le titre de l'ouvrage; 3, carte de l'établissement de la Monarchie Française dans la Gaule

160 MERCURE DE FRANCE.

Transalpine , sous le règne de *Clovis* & de ses enfans au commencement du sixième siècle ; 4 , carte pour servir à l'intelligence de l'histoire du sixième siècle , contenant la réunion des Armoriques , la réduction des villes Armoriques , la conquête du Royaume des Visigots ; 5 , la France sous le septième siècle jusqu'à la fin de la première race , arrivée à la mort de *Childeric III* , & jusqu'au milieu du huitième siècle : règne de onze Rois , avec l'inter-règne avant *Childeric III* ; 6 , carte de l'Empire de *Charlemagne* , huitième siècle ; 7 , tableau général de la Couronne de France sous les règnes de *Louis I* , de *Charles II* , de *Louis III* , de *Carloman* , de *Charles le Gros* , & d'*Eude* : neuvième siècle depuis 814 jusqu'en 898 ; 8 , la France sous *Charles IV* , *Raoul* , *Louis IV* , *Lothaire* , & sous *Louis V* : fin de la seconde race en 987 , contenant les invasions & conquêtes des Normands & les souverainetés indépendantes de la Couronne ; 9 , tableau de la France sous les quatre premiers Rois de la troisième race , *Hugues Capet* , *Robert* , *Henry* , & *Philippe premier* , où l'on voit la célèbre bataille d'*Hasting* , le Comté de Bourges & le Gâtinois réunis à la Couronne : onzième siècle ; 10 , carte des conquêtes Britanni-

ques en Normandie & en Aquitaine dans le onzième siècle, ou la France telle qu'elle étoit sous *Louis VI* & *Louis VII*, après la dissolution de son mariage avec *Eléonore de Guienne II*: 11, la France sous le règne de *Philippe Auguste*, pour servir à l'histoire de France de la fin du douzième siècle & du commencement du treizième; 12, tableau de la Monarchie Françoisse sous le règne de *Louis VIII* & de *Saint Louis*, pour servir à l'intelligence de l'histoire du milieu du treizième siècle; 13, cette carte représente la France sous *Philippe III*, dit *le Hardi*, c'est-à-dire, telle qu'elle étoit depuis la mort de *Saint Louis* jusqu'en 1285; 14, carte de la conquête de Flandres par *Philippe-le-Bel*, de la réunion du Royaume de Navarre, de la Champagne & Brie, du Poitou & Angoumois, de la Marche, & des Seigneuries de Lusignan & Lyon; 15, état de la France au commencement du quatorzième siècle, c'est-à-dire, sous *Louis X*, pendant l'inter règne sous *Philippe V* & *Charles IV*; 16, la France sous les règnes de *Philippe de Valois* & de *Jean II*, jusqu'à la bataille de *Maupertuis*, ou *Poitiers*, donnée le lundi, 19 septembre 1306; 17, la France sous la fin du règne de *Jean II* & sous *Charles V*, où l'on voit la réunion

162 MERCURE DE FRANCE.

du Duché d'Orléans, la conquête de l'Aunis, du Poitou & de la Saintonge ; le théâtre des guerres avec l'Angleterre en Guienne, en Bretagne : continuation du quatorzième siècle, jusqu'en 1380 ; 18, état de la France sous le règne entier de *Charles VI*, pour l'intelligence de la fin du quatorzième siècle & du commencement du quinzième, c'est-à-dire, depuis l'an 1380, jusqu'à l'an 1422 ; 19, la France, sous le règne de *Charles VII*, aggrandie par l'expulsion des Anglois de la Gascogne & de la Normandie, après la célèbre bataille donnée à *Formigny* le 15 avril 1450 ; 20, carte de l'état de la Monarchie Françoisse vers la fin du quinzième siècle & du règne de *Charles VIII*, augmentée par la réunion de la Provence au Domaine Royal sous *Louis XI* ; 21, la France sous *François I*, contenant le théâtre des guerres d'Italie, la célèbre bataille de *Pavie*, & la réunion de la Bretagne à la Couronne : commencement & milieu du quinzième siècle ; 22, le tableau de la France sous les règnes de *Henry* & de *François II*, pour servir à l'intelligence de l'histoire, depuis 1547 jusqu'à 1560 ; 23, la France sous *Charles IX*, & pendant l'inter règne, c'est-à-dire, depuis 1560, jusqu'en 1564, contenant les

batailles de *Dreux*, de *Saint-Denis*, de *Jarnac*, de *Roche-l'Abeille*, & de *Moncontour*; les combats de *Vère* & de *Luçon*, les fameux sièges de *la Rochelle* & de *Santerre*, &c; 24, état de la France pendant le règne d'*Henry III*, c'est-à-dire, depuis l'an 1514, où l'on voit la célèbre bataille de *Courtras*, le combat de *Vimory*, &c. &c; 25, le Royaume de France accru par la réunion de la Navarre à la Monarchie sous *Henry IV*, pour servir à l'intelligence de l'histoire du commencement de son règne & de la fin du seizième siècle; 26, carte pour servir à l'intelligence de l'histoire de France du commencement du dix-septième siècle & de la fin du règne de *Henry IV*, contenant la réunion de la Bresse & du Bugey, & le démembrement du Marquisat de Saluce, &c; 27, tableau de la France sous *Louis XIII*, c'est-à-dire, depuis 1510, jusqu'à la fin du ministère du Cardinal *de Richelieu*, où l'on voit le Béarn & le Duché de Bar réunis à la Couronne; 28, la France au commencement du règne de *Louis XIV*, jusqu'à la paix des Pyrénées, fin du ministère du Cardinal *Mazarin* en 1661; 29, carte pour servir à l'intelligence de l'histoire de France, depuis 1661 jusqu'au traité de *Riswick*.

164 MERCURE DE FRANCE.

en 1697, contenant la réunion des terres & fiefs démembrés d'Alsace & des trois Evêchés ; 30, état de la France à la fin du règne de *Louis-le-Grand*, c'est-à-dire, depuis 1697 jusqu'à 1715 ; 31, carte historique, géographique & militaire des campagnes de *Louis XIV* dans les Pays-Bas, dressée pour l'intelligence de l'histoire de son règne ; 32, la France renaissante sous le règne heureux de *Louis XV le Bien-Aimé*, aggrandie par la réunion de la Lorraine à la Monarchie Française, pour servir à l'intelligence de notre temps.

N. B. Chaque carte est enluminée à la manière hollandoise, plus facile pour les progrès de l'étude que le simple trait.

AVERTISSEMENT concernant l'Atlas général, civil, ecclésiastique, & militaire, dressé pour l'étude de la géographie & de l'histoire : ouvrage utile à tous les états, adapté aux meilleurs historiens de France, tels que Mezeray, le Père Daniel, le Président Hénault, Velly & Villaret, ainsi qu'aux meilleurs livres de géographie, tels que l'Abbé Langlet du Fresnoy, Dom Vaiffette ; dédié à Mlle Crozat, & particulièrement à l'Abbé Nicole de la Croix ; publié en 1766, en huit vol. grand in-4° de 420 cartes

*enluminées à la manière hollandoise ,
 relié en carton : prix 164 liv. Publié
 par le sieur Desnos, Ingénieur, Géo-
 graphe pour les globes & sphères, rue
 Saint Jacques, à l'enseigne du globe &
 de la sphère,*

Le sieur *Desnos* avertit le public que le terme marqué pour la souscription de son atlas général, en six volumes grand in-4°, n'ayant pas paru à quelques uns de ses correspondans assez étendu pour en instruire les amateurs qui sont au-delà des barrières de la France, & recevoir leur réponse, il vient de prolonger ce terme, en faveur des étrangers, jusqu'à la fin du mois de juin de l'année 1767 ; mais comme il pourroit y avoir dans l'intérieur du Royaume des gens de lettres qui n'auroient pas été à portée de souscrire pour cette acquisition dans le temps prescrit, les mêmes conditions auront également lieu pour les régnicoles. On doit se rappeler qu'il n'est point ici question de déposer aucun argent, ni de donner avant que de recevoir ; le sieur *Desnos* ne demande qu'une promesse par écrit d'acquiescer cet atlas à mesure qu'il fera la livraison des volumes. L'ouvrage est absolument terminé pour ce qui regarde la main des graveurs ; on ne desiré con-

166 MERCURE DE FRANCE.

noître le nombre des nouveaux acquereurs que pour y proportionner le tirage & les enluminures. La souscription sera donc, comme auparavant, de 128 liv. de France pour les six volumes brochés, jusqu'à la fin du mois de juin 1767; & ce terme passé; le prix de l'atlas sera de 164 liv.

Cette prolongation ayant fait naître l'idée d'ajouter à cet atlas deux autres volumes qui lui appartiennent naturellement, & qui en sont une suite nécessaire, le sieur *Desnos* profite de ce temps pour les mettre en état de paroître sous les yeux du public. Tous deux sont, comme les autres, du format grand in-4°. L'un est une topographie du Royaume d'Angleterre, & de toutes les routes, tant générales que particulières, contenant 84 cartes, levées par les ordres de *Sa Majesté Britanique*, avec les villes & les ports du Royaume: ouvrage traduit de l'anglois, & que l'on fait avoir mérité universellement l'estime de l'Angleterre, parce que la géométrie a trouvé l'art d'y joindre, à une admirable propreté, la plus scrupuleuse exactitude. L'autre est un recueil complet en 50 feuilles de toutes les côtes maritimes de la France, sur une profondeur de quatre lieues, depuis le rivage de la mer dans les terres: étendue suffi-

sante pour donner une image de tout ce qui avoisine la mer , & représentée avec les détails les plus exacts , d'après nos meilleurs auteurs.

Le premier de ces deux volumes , qui fait le huitième de l'atlas général , se maintient toujours à Londres sur un certain prix , qui ne permet pas aisément à tous les amateurs de se le procurer ; le sieur *Desnos* lève cet inconvénient pour les acquereurs , & il ne met ces deux volumes qu'à 36 liv. en faveur de ses souscripteurs , jusqu'au dernier jour du mois de juin 1767. Ainsi , le prix général de ces huit volumes sera , jusqu'à ce temps , de 164 liv. relié en carton. Ce terme étant écoulé , il sera de 205 liv. Cette différence pourra paroître assez considérable pour ne pas attendre jusqu'à ce temps-là l'acquisition d'un atlas déjà exécuté & si complet , qui , par ce moyen , se trouve composé de quatre-vingt cartes. Ceux qui désireront n'acquiescer que des volumes séparés , pourront se les procurer sur la proportion de 205 liv. pour le total. Ils en trouveront les détails dans le *prospectus* que l'on donne gratuitement chez le sieur *Desnos* , rue Saint Jacques , au globe , & chez MM. les Libraires des grandes villes du Royaume.

A U T R E A T L A S.

GÉOGRAPHIE moderne , avec un introduction : ouvrage très-utile à tous ceux qui veulent se perfectionner dans cette science ; où l'on trouve jusqu'aux notions les plus simples , dont on a facilité l'intelligence par des figures , pour le mettre à la portée de tout le monde. Chaque carte a sur les marges l'explication de ce qu'elle renferme. La méthode qu'on y suit a pour objet de développer les connoissances qui tiennent à l'histoire , ce qui rend cette géographie très-intéressante. Dédicée à MM. de l'Académie Royale des Sciences & Belles - Lettres de Rouen ; par M. l'Abbé *Clouet* , de la même Académie : *in-fol.* A Paris , chez *Moudhare* , rue Saint Jacques , à l'hôtel de Saumur , près la fontaine de Saint Severin. Le prix est de 30 liv. relié , en grand papier , les cartes ornées de cartouches , 45 liv. brochées , 54 liv. reliées.

Six portraits intéressans pour les amateurs de la scène françoise , décorés de cartouches dessinés par le sieur *Lafosse* , Architecte , & ornés de bas-reliefs : savoir ,
ceux

ceux de MM. *Bonneval*, le *Kain*, *Préville*, d'après les desseins de MM. *J. G. Huquier* fils, & *Parisseau*; Mlle *Dangeville*, d'après le tableau du sieur *Pougain de Saint-Aubin*; Mlle *Clairon*, & Mde *Préville*, d'après M. *Colson*: le tout gravé par *Michel*. Chacune de ces estampes porte un pied deux pouces de haut sur neuf pouces de large. Le prix est de 9 liv. On en trouvera d'encadrées en bordures dorées chez *Petit*, rue du petit pont, à l'image Notre-Dame, moyennant 36 liv.

LE sieur *Gaillard*, Graveur, annonce au public deux nouvelles estampes, sujets de pastorales, d'après deux tableaux de M. *Eisen* fils; l'une représentant un berger qui met un bouquet au côté de sa bergère; & le pendant, une bergère qui veut attacher un ruban au col de l'un de ses moutons. L'une a pour titre *le beau bouquet bien reçu*, & l'autre *le mouton favori*. Ces estampes ont dix-huit pouces de haut sur treize pouces de large. Le prix est de 3 liv. chacune: elles se vendent chez l'auteur, rue Saint Jacques, au-dessus des Jacobins, entre un perruquier & une lingère.



RECUEIL de toutes les variétés des animaux sauvages & domestiques, dessinés d'après la plus belle nature, & gravés par le sieur FESSARD.

Le sieur *Fessard* qui, depuis plusieurs années s'est appliqué à graver l'histoire naturelle, se propose de donner au public une collection d'animaux, tant sauvages que domestiques, qu'il a pris soin de faire dessiner d'après des animaux vivans, ce qui n'a été exécuté jusqu'à présent que d'après des modèles empaillés. Il les a gravés lui-même avec la plus grande exactitude ; il espère que les amateurs & les artistes auront lieu d'être contents, attendu que l'on n'a jamais fait de recueil d'animaux aussi étendu dans les variétés de chaque espèce que celui qu'il a annoncé dans son prospectus. Comme, malgré tous les soins possibles, le graveur, en rendant l'esprit d'un animal, ne peut point, avec du blanc & du noir, représenter ses couleurs & ses nuances, les personnes qui désireront avoir la collection peinte sur les originaux, auront la bonté de la demander, ils seront aussi satisfaits de la peinture que de la gravure, qui deviendra par-là plus piquante & plus agréable.

La première livraison se fera au 15 juin prochain ; elle sera composée de vingt-quatre planches , qui se distribueront par quatre cahiers de chacun six planches. Pour en rendre l'acquisition moins onéreuse & plus à la portée des artistes , on les a fixés à un prix inférieur de moitié de ce que se vendent communément ces sortes d'ouvrages. Chaque cahier , de six planches , sera de 24 sols. On continuera à publier un cahier par mois , en mêlant les sujets de manière à éviter la monotonie qui en résulteroit si l'on vouloit donner six animaux de la même famille dans une seule livraison. Le recueil complet renfermera toutes les variétés connues de chaque espèce d'animal : on les distribuera journellement chez l'auteur , quai d'Orléans , isle Saint Louis , maison de M. *Chambette* père , Procureur au Parlement , au coin de la rue Saint Louis ; & chez le sieur *Mathenet* , son associé , rue des Noyers , maison d'un coutelier , au milieu de la rue.



M U S I Q U E,

HUITIÈME recueil des récréations de *Polimnie*, ou choix d'ariettes, de parodies, d'airs à la mode, tendres & légers, avec accompagnement de violon, flûte, hautbois, pardessus de viole, &c. dédié au beau sexe; recueillis & mis en ordre par M. *Leloup*, Maître de flûte, éditeur de ces recueils. On a séparé, par des virgules, les phrases du chant & de l'accompagnement, pour faciliter la respiration. Il est essentiel de remarquer que ces virgules ne font souvent que diviser un peu le chant sans en retarder la marche, Prix 3 liv. 12 sols. A Paris, chez l'éditeur, au bas du quai Pelletier, à l'entrée de la place de Grève, chez *Hénaut*, Marchand de vin. On trouvera également les autres recueils à la même adresse,



A R T I C L E V.**S P E C T A C L E S.**

O P É R A.

CE théâtre a été ouvert le mardi, 27 avril, par une reprise du *Thésée* de LULLI, tel qu'il avoit été donné cet hiver. Nous ne répéterons point ici les détails de la beauté de ce spectacle, en ayant parlé dans plusieurs *Mercur*es. L'empressement & le goût du public n'ont point été affoiblis par le nombre des représentations. Il y a eu encore la plus nombreuse assemblée à cette dernière reprise ; l'affluence & les applaudissemens se sont soutenus constamment pendant les sept représentations qui en ont été données. Mlle DUPLANT, qui avoit chanté le rôle de *Médée* avec tant de succès avant la clôture du théâtre, a rempli ce même rôle tous les jours de cette reprise avec plus d'applaudissemens encore & plus de talent que précédemment. Indépendamment du plaisir que fait sa belle voix, les connoisseurs

H iij

ont remarqué de nouveaux progrès dans l'expression, dans le jeu & dans le grand art des nuances, sans lequel on ne touche jamais que foiblement au théâtre. Mlle BEAUMESNIL a toujours chanté le rôle d'Eglé. M. LARRIVÉE celui d'Egée. M. PILOT, en l'absence de M. LE GROS, a joué celui de *Thésée*.

L'augmentation que les nouveaux Directeurs ont fait dans l'orchestre, d'environ douze instrumens de plus, tant violons que contre-basses, hautbois, bassons, &c. a produit le meilleur effet, & donné un nouvel éclat aux grandes symphonies, qui ont été applaudies & mieux senties qu'auparavant. Un choix heureux des meilleurs symphonistes de ce temps a rendu cette augmentation d'autant plus avantageuse. On peut accorder aujourd'hui à l'orchestre de notre opéra toute la supériorité convenable à la magnificence de ce grand spectacle. On a ajouté aussi, & l'on se propose d'ajouter encore des voix dans les diverses parties des chœurs. Le public paroît très-satisfait des attentions qu'apportent déjà MM. BERTON & TRIAL pour la perfection du théâtre confié à leur goût & à leurs soins.

Le 10 mai on a repris *Sylvie*, ballet héroïque, représenté trente-deux fois dans le cours de la dernière année théâtrale.

Nous avons détaillé l'exécution de cet agréable ouvrage , & nous en avons rapporté le succès dans plusieurs de nos Journaux. Il ne nous reste à remarquer dans celui-ci que le nouveau plaisir avec lequel le public revoit cet opéra. Il semble en effet , par l'empressement , la vivacité des suffrages & le concours des spectateurs , que ce soit une nouveauté reçue le plus favorablement. Les instances de plusieurs personnes auxquelles il seroit imprudent de ne pas céder , & la constante affluence du public ont en quelque sorte obligé d'en continuer la reprise au-delà du terme qu'on s'étoit proposé. Ainsi , il a dû rester au théâtre tout le mois de mai , quoiqu'on eût annoncé que la dernière représentation seroit le 23.

Pour ne nous point répéter sur l'exécution de cet opéra , de laquelle nous avons rendu compte dans plusieurs *Mercures* , il nous suffit de dire que les principaux acteurs , dans cette reprise , sont les mêmes que ceux qui avoient joué avant la clôture. Mlle BEAUMESNIL pour le rôle de *Sylvie* , M. LEGROS le rôle d'*Amyntas* , M. LARRIVÉE celui de *Vulcain* dans le prologue , M. GESLIN le *Faune* dans la pastorale , &c. Mlle DUPLANT , qui avoit doublé le rôle de *Diane* dans quelques

représentations , l'a joué pendant toutes celles de cette reprise. Rien ne doit encourager davantage les talens consacrés à l'amusement du public , que la constance de ses applaudissemens ; ainsi , Mlle DUPLANT a plus que personne des motifs puissans de redoubler ses efforts & son travail pour mériter de plus en plus les suffrages dont les spectateurs récompensent son zèle & ses talens.

Nous ne devons pas omettre de constater le succès brillant & soutenu du pas de deux entre M. DAUBERVAL & Mlle ALLARD. Ce succès, déjà établi précédemment, est devenu plus vif dans cette reprise, & rien n'a paru faire autant de plaisir, depuis long-temps, dans aucun des ballets de ce théâtre, que cette pantomime, agréable dans l'invention & dont on ne peut trop louer l'exécution. Nous ne pouvons nous dispenser de rendre justice au bon goût de M. DAUBERVAL qui, ayant senti la disconvenance que nous avons remarquée dans un de nos Journaux, sur la présence des chœurs pendant cette entrée, a demandé que l'on les fît retirer. Au moyen de quoi ce pas de deux n'ayant plus de témoins sur le théâtre, en devient plus vraisemblable, & l'effet en est plus sensible & plus piquant pour le spectateur.

Le dimanche, 17 mai, M. GELIN s'étant trouvé, à l'heure de l'opéra, dans une impossibilité réelle de chanter, par un enrouement total qui éteignoit sa voix, & les deux sujets chargés du double de son rôle de *Faune*, malades en même temps, les Directeurs communiquèrent leur embarras à M. LARRIVÉE, sans oser même lui proposer ce rôle, qu'il n'avoit chanté qu'une fois à la Cour il y a plus de dix-huit mois, & dans la musique duquel on a fait depuis quelques changemens ; mais la bonne volonté de cet acteur les ayant prévenus, & s'étant tout de suite appliqué à revoir ce rôle & à se le faire chanter par M. TRIAL, l'un des auteurs, pendant qu'il s'habilloit pour le rôle de *Vulcain* dans le prologue, son zèle le servit si favorablement, qu'il exécuta ensuite celui du *Faune* sans aucune difficulté & sans aucune erreur. Il y fut extrêmement applaudi, & il l'a continué depuis avec beaucoup de succès. Nous ne laisserons jamais échapper les occasions de faire valoir ces sortes d'efforts & ce zèle pour le service, de la part sur-tout des premiers sujets de chaque théâtre, parce qu'ils ne peuvent jamais être trop informés de l'honneur qu'ils en retirent. Ces sortes d'actions forcent souvent le public

à l'indulgence pour la médiocrité, & elles relèvent toujours l'éclat des grands talens. Les nouveaux Directeurs, pour donner à cet Acteur des preuves de leur véritable sensibilité, firent trouver le surlendemain, dans la loge où il s'habille à l'opéra, un présent honnête, que la manière de donner a dû rendre plus riche & plus précieux encore pour celui à qui il étoit offert. Les procédés de part & d'autre nous ont paru trop louables pour n'en pas faire mention.

Après *Sylvie* on doit donner quelques représentations d'*Hyppolite & Aricie*, tragédie-opéra de RAMEAU, réduite en quatre actes & enrichie, dans les divertissemens, de plusieurs airs du même auteur, & de nouveaux ballets ; en attendant le *Carnaval du Parnasse* de M. MONDONVILLE.

Mlle LANI, (épouse du sieur GESLIN) qui n'a point paru depuis un an au théâtre par le dérangement de sa santé, vient d'être obligée, par la même raison, à se retirer avec la pension acquise par ses services & les regrets dûs à la supériorité de ses talens. De l'aveu de tous les connoisseurs, & même des étrangers, on perd en elle la première danseuse de l'Europe, &

cette perte sera peut-être irréparable pour les amateurs du degré sublime de la perfection dans le même genre.

Mlle LIONOIS, autre danseuse, qui a fait si long-temps plaisir sur le théâtre, par la gaieté, la vivacité & la joie qu'exprimoient sa figure & sa danse, vient aussi d'obtenir sa retraite.

N. B. *Le nouveau succès de Sylvie nous engage à répéter ici que la musique de cet opéra, par MM. BERTON & TRIAL, se trouve gravée & imprimée in-fol. à Paris, chez M. TRIAL, à l'Académie Royale de Musique, rue S. Nicaise, chez M. DE LA CHEVARDIERE, Marchand de Musique du Roi, rue du Roule, à la croix d'or, & aux adresses ordinaires de musique.*

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE lundi, 27 avril, on ouvrit par la huitième représentation d'*Eugénie*, que la maladie de M. PRÉVILLE avoit obligé d'interrompre quelque temps avant la clôture. L'assemblée étoit nombreuse, & ce nouveau drame parut faire une impression encore plus vive qu'il n'avoit fait antérieurement, ce qui s'est toujours soutenu depuis.

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

Sans vouloir donner d'éloges outrés aux principaux acteurs d'*Eugénie*, il est certain, & tous les spectateurs sont convenus, que jamais on n'a aussi bien joué la comédie, & qu'il paroît impossible de la mieux jouer que l'a été ce nouveau drame.

Le public a revu M. PRÉVILLE avec la satisfaction qui résulte naturellement de retrouver un acteur d'un talent aussi distingué, & par lequel n'est jamais trompée l'attente d'un nouveau plaisir chaque fois qu'il paroît sur la scène.

Ce même jour M. FEULLIE, l'acteur le plus nouvellement reçu, qui avoit fait le compliment de la clôture, prononça, à l'occasion de la rentrée, le discours suivant :

MESSIEURS,

« Deux motifs bien précieux pour nous ;
» la reconnoissance & l'attachement le plus
» respectueux, m'amènent devant vous.

« Daignez, Messieurs, recevoir avec
» cette justice qui vous caractérise, les
» assurances que j'ose vous en donner
» pour tous mes camarades. »

« Vous parler des efforts que nous vou-
» lons faire dans le courant de cette année
» pour varier vos plaisirs, du zèle avec

„ lequel nous tâcherons d'acquiescer des
 „ talens qui puissent égaler votre goût &
 „ vos lumières, ce seroit vous laisser ima-
 „ giner que nous comptons nous faire un
 „ mérite de nos devoirs. Permettez moi
 „ donc, Messieurs, de ne vous parler que
 „ du sentiment qui nous anime tous ; ce
 „ sentiment a sa source dans nos cœurs,
 „ & dans les bontés dont vous nous avez
 „ honorés jusqu'à présent. Daignez, Mes-
 „ sieurs, nous continuer ces mêmes bontés ;
 „ qu'elles soient à jamais le prix de nos
 „ travaux & du desir que nous avons de
 „ parvenir au bonheur de vous plaire.
 „ C'est l'objet le plus intéressant pour nous
 „ & le seul qui puisse nous flatter, puisque
 „ nous n'avons que ce moyen pour vous
 „ prouver bien sincèrement, Messieurs,
 „ le respect que nous devons avoir & que
 „ nous aurons toujours pour le public le
 „ plus juste & le plus éclairé ».

Eugénie a été représentée seize fois. On
 en avoit annoncé la dernière représenta-
 tion à la treizième, mais elle fut redeman-
 dée par le public, au théâtre, si universel-
 lement & avec tant de clameurs, qu'on a
 été obligé de la donner trois autres jours
 après. Nous placerons à la fin de cet article
 quelques observations sur ce drame, que

182 MERCURE DE FRANCE.

nous avons réservées pour le temps où il seroit continué.

M. DALINVAL , acteur nouveau , a joué divers rôles dans plusieurs comédies , & celui de *Poliphonte* dans *Méropé* , tragédie , sans annonce ni affiches de début. Cet acteur s'est trouvé dès le premier jour tellement au ton de ceux de notre théâtre , qu'il eût été difficile de ne le pas croire déjà ancien sur notre scène , pour quelqu'un qui n'auroit pas connu tous les sujets dont elle est composée ; l'acquisition de celui-ci paroît devoir être utile pour le service du public ; il a des avantages naturels & acquis dont on doit espérer beaucoup avec le temps , les soins & la pratique habituelle du théâtre de la Capitale.

Un autre acteur , annoncé & affiché , a débuté le 12 mai dans la comédie du *Chevalier à la Mode* par le rôle du *Chevalier* , & le 14 dans les *Dehors Trompeurs* par le rôle du *Baron* , & dans le *Fat puni* par celui du *Fat*. Ensuite il a débuté , pour le tragique , par le rôle d'*Œdipe* dans la tragédie de ce nom de M. DE VOLTAIRE. Ce Sujet avoit été reçu par le public avec froideur , mais sans marque éclatante de mécontentement. Le samedi 23 , il continua son début dans *Radhamiste* & *Zénobie* , tragédie de CRÉBILLON , par le rôle de

Radhamiste. Le public étant déjà indisposé dans le premier acte, & excité aux plaisanteries, le tumulte devint si violent & si continuel lorsque le nouvel acteur parut au second, que l'on ne put achever la scène, & qu'il prit le parti de se retirer. Toutes les voix du parterre s'élevèrent en même temps pour demander M. LE KAIN, lequel, heureusement, se trouva à la comédie, mais dans un négligé qui obligea d'attendre long-temps pour qu'il pût être en état de paroître décemment & en habit de théâtre. On recommença l'acte, & il continua ce rôle avec les plus grands applaudissemens.

Après la tragédie on donna les *Grâces*, pièce de M. DE SAINT-FOIX, qui remplit parfaitement son titre, & que l'on a remis au théâtre avec tous ses agrémens. Elle a fait le plus grand plaisir & a été vivement applaudie.

Mlles DOLIGNI, HUSSE & D'ESPINAY remplissent très-bien les rôles des *Grâces*. Celui de l'*Amour* est joué, avec le plus grand agrément, par Mlle DE LUZZY. Mlle DURANCY a joué le rôle de *Vénus*, dans lequel on fait qu'il y a du chant.

Le mercredi, 27 mai, on a donné la première représentation d'*Hirza* ou les *Illu-*

184 MERCURE DE FRANCE.

nois, tragédie nouvelle par M. DE SAUVIGNI. Cette pièce a été fort applaudie depuis le premier acte jusqu'au cinquième. Il y a de grandes beautés & des traits d'un pinceau fort & vigoureux. A la façon dont elle a été reçue il y a lieu de croire qu'elle aura du succès. Nous ne pouvons en rendre compte avec plus de détail que dans le *Mercure* prochain. Quelqu'en soit le sort, cet ouvrage fera toujours beaucoup d'honneur au cœur & à l'esprit de l'auteur.

Les pièces représentées sur ce théâtre depuis l'ouverture ont été, en tragédies, *Méropé*, de M. DE VOLTAIRE; *Œdipe*, du même; *Radhamiste & Zénobie*, de CRÉBILLON; & *Hirza ou les Illinois*, tragédie nouvelle, de M. DE SAUVIGNI. En comédies, pour premières pièces, *Eugénie*, de M. DE BAUMARCHAIS, seize représentations; *Le Misanthrope*, de MOLIERE; *le Dépit Amoureux*, du même; *le Préjugé à la mode*, de LA CHAUSSÉE; *le Joueur*, de REGNARD; *le Méchant*, de M. GRESSET; *le Tartuffe*, de MOLIERE; *le Chevalier à la mode*, de DANCOURT; *les Dehors Trompeurs*, de BOISSI; *Démocrite*, de REGNARD; *l'Avare*, de MOLIERE; *l'Ecossoise*, de M. DE VOLTAIRE; *les Ménechmes*, de REGNARD; *l'Ecole des*

Maris, de MOLIERE; l'*Ecole des Femmes*, du même; le *Joueur*, de REGNARD, pour la seconde fois; la *Gouvernante*, de LA CHAUSSEE.

OBSERVATIONS sur Eugénie.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien reporter les yeux sur l'extrait que nous avons donné d'*Eugénie* dans le *Mercur* de Mars dernier, afin d'être mieux en état d'approuver ou de contredire nos remarques sur ce drame.

Nous ne discuterons point l'invention de la fable; on sait qu'elle est prise de plusieurs romans modernes fort connus. Qu'importe à ceux qui n'examinent que l'art du peintre dans l'exécution, à qui appartient l'imagination du sujet que représente son tableau? La principale attention à faire à cet égard est de savoir si le sujet choisi est raisonnable, s'il est pittoresque pour le tableau, dramatique pour le théâtre. Le sujet d'*Eugénie* nous paroît remplir ces conditions.

Entraîné par une sensibilité naturelle, commune à toutes les âmes honnêtes, le public avoit prodigué ses suffrages à un

genre de drames qui , à la vérité , excitent & souvent même forcent nos larmes ; d'où s'est formé la dénomination de cette espèce particulière de comédie moderne , connue , en plaisanterie , sous le nom de genre *larmoyant*.

Quelques ridicules que la critique ait répandu sur ce genre , il nous a produit des pièces qui ont eu les plus grands succès , & qui nous attirent encore au théâtre toutes les fois qu'on les redonne ; mais n'éprouve-t-on pas cependant une langueur secrète , une répugnance de la raison à voir toujours dans la vie familière & privée des personnages de ces sortes de pièces , je ne fais quel apprêt monotone , un ordre symétrique dans les caractères , dans les actions , & sur-tout un merveilleux dans les sentimens , qui , peut-être , insulte à la nature plus qu'il ne l'honore. Il étoit donc nécessaire de rapprocher du familier , au moins par quelque-endroit , ces drames touchans & moraux , ces drames utiles à la société par les sentimens auxquels ils habituent imperceptiblement le cœur de la jeunesse , en un mot , ce genre qui manquoit aux anciens , ce passage doux & liant entre le tragique & le comique proprement dit.

Dans le *Fils Naturel*, dans l'*Ecoffoise*, en dernier lieu dans le *Philosophe sans le savoir*, l'attrait irrésistible, du naturel, avoit déjà fait sentir son pouvoir ; on retrouve, avec une agréable satisfaction, dans quelques parties de ces ouvrages, la représentation d'une sorte de familier qui n'est pas, à la vérité, celui des admirables comédies de MOLIERE ; mais un familier modifié sur des mœurs, sur des usages & sur un costume moral & physique fort différent de celui qui régnoit du temps de ce sublime auteur, & qui par-là en devient plus vrai aujourd'hui.

M. DE BEAUMARCHAIS a donc tenté d'entrer dans une carrière encore nouvelle, assez heureusement trouvée, mais peut-être pas encore assez aplaniée. Comme il ne peut résulter qu'un très-grand bien pour notre théâtre des pas que l'on fera vers la perfection de ce genre, la seule intention d'y concourir, mériteroit de l'indulgence : les succès même contestés doivent valoir des éloges.

Toute la constitution du drame d'*Eugénie*, les caractères, l'intrigue, la marche de l'action nous ont paru disposés sur ce plan & tendre au but dont nous venons de parler.

La nature bienfaisante s'offre sous un

point de vue si estimable , si intéressant dans la personne du père , que , malgré son âpreté , on ne peut lui refuser son attention. Le caractère d'*Eugénie* est le portrait , toujours aimable , de la vertu pure & naïve dans son véritable état naturel , c'est-à-dire , susceptible de faiblesses dont on est forcé de respecter le principe lorsque l'on en déplore les effets. La tante est un de ces personnages frappés à grandes touches , d'un crayon ferme & décidé , qui en imposent & qui donnent du nerf à la composition de l'ensemble. La scélératesse du Lord *Clarendon* nous paroît un exemple frappant , & conséquemment utile , des funestes excès dans lesquels les meilleurs naturels se laissent trop souvent entraîner lorsque , dans la fougue de l'âge & des passions , on a la malheureuse liberté de n'écouter qu'elles & de céder à leur impulsion. Ce caractère offre sans doute , au premier aspect , quelque chose de révoltant ; mais , en y réfléchissant , en examinant la force de ce ressort & la nécessité dont il est pour l'action du drame & le développement des autres caractères , en considérant la vérité , disons plus , la noblesse du repentir de ce personnage , on se rappelle toutes ses qualités aimables ; & faisant grace au coupable , on se sent , comme *Eugénie* ,

agréablement forcé d'oublier son crime.

Tous nos lecteurs seront en état de juger par le seul extrait que nous avons donné de cet ouvrage, si les caractères y sont constamment soutenus, & si les incidens de l'action résultent de ce que chacun de ces caractères doit produire. Ceux qui ont vu les représentations de ce drame nous ont paru lui accorder assez unanimement ce mérite, si nécessaire à tout ouvrage, & spécialement à tout ouvrage dramatique, La violence projetée par la tante contre le Comte de *Clarendon* n'a pas été approuvée, & a excité beaucoup de reproches, On ne peut disconvenir qu'il ne soit odieux, & qu'un autre moyen d'aller au dénouement eût été peut-être plus heureux ; en même temps on doit sentir que celui-là est conséquent au caractère de cette femme, telle qu'on l'a tracé dans tout ce qui précède, dans le moment qu'outragée au dernier excès, humiliée, confondue par l'effet de ses impérieuses étourderies, ses remords mêmes la conduisent presque nécessairement, par son impétuosité, des grandes fautes au grand crime. Tant de divers mouvemens produisent dans ce cœur altier une yvresse qui pourroit soustraire cette action aux loix de l'ordre naturel. Il est sans doute malheureux d'avoir

de tels objets à présenter ; mais si, d'un côté, il y a du danger à familiariser, pour ainsi dire, le spectateur avec de tels excès, ne pourroit-il pas, d'autre part, être avantageux d'imprimer par-là une sorte de terreur à ceux qui ont la fatale habitude de se livrer à tous leurs penchans, en faisant voir, par le danger dont est menacé le Comte de *Clarendon*, qu'une conduite criminelle attire & même justifie en quelque sorte les vengeances les plus atroces ?

La marche du drame est conforme aux règles fondamentales du théâtre. L'exposition se fait au premier acte, sans affectation dans le dialogue des interlocuteurs, & paroît se présenter tout naturellement. Les soupçons sur le Lord *Clarendon* commencent le nœud au second acte. Au troisième, la conviction de la fourberie dans le mariage de ce Lord avec *Eugénie*, fait monter l'action dramatique à son période. Les projets de violence & le commencement de leur exécution, que contient le cinquième acte, sont une suite très-conséquente du précédent, & une route très-intéressante pour conduire au dénouement.

Les scènes sont bien liées & naissent graduellement les unes des autres. Il nous paroît y avoir un rapport assez exact entre les actions, l'élocution & le genre

de caractère de chacun des personnages.

Les bornes de notre article ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Nous finirons par dire que si quelques défauts peuvent être reprochés à cette pièce, sa représentation occupe, attache le spectateur, l'émeut, le touche sensiblement dans une infinité d'endroits, & produit à la fin le plus grand attendrissement. Ne pourroit-on pas comparer le drame d'*Eugénie* à quelques-uns de ces êtres heureusement nés, que l'on rencontre dans le monde, sur lesquels la critique a quelquefois lieu d'exercer sévèrement ses droits, mais vers lesquels un secret attrait nous ramène toujours.

COMÉDIE ITALIENNE.

CE théâtre a ouvert, le 27 avril, par une représentation de *Tom Jones*, précédé d'*Arlequin cru meri*, & d'un *Prologue d'ouverture*, en prose & en chant, par M. ANSEAUME. Les interlocuteurs étoient MM. CLAIRVAL, CARLIN, *Arlequin*, & CAILLOT, Mlles LA RUETTE, BEAUPRÉ & MANDEVILLE.

Ce prologue commence par une harangue

que M. CLAIRVAL, seul, fait au public, dans l'ancienne forme des complimens pour ces sortes d'occasions. A la fin de la harangue il est interrompu par l'ARLEQUIN, qui le prie de glisser pour lui un petit mot au public. M. CLAIRVAL, étonné, lui répond de se charger lui-même de la commission ; & ARLEQUIN, un peu fâché de ce que l'on ne trouve pas ses amis dans l'occasion, & qu'à peine daignent-ils vous reconnoître, s'adresse ensuite au public : « Messieurs, au » moins ne me traitez pas de même, daignez » vous souvenir qu'il y a long-temps que » je travaille à mériter l'honneur de vos » suffrages, & foyez persuadés que les » années, loin de ralentir mon zèle, ne » font que l'augmenter ».

Arrive Mlle LA RUETTE, en chantant, M. CLAIRVAL & ARLEQUIN lui font compliment sur sa bonne humeur, en l'avertissant en même temps que sa joie devoit être plus circonspecte devant une assemblée respectable. Elle s'excuse sur la difficulté qu'elle a à dissimuler son plaisir, d'autant plus qu'elle espère que toute l'année s'en sentira. On lui demande sur quoi elle fonde cette espérance ? C'est sur un joli rêve qu'elle a fait la nuit précédente. Elle rend compte de ce songe par une ariette qui s'adresse au public. Elle a vu
grande

grande presse au théâtre & reçu beaucoup d'applaudissemens. Elle demande, dans le rondeau, que ce songe ne soit pas une erreur, & prie le public de calmer ses craintes sur cela. Elle fut vivement & unanimement exaucée. Mlles MANDEVILLE & BEAUPRÉ surviennent. Mlle BEAUPRÉ, par un couplet sur l'air : *Allons, gai, voici le mois de mai*, invite Mlle MANDEVILLE à la gaieté. On leur demande si elles ont aussi rêvé ? Elles ne savent ce que cela veut dire ; mais, sur la question qu'on leur fait du motif qui les amène, elles chantent en duo le couplet suivant sur l'air : *Quand la nature ici se renouvelle.*

Mon cœur épris de l'ardeur qui me presse,
Ose en ce jour partager vos transports.
Par vos leçons, de ma vive tendresse,
Encouragez les timides efforts.
Et faisons voir au public, qui nous aime,
S'il est chez nous quelque rivalité,
Qu'elle ne vient que du desir extrême
De mériter à l'envi sa bonté.

Mlle LA RUETTE approuve ces sentimens & y souscrit de tout son cœur. Ils se consultent ensemble sur les meilleurs moyens de plaire au public. Mlle BEAUPRÉ, après avoir prévenu qu'elle ne fait

194 MERCURE DE FRANCE.

pas si elle a bien rencontré, chante le couplet suivant sur l'air : *Est-il de plus douces odeurs ?*

Il faut fuir la timidité,
Et l'orgueil plus funeste.
Allier avec vérité
La parole & le geste.
Au milieu d'un succès brillant
Etre toujours modeste :
Et le parterre, complaisant,
Fait volontiers le reste.

ARLEQUIN ajoute « oui, sur-tout quand
» on a le talent de s'y faire des amis ». M.
CLAIRVAL qui, en entrant, a entendu les
derniers mots, s'écrie : « des amis. . . .
» ah ! j'en suis ».

M. CLAIRVAL.

Ah ! voilà mon cher CAILLOT.

Mlle LA RUETTE.

Toujours joyeux.

ARLEQUIN.

Toujours gai & gaillard.

M. CAILLOT.

C'est vrai. Depuis que j'ai le bonheur de connaître le public de Paris, j'ai reçu des preuves si

J U I N 1767.

195

marquées de sa faveur, que je n'ai pas eu un moment de tristesse. Mon cœur n'a pu s'ouvrir qu'à la reconnoissance.

T O U S.

Et nous donc ? & nous ?

M. C A I L L O T.

Oh ! c'est qu'il est bon ; c'est qu'il y a plaisir à travailler pour son amusement.

Il chante ensuite plusieurs couplets sur le même air, dans lesquels il encourage ses camarades à s'animer de nouveau pour plaire au public, leur maître, & pour reconnoître ses bontés par leurs soins ; à subjuguier par-là les cœurs des spectateurs, à forcer leurs suffrages ; & enfin à enchaîner ainsi, par de doux liens, le public à leurs jeux. C'est par ces couplets qu'est terminé ce prologue, lequel a été fort applaudi, ainsi que tous ceux qu'a donnés depuis cinq ans M. ANSEAUME. Nous ne pouvons, sans étonnement, réfléchir sur l'agréable fécondité de cet auteur, & sur les ressources que lui fournit l'esprit pour donner, depuis ce temps, régulièrement deux fois chaque année, des morceaux toujours variés, toujours amusans, sur un sujet qui est toujours le même. Quand M. ANSEAUME ne nous auroit pas prouvé, par ses drames, qu'il est un des poètes de

I ij

ce théâtre qui en connoît le mieux le véritable genre, & qui en possède plus le génie, ceci seul suffiroit pour en convaincre.

Ce prologue est imprimé & se trouve à Paris, chez la veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques. Prix 12 sols.

Nous avons parlé, dans le temps, de l'*Aveugle de Palmire*, comédie en vers mêlée d'ariettes ; par M. DESFONTAINES, musique de M. RODOLPHE, Musicien de S. A. S. Mgr le Prince DE CONTI. Cette pièce, qui avoit été interrompue pendant quelque temps par la maladie d'un acteur, a été continuée pendant plusieurs représentations, & reprise en dernier lieu les 23 & 25 mai. Le public a rendu justice au drame & aux ariettes de l'habile musicien que nous venons de nommer ; mais nous croyons qu'il goûtera mieux encore à la lecture qu'aux représentations l'ouvrage du poëte, qui est écrit avec beaucoup de sentiment & de délicatesse. Cette pièce imprimée se trouve à Paris, chez la veuve DUCHESNE, rue Saint Jacques ; le prix est de 24 sols avec la musique.

M. NAINVILLE, acteur nouveau, a débuté le 3 mai dans le rôle du *Maréchal*. Cet acteur fut très-applaudi, & n'a pas discontinué de l'être jusqu'à présent, ayant

continué son début pendant tout le mois. La figure, sans être d'une haute taille, est bien. On lui trouve, dans le masque, avec de l'agrément, un caractère propre au genre des rôles dont il embrasse l'emploi. La voix, bien fournie dans le bas, est nette, pure & égale ; le son est agréable. Il n'a point fait voir de disgraces dans le maintien ni dans le geste dès le premier jour, & il se développe de plus en plus. Le public semble accueillir & envisager ce Sujet comme devant être non-seulement fort utile, mais vraisemblablement précieux un jour pour ce théâtre. Nous croyons ne pouvoir donner une idée plus avantageuse & en même temps plus juste de M. NAINVILLE, qu'en disant qu'il a des rapports assez sensibles avec le célèbre & agréable M. CAILLOT.

Le vendredi, 8 mai, on donna la première représentation du *Maître Supposé*, comédie italienne nouvelle, dans laquelle débutèrent deux nouveaux acteurs, l'un dans le rôle d'*amoureux* & l'autre dans celui d'*Arlequin*. Le premier est d'une figure & d'une taille très-avantageuses. Il a de la noblesse & une certaine liberté dans le maintien & dans l'action, que nous ne sommes pas accoutumés à voir dans les acteurs ni dans les actrices de cette nation

nouvellement arrivés ici. Le public, & sur-tout les amateurs du théâtre italien, en paroissent satisfaits à tous égards. Celui qui joue les rôles d'*Arlequin*, par une erreur sur notre goût habituel pour ce caractère, avoit cru devoir grossir artificiellement sa figure &, par conséquent, il avoit contrefait sa taille, qui a précisément le *scélte* & la légèreté requis pour ce rôle. Cette circonstance, jointe au peu de plaisir que donna cette pièce nouvelle, empêcha de rendre ce jour-là toute la justice que mérite cet acteur, & que l'on lui a rendu depuis. Ils continuent toujours leurs débuts les jours destinés à l'italien, & toujours avec succès. Dès la seconde fois l'*Arlequin*, dégagé des entraves qu'il s'étoit données, plut beaucoup davantage. On remarque en lui autant de talent que de zèle pour se prêter au goût du public François, & ce public, par un juste retour, le goûte & l'applaudit de plus en plus.

M. CARLIN est parfaitement rétabli de la maladie violente & dangereuse qui avoit fait craindre de perdre un acteur aimé avec tant de justice.



CONCERTS SPIRITUELS.

Du vendredi, 24 avril.

LE concert du vendredi, 24 avril, a commencé par une symphonie d'un grand effet : elle a été suivie du très-beau motet de M. DAUVERGNE, *Miserere mei Deus*, &c. après lequel M. BARRIER a exécuté un concerto de violon de sa composition. Mlle ROSALIE a chanté *Paratum*, &c. de MOURET. Les Clarinettes, Cors & Bassons de la musique de S. A. S. Mgr le Duc d'ORLÉANS ont exécuté différens morceaux de symphonie. Mlle MORIZET a chanté *Exaudi Deus*, &c. motet à voix seule de M. MILANDRE. Le *Cantate Domino* de LA LANDE a terminé ce concert.

Du Dimanche de Quasimodo, 26 avril.

Celui du dimanche 26, le dernier de cette quinzaine, a commencé par une fort belle symphonie. On a donné ensuite un des motets de M. DAUVERGNE, *Omnes gentes*, &c. qu'on n'avoit pas entendu depuis long-temps, & qui a été vivement applaudi. M. BALBASTRE a exécuté un concerto d'orgue de sa composition. Mlle DUFLENT a chanté *Quemadmodum*, &c. de MOU-

I iv

RET. M. GAPRON a exécuté un concerto de violon mêlé d'airs connus. Mlle BEAUMESNIL a chanté *Conserve me, &c.* de MOURET. Les Clarinettes, Cors & Bassons de Mgr le Duc D'ORLÉANS ont exécuté différens morceaux de symphonie. Le concert a été terminé par *Memento Domine David, &c.* de M. l'Abbé d'HAUDIMONT, toujours accueilli de la manière la plus flatteuse.

Le public, qui s'est porté avec empressement à ces deux concerts, a pleinement confirmé ce que nous avons dit, en rendant compte des précédens, des talens des nouveaux sujets qui y avoient paru, & dont nous avons annoncé les succès.

Du jour de l'Ascension, 28 mai.

Le concert du jeudi 28 mai 1767 a commencé par une symphonie, qui a été suivie de *Misere-re, &c.* motet à grand chœur de M. l'Abbé GIROUST, Maître de Musique de l'Eglise d'Orléans. Ce motet, qui avoit été donné une fois dans la dernière quinzaine, & dont nous avons rendu compte alors, a été très-bien rendu à tous égards, & fort applaudi.

Mlle DURAND, de la Comédie Française, qui n'avoit point encore paru au concert, y a débuté par le motet de MOURET, *Usque quo, &c.* Malgré une vive émotion, elle l'a chanté avec beaucoup de voix, de précision & de justesse; elle a

Fait plus , elle l'a rendu & nuancé en personne qui entend & sent bien ce qu'elle a à exprimer : en un mot , on doit dire , pour rendre véritablement justice à Mlle DURANCI , que ce motet , chanté très-souvent , a paru , pour ainsi dire , nouveau à toute l'assemblée , qui étoit nombreuse , & dont Mlle DURANCI a réuni les suffrages de la manière la plus marquée & la plus satisfaisante pour elle. Nous sommes même obligés d'ajouter qu'on lui a trouvé la voix plus également étendue , plus large , les cadences & les autres agrémens du chant fort au-dessus de ce qu'ils étoient , & qu'elle a bien mérité l'accueil qu'elle a reçu.

M. BALBASTRE a exécuté un concerto d'orgue de sa composition , & très-agréable , qui a acquis un nouveau mérite par l'ensemble le plus heureux dans toutes les parties , de même que par le brillant de son exécution.

Mlle FEL a chanté , avec cette supériorité que l'on lui connoît , un motet à voix seule , dans lequel elle a reçu les plus vifs applaudissemens.

M. BARTHELLEMONT , premier violon de l'opéra de Londres , a exécuté un concerto de sa composition. La sûreté , la délicatesse , les grâces & la sensibilité font de M. BARTHELLEMONT un artiste d'autant plus précieux , qu'il unit à ces qualités le talent d'un compositeur savant & toujours agréable. Aussi lui a-t-on rendu , même avec enthousiasme , toute la justice qui lui est due.

I' v

Le concert a été terminé par le motet à grand chœur de LA LANDE, *Dominus regnavit*, &c. dans lequel Mde REICH a fort bien chanté le très-beau récit *Adorate eum*, &c.

MM. GÉLIN, RICHER & DURAND, & Mlle ROZER, dont nous n'avions point parlé particulièrement, ont beaucoup contribué à la satisfaction du public, qui a été générale & très-marquée.

SUPPLÉMENT A L'ART. DES SPECTACLES.

LETTRE à M. DE LA GARDE, auteur du *Mercure* , pour la partie du théâtre, en réponse à celle qui lui a été écrite de Rennes au sujet de la Fée Urgelle, insérée dans le premier *Mercure* d'avril.

J'AI lu, Monsieur, dans votre Journal une lettre anonyme qui vous a été écrite de Rennes, au sujet de la représentation de la *Fée Urgelle*; je suis charmé qu'elle ait eu le bonheur de plaire à des spectateurs éclairés : la Bretagne a de tout temps été fertile en hommes de lettres; & si je quittois Paris pour aller à Rennes, je ne serois point comme l'auteur de la lettre, & je m'attendrois à trouver au spectacle

des juges pleins de finesse & d'équité. Je ne conçois pas, Monsieur, comment il peut se faire qu'une pièce jouée par des acteurs qui n'ont pas des talens décidés, comme le dit la lettre, ne perde rien de ses beautés : *la Fée Urgelle* doit son succès à l'excellente exécution qu'elle a eue à Paris ; & je suis bien sûr qu'elle auroit beaucoup moins réussi & qu'elle seroit peut-être tombée, si les trois rôles de *Marthon*, de la *Vieille* & de la *Fée* avoient été représentés par la même actrice. Les auteurs, dont je suis l'intime ami, m'ont fort assuré que ce n'avoit jamais été leur intention ; ils prient M. *Barnaud* de les excuser s'ils le contredisent dans cette occasion ; ils pensent, comme moi, que la *vieille*, jouée par *Marthon*, détruiroit entièrement l'illusion, nuirait à la prestesse de l'exécution & mettroit trop à découvert le dénouement. Cette suspension, cette incertitude ôtée, la crainte qu'on a sur le danger de *Robert* ne pourroit pas avoir lieu, & l'intérêt s'évanouiroit. D'ailleurs, comment est-il possible qu'une vieille, habillée & caractérisée avec autant de vérité que Mde. *Favart*, paroisse en un clin d'œil aussi élégamment parée que Mde. *la Ruette* en *Fée* ? Je rends hommage, plus que personne, aux talens supérieurs de la

dernière ; mais quand on voit jouer *M^{lle} Favart*, on ne peut pas regretter que son rôle n'ait pas été donné à une autre : il a été fait exprès pour elle : il doit entrer dans l'emploi des rôles de caractères ; & je crois devoir dire aux Directeurs de province, que ce sera toujours une méprise lorsque les trois rôles seront réunis en un seul.

J'ai l'honneur, &c.

SUPP. A L'ART. DES PIÈCES FUGITIVES.

LETTRE de NICOLAS LOURDAUT, Postillon de la Poste de Trappe, qui a eu l'honneur de mener le Roi à Versailles, le jeudi au soir 6 mai 1767.

LE Roi à tel fin que de raison dret hier, *Cousin*, s'est égaré de sa chasse, accompagné seulement de son Capitaine des Gardes, *M. de Beauvau* ; un grand diable de cerf lui avoit fait cette malice par exprès, pour afin de lui faire connoître combien il est aimé de nous autres trefous ; car moi, qui te parle, tu fais que je m'appelle *Nicolas Lourdaut* : eh bien, de ma nature, quoique

Je soyons lourd quasiment comme un plomb, j'étois devenu plus léger qu'une plume, itou nos grosses bottes ne pesoient point une once : de même aussi mes trois rosses alloient comme des satyres, & galoppoient comme un cheval de la grande écurie ; aussi, *Cousin*, c'est que je menions le Roi, & que par-tout où qu'il est l'cœur est de la partie ; donc à tel fin que d'raison nous sommes arrivés à la grille dorée : ces Messieurs les Gardes du Corps ne voulions point nous reconnoître, mais le Roi a dit : « je son le Roi ». Et nous voilà entré avec Sa Majesté Sire le Roi. J'oublions de te dire que je lui avons baillé des vers de notre estoc, en façon de poésie, où il y a tout cœur. J'en avons reçu une ample récompense, *Cousin*, par marque de politesse de sa générosité ; & j'ons crié comme un satyre : *vive le Roi ! vive le Roi !*

Je suis ton cousin *Nicolas Lourdaut*.

De Trappe, ce 8 mai 1767.



P L A C E T A U R O I.

LE pauvre *Postillon*, l'autre jour sur la brune,
 Qui fut aussi content qu'heureux de vous mener,
 Ne craignoit nullement, Sire, de renverser,
 Sachant qu'il conduisoit *César & sa fortune*.
 Que son plaisir fut grand, sa gloire peu commune!
 Mais, vu que *Postillon* est toujours altéré,
 Il ose demander suffisante pécune,
 Sire, pour boire à la santé,
 (Encore dans vingt ans) de Votre Majesté.

**SECONDE lettre de M. DE VOLTAIRE à
 M. DE BELLOY *.**

J'AI eu la hardiesse, Monsieur, de me
 faire acteur dans ma soixante & quator-
 zième année. De jeunes gens & de jeunes
 femmes ont corrompu ma vieillesse. Je
 n'ai pas soutenu la fatigue aussi bien qu'eux
 & j'en ai été malade ; c'est ce qui a re-
 tardé un peu les tendres & sincères remer-
 ciemens que vous doit un cœur pénétré

* M. de Belloy ayant remercié M. de Voltaire
 de la lettre obligeante que nous avons rapportée,
 a reçu cette nouvelle réponse, dont nous nous
 reprocherions de priver nos lecteurs.

de votre mérite, & de la beauté de votre âme.

Nous voilà, ce me semble, parvenus à imiter les Grecs, chez qui les auteurs jouoient eux-mêmes leurs pièces. M. de *Chabanon* & M. de *la Harpe* récitent des vers aussi bien qu'ils en font ; & Mde de *la Harpe* a un talent dont je n'ai encore vu le modèle que dans Mlle *Clairon*.

Enfin, par un concours singulier, la perfection de la déclamation s'est trouvée dans nos déserts. Mais, ce qui fait plus d'honneur encore à la littérature, c'est l'exemple que vous donnez ; c'est l'amitié que vous me témoignez du sein de vos triomphes ; ce sont vos beaux vers qui viennent au secours de ma muse languissante.

Les neuf Muses sont sœurs, & les beaux arts sont frères.

Quelque peu de malignité,
A dérangé par fois cette fraternité :

La famille en souffrit, & des mains étrangères

De ces débats ont profité.

C'est dans son union qu'est son grand avantage ;
Alors elle en impose aux pédans, aux bigots ;

Elle devient l'effroi des sots,
La lumière du siècle & le soutien du sage.

208 MERCURE DE FRANCE.

Eile ne flatte point les riches & les grands ;
Ceux qui dédaignoient son encens ,
Se font honneur de son suffrage ,
Et les Rois sont ses courtisans.

J'ai grande opinion du *Chevalier Bayard** ,
c'est un beau sujet. Je ne suis que le poëte
de l'Amérique & de la Chine & vous êtes
celui des François. Recevez , Monsieur ,
les témoignages les plus vrais de ma sen-
sible reconnoissance.

* Tragédie nouvelle de M. de Belloy.

V. . . . :

A Ferney , 21 mai.

SUPP. AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*AVIS sur la Maison d'éducation , rue Mêlée ,
porte Saint Martin à Paris.*

Nous avons annoncé , dans le *Mercur*
dernier , des élémens d'histoire & un livre
de principes pour apprendre à lire & par-
venir successivement à la connoissance de
toutes les règles de la langue françoise ,
destinés tous deux principalement à une

maison d'éducation que MM. *Viard & Lebeau* ont ouverte rue Mêlée; nous croyons faire plaisir au public de lui faire part du prospectus de cette maison, qui renferme le détail des exercices, & les conditions de la pension qu'on y paie. Le voici tel qu'il nous est parvenu :

MAISON d'Education, rue Mêlée, porte Saint Martin, à Paris.

Le sieur *Viard* & le sieur Abbé *Lebeau*, anciens maîtres d'éducation, invitent les peres de famille, & tous les honnêtes gens, à se faire rendre compte, ou s'assurer par eux-mêmes, des moyens d'instruction qui sont mis en œuvre dans leur pension, pour donner aux jeunes gens & aux enfans du premier âge, une éducation chrétienne & distinguée. Lecture, écriture, calcul, dessin, langues latine & françoise, géographie, histoire, géométrie, fortification, & généralement tout ce qui peut contribuer à une belle éducation y est enseigné avec beaucoup de soin & de méthode.

On n'y présente l'étude, & les autres exercices, qu'avec l'intérêt qui peut les faire aimer, & on en écarte avec soin, autant qu'il est possible, toutes les difficultés, pour en écarter le dégoût & le dé;

couragement. La politesse & l'honnêteté sont presque toujours substituées à la sévérité & aux procédés ordinaires des écoles.

La maison du sieur *Verardi*, ancien Maître de pension, auquel les sieurs *Viard* & *Lebeau* ont succédé, est connue par sa situation favorable, ses agrémens & sa distribution. Il y a une chapelle & une infirmerie; il y a plusieurs femmes pour donner aux élèves, & sur-tout aux petits enfans, tous les secours qu'exigent la santé & la propreté. Enfin on trouve dans cette école les maîtres & l'instruction convenables aux différens âges & aux différens états de la robe & de l'épée.

Conditions de la pension.

Le prix de la pension, avec les Maîtres de langues latine & françoise, de géographie, d'histoire & de mathématiques, est de 500 livres.

Avec le Perruquier, le blanchissage, & les autres fournitures nécessaires à l'éducation, comme encre, plumes, papier, livres, &c. 600 livres.

Avec la fourniture du lit, draps, serviettes, & le Maître de danse ou le Maître de dessin, au choix des pères. 800 livres.

Avec le Maître d'armes ou le Maître de violon alternativement, 1000 livres.

Avec l'habillement, & l'entretien de bas, souliers, peignes, bourses, rubans de queue, raccommodages, &c. 1200 liv.

Nota. On paie toujours six mois, ou au moins trois mois d'avance.

SUPPLEMENT A L'ARTICLE DES ARTS.

A R C H I T E C T U R E.

SUR la fin de l'année 1766, Messieurs les Marguilliers de la Paroisse Saint Josse, (située au coin des rues Aubri-le-Boucher, & Quinquempoix) ont fait décorer le chœur de leur Eglise; on a continué sur le mur qui fait fond au maître autel, l'ordonnance du reste de l'Eglise avec les voussures pareilles; & le fond terminé en cul de four. Dans le bas on a continué l'ordre d'architecture dudit maître autel, on a pratiqué entre les colonnes une niche de chaque côté. Dans chacune des niches il y a une figure représentant, l'une Saint Josse, & l'autre Saint Fiacre. Cet ouvrage a été exécuté avec beaucoup de soin, par le sieur *Subro*, Peintre d'architecture, & professeur de perspective.

M O R T S.

MESSIRE Balthasar de Giron de Montamel, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Major du Régiment de Rouergue, est mort à Paris âgé de quarante ans, le 27 du mois de février dernier, & a été inhumé le 28 à Saint Sulpice. Il étoit issu au quinzième degré des anciens Seigneurs de *Gironde*, connus en Guienne par leurs anciennes & vastes possessions & leurs alliances avec les plus illustres Maisons du Royaume, telles que celles de *Lomagne*, d'*Espagne-Ramefort*, de *Lustrac*, de *Champagne-la-Suse*, de *Gontaut-Biron*, de *Montesquiou*, de *Foix*, &c.

Le chef actuel de cette Maison, dont il existe plusieurs branches considérables, est connu sous le nom de *Marquis de Montclar*, vivant, marié depuis plus de vingt ans sans enfans, & doit être représenté par la branche de celui qui a donné lieu à cet article, étant la dernière sortie de cette Maison.

Marc-Antoine, *Marquis de Levis*, Baron de *Lugny*, Colonel d'Infanterie, est mort en son château de *Lugny*, en Charolois, le 31 janvier. Il étoit né à Paris le 5 août 1697.

A V I S

Le sieur *Valade*, auteur du *Béchi que Souverain*; ou *Syrop Pectoral*, approuvé par brevet du 24 août 1750, pour les maladies de poitrine, comme

rhume , toux invétérées , oppression , foiblesse de poitrine , & asthme humide ; étant informé que le public desiré depuis long-temps pouvoir le consulter , comme jadis , sur les différens cas où son remède peut lui être utile ; flatté de l'honneur de sa confiance , il fera tout son possible pour la mériter , & aura les mêmes égards que ci-devant pour les personnes qui ne sont pas dans l'opulence. On le trouvera dans son laboratoire au temple , en entrant à gauche , la dernière allée du grand bâtiment neuf , à côté du Boulanger , vis-à-vis *M. Bardy* , marchand de soieries à Paris , au premier , & la première porte , son nom est au-dessus : savoir , le lundi , le mercredi , le vendredi & le samedi toute la matinée jusqu'à midi , & depuis deux heures jusqu'à cinq ; les dimanches & fêtes , pour les personnes non libres , jusqu'à neuf heures du matin seulement. La Dame veuve *Mouton* s'étant démise du Béchique Souverain , l'Auteur a jugé à propos de le placer , avec son *Azor* , chez le sieur *Roussel* , Marchand Epicier , dont l'adresse est ci-dessous ; ainsi on n'en trouvera plus chez ladite Dame. La bouteille scellée de son cachet & étiquetée de sa main est de 6 liv.

L'Auteur du Béchique a rapporté de ses voyages d'outré-mer un Elixir antiapoplectique , stomachique , carminatif , nommé *Azor* , mot grec qui signifie dissolvant universel ; fruit de son travail , le plus parfait qui ait encore paru , tant par son efficacité que par la supériorité de son parfum & la délicatesse de son goût , qui rendent cet Elixir agréable. Comme stomachique il est efficace pour la guérison des maux d'estomac , pour faciliter insensiblement la digestion , dont la mauvaise qualité est la source ordinaire de l'apoplexie , & pour prévenir l'indigestion dans le cas où elle

214 MERCURE DE FRANCE.

seroit à craindre , & ce sans autrement échauffer. Comme carminatif , il calme les vapeurs , sur-tout celles occasionnées par les vents , qu'il dissipe , ainsi que les coliques qu'ils occasionnent. La bouteille , scellée du cachet de son Béchique , est de 3 liv. Il se débite avec le Béchique Souverain , chez le sieur *Roussel* , Epicier Droguiste dans l'Abbaye Saint Germain des Prés , à côté de la fontaine , vis-à-vis *Mde Duliege* , marchande lingère à Paris.

P. S. L'Auteur est si sûr de son *Azot* , qu'il offre d'en faire faire l'essai aux personnes qui pourrout le desirer , moyennant un prix très-modique pour chaque prise , & il n'exigera rien si on ne le trouve pas tel qu'il est annoncé. Il fait la même offre pour des liqueurs fines , d'un parfum & d'un goût délicieux , qu'il a aussi rapportées , & d'un prix raisonnable. Que si lon connoît un moyen plus sûr pour établir la confiance , l'Auteur prie qu'on veuille bien le lui indiquer pour qu'il le mette en usage.

E R R A T A.

Page 48 , ligne 21 , à la note , au lieu de *Bazul* , lisez *Baluze*.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le *Mercur* du mois de juin 1767 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 2 juin 1767.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROE

L ETTRE de M. de Belloy à M. de Voltaire. Pages	
VERS sur la première représentation de la tragédie des <i>Scythes</i> .	11
LETTRE de M. de Voltaire à M. de Belloy.	17
ÉPIÔRE à Mlle B***.	18
L'HEURE du Pêcheur.	21
VERS à Mde F.....	<i>Ibid.</i>
ANECDOTE angloise.	22
VERS présentés à Madame Sophie de France.	24
SUR la pension donnée par le Roi à M. l'Abbé DE..... en place de son Abbaye.	25
CONVERSATION singulière, qu'on m'a certifié être véritable.	26
LE Rossignol & les Corbeaux. Fable.	27
DE la Médiocrité. <i>Aurca Mediocritas!</i>	28
SUR la naissance du fils de M. le Marquis de G...	37
LES deux Hermites, ou le Guelfe & le Gibelin, conte historique.	40
VERS de M. Ricaut, à M. Sabatier.	70
ALLÉGORIE.	<i>Ibid.</i>
ENIGMES.	74
LOGOGYPHES.	76
MUSETTE en rondeau.	79

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE de M. de la F..... P..... &c.	80
TALBERT, roman, en quatre parties.	84

216 MERCURE DE FRANCE.

TRAITÉ des Extrêmes , ou Elémens de la science
de la réalité , &c. 111

TABLÉAU précis du globe terrestre pour l'intelli-
gence facile de la géographie. 127

LUCIE & Mélanie , ou les deux Sœurs généreuses ,
anecdote historique. 129

MÉMOIRE sur le choix & l'état des lieux où le
passage de Vénus , du 3 juin 1469 , pourra
être observé avec le plus d'avantage. 133

ANNONCES de livres. 136

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

LETTRE à M. de la Place. 152

AGRICULTURE.

LETTRE à l'auteur du Mercure. 154

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE. 157

MUSIQUE. 172

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 173

COMÉDIE Française. 179

COMÉDIE Italienne. 191

CONCERTS Spirituels. 199

SUPPLÉMENT à l'article des spectacles. 202

SUPPLÉMENT à l'article des pièces fugitives. 204

SECONDE lettre de M. de Voltaire à M. de Bel-
loy. 206

SUPPLÉMENT aux nouvelles littéraires. 208

SUPPLÉMENT à l'article des arts. 211

De l'Imprimerie de Louis CÉLLOT, rue Dauphine.



UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06573 8265



A 49

